

Université Paris Ouest Nanterre - La Défense

École doctorale 395
« Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du Présent »

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE DE L'ART

Élodie Voillot

Créer le multiple La Réunion des fabricants de bronze 1839-1870

Volume II sur III

sous la direction de:

Mme **Sékolène Le Men**, Professeur des Universités, Directrice de la thèse à l'Université Paris Ouest

en co-encadrement avec:

Mme **Catherine Chevillot**, Conservatrice en chef du Patrimoine, Directrice du mémoire pour le diplôme de l'École du Louvre

Soutenue le : 29 janvier 2014

Jury composé de :

- Mme Claire Barbillon, Maître de conférences d'histoire de l'art contemporain à l'Université Paris Ouest Nanterre - La Défense
- Mme Catherine Chevillot, Conservatrice en chef du Patrimoine, Directrice du musée Rodin
- M. Sébastien Clerbois, Chargés de cours au Centre de recherche de la Faculté de philosophie et de lettres de l'Université libre de Bruxelles
- Mme Anne-Françoise Garçon, Professeur en Histoire des Techniques à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Mme Sékolène Le Men, Professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université Paris Ouest Nanterre - La Défense, membre de l'Institut universitaire de France
- Bertrand Tillier, Professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Bourgogne

Sommaire des annexes

Annexe 1 : Machine à réduire les sculpture et sculpture mécanique

p. 7

- 1.1. Brevet d'invention pour une machine à réduire les statues de par Sauvage, *Bulletin des lois du Royaume de France*, n°439 à 477, 1837.
- 1.2. Présentation de la machine à réduire les statues de Sauvage, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 13 octobre 1845.
- 1.3. Présentation de la machine à réduire les statues de Dutel, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, publiés... par MM. les secrétaires perpétuels*, t. 10, janvier-juin 1840, Paris, Bachelier/Gautier-Villars, 1835-1965, p. 323.
- 1.4. Présentation de la machine à réduire les statues de Dutel, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, publiés... par MM. les secrétaires perpétuels* t. 10, janvier-juin 1840, Paris, Bachelier/Gautier-Villars, 1835-1965, p. 423-424.
- 1.5. Présentation de la machine à réduire les statues de Sauvage, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, publiés... par MM. les secrétaires perpétuels* t. 10, janvier-juin 1840, Paris, Bachelier / Gautier-Villars, 1835-1965, p. 582-583.
- 1.6. Présentation de la machine à réduire les statues de Collas, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, publiés... par MM. les secrétaires perpétuels* t. 10, janvier-juin 1840, Paris, Bachelier/Gautier-Villars, 1835-1965, p. 628.
- 1.7. LABOULAYE, Charles, article « Pantographe », *Dictionnaire des arts et manufactures, de l'agriculture, des mines, etc*, Paris, Librairie du Dictionnaire des arts et manufactures, 3e édition, 1870-1873.
- 1.8. LABOULAYE, Charles, article « Sculpture mécanique », *Dictionnaire des arts et manufactures, de l'agriculture, des mines, etc*, Paris, Librairie du Dictionnaire des arts et manufactures, 3e édition, 1870-1873.

Annexe 2 : Règlements, assemblées générales, séances, et membres de la Réunion des fabricants de bronze

p. 25

- 2.1. *Traité principal de la Réunion des fabricants de bronze*, A. N. 106AS/1-2.
- 2.2. Modifications et propositions de modifications mises aux voix aux assemblées générales entre octobre 1832 et octobre 1839, A. N. 106AS/4 [source : FERLIER 2006].

- 2.3. Circulaire adressée à MM. les membres de la 6^{ème} classe, après l'assemblée générale du 23 avril 1827, A.N. 106AS/4, p. 179.
- 2.4. Règlement de la Réunion des fabricants de bronze 1832, A.N. F/12/2410.
- 2.5. Liste des assemblées générales et des séances tenues par la Réunion des fabricants de bronze entre 22 avril 1839 et le 3 novembre 1871, A.N. 106AS/5 et A.N. 106AS/6.
- 2.6. Liste chronologique des membres du bureau de la Réunion des fabricants de bronze
- 2.7. Index des noms propres cités dans les procès-verbaux de la Réunion entre le 22 avril 1839 et le 3 novembre 1871, A.N. 106AS/5 et 106AS/6
- 2.8. Tableau synoptique des noms propres cités dans les procès-verbaux de la Réunion des fabricants de bronze entre le 22 avril 1839 et le 3 novembre 1871, A.N. 106AS/5 et 106AS/6.
- 2.9. Almanachs et annuaires de la Réunion des fabricants de bronze, A.N. 106AS/63.
- 2.10. Notice biographique rédigée par Jean-François Denière, séance du 1^{er} juillet 1869, A. N. 106AS/06, p. 288-294.

Annexe 3 : École de la Réunion des fabricants de bronze

p. 297

- 3.1. Règlement de l'École de dessin dirigée par M. Lequien, sculpteur-dessinateur, A.N. 106AS/4 [source : FERLIER 2006].
- 3.2. Extrait de l'arrêté du Conseil municipal de Paris relatif à l'école de dessin de Lequien du mois de juin 1837, A.N. 106AS/4 [source : FERLIER 2006].
- 3.3. Lettre de Lequien adressée à la Réunion des fabricants de bronzes, lue lors de l'assemblée générale du 23 octobre 1837, A.N. 106AS/4 [source : FERLIER 2006].
- 3.4. Dossier de Légion d'honneur de Justin-Marie Lequien, A.N. LH/1601/60.
- 3.5. Tableau récapitulatif des lauréats des concours organisés par la Réunion des fabricants de bronze, A.N. 106AS/5 et 106AS/6.
- 3.6. Extraits du registre d'inscription à l'école de Lequien père et Lequien fils, A.N. 106AS/45.
- 3.7. Tableau récapitulatif des inscrits aux écoles de Lequien père et Lequien fils du 17 avril 1864 au 1^{er} novembre 1866, A.N. 106AS/45.

Annexe 4 : Lettre et pétition

p. 323

- 4.1. Lettre de Victor Hugo, séance du 29 août 1848, A.N. 106AS/5, p. 323-324.
- 4.2. Pétition adressée par la Réunion des fabricants de bronze au Sénat, assemblée générale du 12 mars 1866, A. N. 106AS/6, p. 91-97.

Annexe 5 : Factures et contrats

p. 333

- 5.1. Facture de la maison Denière et Fils à Collas et Barbedienne, A. N. 368 AP 1, d. 11.
- 5.2. Facture de la maison Delafontaine à Collas et Barbedienne, A. N. 368 AP 1, d. 11.
- 5.3. Contrat passé entre François Rude et la société Collas & Barbedienne, A. N. 368 AP 4.
- 5.4. Contrat passé entre Constant Sévin et Ferdinand Barbedienne, A. N. 368 AP 4.

Annexe 6 : Textes de loi

p. 343

- 6.1. Décret de la Convention nationale des 19-24 juillet 1793
- 6.2. Code pénal. Loi décrétée le 19 février 1810, promulguée le 1^{er} mars suivant

Annexe 7 : Affaires arbitrées par la Réunion des fabricants de bronze

p. 347

- 7.1. Liste des affaires arbitrées par la Réunion des fabricants de bronze entre le 22 avril 1839 et le 24 juin 1870, A.N. 106AS/5 et 106AS/6.
- 7.2. Liste des objets à l'origine des arbitrages effectués par la Réunion des fabricants de bronze, entre le 22 avril 1839 et le 24 juin 1870, A.N. 106AS/5 et 106AS/6.
- 7.3. Index des noms propres cités dans les procès-verbaux de la Réunion entre le 22 avril 1839 et le 3 novembre 1871, A.N. 106AS/5 et 106AS/6.

Annexe 8 : Œuvres littéraires

p. 579

- 8.1. *Ode à Salvator Marchi*
- 8.2. *Artiste et artisan ou les deux expositions*, comédie vaudeville en un acte, par MM. Delaboullaye et Étienne Jourdan.

Annexe 1

1.1. Brevet d'invention pour une machine à réduire les statues de par Sauvage, *Bulletin des lois du Royaume de France*, n°439 à 477, 1837.

B. n° 458. - (393)

à Paris chez M. *des Essarts*; demeurant rue Thiroux, n° 7, auquel il a été délivré, le 29 avril dernier, le certificat de sa demande d'un quatrième brevet de perfectionnement et d'addition au brevet d'invention de dix ans qu'il a pris, le 13 mars 1833, pour un appareil à circulation continu, propre à la fabrication du sucre indigène, au raffinage des sucres et autres opérations diverses.

33° M. *Schwartz* (*Théodore*), représenté à Paris par M. *Perpigna*, demeurant rue de Choiseul, n° 4, auquel il a été délivré, le 29 avril dernier, le certificat de sa demande d'un brevet de perfectionnement et d'addition au brevet d'invention de quinze ans, qu'il a pris, le 26 février précédent, pour l'application ou les applications des principes connus pour produire de la force mécanique.

34° M. *Vigual* (*Jacques*), moulinier en soie, demeurant rue de Triouf, n° 106, à Saint-Étienne, département de la Loire, auquel il a été délivré, le 3 mai dernier, le certificat de sa demande d'un brevet de perfectionnement et d'addition au brevet d'invention de cinq ans qu'il a pris, le 21 août 1835, pour un nouveau procédé propre au moulinage des soies, adaptable à tous genres d'ouvrages usités dans la fabrication des étoffes et rubans.

35° M. *Sauvage* (*Frédéric*), ancien constructeur de navires, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 77, auquel il a été délivré, le 3 mai dernier, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de quinze ans, pour une machine propre à réduire et à augmenter la dimension des statues, bustes, rondes bosses, bas-reliefs, et de tous objets de sculpture, en quelque matière que ce soit.

36° M. *Courty* (*Jean-Baptiste*), bijoutier, demeurant à Paris, rue Geoffroy-l'Angevin, n° 11, auquel il a été délivré, le 3 mai dernier, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de cinq ans, pour un nouveau col cravate, double élastique et sans couture, fait plein ou à jour, avec des lacets de substances quelconques.

37° M. *Caron* (*Pierre-François*), capitaine d'artillerie, demeurant à Paris, rue du Sentier, n° 12, auquel il a été délivré, le 3 mai dernier, le certificat de sa demande d'un brevet d'invention de quinze ans, pour un procédé de fabrication de tissus plissés à plis fixes.

38° M. *Bonnevin* (*Alphonse*), pharmacien, demeurant à Paris, rue Favart, n° 8, auquel il a été délivré, le 3 mai dernier, le certificat de sa demande d'un brevet de perfectionnement et d'addition au brevet d'invention et de perfectionnement de dix ans qu'il a pris, le 29 décembre 1835, pour de nouveaux procédés de fabrication applicables à la confection d'objets divers en caoutchouc; lesdits perfectionnements consistant dans l'application du caoutchouc au cuir et à toute espèce de peaux, d'étoffes ou de tissus de fil, de coton, de laine ou de soie, afin d'en faire des chaussures, des tubes, des conduits, des vases, etc.

39° M. *Brocard* (*André*), garde du génie de première classe, demeurant à Montmédy, département de la Meuse, auquel il a été délivré, le 6 mai dernier, le certificat de sa demande de deux brevets de perfectionnement et d'addition au brevet d'invention de cinq ans qu'il a pris, le 3 février 1834, pour un nouveau chapelet à barils sur roulettes à épaissements.

40° M. *Lolot* (*Nicolas-Remi*), manufacturier, de Charleville, représenté à Paris par M. *Serpin de Beauregard*, demeurant rue de la Paix, n° 8,

1.2. Présentation de la machine à réduire les statues de Sauvage, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 13 octobre 1845.

(582)

pouvoir vous envoyer pour que vous les examiniez et que vous les présentiez à l'Académie, quelques-uns des objets que j'ai dorés par le procédé que je viens de décrire; je n'ai pu trouver d'occasion dans ce moment, j'espère en avoir une incessamment dont je profiterai pour vous faire ce petit envoi.

» J'ajouterai, en terminant, que depuis que mon travail a été achevé j'ai eu connaissance d'un procédé pratiqué en Allemagne et en Angleterre pour dorer avec une dissolution d'oxide d'or dans la potasse. Ce procédé, qui n'a pas été généralement adopté, exige l'emploi d'une température élevée, tandis que le procédé électro-chimique a lieu à froid. Il ne présente pas l'avantage comme ce dernier d'enlever l'oxygène et le chlore à l'or et de les empêcher d'attaquer l'objet à dorer, comme le fait le procédé électro-chimique qui transporte par la force du courant électrique ce chlore et cet oxygène en dehors de la dissolution à travers le diaphragme de vessie sur le zinc placé dans l'eau acidulée. Aussi ce procédé purement chimique ne donne-t-il à ce qu'il paraît qu'une dorure terne et peu vive. Je le crois aussi moins économique et d'une manutention moins facile; enfin il me paraît présenter d'autres inconvénients que ne présente pas le procédé électro-chimique, et dont au reste les praticiens seront les meilleurs juges. Quoi qu'il en soit, l'expérience décidera quel est celui des deux procédés qui a la supériorité. Ce qui m'encourage à faire connaître le mien, dût-il n'avoir qu'une application partielle, c'est de voir que le procédé purement chimique paraît être abandonné et qu'on continue à faire usage de celui qui est fondé sur l'emploi du mercure dans bien des cas où je me suis déjà assuré que la méthode électro-chimique pourrait être substituée avec avantage. »

M. Séguin présente, au nom de M. Sauvages, plusieurs copies, de proportions différentes, d'une même figure de ronde-bosse. Ces copies, dit-il, ont été exécutées au moyen d'un appareil qui n'est qu'une modification du pantographe appliquée à la sculpture. L'appareil se distingue de ceux qu'on a employés précédemment dans le même but par une grande simplicité, ce qui permet de se le procurer à peu de frais. La substance sur laquelle on opère est un bloc de savon ou de cire qui se taille très aisément et sur lequel on fait ensuite un moule au moyen duquel on peut obtenir un nombre illimité d'épreuves en plâtre ou en métal. L'argile plastique, à l'état où l'emploient les statuaires, peut être aussi employée pour ces réductions; mais, à raison du liant de cette

(583)

substance, ce n'est pas en enlevant des grumeaux, c'est en repoussant l'excédant de la terre que l'instrument doit agir, et les mouvements de la main qui le guide doivent être à peu près les mêmes que pour modeler directement.

M. VINCENT CHEVALIER présente *plusieurs images photographiques* de l'*Acarus Scabiei* obtenues au moyen du microscope solaire achromatique, avec un grossissement d'environ 145 fois le diamètre.

M. CASTELIN adresse un Note sur les moyens de diriger les *aérostats*.

M. COPLAND écrit de Londres relativement à une *encre* qu'il croit de nature à pouvoir résister aux plus puissants réactifs.

M. AYALA Y LOZANO présente une nouvelle Note relative à la *forme de l'orbite des planètes*.

M. DONNÉ adresse un paquet cacheté portant pour suscription : Description de mon procédé de *gravure des images photographiques sur les plaques d'argent*.

L'Académie en accepte le dépôt.

Erratum (Séance du 30 mars 1840.)

Page 550, ligne 29, au lieu de *Description de la Chimie*, lisez *Description de la Chine*

- 1.3. Présentation de la machine à réduire les statues de Dutel, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, publiés... par MM. les secrétaires perpétuels*, t. 10, janvier-juin 1840, Paris, Bachelier / Gautier-Villars, 1835-1965, p. 323.

(323)

Des sels gemmes colorés, d'un grand nombre de localités différentes, furent ensuite examinés. On les faisait dissoudre dans de l'eau distillée, et en filtrant on obtenait un résidu composé entièrement de corps d'origine organique; les uns sphériques (les infusoires); d'autres très allongés, semblables à des *Bacillaria*; d'autres rouges comme les premiers, mais aplatis et de forme polygonale, qu'on aurait pu considérer comme des carapaces siliceuses ayant appartenu à des animalcules.

Ce résidu, exposé à la chaleur, ne se décolore pas bien sensiblement; mais ce qui indique sa nature animale, c'est l'odeur empyreumatique qui se dégage et l'action de ces émanations sur le papier de tournesol rougi qu'elles ramènent très visiblement au bleu.

« Cependant, ajoute M. Marcel de Serres, je ne dois pas dissimuler qu'un échantillon de sel gemme que nous avons remis à M. Bérard pour l'essayer, s'est noirci quand on l'a exposé à une haute température, et que, quoique l'odeur empyreumatique se soit fait sentir, le papier de tournesol rougi n'a pas été ramené au bleu, ce qui indique, dans cet échantillon une plus grande proportion de substances végétales que d'animalcules. »

ACOUSTIQUE. — *Études expérimentales sur les tuyaux d'orgue*; par
M. A. CAVAILLÉ.

(Commissaires, MM. Biot, Savart, Becquerel.)

M. VALLÈS adresse un Mémoire ayant pour titre : *Études philosophiques sur la science du calcul*.

(Commissaires, MM. Poinsot, Libri.)

M. DUTEL prie l'Académie de vouloir bien lui désigner des Commissaires pour l'examen d'une machine destinée à exécuter en marbre des copies de statues, et autres objets de sculpture.

(Commissaires, MM. Puissant, Savary.)

M. ARIZOLI présente un modèle de lanterne pour éclairer l'intérieur des diligences et voitures de voyage.

Renvoi à MM. Gambey et Séguier qui jugeront si cette lanterne présente quelque disposition assez nouvelle pour devenir l'objet d'un rapport.

1.4. Présentation de la machine à réduire les statues de Dutel, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, publiés... par MM. les secrétaires perpétuels* t. 10, janvier-juin 1840, Paris, Bachelier / Gautier-Villars, 1835-1965, p. 423-424.

(423)

reils respiratoires, recevant du sang artériel et donnant du sang veineux.

» L'essence de cette observation est que la veine des pseudobranchies se transforme en veine-porte pour l'œil, c'est-à-dire pour la glande choroïdale. La glande choroïdale, qui manque dans tous les poissons qui n'ont pas de pseudobranchies, est un plexus vasculaire double, artériel et veineux. La partie artérielle reçoit le sang des pseudobranchies et donne le sang aux artères de la choroïde; la partie veineuse reçoit le sang des veines de la choroïde et donne le sang au système veineux du corps.

» Les vaisseaux artériels de l'iris, du corps vitré et de la rétine viennent du système artériel du corps, sans aucune communication avec le système vasculaire des pseudobranchies et de la glande choroïdale.

» L'organisation de la glande choroïdale est la même que celle des corps rouges de la vessie aérienne. »

PHYSIQUE APPLIQUÉE. — *Images photographiques sur métal qui résistent à la friction.*

M. GAUDIN présente un premier essai d'images photographiques dans lesquelles les lumières au lieu de résulter, comme dans le procédé de M. Daguerre, de l'apposition de globules de mercure, sont données, à ce qu'il semble, par la couleur même de l'argent du plaqué qui, dans ces points, est devenu mat de bruni qu'il était avant l'opération.

M. Gaudin annonce qu'il présentera dans une prochaine séance un dessin terminé obtenu par ce nouveau procédé.

M. V. CHEVALIER père présente différentes *images photographiques d'objets microscopiques.*

M. DELANNOY écrit relativement à différentes modifications qu'il croit qu'on peut introduire avec avantage dans les appareils de photographie, et notamment à une préparation de l'*amalgame pour le mercuration des dessins* qui lui semble préférable à celle qu'a proposée récemment M. Soleil.

M. Delannoy annonce avoir déjà décrit ce mode de préparation dans un paquet cacheté, déposé le 10 février dernier, et dont il demandera plus tard l'ouverture.

M. ARAGO présente, au nom de M. Dutel, deux copies d'une même statue, exécutées au moyen de la machine dont il a été fait mention dans la séance du 24 février, copies dont l'une est dans l'état où la laisse la ma-

58..

chine et dont l'autre est terminée par la main du sculpteur. M. Arago fait remarquer que l'ébauche donnée par la machine a été exécutée en 24 jours, en n'exigeant que les soins d'un jeune apprenti, tandis que pour obtenir une ébauche semblable, par les moyens ordinaires, il eût fallu trois mois de travail d'un praticien.

M. BRAYER demande qu'un ouvrage qui est parvenu à la précédente séance soit admis au concours Montyon, et adresse, conformément à un article du règlement pour ce concours, l'indication des parties de son travail qui lui semblent devoir fixer particulièrement l'attention de la Commission.

L'ouvrage de M. Brayer a pour titre : *Neuf années à Constantinople, etc.* (Voir le *Bulletin bibliographique* de la séance précédente.)

M. MENARDIÈRE adresse un paquet cacheté ayant pour suscription : *Supplément à un Mémoire sur l'échelle des roches.*
L'Académie en accepte le dépôt.

La séance est levée à 5 heures.

5 F.

1.5. Présentation de la machine à réduire les statues de Sauvage, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, publiés... par MM. les secrétaires perpétuels* t. 10, janvier-juin 1840, Paris, Bachelier / Gautier-Villars, 1835-1965, p. 582-583.

(714)

més d'une membrane simple, qui s'est ensuite découpée en hélice; mais il soutient que d'autres vaisseaux spiraux ou trachées sont formés originai-
rement par un ou plusieurs filets qui croissent par leur extrémité en s'en-
roulant en hélice; il peut s'y joindre *ensuite* une membrane qui réunit les
tours des filets.

» L'auteur croit que c'est trop restreindre la position des trachées que de
les indiquer seulement dans l'étui médullaire. Il pense que les plantes à fais-
ceaux didynames (deuxième Mémoire) doivent être considérées comme ayant
leurs trachées dans l'épaisseur du corps ligneux. Dans d'autres plantes il
montre les éléments des trachées (sous le nom de fils errants) jusque dans les
couches ligneuses extérieures de tiges de plusieurs années.

» A l'égard des vaisseaux séveux, il cherche à reconnaître les traits les
plus essentiels de leurs diverses constitutions, afin de pouvoir les classer
suivant une méthode naturelle; mais au sujet de ces organes il règne encore
trop d'obscurité, et l'auteur pense que, du moins provisoirement, il faut
s'en tenir à une méthode empirique et artificielle, qu'il propose. »

M. PÉLIGOT, qui a fait connaître aux chimistes le véritable radical métal-
lique des composés dont l'*urane* fait partie, dépose sur le bureau le travail
complet auquel il s'est livré sur les combinaisons de ce métal.

Cette monographie volumineuse, fruit de deux années de travail, renferme
la description de beaucoup de composés nouveaux et l'analyse de tous ceux
que l'auteur a pu se procurer purs.

M. DE LA PROVOSTAYE y a joint une détermination exacte des formes de tous
les composés cristallins obtenus par M. Péligot.

(Commissaires, MM. Thenard, Chevreul, Dumas.)

M. LAURENT adresse un Mémoire sur deux *appareils destinés à prévenir
les explosions des chaudières à vapeur.*

L'un de ces appareils a pour objet de maintenir le niveau de l'eau dans
les chaudières, l'autre de s'opposer aux effets des coups de feu subits.

(Commissaires, MM. Coriolis, Piobert, Séguier.)

M. COLLAS soumet au jugement de l'Académie une Notice sur des *essieux
à pointe aciérée*, et une autre Notice sur son appareil pour la réduction
des sculptures en ronde bosse.

Ces deux Mémoires sont renvoyés à l'examen d'une Commission compo-

sée de MM. Arago, Gambey, Francoeur. Deux membres de l'Académie des Beaux-Arts, MM. David et Drolling, ont offert de s'adjoindre à la Commission pour l'examen de la machine à sculpter.

M. PANCRÉ, auteur d'un Mémoire ayant pour titre : « *Moyen destiné à diminuer à volonté le tirant d'eau d'un bateau lorsqu'il faut franchir des bas-fonds*, » adresse aujourd'hui une Note additionnelle à son premier Mémoire.

(Renvoi à la Commission précédemment nommée.)

L'Académie reçoit deux Mémoires destinés au concours pour les prix de Médecine et de Chirurgie de la fondation Montyon et inscrits sous les nos 16 et 17.

(Renvoi à la Commission des prix de Médecine et de Chirurgie.)

L'Académie reçoit également un supplément à un Mémoire sur le *calcul des variations*, précédemment présenté au concours pour le grand prix de Mathématiques.

(Renvoi à la Commission du grand prix de Mathématiques.)

CORRESPONDANCE.

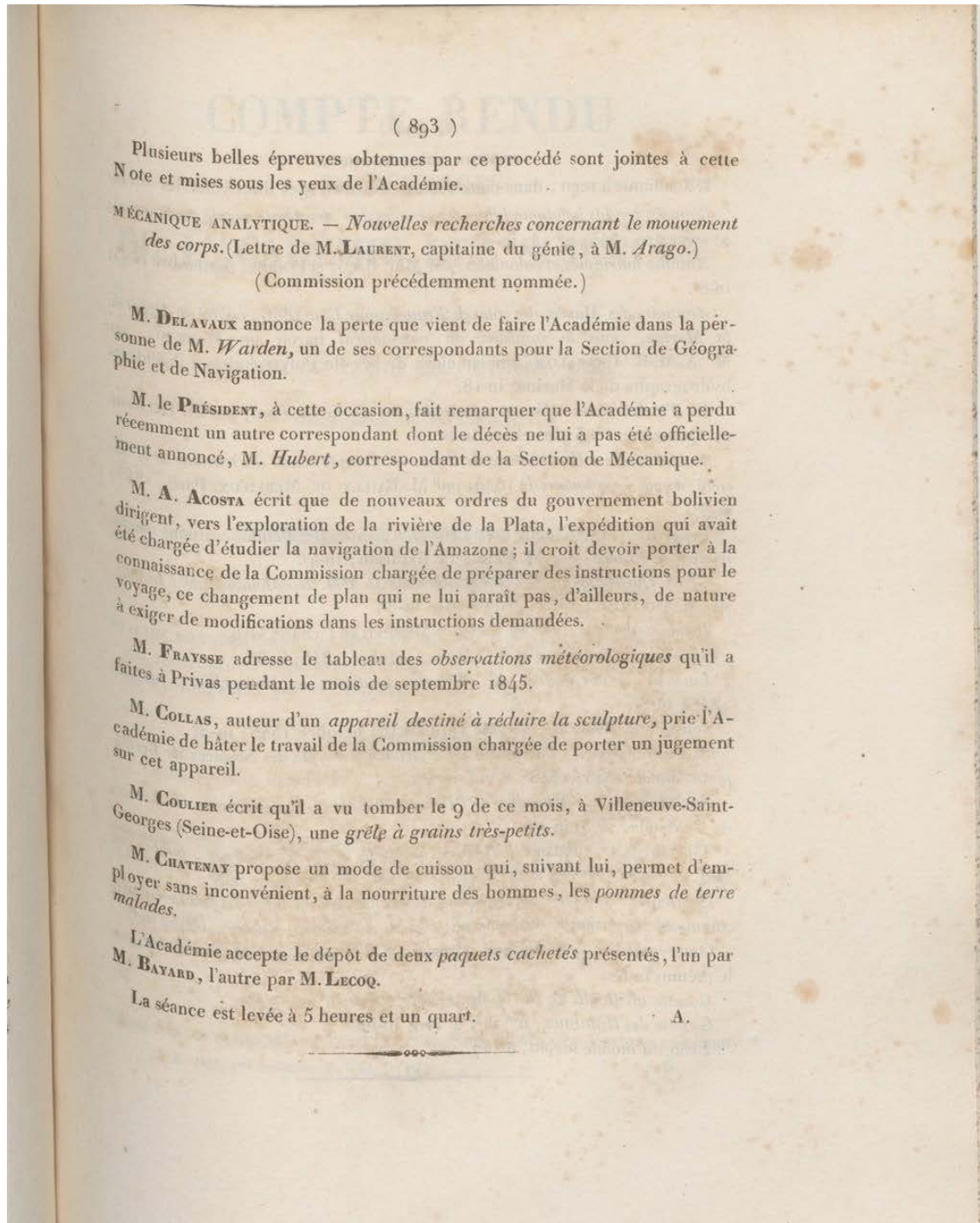
M. le **MINISTRE DE LA GUERRE** écrit qu'ayant arrêté la création de seize bibliothèques dans les principales villes ou postes militaires de l'Algérie, il lui a paru utile de comprendre parmi les ouvrages qui trouveront place dans ces bibliothèques, la collection des Rapports faits à l'Académie des Sciences par la Commission chargée de rédiger des instructions pour l'exploration scientifique de l'Algérie. Il prie en conséquence l'Académie de lui adresser 16 exemplaires de ces Instructions.

M. **BURDIN**, nommé récemment à une place de correspondant pour la Section de Mécanique, adresse ses remerciements à l'Académie.

M. **DELESSERT** communique la lettre suivante qu'il a reçue de M. **J.-L. PREVOST**, un des administrateurs du chemin de fer de Londres à Birmingham :

98..

1.6. Présentation de la machine à réduire les statues de Collas, Académie des sciences, *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, publiés... par MM. les secrétaires perpétuels* t. 10, janvier-juin 1840, Paris, Bachelier / Gautier-Villars, 1835-1965, p. 628.



(893)

Plusieurs belles épreuves obtenues par ce procédé sont jointes à cette Note et mises sous les yeux de l'Académie.

MÉCANIQUE ANALYTIQUE. — *Nouvelles recherches concernant le mouvement des corps.* (Lettre de M. LAURENT, capitaine du génie, à M. Arago.)

(Commission précédemment nommée.)

M. DELAUAUX annonce la perte que vient de faire l'Académie dans la personne de M. Warden, un de ses correspondants pour la Section de Géographie et de Navigation.

M. le PRÉSIDENT, à cette occasion, fait remarquer que l'Académie a perdu récemment un autre correspondant dont le décès ne lui a pas été officiellement annoncé, M. Hubert, correspondant de la Section de Mécanique.

M. A. ACOSTA écrit que de nouveaux ordres du gouvernement bolivien dirigent, vers l'exploration de la rivière de la Plata, l'expédition qui avait été chargée d'étudier la navigation de l'Amazone; il croit devoir porter à la connaissance de la Commission chargée de préparer des instructions pour le voyage, ce changement de plan qui ne lui paraît pas, d'ailleurs, de nature à exiger de modifications dans les instructions demandées.

M. FRAYSSE adresse le tableau des *observations météorologiques* qu'il a faites à Privas pendant le mois de septembre 1845.

M. COLLAS, auteur d'un *appareil destiné à réduire la sculpture*, prie l'Académie de hâter le travail de la Commission chargée de porter un jugement sur cet appareil.

M. COULIER écrit qu'il a vu tomber le 9 de ce mois, à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), une *grêle à grains très-petits*.

M. CHATENAY propose un mode de cuisson qui, suivant lui, permet d'employer sans inconvénient, à la nourriture des hommes, les *pommes de terre malades*.

L'Académie accepte le dépôt de deux *paquets cachetés* présentés, l'un par M. BAYARD, l'autre par M. LECOQ.

La séance est levée à 5 heures et un quart.

A.

1.7. LABOULAYE, Charles, article « Pantographe », *Dictionnaire des arts et manufactures, de l'agriculture, des mines, etc.*, Paris, Librairie du Dictionnaire des arts et manufactures, 3e édition, 1870-1873.

PAIN.

On sème ensuite l'exces par de l'acide acétique, puis l'autant du prussiate jaune de potasse, qui donne à la pâte une coloration rose ou rouge, suivant la quantité de sulfate employé. Cette coloration est due à un précipité de cyano-ferrure de cuivre.

L'acide, à forte dose, joue le rôle de sulfate de cuivre; en calculant le pain qui en renferme, on trouve de l'alumine en forte proportion dans les cendres.

Le carbonate de magnésie et le bi-carbonate de soude ont été employés, en Angleterre, pour faire gonfler le pain, par l'acide carbonique qu'ils dégagent pendant la cuisson; la soude et la magnésie se retrouvent dans le centre du pain qui renferme ces sels.

Le sulfate de zinc a été employé dans le même but que le sulfate de cuivre; mais ses résultats ont été loin de répondre à ceux donnés par ce dernier, aussi ne l'emploie-t-on plus.

Il y a d'autres substances, telles que la craie, la terre de pipe et le plâtre, ont été employé à pour falsifier le pain, en augmentant son poids et peut-être sa blancheur; mais ces matières ne peuvent augmenter sensiblement le rendement de la farine en pain que quand on les emploie en grande quantité, on reconnaît toujours facilement cette fraude en incinérant un certain poids de pain et en pesant les cendres. KNAB.

PAINS A CAQUETER (*ingl. wafers, all. oblaten*). La pâte des pains à caqueter ordinaires se fait avec de la belle farine délayée avec de l'eau pure et froide pour former une bouillie claire que l'on verse dans de petites moules métalliques, légèrement chauffées, semblables à des gâteaux, et que l'on a graissés avec un peu d'huile ou de beurre pour prévenir l'adhérence de la pâte; la feuille de pâte retirée du moule est ensuite coupée à l'emporte-pièce. On colore la pâte en rouge par le carmin ou, le plus souvent, par une décoction aqueuse de bois de Brésil; en bleu, par une dissolution aqueuse de sulfate d'indigo; en jaune, par du safran; en noir, par un mélange de sulfate de fer et de noix de galle; en vert, violet, etc., par un mélange des couleurs précédentes.

On obtient les pains à caqueter transparents en dissolvant de la belle gélatine, de la gomme par exemple, dans une quantité d'eau suffisante pour que le liquide solidifie par le refroidissement; on coule cette dissolution chaude sur une glace chauffée au moyen de vapeur d'eau, légèrement enduite d'huile ou de beurre, et enfermée dans un cadre d'une hauteur déterminée par l'épaisseur de la feuille que l'on veut obtenir; on presse ensuite sur le cadre une glace semblable qui fait sortir l'exces de matière, on laisse refroidir et on découpe à l'emporte-pièce la feuille obtenue.

PALAN. Sorte de moufle. Voyez POULIE.

PALIER. Non donné à l'ensemble d'un coussinet et de son support.

PALLADIUM. Métal découvert par Wollaston, en 1803, dans les minerais de platine, il est d'un blanc presque aussi beau que celui de l'argent, très malléable, infusible à la température de nos fourneaux; sa densité = 11,5. Il se volatilise à l'air, même au blanc. L'acide sulfurique et l'eau régale le dissolvent. On le sépare des autres métaux qui l'accompagnent en le faisant bouillir dans l'eau régale, et ajoutant un excès de mercure qui le précipite seul à l'état de cyanure insoluble que l'on lave et que l'on décompose par la chaleur.

On a trouvé depuis quelques années ce métal dans un grand nombre de minerais d'or et d'argent du Mexique. Sa rareté et, par suite, son prix élevé tendent à restreindre l'usage et à restreindre la production; il possède de résister aux émanations sulfureuses, sa blancheur, son beau poli l'ont fait employer avec succès à la fabrication d'instruments d'astronomie

PANTOGRAPHIE.

et de mathématiques, qui exigent une graduation exacte et délicate. Les dentistes font quelquefois usage d'un alliage d'environ 95 parties de palladium et de 5 parties d'argent. (Voyez PLATINE, Complément.)

PANORAMA. On donne ce nom à une perspective tracée sur une surface cylindrique verticale, à base circulaire, le point de vue étant pris sur l'axe même de cette surface, disposition qui procure un champ de vue bien plus étendu que les tableaux plans ordinaires.

PANTOGRAPHIE. Le pantographe est un instrument qui permet d'obtenir une courbe semblable à une autre courbe, c'est-à-dire une deuxième courbe dans un rapport tel avec une première courbe que tous les rayons vecteurs qui leur sont menés d'un même centre soient dans un rapport constant, et les éléments de ces courbes semblables et semblablement placés.

L'instrument dont on se sert dans ce cas, et avec lequel les conditions établies ci-dessus sont satisfaites, est le pantographe (fig. 1) déjà étudié à MÉCANIQUE GÉOMÉTRIQUE.

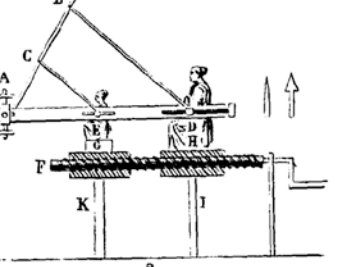


Nous avons supposé, dans cette étude, que les courbes tracées sur un plan, mais on peut même obtenir les courbes successives d'une surface, obtenir une surface semblable à une surface donnée. C'est ce qu'a réalisé M. Colas dans la machine avec laquelle il réduit les statues.

La fig. 2 en représente un croquis. Soit AD une barre en bois, dans laquelle sont pratiquées des rainures longitudinales dans lesquelles peuvent glisser dans l'une une touche, dans l'autre un outil. L'extrémité A de cette barre est terminée par un joint universel, qui lui permet de prendre toute direction. De cette extrémité part une bielle articulée BC, qui en porte deux autres articulaires également, attachées l'une à la touche et l'autre au burin, et de longueur telle que l'on ait AC : AB :: CE : BD, que les triangles ACE, ABE soient toujours semblables.

Il en résulte que si l'on fait glisser le coulisseau de la touche sur la barre d'une petite quantité (ce que l'on fait à l'aide d'un vis pour obtenir de petits mouvements), le coulisseau du burin glisse aussi et dans le même sens; et la touche et le burin traceront une succession de courbes toujours semblables et semblablement placées.

Il sera facile d'après cela d'obtenir la réduction d'une



surface quelconque. En effet, plaçons devant la touche D un modèle H, supporté par un plateau garni d'une roue dentée; et devant l'outil E une masse molle placée

sur un plateau garni d'une roue dentée égale à la première; ces roues dentées étant conduites par un même vilebrequin qui leur fait faire en même temps des rotations égales autour de leur axe, il est clair que si l'outil et la touche étant placés de manière à correspondre à deux circonférences dont les diamètres sont dans les rapports AC à AB, dans un tour complet des plateaux il sera possible, à l'aide de ce système, de tracer sur les deux surfaces une infinité de courbes semblables, dans les plans méridiens du modèle et de la réduction; et en répétant l'opération dans une infinité de plans, en faisant tourner les plateaux à l'aide de la vis, d'obtenir la réduction de la surface moûlée.

La réduction est non-seulement exacte théoriquement, mais encore comme cette réduction résulte de celle des lignes de grande courbure tracées par l'outil, M. Colins obtient les plus beaux résultats, parce que ce sont ces lignes qui représentent le mieux la surface, et que c'est leur perfection qui donne surtout à une statue sa valeur artistique.

PAPIER. Les premières années de ce siècle ont vu faire un grand pas à la fabrication des papiers; bien que, en France, le mode nouveau n'y demura presque inconnu ou mal compris. Ce ne fut que lors de la paix générale, que nous songeâmes à reprendre des Anglais l'idée qu'ils commençaient à renouer fécond. Cependant il restait beaucoup à faire pour assurer une fabrication régulière; les organes mécaniques n'avaient encore à désirer dans l'exécution, le choix et la distribution de ces pièces. Ils furent étudiez, et donnèrent lieu à un grand nombre de perfectionnements. Le même temps il fut de même des manipulations des matières premières; l'apparition du blanchiment au chlorure ajouta au travail. Mais enfin, faisant de côté les procédés hasardés et les superflus, on a été conduit à adopter une méthode générale, qui se complète et se simplifie chaque jour. C'est donc de ce point de vue que nous devons examiner la série d'opérations qui constituent la fabrication actuelle du papier de machine ou papier sans fin. Nous consacrerons ensuite quelques mots à la fabrication dite à la main ou à la forme, et nous terminerons en indiquant quelques-uns des procédés ou machines que l'on considère, jusqu'à présent, plutôt comme annexes et non indispensables, que comme faisant partie intégrante d'une fabrication complète.

Une raison d'être nouvelle a fait à l'apporter dans la majeure partie des papeteries le travail mécanique continu; celui des préparations est, pour la plupart, suspendu pendant la nuit.

Quels que soient les traitements, la matière première brute est transformée en pâte et celle-ci en papier; et, sous chacune de ces trois formes, cette matière sera, de la part d'agents chimiques et mécaniques spéciaux, des propriétés particulières, qui donneront à chaque produit un caractère bien distinct.

Depuis longtemps, un grand nombre d'essais ont été faits pour substituer aux vieux linges des matières ligneuses d'un prix d'achat moins élevé et dont la source fut plus abondante; jusqu'à présent, les tentatives dirigées vers ce but n'ont pu encore l'atteindre complètement; les manipulations sont restées dispendieuses, et l'infirmité des produits a dû en faire restreindre l'emploi. Tout porte à espérer, néanmoins, le succès prochain de ces efforts, et, sans exclure totalement l'emploi des chiffons, cette nouvelle source procurerait l'avantage d'en faire diminuer le haut prix, et de nous garantir, de ce côté, contre l'approche d'une disette imminente.

La matière ouvrable qui remplit le mieux les conditions de bonté et de beauté qu'exige le papier, est celle qui peut se diviser en filaments d'une ténuité extrême, d'une grande longueur, ou égard à leur section transversale très petite; lesquels, proportionnellement à cette

section, résistent le mieux aux efforts de traction, et sont doués d'une flexibilité parfaite. Ainsi, on conçoit que pour une épaisseur donnée, aussi faible que celle du papier, plus les filaments seront fins et courbés, plus il y aura de points de contact, soit d'attache ou de frottement; l'étoffe n'en sera que plus serrée et la surface plus unie.

D'après ce que nous avons dit plus haut, nous devons reconnaître qu'il existe en abondance des matières filamenteuses renfermant dans leurs tissus organiques les éléments propres à la fabrication du papier, mais tellement associés entre eux, que l'obstacle à leur emploi est uniquement dans la difficulté de les isoler sans attaquer leur organisation. Or, on se rendra facilement compte de la préférence que l'on continue à accorder à la matière ligneuse des vieux linges, si l'on considère par combien de traitement elle a dû passer, à partir de son extraction du végétal, et que la papeterie tirant ainsi un véritable produit s'évite le travail des préparations antérieures.

Du chiffon. Les chiffons bruts arrivent en fabrique grossièrement triés; ce premier classement fait par le marchand ne peut conserver un caractère de régularité, et à plus forte raison doit-il en être de même des provenances de localités différentes. On reconnaît ceux de bonne nature aux caractères généraux suivants: ils sont en grandes pièces, peu usés, propres, parfaitement secs, et cependant, pesants et souples sans mollesse, consistent principalement en toiles de lin et de chanvre, peu ou point de coton, ni laine, ni soie. Quant aux chiffons de grosses toiles grossières non blanchies, aux cordes, aux cotons colorés, etc., on recherche dans les uns, les moins chargés de chevrottes; dans les autres, des teintes claires et fraîches. A cet égard, comme dans toutes les acquisitions de matières premières qui ne peuvent pas être tirées, toutes les données de ce genre sont insuffisantes sans l'expérience pratique.

La classification à adopter en fabrique est subordonnée à la qualité des chiffons employés, aux ressources locales et aux sortes de papiers à fabriquer; d'après leur nature, la division se ferait par lin, chanvre, coton, laine, soie, etc.; puis, d'après leur état, en plus ou moins neufs ou usés, en blancs ou colorés, conditionnés dont le nombre est arbitraire, comme on le voit, mais produisant une certaine série d'espèces bien distinctes.

Pour arriver à ce résultat, il faut préalablement avoir recours au *défilage* ou *dérompage*, opération qui consiste à découdre et couper les chiffons pour séparer ceux qui n'ont point d'analogie entre eux; il est à propos de mettre de côté les ourlets et coutures, comme parties moins usées et plus boutonnières, surtout de détacher les boutons, agrafes, etc., et de faire tomber la poussière qui séjourne dans les poils et les coutures.

Tout en s'occupant du triage, on régularise, autant que possible, la dimension des chiffons en recoupant ceux qui excèdent une certaine grandeur; dans quelques fabriques ce travail est réservé à une machine; ils doivent avoir environ 5 centimètres sur 10; trop grands, ils engorgent les cylindres bruyeurs et retardent le travail; trop petits, ils se nettoient moins bien et font plus de déchet. Le coupage manuel et le choix s'opèrent à l'aide de l'installation suivante: sur une longueur proportionnée à la localité, sont disposés en ligne des bancs ou établis dont la tablette est en partie à claire-voie, divisée par de fortes traverses, et garnie d'une grille en fils métalliques ou en osier, distancés d'un centimètre. Si l'on doit travailler debout, la hauteur de ces établis est de 65 centimètres. Une lame de faux est passée dans une mortaise faite à une traverse et maintenu solidement par un coin de bois; le dos de la lame est tournée et incliné vers l'ouvrier; celle-ci prenant un chiffon entre le pouce et l'index tour.és en dedans, elle le saisit ainsi des deux mains et l'appuyant sur le **tr**

1.8. LABOULAYE, Charles, article « Sculpture mécanique », *Dictionnaire des arts et manufactures, de l'agriculture, des mines, etc.*, Paris, Librairie du Dictionnaire des arts et manufactures, 3e édition, 1870-1873.

SCIERIE MECANIQUE.

admettant une vitesse de 120 coups par minute, la surface de bois de chêne sciés par heure serait de :

$$0,002 \times 120 \times 0,50 \times 60 = 7^m,20,$$

celle du bois blanc de :

$$0,005 \times 120 \times 0,50 \times 60 = 18^m,00.$$

Cette scierie exigerait une force de trois chevaux vapeur environ.

La scierie représentée par les figures 2253 et 2254, marchant à 140 tours par minute, et débitant un mètre de bois blanc de 0^m,30 d'épaisseur, avançant de 0^m,005 par coup, a scié par heure une surface de :

$$0,005 \times 140 \times 0,30 \times 60 = 12^m,60.$$

Elle exigeait une force de 4 1/2 à 2 chevaux.

En général on peut admettre que chaque cheval-vapeur débite par heure une surface de 3 mètr. car. de bois tendre, et de 2^m,00 à 2^m,25 de bois de chêne. Mais il faut remarquer que le temps perdu pour la mise en place des bois, les réparations de la machine, etc., s'ajoute à peu près au tiers du temps total du travail ; de sorte que la surface sciée par journée de travail de 42 heures n'est égale qu'à huit fois la surface sciée par heure effective, comme nous venons de le faire, en multipliant l'épaisseur de la pièce par l'avance à chaque coup de scie et par le nombre de ces coups.

M. Navier donne pour la force nécessaire au sciage d'un mètre carré de bois un nombre de beaucoup inférieur à celui que l'on déduirait des résultats que nous venons d'indiquer, parce qu'il ne tient pas compte des frottements très considérables que présentent inévitablement les scieries mécaniques, mais en pratique on s'en plutôt se tenir au-dessus qu'au-dessous des indications que nous avons données.

Les scieries à plateau marchent avec une vitesse beaucoup plus grande que celle des scieries à bois ordinairement elles donnent 250 à 300 coups par minute, mais l'année ne doit guère dépasser un demi-millimètre par coup de scie. Les scieries de cette espèce qui marchent à Paris, produisent environ 36 mètr. car. de feuiltes par jour. On paye 28 fr. à 30 fr. pour la sciage de 100 kil. de feuiltes de 2 millimètres 1/2 d'épaisseur.

La vitesse des scies circulaires est assez variable, et on ignore jusqu'à présent celle qui est la plus convenable. Leur vitesse à la circonférence est ordinairement de 5 à 10^m par seconde, ce qui répond, avec les dimensions ordinaires ou général de 300 à 500 tours par minute. Les scies absorbent moins de force que les scies à mouvement alternatif. On admet en moyenne que chaque cheval-vapeur peut scier 5 mètr. car. de bois blanc par heure et environ 4 mètr. car. de bois dur.

Le tre qui met en mouvement les scies à mouvement alternatif doit être muni de volants pour régulariser le mouvement. On leur donne en général 4^m,00 à 4^m,30 de diamètre. Leur poids P, d'après M. Morin, est donné par la formule

$$P = \frac{30000^3}{V^2}$$

et d'après presque tous les constructeurs par la relation

$$P = \frac{25000^3}{V^2}$$

en désignant par V la vitesse par 1^{re} à la circonférence du volant. Ainsi pour un volant de 4^m,10 de diamètre moyen, devant faire 120 tours par minute, on aurait

$$V = \frac{120 \times 3,1415 \times 4,10}{60} = 6^m,9$$

et par suite

$$P = \frac{30000^3}{(6,9)^2} = 630^3$$

suivant M. Morin, et

SCULPTURE.

$$P = \frac{25000}{(8,9)^2} = 525^3$$

si on adopte, comme cela nous paraît convenable, la marche suivie dans toutes les nouvelles machines.

Le poids du châssis de la scie n'est pas indifférent ; il doit se rapprocher, autant que possible, de la moitié de l'effort moyen exercé sur lui. H. MANGON.

SCULPTURE PAR PROCÉDÉS MÉCANIQUES. En traitant tel de la sculpture au point de vue purement industriel, nous ne pouvons songer à parler de l'art du sculpteur proprement dit. Notre but est seulement d'indiquer les moyens économiques de multiplier, réduire l'œuvre de l'artiste, résultat nécessaire de la sculpture industrielle comme de tous les arts d'imitation.

Les procédés usités jusqu'à ce jour peuvent être groupés ainsi qu'il suit :

1^o Le moulage des objets dans des formes creuses en terre cuite ou en plâtre, soufre, sable, bois, gélatine, fonte métallique, verre, bitume, ciment, pierre factice, etc.

2^o Le tour à portrait, amélioré par M. Hulot, et reposant sur des principes établis pour la première fois par M. de la Condamine, qui a publié le premier, en 1733, la description et l'usage d'une machine pour copier sur le tour un portrait ou une médaille en relief. (Voir *l'histoire de l'Académie*, année 1734, pages 216, 295 ; *l'Art du tourneur*, par Plumier, édition de 1759, chapitre XII.)

3^o La machine de M. Colns, fondée sur le principe du tour à portrait. (Brevet de quinze ans, pris le 22 mars 1837.)

4^o La compression des bois à froid, à l'aide de matrices, poinçons et emporte-pièces en acier, gravés en relief, suivant le contour du dessin qu'on veut reproduire.

5^o Les procédés de M. Ardisson par le refoulement du bois debout. (Brevet de dix ans, pris le 30 septembre 1839.)

6^o L'ESTAMPAGE. (Voyez ce mot.)

7^o La machine de M. Sauvage, propre à réimprimer ou augmenter la dimension des statues et tous autres objets de sculpture en quelque matière que ce soit. (Brevet de quinze ans pris le 3 mai 1836.)

8^o Celle de M. Dutel, ayant le même objet. (Brevet de quinze ans pris le 9 novembre 1836.)

9^o Celle de M. Grimé, pour reproduire ou réduire toutes les formes de bois de fusil, et celles des rondelles ou des bas-reliefs artistiques. (Brevet de quinze ans, pris le 31 juillet 1838.)

10^o Les nouveaux moyens d'exécution de la sculpture et de la gravure dans des matières dures, telles que porphyre, granit, marbre, pierre, etc., par M. Moreau. (Brevet de cinq ans, délivré le 24 novembre 1838.)

11^o Ceux de M. Graenacher pour la combustion à l'aide des moules en fonte. (Brevet de dix ans, pris le 27 décembre 1838.)

12^o LA GALVANOPLASTIE. (Voyez ce mot.)

13^o Enfin les machines de MM. Lebas, Gervillat, Combettes, Jordan, etc., qui ont pris chacun des brevets d'invention non expirés.

Nous devons ajouter à cette nomenclature les procédés antérieurs et peu ou point connus de deux ingénieurs distingués qui n'ont pas pris de brevet d'invention, de M. Amédée Durand et de Philippe de Girard.

Avant de donner quelques détails sur les procédés mécaniques que nous venons d'énumérer, nous décrirons une curieuse méthode abrégée d'exécution pour la sculpture statuaire, employée en 1822 par M. Amédée Durand.

Le résultat obtenu par cette manière d'opérer fut une statue de 2^m,50 de hauteur. Cette figure de femme, entièrement drapée, fut exécutée en quatre-vingt-sept

jours par l'emploi d'un seul praticien sculpteur et d'un aide. Elle fait partie du mausolée du duc d'Enghien, existant aujourd'hui dans la chapelle du château de Vincennes.

Voici la succession des procédés qui ont été employés :

Le temps était rigoureusement déterminé, soit pour l'exécution du modèle, soit pour le travail du marbre, et il fut nécessaire que ces deux opérations, essentiellement successives, se fissent en quelque sorte des concessions mutuelles, et devinrent simultanées dans une certaine proportion.

Ainsi la disposition générale du modèle étant arrêtée, il a fallu commencer à éponner le marbre, sans toutefois prendre des points comme on le fait par le procédé ordinaire, où l'on reporte du modèle sur le marbre à l'aide d'un compas et par les intersections des distances du point à déterminer aux points déjà arrêtés ; et voici comment se fit cette première ébauche, sous la condition de rigueur d'éviter tout enlèvement de matière, qui plus tard eût pu faire défaut. Le modèle, étant debout, fut placé de manière à ce qu'une forte lampe projetât sur un panneau en feuillet de bois mince sa silhouette, ou au moins une projection un peu amplifiée de la figure, soit vue de face, soit vue de profil, suivant la convenance. L'image formée par cette projection étant découpée, donna une silhouette de la figure. Cette silhouette, ou ce calque de l'un des deux aspects principaux de la figure, fut posé horizontalement sur le marbre, couché lui-même sur le sol. Le travail à faire, d'après ce premier calque, consiste à couper à grands coups tout le marbre qui se trouvait excéder de cette projection, que dessinait exactement l'emploi d'un fil à plomb.

Cette opération pour l'un des aspects de la figure, celui de face, par exemple, étant terminée, on procéda de la même manière pour avoir celui du profil, c'est-à-dire que le modèle était présenté dans ce sens à la lumière de la lampe, et que la projection résultant de cette opération était à son tour appliquée sur le marbre, qui lui aussi avait fait un quart de révolution sur lui-même. Par cette manière d'ébaucher, plusieurs personnes peuvent facilement trouver place pour travailler simultanément, et le travail est d'autant plus prompt qu'on n'a pas besoin d'échafaudage.

Cette première ébauche faite, on procéda à la mise au point de la statue. Cette seconde opération la laissant dans la même situation, c'est-à-dire couchée, et conser-vaux opérations subséquentes les mêmes facilités qui avaient accompagnés la première. La mise au point telle qu'elle est pratiquée est soumise à des pertes de temps considérables. Ainsi, pour peu qu'on admette que pour arriver à l'enfoncement exact qu'on doit obtenir sur la pièce ébauchée, on mesure trois fois cet enfoncement, il résulte que, comme on emploie deux compas et un fil à plomb, il y a au moins neuf mesures à prendre, dont la dernière, celle par le fil à plomb, entraîne la perte de temps nécessaire pour faire former ce dernier et l'amener à l'état de repos.

À ce sujet, il faut faire remarquer que, par les moyens ordinaires, on procède de proche en proche, ramenant de petits travaux dans le cours du travail pour déterminer les points arrêtés, et que, une fois une erreur commise, elle peut affecter toutes les opérations pour lesquelles elle a servi de base.

Le moyen employé par M. Amedée Durand consiste à poser trois points, deux à la base du modèle, alors terminés, de la statue, et un sur son sommet. Une barre en bois de sapin, portant à l'une de ses extrémités une pointe en acier, qui entrerait dans le dernier point dont il vient d'être parlé, se terminait par une traverse également en bois et formant T. Chaque extrémité de cette traverse portait une pointe qui entrerait dans chacun des deux autres points déjà cités. On voit de suite que ce T,

qui reliait les points extrêmes de la statue, formait de ces points la base qui devait servir à prendre tous les autres sur le modèle et à les transporter sur le marbre à travailler.

Au moyen de ce même T, les trois points fondamentaux furent transportés sur ce marbre. Il n'y avait donc plus qu'à prendre et transporter de même cette multitude de points intermédiaires, dont chacun, ainsi qu'il a été dit plus haut, donne moyennement lieu à neuf opérations, tant à l'aide du compas qu'au moyen du fil à plomb. Pour obtenir ces points, il a suffi de garnir la longue barre de sapin (elle avait 2^m, 70) de tiges se terminant en pointes et mobiles dans tous les sens.

La pointe de chacune de ces tiges était mise en contact avec un des pointifs déterminés sur le modèle. Les différentes articulations qui en avaient procuré la mobilité étaient fixées par les procédés connus, comme dans la graphomètre, mais une seule, qui ne permettait de manœuvrer que dans un plan, comme la charnière, restait libre, et n'était limitée dans son mouvement que par un butoir, qui la maintenait en rapport avec le point mesuré. Ces armatures de pointes mobiles étaient au nombre de dix, et pouvaient changer de place sur toute la longueur de la grande barre de bois. Avant d'être transportées sur le marbre à travailler, elles avaient été relevées en arrière, et leur abaissement jusqu'au butoir résultait de l'enlèvement du marbre par les outils ordinaires, et déterminait la place ou l'enfoncement du point cherché.

On voit dès lors se substituer à l'emploi des deux compas et du fil à plomb, celui d'une simple pointe à charnière, dont le mouvement est si simple, si sûr et si prompt, que de ce changement résulte une économie considérable de temps.

Tout ce qui vient d'être dit se rapporte exclusivement à la mise aux points qui, ainsi qu'il a été dit, s'exécute la statue étant couchée. On conçoit que, quand il s'agit de draperies à grands plis comme dans le fait rapporté, on peut en pousser l'achèvement très loin, sans recourir à la statue et sans recourir aux échafaudages, qui sont gênants et causent des pertes de temps si considérables.

Tour à portrait. Voyez TOUR.

Quant aux procédés de sculpture par la mécanique, inventés par MM. Dutel, Colas et Grimpe, nous ne pouvons rien dire de mieux ou de plus exact, que ce qui en a été publié dans les rapports du jury des expositions, en 1839 et 1844.

Profil de M. Colas, en 1839. « La grande difficulté n'étant pas de copier, en le réduisant, un bas-relief quelconque et d'en obtenir la copie en telle matière que ce soit, le tour à portrait donnait ce résultat. Elle consistait à copier, dans une dimension différente, la sculpture de ronde-bosse. M. Colas a obtenu ce résultat en le transformant en bas-relief; pour cela, il a divisé son modèle par portions de forme, telles que chacune peut sortir d'un moule d'une seule pièce. Les parties exécutées isolément ont ensuite été réunies et ont composé la statue réduite, qui a été admise à l'exposition.

« Pour arriver là, M. Colas a dû modifier le tour à portrait dans sa pièce qu'on nomme barre, et il l'a fait en mécanicien habile. Le mouvement horizontal alternatif trop rapide de cette barre, eu égard à sa masse, en a été enlevé, et a été transporté à des organes nécessaires d'une construction légère. De cette modification ont dépendu le succès des travaux de M. Colas, et la possibilité qu'il possède aujourd'hui, en les changeant de dimensions, de copier tous les morceaux de sculpture. Indépendamment de ces travaux, M. Colas en suit d'autres qui ont pour résultat de copier, sans les diviser, les statues ou bustes de ronde-bosse et d'en obtenir la copie en telle matière que ce soit. » (Voyez tom. III, page 193, des *Rapports du Jury en 1839*.)

SCULPTURE

En 1844. « Ainsi le fait aujourd'hui, il copie, il rôde en marbre, en pierre, en ivoire, en plâtre, en bronze et en bois les statues, les groupes, les bustes, les bas-reliefs, les rondes-bosses, les ornements, enfin tous les motifs qui lui sont demandés, et le tout avec une fidélité scrupuleuse et l'exactitude la plus sévère. » (Voyez tom. III, p. 328, des *Rapports du Jury en 1844.*)

Réduction des figures de ronde-bosse, par M. Sauvage. M. Séguier a présenté à l'Académie des sciences, séance du 6 août 1840, au nom de l'auteur, plusieurs copies de propositions différentes d'une même figure de ronde-bosse, exécutées au moyen d'un appareil qui n'est qu'une modification du pantographe appliqué à la sculpture, mais qui se distingue de ceux qu'on a employés précédemment, dans le même but, par une grande simplicité, ce qui permet de se le procurer à peu de frais. La substance sur laquelle on opère est un bloc de savon ou de cire qui se taille très aisément, et sur lequel on fait ensuite un moule qui peut donner un nombre illimité d'épreuves en plâtre ou en métal. La matière plastique, à l'état où l'emploient les statuaires, peut aussi servir pour une réduction.

« *Procédé de M. Dutel*, en 1839. La sculpture qu'a exposée M. Dutel, sortant des appareils, est à l'état d'ébauche, mais d'une précision suffisante quant aux masses. Ce genre de sculpture, obtenue plus particulièrement sur marbre, est produit par une fraise animée d'une grande vitesse.

« Cet instrument est soumis, dans sa translation, à un système de parallélogramme mobile, mis en rapport, à main d'homme, avec le modèle par une touche mousse, comme dans le tour à portrait. Le modèle et la copie obéissent simultanément à un mouvement de rotation lent, qui vient présenter successivement à l'appareil tous les points de leurs surfaces. »

(En 1844.) « Successeur de M. Dutel, M. Alexandre Contzen a fait plusieurs perfectionnements importants à ses appareils, qui sont mis en mouvement par une machine à vapeur de la force de 6 chevaux.

« L'exactitude, la précision de ses appareils, sont tellement remarquables. C'est le modèle lui-même qui, par ses formes et son développement, imprime à l'outil qui travaille le mouvement d'action sur l'objet à exécuter, en conservant cependant la faculté et la facilité de soutenir et changer de forme selon le désir de création du statuaire, et d'avancer plus ou moins, en raison du plus ou moins de temps que l'artiste veut passer à ce même travail pour le terminer. »

Le journal *l'Illustration* a publié dans le numéro du 18 mai 1845, page 480, le dessin en perspective de cette machine. Ce dessin donne bien une idée générale de la composition des organes qui la constituent, mais il laisse à deviner les transmissions de mouvements et la manière de faire marcher les outils propres à opérer la sculpture.

« *Procédé de M. Grimpé*. En 1839, la société Gosse de Billy a soumis à l'appréciation du jury des sculptures en relief et en creux, rectilignes et curvilignes, des objets à formes simples ou sculptés, des tons, des mortaises, des queues d'aronde, des languettes, rainures, feuillures, des poulies de marine, d'arçon, saboterie et charonnage, tous confectionnés mécaniquement par les procédés inventés par M. Émile Grimpé, avec une rapidité extraordinaire, ajoute M. Blanqui, rapporteur, et une économie qui varie, selon les difficultés du travail, de 20 à 850 p. 100. Les expériences les plus authentiques sont faites à cet égard. » (Voir tom. III, p. 178, des *Rapports du Jury en 1839.*)

Le fait d'une économie de 20 p. 100 est exact sans doute, quant à l'emploi du procédé de sculpture mécanique, inventé par M. Grimpé, pour faire des moulures en relief et en creux, des incrustations de formes régulières et irrégulières; quant à l'économie de 850 p. 400,

SCULPTURE

c'est sans doute 85 p. 400 qu'on a voulu dire; elle nous paraît douteuse. Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer que la société Gosse de Billy n'a fabriqué qu'un petit nombre d'objets qui ont été vendus à l'encan après la dissolution de la société en 1840. Depuis cette époque les machines elles-mêmes ont été démontées et abandonnées sans emploi par une cause que nous ignorons.

Feu Philippe de Girard, l'illustre et immortel auteur du principe sur lequel repose la filature mécanique du lin (voyez LIN), a inventé et construit aussi en Pologne, à l'époque de la révolution de 1830, une machine propre à fabriquer les bois de fusil; les encastrements des pièces étaient achevés ensuite à la main.

Plus tard, cependant, M. de Girard a construit une seconde machine qui creusait tous ces encastrements dans huit bois de fusil à la fois, et il envoya, en 1832, à la Société d'encouragement deux bois de fusil fabriqués ainsi, qui y sont encore déposés.

La simple inspection de ces bois démontre rigoureusement qu'ils ont été travaillés mécaniquement.

Il est juste de dire que ces bois de fusil ont été déposés à la Société d'encouragement avant que M. Grimpé n'annonçât la solution du même problème, et qu'il doit avoir eu connaissance du résultat des travaux de M. Philippe de Girard.

Philippe de Girard fixa lui-même le prix de ses machines à la somme de 28.000 florins de Pologne (environ 23.000 francs), que le gouvernement russe lui accorda avec 25.000 francs de gratification en sus, et une pension viagère de 6.000 francs réversible, pour moitié, sur la tête de son frère. Ces machines fonctionnent, depuis cette époque, dans la fabrique impériale de Tula.

M. de Girard nous apprend lui-même, dans un mémoire imprimé en 1841, qu'il écrivit à M. le ministre de la guerre, le 2 mai 1836, pour offrir au gouvernement français de lui vendre des machines semblables.

La réponse de M. le ministre fut que M. Grimpé s'était engagé à faire des machines propres à fabriquer les bois de fusil moyennant la somme de 300.000 francs votée par les chambres, et que l'on supposait qu'il réaliserait ses promesses; mais, depuis, M. Grimpé a renoncé à ce marché.

Philippe de Girard renouvela alors l'offre de livrer ses machines à moitié du prix de celles de M. Grimpé. Le ministre de la guerre lui écrivit « que la fabrication mécanique des bois de fusil était impraticable, parce qu'il était impossible que les garnitures du fusil, faites à la main, pussent s'adapter à des encastrements faits à la mécanique. »

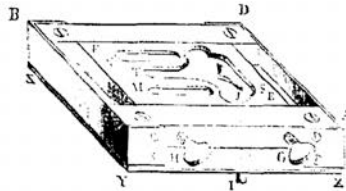
Philippe de Girard répondit « que si on lui donnait cent mille garnitures de divers calibres, il se chargerait de faire cent mille bois auxquels elles s'adapteraient; que c'était tout ce qu'on pouvait lui demander. »

On promit alors de nommer une commission, mais Philippe de Girard est mort en 1815 sans avoir rien conclu. Du reste, tous les plans de ces machines sont restés entre les mains de l'un de ses parents.

« Nous avons publié ces faits pour répondre à ce reproche qu'on a adressé souvent à M. de Girard « qu'il avait abandonné la France, tandis que c'est le gouvernement français seul qui a méconnu et récompensé ses importantes inventions. Honneur du moins à la Pologne, au gouvernement russe qui a accueilli et récompensé si dignement et si généralement Philippe de Girard, homme si remarquable, à la fois peintre, sculpteur, et inventeur de la lampe hydrostatique, de la filature mécanique du lin, d'une machine à fabriquer les bois de fusil, etc. »

« *Procédé inventé par M. Amédée Durand*, en 1836, pour sculpter ou graver en creux sur le bois et autres matières, en suivant des formes et des profondeurs déterminées, mais planes. La fig. 2360 représente la dispo-

sition du travail, dans cet ingénieux procédé, qui nous a été généralement communiqué par l'inventeur. ABCD enlise ou chariot en bois ou mieux en fonte, dans lequel on dispose la pièce de bois plane EF que l'on veut sculpter en creux. On serre cette pièce de bois à l'aide de deux vis en fer G, H. Le dessous de ce chariot est garni d'une plaque de tôle XYZ découpée à jour, suivant le contour du dessin que l'on veut produire. On assujettit cette plaque avec des vis à tête fraisee. L'outil en fer, fixé perpendiculairement et très solidement sur une table parfaitement dressée; elle entre dans la découpe de la tôle XY correspondant au point J.



2260.

Tout l'appareil, ainsi disposé, est soumis à une machine à percer dont la *mèche* placée perpendiculairement au-dessus de la gouge L est animée d'une grande vitesse. Cette mèche perce d'abord le bois au point J, et ainsi de suite toutes les parties du bois comprises dans le contour irrégulier ST, en ayant soin de faire mouvoir insensiblement le chariot ABCD.

Comme on le voit, le contour exact de la découpe ST est déterminé par la gouge L qui est engagée dans la découpe de la plaque de tôle XY, et fait ainsi l'office de guide et de régulateur; mais, pour que la découpe du bois soit conforme au modèle en tôle, il faut nécessairement que le diamètre de la mèche soit égal à celui de la gouge L.

Ensuite, pour faire les contours M et N, on place successivement la gouge I dans les découpes correspondantes sur la plaque XY, et on soumet alors la pièce de bois EF à l'action de la mèche à percer, comme il est dit précédemment.

Pour faire des flûtes en relief, sur le pourtour des formes creuses S, M et N, M. Amédée Durand avait imaginé un autre moyen physico-chimique, fondé sur cette propriété commune à tous les bois, d'imbiber les liquides et d'augmenter de forme et de volume lorsqu'ils sont mouillés.

Voici comment il a opéré : Il a découpé une plaque de tôle semblable à la plaque XY, et il a disposé et brisé, sur les arêtes ou contours, des fils de fer acérés, d'une grosseur variable à volonté. Cette plaque ainsi préparée a été appliquée sur la pièce de bois EF, avant l'opération de découpage, de manière que les fils de fer soient en contact avec le bois et à la place où doit être la découpe, place ou reste que l'on a déterminé d'avance, en présentant la pièce sous la machine à percer et marquant trois points de repère. Cela fait, M. Durand a soumis la pièce de bois, ressortie de la plaque, à l'action d'une forte pression (presse à vis, laminoir ou presse hydraulique) de manière que les fils de fer, en s'enfonçant, produisent des contours en creux. Puis il a retiré la pièce, et à l'aide d'un rabot, il a réduit la surface du bois au niveau des parties comprimées; il a plongé ensuite cette pièce dans l'eau froide ou chaude, et les parties

du bois qui avaient été comprimées ont repris leur premier niveau, et sont venues former ainsi des flûtes en relief.

Enfin la pièce a été découpée par le procédé que nous avons décrit ci-dessus.

M. Amédée Durand a employé aussi, pour faire des reliefs sur le bois, un cylindre gravé suivant les contours ou reliefs qu'il voulait imprimer dans le bois. Ce cylindre était accolé avec un second cylindre en fer, enroulé de manière à former un véritable laminoir. Dans tous les cas, la pièce de bois était soumise à une pression graduée, afin de ne pas rompre les fibres; et, pour opérer le glissement ou passage de la pièce de bois entre les cylindres, M. Durand avait pratiqué sur le cylindre gravé, dans les parties qui devaient être découpées, des piqûres formant *rdpe*.

Procédé de sculpture en bois par la combustion à l'aide de moules, inventé par M. Gruncker. Dans ce procédé le bois à enlever est brûlé ou converti en charbon; cet effet est dû à l'application, à l'aide d'une forte pression, d'un moule en fonte de fer chauffé jusqu'au rouge; on aperçoit de suite que le moule ne transmet pas immédiatement sa forme au bois, mais le produit avec l'intervention d'une couche de charbon. Remarquons que cette couche ne doit jamais avoir plus de deux à trois millimètres d'épaisseur, ainsi qu'il va être expliqué, et que plus elle est mince, plus la sculpture a de netteté.

Pour que cette netteté soit obtenue, il faut que la couche carbonisée soit limitée de la manière la plus exacte possible, et qu'il n'y ait entre le moule et la forme produite que du charbon purifié, c'est-à-dire friable et pouvant se détacher facilement sous l'action d'une brosse. La forme perfract le moule de sa netteté, et le procédé de sa certitude, s'il se trouvait entre le charbon purifié et le bois inférieur une couche de bois à l'état de charbon roux, c'est-à-dire carbonisé à différents degrés et éclatant irrégulièrement à l'effet du broyage. Pour obtenir ce résultat indispensable de limiter l'action comburante du moule chauffé au rouge, on a la précaution d'immerger le bois à travailler, jusqu'à ce qu'il soit entièrement saturé d'eau; cette eau, sous l'action du moule, se convertit en vapeur et ne permet, dès lors, d'employer qu'une pression intermittente qui en évite l'écoulement. Si cette pression était continue, la vapeur pourrait se trouver assez comprimée dans certaines places pour que son expansion détachât quelques parcelles de bois et compromît la perfection du résultat.

L'action du moule sur le bois ne dure que 20 secondes environ; elle est simplement le résultat de l'emploi d'un levier quintuplant le poids de l'ouvrier, qui s'assied dessus et donne à son corps un mouvement vertical très répété; après 20 secondes, le bois est retiré de la presse et jeté dans l'eau pour, d'une part, arrêter la combustion du charbon, et, de l'autre, faciliter sa dispersion sous l'action d'une brosse. Par ces opérations, répétées autant de fois que l'exige la profondeur du moule, on obtient un relief qui reproduit avec facilité les détails du modèle primitif.

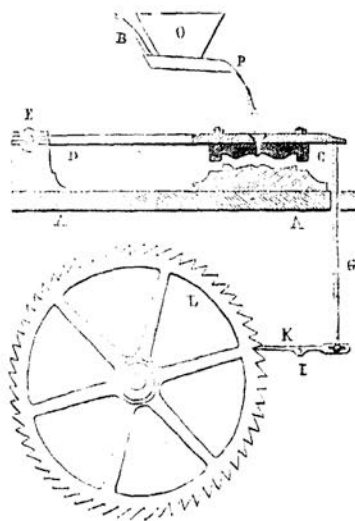
Une chose à faire remarquer, c'est que l'imbibition du bois par l'eau étant une des conditions du procédé, plus le bois est spongieux et plus facile est l'opération, et que, par conséquent, les bois les plus communs sont les plus propres à être convertis en objets sculptés. Cette transformation n'affecte pas seulement leur forme, elle a une influence profonde à leur dureté, qui s'en trouve très sensiblement augmentée. L'aspect des sculptures ainsi obtenues sur le bois de pommier ou de maronnier acquiert beaucoup de ressemblance avec celui du vieux noyer et est d'un effet très agréable. (Extrait du bulletin de la Société d'encouragement, 1840, page 283.)

SCULPTURE.

Procédé de sculpture sur marbre et autres matières dures, par M. Moreau. « Ce procédé, pour produire des figures ou objets sculptés, consiste 1^o dans l'emploi d'un moule ou matrice en métal qui porte la contre-partie de la figure ou de l'objet qu'on se propose de sculpter, et dans son application à la surface de la matière qu'il s'agit de travailler; 2^o dans des moyens pour opérer cette sculpture, qui consistent dans la répétition de chocs ou coups légers et rapides du moule sur la pierre pour en brayer et triturer le grain, et l'amener ainsi successivement à prendre la forme correspondante au moule qu'on frappe dessus.

« Supposons qu'il s'agisse de sculpter en bas-relief un masque ou médaillon au moyen de l'appareil. D'abord il faut se procurer le moule ou matrice en fonte de l'objet qu'on veut produire; c'est la fonte de fer à laquelle il convient pour ce cas de donner la préférence. Quand on est en possession du moule, il faut le monter sur un appareil mécanique convenable propre à élever et baisser ce moule, pour que celui-ci perceute par une succession de coups légers le bloc de marbre, de pierre, ou tout autre matière qui doit être travaillée.

« L'appareil mécanique, perfectionné par M. Am. Durand, est représenté en coupe, fig. 2261.



2261.

« Le bloc de marbre ou de pierre, qu'il s'agit de sculpter, est placé sur une table A A soutenue par des chevalets fixes et très solides. Le moule C, qui forme la contre-épreuve du médaillon qu'on veut produire, est fortement attaché au levier D composé d'un fort caïre en fer monté sur des pivots E, E. Ces pivots peuvent être ajustés, afin de régler la hauteur convenable du moule au-dessus du bloc. A l'extrémité opposée de ce caïre D, est une tringle adaptée au moyen d'un écrou. Cette tringle se trouve liée à un levier GI, tournant autour d'un pivot et mis en mouvement par son extrémité à l'aide d'une série de dents que porte une espèce

SCULPTURE.

de roue à rochet L, qui tourne par le secours d'une manivelle.

« On voit ainsi que, lorsqu'on imprime un mouvement de rotation à la roue à rochet L, les dents qu'elle porte entrent alors en action contre le bras de la bielle GI, et produisent un mouvement d'oscillation, qui se communique par la tringle G au caïre D qui porte le moule C. Ce moule opère donc ainsi, sur la surface du bloc A, une suite de chocs successifs, qui en triturent le grain dans toutes les parties où ce moule vient à frapper.

« Cette trituration est facilitée par l'introduction du sable, de l'émeri, de la poudre de diamant ou autre matière dure en poudre, qu'on introduit avec de l'eau entre les surfaces du moule et de la pierre pendant l'opération; ce à quoi on parvient en pratiquant plusieurs petits trous dans le moule, ainsi qu'on le voit en a, a, dans la figure 2261, dans les parties les plus convenables pour distribuer la substance pulvérolente le plus également possible.

« A cet effet, cette substance est introduite dans une tremie O, et glisse le long d'un plan incliné ou gouttière P, en même temps que l'eau est versée en très petite quantité par un tube flexible B, ou par tout autre moyen analogue.

« C'est de cette manière qu'on produit cette succession de chocs rapides et légers qui frappent la surface du bloc, et en enlèvent, par une action toute mécanique, les parties prééminentes pour le réduire à la forme qui est la contre-partie de ce moule.

« Vers la fin de l'opération, on emploie des matières pulvérolentes plus fines qu'au commencement, afin que l'objet puisse quitter le moule avec un haut degré de fini. Telle est la délicatesse de ce mode de sculpture, que l'on obtient ainsi les traits les plus fins, même avec les pierres qui s'égrènent le plus, et qui ne supporteraient pas l'action du ciseau ordinaire.

« L'appareil peut très bien opérer sur des surfaces verticales, telles que des frontons, des entablements, des corniches, et même entre des surfaces renversées, comme des soffites, des plafonds, des caissons de voûtes.

Procédé de sculpture en bois par compression, inventé par M. Ardisson. « L'idée fondamentale du procédé consiste dans la compression des bois de bout, mais cette action seule ne serait pas suffisante pour donner des produits assez économiques et assez résistants; on la fait précéder d'une ébauche superficielle faite à main d'homme, et dont les indications sont naturellement fournies par le moule même qui doit parfaire le travail.

« Par ce procédé se trouvent reproduits tout le fini et toute la délicatesse de travail que l'artiste a su donner à la matrice qui opère la compression.

« Le bois qu'on pourrait croire altéré dans ses fibres n'en conserve pas moins une résistance complètement suffisante pour cette destination, ainsi que cela résulte de l'examen de baguettes d'oves et autres ornements ne présentant entre eux que peu de liaison.

« L'humidité, dont on pouvait craindre des effets de déformation à l'égard de ces produits, ne leur fait éprouver aucune altération; et c'est ce qui résulte d'une expérience qui a consisté à maintenir trempées, pendant vingt-quatre heures, une portion d'une baguette d'ornement, sans que la partie ainsi éprouvée ait présenté de différence avec les autres.

« Indépendamment de divers objets d'ornement, M. Ardisson présente une tête de profil dont le relief est des plus élevés, et qui atteste toute l'étendue des applications qu'il peut donner à son procédé. » (Voir *Bulletin de la Société d'encouragement*, mars 1845, p. 90.)

ROUGET DE LISIÈRE.

SÉCHOIR (angl. hotflue, all. Trockenhäus). On

Annexe 2

2.1 Traité principal de la Réunion des fabricants de bronze

Des 2, 5, 7, 9, 12, 14, 16, 19, 21, 23, 26, 28 et 30 octobre, et 16 novembre 1818

Sources : Archives nationales, 106as/1 pour la version manuscrite ; 106as/2 pour la version imprimée, Procès-verbal de la troisième assemblée générale, et organisation définitive de MM. les fabricants de bronze, du 16 novembre 1818, Paris, imprimerie de Dondey-Dupré, [1818].

« Les soussignés, Fabricans [sic] de Bronzes à Paris, connaissant la gravité du préjudice que la contrefaçon, connue sous le nom de Pillage des modèles, fait éprouver à tant à la fabrication des Bronzes en général, qu'à ceux des Fabricans qui particulièrement en deviennent victimes, et informés des obstacles qui rendent difficile et dispendieuse la poursuite des auteurs et complices de ce délit ; désirant, d'une autre part, s'entraider dans les circonstances qui peuvent rendre nécessaire pour quelques uns d'entr'eux le bienfait d'un secours mutuel ; et enfin disposés à concourir à l'amélioration de leur état par le maintien d'une constante harmonie entre eux et tous ceux qui auront les mêmes vues ; ont résolu de se réunir pour faire réprimer les abus et les délits dont se rendent coupables les Pilleurs et leurs complices ; participer aux œuvres philanthropiques dont les relations d'une même profession semblent faire un devoir, et tenter de concilier les différends qui pourraient s'élever contre les Membres de la Réunion au sujet de la fabrication et du commerce des Bronzes : ils sont en conséquence convenus des dispositions réciproques et obligatoires ci-après exprimées :

Article premier

Les signataires des présentent forment librement une Réunion, dans laquelle pourront être admis ceux de leurs confrères qui souscriront et se conformeront aux articles suivants et aux conventions qui, par la suite, seront arrêtés dans les assemblées générales de tous les membres de la dite Réunion.

Au nombre des fabricans [sic] de Bronze sont compris ceux qui coopèrent à ce genre de fabrication, sous les dénominations de Fondeurs, Ciseleurs, Monteurs, Tourneurs et Doreurs sur métaux.

Art. 2^e

Les conditions exigées pour faire partie de la réunion, sont, 1^o l'obligation d'être pourvu de patente, et 2^o celle de payer une cotisation proportionnelle pour subvenir à ses charges et dépenses.

Art. 3^e

La Réunion aura sept Délégués qui formeront un Bureau chargé de la gestion ou direction de ses affaires.

Ces délégués seront nommés en Assemblée générale. Ils éliront un président et un Secrétaire, qui rempliront ces fonctions tant aux Séances du bureau que dans les Assemblées générales de la Réunion.

Ils seront renouvelés [sic] partiellement chaque année, et intégralement tous les deux ans : Pour le premier renouvellement, trois d'entr'eux, désignés par la voie [sic] du sort, seront remplacés ou réélus pour deux : les quatre autres sortiront l'année suivante et seront également remplacés ou réélus, aussi pour deux ans.

Par la suite, les Membres sortans [sic] ne pourront être réélus qu'après trois années d'intervalle.

Art. 4^e

Un Préposé qui sera nommé par les Délégués, répondra pour eux pendant les intervalles de leurs Assemblées, prendra note de ce qu'il importera de leur communiquer et en donnera de suite connaissance au Président.

Ce Préposé sera choisi de préférence parmi d'anciens Fabricans [sic] qui, par suite d'évènemens [sic] malheureux, auraient été privés de leur état : ses appointemens [sic] seront réglés par délibération des Délégués, soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Art. 5^e

Il sera loué, au nom de la Réunion, dans le quartier le plus à la portée de tous, un local propre à la tenue des séances du délégué et au logement du Préposé.

Art. 6^e

Il y aura un journal sur lequel seront inscrites toutes les opérations et délibérations ; et un livre de caisse où seront portées jour par jour toutes les recettes et les dépenses, et en outre des livres auxiliaires.

Art. 7^e

Les Délégués se réuniront le premier dimanche de chaque mois, indépendamment des cas d'urgence où ils croiront le devoir de s'assembler extraordinairement.

Art. 8^e

Lors que les Membres de la Réunion devront tenir une assemblée générale, les Délégués en écriront à S.E. le Ministre d'État, Préfet de Police, pour le prier d'autoriser la dite assemblée aux lieux, jour et heure qui seront indiqués. Et après avoir obtenu l'autorisation, ils convoqueront individuellement chacun des Membres, par lettre circulaire qui indiquera lesdits jour, lieu et heure.

Les décisions de l'Assemblée générale seront obligatoires pour tous les Membres de la Réunion. Elles seront valablement portées à la simple majorité des Membres présents et qui auront participé à la délibération.

Art. 9^e

La Réunion aura un fonds capital destiné à assurer par son produit l'acquittement des dépenses dont elle se trouvera chargée. — Ses Membres pour le former, seront divisés en six classes et y contribueront par un versement de deniers, ainsi qu'il suit, savoir :

1° Celui qui fera chez lui tout ce qui concerne les cinq parties de la fabrication des Bronzes, et celui qui, outre sa fabrication, même partiellement, tiendra boutique ou magasin de Bronzes et Dorures, cinq cent francs, ci 500

2° Celui qui ne fera que quatre parties, et celui qui, même en faisant [sic] moins, occupera cependant habituellement, tant dans ses ateliers qu'au-dehors, 25 ouvriers ou un plus grand nombre, quatre cent francs, ci 400

3° Celui qui fera trois parties seulement, et celui qui, n'en faisant [sic] qu'une ou deux, occupera de 15 à 25 ouvriers, trois cent francs, ci 300

4° Celui qui fera deux parties et occupera de 8 à 15 ouvriers, deux cent francs, ci 200

5° Celui qui possèdera des modèles, ou même un seul, et chaque Doreur ou Fondateur, quoique non possesseur de modèle, cent francs, ci 100

6° Enfin, celui qui ne travaillera que l'une des trois professions de Ciseleur, Monteur ou Tourneur, cinquante francs, ci 50

Des facilités seront accordées pour l'acquittement de cette cotisation.

Art. 10^e

À mesure que chaque Membre de l'une des classes de cotisation inférieure ajoutera à ses travaux ou à son commerce, il entrera dans la classe où cette addition devra le faire porter, et il en complètera la cotisation par un versement de fonds supplémentaires.

Art. 11^e

Indépendamment du fonds capital, chaque Membre versera annuellement à la caisse de la Réunion une cotisation contributoire dans les proportions suivantes, savoir :

Pour la première classe désignée dans l'art. précédent, vingt cinq francs, ci 25 F

Pour la deuxième classe, vingt francs, ci 20

Pour la troisième classe, quinze francs, ci 15

Pour la quatrième, dix francs, ci 10

Et pour la cinquième, cinq francs, ci 5

Art. 12^e

Les sommes versées dans la Caisse de la Réunion même par suite des dispositions de l'art. 18 ci-après seront sa propriété et ne pourront en aucun cas être retirées ni réclamées par ceux qui en auront fait le versement, ni par leur ayans-causes [sic].

Art. 13^e

Les deniers et valeurs de toute espèce appartenant à la Réunion seront enfermés dans une Caisse à trois clefs qui sera placée dans le local où se tiendront les Séances du Bureau. Les clefs seront confiées à trois des sept Délégués, qu'ils désigneront entr'eux.

Art. 14^e

Lorsque la Réunion possèdera en caisse une somme suffisante, il en sera fait emploi en tiers-consolidé ou autres effets publics, au nom des Fabricans de Bronze réunis, à Paris.

Art. 15^e

Les cotisations énoncées aux articles précédens [sic], auront principalement pour objet, 1^o de fournir aux frais et faux-frais des poursuites judiciaires que chacun des Membres de la Réunion sera dans le cas d'exercer, soit contre les Pilleurs et Contrefacteurs de ses modèles, soit contre les complices du Pillage, ou les Débitans [sic] des contremoulés ; 2^o d'accorder les secours dont quelques uns des Membres de la Réunion pourraient avoir besoin, ainsi que leurs femmes, leurs veuves ou leurs enfans [sic] ; et ceux dans les proportions qui seront déterminées par délibération des Délégués.

Art. 16^e

Celui qui voudra faire poursuivre ainsi les délits de Pillage ou de débit d'Ouvrage contremoulé, le déclarera aux Délégués qui en feront mention sur le registre des délibérations, et fourniront ensuite les deniers nécessaires pour la poursuite. Le plaignant ne pourra plus, à partir de cette déclaration, donner son désistement en faveur du Prévenu, ou de ses complices, sans l'agrément et l'autorisation des Délégués ; ces autorisations seront également portées au même registre.

Art. 17^e

Pour participer aux avantages de cette poursuite extraordinaire, le propriétaire d'un modèle sera tenu de conserver les cires, terres, plâtres ou bois ayant servi à le former ; en telle sorte que les Délégués puissent reconnaître et certifier la priorité de sa composition et même en donner une autorisation, au besoin.

Art. 18^e

Lorsque par l'effet des poursuites faites en conséquence de l'article 16, il y aura eu condamnation des Contrefacteurs, Débitans d'objets contrefaits, ou d'autres complices du délit à des restitutions ou à des dommages-intérêts, les frais de la poursuite seront d'abord prélevés sur le montant total ; ensuite moitié du surplus sera retirée et conservée par le Plaignant pour indemnité de sa perte, et l'autre moitié appartiendra et aura la même destination que le produit des cotisations.

Art. 19^e

Le Bureau présentera chaque année à l'Assemblée générale un relevé des recettes et l'état des dépenses de la Réunion.

S'il se trouve des fonds en caisse au-delà des besoins présumés de l'année suivante, eu égard à ses recettes courantes et éventuelles, le Bureau déterminera l'emploi qui devra être fait de cet excédent, aux œuvres secourables prévues par les articles 15 et 18 ci-dessus.

Art. 20^e

Les difficultés qui pourront s'élever entre les Membres de la Réunion pour objets concernant leur profession, seront soumises à la médiation des Délégués, avant toute démarche, plainte ou poursuite judiciaire.

Art. 21^e

Si l'un d'entr'eux venait à imiter un modèle de l'un de ses confrères, l'affaire serait soumise à l'examen et à la conciliation des Délégués qui l'inviteraient à en accorder volontairement réparation. En cas de refus, comme en cas de récidive, le délinquant serait rayé de la liste des Membres de la Réunion.

Art. 22^e

Celui qui s'écarterait des dispositions portées aux articles précédens [sic] serait censé avoir renoncé aux avantages du présent traité, et pourrait cesser de faire partie de la Réunion : ce qui sera réglé par délibération unanime des Délégués, ou par décision de l'Assemblée générale.

Art. 23^e

Les Fabricans [sic] susnommés ont fait et signé le présent par suite de leurs propositions respectives et de leurs conférences et délibérations précédentes en assemblées autorisées par M. le Préfet. Les dispositions en seront transcrites en tête du registre des délibérations, à l'effet d'y recourir au besoin ; et il en sera adressée ampliation par les Délégués, à S.E. et Ministre d'État, Préfet de Police.

À Paris, les deux, 5, 7, 9, 12, 14, 16, 19, 21, 23, 26, 28, et 30 octobre mil huit cent-dix-huit, et 16 novembre.

Les Fondateurs ».



Les Soussignée,
Fabricant de Bronzes à Paris

Vertical wavy lines forming a guide for handwriting practice.

Connaissant la gravité du préjudice que la contrefaçon, comme sous le nom de
Des. Modèles, fait éprouver tant à la fabrication Des Bronzes en général, qu'à ceux Des fabricans
particulièrement en devenant victimes, & surmontés Des obstacles qui rendent difficile l'empêcher
la similitude Des auteurs & Complices De ce Délit; & d'autre part, s'entraider dans les
qui peuvent rendre nécessaire pour quelques uns l'obtention le bénéfice d'un secours mutuel, & enfin
à concourir à l'ambulation De leur Etat parlementaire d'une constante harmonie entre eux
qui auront les mêmes vues; — Ont résolu de se réunir pour faire réprimer
abus & le Délit dont le rendent coupables les Pilliers & leurs Complices, participes au
philanthropique dans la Relation d'une même Profession semblent faire un Derois, & dans les
les Différends qui pourraient s'élever entre les Membres de la Réunion au sujet de la fabrication
De Commerce Des Bronzes: Elle leur en conséquence conviennent Des Dispositions suivantes
obligatoires & qu'ils expriment.

article premier.

Les Signataires Des présentes forment librement une Réunion, dans laquelle pourra
être admis ceux de leurs Confrères qui voudront & se conformeront aux Articles suivans
aux Conventions qui par la suite seront arrêtées dans les Assemblées générales de
les Membres de lad. Réunion. — Au nombre Des Fabricans De Bronzes pour



aux qui coopèrent à ce genre de fabrication, sous
Commissaire & Douane des Indes.



la Délégation de fondeurs, Ciseleurs, Monteurs,

Article second.

Les conditions exigées pour faire partie de la Réunion sont: 1^o l'obligation d'être pourvu de patente; 2^o celle de payer une Cotisation proportionnelle pour subvenir à ses charges & Dépenses.

Article troisième.

La Réunion aura deux Délégués qui formeront un Bureau chargé de la Gestion & Direction de ses affaires. Ces Délégués feront nommés en Assemblée générale. Ils éliront un Président & un Secrétaire, qui rempliront en fonction tous aux dévances du Bureau que dans les Assemblées générales de la Réunion.

Ils seront renouvelés partiellement chaque Année & intégralement tous les deux ans:

Pour le premier renouvellement, trois d'entre eux, désignés par la voie du sort, seront remplacés ou réélus pour deux ans; les quatre autres sortiront l'année suivante & seront également remplacés ou réélus, aussi pour deux ans. — Par la suite, les Membres sortants ne pourront être réélus qu'à près trois années d'Intervalle.

Article quatrième.

Un Représentant qui sera nommé par les Délégués, répondra pour eux pendant les Intervalles de leurs Assemblées, prendra note de ce qu'il importera de leur communiquer & en donnera de suite connaissance au Président.

Ce Représentant sera choisi de préférence parmi l'ancien fabricant qui par suite d'un malheur aura été privé de son état: son appointement sera réglé par Délibération de ses Délégués soumise à l'Approbation de l'Assemblée générale.

Article cinquième.

Il sera loué au nom de la Réunion, dans le quartier le plus à portée de tout, un local propre à la tenue des séances des Délégués & au logement du Représentant.

Article sixième.

Il y aura un Journal sur lequel seront inscrites toutes les Opérations & Délibérations, une Livre de Caisse où seront portés jour par jour toutes les Recettes & Dépenses, & un autre des Livres auxiliaires.

Article septième.

Les Délégués se réuniront le premier Dimanche de chaque Mois, indépendamment des Cas d'urgence où ils croiront devoir s'assembler extraordinairement.

Article huitième.

Lorsque les Membres de la Réunion devront tenir une Assemblée générale, les Délégués en écriront à S. E. le Ministre d'Etat, Préfet de Police, pour le prier d'autoriser la dite Assemblée aux lieux, jour & heure qui seront indiqués. Et après avoir obtenu l'autorisation, ils convoqueront individuellement chacun des Membres par lettre circulaire qui indiquera le dit lieu, jour & heure.

Les Décisions de l'Assemblée générale seront obligatoires pour tous les Membres de la Réunion.



Chaque Personne susceptible de la simple Majorité des Membres précédents & qui auront participé à la

Article neuvième

La Réunion aura un fonds capital destiné à assurer par son produit l'acquittement des dépenses
travaux chargés. — Les Membres pour le forment, seront divisés en six classes, à
par un vote de Douze, ainsi qu'il suit, Sçavoir :

- 1^o. Celui qui fera chez lui tout ce qui concerne les cinq parties de la fabrication des Draps, & autres
entre la fabrication, même partielle, tendra boutique ou Magasin de Draps et Courants, etc.
- 2^o. Celui qui ne fera que quatre parties, & celui qui même en fera un moins, occupera
cependant habituellement dans son atelier qu'au dehors vingt cinq Ouvriers ou
un plus grand nombre, quatre cent francs, ci. 400
- 3^o. Celui qui fera trois parties seulement & celui qui, si en faisant qu'une ou deux,
occupera de quinze à vingt cinq Ouvriers, trois cent francs, ci. 300
- 4^o. Celui qui fera deux parties & occupera de huit à quinze Ouvriers, deux cent francs, ci. 200
- 5^o. Celui qui possédera des modèles ou même un seul, de chaque Drap ou fondus, quoique
non possesseur de Modèles, cent francs, ci. 100
- 6^o. Enfin, celui qui n'exercera que de l'une des trois Professions de Faltier,
Monteur, ou Courneur, cinquante francs, ci. 50

Des Facilités seront accordées pour l'acquittement de cette Cotisation.

Article dixième

A mesure que chaque Membre de l'une des Classes de Cotisation inférieure ajoutera
ou à son Commerce, il entrera dans la Classe où cette addition devra le faire porter, & il contribuera
à la Cotisation par un versement de fonds supplémentaire.

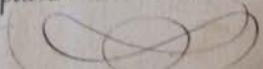
Article onzième

Indépendamment du fonds capital, chaque Membre versera annuellement à la Caisse de la Réunion
conformément à la proportion suivante, Sçavoir :

- Pour la première classe désignée dans l'article précédent, vingt cinq francs
- Pour la deuxième Classe, vingt francs
- Pour la troisième quinze francs
- Pour la quatrième, dix francs
- Et pour la cinquième, cinq francs

Article douzième

Les sommes versées dans la Caisse de la Réunion même par suite des Dispositions de l'article
ci-après, seront la Propriété de nous pourrons en aucun cas être retirés ni réclamés



Maitre Rideluz, Zalle, Audier
 Dubignies, Cardains, Letoula, Cocheque
 M^r Flizant, Tiquant, ROBERT, P. Bouchier
 Goussier, Luvion, Kera, Phoury
 Lenoir, Demoussat, Louis Landin
 Namico, Amoyson, Gabotte, Gobeau, Jean
 M^r M^r, Gargot, Boichard, Schindler, Lehmann
 Meardieu, Goussier, Boudier, Doronnet
 M^r M^r, Libert, Wafflard, Goussier
 Lincay, pere, Goussier, Paul, Bouchier
 Noël, Guillet, Richard, Goussier, Luvion
 Guillet, aire, Goussier, Compagnie
 Masquillier, Des, Carrière, Pillion
 Mayer, Gagnon, Bostault

André *Levesque* *Guignard* *Maximilien*
Arue *Appin* *Amoigne* *Matatis*
Comartin *J. M. M.* *Gravet* *Guignard*
Maurin *Lambert* *Perpignan* *Bourcier*
Dauphin *Clery* *Gregoire* +
Nelafontaine *Robinet* *Clery*
J. Christa Gallion *Renou* *Ravio* *Domie*
Delprat *A. Luruis* *Liolle* *Pottier*
Laurie *Le Drouk* *Larofery*
Lajou *Gerard* *Fils* *Boudou*
Luruis *Satory* *Matthe*
H. Dina *H. Saunet* *Clery* *Flore*
Bogue *ame* *Touche* +

quemel jeune Dubois
Dupré Dubois fils
Ottu
Dusall Boismeur
Reveres Richard jeune
Muyon
Fellion fils
D'Orléans
D'Orléans
Baquis
Pothier je
Nante
Comolle
Jucue de
L'Espérance
Maugy
Bourgeois
Medar
LUDOVIC
TIMBRE ROYAL
750
Paris
X



D'ou

Gouffie

Foucaud

Quétel

Milou 1803

inscrit à Paris le 17 juillet 1813,
fol. 166. v. 1000 sous cinq francs cinquante centimes,
1000 comp. Courage

P. Labiat

n. Javelot

gruvel
fondant sur feuillet

Labiat
cristal

Caron

Jayer

Normant
rue Capulbon n° 29

Brochin
Heru
Cour d'Orléans
n° 206

Martin
rue Beaubeurg n° 44

Genchopin

J. Labiat *Meisrauf*

Bertin de laud

Wreston *Cireur à J. J. J. J.*
Meuse St Gilles n° 11

rue des arins n° 11

rue Beaubeurg n° 44

Rue de Montmorency
+ Maïresse,
Doriquet
Rue des Bouges port
au coin de la 91^e

Benoit
Rue Coqueron
M. M. M. M. M.
Rue M^o 92
1822.

Fatuelle
Quai des Augustins
N^o 29
P. Petit
1822
Rue de Gravillonn 91^e

J. Zambian
Rue de la Vierge
recu en avril 1822.

Pitolet
Rue de Noisier 11^e

Philippe
Rue de la Chapelle
N^o 42
inscrit le 8. Juin 1822.

Moriz fabrilant
Rue St Denis N^o 242
inscrit le 3. 8bre 1822.

Gillot
Rue de la Harpe
N^o 58
inscrit le 10. 8bre 1822.

Demay
Rue St Louis
N^o 47
inscrit le 3. 8bre 1822.

Yaguon
Rue aux Juifs n^o 1
inscrit en 7. bre 1822.

Bertrand
Rue de la Foie 91^e la
le 5. 8bre 1822.

Desmarche
D 1822

Vinot
Rue de la Vieille Charité
St. Martin, n^o 17.
le 10. 8bre 1822.

Champouret
Rue de la Harpe N^o 244
10. 8bre 1822.

Girgoy
Rue des Mauvais
Garon # Jean 11818
1823.

Milouin
Rue de la Vierge
N^o 6. le 10. 8bre 1822.

Fauve
Rue de la Harpe
19 mars 1823.

Phillee
Rue de la Harpe
le 21. avril 1823.

Bauve
Rue de la Harpe
19 Mars 1823.



Fischer & Voegler
Paris le 1^{er} mai 1823
cul de sac Guennepin

H. Mauz

R. Restard

passage du commerce Bre St Denis n° 302
rue Philippe n° 47
Paris le 9 aout 1823. Cul de Sac Bafour

Marché des enfans
Rouge n° 2 Billois

3 Lozin
Cul de fontaine n° 6
11. p. 1823.

Chardegnat

10. Juillet 1823.
Dumetz Rue St Martin
130

Mi. Gél. Foye
n° 6
Rue n° 11 St Jule 1824
Le 29. Juillet 1824

Martinet

Laurent
Rue de p. Orleans
150 11 le 29 Juillet 1824

Rue Du faubourg St Denis n° 47
Le 29. Juillet 1824

Coil quille

Bunel

Rue St Denis n° 211
Le 29. Juillet 1824

Boulevard du pont aux choux n° 711
9 juillet 1824.
rue St nicolais n° 22 faubourg 9. Juillet
1824.

Barry

Bonazet

peruier rue de charcuterie n° 54
8. juillet 1824

Rue Simon le franc n° 12.
Le 7. 4bre 1824.

Théophile

Rue du Vert Bois
n° 67. 4bre 1824

Crument, rue des aris
n° 25
4 9bre 1824.

Bouely
4 9bre 1824

Jum

rue Saint Martin n° 297. 4 9bre 1824

D'Alpage rue des Minimes n° 17.

+ M. Mouton, rue Jean-Pierre n° 99.
le 2. Juin 1826.

Mines

Rendu et
+ 12. Janvier 1827.

Pigalle rue Cadet n° 11
le 3. Mars 1825.

~~Chaume n° 21~~
4. avril 1825

~~Journeux & fils~~
rue St-Antoine n° 35.
Celle signature a été rayée par
décision du Bureau
dans le Procès verbal du 17 mars 1825.

~~Mouton~~

~~Journeux~~
25. avril 1825.

M. Jean Robert n° 24.
4. avril 1825.

M. Geoffroy Langeron n° 19
25. avril 1825.

~~Journeux & fils~~

~~Marsaux~~

fr. de bronze unster
dans Denzarts. n° 26.

rue St Denis 302
passage Caspary

Sanguet rue philophaux n° 22.

Contaminé
Cistau
faubourg St Antoine n° 105

~~Bernault~~

Rocheffort n° 3. Bronze

~~De Michel Beaud n° 18.~~

bonnet d'acier n° 14

~~De M. de la Roche n° 18.~~

Marché Des Enfants Rouge

sur Courbe rue de paradis n° 10
Quai de la Harpe 24 avril
1826

~~Maçon~~

rue Lafont n° 1. camérai
le 3. août 1826

~~Sanguet~~
rue Bourg-labbé
le 2. 7. br. 1826.

~~Maçon~~

~~Maçon~~
rue de la cure St Gilles n° 8
11. Janvier 1827.

ville rue du temple
n° 90
11. Janvier 1827.

~~De Artois~~
8 mars 1827

20 avril 1827



Guillaume
rue de la verveine n° 11.

Vandal
fontaine pour
des usages d'usage
no 7

Rivillon
rue du grand beurlieu n° 19 bis

me Danton n° 105 -
le 3 mai 1827 -
9 avril 1827

Moisset
rue Daubourey no 100 Paris

Abert Le 7 juin 1827
rue St Martin n° 150

Gartambide, fils ainé
le 7 juin 1827

Numbersz fondeur
Ave. Des quaietiere n° 20
Paris ce 5 juillet 1827

JOUEUR
rue de Lutetia n° 10
Du 9 juillet 1827 -

Opitz Le 4 octobre 1827 rue du petit Muse no

Curcy Le 4 Octobre 1827 Rue du Plate St Aloyse n° 14

C. & Morent 1827 impasse gemenie et St Lucie
Batault sieulle rue du temple n° 44 - 8 Novembre 1827 -

Joelz le 13 D^{re} 1827
Rue Montmorency n° 37.

Postel
rue quarantotat n° 50
le 15 avr 1827

Guillaume
St Martin no 181
Du 7 fevrier 1828 -

le 17 janvier 1828.

Manduitz rue aux ours
no 1
rue le 28. avril 1824.

Utranchant

rue Baillif sous St. Martin
n° 37 juin 1828

J. Lecomte

rue Du Intermarage
Du 9 n° 44 juin 1828

noël Juillet juin

rue notre dame nazareth
N° 25

ca. 7 juin 1828.

Marsa

Place de la Sourie n° 1^{er}
ca. 3 Juin 1828 -

Perrin

rue Du temple n° 30
ca. 7 aout 1828.

Pigault

rue Guerin n° 69
Boisbeau n°

Montagnier

ca. 9 1828
Rue Badaborg
n° 43.

Chauvort

ca. 9 1828. rue Chapou
n° 23.

Servier 1829

Marcy

2 aout 1829

Rigby

rue D'Orleans
au marais
n°.

2 aout 1829

+ Juillet.

16 Aout 1829

rue de la Chaussée des
Painnes n° 5.

Digouin

Trappe de l'ancien passage du Commerce
n° 27.

J. Fouquet ca. 2 juillet 1829

cloître St. Merrey.
n° 22.

Christophe aine 2 juillet 1829

rue de la Cariborge n° 2.

Paty aine 2 juillet 1829

Rue de Meuil montant n° 10.

J. Perrin ca. 2 juillet
1829

rue Du fau d'arg
St Antoine n° 47.

Servier Ca. 9 1828

Rue St. Anastase n° 6.



Bernard
Rue des Gravilliers n° 23
le 6 Août 1829

Prey...
[Signature]

Le 6. août 1829.
rue nouve. St. Francois au marais n° 5

A.E. Duaurville
[Signature]

7me du grand chantier 7.
le 18 octobre 1829.

Lacarrière
[Signature]

Rue nouve. St. Louis n° 6
12. 9. 8. 1829.

Hildebrand) Sordun
rue St. Martin n° 202
24. 2. 6. 1829.

Garnaud des Padoes
[Signature]
24. 2. 6. 1829.

Lizieux
rue Paroisse St. Martin St.
cathédrale 24. 2. 6. 1829.
n° 6.

H. Durme
Rue Charanton n° 2

Gilet
[Signature]

Characotte
Rue des Vertus n° 24

M. Vret
Rue Prépillon n° 2

Rue des Gravilliers n° 21

ye tremblay a 27 juin 1829
Rue St. Nicolas n° 18

2.2. Modifications et propositions de modifications mises aux voix aux assemblées générales entre mars 1820 et avril 1832 106AS/4

[Transcription établie par Ophélie Ferlier]

Ajout à l'article 3 et proposition, assemblée du 15 avril 1822 [p. 74]

Ajout à l'article 3 voté à l'unanimité : « M. le président a soumis un changement à l'article 3 de notre règlement ainsi conçu qu'à dater [sic] de ce jour (Les Délégués sortant pourront être réélus après une année d'intervalle) ».

Proposition non adoptée : « M. Blavet désirant augmenter le nombre des membres de la réunion a fait la proposition de donner aux délégués la faculté d'admettre ceux qui se présenteraient sans avoir égard aux sommes fixées par le règlement ».

Article additionnel concernant les successions, et ajout à l'article 21, assemblée du 21 avril 1823 [p. 98]

Article additionnel proposé par Feuchère et adopté à une grande majorité : « Tout acquéreur du fonds d'un membre de la Réunion, qui y étant étranger, voudrait y remplacer son prédécesseur, devra préalablement prendre rang dans celle des classes qui lui conviendra de choisir, et en acquitter la taxe fixée par l'article 9 ».

Même article selon l'*Almanach* de la RFB de 1826 (p. 30) :

« Tout acquéreur d'un fonds devra se placer de bonne foi dans l'une des classes du Règlement qui lui conviendra, et en solder le montant à titre d'entrée, sauf à se placer par la suite, dans une classe supérieure, conformément audit Règlement ».

Ajout à l'article 21 proposé par Ledure : « Si l'imitation d'un modèle était servile, quelles que soient les dimensions de la copie, des poursuites pourraient être faites devant les tribunaux, si elles étaient autorisées par les délégués, contre tel membre de la Réunion que (qui ?) se serait rendu coupable de cette imitation ».

Ajout d'articles sur la bienfaisance, assemblée du 18 avril 1825 [p. 138-142]

(texte exact transcrit dans l'*Almanach* de la RFB de 1826, p. 25-30)

Art. 1^{er}. Il sera ouvert un registre de souscription volontaire aux actes de bienfaisance, destiné à recevoir les offrandes des membres de la réunion pour venir au secours des ouvriers âgés ou infirmes de la fabrication des bronzes. Les sommes provenant de cette collecte ne pourront dans aucun cas recevoir une autre destination. [cet article est adopté sans opposition]

Art. 2^e. Les personnes qui, sans faire partie de la Réunion, désireront être admis aux actes de bienfaisance comme souscripteurs, seront inscrits sur une liste qui sera imprimées tous les ans, ainsi que les sommes versées, et dont un exemplaire sera distribué à chacun d'eux. [légère discussion]

Art. 3^e. Il sera fait au mois d'avril de chaque année, un relevé des sommes reçues dans la précédente, comme acte de bienfaisance ; et la répartition en sera faite par le bureau, de mois en mois, aux personnes inscrites comme devant participer à ces secours, en ayant égard au besoin à la situation respective de chaque pensionnaire. Pour commencer ce mode de répartition, les sommes versées comme bienfaisance, depuis le 1^{er} avril 1825 jusqu'au 31 mars 1826, seront mises en réserve pour le service de l'année suivante, et ainsi de suite d'année en année, pour éviter que les secours soient jamais prélevés sur les fonds de la Réunion ; les sommes nécessaires pour continuer ces pensions en 1825, seront avancées par la caisse. [sans discussion]

Art. 4^e. Les sommes provenant des actes de bienfaisance, ayant été jusqu'à présent insuffisantes pour remplir les vues philanthropiques [sic] de la Réunion, elle décide qu'une somme de 500 F sera prise sur la caisse, chaque année, pour ajouter à ces secours ; la répartition en sera faite aux ouvriers de la fabrication, d'après le mode établi ci-dessus. Sur cette somme de 500 F, 100 F resteront en réserve pour satisfaire aux demandes imprévues qui seront faites par ceux qui reçoivent des secours de la Réunion, ou toute autre personne qui appartiendrait au bronze. [sans opposition]

Art. 5^e amendé. À l'exception de la somme de 500 F ci-dessus fixée, toutes les recettes provenant des cotisations principales et annuelles, ainsi que le surplus du revenu qui n'aura pas été absorbé par les dépenses de l'année, seront versés dans la caisse de la réunion, et à mesure que cette somme s'élèvera à 500 F, le bureau sera autorisé à les placer ceux de ses membrs qu'il indiquera, jusqu'à ce que cette réserve soit portée à 3000 F ; laquelle somme servira aux secours imprévus, que les membres de la Réunion seraient en droit réclamer. Lorsque le résultat des cotisations diverses ou de tout autre versement aura dépassé les 3000 F, l'assemblée générale décidera si elle doit continuer ce mode de placement. [discussion sur cette dernière phrase : placement en rentes ou non ?]

Celui des membres de la Réunion, chez lequel le placement sera fait, donnera en échange un billet de pareille somme, à une année de terme ; ce billet sera négocié si les besoins l'exigent. Les intérêts provenant de ce placement seront ajoutés à cette réserve, qui restera toujours disponible.

Art. 6^e. Lorsqu'un membre de la Réunion se trouvera dans la situation de réclamer des secours, il présentera une demande au bureau, qui prendra des renseignements sur la vérités des faits, et, s'il le juge à propos, lui accordera un secours provisoire évalué à un quart de la somme qu'il présumerait être votée par l'assemblée générale, mais cette dernière seule aurait le droit de fixer le secours annuel qui sera modifié, augmenté ou supprimé, suivant la situation du réclamant : ce secours ne pourra être moindre à 200 F par an. [adopté]

Art. 7^e. Chaque année, le bureau, nommera deux commissaires pris parmi ses membres pour examiner les comptes du trésorier, et ils feront leur rapport à l'assemblée générale. [adopté]

Art. 8^e. À l'avenir, toute personne qui désirera se faire admettre membre de la Réunion devra être recommandée par deux délégués en fonction, ou présentée par deux membres, dont l'affiliation daterait d'une année. [adopté après une légère discussion]

Art. 9^e. Ne sera admis à la Réunion, celui contre lequel aura été portée une plainte pour pillage, imitation, ou tout autre cause, et aura refusé de se soumettre à la médiation du bureau ; néanmoins si le plaignant, membre de la Réunion, déclare que le sujet de la plainte n'existe plus, et qu'il ne s'oppose pas à l'admission, il sera reçu après avoir rempli les formalités voulues par les règlements. [adopté] »

Ajout d'articles sur les funérailles des membres, assemblée du 18 avril 1826 [p. 159]

Sur proposition de M. Blavet, et après discussion.

Art. 1^{er}. Aussitôt après que le décès de l'un des membres sera connu, deux des délégués en fonction ayant le crêpe au bras et 25 membres seront convoqués pour assister à son convoi [sic], les convocations se feront par ordre alphabétique.

Art. 2^e. Si le défunt est membre du bureau, la députation sera de 40 membres, et 4 délégués porteront les coins du drap mortuaire ayant le crêpe au bras.

Art. 3^e. Si le défunt est le Président de la réunion tout le bureau y assistera le crêpe au bras et toute la réunion sera convoquée.

Art. 4^e. Tous les frais de convocation, suppression, voiture etc. seront prix [sic] sur les fonds de la réunion sans qu'aucune répétition puisse être faite à la famille du défunt.

Ajout d'un paragraphe pour fixer l'espace de temps pour être admis à profiter du bénéfice de l'article 15, assemblée du 23 avril 1827 [p. 181]

« À dater de ce jour, tous les nouveaux membres admis à la Réunion, ne pourront obtenir les secours mentionnés en l'article 15, qu'après 5 années d'admission. » [adopté à la majorité]

« Il est aussi arrêté que cette année une députation de six membres, le crêpe au bras, suffisent, pour assister au convoi de tout membre de la Réunion d'y assister, et l'année prochaine on fixera définitivement ce cérémonial ».

Projets concernant les modes de nomination, assemblée du 28 avril 1828 [p. 209-211]

Projet « rejeté à grande majorité » de Lenoir-Ravrio de nommer le président en assemblée générale. Précédemment examiné par les délégués et d'anciens délégués, ont rendu un avis négatif. Proposition acceptée de Savart « tendant à ce que les délégués soient à l'avenir nommés à la majorité absolue ».

Nouvelle modification des fonds de placement, assemblée du 27 avril 1829 [p. 228-229]

Proposition adoptée par la majorité : « M. le président met en délibération la proposition suivante, à dater de ce jour les fonds placés par négociation chez des membres en vertu de l'arrêté du 18 avril 1825 cesseront d'être employés de cette manière, et continueront à l'être conformément à l'article 14 du règlement avec les autres fonds disponibles ».

Ajout d'articles, assemblée du 27 avril 1830 [p. 253]

Art. 1^{er}. L'assemblée générale est obligatoire pour tous, il sera fait deux appels des membres de la société l'un à midi précise, et l'autre avant la nomination des délégués, dans le cas où un des membres ne répondrait pas aux deux appels sans avoir de motifs valables, il paierait une amende de 6 F, et celui qui ne répondrait qu'à un des deux appels payerait 3 F. Ceux des membres qui sont retirés des affaires en seront exempts ». [adopté à l'unanimité]

Art. 2^e. Aucun des membres de la réunion ne pourra refuser la fonction de délégué, la maladie ou l'absence seront seules exceptées ». [adopté]

Art. 3^e. Les bons souscrits au profit de la société pour la cotisation principale, devront être payés à leurs échéances, en cas de non-paiement [sic] involontaire, il sera accordé un délai d'un an, mais ce sursis expiré, le membre qui n'aurait pas payé ces bons, sera rayé de la liste et de plus sera fait mention en assemblée générale que le dit membre n'a pas fait honneur à sa signature ». [adopté à forte majorité]

Art. 4^e. Tous ceux qui succéderont à leur père, payeront une cotisation principale qui sera fixée par le bureau, et ils continueront à payer la cotisation annuelle de la classe dans laquelle était leur prédécesseurs ». [adopté]

Propositions, assemblée 25 avril 1831 [p. 265, 271]

Projet de nouveau règlement : « Plusieurs améliorations qu'il était impossible de prévoir à l'époque de la fondation de la Société [...] nous ont été présentée par un des membres de la Société [...] nous ont paru très avantageuses et nous vous proposons d'apporter à notre règlement des changements et additions qui deviendront l'objet d'un travail particulier qui vous sera soumis à la première assemblée générale que nous vous demandons de fixer à six mois ».

Proposition adoptée à l'unanimité : « d'accorder pour les frais du bureau comprenant le loyer, le chauffage, l'éclairage, le traitement du préposé, la tenue du livre, les frais d'impression, l'achat de papier etc. la somme de 1100 f en laissant les délégués choisir un préposé. Ne seront compris dans cette les frais judiciaires d'enterrement ».

Proposition adoptée : « avoir deux assemblées générales par an l'une en avril l'autre en octobre ».

2.3. Circulaire adressée à MM. les membres de la 6^{ème} classe, après l'assemblée générale du 23 avril 1827, A.N. 106AS/4, p. 179.

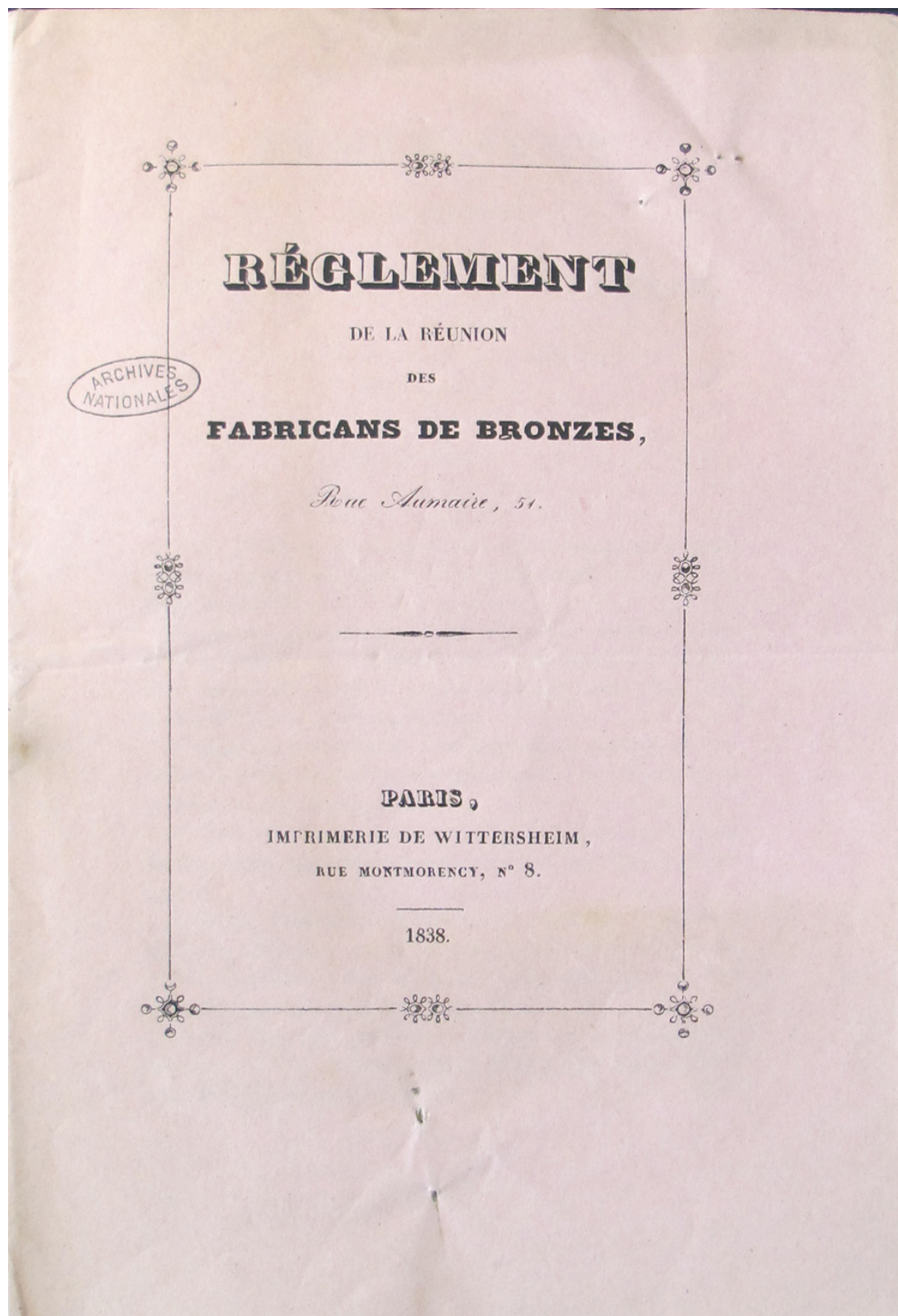
« Monsieur et confrère

A l'assemblée générale des fabricants de bronzes qui a eu lieu le 23 avril dernier, il a été exposé, que vue les succès toujours croissants de la ditte [sic] réunion qu'il est nécessaire d'assurer ; et les avantages qu'elle doit procurer en cas de besoin à ses membres, comme l'indique l'article 15 du Traité principal, il est juste que chacune participe à ses charges affin [sic] de jouir de ces avantages, ou de contribuer à ses bienfaits... La présente est pour vous inviter à vous mettre de la 5^{ème} classe en versant au bureau 50 fr. et 5 fr. d'annuele [sic], ce qui a déjà eu lieu, ou si cela ne se peut, de verser seulement l'annuele [sic] de 5. Fr. Vous considererez [sic] que tout membre d'une réunion lui doit une rétribution, et celle de 5 fr. n'est qu'une dépense de 42 centimes par mois, c'est trop peu pour nous attirer un refus, le bureau espère en votre aprobation [sic] à cet egard [sic], qui vous prie de lui faire connaître.

Ce n'est comme vous le voyez ci dessus qu'une invitation, et vous en apprécierez [sic] le motif.

Agréez SS Signé feuchère »

2.4. Règlement de la Réunion des fabricans de bronze 1832, A.N. F/12/2410.



RÉGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ

DES FABRICANS DE BRONZES,

TEL QU'IL A ÉTÉ ARRÊTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 16 AVRIL 1832.

Nous, membres de la Société des Fabricans de Bronzes réunis, après avoir décidé dans l'assemblée générale du 17 octobre 1831 :

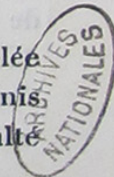
1° Qu'une commission de dix membres serait nommée séance tenante, à la majorité relative et adjointe au bureau, pour revoir avec lui le projet de Règlement qu'il nous a soumis dans la séance précitée ;

2° Que tous les sociétaires seraient admis à présenter par écrit au bureau et à la commission réunis, leurs observations et idées sur le Règlement ;

3° Que les observations ne seraient reçues que pendant les 30 jours qui suivront la distribution de l'imprimé du projet ;

4° Que le Règlement tel qu'il serait présenté à l'assemblée générale prochaine par le bureau et la commission réunis serait obligatoire pour la Société, qui s'interdit la faculté d'en discuter en assemblée générale ;

Avons, par cela même, sanctionné par avance le Règlement suivant et donné force de loi, dès aujourd'hui, aux dispositions qu'il contient.



en particulier pour remplir ce devoir, sans l'accomplissement duquel il aurait souvent à regretter de n'avoir pas rendu un dernier témoignage d'estime aux sociétaires dont elle aurait à déplorer la perte.

A cet effet la Société arrête ce qui suit :

1° Dès que le décès d'un membre sera connu du président, il donnera ordre au préposé de convoquer dix sociétaires, dont deux délégués en fonctions, pour assister aux funérailles du défunt.

2° Cette députation sera prise tour-à-tour entre tous les sociétaires, en suivant l'ordre alphabétique.

3° Les dix sociétaires formant la députation seront porteurs d'un crêpe au bras, fourni par le bureau, auquel il sera remis immédiatement après l'inhumation.

4° Les frais de convocation et autres qui pourraient résulter du fait de la Société seront pris sur la caisse, sans qu'aucune répétition puisse en être faite à la famille du défunt.

5° Le lendemain de l'inhumation le bureau, représenté par trois délégués, fera à la veuve, ou à défaut aux enfans, une visite de condoléance, et s'enquerra près d'eux s'ils sont dans l'intention d'accepter le bénéfice de l'article 35 du règlement.

Approuvé. Paris, ce 5 avril 1832.

FOSSEY, président ; RIGLET, secrétaire ; A. PICNOT, trésorier ; AUBERT, CARON, LEDURE, LORIN, délégués ; BLAVET, BOUVAIST-SIMONET, DENIÈRE, DUNOUYS, GALLE, FEUCHÈRE père, VITTOZ, FEUCHÈRE fils, L. JEANNEST, QUESNEL, membres de la commission.

2° La perception de ces souscriptions sera faite chaque année par les membres du bureau eux-mêmes.

3° La Réunion voulant prendre part à cet acte philanthropique, a décidé, par l'article 18 de son Règlement, que chaque année une somme relative à sa position financière sera appliquée à cet emploi, en vertu du vote de l'assemblée générale, sur la proposition qui en sera faite par le bureau.

4° Dans aucun cas, les sommes perçues pour acte de bienfaisance, ne pourront recevoir d'autre application.

5° Les recettes de la Société provenant de la bienfaisance, n'ayant rien de fixe, et la Réunion ne pouvant par cette raison établir d'une manière positive le mode de répartition, elle laisse au bureau le soin de répandre les bienfaits provenant de cette source le plus fructueusement possible.

Toutefois le bureau ne pourra accorder des secours sur ces fonds, sans la recommandation écrite et signée de douze membres au moins.

6° Chaque année, au mois d'avril, il sera fait un relevé des sommes reçues dans l'année précédente, dont la répartition sera faite par le bureau en faveur des personnes inscrites pour participer à ses secours, selon leur situation et le besoin respectif présumé.

Tout sociétaire peut proposer la suppression d'un ou plusieurs de ces secours, en motivant sa proposition,

Dispositions à observer en cas de Décès d'un Sociétaire.

Le bureau des Fabricans de bronzes, afin d'être à même de rendre à tout sociétaire décédé les honneurs funèbres que la Réunion lui doit, engage tous les sociétaires à lui faire connaître dans le plus bref délai, les décès survenus parmi eux.

Le bureau compte sur le zèle de chacun de ses sociétaires

(2)

CHAPITRE PREMIER.

Dispositions générales.

ART. 1^{er}.

Sont membres de la Société des Fabricans de bronzes, les fondeurs, ciseleurs, tourneurs, monteurs et doreurs sur métaux, satisfaisant aux conditions arrêtées par le présent.

ART. 2.

Le but de la Société est 1° de faciliter à chacun de ses membres la répression des délits de pillages, contremoulages, imitations serviles, tant par sa médiation que par les voies judiciaires dont elle fait les frais.

2° De secourir, autant qu'il est en son pouvoir, les infortunes dignes d'intérêt parmi ses sociétaires.

ART. 3.

Les conditions exigées pour faire partie de la Société sont :

1° Etre patenté ;

2° Etre présenté par deux membres de la Société ;

3° Verser à la caisse de la Réunion une somme relative à l'importance de son établissement, selon les dispositions de l'article 20 ;

4° Payer une cotisation annuelle comme il est dit dans l'article 21 ;

5° Signer la déclaration suivante :

D É C L A R A T I O N .

Moi (*noms et prénoms*) désirant être admis à faire partie de la Société des Fabricans de bronzes, m'engage, tant dans l'intérêt de chacun de nous en particulier, que dans l'intérêt de notre industrie en général, à me conformer en tout aux statuts de cette Société ;

A satisfaire aux charges qu'elle m'impose en vertu de mon admission dans la.... classe, à ne jamais copier ni chercher à imiter, de quelque manière que ce soit, les modèles de mes confrères ;

A participer, tant de ma bourse que par tous autres moyens en mon pouvoir, au soulagement de l'infortune dans notre industrie, et si j'étais appelé à prononcer entre quelques uns de mes confrères, à ne juger que selon ma conscience et sans considération particulière, quels que soient les rapports qui pourraient exister entr'eux et moi.

CHAPITRE II.

De l'Administration.

ART. 4.

L'administration de la Société se compose d'un bureau formé de neuf délégués chargés de la gestion des affaires de la Société.

ART. 5.

Les trois délégués devant remplir les fonctions de président, de secrétaire, de trésorier, sont élus en assemblée générale à la majorité absolue, avec désignation d'emploi. Les six autres délégués sont élus à la majorité relative.

La durée des fonctions des délégués est fixée à dix-huit mois.

Les époques d'élection sont disposées de telle sorte, qu'un délégué fonctionnaire, et deux délégués sans fonctions spéciales, sortant tous les six mois, le bureau est renouvelé intégralement tous les dix-huit mois.

Un vice-président, un vice-secrétaire, un vice-trésorier, sont nommés par le bureau et pris parmi les délégués sans fonctions spéciales.

ART. 6.

Tout délégué sortant ne peut être réélu qu'après dix-huit mois d'intervalle.

Le président seul pourra être réélu (1).

ART. 7.

Les délégués sont égaux en droit; la majorité décide les

(1) Cette modification au règlement a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale du 23 octobre 1837.

(4)

questions. La présence de sept délégués au moins est nécessaire pour délibérer.

Si un des neuf délégués venait à décéder ou à ne pouvoir continuer ses fonctions, le bureau, pour se compléter, appellerait le sociétaire qui aurait réuni le plus de voix à la dernière assemblée générale.

Le remplaçant quittera ses fonctions à l'époque à laquelle auraient dû cesser celles de son prédécesseur, et conservera tous ses droits à être élu en l'assemblée générale suivante.

ART. 8.

Un préposé salarié est adjoint au bureau pour l'exécution du travail matériel relatif à la Société. Cet employé est pris de préférence parmi les anciens sociétaires ; le choix en appartient au bureau.

CHAPITRE III.

Des Fonctionnaires.

ART. 9.

Du Président.

Il préside le bureau et les assemblées générales, il veille au maintien de l'ordre dans les discussions, accorde la parole et peut la retirer après avoir consulté l'assemblée, il prononce les rappels à l'ordre, fait le dépouillement du scrutin, veille à l'observation du règlement, donne lecture des propositions soumises à l'assemblée, est chargé des rapports à la Société et des travaux annuels du bureau.

ART. 10.

Du Secrétaire.

Il est chargé de la rédaction et de la lecture des procès-verbaux, il délivre les certificats d'admission aux secours de la Société, il constate, sur un registre particulier, les décisions réglementaires déjà consignées aux procès-verbaux ; à chaque assemblée mensuelle, il inscrit sur un registre spécial les propositions devant être soumises à l'assemblée générale.

ART. 11.

Du Trésorier.

Il veille au recouvrement des revenus de la Société ; effectue les dépenses et est chargé spécialement de faire exécuter les articles du règlement relatifs à ses fonctions. Dans les quinze jours qui précèdent l'assemblée générale d'avril, il soumet au bureau l'état explicatif des recettes et dépenses, cet état est soumis à la vérification de deux membres du bureau.

Ses comptes sont tenus selon la disposition de l'article 26.

CHAPITRE IV.

Des Fonctions et Devoirs du Bureau.

ART. 12.

Le bureau est la représentation de la Société : il a tout pouvoir en ce qui concerne les conciliations et les poursuites judiciaires, il ordonne les dépenses de la Société telles qu'elles sont énoncées en l'article 18.

Il admet membres de la Réunion les personnes satisfaisant aux conditions exigées. En cas de contestation entre des sociétaires, le bureau doit tenter toutes les voies de conciliation avant de porter l'affaire devant les tribunaux, sa juridiction étant essentiellement conciliatrice.

ART. 13.

Le bureau s'assemble d'obligation le premier jeudi de chaque mois, à sept heures du soir, dans le local de la Réunion (1).

En cas d'urgence, le président convoque le bureau en assemblée extraordinaire, sans préjudice de la réunion mensuelle.

ART. 14.

Si, par suite d'action judiciaire intentée par le bureau au nom d'un sociétaire, le tribunal accorde des dom-

(1) Le local où se tient le Bureau de la Réunion, est situé rue Aumaire, 51.

dommages et intérêts, les frais de poursuite et autres sont prélevés par le bureau sur la somme accordée, et la moitié du reste de la somme est acquise au fond capital de la Société.

ART. 15.

En cas de demande en secours par un membre de la Réunion, si l'urgence est reconnue par le bureau, il peut faire ce que sa sagesse lui suggère, sans toutefois dépasser les limites fixées par l'article 29.

CHAPITRE V.

Du Préposé.

ART. 16.

Le préposé est à la disposition du président, du secrétaire et du trésorier pour le travail relatif à la Société. Il est chargé de la tenue des livres, selon les dispositions de l'article 26, ainsi que de la transcription littérale des procès-verbaux sur un registre établi à cet effet; lequel registre est présenté à la signature du président et du secrétaire à chaque séance du bureau.

Il est chargé en outre, sous l'inspection du bureau, de la conservation des archives de la Société, dont il ne peut confier aucune pièce sans l'autorisation du président, du secrétaire, ou du trésorier.

Cet employé est salarié et logé dans le local du bureau.

CHAPITRE VI.

Des Finances.

ART. 17.

La recette se compose :

- 1° Du droit de réception ou cotisation principale ;
- 2° Des cotisations annuelles ;
- 3° Du produit du capital de la Société ;
- 4° Des retenues à faire selon les dispositions de l'art. 14, sur les dommages et intérêts obtenus judiciairement.

ART. 18.

La dépense se compose :

- 1° Des loyers et impositions du bureau ;
- 2° Des frais de bureau ;
- 3° Des appointemens du préposé ;
- 4° Des frais judiciaires ;
- 5° Des pensions et secours temporaires accordés aux sociétaires ;
- 6° De la somme appliquée à la bienfaisance.

Chaque année, le chiffre de cette dernière dépense est voté par l'assemblée générale, sur la proposition qui lui en est faite par le bureau, suivant la situation financière de la Société.

ART. 19.

Les charges à supporter par les sociétaires sont relatives à l'importance de l'établissement de chaenn d'eux ; néanmoins tous les sociétaires satisfaisant aux conditions dictées par le présent, sont égaux en droit.

La fabrication est divisée en cinq classes, savoir :

Les sociétaires faisant chez eux les cinq parties du bronze, tenant boutique ou magasin de bronzes, paient un droit de réception ou de cotisation principale.....500 f.

Les sociétaires ne faisant que quatre parties, ou même moins, et occupant chez eux ou au dehors vingt-cinq ouvriers ou un plus grand nomhre..... 400

Les sociétaires occupant de quinze à vingt ouvriers 300

Les sociétaires occupant de huit à quinze ouvriers. 200

Enfin ceux qui ne s'occupent que de l'une des cinq parties, de fondeur, ciseleur, tourneur, monteur ou doreur sur métaux, quoique non possesseurs de modèles..... 100

ART. 20.

Un tiers au moins de ces sommes est payé dans le mois

de réception ; le reste par quatre bons échéant de trois en trois mois au plus, à partir du jour de l'admission.

ART. 21.

Indépendamment du droit de réception ou cotisation principale, chaque membre verse à la caisse de la Réunion une cotisation annuelle dans les proportions suivantes ;

SAVOIR :

Pour la 1 ^{re} classe désignée dans l'article précédent.	25 f.
Pour la 2 ^e classe.....	20
Pour la 3 ^e id.....	15
Pour la 4 ^e id.....	10
Et enfin pour la 5 ^e id.....	5

ART. 22.

A mesure que les sociétaires ajoutent à l'importance de leur établissement, ils entrent dans la classe où cette augmentation les place, selon l'article 19. Ils en complètent la cotisation principale dans les trois mois qui suivent leur changement de classe, et paient la cotisation annuelle qui y est afférente.

ART. 23.

Les sommes versées dans la caisse de la Réunion, ne peuvent dans aucun cas être retirées ou réclamées particulièrement.

En cas d'urgence reconnue par le bureau, une portion des rentes appartenant à la Réunion peut être vendue, dans les formes voulues par la loi.

Le bureau existant au moment du besoin effectue cette vente, et rend compte des motifs à l'assemblée générale la plus prochaine.

ART. 24.

Si un sociétaire vend son fonds à quelqu'un étranger à la Société, la mise de fonds du cédant étant acquise à la Réunion, ne dispense pas le successeur du droit de réception relatif à l'importance de l'établissement.

Si un membre de la Réunion achète le fonds d'un socié-

taire, il n'est tenu qu'au versement du quart du droit de réception de son prédécesseur, et paye la cotisation annuelle de la classe dans laquelle cette acquisition le place, selon les dispositions de l'article 19.

Il en est de même pour les enfans succédant à leurs parens.

ART. 25.

Le fonds capital de la Société est et demeure placé en rentes sur l'État.

Les inscriptions de rentes, les deniers et valeurs de toutes espèces appartenant à la Société, sont enfermés dans une caisse à trois différentes clefs; la caisse est scellée dans le local du bureau. Les clefs sont confiées à trois des neuf délégués qu'ils désignent entr'eux au scrutin secret.

CHAPITRE VII.

De la Comptabilité.

ART. 26.

Les registres de la comptabilité de la Société sont :

1° Un livre de caisse sur lequel sont inscrites explicitement l'entrée et la sortie de toutes les sommes reçues et dépensées par la Réunion;

2° Un registre, dit grand-livre, contenant un compte ouvert à chaque sociétaire, sur lequel sont portées, jour par jour, les sommes versées par eux, soit à titre de droit de réception ou cotisation principale, de cotisation annuelle, et à titre d'actes de bienfaisance;

2° Un registre, dit livre de bilan, contenant en somme l'exposé des recettes et dépenses, mois par mois, ainsi que la copie littérale du tableau sommaire des recettes et dépenses de chaque année;

4° Un carnet d'échéances sur lequel sont relatés les billets reçus par la Société, à tel titre que ce soit.

CHAPITRE VIII.

Des Pensions et Secours.

ART. 27.

La Société secoure ses membres au moyen de pensions et secours temporaires.

ART. 28.

Tout sociétaire désirant obtenir une pension de la Société, adressera une demande au bureau en donnant tous les renseignements possibles sur les motifs de sa réclamation.

ART. 29.

Le bureau, après examen et enquête sur les motifs énoncés dans la demande, statue sur le mérite et la situation du réclamant ; il peut, s'il le juge à propos, accorder un secours provisoire évalué à un quart du montant de la pension qu'il croit devoir proposer à l'assemblée générale.

ART. 30.

Pour être admis à la pension de la Société, il est indispensable d'être sociétaire depuis dix au moins, et d'être privé, par cause de vieillesse ou d'infirmité, de la faculté de travailler.

La question d'incapacité est résolue par le bureau.

Il est et demeure bien entendu que la Société ne doit de pension qu'autant que ses moyens le lui permettent.

ART. 31.

Des secours temporaires peuvent être accordés aux sociétaires que des événemens imprévus mettraient dans la nécessité d'en solliciter ; dans ce cas encore le bureau est juge du mérite et de l'opportunité des demandes.

ART. 32.

A chaque assemblée générale, le bureau soumet à la Réunion toutes les demandes qui lui sont faites dans l'intervalle d'une assemblée générale à l'autre, ainsi que ce qu'il a décidé à l'égard de chacune d'elles, en motivant ses décisions.

ART. 33.

L'assemblée générale statue sur la proposition du bureau ; elle a seule le droit d'accorder, de diminuer, de supprimer les pensions.

Le minimum de la pension est fixé à *cent francs*, mais si l'état de la caisse le permet, l'assemblée générale, sur le rapport du bureau, pourra élever cette pension jusqu'à la somme de *deux cents francs* (1).

ART. 34.

Les pensions sont payées par le trésorier, par douzième, de mois en mois. Aucune avance ne peut être faite aux pensionnaires au nom de la Société.

ART. 35.

Lorsqu'un sociétaire est décédé, sa veuve ou à défaut ses enfans légitimes au-dessous de 15 ans, reçoivent de la Société un secours immédiat produit par une taxe d'un franc sur chacun des sociétaires effectifs.

L'avance de cette somme est faite aussitôt après le décès par la caisse de la Société. Le trésorier est spécialement chargé d'en opérer la rentrée dans les trente jours qui suivent le décès.

Le présent article n'a d'effet qu'en faveur des veuves ou orphelins qui en acceptent le bénéfice. (*Voir l'article des décès.*)

CHAPITRE IX.

Des Assemblées générales.

ART. 36.

La Société se réunit deux fois par année en assemblée générale :

La première a lieu dans le courant d'avril ;

La seconde dans le courant d'octobre.

(1) L'assemblée générale, dans sa séance du 25 avril 1836, sur la proposition du Bureau, a modifié l'article 33 qui lui interdisait la faculté de s'occuper des pensions à la réunion du mois d'octobre ; elle a également fixé le taux des pensions qu'elle accorde à ses membres, d'après l'article 27 de son Règlement.

(12)

ART 37.

Lorsqu'une assemblée générale doit avoir lieu, le bureau, après s'être assuré du local, convoque les sociétaires à domicile.

Les circulaires de convocation contiennent l'heure de la réunion, ainsi que l'exposé des propositions devant être soumises à la délibération de l'assemblée.

Les circulaires sont remises aux sociétaires huit jours au moins avant celui fixé pour l'assemblée.

Les lettres de convocation pour les assemblées générales d'avril sont accompagnées d'un tableau des recettes et dépenses de toute nature opérées par la Société.

Ce tableau est dressé par le trésorier, vérifié et approuvé par deux délégués, lesquels y apposent leur signature.

ART. 38.

Dans le cours de la séance de chaque assemblée générale, deux appels nominaux sont faits par le président ou le secrétaire ; le premier immédiatement après la lecture du procès-verbal, le second par l'opération du scrutin relatif aux élections.

ART. 39.

Tout sociétaire qui sans en avoir prévenu préalablement le bureau, manque au premier appel, est passible d'une amende de *un* franc, et de *deux* francs s'il manque au second, quand même il aurait répondu au premier.

Cet article ainsi que le troisième paragraphe de l'article 37 sont mentionnés sur les circulaires de convocation.

ART. 40.

Les décisions des assemblées générales sont obligatoires pour tous les sociétaires ; la présence d'un tiers au moins des membres est indispensable pour délibérer.

ART. 41

Immédiatement après l'ouverture de la séance, le secrétaire

donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale précédente.

ART. 42.

L'assemblée délibère sur le procès-verbal, sur le rapport fait par le bureau, sur des propositions écrites et présentées au bureau avant l'ouverture de la séance, enfin sur des propositions instantanément faites par un ou plusieurs sociétaires; la prise en considération de ces dernières ne peut être mise aux voix qu'autant qu'elles sont appuyées par trois membres au moins.

Si une ou plusieurs de ces propositions sont réglementaires, elles sont sans discussions renvoyées au bureau, qui en fait son rapport à l'assemblée générale suivante.

ART. 43.

Le président dirige la discussion, établit l'ordre du vote des propositions, et veille à ce que chacun parle à son tour et à l'assemblée en général, aucune conversation particulière ne devant être établie.

ART. 44.

Nul ne peut prendre la parole sans l'avoir préalablement obtenue.

ART. 45.

Tout sociétaire a la parole dès qu'il la demande pour le rappel au règlement; avant de développer ses motifs, il doit citer littéralement l'article sur lequel il veut parler.

ART. 46.

Tout sociétaire peut demander la parole contre la clôture de la discussion; si néanmoins la clôture est appuyée, elle est mise aux voix.

ART. 47.

Après la clôture de chaque discussion, le président résume les diverses opinions émises, et met aux voix les diverses propositions qui en résultent.

CHAPITRE X.

Dispositions particulières.

ART. 48.

Tout sociétaire qui pendant deux années consécutives néglige de satisfaire aux charges que lui impose la société, est considéré comme démissionnaire.

Son nom est rayé du tableau de la Société; toutefois cette disposition n'est appliquée qu'après trois avertissemens successifs, de mois en mois, du bureau au retardataire.

ART. 49.

Tout sociétaire qui pour fait de fabrication refuse de se soumettre à la juridiction du bureau, est exclu de la Société.

Toutefois cette disposition n'est applicable qu'après en avoir prévenu le délinquant et l'avoir averti qu'il est en droit de réclamer à la prochaine réunion mensuelle du bureau, contre son exclusion.

FIN DU RÉGLEMENT.

DE LA BIENFAISANCE.

La Réunion des Fabricans de bronzes désirant produire le plus de bien possible, et considérant comme un des devoirs les plus sacrés à remplir par chacun de ces membres le soulagement des ouvriers âgés ou infirmes. qui par leur conduite auront mérité ses bienfaits, a arrêté ce qui suit :

1° En exécution de ce qui a été fait depuis l'année 1820 , un registre est et sera constamment ouvert au bureau , à l'effet de recevoir les souscriptions annuelles de chaque sociétaire, ainsi que des personnes qui, bien qu'étrangères au but principal de la Société, désireraient concourir avec elle au soulagement des ouvriers nécessiteux.

**ECOLE DE DESSIN
ET DE MODELURE.**

Une école de dessin et de modelure, dirigée par M. Lequien, sculpteur, rue de Ménilmontant, n° 12, est ouverte à tous les jeunes ouvriers et apprentifs de la fabrication des bronzes ; cette école, instituée sous le patronnage de la réunion des fabricans de bronzes, et subventionnée par la ville de Paris, peut recevoir les élèves moyennant une légère rétribution ; les classes sont ouvertes tous les jours depuis le matin jusqu'à dix heures du soir.

2.5. Liste des assemblées générales et des séances tenues par la Réunion des fabricants de bronze entre 22 avril 1839 et le 3 novembre 1871, A.N. 106AS/5 et A.N. 106AS/6.

• 1839

22 avril – 29^e AG ; président : Gastambide
24 avril – séance extraordinaire ; président : Gastambide
25 avril – séance extraordinaire ; président : Gastambide
26 avril – séance extraordinaire ; président : Gastambide
10 mai – séance ordinaire ; président : Gastambide
23 mai – séance extraordinaire ; président : Gastambide
3 juin – séance ordinaire ; président : Gastambide
14 juin – séance extraordinaire ; président Bouvaist-Simonet (vice-président)
12 juillet – séance ordinaire ; président : Gastambide
8 août – séance ordinaire ; président : Gastambide
5 septembre – séance ordinaire ; président : Gastambide
3 octobre – séance ordinaire ; président : Gastambide
10 octobre – séance extraordinaire ; président : Gastambide
24 octobre – séance extraordinaire ; président : Gastambide
27 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
28 octobre – 30^e Assemblée générale ; président : Bouvaist-Simonet (vice-président)
14 novembre – séance ordinaire ; président Gastambide
5 décembre – séance ordinaire ; président Gastambide

• 1840

9 janvier – séance ordinaire ; président Gastambide
13 février – séance ordinaire ; président Gastambide
5 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
2 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
16 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
23 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
27 avril – 31^e Assemblée générale ; président Gastambide
14 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
4 juin – séance ordinaire ; président Gastambide
9 juillet – séance ordinaire ; président Gastambide
16 juillet – séance ordinaire ; président Gastambide
20 juillet – séance extraordinaire ; président Gastambide
6 août – séance ordinaire ; président Gastambide
3 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
17 septembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
24 septembre – séance extraordinaire ; président Gastambide

15 octobre – séance ordinaire ; président Gastambide
22 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
26 octobre – 32^e Assemblée générale ; président Gastambide
5 novembre – séance ordinaire ; président Gastambide
13 novembre – séance extraordinaire ; président Eck
3 décembre – séance ordinaire ; président Eck
7 décembre – séance extraordinaire ; président Eck
17 décembre – séance extraordinaire ; président Eck

• **1841**

21 janvier – séance ordinaire ; président Gastambide
11 février – séance ordinaire ; président Gastambide
4 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
8 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
15 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
22 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
26 avril – 33^e Assemblée générale ; président Gastambide
6 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
13 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
18 mai – séance extraordinaire ; président Gastambide
3 juin – séance ordinaire ; président Gastambide
1^{er} juillet – séance ordinaire ; président Eck
2 août – séance ordinaire ; président Gastambide
12 août – séance ordinaire ; président Gastambide
9 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
30 septembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
7 octobre – séance ordinaire ; président Gastambide
21 octobre – séance extraordinaire
25 octobre – 34^e Assemblée générale ; président Gastambide
4 novembre – séance ordinaire ; président Gastambide
11 novembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
18 novembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
2 décembre – séance ordinaire ; président Gastambide
27 décembre – séance extraordinaire ; président Gastambide

• **1842**

13 janvier – séance ordinaire ; président Gastambide
7 février – séance ordinaire ; président Gastambide
24 février – séance extraordinaire ; président Gastambide
10 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
20 mars – séance extraordinaire ; président Gastambide
3 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
7 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide

21 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
25 avril – 35^e assemblée générale ; président Gastambide
12 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
17 mai – séance extraordinaire ; président Gastambide
26 mai – séance extraordinaire ; président Gastambide
2 juin – séance ordinaire ; président Gastambide
7 juillet – séance ordinaire ; président Gastambide
15 juillet – séance extraordinaire ; président Gastambide
4 août – séance extraordinaire ; président Gastambide
5 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
8 septembre – séance extraordinaire
15 septembre – séance extraordinaire ; président Lebesgue
6 octobre – séance extraordinaire ; président Lebesgue
13 octobre – séance extraordinaire ; président Lebesgue
20 octobre – séance extraordinaire ; président Lebesgue
24 octobre – 36^e assemblée générale ; président Lebesgue
28 octobre – séance extraordinaire
10 novembre – séance ordinaire
1^{er} décembre – séance ordinaire

- **1843**

12 janvier – séance ordinaire ; président Gastambide
2 février – séance ordinaire ; président Gastambide
8 février – séance extraordinaire ; président Gastambide
17 février – séance extraordinaire ; président Gastambide
9 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
17 mars – séance extraordinaire ; président Gastambide
20 mars – séance extraordinaire ; président Gastambide
30 mars – séance extraordinaire ; président Gastambide
13 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
20 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
24 avril – 37^e assemblée générale ; président Gastambide
4 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
26 mai – séance extraordinaire ; président Gastambide
31 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
15 juin – séance extraordinaire ; président Gastambide
6 juillet – séance ordinaire ; président Gastambide
3 août – séance ordinaire ; président Gastambide
7 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
28 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
12 octobre – séance ordinaire ; président Gastambide
19 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
23 octobre – 38^e assemblée générale ; président Gastambide

2 novembre – séance ordinaire ; président Gastambide
3 novembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
7 décembre – séance ordinaire ; président Gastambide
12 décembre – séance extraordinaire ; président Gastambide

- **1844**

11 janvier – séance ordinaire ; président Gastambide
1^{er} février – séance ordinaire ; président Gastambide
8 février – séance extraordinaire ; président Gastambide
1^{er} mars – séance ordinaire ; président Gastambide
12 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
29 avril – 39^e assemblée générale ; président Gastambide
9 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
6 juin – séance ordinaire ; président Gastambide
4 juillet – séance ordinaire ; président Gastambide
19 juillet – séance extraordinaire ; président Gastambide
4 août – séance ordinaire ; président Gastambide
5 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
3 octobre – séance ordinaire ; président Gastambide
24 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
31 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
4 novembre – 40^e assemblée générale ; président Gastambide
21 novembre – séance ordinaire ; président Gastambide
5 décembre – séance ordinaire ; président Gastambide

- **1845**

9 janvier – séance extraordinaire ; président Gastambide
6 février – séance ordinaire ; président Gastambide
16 février – séance extraordinaire pour nommer les candidats aux Prud'hommes
21 février – séance extraordinaire ; président Gastambide
26 février – séance extraordinaire ; président Gastambide
27 février – séance extraordinaire ; président Gastambide
13 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
3 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
24 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
28 avril – 40^e assemblée générale ; président Gastambide
8 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
29 mai – séance extraordinaire ; président Gastambide
30 mai – séance extraordinaire ; président Gastambide
2 juin – séance extraordinaire ; président Gastambide
3 juin – séance ordinaire ; président Gastambide
10 juillet – séance ordinaire ; président Hadrot
21 août – séance extraordinaire ; président Gastambide

4 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
16 septembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
2 octobre – séance ordinaire ; président Gastambide
9 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
16 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
20 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
23 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
27 octobre – 42^e assemblée générale ; président Gastambide
6 novembre – séance ordinaire ; président Gastambide
13 novembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
11 décembre – séance ordinaire ; président Gastambide
18 décembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
22 décembre – séance extraordinaire ; président Gastambide

- **1846**

22 janvier – séance ordinaire ; président Gastambide
19 février – séance ordinaire ; président Gastambide
12 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
2 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
9 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
23 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
27 avril – 43^e assemblée générale ; président Gastambide
7 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
4 juin – séance ordinaire ; président Gastambide
2 juillet – séance ordinaire ; président Gastambide
13 août – séance ordinaire ; président Gastambide
17 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
8 octobre – séance ordinaire ; président Gastambide
22 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
26 octobre – 44^e assemblée générale ; président Gastambide
29 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
5 novembre – séance ordinaire ; président Gastambide
12 novembre – séance extraordinaire ; président Serrurot
19 novembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
1^{er} décembre – séance ordinaire ; président Gastambide
17 décembre – séance extraordinaire ; président Gastambide

- **1847**

7 janvier – séance ordinaire ; président Gastambide
4 février – séance ordinaire ; président Gastambide
4 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
18 mars – séance extraordinaire ; président Gastambide
8 avril – séance ordinaire ; président Gastambide

29 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
3 mai – 45^e assemblée générale ; président Gastambide
11 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
10 juin – séance ordinaire ; président Serrurot
8 juillet – séance ordinaire ; président Serrurot
15 juillet – séance extraordinaire ; président Serrurot
28 juillet – séance extraordinaire ; président Serrurot
12 août – séance ordinaire ; président Gastambide
9 septembre – séance ordinaire ; président Gastambide
7 octobre – séance ordinaire ; président Gastambide
14 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
21 octobre – séance extraordinaire ; président Gastambide
25 octobre – 46^e assemblée générale ; président Gastambide
4 novembre – séance ordinaire ; président Gastambide
18 novembre – séance extraordinaire ; président Gastambide
2 décembre – séance ordinaire ; président Gastambide

- **1848**

20 janvier – séance ordinaire ; président Gastambide
2 mars – séance ordinaire ; président Gastambide
15 mars – 47^e assemblée générale extraordinaire ; président Gastambide
16 mars – séance extraordinaire ; président Gastambide
17 mars – 48^e assemblée générale extraordinaire ; président Gastambide
13 avril – séance ordinaire ; président Gastambide
27 avril – séance extraordinaire ; président Gastambide
11 mai – séance ordinaire ; président Gastambide
25 mai – séance extraordinaire ; président Gastambide
29 mai – 49^e assemblée générale extraordinaire ; président Paillard
12 juin – 50^e assemblée générale ; président Paillard
15 juin – séance ordinaire ; président Denière fils
6 juillet – séance ordinaire ; président Paillard
8 juillet – séance extraordinaire ; président Paillard
29 août – séance ordinaire ; président Paillard
12 octobre – séance ordinaire ; président Paillard
28 octobre – séance extraordinaire ; président Paillard
30 octobre – 51^e assemblée générale ; président Paillard
16 novembre – séance ordinaire ; président Paillard
7 décembre – séance ordinaire ; président Paillard
26 décembre – séance extraordinaire ; président Paillard

- **1849**

11 janvier – séance ordinaire ; président Denière fils
8 février – séance ordinaire ; président Susse
8 mars – séance ordinaire ; Denière fils
22 mars – séance extraordinaire ; Denière fils
5 avril – séance ordinaire ; Denière fils
20 avril – séance extraordinaire ; Denière fils
23 avril – 52^e assemblée générale ; Denière fils
10 mai – séance ordinaire ; Denière fils
28 juin – séance ordinaire ; président Villemsens
12 juillet – séance ordinaire ; Denière fils
9 août – séance ordinaire ; Denière fils
6 septembre – séance ordinaire ; Denière fils
11 octobre – séance ordinaire ; Denière fils
26 octobre – séance extraordinaire ; Denière fils
29 octobre – 53^e assemblée générale ; Denière fils
8 novembre – séance ordinaire ; président Denière fils
6 décembre – séance ordinaire ; président Denière fils
19 décembre – séance extraordinaire ; président Denière fils

- **1850**

10 janvier – séance ordinaire ; président Denière fils
7 février – séance ordinaire ; président Denière fils
7 mars – séance ordinaire ; président Denière fils
3 avril – séance ordinaire ; président Denière fils
8 avril – séance extraordinaire ; président Denière fils
26 avril – séance extraordinaire ; président Denière fils
29 avril – assemblée générale ; n'a pu avoir lieu en raison d'un nombre insuffisant de membres
3 mai – 54^e assemblée générale ; président Denière fils
6 juin – séance ordinaire ; président Denière fils
4 juillet – séance ordinaire ; président Denière fils
8 août – séance ordinaire ; président Nicolas
22 août – séance extraordinaire ; président Nicolas
Pas de séance en septembre
10 octobre – séance ordinaire ; président Nicolas
31 octobre – séance extraordinaire ; président Nicolas
7 novembre – séance ordinaire ; président Nicolas
18 novembre – 55^e assemblée générale ; président Nicolas
5 décembre – séance ordinaire ; président Denière fils

- **1851**

16 janvier – séance ordinaire ; président Denière fils
7 février – séance ordinaire ; président Rivière
6 mars – séance ordinaire ; président Denière fils
3 avril – séance ordinaire ; président Rivière
16 avril – séance extraordinaire ; président Denière fils
28 avril – 56^e assemblée générale ; président Denière fils
5 juin – séance ordinaire ; président Denière fils
7 août – séance ordinaire ; président Denière fils
4 septembre – séance ordinaire ; président Denière fils
6 octobre – séance ordinaire ; président Denière fils
23 octobre – séance extraordinaire ; président Denière fils
27 octobre – 57^e assemblée générale ; président Denière fils
4 novembre – séance ordinaire ; président Denière fils
19 décembre – séance ordinaire ; président Denière fils

- **1852**

9 janvier – séance ordinaire ; président Denière fils
6 février – séance ordinaire ; président Denière fils
6 mars – séance ordinaire ; président Paillard
24 mars – séance extraordinaire ; président Denière fils
23 avril – séance ordinaire ; président Denière fils
26 avril – 58^e assemblée générale ; président Denière fils
7 mai – séance ordinaire ; président Denière fils
4 juin – séance ordinaire ; président Paillard
2 juillet – séance ordinaire ; président Denière fils
3 septembre – séance ordinaire ; président Denière fils
10 septembre – séance extraordinaire ; président Denière fils
15 octobre – séance ordinaire ; président Denière fils
29 octobre – séance extraordinaire ; président Denière fils
29 novembre – 59^e assemblée générale ; président Denière fils
10 décembre – séance ordinaire ; président Denière fils

- **1853**

12 janvier – séance ordinaire ; président Denière fils
17 janvier – séance extraordinaire ; président Denière fils
18 mars – séance ordinaire ; président Denière fils
22 avril – séance ordinaire ; président Denière fils
9 mai – 60^e assemblée générale ; président Denière fils
3 juin – séance ordinaire ; président Denière fils
8 juillet – séance ordinaire ; président Denière fils
16 septembre – séance ordinaire ;
7 octobre – séance ordinaire ; président Gobin

24 octobre – 61^e assemblée générale ; président Denière fils
25 novembre – séance ordinaire ; président Denière fils
9 décembre – séance ordinaire ; président Denière fils
16 décembre – séance ordinaire ; président Denière fils

• **1854**

20 janvier – séance ordinaire ; président Denière fils
3 mars – séance ordinaire ; président Denière fils
31 mars – séance extraordinaire ; président Denière fils
14 avril – séance ordinaire ; président Denière fils
1^{er} mai – 62^e assemblée générale ; président Denière fils
16 juin – séance ordinaire ; président Denière fils
8 septembre – séance ordinaire ; président Denière fils
13 octobre – séance ordinaire ; président Denière fils
6 novembre – 63^e assemblée générale ; président Denière fils
24 novembre – séance ordinaire ; président Denière fils

• **1855**

16 février – séance ordinaire ; président Denière fils
23 mars – séance ordinaire ; président Denière fils
13 avril – séance ordinaire ; président Denière fils
23 avril – 64^e assemblée générale ; président Denière fils
7 septembre – séance ordinaire ; président Denière fils
19 octobre – séance ordinaire ; président Denière fils
5 novembre – 65^e assemblée générale ; président Denière fils
16 novembre – séance ordinaire ; président Denière fils
21 décembre – séance ordinaire ; président Denière fils

• **1856**

18 janvier – séance ordinaire ; président Denière fils
28 mars – séance ordinaire ; président Denière fils
18 avril – séance ordinaire ; président Denière fils
5 mai 1856 – 66^e Assemblée générale ; président Denière fils
13 juin – séance ordinaire ; président Denière fils
17 octobre – séance ordinaire ; président Denière fils
3 novembre – 67^e Assemblée générale ; président Denière fils
12 décembre – séance ordinaire ; président Denière fils

- **1857**

23 janvier – séance ordinaire ; président Denière fils
13 mars – séance ordinaire ; président Denière fils
17 avril – séance ordinaire ; président Denière fils
27 avril – 68^e assemblée générale ; président Denière fils
26 juin – séance ordinaire ; président Charpentier
24 juillet – séance ordinaire ; président Charpentier
11 septembre – séance ordinaire ; président Charpentier
16 octobre – séance ordinaire ; président Charpentier
2 novembre – séance ordinaire ; président Charpentier
20 novembre – séance ordinaire ; président Charpentier
11 décembre – séance ordinaire ; président Charpentier

- **1858**

5 février – séance ordinaire ; président Charpentier
19 mars – séance ordinaire ; président Charpentier
9 avril – séance ordinaire ; président Charpentier
3 mai – 70^e assemblée générale ; président Charpentier
14 mai – séance ordinaire ; président Charpentier
11 juin – séance ordinaire ; président Charpentier
3 août – séance ordinaire ; président Charpentier
10 septembre – séance ordinaire ; président Charpentier
8 octobre – séance ordinaire ; président Charpentier
25 octobre – 71^e assemblée générale ; président Charpentier
19 novembre – séance ordinaire ; président Charpentier
24 décembre – séance ordinaire ; président Charpentier

- **1859**

11 février – séance ordinaire ; président Charpentier
18 mars – séance ordinaire ; président Charpentier
8 avril – séance ordinaire ; président Charpentier
29 avril – séance ordinaire ; président Charpentier
2 mai – 72^e assemblée générale ; président Charpentier
10 juin – séance ordinaire ; président Charpentier
15 juillet – séance ordinaire ; président Charpentier
23 septembre – séance ordinaire ; président Charpentier
14 octobre – séance ordinaire ; président Charpentier
31 octobre – 73^e assemblée générale ; président Charpentier
9 décembre – séance ordinaire ; président Charpentier

- **1860**

13 janvier – séance ordinaire ; président Charpentier
10 février – séance ordinaire ; président Charpentier
9 mars – séance ordinaire ; président Charpentier
6 avril – séance ordinaire ; président Charpentier
23 avril – 74^e assemblée générale ; président Charpentier
20 juillet – séance ordinaire ; président Charpentier
21 septembre – séance ordinaire ; président Charpentier
12 octobre – séance ordinaire ; président Charpentier
22 octobre – 75^e assemblée générale ; président Charpentier
16 novembre – séance ordinaire ; président Charpentier
7 décembre – séance ordinaire ; président Charpentier

- **1861**

18 janvier – séance ordinaire ; président Charpentier
15 mars – séance ordinaire ; président Charpentier
5 avril – séance ordinaire ; président Charpentier
22 avril – 76^e Assemblée générale ; président Charpentier
17 mai – séance ordinaire ; président Morisot
21 juin – séance ordinaire ; président Charpentier
30 août – séance ordinaire ; président Charpentier
11 octobre – séance ordinaire ; président Charpentier
21 octobre – 77^e assemblée générale ; président Charpentier
21 novembre – séance ordinaire ; président Paillard
16 décembre – séance ordinaire ; président Paillard

- **1862**

27 février – séance ordinaire ; président Paillard
28 mars – séance ordinaire ; président Paillard
4 avril – séance ordinaire ; président Paillard
14 avril – 78^e assemblée générale ; président Paillard
16 mai – séance ordinaire ; président Paillard
6 juin – séance ordinaire ; président Brunet
18 juillet – séance ordinaire ; président Paillard
22 août – séance ordinaire ; président Paillard
10 octobre – séance ordinaire ; président Paillard
17 octobre – séance ordinaire ; président Paillard
24 octobre – séance ordinaire ; président Paillard
7 novembre – séance ordinaire ; président Paillard
14 novembre – séance ordinaire ; président Paillard
8 décembre – 79^e assemblée générale ; président Paillard
15 décembre – séance ordinaire ; président Paillard

- **1863**

23 janvier – séance ordinaire ; président Paillard
30 janvier – séance ordinaire ; président Paillard
13 février – séance ordinaire ; président Schlossmacher puis Paillard
6 mars – séance ordinaire ; président Gantier
10 avril – séance ordinaire ; président Paillard
8 mai – séance ordinaire ; président Paillard
15 mai – séance ordinaire ; président Paillard
1^{er} juin – 80^e assemblée générale ; président Paillard
12 juin – séance ordinaire ; président Paillard
10 juillet – séance ordinaire ; président Paillard
13 août – séance ordinaire ; président Paillard
18 septembre – séance ordinaire ; président Paillard
16 octobre – séance ordinaire ; président Paillard
9 novembre – séance ordinaire ; président Paillard
27 novembre – séance ordinaire ; président Paillard
18 décembre – séance ordinaire ; président Paillard

- **1864**

Janvier – séance ordinaire ; président Paillard
26 février – séance ordinaire ; président Paillard
15 mars – séance extraordinaire ; président Paillard
15 avril – séance ordinaire ; président Paillard
2 mai – 82^e assemblée générale ; président Paillard
6 mai – séance ordinaire ; président Paillard
23 mai – assemblée générale extraordinaire ; président Paillard
10 juin – séance ordinaire ; président Paillard
24 juin – séance ordinaire ; président Paillard
8 juillet – séance ordinaire ; président Paillard
5 août – séance ordinaire ; président Paillard
16 septembre – séance ordinaire ; président Paillard
21 octobre – séance ordinaire ; président Paillard
18 novembre – séance ordinaire ; président Gobin
9 décembre – séance ordinaire ; président Gobin

- **1865**

13 janvier – séance ordinaire ; président Paillard (?)
23 janvier – assemblée générale ; président Paillard (?)
3 février – séance ordinaire ; président Barbedienne
17 février – séance ordinaire ; président Barbienne
17 mars – séance ordinaire ; président Barbedienne
19 mai – séance ordinaire ; président Barbedienne
1^{er} juin – assemblée générale ; président Barbedienne

16 juin – séance ordinaire ; président Barbedienne
21 juillet – séance ordinaire ; président Barbedienne
18 août 1865 – séance ordinaire ; président Barbedienne
15 septembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
20 octobre – séance ordinaire ; président Barbedienne
7 novembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
17 novembre – séance ordinaire (?) ; président Barbedienne
2 décembre – jugement des concours
15 décembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
22 décembre – séance (extraordinaire) ; président Barbedienne

• **1866**

19 janvier – séance ordinaire ; président Barbedienne
16 février – séance ordinaire ; président Barbedienne
12 mars – Assemblée générale ; président Barbedienne
16 mars – séance ordinaire ; président Barbedienne
20 avril – séance ordinaire ; président Barbedienne
25 mai – séance ordinaire ; président Barbedienne
15 juin – séance ordinaire ; président Barbedienne
16 juillet – Assemblée générale ; président Barbedienne
27 juillet – séance ordinaire ; président Barbedienne
21 septembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
5 octobre – séance extraordinaire ; président Barbedienne
19 octobre – séance ordinaire ; président Barbedienne
19 novembre – séance ordinaire, jugement des concours ; président Barbedienne
23 novembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
26 novembre – séance extraordinaire ; président Barbedienne
21 décembre – séance ordinaire ; président Barbedienne

• **1867**

7 janvier – Assemblée générale ; président Barbedienne
18 janvier – séance ordinaire ; président Barbedienne
3 mai – séance ordinaire ; président Barbedienne
7 juin – séance ordinaire ; président Morisot
25 juin – séance ordinaire ; président Barbedienne
28 juin – Assemblée générale ; président Barbedienne
30 juillet – séance ordinaire ; président Barbedienne
13 août – séance ordinaire ; président Barbedienne
11 septembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
25 septembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
2 octobre – séance ordinaire ; président Barbedienne
25 octobre – séance ordinaire ; président Barbedienne
15 novembre – séance ordinaire ; président Barbedienne

20 décembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
23 décembre – Assemblée générale ; président Barbedienne

- **1868**

17 janvier – séance ordinaire ; président Barbedienne
21 février – séance ordinaire ; président Barbedienne
20 mars – séance ordinaire ; président Barbedienne
3 avril – commission du contentieux ; président Barbedienne
17 avril – séance ordinaire ; président Barbedienne
24 avril – séance extraordinaire ; président Barbedienne
4 mai – Assemblée générale ; président Barbedienne
26 mai – séance ordinaire ; président Barbedienne
20 juin – séance ordinaire ; président Barbedienne
20 juillet – séance ordinaire ; président Barbedienne
21 août – séance ordinaire ; président Barbedienne
12 septembre – séance extraordinaire ; président Barbedienne
1^{er} octobre – séance ordinaire ; président Barbedienne
16 octobre – séance ordinaire ; président Barbedienne
4 novembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
6 novembre – jugement des concours ; président Barbedienne
15 novembre – jugement des concours ; président Barbedienne
27 novembre – séance extraordinaire, commission des contentieux ; président Barbedienne
4 décembre – séance extraordinaire ; président Barbedienne
14 décembre – Assemblée générale ; président Barbedienne

- **1869**

13 janvier – séance ordinaire ; président Barbedienne
19 février – séance ordinaire ; président Barbedienne
5 mars – séance extraordinaire ; président Barbedienne
19 mars – séance ordinaire ; président Barbedienne
30 avril – séance extraordinaire ; président Barbedienne
19 mai – Assemblée générale ; président Barbedienne
2 juin – séance extraordinaire ; président Barbedienne
18 juin – séance ordinaire ; président Barbedienne
1^{er} juillet – commission du contentieux ; président Barbedienne
6 août – séance ordinaire ; président Barbedienne
21 août – séance ordinaire (?) ; président Barbedienne
3 septembre – séance ordinaire ; président Barbedienne
24 septembre – séance extraordinaire ; président Barbedienne
26 octobre – séance ordinaire ; président Barbedienne
29 octobre – séance extraordinaire ; président Barbedienne
5 novembre – jugement des concours ; président Barbedienne
23 novembre – séance ordinaire ; président Barbedienne

12 décembre – Assemblée générale ; président Barbedienne
24 décembre – séance extraordinaire ; président Barbedienne

- **1870**

14 janvier – séance extraordinaire ; président Barbedienne
21 janvier – séance ordinaire ; président Barbedienne
11 février – séance ordinaire ; président Barbedienne
18 mars – séance ordinaire ; président Barbedienne
8 avril – séance ordinaire ; président Barbedienne
20 mai – séance ordinaire ; président Barbedienne
13 juin – Assemblée générale ; président Barbedienne
24 juin – séance ordinaire ; président Barbedienne
22 juillet – séance ordinaire ; président Barbedienne
3 août – séance extraordinaire ; président Barbedienne
17 octobre – séance ordinaire ; président Barbedienne

- **1871**

27 juin – séance ordinaire ; président Barbedienne
4 août – séance ordinaire ; président Jules Raingo
12 août – séance ordinaire ; président Jules Raingo
28 août – séance ordinaire ; président Barbedienne
3 novembre – séance ordinaire ; président Barbedienne

2.6. Liste chronologique des membres du bureau de la Réunion des fabricants de bronze

- **Présidents**

	Années d'élections					
Blavet	1817	1818				
Ledure	1820	1821				
Feuchère père	1822	1826				
Gastambide	1824	1825	1836 (jusqu'en	1848)		
Dartois	1828					
Feuchère fils	1829					
Fossey	1831					
Denière père	1833					
Choiselat-Gallien	1834					
Denière fils	1848	1849	1851	1852	1854	1855
Charpentier	1857	1858	1860			
Paillard	1861	1862	1853			
Barbedienne	1865	1885				

- **Secrétaires**

	Années d'élection	
Denière père	1817	1818
Carbonelle-Thomire	1820	1834
Lenoir-Ravrio	1822	
Galle-Gérard	1824	1832
Michel	1826	
Aubert	1827	
Lemelin	1829	
Fossey	1831	
Riglet	1831	
Figaret-Pernollet	1835	1841
Viteau	1837	
Gobin	1838	
Grignon-Meusnier	1840	
Bezançon	1843	
Delafontaine	1844	
Marsaux-Léopold	1846	
Quillet-Noël aîné	1847	

Bordeaux	1849
Quesnel	1850
Poussielgue-Rusand	1852
Legrand	1853
Charpentier	1855
Desrues fils	1856
Petitpas	1858
Melon	1859
Durenne	1859
Bion	[1860]
Renauld	1863

- **Trésoriers**

	Année d'élection		
Feuchère père	1817	1818	
Pignot père	1820		
Choiselat-Gallien	1822		
Gastambide aîné	1823	1826	
Jeannest (Louis)	1824		
Quesnel	1825		
Savart	1828		
Bavozet	1828	1836	1847
Picnot (Alexandre)	1830	1835	
Chaumont	1832		
Vallet-Cornier	1833		
Melon père	1838		
Dunouy	1840		
Jean	1841	1844	
Charpentier	1842	1851	
Bion	1858		
Lemelin	1858		
Fleurey	1858		
Hazart	1862		
Brunet	1863		
Schlossmacher	1863		
Delafontaine	1863		

- **Vice-Secrétaires**

	Année d'élection
Cotard	1832
Héricourt fils	1834
Février	1836
Bernard	1836 1845
Paillard (Victor)	1857
Charpentier	1838 1847
Quillet-Noël fils aîné	1839 1844
Lerolle fils aîné	1841
Bordeaux	1843
Marcaille fils	1849
Matifat fils	1849
Chachoin	1851
Nicolas	1849
Rivière	1850
Brunet	1852
Buyer (Boyer)	1852
Gobin	1853
Leroy fils	1854
Figaret	1855
Bavozet	1857
Renauld neveu	1859
Delatour	1860
Blot	1863

- **Vice-Trésoriers**

	Année d'élection
Morel-Savard	1839
Sayer	1834 1844
Guérin aîné	1835
Gastambide (Alexandre)	1835
Lemelin	1837
Nicolas	1838
Raulin	1839 1844
Février	1840
Bavozet	1842
Journeux	1846
Marquis	1847 1852
Barreau	1848

Hazart	1848
Chachoin	1850
Robiquet	1851
Briand	1853
Leclercq	1854
Dugué fils aîné	1856
Barreau	1857
Bernard fils	1862
Gantier	1863

- **Délégués**

	Année d'élection
Savart	1818
Boichod père	1817
Delafontaine (Nicolas)	1817 1818
Gastambide jeune	1818
Thomire	1818
Lamane	1820
Touchard jeune	1820
Olivier	1821 1823 1841
Lemaire	1821
Lerolle père	1823
Charpentier	1825
Picnot fils aîné	1825
Tremet	1826 1833
Vittoz	1827 1839
Deriquehem	1828
Robinet	1828
Bouvin-Simonet	1829
Dunouy	1829
Caron	1838
Lorin	1830
Raulin	1832 1843 1858
Quillet-Noël fils aîné	1832
Février	1835
Valentin-Letoula	1835
Guignard	1836
Delahaye	1836
Quillet-Noël jeune	1837
Desrues	1838
Bertauld	1839

Benoît	1841
Galle neveu	1841
Richard	1841
Révillon jeune	1842
Allard-Thomire	1842
Gechter	1843
Gault aîné	1844
Leroy	1844
Wagner	1845
Rivière	1846
Lemelin	1846
Gantier	1847
Becar	1848
Fleurey	1849
Courcelle	1849
Leclercq	1850
Caillouée	1851
Thoumin	1858
Nicolas	1854
Barreau	1855
Leblanc	1854
Hubert fils	1855
Gagneau	1855
Janse aîné	1856
Régent	1856
A. Lemaire	1857
Fleurey	1857
Delatour	1859
Bernard père	1859
Clavier	1858
Quillet-Noël	1861
Gastambide fils	1862
Barbezat	1863
Garnier	1863

2.7. Index des noms propres cités dans les procès-verbaux de la Réunion entre le 22 avril 1839 et le 3 novembre 1871

A.N. 106AS/5 et 106AS/6

Cet index regroupe les noms propres cités dans les procès-verbaux de la Réunion. Leurs sont associés les dates de leurs apparitions dans les procès-verbaux et l'objet (simplifié) de cette citation. Les différentes orthographes d'un même nom ont été indiquées. Un même nom peut avoir plusieurs entrées s'il semble s'agir, en raison des dates et des circonstances, de deux personnes différentes.

Tous les noms y sont recensés, sauf ceux qui apparaissent uniquement dans les situations suivantes :

- une demande de secours, de pension ou d'entrée à l'hospice
- indiquer un décès
- Veuve (si elle ne reprend pas l'activité)
- un rappel de cotisation
- une radiation, une exclusion ou une démission

NOM, Prénom	Citations dans les procès-verbaux
ABEILLE	01/06/1865 ; 16/06/1865
ABELOUS	27/11/1863 (litige - - accord trouvé)
ACIER	20/07/1868 (litige - accord trouvé) ; 21/08/1868 (lecture de la sentence)
ADAM, Achille	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ADIN	17/02/1865 (litige - accord trouvé)
ADRIAN	03/09/1858 (litige - ajournement) ; ??/09/1858 (litige - ajournement)
ADRIEN	16/12/1853 (litige - accord trouvé)
AIZELIN, Eugène	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ALBRIER	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
ALAIN / ALLAIN	16/07/1840 (présenté par Gastambide et Bouvaist-Simonet) ; 26/10/1840 ; 26/04/1841 (mentionné comme nouvel adhérent) ; 21/02/1844
AIGOUY	24/04/1839 (litige) ; 25/04/1839 (litige) ; 10/05/1839 (litige) ; 05/12/1850 (radiation pour non paiement)
ALEXANDRE	13/08/1867 (litige - accord trouvé)
ALEZUER	05/11/1869 (concours)
ALLARD	09/09/1841 (litige) ; 25/10/1841 ; 22/03/1849 (demande de secours - secours temporaires)
ALLARD	17/02/1865 (litige - accord trouvé) ; 17/03/1865 (litige - accord trouvé) ; 20/03/1868 (litige - ajournement) ; 03/04/1868 (litige - ajournement) ; 17/04/1868 (litige - accord trouvé) ; 24/04/1868 (litige) ; 26/05/1868 (litige) ; 13/01/1869 (litige - ajournement) ; 19/02/1869 (litige) ; 19/05/1869 (inscription en membre libre)
ALLARD-THOMIRE -	24/10/1842 (délégué) ; 30/03/1843 (collecte) ; 29/04/1844 (fin de mandat) ; 02/05/1864 (proposition pension) ; 10/06/1864 (demande de secours immédiats) ; 16/10/1868 (demande augmentation de la pension de son père)
ALLEAUME	12/12/1869 (concours)
ALLEVERT, Antoine	15/12/1865 (concours)
ALLEZ FRÈRES	23/01/1857 (litige - accord trouvé) ; 27/04/1857 ; 20/11/1857 (litige) ; 03/05/1858 ; 25/10/1858

ALPHEN / HALPHEN, Salvator	19/12/1849 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850
AMANT & fils	19/10/1866 (litige – accord trouvé)
AMBROISE	26/05/1868 (litige)
ANDRE, NICOLAS	25/10/1841 ; 25/04/1842 ; 09/03/1843 ; 03/05/1847
ANDRÉ	25/10/1847 ; 07/03/1850 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850 ; 31/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 18/12/1863 (litige) ; 26/02/1864 (litige) ; 02/05/1864
ANDRÉ VEUVE	07/09/1855 ; 28/03/1856 (démission) ; 05/05/1856
ANDRIEUX	03/08/1870 (litige – accord trouvé)
ANNÈS	19/10/1866 (litige – accord trouvé)
ANNESENS / ANNOSENS, Henry	02/12/1847 (litige – secours) ; 20/01/1848 (litige – accord trouvé) ; 13/04/1848 (demande de secours de la veuve) ; 12/06/1848
ANNONIER	15/06/1868 (concours école)
ANOUILH	13/03/1845 (litige – accord trouvé) ; 28/04/1845
ANTOINE	09/03/1843 (litige – accord trouvé) ; 03/06/1853 (litige) ; 24/10/1853
ARGILLET	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ARNAULD / ARNOULT	20/01/1854 (litige) ; 01/05/1854
ARSON	06/08/1869
ASTON TROLLEY, Mme	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
ATTARGE, Désiré	23/01/1865 (prix Crozatier) ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 01/06/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours)
AUBERT	23/01/1857 (litige) ; 27/04/1857
AUBRY (OBRY ?)	11/12/1857 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858
AUCLAIR / AUCLAIRE	13/01/1865 (litige) ; 17/02/1865 (litige – accord trouvé) ; 17/03/1865 (litige) ; 21/04/1865 (lecture rapport)
AUMONT	3/10/1839 (litige)
AUGER, Adolphe	02/11/1843 (litige) ; 03/11/1843 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844 ; 09/04/1846 (adhésion, présenté par Gobin et Wagner) ; 03/05/1847 ; 13/01/1865 (litige)
AUGER DIT ROGER, Louis	15/12/1865 (concours)
AUXENFANTS	24/12/1858 (adhésion, présenté par Jouvensel et Lemaire) ; 02/05/1859 ; 23/05/1864 (délégué) ; 27/11/1868 (litige – accord trouvé)
AUZIO	11/09/1867 (litige – ajournement) ; 25/11/1867 (litige – ajournement) ; 02/10/1867 (litige – ajournement)
AVAL	05/11/1869 (concours)
AVIET	20/03/1868 (litige – ajournement) ; 03/04/1868 (litige – accord trouvé)
BACHOLLET	18/06/1869 (litige – accord trouvé)
BACON	16/06/1854 (litige – accord trouvé) ; 06/11/1854
BAILLY	16/01/1851 (litige) ; 07/02/1851 (litige – accord trouvé) ; 18/05/1851
BAILLY, François Clément Gustave	16/06/1865 (inscription en membre libre)
BAILLY, Antony	07/01/1867 (adhésion inscription en membre libre) ; 30/07/1867 (litige – accord trouvé)
BALTHAZAR,	16/06/1865 (inscription en membre libre)

Hubert	
BANTIER	03/05/1847 (élection délégué)
BARBEDIENNE, Ferdinand	09/09/1847 (adhésion, présenté par Victor Paillard et Eck) ; 25/10/1847 ; 12/06/1848 ; 16/01/1851 (litige) ; 07/02/1851 (litige – accord trouvé) ; 18/04/1851 ; 16/12/1861 (litig) ; 14/04/1862 ; 09/12/1864 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 23/01/1865 (élu président) ; 03/02/1865 (président) ; 17/02/1865 (litige – accord trouvé) ; 17/03/1865 (litige – devient membre titulaire – inscription en membre libre – donateur en espèces) ; 21/04/1865 ; 19/05/1865 ; 01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 18/08/1865 ; 15/09/1865 ; 20/10/1865 ; 30/10/1865 ; 7/11/1865 ; 17/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 22/12/1865 ; 19/01/1866 ; 16/02/1866 ; 12/03/1866 ; 16/03/1866 ; 20/04/1866 ; 25/05/1866 (absent) ; 15/06/1866 ; 16/07/1866 ; 27/07/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 (concours) ; 19/10/1866 ; 19/11/1866 (concours) ; 23/11/1866 ; 26/11/1866 ; 21/12/1866 ; 07/01/1867 ; 18/01/1867 ; 03/05/1867 ; 07/06/1867 (absent) ; 25/06/1867 ; 28/06/1867 ; 30/07/1867 ; 13/08/1867 ; 11/09/1867 . 25/11/1867 ; 02/10/1867 ; 25/10/1867 ; 15/11/1867 ; 20/12/1867 ; 23/12/1867 ; 17/01/1868 ; 20/03/1868 ; 03/04/1868 ; 17/04/1868 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 (réélection) ; 26/05/1868 ; 20/06/1868 ; 20/07/1868 ; 21/08/1868 (absent) ; 12/09/1868 ; 01/10/1868 ; 16/10/1868 ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 27/11/1868 ; 04/12/1868 ; 14/12/1868 ; 13/01/1869 ; 19/02/1869 ; 05/03/1869 ; 19/03/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 ; 18/06/1869 ; 01/07/1869 ; 06/08/1869 ; 21/08/1869 ; 03/09/1869 ; 24/09/1869 ; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 23/11/1869 ; 12/12/1869 ; 24/12/1869 ; 14/01/1870 ; 21/01/1870 . 11/02/1870 ; 18/03/1870 ; 20/05/1870 ; 13/06/1870 . 24/06/1870 ; 22/07/1870 ; 03/08/1870 ; 17/10/1870 ; 27/06/1870 ; 04/08/1870 (absent) ; 12/08/1870 (absent) ; 28/08/1870 ; 03/11/1870
BARBEZAT	07/09/1855 (demande à adhérer comme successeur de la veuve André) ; 28/03/1856 ; 18/04/1856 (adhésion, présenté par Denière et Charpentier) ; 27/04/1857 ; BARBEZAT : 16/12/1861 (affaire Barbedienne – proposition abonnement au journal de la propriété industrielle) ; 14/11/1862 (litige – absent) ; 15/12/1862 (litige – ajournement) ; 10/04/1863 (litige – ajournement) ; 08/05/1863 (litige ajournement) ; 12/06/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863 ; 15/03/1864 (projet de règlement) ; 02/05/1864 ; 23/05/1864 (devient membre de la commission du règlement) ; 09/12/1864 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 23/01/1865 (délégué) ; 03/02/1865 (membre du bureau) ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire – donateur en espèces) ; 21/04/1865 (absent – lettre annonçant une action en contremoulage) ; 19/05/1865 (absent) ; 01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 20/10/1865/5/ ; 30/10/1865 ; 7/11/1865 ; 12/03/1866 ; 16/07/1866 ; 21/02/1868 ; 20/07/1868 (adhésion de ses successeurs)
BARBIER	(quincailler, rue du Bac) : 12/08/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1841
BARBOT	21/12/1855 (litige – accord trouvé)
BARDOU, Charles Jean	16/06/1865 (inscription en membre libre)
BARDOU, Pierre	17/03/1865 (inscription en membre libre)
BARESWILL, Louis Charles	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 21/08/1869 (lettre)
BARJON	01/1864 (litige) ; 15/04/1864 (litige) ; 02/05/1864
BARJON aîné	19/11/1858 (litige) ; 24/12/1858 (litige – accord trouvé)
BARRE	23/04/1855
BARREAU	03/06/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1841 ; 09/10/1845 (adhésion,

	présenté par Jean et Hadrot) ; 27/10/1845 ; 27/04/1846 ; 18/03/1847 ; 08/04/1847 (lecture accord trouvé) ; 25/10/1847 (délégué) ; 16/11/1848 (vice-trésorier) ; 16/12/1848 ; 23/04/1849 (fin de mandat) ; 23/10/1851 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 18/03/1853 (proposition) ; 16/09/1853 (candidature élections) ; 24/10/1853 (délégué) ; 23/04/1855 (fin de mandat) ; 07/09/1855 (médaille) ; 17/04/1857 (candidature élections) ; 27/04/1857 (délégué) ; 26/06/1857 (litige – accord trouvé) ; 02/11/1857 ; 20/11/1857 (vice-trésorier) ; 11/06/1858 ; ??/09/1858 ; 25/10/1858 (fin de mandat)
BARRAULT / BARREAULT	01/10/1868 (litige – ajournement) ; 16/10/1868 (litige – accord trouvé)
BARRÉ	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
BARREPIN	15/12/1865 (litige – ajournement) ; 22/12/1865 (litige – accord trouvé)
BARRILET	21/02/1868 (litige – accord trouvé)
BARRY père	19/11/1866 (concours)
BARTHÉLÉMY	27/04/1846 (chambre des Pairs) ; 06/05/1864 (litige – accord trouvé)
BARYE, Antoine-Louis	23/12/1867 ; 20/06/1868 ; 06/11/1868 (concours – absent) ; 19/05/1869
BAS	09/10/1845 (litige – absent) ; 16/10/1845 (litige – accord trouvé)
BASNIER	19/07/1844 (adhésion, présenté par Gastambide et Bavozet) ; 04/11/1844 ; 28/04/1845 ; 9/04/1846 (litige) ; 06/12/1849 (radiation)
BASTIER	11/12/1857 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858
BATTIER	24/11/1854 (litige – accord trouvé, prend la succession de Pretot) ; 23/04/1855
BAUBY	24/10/1839 (litige – 2 affaires) ; 28/10/1839 ; 27/04/1840
BAUBY, Émile	09/09/1847 ; 08/09/1850
BAUBY, Victor	03/10/1844 (litige - accord trouvé) ; 24/10/1844 (litige - accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 21/11/1844 (litige) ; 05/12/1844 ; 18/12/1845 (litige – accord trouvé) ; 09/04/1846 (litige) ; 20/01/1848 (exclusion)
BAUCHERY	13/04/1843 ; 3/08/1843 (litige – accord trouvé) ; 07/12/1843 (sociétaire ?) ; 21/02/1845 ; 7/12/1848 (exclusion) ; 23/04/1849 (considéré démissionnaire)
BAUCHOT / BOCHOT	16/06/1854 (litige – accord trouvé) ; 10/04/1863 (litige) ; 12/06/1863 (litige)
BAUDE	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 17/01/1868 (lettre de démission)
BAUDON	19/05/1869 (litige ?) ; 02/06/1869 (litige – ajournement) ; 18/06/1869 (litige – ajournement)
BAUDRIT	13/02/1863 (litige –)
BAVELAERT	30/04/1869 (litige) ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 (litige – ajournement) ; 18/06/1869 (litige – ajournement) ; 01/07/1869 (lecture de la sentence) ; 24/09/1869 (lettre) ; 23/11/1869
BAVOZET	25/04/1842 (délégué) ; 12/05/1842 (vice-trésorier) ; 17/05/1842 (litige) ; 26/05/1842 (collecte – vote – litige - accord trouvé) ; 01/12/1842 (litige – accord trouvé) ; 12/10/1843 ; 19/10/1843 ; 23/10/1843 (fin de mandat) ; 08/02/1844 ; 09/05/1844 (litige) ; 06/06/1844 (litige) ; 04/07/1844 (litige – accord trouvé) ; 19/07/1844 ; 4/11/1844 ; 21/02/1845 ; 26/02/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 27/10/1845 (élection trésorier) ; 22/12/1845 ; 19/11/1846 ; 03/05/1847 (trésorier) ; 15/07/1847 ; 2/12/1847 ; 15/06/1848 (démission) ; 30/10/1848 (fin de mandat) ; 08/03/1849 (demande de secours pour Algaron) ; 26/04/1850 ; 03/09/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 10/12/1852 (réclamation) ; : 16/06/1854 ; 16/02/1855 (membre honoraire) ; 09/12/1859 (litige)
BAVOZET FILS 1854	16/06/1854 (adhésion, présenté par Bavozet et Vittoz) ; 06/11/1854 ; 23/04/1855 ; 13/06/1856 (litige – accord trouvé) ; 03/11/1856 ; 17/04/1857 (candidature élections) ; 27/04/1857 (délégué) ; 26/06/1857 (vice-secrétaire) ; 11/06/1858 ; 25/10/1858 (fin de mandat) ; 19/11/1858

BAYARD	15/12/1865 (concours)
BAYLE	01/03/1844 (litige) ; 29/04/1844
BAZARD	19/03/1858 (litige – accord trouvé)
BEAURAIN	17/03/1865 (inscription en membre libre)
BECAR	24/02/1842 ; 25/04/1842 ; 03/05/1847 (élection délégué) ; 25/10/1847 (élection délégué) ; 04/11/1847 (litige – accord trouvé) ; 18/11/1847 (litige – accord trouvé) ; 12/06/1848 ; 30/10/1848 (délégué)
BEAUGRAND	19/01/1866 (admission)
BEGUIN	21/02/1845 (adhésion, présenté par Bavoze et Jean) ; 26/02/1845 ; 28/04/1845 ; 29/05/1845 (litige) ; 30/05/1845 (litige – accord trouvé) ; 27/10/1845 ; 18/03/1847 (annonce décès) ; 3/05/1847
BELLANCOURT associé de Vallet-Cornier	22/01/1846 (adhésion, présenté par Vallet-Cornier et Gastambide) ; 27/04/1846 ; 19/12/1851 (radiation)
BELLE bijoutier	07/12/1860 (litige – accord trouvé)
BELLEBILLE	30/03/1843 (collecte)
BELLENOT	01/12/1842 (litige – accord trouvé)
BELORGEY	03/11/1870 (litige ?)
BELNOT, Joseph	03/04/1851 (litige – accord trouvé) ; 07/11/1865 (litige – accord trouvé)
BÉNARD	13/08/1867
BENOIST	22/04/1839
BENOIT	10/05/1839 ; 27/04/1840 (délégué) ; 14/05/1840 ; 16 juillet 1840 ; 22/04/1841 ; 06/05/1841 ; 07/10/1841 ; 25/10/1841 (fin de mandat) ; 04/11/1841 ; 11/11/1841 (litige) ; 18/11/1841 (litige – accord trouvé) ; 03/04/1842 (litige) ; 07/04/1842 (litige – accord trouvé) ; 25/04/1842 ; 12/05/1842 (litige) ; 26/05/1842 (collecte) ; 26/05/1842 (vote) ; 2/06/1842 (vote) ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 08/02/1843 (litige) ; 30/03/1843 (collecte) ; 13/04/1843 ; 15/06/1843 (hommage) ; 26/02/1845 ; 16/09/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 22/12/1845 ; 28/07/1847 ; 17/03/1848 ; 12/06/1848 ; 03/05/1850 ; 10/10/1850 (remboursement) ; 18/11/1850 (justification remboursements) ; 06/03/1851 ; 16/04/1851 (demande la fin de son remboursement) ; 18/05/1851 ; 23/01/1863 (lettre de démission ?)
BÉRANGER père	25/06/1867 (école de dessin) ; 23/12/1867 ; 04/05/1868 ; 06/11/1868 (concours) ; 15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 ; 19/05/1869 ; 12/12/1869 (concours)
BÉRANGER fils	15/11/1868 (concours école)
BERNARD	24/02/1842 ; 20/03/1842 ; 26/05/1842 (collecte) ; 26/05/1842 (vote) ; 02/06/1842 (vote) ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/10/1843 (élection délégué) ; 29/04/1844 (élection délégué) ; 16/09/1845 ; 02/10/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 27/10/1845 (délégué) ; 6/11/1845 (vice-secrétaire) ; 27/04/1846 ; 17/09/1846 ; 19/11/1846 ; 3/05/1847 (fin de mandat) ; 28/07/1847 ; 13/04/1848 ; 24/11/1854 ; 08/10/1858 (candidature élections) ; 25/10/1858 (élections délégué) ; 10/02/1860 (litige – absent) ; 09/03/1860 (litige – accord trouvé – recommandation) ; 19/09/1862 ; 08/12/1862 (lecture rapport sur le règlement) ; 08/05/1863 (litige ajournement) ; 12/06/1863 (litige – accord trouvé)
BERNARD fils	02/07/1852 (médaillon Gastambide) ; 14/04/1854 ; 24/11/1854 (adhésion, présenté par Quillet Noël jeune et Bernard) ; 23/04/1855 ; 05/04/1861 (candidature élections) ; 22/04/1861 (délégué) ; 17/05/1861 (vice-trésorier) ; 22/08/1862 (chargé de l'affaire Viardot / Daubrée) ; 08/12/1862 (fin de mandat) ; 01/06/1863 (observation sur le prix de la RFB) ; 09/11/1863 ; 23/05/1864 (discussion règlement) ; 04/05/1868

BERNARD successeur de Vecten	18/09/1863 (admis sociétaire); 09/11/1863 ; 13/08/1867 (litige – accord trouvé)
BERNARD père	08/04/1859 (candidature élections) ; 02/05/1859 (membre prix Crozatier) ; 02/05/1859 (élections délégué) ; 14/10/1859 (candidature élections) ; 31/10/1859 (délégué) ; 21/09/1860 (rapport affaire Fontanet ou Fontant / Haret) ; 07/12/1860 ; 15/03/1861 ; 22/04/1861 (fin de mandat) ; 04/04/1862 (proposition de patronner un 2 ^e prix de ciselure) ; 14/04/1862 (proposition adoptée) ; 24/10/1862 (proposition pour un 2 ^e prix de ciselure) ; 08/12/1862 (adoption de la proposition de 2 ^e prix de ciselure)
BERNARD père	19/11/1866 (concours) ; 19/11/1866 (prix Villemsens) ; 06/11/1868 (concours)
BERQUET	21/08/1868 (litige) ; 04/11/1868 (litige – ajournement) ; 27/11/1868 (litige – accord trouvé) ; 04/12/1868 (lecture de la sentence)
BERTAULD	22/04/1839 (élection délégués) ; 13/02/1840 ; 26/05/1842 (collecte) ; 14/04/1854
BERTAULT	24/10/1844 (litige) ; 21/11/1844 (litige) ; 16/09/1845 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 13/10/1854 ; 24/11/1854 (vice-président) ; 23/04/1855 (fin de mandat)
BERTAULT père et fils	28/06/1849 (litige – accord trouvé) ; 29/10/1849 ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser) ; 22/09/1850 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe – Bertault fils)
BERTAULT fils	22/04/1839 ; 28/10/1839 (délégué) ; 15/04/1841 ; 26/04/1841 (fin de mandat) ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 16/10/1845 ; 09/05/1853 (élections délégué) ; 16/09/1853 (candidature élections) ; 24/10/1853 (délégué) ; 09/12/1853 (vice-trésorier) ; 03/03/1854 ; 14/04/18 ; 08/09/1854 (demande de secours) ; 23/04/1855 (fin de mandat) ; 07/09/1855 (médaille) ; 17/10/1856 (annonce décès) ; 03/11/1856 (rappel décès)
BERTAULT père	26/02/1845
BERTHELIER	20/07/1860 (litige – finances)
BERTRAND	12/01/1853 (litige) ; 17/01/1853 (litige) ; 09/05/1853 ; 17/10/1862 (litige – finances – accord trouvé) ; 08/12/1862 ; 03/11/1870 (litige – accord trouvé)
BERTRAND, Oscar	17/03/1865 (devient membre titulaire)
BERTREN / BETREM / BERTHIN	27/02/1862 (litige – finances) ; 28/03/1862 (litige – accord trouvé) ; 14/04/1862 ; 21/09/1866 (litige – accord trouvé) ; 19/10/1866 (litige – accord trouvé) ; 05/1867 (litige)
BESNARD (BÉNARD)	06/05/1864 (litige – accord trouvé)
BESNIER	24/06/1870
BESQUET	06/10/1851 (litige – accord trouvé) ; 27/10/1851
BESSET	03/09/1852 (litige – accord trouvé) ; 29/11/1852 ; 12/01/1853 (litige – lettre) ; 18/03/1853 (litige – non respect de l'accord trouvé)
BESTA	15/12/1865 (concours)
BEURDELEY	23/10/1851 (adhésion, présenté par Robiquet et Rivière) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852
BEZANÇON	21/04/1842 ; 25/04/1842 (récompense) ; 1 ^{er} /12/1843 (litige – accord trouvé) ; 30/03/1843 (collecte) ; 24/04/1843 (secrétaire) ; 15/06/1843 (hommage) ; 3/08/1843 (litige – accord trouvé) ; 02/11/1843 ; 01/03/1844 ; 19/07/1844 ; 4/11/1844 (fin de mandat) ; 16/09/1845 ; 16/10/1845 ; 22/12/1845 ; 3/05/1847 (commission) ; 10/06/1847 ; 28/07/1847 ; 09/09/1847 ; 25/10/1847 (commission douane) ; 12/06/1848 (élu président) ; 08/07/1848 ; 16/12/1848 (commission) ; 26/10/1849 ; 10/01/1850
BEZAND /	??/09/1858 (ajournement) ; 25/10/1858 (litige – accord trouvé)

BÉZARD	
BIAGI	XXXX 1853 (litige – refus de la juridiction du bureau) ; 01/05/1854
BICAN	04/11/1841 (litige) ; 07/12/1843
BIDAUX	(1869, membre) : 19/05/1869 (devient membre titulaire)
BIELESKI	17/10/1870 (litige ?) ; 27/06/1870 ; 28/08/1870 (refus de la litige – mise en demeure)
BIENGHAM / BUNGHAM / BIEMGHAM	12/07/1849 (litige)
BIGNON, Louis	16/06/1865 (inscription en membre libre)
BILLEY / BELLEY	02/08/1841 (litige – accord trouvé)
BILLOIS	19/11/1866 (concours)
BILLORDEAU, Adolphe	03/12/1840 (présenté par/02/et Quillet-Noël) ; 26/04/1841 (doc Orsay : BILORDEAUX)
BINON	19/10/1855
BION	28/03/1856 (adhésion, présenté par Paillard et Charpentier) ; 05/05/1856 ; 20/11/1857 (litige) ; 03/05/1858 (délégué) ; 14/05/1858 (vice-président) ; 25/10/1858 ; 29/04/1859 (chargé d'un rapport affaire Cornu / Journeux) ; 23/09/1859 (remise du rapport) ; 31/10/1859 (fin de mandat) ; 16/12/1861 (affaire Barbedienne) ; 08/12/1862 (secrétaire) ; 10/04/1863 (rapporteur affaire Boy/Emerique) ; 12/06/1863 (rapporteur affaire Barbezat/ Renard et Juhel) ; 27/11/1863 (rapporteur affaire Wagner/Miroy frères) ; 01/1864 (litige) ; 26/02/1864 ; 15/04/1864 (rapporteur affaire Clause/Murat) ; 02/05/1864 (fin de mandat)
BIRGKAM, Paul	17/04/1857 (adhésion, présenté par Robiquet et Gantier) ; 27/04/1857
BISSON	20/03/1868 (litige) ; 03/04/1868 (litige – accord trouvé)
BISSONNET, Empereur	15/12/1865 (concours)
BLANC, Étienne	09/12/1864 (propriété des modèles)
BLANCHARD	12/12/1869 (concours)
BLANCHETEAU	05/09/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
BLAVET	30/10/1848 (évocation)
BLAYTTMANN	17/03/1865 (inscription en membre libre)
BLIN	10/10/1839 (litige)
BLOT & Cie	24/12/1858 (adhésion, présenté par Raulin et Gervais) ; 02/05/1859 ; 21/10/1861 (délégué) ; 28/03/1862 (chargé de l'affaire Emerique/Leclerc) ; 16/05/1862 (vice-secrétaire) ; 16/05/1862 ; 19/09/1862 (proposition révision règlement) ; 15/12/1862 (circulaire sur la révision du règlement) ; 30/01/1862 ; 06/03/1863 (rapporteur affaire Doublet/Laurette) ; 01/06/1863 (fin de mandat) ; 05/09/1864 ; 09/12/1864 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 27/11/1868 (litige – pas d'accord trouvé) ; 06/08/1869 ; 08/04/1870 ; 13/06/1870 (élections délégués)
BLOCHE	21/12/1855 (litige – accord trouvé)
BODENDIECK	19/11/1866 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
BOERCHUT	14/04/1854 (litige)
BOGAERT	13/08/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
BOICHET	26/10/1840 (réintégré – ancien membre de 6 ^e classe)
BOILEAU	12/12/1869 (concours)
BOISGARD / BOISGARD	26/05/1843 ; 01/03/1844 (adhésion, présenté par Figaret et Bordeaux) ; 29/04/1844 ; 28/04/1845 (annonce décès)
BOISSARD	15/07/1842 (litige – accord trouvé)

BOISSON, Joseph	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours)
BOISVILLE	11/09/1867 (litige – accord trouvé)
BONDEUX	16/10/1857 (litige) ; 20/11/1857 (litige)
BONDOUX	10/04/1863 (litige – refus de la juridiction du bureau) ; 12/06/1863 (litige – absent)
BONGAR	03/06/1839 (litige) ; 02/06/1842
BONNAIRE	13/02/1840 (invité à adhérer) ; 05/03/1840 (présenté par Quillet et Desrues) ; 27/04/1840 ; 04/08/1842 ; 27/04/1846 (élection délégué) ; 03/04/1851 (rappel paiement cotisation) ; 17/05/1861 (demande de secours – secours temporaires)
BONNAFÉ	11/09/1867 (litige – accord trouvé)
BONNEFONDS DE LAVIALLE	16/10/1845 (demande insertion dans almanach) ; 27/10/1845 (demande acceptée) ; 18/03/1847 (litige) ; 11/05/1847 (litige – accord trouvé) ; 16/02/1855
BONNELOTTE (BONNOTTE ?)	19/02/1869 (litige – accord trouvé)
BONNEMAIN	07/12/1860 (litige – accord trouvé)
BONNIQUET	23/11/1869 ; 13/06/1870 (rappel secours)
BONTEMPS	24/07/1857 (litige – accord trouvé)
BONTEMPS-BOURQUET	02/02/1843 (litige) ; 17/02/1843 (litige)
BORDEAUX	21/01/1840 (litige) ; 11/02/1841 (litige) ; 26/04/1841 (litige) ; 25/10/1841 (élection délégué) ; 30/03/1843 (collecte) ; 24/04/1843 (délégué) ; 15/06/1843 (vice-président) ; 3/08/1843 (litige – accord trouvé) ; 1 ^{er} /03/1844 ; 4/11/1844 (fin de mandat) ; 22/12/1845 ; 19/11/1846 ; 8/07/1848 ; 30/10/1848 (prêt) ; 29/10/1849 (fin de mandat, remplacement de Mène – secrétaire) ; 19/12/1849 ; 07/02/1850 ; 26/04/1852 (proposition) ; 15/10/1852
BORGNIO	15/11/1867 (litige – accord trouvé)
BORINS	12/12/1869 (concours)
BORIUS	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
BORRIAS	20/06/1868 (litige – ajournement)
BOSELAT / BOSELUT, Noël	31/03/1854 (litige) ; 14/04/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868
BOUCARET / BOUCARUT	9/10/1845 (litige) ; 16/10/1845 (litige – accord trouvé)
BOUCHARD	11/02/1870 (litige)
BOUCHER	03/02/1865 (adhésion) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
BOUCHOT	06/11/1854 (litige – accord trouvé ?) ; 16/02/1855 (versement) ; 23/04/1855 (rappel décès)
BOUCLY	30/09/1841 ; 2/02/1843 (exclusion)
BOUDIN / BOUDON	05/03/1869 (litige ?)
BOUIG / BOUIGE	19/11/1866 (concours) ; 06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
BOUILEAU	05/11/1869 (concours)
BOULLANGER / BOULLANGER	09/10/1845 (adhésion, présenté par Jean et Leroy) ; 27/10/1845 ; 27/04/1846 ; 25/10/1847 (élection délégué)
BOUILLET AÎNÉ	?? 1858 (adhésion, présenté par Lerolle) ; 03/05/1858 ; 25/10/1858 (élections délégué)
BOUILHET / BOUILLHET / BOUILLET, Henry	03/02/1865 (adhésion) ; 17/03/1865 (donateur en espèces) ; ; 01/06/1865 ; 12/03/1866 (don musée) . 07/06/1867 ; 04/05/1868 (élections délégués) ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 (délégué) ; 02/06/1869 ; 18/06/1869 ; 01/07/1869 ; 06/08/1869 ; 21/08/1869 ; 03/09/1869 ; 24/09/1869 ; 26/10/1869 ;

	29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 24/12/1869 ; 21/01/1870 ; 18/03/1870 ; 20/05/1870 (absent) ; 13/06/1870 ; 24/06/1870 ; 22/07/1870 ; 22/07/1870 ; 27/06/1870 ; 04/08/1870 ; 12/08/1870 ; 03/11/1870
BOUILLETTE	22/04/1839
BOUILLOT, Louis	15/12/1865 (concours)
BOUJAT	07/12/1860 (litige – ajournement)
BOUJAT & BUISSON	05/04/1861 (litige – accord trouvé) ; 22/04/1861
BOULLE	?? 1858
BOULLEE	26/04/1839 ; 08/09/1842 ; 20/10/1842 ; 24/10/1842 (élection trésorier – délégué) ; 28/10/1842 (vice-trésorier) ; 2/02/1843 ; 30/03/1843 (collecte) ; 13/04/1843 ; 31/05/1843 (vice-président) ; 15/06/1843 (hommage – fin de vice-présidence) ; 11/01/1844 ; 29/04/1844 (fin de mandat) ; 5/09/1844 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 19/11/1846 ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser) ; 22/09/1850 ; 03/06/1853 ; 16/09/1853 ; 19/10/1855 (candidature élections) ; 05/11/1855 (élections délégué) ; 08/10/1858 (candidature élections)
BOULONNOIS	23/01/1857 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1857
BOUQUET	22/10/1846 (litige – accord trouvé) ; 15/12/1865 (litige – accord trouvé) ; 22/12/1865 (litige – accord trouvé) ; 19/01/1866 ; 21/09/1866 (litige – ajournement) ; 04/05/1868 ; 20/06/1868
BOUQUET	15/06/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
BOURDON	04/09/1851 (adhésion, présenté par Denière et Paillard) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 31/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 14/04/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 03/11/1856 ; 11/06/1858
BOURGEOIS	16/10/1845 (litige – accord trouvé – adhésion, présenté par Wagner) ; 27/10/1845 ; 27/04/1846 ; 24/03/1852 (annonce décès) ; 26/04/1852 (rappel décès)
BOURGEOIS	19/11/1866 (concours)
BOURGEOIS	16/09/1853 (litige – accord trouvé) ; 24/10/1853 ; 13/02/1863 (litige – accord trouvé)
BOURLAND	22/04/1839 (litige) ; 5/09/1839 (litige)
BOURNAT	19/03/1869 (litige – ajournement)
BOURRIÈRES	17/03/1865 (inscription en membre libre)
BOURRIEFF / BOUSRIEFF	13/01/1860 (litige – accord trouvé) ; 10/02/1860 (litige – demande conseil pour son procès)
BOURSE	11/12/1857 (médaille Lequien) ; 03/05/1858 (rappel médaille) ; 15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
BOURSIER	08/04/1850
BOURSIER	19/02/1869 (litige – accord trouvé) ; 05/03/1869 (lecture de la sentence) ; 19/03/1869 (litige – ajournement)
BOUTELLIER	06/02/1852 (démission de la RFB)
BOUTILLIER	02/06/1842 (litige – accord trouvé) ; 24/10/1842 ; 04/08/1844 ; 05/09/1844 (litige – accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 03/05/1847 (nouvel adhérent ?)
BOUTRAIS	05/12/1844 (litige – accord trouvé – adhésion, présenté par Olivier et Raulin) ; 28/04/1845 ; 28/04/1845 ; 18/11/1847 (lettre - litige) ; 20/01/1848 (litige – accord trouvé) ; 06/12/1849 (radiation)
BOUTTEE	17/02/1843 ; 9/03/1843 (litige – accord trouvé)
BOUTTIER	?? 1858 (litige) ; 19/03/1858 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858 ; 06/05/1864 (litige – accord trouvé)
BOUVAIST-	22/04/1839 (élection délégués) ; 24/04/1839 (élection vice-président) ;

SIMONET	10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 08/08/1839 ; 05/09/1839 ; 03/10/1839 ; 14/11/1839 ; 09/01/1840 ; 09/07/1840 ; 16/07/1840 ; 26/10/1840 (fin de mandat) ; 25/04/1842 (élection délégué) ; 26/05/1842 (collecte) ; 16/10/1845 ; 22/12/1845 ; 17/09/1846 ; 15/07/1859 (annonce décès) ; 31/10/1859 (rappel décès)
BOUVIER	10/10/1850 (litige – accord trouvé)
BOVILLE	17/02/1865 (litige – accord trouvé)
BOY	06/10/1851 (litige) ; 23/04/1855 (membre) ; 09/04/1858 (candidature élections) ; 03/05/1858 (élections délégué) ; 18/03/1859 (litige) ; 08/04/1859 (litige – ajournement car absent) ; 10/06/1859 (litige – absent) ; 07/12/1860 (litige – ajournement) ; 07/11/1862 (litige – accord trouvé) ; 14/11/1862 (litige) ; 08/12/1862 ; 10/04/1863 (litige – finances)
BOY, HUMBERT & Cie	05/04/1861 (litige – accord trouvé) ; 22/04/1861
BOYER	06/10/1842 (litige) ; 13/10/1842 (litige) ; 20/10/1842 (litige) ; 28/10/1842 (litige – accord trouvé – litige) ; 10/11/1842 (litige) ; 01/12/1842 (litige – absent) ; 24/04/1843 ; 4/05/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 2/03/1848 (réclamation au ministre du commerce)
BOYER	23/10/1851 (présenté par Gobin et Caillouée) ; 27/10/1851 ; 27/10/1851 (candidature aux élections) ; 26/04/1852 ; 15/10/1852 (candidature élections) ; 29/11/1852 (passage en 2 ^e classe – délégué) ; 12/01/1853 (fonte du médaillon de Gastambide) ; 17/01/1853 (médaillon) ; 18/03/1853 (paiement médaillon) ; 01/05/1854 (fin de mandat) ; 06/11/1854 ; 08/04/1859 (litige – ajournement) ; 29/04/1859 (litige) ; 15/07/1859 ; 10/02/1860 (litige – absent) ; 09/03/1860 (litige – accord trouvé x 2) ; 08/12/1862 (délégué) ; 13/02/1863 (rapporteur affaire Emerique/Baudrit) ; 10/04/1863 (rapporteur affaire 10/04/1863) ; 27/11/1863 (vice-trésorier) ; 01/1864 (litige) ; 02/05/1864 (fin de mandat) ; 23/01/1865 (délégué ?)
BOYER	10/02/1860 (litige – accord trouvé – contre Jacquemin)
BOYER aîné	28/08/1870 ; 04/08/1870 ; 12/08/1870 ; 03/11/1870
BOYER, Ernest	03/02/1865 (membre du bureau) ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 21/04/1865 ; 19/05/1865 ; 01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 15/09/1865, 20/10/1865 (litige) ; 7/11/1865 ; 17/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 19/01/1866 ; 16/02/1866 (absent) ; 12/03/1866 ; 16/03/1866 ; 25/05/1866 (absent) ; 15/06/1866 (absent) ; 16/07/1866 ; 27/07/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 ; 23/11/1866 ; 26/11/1866 (absent) ; 07/01/1867 ; 18/01/1867 ; 07/06/1867 ; 28/06/1867 ; 30/07/1867 ; 04/05/1868 (élu délégué) ; 26/05/1868 ; 20/06/1868 ; 20/07/1868 ; 21/08/1868 ; 05/11/1869 (concours) ; 08/04/1870 ; 13/06/1870
BOYER, Ferdinand	02/05/1864 (médaillon et livret de caisse d'épargne)
BOYER fils frères	20/06/1868
BOZERIAU	09/12/1864 (rapport sur la propriété des modèles)
BRAULT	11/11/1841 (litige) ; 18/11/1841 (litige – accord trouvé) ; 07/07/1842 (litige – envoi d'une lettre) ; 04/08/1842 (litige – accord trouvé) ; 08/02/1843 (litige) ; 17/02/1843 ; 23/04/1846 (adhésion, présenté par Journeux et Hadrot) ; 23/04/1846 (litige) ; 07/03/1846 (litige) ; 04/06/1846 (litige) ; 02/07/1846 (litige) ; 03/05/1847 ; 05/12/1850 (démission, vente de ses modèles)
BRAILLY	22/04/1853 (litige – accord trouvé) ; 16/12/1853 (versement indemnités pour le compte de Huard)
BRAG	26/05/1868 (litige – ajournement) ; 20/06/1868 (litige – ajournement)

BRECHIGNAN / BRECHIGNAC	15/04/1841(présenté par Charpentier et Lacarrière) ; 25/10/1841 ; 11/11/1841 (convocation - litige) ; 10/03/1842 (5 ^e classe comme fondateur) ; 25/04/1842 ; 18/03/1847 (exclusion pour non paiement)
BRENNER	02/06/1869
BREYSLER	08/12/1862
BRIANT	22/04/1839 ; 16/07/1840 (litige) ; 20/07/1840 (litige - accord trouvé) ; 26/10/1840 ; 26/04/1841 (litige) ; 7/07/1842 (litige) ; 15/07/1842 (litige - accord trouvé) ; 24/10/1842 ; 28/07/1847 ; 15/10/1852 (candidature élections) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 09/05/1853 (délégué) ; 08/07/1853 ; 06/11/1854 (fin de mandat) ; 11/06/1858 (litige - accord trouvé) ; 25/10/1858
BROCHARD, Paul	01/06/1865 (concours) ; 15/12/1865 (concours)
BROCHETON	10/07/1863 (litige - pas d'accord trouvé possible) ; 09/11/1863
BROCHON	06/10/1851 (adhésion, présenté par Quillet Noël et Figaret) ; 06/10/1851 (demande avis du bureau) ; 27/10/1851 ; 23/04/1852 (candidature élections) ; 26/04/1852 ; 26/04/1852 (élections délégués) ; 23/04/1860 (élections délégués) ; 20/07/1860 (litige - accord trouvé) ; 22/10/1860 ; 01/06/1863 (opposition nouvelle commission règlement) ; 02/05/1864 ; 23/05/1864 (discussion règlement) ; 16/07/1866
BRON	09/04/1858 (candidature élections)
BROQUIN	15/09/1865 (litige - accord trouvé) ; 17/10/1870 (litige - ajournement) ; 27/06/1870 ; 04/08/1870 (litige) ; 12/08/1871 (litige) ; 28/08/1870 (litige - accord trouvé)
BROSSIER	21/04/1865 (litige - ajournement) ; 16/06/1865 (membre honoraire)
BROT	31/03/1854 (litige - accord trouvé) ; 01/05/1854
BROUARD	22/04/1861
BROUST	26/02/1845 (litige - accord trouvé)
BROUTAIS	02/12/1841 (litige - accord trouvé)
BRUET, Louis	16/06/1865 (inscription en membre libre)
BRUN	09/03/1843 (litige - accord trouvé)
BRUNET, Nicolas	17/09/1840 (litige) ; 26/10/1840 ; 11/02/1841 (litige) ; 04/03/1841 (litige - accord trouvé) ; 08/04/1841 (litige - accord trouvé) ; 28/04/1845 (annonce décès)
BRUNET FILS	06/02/(adhésion - succède à Brunet père) ; 28/04/1845 ; 28/07/1847 ; 27/10/1851 (candidature aux élections - délégué) ; 04/11/1851 (désigné vice-secrétaire) ; 06/03/1852 ; 10/09/1852 (reclassement sociétaires) ; 15/10/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 09/05/1853 (fin de mandat) ; 21/12/1855 ; 11/06/1858 ; 03/09/1858 ; 05/04/1861 (candidature élections) ; 22/04/1861 (délégué) ; 16/05/1862 (vice-président) ; 08/12/1862 (fin de mandat)
BRUNFANT	17/03/1865 (inscription en membre libre)
BRUYER, Léon inscription en membre libre	17/03/1865 (inscription en membre libre)
BUAULT / BUHOT, veuve	20/07/1868 (litige - ajournement) ; 12/09/1868 (litige - accord trouvé)
BUIGNIER / BUIGUIER	10/07/1845 (litige - accord trouvé) ; 13/01/1860 (litige) ; 10/02/1860 (litige - accord trouvé) ; 23/04/1860 ; 06/12/1849 (présenté par Laforge et Bécar) ; 03/05/1850 ; 21/12/1855
BUISSON	17/03/1865 (inscription en membre libre)
BULLA	20/03/1843 ; 24/10/1844
BURNET	17/02/1843 (litige) ; 09/03/1843 (litige - accord trouvé) ; 12/01/1853 (litige - accord trouvé) ; 09/05/1853 ; 20/01/1854 (litige) ; 01/05/1854 ; ?? 1858 (démission)
BURNONVILLE	09/12/1853 (litige)

BURY	24/02/1842 (litige – accord trouvé)
BUSSON, Louis	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 16/07/1866 (élections délégués) ; 07/06/1867 ; 28/06/1867 (délégué) ; 30/07/1867 ; 13/08/1867 ; 11/09/1867 ; 25/11/1867 ; 02/10/1867 ; 15/11/1867 ; 20/12/1867 ; 23/12/1867 ; 17/01/1868 ; 21/02/1868 ; 04/05/1868 ; 20/06/1868 ; 20/06/1868 ; 21/09/1868 ; 12/09/1868 ; 16/10/1868 (absent) ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 13/01/1869 ; 02/06/1869 (absent)
BUSSON & LEROUX	07/01/1867 (souscription école)
BUTTENVAL / BUTHENVAL, baron	14/12/1868 (devient membre titulaire) ; 12/12/1869
CADOT	22/04/1839 ; 7/12/1848 (exclusion) ; 23/04/1849 (considéré démissionnaire)
CAILARD CAILLARD / CAILART / CAILAR, Paul	22/04/1853 ; 23/04/1855 (membre) ; 08/05/1863 (litige ajournement) ; 12/06/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
CAILLOUE / CAILLOUEE	11/02/1841 (litige) ; 04/03/1841 (litige - accord trouvé) ; 26/04/1841 (litige) ; 17/02/1843 (litige - accord trouvé) ; 09/03/1843 ; 30/03/1843 (collecte) ; 13/04/1843 (litige) ; 24/04/1843 ; 31/05/1843 (litige – accord trouvé) ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/10/1843 ; 07/12/1843 ; 19/11/1846 ; 07/01/1847 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1847 ; 28/07/1847 ; 29/10/1849 (pour proposition collection – élection délégués) ; 18/05/1851 (candidature – délégué) ; 06/10/1851 ; 23/10/1851 ; 02/07/1852 ; 10/09/1852 (reclassement sociétaires) ; 15/10/1852 (litige) ; 29/11/1852 (fin de mandat) ; 17/05/1861 (demande de secours pour Bonnaire) ; 09/11/1863 ; 23/05/1864 (discussion règlement)
CAIN	11/09/1857 (litige) ; 02/11/1857 ; 03/05/1858
CAIN, Auguste	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 07/01/1867 (souscription école) ; 20/06/1868
CAIRON	05/03/1869 (litige – accord trouvé)
CAISSELIÉ	05/10/1866 (concours)
CAMBOS	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
CAMBOSE	29/10/1869
CAMUS	16/10/1857 (litige) ; 20/11/1857 (litige – absent) ; 01/07/1869 (litige – accord trouvé) ; 08/04/1870 (litige) ; 20/05/1870 (litige > juge de paix)
CANTIN	19/10/1866 (litige – accord trouvé)
CAPDEVILLE	13/08/1863 (litige)
CAPY	09/01/1852 (litige – accord trouvé) ; 26/04/1852
CARBONELLE	22/04/1839 (élection président)
CARMINE	15/04/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
CARMOY / CARMOIS	21/02/1845 (adhésion, présenté par Durenne et Bauchery) ; 28/04/1845 ; 18/03/1847
CARNESECCHI, François	07/07/1842 (litige)
CARON	02/05/1859 (candidature prix Crozatier)
CARON	19/03/1869
CARON / CARSON	03/09/1869 (litige)
CARON	19/11/1866 (concours) ; 06/11/1868 (concours – absent) ; 05/11/1869 (concours)

CARPENTIER	26/05/1868 (litige – ajournement) ; 20/06/1868 (litige – ajournement)
CARRE	05/03/1840 (litige – accord trouvé) / doc Orsay : CARRE fondateur
CARRÉ	17/01/1868 (litige)
CARRIER	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
CARRIER fils	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
CASSARD	05/04/1861 (litige – absent) ; 21/06/1861 (litige – finances)
CASSÉ, Edmond	06/11/1868 (concours)
CASSENAVE	08/03/1849 (litige – accord trouvé) ; 22/03/1849 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1849
CASSIER	28/10/1839 (médaille, et non Tassin)
CATHERINET	09/11/1863
CATTAERT 1858 membre 3 ^e classe	11/06/1858 (adhésion, présenté par Raulin et Bavoze) ; 25/10/1858 ; 02/05/1859 ; 07/01/1867 (souscription école)
CAUCHOIS	14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
CAUCHY	11/02/1859 (litige – accord trouvé)
CAUNOIS	21/12/1866 (réclamation concours)
CAVAIGNAC, Général	08/07/1848
CAVELIER	06/11/1868 (concours)
CECCONI	12/06/1848 ; 20/01/1854 (litige) ; 01/05/1854
CEIGNÉE	12/03/1846
CHABRIÉ aîné	17/03/1865 (devient membre titulaire)
CHABRIÉ, Victor	17/03/1865 (devient membre titulaire)
CHABRIER	16/07/1866 (élections délégués)
CHACHOIN successeur de Bezançon	26/10/1849 (adhésion, présenté par Denière et Bezançon) ; 29/10/1849 (élection délégués) ; 03/05/1850 (délégué) ; 06/06/1850 (vice-président) ; 23/10/1851 ; 27/10/1851 (fin de mandat) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 19/10/1855 (candidature élections) ; 05/11/1855 (élection délégué) ; 18/04/1856 (candidature élections) ; 05/05/1856 (élections délégué) ; 09/11/1863 (trésorier) ; 18/12/1863 (rapporteur affaire Rolland/Gilbert) ; 05/09/1864 (chargé de l'affaire Courtois/Cuisinier) ; 16/09/1864 (rapport au affaire Courtois/Cuisinier) ; 16/06/1865 (augmentation de sa cotisation) 16/06/1865 (augmentation de sa cotisation) ; 21/02/1868 ; 04/05/1868 (élu délégué) ; 26/05/1868 ; 20/06/1868 ; 21/08/1868 ; 12/09/1868 ; 01/10/1868 ; 16/10/1868 ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 04/12/1868 ; 14/12/1868 ; 05/03/1869 ; 19/03/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 ; 18/06/1869 ; 06/08/1869 ; 21/08/1869 ; 03/09/1869 ; 24/09/1869 ; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 23/11/1869 ; 12/12/1869 ; 24/12/1869 ; 21/01/1870 ; 11/02/1870 ; 18/03/1870 (absent) ; 20/05/1870 ; 13/06/1870 ; 24/06/1870 ; 22/07/1870 ; 27/06/1870 ; 04/08/1870 ; 28/08/1870 ; 12/08/1870 ; 03/11/1870
CHAGNON	20/10/1865 (litige – accord trouvé)
CHAIX	11/12/1857 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858
CHAMEROY, Pierre	17/03/1865 (inscription en membre libre)
CHAMPETIER DE RIBLES	04/05/1868
CHANAR	14/12/1868 (concours)
CHANOT / CHANAT	15/12/1865 (litige – ajournement) ; 22/12/1865 (litige – accord trouvé)

CHANTECLAIR	07/12/1860 (litige – accord trouvé)
CHANTON, Adolphe	17/03/1865 (inscription en membre libre)
CHANY	15/06/1868 (concours école)
CHAPAL	19/05/1869 (inscription en membre libre)
CHAPSAL	18/06/1869 (litige – accord trouvé)
CHARALLE	4/11/1841 (litige) ; 11/11/1841 (litige – accord trouvé)
CHARBONNIER	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
CHARBONNIER	9/09/1847 (adhésion, présenté par Bezançon et Laurau) ; 25/10/1847 ; 12/06/1848 ; 11/10/1849 (annonce décès) ; 29/10/1849
CHARBONNIER	21/10/1864 (litige) ; 18/11/1864 (pas d'accord trouvé > renvoi au TC) ; 23/01/1865
CHARDIGNY	22/04/1839
CHARLES	21/11/1861 (litige – accord trouvé) ; 13/02/1863 (litige – ajournement)
CHARLIER- DUPREZ	01/1864 (litige – finances – accord trouvé) ; 02/05/1864
CHARIER	09/12/1853 (litige)
CHARPENTIER	22/04/1839 ; 24/04/1839 (élection vice-trésorier) ; 10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 03/10/1839 ; 28/10/1839 (délégué sortant) ; 14/11/1839 ; 9 juillet 1840 ; 16/07/1840 ; 15/04/1841 ; 12/05/1842 (litige) ; 17/05/1842 (litige - accord trouvé) ; 02/06/1842 (vote) ; 8/09/1842 ; 20/10/1842 ; 24/10/1842 (trésorier) ; 10/11/1842 (litige – accord trouvé) ; 30/03/1843 (collecte) ; 4/05/1843 ; 15/06/1843 (hommage) ; 07/12/1843 ; 25/04/1844 ; 29/04/1844 (fin de mandat) ; 27/02/1845 ; 16/09/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 18/03/1847 ; 03/05/1847 (commission - délégué) ; 25/10/1847 (commission douane) ; 15/03/1848 (délégué commission) ; 29/08/1848 (vice-président) ; 30/10/1848 (fin de mandat) ; 16/11/1848 (proposition) ; 16/12/1848 (commission) ; 11/01/1849 (nommé juge complémentaire pour le Tribunal de Commerce) ; 23/04/1849 (juge au Tribunal de Commerce) ; 11/10/1849 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 29/10/1849 (pour proposition collection) ; 26/04/1850 ; 03/05/1850 (pour proposition collection) ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser) ; 16/04/1851 (candidature aux élections) ; 18/05/1851 (candidature) ; 27/10/1851 (candidature aux élections – trésorier) ; 09/01/1852 ; 07/05/1852 ; 02/07/1852 (médaillon Gastambide) ; 10/09/1852 (reclassement sociétaires) ; 29/11/1852 (passage en 1 ^e classe) ; 09/05/1853 (fin de mandat) ; 03/06/1853 ; 14/04/1854 (candidature élections) ; 01/05/1854 (retrait de sa candidature) ; 13/04/1855 (candidature élections) ; 23/04/1855 (proposition – membre commission des arts – secrétaire) ; 21/12/1855 ; 28/03/1856 ; 18/04/1856 ; 03/11/1856 (fin de mandat) ; 27/04/1857 (élu président) ; 24/07/1857 ; 16/10/1857 ; 02/11/1857 ; 03/05/1858 ; 11/06/1858 ; ??/09/1858 ; 25/10/1858 (fin de mandat – réélu président) ; 19/11/1858 ; 18/03/1859 ; 08/04/1859 ; 14/10/1859 (acquisitions pour la collection) ; 09/12/1859 ; 13/01/1860 ; 09/03/1860 ; 06/04/1860 (avis du bureau de prolonger son mandat) ; 23/04/1860 (fin de mandat – réélu président) ; 18/05/1860 ; 20/07/1860 ; 22/10/1860 ; 16/11/1860 ; 21/10/1861 (fin de mandat – contre proposition de Gobin) ; 16/12/1861 (affaire Barbedienne) ; 14/04/1862 (commission règlement) ; 06/06/1862 (commission règlement – absent) ; 08/12/1862 (nouvelle commission règlement) ; 30/01/1862 (rapport procès Gillot/Reinert) ; 08/05/1863 (commission règlement) ; 16/10/1863 (nouvelle commission règlement) ; 09/11/1863 ; 09/11/1863 ; 15/03/1864 (projet de règlement) ; 02/05/1864 ; 23/05/1864 (discussion règlement – devient membre de la commission du règlement) ; 23/01/1865 (annonce décès) ;

	17/03/1865 ; 21/04/1865 ; 19/05/1865 ; 08/04/1870 (don) ; 13/06/1870 (rappel don)
CHARVIN	13/01/1860
CHASSAGNE	06/10/1851 (litige)
CHASSEUR	17/03/1865 (inscription en membre libre)
CHATEIGNIER / CHATAIGNIER	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours)
CHAUDET	18/09/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
CHAUMONT	17/09/1840 (litige) ; 26/10/1840 ; 12/08/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1841 ; 04/08/1844 ; 14/12/1868 (annonce décès)
CHAVAROCHE fils	07/02/1850 (adhésion, présenté par Matifat et Hazard) ; 03/05/1850 ; 16/10/1857 (candidature élections)
CHAVAROCHE A. & MANGIN	21/12/1855 (adhésion, présenté par Brunet et Buignier) ; 05/05/1856
CHEMIN	05/03/1840 (litige – accord trouvé)
CHEMIN	19/11/1866 (concours)
CHER	15/04/1841 (litige) ; 26/04/1841 ; 02/12/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/04/1842 ; 03/09/1858 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865 (annonce décès)
CHERET	05/10/1866 (préposé)
CHERET	05/10/1866 (concours) ; 05/11/1869 (concours)
CHÉRON	19/03/1869 (litige – ajournement) ; 30/04/1869 (litige – accord trouvé) ; 19/05/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
CHETELOT / CHATELET	03/09/1852 (litige – accord trouvé) ; 29/11/1852
CHEVALIER	20/11/1857 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858
CHEVALIER & JACOB	17/03/1865 (inscription en membre libre)
CHEVILLARD	01/06/1865 (concours)
CHEVRILLON	26/02/1864 (litige – accord trouvé)
CHIAVASSE	07/07/1842
CHOISELAT	26/10/1840 (élection délégué) ; 11/02/1841 ; 12/12/1843 (litige) ; 11/01/1844 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844 ; 13/04/1848
CHRÉTIEN	06/11/1868 (concours)
CHRISTOFLE, Charles	07/01/1847 (adhésion, présenté par Gastambide et Gobin) ; 03/05/1847 ; 08/07/1848 (commission) ; 21/09/1860 (litige – accord trouvé) ; 22/10/1860 ; 16/12/1861 (affaire Barbedienne) ; 02/05/1864 (annonce décès)
CHRISTOFLE	09/12/1864 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 23/01/1865 (délégué) ; 03/02/1865 (membre du bureau) ; 17/02/1865 (absent) ; 17/03/1865 ; 21/04/1865 ; 19/05/1865 ; 01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 20/10/1865 ; 20/10/1865 ; 7/11/1865 ; 16/07/1866 ; 27/07/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 (concours) ; 23/11/1866 (absent) ; 26/11/1866 ; 07/01/1867 ; 07/06/1867 ; 30/07/1867 ; 17/01/1868 ; 04/12/1868 ; 24/06/1870 (don)
CHRISTOFLE, Paul	17/03/1865 (donateur en espèces) ; 21/07/1865 ; 30/10/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 22/12/1865 ; 19/01/1866 (don musée) ; 06/11/1868 (concours) ; 29/10/1869
CLAUSE	13/02/1863 (litige – accord trouvé) ; 26/02/1864 (litige) ; 15/04/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
CLAVERY	12/10/1843
CLAVIER, Ernest	??/09/1858 (adhésion, présenté par Charpentier et Raingo) ; 25/10/1858 ; 02/05/1859 ; 14/10/1859 (candidature élections) ; 31/10/1859 (délégué) ; 15/03/1861 ; 05/04/1861 (examen affaire Gruais / Gruaux) ; 22/04/1861 (fin de

	mandat) ; 23/01/1865 (élections délégués)
CLAVIER	15/12/1865 (concours) ; 16/07/1866 (élu délégué) ; 27/07/1866 (annonce décès) ; 07/01/1867 (rappel décès)
CLAVIER	14/12/1868 (annonce décès)
CLAVIER	14/12/1868 (devient membre titulaire)
CLÉMENÇON	24/09/1869 (litige – absent – ajournement) ; 26/10/1869 (litige – ajournement) ; 29/10/1869 (litige) ; 23/11/1869 (litige – ajournement) ; 24/12/1869 (litige – accord trouvé) ; 14/01/1870 (lecture de la sentence)
CLERC	15/09/1865 (litige – accord trouvé)
COFFIGNON	14/01/1870 (litige – absent – ajournement) ; 21/01/1870 (litige – ajournement)
COICHON, Albert fils	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours)
COINCHON, Théodore père	15/12/1865 (concours)
COINGT	08/02/1843 (litige) ; 17/02/1843 (achat de lithographies)
COLARD / COLLARD	25/04/1842 (élection délégué) ; 19/12/1851 (litige – accord trouvé) ; 26/04/1852 ; 16/12/1861 (litige – accord trouvé) ; 01/1864 (litige – finances – accord trouvé) ; 02/05/1864
COLET AÎNÉ / COLI	20/07/1860 (litige – accord trouvé) ; 22/10/1860
COLI JEUNE	28/03/1856 (litige – accord trouvé) ; 05/05/1856
COLIN	21/07/1865 (litige)
COLLEN	10/10/1850 (litige – accord trouvé – adhésion, présenté par Denière et Courcelle) ; 18/11/1850 ; 05/12/1850 (avertissement paiement première échéance) ; 06/03/1851 (lettre de rappel de paiement) ; 05/06/1851 (radiation) ; : 07/09/1851 (annonce décès)
COLLET / COLLETTE père et fils	24/10/1844 (litige – accord trouvé) ; 15/10/1852 (recommande L'Henry) ; 14/05/1858 (secours temporaires)
COLLET / COLET	13/01/1860 (litige) ; 10/02/1860 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1860
COLLIOT	23/01/1865 (1 ^{ère} mention prix Crozatier – Prix Villemsens)
COLLIN	23/04/1855
COLLIN	04/11/1868 (abandon litige)
COLLIOT / COLLOIS, Jules François	01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 12/03/1866 (don musée)
COLMANS, veuve	03/08/1870 (litige – accord trouvé)
COMOLÉRA	23/01/1865 ; 27/11/1868
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD	06/08/1869 (litige – ajournement)
COMTE VEUVE	??/09/1858 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1858
CONTAMINE / CONTAMIN	22/04/1839 (litige) ; 04/11/1841 ; 31/05/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843 ; 2/11/1843 (litige) ; 03/11/1843 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844 ; 06/02/1852 (demande de pension) ; 23/04/1852 (demande de pension) ; 26/04/1852 (refus demande de pension) ; 03/09/1852 (demande de pension) ; 15/10/1852 (refus demande de pension) ; 09/05/1853 (pension) ; 28/03/1856 (demande augmentation de pension) ; 18/04/1856 (proposition augmentation de pension) ; 05/05/1856 (augmentation pension) ; 03/05/1858 (augmentation pension) ; 17/03/1865 (litige – accord trouvé) ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 12/03/1866 (annonce décès) ;
CONTAMINE,	17/03/1865 (litige – accord trouvé) ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ;

Jean	14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
CONTI, Charles	03/06/1853
CONTINANT / CONTINENT / CONTINUANT	18/03/1853 (litige – accord trouvé) ; 09/05/1853 ; 28/03/1856 (adhésion, présenté par Toursaint et Leclercq) ; 05/05/1856 / 12/12/1869 ; 21/01/1870 (litige – ajournement) ; 08/04/1870 (litige – ajournement) ; 24/06/1870 (litige – accord trouvé)
CONTOUR	23/01/1857 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1857 ; 05/03/1869 (litige – accord trouvé)
COQUELLE, Charles Adolphe	15/12/1865 (concours) ; 11/09/1867
COQUEREL	10/07/1845 (litige – accord trouvé)
COQUILLE	27/11/1863 (litige – finances – accord trouvé)
COQUILLON	19/02/1869 (litige – accord trouvé) ; 05/03/1869 (lecture de la sentence)
CORBAY	06/03/1863 (litige – ajournement) ; 10/04/1863 (litige)
CORNIBERT	17/03/1865 (devient membre titulaire)
CORNU	24/11/1854 (litige – accord trouvé) ; 08/04/1859 (litige – ajournement) ; 29/04/1859 (litige) ; 23/09/1859 (litige) ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 03/05/1867 (litige – ajournement) ; 07/06/1867 (litige) ; 25/06/1867 (litige – accord trouvé)
CORNU, Eugène	15/12/1865 (concours)
CORNU JEUNE 1856 membre 4 ^e classe	18/01/1856 (adhésion, présenté par Leclercq et Demonchy) ; 05/05/1856
CORTO PASSY / PORTRO PASSY / CORTO PASSI	19/03/1869 ; 01/07/1869 ; 06/08/1869 (litige – ajournement) ; 24/09/1869 (litige – ajournement) ; 26/10/1869 (litige – ajournement) ; 29/10/1869 (litige)
COSTE	01/05/1854
COTELLE père et fils	10/07/1845 (litige – accord trouvé)
COTTIAUD	15/07/1842 (litige – accord trouvé)
COTTY	21/02/1868 (litige – accord trouvé)
COULMONT	20/10/1865 (litige - accord trouvé)
COULON	3/10/1839 (litige)
COULON	03/04/1868 (litige – accord trouvé) ; 17/04/1868 (litige – ajournement) ; 24/04/1868 (litige) ; 26/05/1868 (litige – accord trouvé) ; 19/02/1869 (refus de l'accord trouvé)
COUPÉ	17/05/1861 (litige – accord trouvé) ; 21/06/1861 (litige – accord trouvé) ; 21/10/1861 ; 15/11/1868 (concours école) ; 12/12/1869 (concours)
COUPPÉ	23/09/1859 (litige – accord trouvé) ; 21/10/1864 (litige – finances – accord trouvé) ; 23/01/1865
COUPRY / COUPRI	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
COURCELLE	11/01/1844 (litige – accord trouvé) ; 28/07/1847 ; 29/10/1849 (délégué) ; 19/12/1849 ; 07/02/1850 ; 10/10/1850 ; 18/05/1851 (fin de mandat) ; 05/06/1851 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 16/02/1855 (lettre pour être membre honoraire) ; 23/03/1855 (lettre de démission) ; 23/04/1855
COUREUR	17/03/1865 (inscription en membre libre)
COURTIRAT	17/03/1865 (inscription en membre libre)
COURTOIS, Auguste	23/04/1860 (prix Crozatier pour l'ornement) ; 19/12/1862 (prix Crozatier pour la ciselure) ; 01/1864 (remise médaille) ; 05/09/1864 (litige) ; 16/09/1864 (pas de litige) ; 23/01/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 06/11/1868 (concours) ;

	14/12/1868 (concours) 26/10/1869 (litige – ajournement – représentant de Ducrot) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours) ; 24/12/1869 (litige – accord trouvé) ; 14/01/1870 (lecture de la sentence)
COUSIN	27/04/1846 (chambre des Pairs)
COUSTANT	21/04/1865 (litige – absent – ajournement)
COUSTURIER	27/11/1868 (litige – accord trouvé)
COUTIER / COURTIER / COUTIERS	14/01/1870 (litige – absent – ajournement) ; 21/01/1870 (litige – ajournement)
COUTURE, Thomas	17/03/1865 (inscription en membre libre)
COUTURIER	21/09/1860 (litige)
COUVÉ	05/10/1866 (concours)
CROSSE, Désiré	6/05/1841 (présenté par Journeux et André) ; 25/10/1841 ; 25/04/1842
CRONIER, François- Antoine	17/03/1865 (inscription en membre libre)
CROUPIER & PEYRET	20/11/1857 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858
CROZATIER, Charles	20/04/1849 (adhésion présenté par Denière fils et Paillard) ; 23/04/1849 ; 03/05/1850 ; 16/02/1855 (annonce décès) ; 23/03/1855 (legs à la bienfaisance) ; 23/04/1855 (rappel décès) ; 03/11/1856 ; 02/11/1857 ; 18/03/1859 (prix) ; 02/05/1859 ; 28/06/1867 (prix)
CUISINIER	05/09/1864 (litige) ; 16/09/1864 (pas de litige) ; 23/01/1865
CULON	08/04/1870 ; 13/06/1870 (élections délégués)
CUMBERWORTH	05/11/1846 ; 04/02/1847
CUMBERWORTH / COMBERWORTH , veuve	16/09/1853 (litige) ; 20/01/1854 (litige) ; 03/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854
CUSCO, docteur	16/06/1865 (inscription en membre libre)
CZAPEK / GZAPECK	29/04/1859 (litige – ajournement) ; 14/10/1859
DAFRIQUE	24/02/1842 (litige) ; 10/03/1842 (litige)
DAGUET, Désiré	17/03/1865 (devient membre titulaire)
DALIFOL	23/04/1855 ; 18/11/1864 (litige) ; 09/12/1864 (affaire annulée) ; 17/02/1865 (litige – accord trouvé)
DAMOUR	11/10/1849 (litige) ; 26/10/1849 (litige – accord trouvé) ; 26/06/1857 (litige – accord trouvé)
DAMYOT	10/04/1863 (litige)
DANCART	11/02/1870 (litige)
DANGLA 19, rue Vendôme	16/09/1864 (litige) ; 21/10/1864 (litige) ; 18/11/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
DANSERAI	12/12/1869 (concours)
DANTEUIL	20/10/1865 (litige – ajournement)
DANTONY / DANTENY COURTIERE, veuve	13/11/1840 (litige) ; 03/12/1840 ; 21/01/1840 ; 26/04/1841 (litige)
DARAGON / DARRAGON	06/11/1868 (concours) ; 06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)

DARDAINE / DARDAINNE	21/02/1845 (rappel de cotisation) ; 13/03/1845 (demande de pension) ; 28/04/1845 (pension) ; 08/05/1845 (secours vote AG) ; 06/11/1845 (secours vote AG) ; 08/04/1847 (proposition augmentation pension) ; 03/05/1847 (augmentation pension) ; 11/05/1847 (secours vote AG) ; 04/11/1847 (supplément de pension) ; 02/03/1848 (demande avance de pension – refusée) ; 13/04/1848 (demande avance de pension) ; 12/06/1848 ; 15/06/1848 (secours vote AG) ; 23/04/1849 (demande augmentation de pension – refus) ; 06/06/1850 (secours temporaire) ; 27/10/1851 (ajournement demande augmentation de pension) ; 03/09/1852 (annonce décès) ; 15/10/1852 (rappel décès) ; 29/11/1852 (rappel décès)
DARDARE	17/03/1865 (inscription en membre libre)
DARDONVILLE	03/04/1851 (adhésion, présenté par Gault aîné et Figaret) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 13/10/1854 (candidature élections) ; 14/10/1859 (candidature élections)
DARGOUT	27/04/1846 (chambre des Pairs)
DARTOU	22/01/1846 (legs)
DASSON	16/10/1863 (litige – absent)
DAUBRÉE, Alfred	22/08/1862 (litige – finances) ; 19/09/1862 (litige) ; 08/12/1862
DAUMARD tailleur	23/04/1846
DAUMON	05/09/1842 (litige – convocation)
DAUSSIN	24/04/1843 ; 12/06/1848 ; 13/03/1857 (annonce décès) ; 27/04/1857 (rappel décès)
DAVID	28/10/1842
DAVIGNON	12/12/1856 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1857
DAVY	17/03/1865 (inscription en membre libre)
DE COURTIGIER	19/10/1843
DEBRAUX DENGLURE / DEBRAU D'ANGLURE	06/05/1841 (demande d'adhésion) ; 15/06/1841 (présenté par Olivier et Gechter) ; 25/10/1841 ; 25/04/1842 ; 23/04/1846 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1847 ; 09/08/1849 (annonce décès) ; 29/10/1849
DEBUT, Didier	15/12/1865 (concours) ; 06/11/1868 (concours)
DECALONNE	06/05/1841 (présenté par/02/et Desrues) ; 25/10/1841 ; 25/04/1842 ; 28/10/1842 (litige) ; 04/05/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843 ; 16/09/1845 ; 16/10/1845 ; 19/12/1851 (radiation)
DÉCARY	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
DEFAUX	08/02/1844 (litige – absent)
DEFEN	17/03/1865
DEFONDS	10/06/1859 (litige – absent)
DÉFORGES	20/07/1860 (litige – accord trouvé)
DEFROMONT	07/12/1860 (litige – accord trouvé)
DEHER	20/11/1857 (litige) ; 03/05/1858 ; 25/10/1858
DE LABROUE	XXXX 1853 (litige)
DELADERIÈRE / DELADIVIÈRE	08/12/1862 (nouvelle commission règlement) ; 23/01/1865 (délégué)
DELAFOLIE	19/05/1869 (inscription en membre libre)
DELAFONTAINE FILS	02/02/1843 (adhésion – présenté par Thomire et Boullée) ; 24/04/1843 ; 23/10/1843 (élection délégué) ; 04/11/1844 (secrétaire) ; 02/10/1845 ; 20/10/1845 ; 22/12/1845 ; 02/04/1846 ; 27/04/1846 (fin de mandat) ; 19/11/1846 ; 20/01/1848 (litige – accord trouvé) ; 15/03/1848 (élection délégués commission) ; 12/06/1848 ; 16/12/1848 (commission) ; 10/05/1849

	(litige) ; 12/07/1849 (litige) ; 29/10/1849 ; 03/05/1850 ; 06/03/1851 (litige – accord trouvé) ; 18/05/1851 ; 09/01/1852 (suppléant Tribunal de commerce) ; 29/11/1852 (passage en 1 ^e classe) ; 19/10/1855 (candidature élections) ; 05/11/1855 (délégué) ; 16/11/1855 (vice-président) ; 23/01/1857 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1857 ; 27/04/1857 (fin de mandat – élections président) ; 08/12/1862 (nouvelle commission règlement) ; 23/01/1865 (délégué) ; 03/02/1865 (nommé vice-président) ; 17/02/1865 (devient membre titulaire) ; 21/04/1865 (absent) ; 19/05/1865 (absent) ; 01/06/1865 (absent) ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 21/07/1865 ; 7/11/1865 ; 17/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 19/01/1866 ; 16/02/1866 ; 12/03/1866 ; 16/03/1866 ; 25/05/1866 (absent) ; 15/06/1866 (absent) ; 16/07/1866 ; 19/11/1866 (concours) ; 06/11/1868 (concours) ; 05/03/1869 (litige – accord trouvé) ; 19/03/1869 (litige – ajournement) ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours)
DELAGE	25/11/1867 (litige – accord trouvé)
DELAHAYE	14/06/1839 (litige) ; 28/10/1839 (litige – accord trouvé) ; 01/07/1841 (litige – accord trouvé) ; 30/09/1841 (nouvelle litige) ; 15/06/1843 (hommage) ; 26/02/1845 (litige – accord trouvé) ; 06/11/1845 (secours exceptionnel ?) ; 11/12/1845 ; 2/03/1848 (réduction cotisation) ; 27/04/1848 ; 15/06/1848 (secours vote AG) ; 12/10/1848 (demande de secours et de pension – secours) ; 08/03/1849 (secours) ; 20/04/1849 (demande de pension) ; 23/04/1849 (pension) ; 05/06/1851 (demande augmentation de pension – secours temporaire) ; 07/09/1851 ; 06/10/1851 (proposition augmentation de pension) ; 27/10/1851 (augmentation de pension) ; 16/10/1857 (admission à Brézin – augmentation de pension) ; 02/11/1857 ; 03/05/1858 (refus augmentation de pension) ; 21/11/1861 (demande de secours – ajournement) ; 14/12/1868 (annonce décès) ; 19/05/1869 (rappel décès)
DELALOGE	18/09/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
DELAPORTE	21/02/1868 (annonce décès)
DELASCOUP / DELACOUX	19/03/1869 (adhésion) ; 19/05/1869 (rappel adhésion comme inscription en membre libre)
DELATTRE, baron	19/10/1866 (adhésion inscription en membre libre) ; 07/01/1867 (rappel adhésion)
DELATOUR	24/07/1857 (adhésion, présenté par Denière et Charpentier) ; 02/11/1857 ; 03/05/1858 ; 08/04/1859 (candidature élections) ; 02/05/1859 (délégué) ; 10/02/1860 ; 18/05/1860 (trésorier) ; 21/09/1860 (rapport affaire Fontanet ou Fontant / Haret) ; 22/10/1860 (fin de mandat) ; 06/03/1863 (litige) ; 10/04/1863 (litige) ; 28/06/1867 (délégué) ; 25/10/1867 ; 23/12/1867 ; 17/01/1868 ; 17/04/1868 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 20/06/1868 ; 20/06/1868 ; 21/08/1868 (absent) ; 12/09/1868 (absent) ; 16/10/1868 ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 (concours) ; 15/11/1868 ; 27/11/1868 ; 04/12/1868 ; 14/12/1868 ; 13/01/1869 ; 05/03/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 (nommé secrétaire) ; 18/06/1869 ; 24/09/1869 ; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 23/11/1869 ; 12/12/1869 ; 24/12/1869 ; 21/01/1870 ; 11/02/1870 ; 18/03/1870 ; 20/05/1870 ; 13/06/1870
DELAUNAY, Jean-François	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 26/10/1869 (litige – accord trouvé) ; 29/10/1869 (lecture de la sentence)
DELAVIGNE	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
DELIHU, Mme	18/08/1865 (litige – accord trouvé)
DELILEU	19/05/1865 (litige)
DELORME	19/03/1869 (litige – ajournement) ; 30/04/1869 (litige – accord trouvé) ;

	19/05/1869
DELORT & Cie	06/08/1869 (litige – ajournement)
DELRUE	13/11/1840 (litige)
DELTER	09/09/1841 (litige)
DEMARQUETTE / DEMARQUET	12/01/1853 (litige – accord trouvé) ; 09/05/1853 (nom : Demarquet)
DEMARRE	18/01/1861 (litige)
DEMESLAY	01/06/1865 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
DEMONCHY	07/09/1855 (adhésion, présenté par Leclercq et Patry) ; 05/11/1855 ; 21/12/1855 ; 05/05/1856 ; 17/10/1856 (litige – refus de la juridiction du bureau) ; 16/10/1857 (candidature élections) ; 19/03/1858 (annonce décès) ; 03/05/1858 (rappel décès)
DEMONFORT	12/01/1853 (litige)
DENAMP / DINAMP / DINAMPS	30/05/1845 (litige) ; 02/06/1845 (litige) ; 03/06/1845 (litige – accord trouvé)
DENEUFFOUR	16/10/1863 (litige – absent) ; 27/11/1863 (litige)
DENIAU	24/09/1840 (litige – accord trouvé)
DENIERE père	07/02/1842 (lettre) ; 24/02/1842 ; 8/09/1842 ; 15/09/1842 ; 2/02/1843 (litige) ; 17/02/1843 (litige) ; 15/06/1843 (hommage) ; 08/02/1844 ; 26/02/1845 ; 27/02/1845 ; 28/04/1845 ; 07/08/1845 ; 27/04/1846 ; 17/09/1846 ; 19/11/1846 ; 4/03/1847 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 20/01/1848 (cotisation) ; 13/04/1848 ; 06/09/1849 ; 26/10/1849 ; 06/12/1849 (proposition / ou Denière fils ?) ; 10/10/1850 ; 18/04/1856 ; 23/04/1860 ; 14/04/1862 (commission règlement) ; 06/06/1862 (commission règlement – absent) ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 01/06/1865 (buste) ; 21/07/1865 (notice) ; 07/01/1867 (annonce décès) ; 01/07/1869 (notice)
DENIÈRE fils	08/04/1847 (adhésion, présenté par Gastambide et Vittoz) ; 03/05/1847 (commission) ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 25/10/1847 (commission douane) ; 20/01/1848 (cotisation) ; 15/03/1848 (délégué commission) ; 12/06/1848 (commission) ; 29/08/1848 ; 16/12/1848 ; 20/04/1849 ; 12/07/1849 ; 11/10/1849 ; 29/10/1849 (fin de mandat – élu président) ; 03/05/1850 (pour proposition collection) ; 16/04/1851 ; 18/05/1851 (fin de mandat – réélu président) ; 05/06/1851 ; 04/09/1851 ; 23/10/1851 ; 09/01/1852 ; 02/07/1852 (médaillon Gastambide) ; 10/09/1852 (reclassement sociétaires) ; 15/10/1852 ; 29/10/1852 (proposition – fin de mandat / réélu) ; 12/01/1853 (comptoir d'escompte) ; 17/01/1853 ; 09/05/1853 ; 07/10/1853 ; 20/01/1854 ; 31/03/1854 ; 14/04/1854 ; 01/05/1854 (fin de mandat – réélu) ; 16/02/1855 (?) ; 23/04/1855 (membre commission des arts) ; 05/11/1855 (fin de mandat – réélu) ; 05/05/1856 ; 03/11/1856 ; 13/03/1857 ; 17/04/1857 ; 27/04/1857 (fin de mandat) ; 02/11/1857 ; 14/04/1862 (rappel de son discours de/12/1854)
DENIS	11/02/1870 (litige)
DÉPENSIER	20/11/1857 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858
DEPREZ	05/12/1844 (litige – accord trouvé / absent ?) ; 28/04/1845
DEPREZ / DESPREZ	21/09/1860 (litige) ; 12/10/1860 (litige – accord trouvé) ; 11/10/1861 (litige – accord trouvé) ; 21/10/1861
DERIBERPE	24/02/1842 (litige) ; 5/09/1842 (litige – convocation) ; 08/09/1842 (litige) ; 15/09/1842 (litige - procès) ; 06/10/1842 (litige – procès) ; 24/10/1842 ; 24/04/1843 ; 12/10/1843 (litige – accord trouvé / faillite) ; 23/10/1843 ; 2/11/1843 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844
DERLIEU	07/10/1841 (litige)

DEROCHE	18/07/1862 (propose d'être le médecin de la RFB) ; 08/12/1862 (refus de la proposition)
DEROUGE / DEVOUGE	12/08/1841 (présenté par/02/et Olivier) ; 25/10/1841 ; 25/04/1842
DERVEZ	05/03/1869 (litige ?) ; 02/06/1869 (litige - ajournement) ; 18/06/1869 (litige - absent - ajournement)
DESARTRE, Théodore	06/03/1863 (litige - accord trouvé) ; 01/1864 (adhésion, présenté par Boyer et Bion) ; 24/06/1864 (litige - accord trouvé) ; 24/06/1870
DESASTRE	11/01/1849 (litige) ; 08/02/1849 (litige) 08/03/1849 (litige)
DESCHAMPS	17/03/1865 (inscription en membre libre)
DESCHAMPS, Léon	17/03/1865 (donateur en espèces)
DESCHAMPS	01/10/1868 (litige - ajournement) ; 16/10/1868 (litige - accord trouvé)
DESCLERES (orfèvre)	27/11/1868 (litige - accord trouvé)
DESCOLE / DESCOLES	07/11/1862 (x 2 litige - accord trouvé / ajournement) ; 14/11/1862 (litige) ; 08/12/1862 ; 23/01/1863 (litige - accord trouvé)
DESCOLE / DESCOLES Pierre membre	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 21/09/1866 (litige - absent - ajournement) ; 03/04/1868 (litige - accord trouvé)
DESENNE	08/07/1853 (litige - accord trouvé) ; 24/10/1853
DESERT	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
DESFORGES	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 20/07/1868 (démission)
DESFOSSÉS, Jules	17/03/1865 (inscription en membre libre)
DESMARAIS	21/02/1868 (litige - accord trouvé)
DESMOUSSEAUX	17/02/1843
DESNOUCHY	14/04/1854 (litige)
DESORCY	8/10/1846 (convocation pour litige) ; 16/03/1866 (litige) ; 20/04/1866 (litige - ajournement) ; 27/07/1866 (litige - accord trouvé)
DESROSIERS	13/01/1865 (litige - finances) ; 17/02/1865 (litige - accord trouvé)
DESRUES	25/04/1839 ; 10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; ; 27/04/1840 (fin de mandat) ; 6/05/1841 ; 5/09/1844 ; 30/05/1845 (litige) ; 02/06/1845 (litige) ; 03/06/1845 (litige - accord trouvé) ; 27/10/1845 ; 28/07/1847 ; 15/10/1852 (candidature élections) ; 29/11/1852 (passage en 2 ^e classe - élection délégué) ; 09/05/1853 (trésorier) ; 16/09/1853 (litige - accord trouvé) ; 24/10/1853 ; 06/11/1854 (fin de mandat) ; 24/11/1854 (intermédiaire dans un versement anonyme)
DESRUES FILS	07/09/1855 (adhésion, succède à son père) ; 19/10/1855 (candidature élections) ; 05/11/1855 (élections délégué) ; 21/12/1855 (litige - accord trouvé) ; 05/05/1856 ; 17/10/1856 (candidature élections) ; 03/11/1856 (secrétaire) ; 16/10/1857
DESRUES	25/10/1867 (litige - accord trouvé) ; 15/11/1867 (litige - accord trouvé)
DESTRIER / DETRIER	13/04/1855 (litige - accord trouvé) ; 23/04/1855 ; 07/09/1855 (litige - accord trouvé)
DESTOURBET	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
DESTOUCHES successeur de Bénard	13/08/1867 (litige - accord trouvé)
DESTOUCHES	21/08/1868 (litige) ; 12/09/1868 (litige - accord trouvé) ; 01/10/1868 (litige -

cessionnaire de Popon	accord trouvé)
DETOUBET / DETOURBET	19/07/1844 (litige) ; 04/08/(litige – accord trouvé) ; 04/11/1844
DETHY, Victorien	16/06/1865 (devient membre titulaire) ; 23/12/1867 (annonce décès)
DEVAUX	02/07/1852 (médaillon Gastambide)
DEVERDUN	14/12/1868 (devient membre titulaire)
DEVITERNE	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
DEVOUGE	29/10/1849
DEVOUGE, VEUVE	06/09/1849 ; 29/10/1849
DEVOY	06/06/1844 (litige – accord trouvé)
DEWAY	19/05/1869
DHURCOURT représentant de la maison Dhurcourt & Cie, successeur de Laccariere aîné	10/05/1839 (membre 3 ^e classe, présenté par Melon et Charpentier) ; 28/10/1839 ; 27/04/1840 ; 02/08/1841 (démission)
DIDELAT / DIDELOT	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
DIDIER	05/11/1869 (concours)
DIENTZ	01/1864 (litige) ; 02/05/1864
DIETERLE, Jules	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 28/06/1867
DIETRICH	26/11/1866 (communication)
DIETZ (DIETSCH ? X)	19/10/1866 (litige – accord trouvé)
DIEUDONNÉ FILS	20/07/1860 (litige – accord trouvé) ; 22/10/1860
DIHL	09/10/1845
DINAMPS et Cie / DENAMP / DINAMP	30/05/1845 (litige) ; 2/06/1845 (litige) ; 3/06/1845 (litige – accord trouvé)
DINÉE	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
DIOMÈDE	05/11/1869 (concours)
DIRENNE	04/11/1851 (litige)
DOERSCHUCK	03/06/1853 (litige – accord trouvé) ; 24/10/1853 ; 01/05/1854
DOISTEAU	23/04/1846 (litige – accord trouvé)
DOLTER	25/10/1841
DOMAGE successeur de Rolin membre	21/04/1865 (inscription en membre libre) ; 17/03/1865 (devient membre titulaire)
DOMANGE RAULIN	13/08/1867 (litige – accord trouvé)
DOMONT	16/09/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
DONNÉ	17/04/1857 (radiation) ; 27/04/1857
DONZEL	10/07/1863 (litige – pas d'accord trouvé possible) ; 09/11/1863 ; 15/12/1865 (concours)
DORÉ, Alexandre	06/06/1850 (litige) ; 04/06/1850 (litige – accord trouvé) ; 01/1864 (litige)

DORLÉANS	11/10/1849 (démission) ; 29/10/1849 ; 23/03/1855 (réintégration) ; 01/06/1865 (concours)
DORLEANS FILS	25/04/1844 (adhésion, présenté par Charpentier et Raulin) ; 23/01/1865 (démission)
DORLEAU	28/07/1847 (convoqué - absent)
DORMOIS	25/11/1867 (litige - ajournement) ; 02/10/1867 (litige - accord trouvé)
DORVILLE	11/10/1867 ; 20/05/1870 ; 24/06/1870 (réclamation)
DOUART	10/02/1860 (litig) ; 09/03/1860 (litige - accord trouvé)
DOUBLET	06/03/1863 (litige)
DOUOTLOT	30/09/1841 (litige) ; 7/10/1841 (litige) ; 25/10/1841
DOUY	19/11/1866 (concours)
DOYET	21/01/1870 (litige - ajournement) ; 08/04/1870 (litige - ajournement) ; 24/06/1870 (litige - accord trouvé)
DRAHUFSEN	07/08/1845 (litige)
DRALOUSSEN	12/03/1846
DRESCHLER	02/05/1859 ; 06/04/1860 (candidature élections) ; 23/04/1860 (élections délégués) ; 12/10/1860 (candidature élections) ; 22/10/1860 (élections délégués)
DRESSEN	15/12/1865 (concours)
DREUX	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
DROUOT, Jules	15/12/1865 (concours)
DRUGÉ	19/05/1869 (inscription en membre libre)
DRYEPONDT	23/01/1865 (1 ^{ère} mention prix Villemsens)
DUALONNE	26/05/1842 (vote) ; 02/06/1842 (vote)
DUASSIN	29/04/1844
DUBOIS	21/01/1870 (litige - ajournement) ; 08/04/1870 (litige - ajournement) ; 24/06/1870 (litige - accord trouvé)
DUBOSC / DUBOIS	12/01/1853 (litige) ; 17/01/1853 (litige) ; 09/05/1853
DUBOURG	06/09/1849 (litige - absent) ; 11/10/1849 (litige - absent) ; 26/10/1849 (litige - absent, lettre du président) ; 29/10/1849 ; 08/11/1849 (litige - accord) ; 03/05/1850
DUC, Emile	17/03/1865 (inscription en membre libre)
DUCARRE / DEMARRE	07/12/1860 (litige) ; 15/03/1861
DUCEL	(membre) : 27/02/1845 ; 3/05/1847 ; 25/10/1847 ; 18/04/1856 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 21/04/1865 (action en contremoulage)
DUCHAMPS / DESCHAMP	12/01/1853 (litige) ; 17/01/1853 (litige) ; 09/05/1853
DUCHATEAU & CIE	09/01/1852 (litige - accord trouvé) ; 26/04/1852 ; 28/03/1856 (litige - accord trouvé) ; 05/05/1856
DUCHEMIN	31/10/1850 (litige)
DUCHESNE VEUVE	23/09/1859 (litige - accord trouvé)
DUCROS / DUCROQ / DUCROT	24/09/1869 (litige - ajournement) ; 26/10/1869 (litige - ajournement) ; 29/10/1869 (litige) ; 23/11/1869 (litige)
DUFAILY	01/12/1843 (litige - accord trouvé) ; 24/04/1843
DUFAILY, Victor Joseph	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 11/09/1867 ; 23/12/1867 ; 05/03/1869 ; 19/05/1869 ; 24/06/1870
DUFOUR	28/10/1839 (récompense) ; 25/04/1842 ; 29/04/1844

DUFOUR	26/05/1843 (litige – accord trouvé) ; 31/05/1843 (litige – accord trouvé suite) ; 20/01/1854 ; 17/10/1856 (successeur de Bertault fils, demande les conditions d'adhésion) ; 27/04/1857 ; ?? 1858 (litige) ; 19/03/1858 ; 03/05/1858 ; 03/09/1858 (litige) ; 25/10/1858
DUFOUR	25/11/1867 (litige – ajournement) ; 04/08/1870 25/11/1867 (litige – ajournement) ; 04/08/1870
DUFRESNE / DUFRENE	08/05/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863 ; 10/06/1864 (litige)
DUGOUR	25/10/1841 (future récompense) ; litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
DUGUÉ FILS	23/10/1851 (adhésion, présenté par Denière fils et Barreau) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 18/04/1856 (candidature élections) ; 05/05/1856 (délégué) ; 13/06/1856 (vice-trésorier) ; 02/11/1857 (fin de mandat)
DUGUÉ & MAGNAN	02/05/1859
DUJEU	24/06/1870 (litige ?)
DULAC	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
DULAC et Cie	18/03/1870 (litige – accord trouvé)
DULUAT, Adolphe membre	17/03/1865 (inscription en membre libre)
DUMAIGE / DUMÈGE, Henry Etienne	15/12/1865 (concours) ; 05/11/1869 (concours)
DUMONT	(doreur - 1839, membre de 5 ^e classe) : 22/04/1839 ; 20/10/1842 (?)
DUMONT	7/07/1842 (litige) ; 28/10/1842 ; 15/06/1843 (hommage) ; 7/12/1843 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844 ; 28/07/1847 ; 2/12/1847 (litige) ; 20/01/1848 (litige – accord trouvé) ; 12/06/1848 ; 16/02/1855 (lettre pour être membre honoraire)
DUMOULIN	31/10/1850 (litige – mandataire de Jouanneaux & Dubois)
DUNCFOUR	21/11/1861 (litige – accord trouvé)
DUNOUY	22/04/1839 (élection président) ; 28/10/1839 (trésorier) ; 14/11/1839 (refus du poste de trésorier) ; 28/07/1847 ; 20/01/1848 (lettre paiement cotisation) ; 7/12/1848 (exclusion) ; 23/04/1849 (considéré démissionnaire)
DUPIL	10/07/1845 (litige – accord trouvé)
DUPIN VARENNES / VARENNE	30/04/1869 (litige) ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 (litige – ajournement) ; 18/06/1869 (litige – ajournement) ; 01/07/1869 (lecture de la sentence) ; 24/09/1869 ; 23/11/1869
DUPIT	08/11/1849 ; 03/05/1850 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe)
DUPLAN & SALLES	16/11/1860 (lettre question reproductions photographiques) ; 07/12/1860 (procès gagné)
DUPONCHEL	15/04/1864 (litige – accord trouvé) ; 02/05/1864
DUPONT	11/11/1841 (adhésion – présenté par Février et Révillon jeune) ; 25/04/1842 ; 7/07/1842 (litige) ; 4/08/1842 (litige – accord trouvé) ; 11/05/1847 (litige – accord trouvé)
DUPONT	11/02/1859 (adhésion, succède à son père) ; 02/05/1859
DUPONT	14/12/1868 (annonce décès) ; 19/05/1869 (rappel décès)
DUPRE	07/12/1843 (litige)
DUPREZ & LEBROC	12/12/1843 (litige – accord trouvé – adhésion, présenté par Olivier et Vaudey) ; 29/04/1844 ; 29/04/1844
DUPREZ	1 ^{er} /03/1844 (litige – accord trouvé) ; 03/06/1853 (radiation) ; 24/10/1853 (nom : Duprez)
DUPUIS	22/04/1839 (litige) ; 7/04/1842 (adhésion – présenté par Février et Révillon

	jeune) ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 10/11/1842 (litige) ; 1 ^{er} /12/1842 (litige) ; 24/04/1843 ; 21/02/1845 (exclusion)
DUQUESNOY / DUQUENOY	22/04/1853 (litige) ; 09/05/1853 (nom : Duquenoy) ; 13/01/1865 (litige)
DURAND	03/10/1839 (présenté par Eck et Richard) ; 28/10/1839 ; 27/04/1840 ; 15/06/1843 (hommage) ; 28/09/1843 ; 2/11/1843 ; 22/12/1845 ; 24/11/1854 (litige - accord trouvé) ; 23/04/1855
DURENNE	04/08/1844 (litige - accord trouvé) ; 05/09/1844 (reprise de la litige) ; 03/10/1844 (litige - accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 21/02/1845 ; 03/04/1845 ; 29/05/1845 ; 07/08/1845 (litige) ; 12/03/1846 (litige) ; 02/04/1846 (litige - texte non transcrit) ; 07/03/1846 (litige > procès) ; 26/10/1846 ; 04/02/1847 (conclusion procès) ; 03/05/1847 ; 02/03/1848 (litige - accord trouvé) ; 12/06/1848 ; 06/10/1851 (litige - accord trouvé) ; 27/10/1851 ; 27/04/1857 ; 03/09/1858 ; 16/11/1860 (demande l'autorisation d'occuper la salle pour la réunion des fondateurs) ; 17/05/1861 (recommande Masquillier) ; 23/01/1865 (demission)
DURENNE fils	03/09/1858 (litige - accord trouvé) ; 03/09/1858 (adhésion, présenté par Durenne père et Valantin-Letoula) ; ??/09/1858 (versement à la bienfaisance) ; 25/10/1858 ; 02/05/1859 ; 09/03/1860 (litige) ; 06/04/1860 (litige - absent) ; 18/05/1860 (litige - accord trouvé) ; 22/10/1860 ; 05/04/1861 (candidature élections) ; 22/04/1861 (secrétaire) ; 17/05/1861 (recommande Masquillier) ; 08/12/1862 (fin de mandat) ; 08/05/1863 (litige) ; 15/05/1863 (litige) ; 12/06/1863 ; 01/1864 (litige - accord trouvé) ; 02/05/1864 ; 13/01/1865 (démission) ; 23/01/1865 (rappel démission)
DURENNE	03/02/1865 (adhésion) ; 15/12/1865 (concours) ; 19/10/1866 (x 2 litiges - accord trouvé)
DURI[E]	22/04/1839
DURIS	08/10/1858 (compléter la solde d'admission de 4 ^e classe)
DUSOMMERARD	17/03/1865 (inscription en membre libre)
DUTOT	26/05/1868 (litige - ajournement) ; 20/06/1868 (litige - ajournement)
DUVAL	17/01/1868 (litige - ajournement) ; 17/04/1868 (litige - ajournement) ; 24/04/1868 (litige - accord trouvé)
DUVAL	19/05/1869 (inscription en membre libre)
DUVAL	23/01/1857 (litige - absent) ; 27/04/1857
DUVERGER	10/01/1850 (avocat arbitrage Vittoz/Guérard)
DUVINAGE, Ferdinand	(1869, membre - 43, boulevard des Capucines) : 19/05/1869 (devient membre titulaire) ; 21/01/1870 (litige - ajournement) ; 18/03/1870 (lecture de la sentence)
DUVIVIER	26/05/1842 (collecte) ; 09/05/1844 (demande de secours) ; 08/10/1858 (annonce décès) ; 25/10/1858 (rappel décès)
ECK	03/10/1839 (présenté par Raulin et Richard) ; 28/10/1839 ; 27/04/1840 ; 27/04/1840 (délégué) ; 14/05/1840 ; 09 juillet 1840 ; 06/08/1840 ; 005/11/1840 (vice-président) ; 22/04/1841 ; 07/10/1841 ; 21/10/1841 ; 25/10/1841 (fin de mandat) ; 04/11/1841 ; 25/04/1842 (élection délégué) ; 26/05/1842 (vote) ; 02/06/1842 (vote) ; 8/09/1842 ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 15/06/1843 (hommage) ; 28/09/1843 ; 23/10/1843 (proposition - élection président) ; 02/11/1843 ; 08/02/1844 ; 29/04/1844 ; 29/04/1844 (élection délégué) ; 26/02/1845 ; 28/04/1845 (élection président) ; 16/09/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 27/10/1845 ; 22/12/1845 ; 27/04/1846 (élection délégué) ; 19/11/1846 ; 03/05/1847 (élection commission) ; 28/07/1847 ; 9/09/1847 ; 15/03/1848 (délégué commission) ; 13/04/1848 ; 12/06/1848 ; 12/10/1848 (proposition) ; 30/10/1848 (proposition) ; 23/04/1849 ; 18/11/1850 ; 23/04/1852 ; 16/02/1855 ; 23/04/1855 (proposition) ;

	05/05/1856 ; 03/11/1856 ; 02/11/1857 ; ?? 1858 ; 21/10/1861 ; 16/12/1861 (affaire Barbedienne) ; 15/12/1862 (commission prix Crozatier) ; 27/11/1863 ; 02/05/1864 (annonce décès)
EMMANUEL	13/02/1863 (litige - ajournement) ; 06/03/1863 (litige - accord trouvé)
EMERIQUE / EMERIC	28/03/1862 (litige - finances) ; 14/04/1862 ; 08/12/1862 ; 13/02/1863 (litige - finances) ; 17/04/1868 (litige - ajournement) ; 26/05/1868 (litige - ajournement) ; 20/06/1868 (litige - ajournement)
EMERY	?????
EDMOND	16/02/1855 (versement bienfaisance)
ESCAMPS, Henry d'	20/07/1868 (litige - ajournement)
ESTIVENT FRÈRES	10/06/1864 (litige) ; 23/01/1865
ESTOEUF, Alexandre	16/06/1865 (membre honoraire)
ETTLINGER	18/03/1859 (litige) ; 08/04/1859 (litige) ; 29/04/1859 (litige - accord trouvé) ; 02/05/1859
EVRARD	24/02/1842 ; 16/09/1864 (litige) ; 21/10/1864 (litige) ; 18/11/1864 (litige - accord trouvé) ; 23/01/1865 ; 15/12/1865 (concours)
FANDARD / FUNDART	08/04/1859 (litige - accord trouvé) ; 02/05/1859 ; 08/12/1862
FANIÈRE / FANNIÈRES	02/05/1859 (candidature commission Crozatier) ; 31/10/1859 (candidature commission Crozatier) ; 23/01/1865
FANNIÈRE / FANIÈRE frères	01/06/1865
FANNIÈRE, Auguste	19/11/1866 (concours)
FANNIÈRE, Joseph 61, rue de Vaugirard	06/11/1868 (concours)
FANÈRE / FANIÈRE (pour Fannièr) aîné	28/06/1867 ; 28/06/1867 (jury Crozatier)
FANIÈRES / FANNIÈRE jeune	13/06/1870
FARAONI	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
FAREY	14/05/1858
FARRONI, Gaëtan	12/06/1863 (litige - accord trouvé) ; 09/11/1863
FAUCHON	01/05/1854
FAUGINOT	04/11/1841 (litige)
FAULLE	17/03/1865 (inscription en membre libre)
FAURE	26/05/1868 (litige - ajournement) ; 20/06/1868 (litige - ajournement)
FAUVEAU	12/06/1863 (litige - accord trouvé) ; 09/11/1863
FEDIDE	20/10/1865 (litige) ; 30/10/1865 (litige - ajournement) ; 7/11/1865 (litige - accord trouvé)
FEIGE & C	03/09/1858 (ajournement) ; ??/09/1858 (litige - accord trouvé)
FEL	06/11/1868 (concours)
FÉOD	25/04/1842
FERRAT	07/11/1862 (attente un procès à Lemaire)
FESSARD	17/03/1865 (inscription en membre libre)

FESTUGIER frères	20/07/1868 (démission)
FÉTU	21/08/1845 (litige) ; 04/09/1845 (litige – accord trouvé) ; 21/12/1866 (litige – ajournement) ; 14/12/1868 (devient membre titulaire)
FÉTU AÎNÉ	21/08/1845 (litige) ; 4/09/1845 (litige – accord trouvé)
FEUCHÈRE, Jean-jacques	28/10/1839 ; 8/04/1841 (courrier) ; 15/04/1841 (réponse) ; 12/10/1848 (litige – absent) ; 16/11/1860 (membre honoraire)
FEUCHOT	24/11/1854 (litige – sans suite)
FEVRET	20/10/1865 (litige – accord trouvé)
FÉVRIER	10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 27/04/1840 (délégué) ; 9/07/1840 ; 26/10/1840 (délégué) ; 06/05/1841 ; 12/08/1841 ; 7/10/1841 ; 11/11/1841 ; 13/01/1842 ; 7/02/1842 ; 24/02/1842 ; 10/03/1842 ; 20/03/1842 ; 03/04/1842 ; 07/04/1842 ; 14/04/1842 ; 25/04/1842 (fin de mandat) ; 26/05/1842 (collecte) ; 26/05/1842 (vote) ; 02/06/1842 (vote) ; 7/07/1842 (litige) ; 8/09/1842 ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 08/02/1844 ; 29/04/1844 (élection délégué) ; 06/06/1844 ; 27/02/1845 ; 28/04/1845 ; 16/09/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 11/12/1845 (lettre) ; 22/12/1845 ; 19/11/1846 ; 12/06/1848 (annonce décès) ; 14/10/1859 (candidature élections) ; 31/10/1859 (élections délégués) ; 23/01/1865 (démission)
FEVRIER VEUVE	02/12/1847 (lettre de remerciements) ; 28/06/1849 (litige – accord trouvé) ; 29/10/1849 ; XXXX 1853 ; 16/02/1855 (radiation) ; 23/04/1855 ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 16/06/1865
FIGARET	16/02/1855 (adhésion, succède à son père Figaret-Pernollet) ; 23/04/1855 ; 19/10/1855 (candidature élections) ; 05/11/1855 (délégué) ; 16/11/1855 (vice-trésorier) ; 28/03/1856 ; 17/10/1856 ; 27/04/1857 (fin de mandat) ; 03/02/1865 (nommé trésorier) ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 19/05/1865 ; 01/06/1865 ; 21/07/1865 ; 18/08/1865 ; 20/10/1865 ; 30/10/1865 ; 07/11/1865 ; 17/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 19/01/1866 ; 16/02/1866 (absent) ; 12/03/1866 ; 16/03/1866 ; 20/04/1866 ; 15/06/1866 ; 16/07/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 ; 19/10/1866 ; 19/11/1866 (concours) ; 23/11/1866 ; 26/11/1866 (absent) ; 07/01/1867 ; 03/05/1867 ; 07/06/1867 ; 25/06/1867 ; 28/06/1867 ; 30/07/1867 ; 04/05/1868 ; 29/10/1869 ; (manque une date) ; 13/06/1870 (élections délégués)
FIGARET FILS	05/04/1861 (candidature élections) ; 21/10/1861 (contre-rapport à la proposition de Gobin) ; 16/12/1861 (affaire Barbedienne) ; 28/03/1862 (candidature élections) ; 14/04/1862 (commission règlement – trésorier) ; 16/10/1863 (chargé de l'affaire Roquier/Lambin) ; 09/11/1863 (fin de mandat) ; 02/05/1864 ; 23/01/1865 (délégué)
FIGARET-PERNOLLET	26/04/1841 (secrétaire) ; 25/10/1841 (fin de mandat – secrétaire) ; 21/04/1842 ; 26/05/1842 (vote) ; 02/06/1842 (vote) ; 28/10/1842 ; 17/02/1843 (absent – avis pour secours) ; 24/04/1843 (fin de mandat) ; 15/06/1843 (hommage) ; 8/02/1844 ; 01/03/1844 ; 28/04/1845 (élection président) ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 22/12/1845 ; 19/11/1846 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 16/12/1848 (commission) ; 26/04/1850 (litige – affaire grave !) ; 03/05/1850 (trésorier) ; 04/07/1850 (litige – accord trouvé) ; 10/10/1850 (vérification respect accord trouvé) ; 03/04/1851 ; 16/04/1851 (rembourse Benoit) ; 18/05/1851 ; 05/06/1851 ; 06/10/1851 ; 23/10/1851 ; 27/10/1851 (fin de mandat) ; 06/02/1852 (proposition de remboursement) ; 06/03/1852 (accepte le remboursement) ; 29/11/1852 (passage en 2 ^e classe) ; 16/02/1855 ; 05/11/1855 ; ??/09/1858 (litige – ajournement) ; 25/10/1858 (litige – accord trouvé)

FIL	21/12/1855 (litige – accord trouvé)
FILLION	23/01/1863 (litige)
FINIMO aîné	07/12/1843 (exclu)
FINIMO JEUNE membre	16/04/1840 (litige) ; 16/07/1840 (litige) ; 03/09/1840 (accord trouvé – litige) ; 26/10/1840 ; 02/08/1841 (litige – accord trouvé) ; 03/03/1854 (demande de pension) ; 14/04/1854 (proposition pension) ; 01/05/1854 (pension) ; 16/02/1855 (demande de secours – secours temporaires) ; 28/03/1856 (demande de secours – secours temporaires – demande augmentation de pension) ; 18/04/1856 (proposition augmentation de pension) ; 05/05/1856 (augmentation pension) ; ?? 1858 (secours temporaires) ; 08/04/1859 (demande de secours – secours temporaires) ; 06/04/1860 (demande pension maximale) ; 23/04/1860 (augmentation pension)
FIORI	21/07/1865 (litige – ajournement) ; 21/07/1865 (litige – ajournement)
FIOT	17/02/1865 (litige – accord trouvé)
FIRMIN	05/09/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
FISCHER FILS	03/05/1847 (nouvel adhérent)
FIZELIER	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
FLAN	27/11/1868 (litige – accord trouvé) ; 06/11/1868 (concours) ; 19/02/1869 (litige)
FLASQUELLE	13/08/1867 (litige – accord trouvé)
FLATEAU	20/03/1868 (litige – ajournement) ; 03/04/1868 (litige – accord trouvé)
FLECHELLE	03/11/1870 (litige – accord trouvé)
FLEURY / FLEUREY	02/11/1843 (adhésion – présenté par Bezançon et ?) ; 29/04/1844 ; 23/04/1849 (délégué) ; 05/06/1851 (; 09/04/1858 (candidature élections) ; 03/05/1858 (délégué) ; 08/04/1859 (candidature élections) ; 29/04/1859 (chargé d'un rapport affaire Cornu/Journeux) ; 02/05/1859 (fin de mandat – délégué) ; 02/05/1859 (délégué) ; 23/09/1859 (remise du rapport affaire Cornu / Journeux) ; 18/05/1860 (vice-président) ; 20/07/1860 ; 22/10/1860 (fin de mandat) ; 07/06/1867 ; 28/06/1867 ; 30/07/1867 ; 13/08/1867 ; 11/09/1867 . 25/11/1867 ; 02/10/1867 ; 20/12/1867 ; 23/12/1867 ; 21/02/1868 ; 03/04/1868 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 20/06/1868 ; 20/07/1868 ; 12/09/1868 ; 16/10/1868 ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 19/02/1869 ; 05/03/1869 ; 19/03/1869 ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 ; 18/06/1869 ; 06/08/1869 ; 21/08/1869 ; 03/09/1869 ; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 24/12/1869 ; 14/01/1870 ; 11/02/1870 ; 18/03/1870 (absent) ; 20/05/1870 ; 13/06/1870
FLEUREY, Mme	17/03/1865 (inscription en membre libre)
FLECHIM	02/02/1843 (concert)
FLOC, Robert	03/04/1868 (litige – accord trouvé) ; 26/05/1868 ; 04/12/1868 ; 14/12/1868
FLORIN	19/02/1869 (litige – accord trouvé) ; 05/03/1869 (lecture de la sentence) ; 19/03/1869 (litige – ajournement)
FOECX	15/07/1859 (litige – absent) ; 23/09/1859 (arrêt des poursuites par Poussielgue-Rusan)
FOIX	08/04/1847 (lecture accord trouvé)
FONTAINE	22/04/1839 (litige) ; 12/05/1842 (secours) ; 24/10/1842 ; 10/11/1842 (secours) ; 21/11/1844 (secours extraordinaire) ; 08/05/1845 (secours vote AG) ; 11/05/1847 (secours temporaire vote AG)
FONTAINE	09/12/1853 (litige) ; 16/12/1853 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854
FONTAINE non membre	10/02/1860 (litige) ; 09/03/1860 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1860
FONTANT / FONTANET	20/07/1860 (litige) ; 21/09/1860 (litige) ; 16/11/1860 (litige – finances) ; 18/01/1861 (litige) ; 15/03/1861 ; 19/05/1865 (litige)
FONTANEY	18/08/1865 (litige – accord trouvé)

FOUGERE	11/02/1841 (litige)
FOULD, Adolphe	17/03/1865 (donateur en espèces)
FOUMONT / FOURMONT / FROMNT	08/04/1870 ; 13/06/1870 (délégué) ; 24/06/1870 ; 22/07/1870 ; 12/08/1870 ; 28/08/1870 ; 03/11/1870
FOUQUÉ	04/11/1851 (litige) ; 26/04/1852
FOUQUET	03/09/1858 (litige – accord trouvé) ; ??/09/1858 ; 25/10/1858
FOUQUIÈRE / SOUQUIÈRE	16/02/1855 (versement bienfaisance)
FOURMENT	16/04/1840 (litige) ; 16 juillet 1840 (litige) ; 03/09/1840 (accord trouvé – litige) ; 26/10/1840 ; 14/12/1868 (devient membre titulaire)
FOURNIER	05/09/1839 (présenté par Melon et Desrues) ; 28/10/1839 ; 27/04/1840 ; 13/01/1842 (lettre de démission) ; 10/03/1842 (lettre)
FOURNIER armurier	26/10/1849 (litige)
FOURNIER	03/04/1851 (litige – accord trouvé)
FOURNIER	17/01/1868 (litige – ajournement)
FOYART	18/11/1841
FOYATIER	22/04/1839 (litige)
FRANCHE	05/1867 (litige) ; 07/06/1867 (litige)
FRANCON	08/05/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
FRATIN	18/07/1862 (litige – accord trouvé)
FRAUTON	17/03/1865 (inscription en membre libre)
FREMIET	23/12/1867 ; 20/06/1868 ; 19/05/1869
FREQUENT membre	07/02/1842 (lettre de démission) ; 10/03/1842 (lettre – membre honoraire) ; 01/03/1844
FREMY, Edouard	15/12/1865 (concours) ; 06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
FRENAIS	05/1867 (litige) ; 07/06/1867 (litige)
FREVILLE	01/1864 (litige) ; 02/05/1864 ; 24/06/1864
FRIGERIO	14/06/1839 (litige) ; 24/10/1839 (litige – adhésion, présenté par Vittoz et Raulin) ; 28/10/1839 (litige – accord trouvé) ; 5/03/1840 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1840 (litige) ; 2/08/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1841 ; 31/10/1850 (membre honoraire) ; 13/01/1860 (annonce décès)
FROMENT	30/04/1869
FROMENT- MEURICE	10/01/1850 (conseil de Obry)
FROMENTIN	01/10/1868 (litige – accord trouvé) ; 16/10/1868 (lecture de la sentence)
FRONTON	03/09/1858 (ajournement) ; ??/09/1858 (litige – accord trouvé)
FUSSE	16/04/1840 (présenté par Melon et Vittoz)
FUZELIER	13/01/1860 (litige) ; 10/02/1860 (litige)
GADAN	21/12/1855 (litige – accord trouvé)
GAGNE, Paul Auguste	15/12/1865 (concours)
GAGNEAU	23/05/1839 (présenté par Bouvaist-Simonet et melon) ; 28/10/1839 ; 27/04/1840 ; 27/02/1845
GAGNEAU fils	19/05/1869 (devient membre titulaire) ; 08/04/1870 ; 13/06/1870 (délégué) ; 24/06/1870 ; 27/06/1870 ; 04/08/1870 (absent) ; 12/08/1870 (absent) ; 03/11/1870
GAILLOT	16/12/1861 (litige – accord trouvé)
GALLAND	02/10/1867 (litige – ajournement)
GALLE	22/04/1839 (élection président) ; 26/10/1840 (délégué) ; 15/04/1841 (lettre de démission) ; 26/04/1841 (évocation démission) ; 16/09/1853

GALLE NEVEU	26/05/1842 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/04/1846 (don à la bienfaisance)
GALLIEN associé de Choiselat	11/01/1844 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844
GALLINOT	09/07/1840 (présenté par Charpentier et Eck) ; 26/10/1840 ; 26/04/1841 (mentionné comme nouvel adhérent)
GALLOIS AÎNÉ	13/04/1855 (candidature élections) ; 23/04/1855 (membre – candidature élections) ; 17/10/1856 (n’assiste plus aux AG) ; 23/09/1859 (radiation) ; 16/12/1861 (demande de secours – secours temporaires)
GALLOIS fils	19/05/1869 (devient membre titulaire)
GALOPIN	31/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854
GAMBERG	10/05/1839 (litige) ; 23/05/1839 (litige) ; 03/06/1839 (litige) ; 05/09/1839 (mention) ; 28/10/1839 (litige – accord trouvé)
GAMBETTE (?)	21/01/1840 (litige) ; 16/12/1853 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854
GANIL	27/06/1870
GANLECK / GUNLECK	30/05/1845 (litige) ; 02/06/1845 (litige) ; 03/06/1845 (litige – accord trouvé)
GANTIER, Alphonse	09/04/1846 (adhésion, présenté par Leroy et Wagner) ; 03/05/1847 ; 08/07/1847 (litige) ; 15/07/1847 (litige) ; 28/07/1847 (litige > procès) ; 25/10/1847 ; 25/10/1847 (délégué) ; 23/04/1849 (fin de mandat) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 21/12/1855 ; 03/11/1856 (délégué) ; 26/06/1857 (vice-président) ; 16/10/1857 ; 15/12/1862 (vice-président) ; 01/06/1863 (fin de mandat) ; 09/11/1863
GAGNEAU	29/11/1852 (passage en 2 ^e classe) ; 13/04/1855 (candidature élections) ; 23/04/1855 (délégué) ; 03/11/1856 (fin de mandat)
GARBIL	12/12/1869 (concours)
GARCIA	25/11/1867 (litige – ajournement)
GARDEL	15/06/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
GARIBAL	11/12/1857 (médaille Lequien) ; 03/05/1858 (rappel médaille)
GARNIER	25/04/1842
GARNIER	16/06/1854 (litige – accord trouvé) ; 17/04/1857 ; 27/04/1857 ; 11/12/1857 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858 ; 11/02/1859 (litige – accord trouvé) ; 18/07/1862 (lettre au sujet de la révision du règlement) ; 09/11/1863 (délégué) ; 18/12/1863 ; 26/02/1864 ; 15/04/1864 (rapporteur affaire Barjon/Doré) ; 16/09/1864 (chargé de l’affaire Poulet/Wasmus) ; 09/12/1864 (rappel du besoin de renouveler complètement le bureau) ; 23/01/1865 (délégué)
GARNIER FILS	11/10/1861 (adhésion) ; 21/10/1861 ; 23/01/1865
GARNIER	03/02/1865 (membre du bureau) ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 21/04/1865 ; 19/05/1865 ; 01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 21/07/1865 ; 20/10/1865 ; 30/10/1865 ; 17/11/1865 ; 15/12/1865 ; 15/12/1865 (litige – accord trouvé) ; 19/01/1866 ; 16/02/1866 ; 16/03/1866 ; 25/05/1866 ; 15/06/1866 ; 16/07/1866 ; 06/11/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 24/06/1870
GARNIER, Gaëtan	19/11/1866 (concours)
GARNIER, Henry	20/06/1868
GARNIER & RICHY	24/07/1857 (litige – accord trouvé) ; 02/11/1857
GARNIER (& ROBIQUET)	18/03/1847 ; 03/05/1847
GARNIO (GARNUO ?)	25/10/1841

GARROS	16/06/1865 (inscription en membre libre)
GASTAMBIDE	16/07/1840 ; 26/10/1840 (fin de mandat – réélection) ; 04/11/1841 ; 24/02/1842 ; 10/03/1842 ; 20/03/1842 ; 03/04/1842 ; 25/04/1842 (fin de mandat – réélu président) ; 26/05/1842 (vote) ; 02/06/1842 (vote) ; 06/10/1842 (démission présidence) ; 24/10/1842 (renonce à la démission) ; 17/02/1843 ; 09/03/1843 ; 30/03/1843 (collecte) ; 06/07/1843 ; 23/10/1843 (fin de mandat – réélu président) ; 11/01/1844 ; 8/02/1844 ; 01/03/1844 ; 01/03/1844 ; 12/04/1844 ; 09/05/1844 ; 06/06/1844 ; 04/08/1844 ; 03/10/1844 ; 24/10/1844 ; 05/12/1844 ; 26/02/1845 ; 27/02/1845 ; 28/04/1845 (fin de mandat – réélu président) ; 02/10/1845 ; 16/10/1845 ; 27/10/1845 ; 22/12/1845 ; 22/01/1846 ; 12/03/1846 ; 7/03/1846 ; 22/10/1846 ; 22/10/1846 (litige – accord trouvé) ; 26/10/1846 (fin de mandat – réélu président) ; 19/11/1846 ; 07/01/1847 ; 04/03/1847 ; 18/03/1847 ; 08/04/1847 ; 03/05/1847 ; 07/10/1847 ; 14/10/1847 ; (21/10/1847 ?) ; 04/11/1847 ; 13/04/1848 ; 27/04/1848 ; 25/05/1848 ; 12/06/1848 (fin de mandat) ; 15/06/1848 ; 30/10/1848 (hommage à) ; 7/12/1848 ; 11/10/1849 (demande de secours pour Lurin) ; 26/10/1849 ; 09/01/1852 (annonce décès – legs) ; 26/04/1852 ; 03/09/1852 (médaillon) ; 29/10/1852 (médaillon) ; 29/11/1852 ; 12/01/1853 (médaillon) ; 09/05/1853 (médaillon) ; XXXX 1853 (médaillon) ; 18/05/1860
GASTAMBIDE, Alexis	22/04/1839 (élection délégués) ; 28/10/1839 (élection délégués) ; 26/10/1840 (élection délégué) ; 04/08/1842 ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 24/04/1843 (élection délégué) ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 14/04/1854 (litige) ; 16/10/1857 (annonce décès) ; 02/11/1857 (rappel décès)
GASTAMBIDE Alexis veuve	11/12/1857 (x2 litige – accord trouvé) ; 03/05/1858
GASTAMBIDE fils de Gastambide Alexis	09/01/1852 ; 26/04/1852 ; 03/09/1852 (remerciement médaillon) ; 03/05/1858 ; 18/03/1859 (adhésion, présenté par Charpentier et Raulin) ; 02/05/1859 ; 28/03/1862 (candidature élections) ; 14/04/1862 (délégué) ; 16/05/1862 (litige) ; 18/07/1862 (litige) ; 13/02/1863 (rapporteur affaire Emerique/Baudrit) ; 12/06/1863 (rapporteur affaire Bochet/Bondoux) ; 09/11/1863 (fin de mandat) ; 13/01/1865 (litige – absent) ; 17/02/1865 (litige – accord trouvé) ; 17/03/1865 (litige) ; 21/04/1865 (lecture rapport)
GAUDIER	23/04/1846 (litige) ; 04/06/1846 (litige)
GAUDON / GAUDIN	17/01/1853 ; 09/05/1853
GAUDRAY / GAUDROS	20/05/1870 (litige – ajournement) ; 24/06/1870 (litige – ajournement) ; 27/06/1870 (Gaudros)
GAULT	29/04/1844 (délégué)
GAULT AINE	22/04/1839 ; 3/06/1839 (litige) ; 12/07/1839 (litige - accord trouvé) ; 28/10/1839 ; 09/09/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1841 (élection délégué) ; 20/10/1842 ; 24/10/1842 (élection délégué) ; 28/10/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 24/04/1843 (élection délégué) ; 07/08/1845 ; 20/10/1845 ; 27/10/1845 (fin de mandat) ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 06/12/1849 ; 07/02/1850 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850 ; 07/11/1850 (candidature aux élections) ; 03/04/1851 ; 16/02/1855 (membre honoraire) ; 23/01/1865 (annonce décès)
GAULT JEUNE	24/02/1842 (adhésion – présenté par/02/et Jean) ; 25/04/1842 ; 28/06/1849 (annonce décès) ; 29/10/1849
GAULT JEUNE VEUVE	12/07/1849 ; 09/08/1849 ; 19/12/1851 (radiation)
GAUTHIER	19/11/1866 (concours)
GAUTHIER	26/10/1869 (litige – ajournement) ; 24/12/1869 (litige – accord trouvé)

GAUTIER & C.	14/05/1858 (litige) ; 03/09/1858 ; ??/09/1858 (litige – accord trouvé) ; ??/09/1858 (adhésion, présenté par Charpentier et Barreau) ; 08/10/1858 (litige) ; 25/10/1858 ; 21/10/1861 (délégué)
GAUTROT	23/04/1846
GAUVIN	13/04/1855
GAY	19/10/1866 (adhésion inscription en membre libre) ; 07/01/1867 (rappel adhésion)
GECHTER	28/10/1839 ; 27/04/1840 ; 15/06/1841 ; 8/09/1842 (litige) ; 20/10/1842 ; 10/11/1842 (litige – accord trouvé - litige) ; 01/12/1842 (litige – accord trouvé) ; 24/04/1843 (délégué) ; 04/05/1843 (vice-président) ; 26/05/1843 (refus de la vice-présidence) ; 15/06/1843 (hommage) ; 07/09/1843 (litige) ; 04/11/1844 (fin de mandat)
GECHTER	28/04/1845 (annonce décès) ; 29/05/1845 ; 30/05/1845 ; 7/08/1845 ; 27/10/1845 ; 12/06/1848
GEGER	17/10/1870 ; 04/08/1870 ; 12/08/1870 ; 28/08/1870
GELMERT / GILMIRT	??/09/1858 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1858
GENOUX	17/03/1865 (inscription en membre libre)
GEOFFROY	03/04/1868 (litige – accord trouvé) ; 20/06/1868 (litige – dessaisissement) ; 20/07/1868 (litige – ajournement) ; 21/08/1868 (litige) ; 21/09/1868 (litige – accord trouvé) ; 01/10/1868 (litige – accord trouvé) ; 17/10/1870 (litige ?) . 27/06/1870 ; 28/08/1870 (refus de la litige – mise en demeure)
GEORGE	24/04/1839 (litige) ; 25/04/1839 (litige) ; 26/04/1839 (litige) ; 6/08/1840 (demande de secours) ; 26/10/1840 (secours) ; 3/06/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1841 ; 24/04/1843 ; 29/04/1844 ; 11/05/1847 (litige – accord trouvé) ; 20/01/1848 (litige – absent) ; 2/03/1848 (litige – accord trouvé) ; 12/06/1848
GEORGES / GEORGE	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
GEORGI, Charles	09/04/1846 (litige) ; 23/04/1846 (prud'hommes) ; 06/06/1850 (litige) ; 04/07/1850 (litige – accord trouvé) ; 14/05/1858
GERARD	26/05/1843 (litige – accord trouvé / absent) ; 31/05/1843 (litige – accord trouvé suite) ; 18/03/1847 (litige) ; 8/04/1847 (lecture accord trouvé) ; 03/04/1851 (litige – accord trouvé) ; 21/12/1855 (litige – accord trouvé)
GÉRARD, Henri Anatole	17/03/1865 (inscription en membre libre)
GÉRARD / GÉRARD Mme	03/04/1851 (litige – accord trouvé) ; 18/05/1851
GERMAIN, Pierre	09/11/1863
GERSON	10/06/1847 (litige)
GERTAULT FILS	19/11/1846
GERVAIS	05/10/1866 (concours)
GERVAIS, Henry X	08/10/1858 (adhésion, présenté par Paillard et Raulin) ; 25/10/1858 ; 24/12/1858 ; 02/05/1859 ; 05/04/1861 (litige – accord trouvé) ; 05/04/1861 (candidature élections) ; 22/04/1861 (élections délégués) ; 08/05/1863 (litige – finances)
GETTING	15/03/1861 (litige – finances) ; 17/05/1861 (litige – accord trouvé)
GILBERT	18/12/1863 (litige)
GILBERT	06/11/1868 (concours)
GILBERT, Charles	17/03/1865 (inscription en membre libre)
GILLET	05/04/1861 (litige – accord trouvé)

GILLOT	05/09/1842 (litige) ; 24/10/1842 ; 21/02/1845 (exclusion) ; 30/01/1862 (procès)
GIOT	05/03/1840 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1840
GIRARD	21/10/1864 (litige – absent) ; 23/01/1865
GIRARD	20/05/1870
GIRARDEAU-BULLIER VEUVE	10/06/1864 (litige – accord trouvé déjà convenu donc absent)
GIRARDIN / GIRARDON	11/06/1858 (litige – accord trouvé) ; 11/06/1858 (adhésion, présenté par Bourdon et Barreau) ; 25/10/1858 ; 25/10/1858 ; 18/03/1859 (litige) ; 08/04/1859 (litige – accord trouvé) ; 02/05/1859 ; 12/10/1860 (litige – accord trouvé) ; 22/10/1860 ; 16/09/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
GIROUX	22/04/1839 (litige)
GISBERT	15/03/1848 (délégué commission)
GLAISE	20/01/1848 (litige – accord trouvé) ; 12/06/1848
GOBIN	10/05/1839 ; 23/05/1839 ; 3/10/1839 ; 27/04/1840 (fin de mandat) ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 27/02/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 27/10/1845 (trésorier) ; 22/12/1845 ; 22/01/1846 ; 19/02/1846 ; 12/03/1846 ; 09/04/1846 ; 12/11/1846 ; 07/01/1847 ; 18/03/1847 ; 3/05/1847 (fin de mandat) ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 15/03/1848 (élection délégué commission) ; 17/03/1848 ; 13/04/1848 ; 29/05/1848 (lecture rapport au ministre du travail) ; 12/06/1848 (lecture rapport – élection président – élection délégués) ; 08/07/1848 (commission) ; 30/10/1848 (baisse de pension) ; 16/12/1848 ; 23/04/1849 ; 29/10/1849 (pour proposition collection) ; 03/05/1850 (proposition sur l'établissement des listes de candidatures adoptée) ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser) ; 22/09/1850 ; 16/04/1851 (candidature aux élections) ; 23/10/1851 ; 27/10/1851 (proposition – rejetée) ; 23/04/1852 (candidature élections) ; 26/04/1852 (délégué) ; 10/09/1852 (reclassement sociétaires) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 03/06/1853 (nommé vice-président) ; 24/10/1853 (fin de mandat) ; 16/02/1855 (membre honoraire) ; 27/04/1857 (proposition rejetée) ; 02/11/1857 (proposition relèvement des pensions > prochaine AG) ; 03/05/1858 (proposition adoptée) ; 15/03/1861 (proposition augmentation montant maximum des pensions) ; 15/03/1861 (proposition développement de l'industrie nationale) ; 22/04/1861 (proposition sur l'article 37 protection des modèles) ; 30/09/1861 (commission) ; 11/10/1861 ; 21/10/1861 (rapport de la commission – rejet de la proposition) ; 14/04/1862 (commission règlement) ; 06/06/1862 (commission règlement) ; 08/12/1862 (devait lire le nouveau règlement mais indisposé – nouvelle commission règlement) ; 08/05/1863 (commission règlement) ; 01/06/1863 (observation sur le prix de la RFB) ; 16/10/1863 (nouvelle commission règlement) ; 09/11/1863 ; 02/05/1864 ; 23/05/1864 (discussion règlement – suppléant commission règlement) ; 10/06/1864 (vice-président) ; 09/12/1864 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 23/01/1865 (délégué) ; 03/02/1865 (lettre de démission de membre du bureau) ; 01/06/1865 ; 16/07/1866
GODART	12/07/1849 (litige)
GODEAU	16/10/1863 (litige – absent)
GODFERT / GODEFERT	02/06/1842 ; 09/03/1843 (adhésion – présenté par Gastambide et André) ; 04/08/1844 ; 04/11/1844 ; 19/02/1846 (exclusion pour non paiement)
GODIN	21/10/1864 (litige) ; 18/11/1864 (litige – pas d'accord) ; 23/01/1865 ; 15/11/1867 (litige – accord trouvé)
GOMBAULT	27/11/1868 (litige – accord trouvé)
GOMER	03/04/1851 (litige – accord trouvé)
GONET / GONEL	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)

GOSSE FRÈRES	??/09/1858 (litige - accord trouvé) ; 25/10/1858
GOSSET	22/04/1839 ; 3/10/1839 (litige - 2 affaires) ; 10/10/1839 (litige) ; 02/08/1841 (démission)
GOSSET	06/11/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours)
GOTTEN	03/06/1839 (litige) ; 12/07/1839 (litige - accord trouvé)
GOUDALIER	01/05/1854
GOUGE (GOUGU ? / GOURJU)	11/09/1857 (adhésion, présenté par Olivier et Lemelin) ; 02/11/1857 ; 03/05/1858
GOURGUES	24/06/1864 (litige - finances) ; 23/01/1865
GOULARD	13/08/1863 (litige - accord trouvé) ; 09/11/1863
GOURNAY	13/02/1863 (litige - accord trouvé)
GOUT, dit LEGOUT	04/12/1868 (demande de pension) ; 19/02/1869 (demande de pension) ; 05/03/1869 (pension)
GOUTTIÈRES	12/06/1848
GRADET	02/03/1848 (litige - accord trouvé) ; 12/06/1848
GRADET / GRAVET	09/03/1860 (litige - absent) ; 06/04/1860 (litige - absent) ; 18/05/1860 (litige - accord trouvé) ; 22/10/1860
GRAFIN	01/06/1865 (concours)
GRAHAM, Forster	17/03/1865 (donateur en espèces)
GRAHAM, Peter	17/03/1865 (donateur en espèces)
GRANGUILLOT	09/03/1860 (litige - accord trouvé)
GRANJO (?)	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
GRANDVARLET membre	16/12/1861 (préposé) ; 21/10/1864 (indemnités) ; ; 09/12/1864 (indemnités) ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 17/03/1865 ; 01/06/1865 (concours) ; 07/01/1867 (annonce décès)
GRAUX	15/03/1861 (litige) ; 05/04/1861 (litige) ; 17/05/1861 (litige - accord trouvé) ; 08/12/1862 ; 23/01/1863 (litige - finances - accord trouvé)
GRAUX-MARLY	09/10/1845 (adhésion, présenté par Hadrot et Delafontaine) ; 27/10/1845 ; 19/02/1846 (litige - accord trouvé) ; 12/03/1846 (litige - accord trouvé) ; 2/04/1846 (litige - texte) ; 27/04/1846 ; 13/08/1846 (litige - accord trouvé) ; 07/01/1847 (litige - accord trouvé) ; 28/07/1847 (convoqué - absent) ; 16/03/1848 (proposition d'emprunt) ; 17/03/1848 ; 13/04/1848 ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser) ; 22/09/1850 ; 06/03/1851 (litige - accord trouvé) ; 18/05/1851 ; 09/12/1859 (démission) ; 13/01/1860 (démission membre honoraire) ; 23/04/1860 (rappel démission) ; 26/02/1864 (litige - accord trouvé) ; 19/05/1865 (litige) ; 26/11/1866 (absent) ; 17/01/1868 (x 2 litiges - ajournement) ; 17/04/1868 (litige - ajournement) ; 24/04/1868 (litige - accord trouvé) ; 12/09/1868 (litige - ajournement) ; 30/04/1869 ; 22/07/1870 (litige > tribunal)
GRAVET	06/06/1844 ; 13/01/1860 (lettre paiement de cotisation - souhaite démissionner par la voix de son chargé d'affaire Charvin) ; 09/03/1860 (lettre de Charpentier) ; 12/10/1860 (radiation pour refus de paiement) ; 22/10/1860 (rappel radiation)
GRAVONA	06/06/1844 (litige - accord trouvé - adhésion, présenté par Vauday et Gastambide) ; 04/08/1844 (litige - accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 21/11/1844 ; 28/04/1845 ; 28/03/1856 (lettre paiement cotisation) ; 05/05/1856 (radiation)
GREGOIRE	04/06/1840 (présenté par Chavroche et Gault) ; 26/10/1840 ; 26/04/1841 ; 07/02/1842 ; 01/05/1854 (rappel décès)
GREGOIRE FILS	21/12/1855 ; 11/06/1858 (adhésion, présenté par Brunet et Lhuillier) ; 03/09/1858 ; 25/10/1858 ; 02/05/1859 ; 14/10/1859 (candidature élections) ; 31/10/1859 (élections délégués)

GRÉGOIRE	01/06/1865 (concours)
GRÉGOIRE-FÉVRIER	XXXX 1853 (adhésion, présenté par Edmond Quillet et Quillet Noël jeune) ; 01/05/1854
GRELLE	19/11/1866 (concours)
GRENOUILLET-PELLE	06/06/1844 (litige - accord trouvé) ; 04/11/1844
GRESLAND	17/03/1865 (inscription en membre libre)
GRIBOUT, Alexis Endemir (?)	15/12/1865 (concours)
GRIFFAUT	19/11/1866 (concours)
GRIFFOUTE	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
GRIGNON / GRIGNON - MEUSNIER	10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 28/10/1839 (élection délégués) ; 27/04/1840 (secrétaire) ; 22/04/1841 (démission de sociétaire - absent de l'AG) ; 14/05/1840 ; 30/03/1843 (collecte) ; 09/10/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 (litige > procès) ; 13/11/1845 (litige - convocation) ; 11/12/1845 (?) ; 18/12/1845 (proposition d'exclusion) ; 22/12/1845 (litige) ; 22/01/1846 (accepte l'exclusion) ; 27/04/1846 ; 27/04/1846 (lettre de réclamation) ; 08/10/1846 ; 26/10/1846 (protestation) ; 29/10/1846
GRISPAY	01/06/1865 (concours)
GRIVAUX	21/07/1865 (litige - ajournement)
GRIVOT	22/04/1839 (litige) ; 11/12/1857 (adhésion, présenté par Toursaint et Gantier) ; 03/05/1858 ; 05/09/1864 ; 15/09/1865 (litige - accord trouvé)
GROHÉ, Guillaume	17/03/1865 (devient membre titulaire)
GRONDART FILS	17/02/1843 (litige)
GROS	05/06/1851 (adhésion, présenté par Figaret et Courcelle) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852
GROSSET	27/06/1870
GROUARD	18/06/1869 (litige - accord trouvé)
GRUAIS	15/03/1861 (litige) ; 05/04/1861 (litige) ; 17/05/1861 (litige - accord trouvé)
GRUET	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 12/12/1869 (concours)
GRUHER, Jean-Baptiste	15/12/1865 (concours)
GRUSON	15/06/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
GSELL	07/02/1842 (litige - accord trouvé) ; 25/04/1842
GUÉ	21/09/1860 (litige - finances)
GUENGNIER	20/10/1865 (litige - accord trouvé)
GUÉRARD sculpteur	19/12/1849 (litige > procès) ; 10/01/1850 (litige - arbitrage de la RFB) ; 03/05/1850
GUERIN / GUERIN AINE	04/03/1841 ; 07/10/1841 ; 21/10/1841 ; 26/05/1842 (collecte) ; 30/03/1843 (collecte) ; 12/04/1844 (litige) ; 25/04/1844 (litige - accord trouvé) ; 09/05/1844 (litige - accord trouvé) ; 03/10/1844 (litige - accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 04/11/1844 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 11/12/1845 (litige - accord trouvé) ; 22/12/1845 ; 27/04/1846 ; 19/11/1846 ; 16/12/1848 ; (02/05/1859 (rappel décès)
GUGNEAU	07/12/1860 (litige - accord trouvé)
GUIBERT / GIBERT	03/11/1870 (litige - accord trouvé)
GUIGNON	30/07/1867 (litige - accord trouvé) ; 11/09/1867 (litige - ajournement) ; 25/11/1867 (litige - ajournement)
GUILLARD	07/12/1860 (litige - accord trouvé)
GUILLAUME	19/02/1869
GUILLEMAIN /	19/11/1866 (concours) . 19/11/1866 (concours) ; 06/11/1868 (concours) ;

GUILLEMIN	14/12/1868 (concours)
GUILLET	07/02/1850 (demande d'adhésion – absent)
GUILLOT	25/04/1844 (litige – accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 15/04/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
GUILLOT	21/07/1865 (litige – ajournement) ; 18/08/1865 (litige – absent) ; 20/10/1865 (litige) ; 22/12/1865 (litige – accord trouvé)
GUIRAUD	17/03/1865 (demande de secours) ; 17/03/1865 (inscription en membre libre)
GUY	16/11/1860 (litige - finances) ; 02/06/1869 (litige – accord trouvé) ; 18/06/1869 (lecture de la sentence)
HAAS	05/09/1864 (litige – accord trouvé) ; 18/11/1864 (litige – absent) ; 09/12/1864 (affaire annulée) ; 23/01/1865
HADIN	05/09/1864 (litige – accord trouvé) ; 18/11/1864 (litige – absent) ; 09/12/1864 (affaire annulée) ; 23/01/1865 ; 18/01/1867 (litige – accord trouvé) ; 25/11/1867 (litige – ajournement) ; 02/10/1867 (litige – accord trouvé) ; 20/03/1868 (litige) ; 03/04/1868 (litige – accord trouvé) ; 13/01/1869 (litige – accord trouvé) ; 03/11/1870 (litige – accord trouvé)
HADROT	07/12/1843 (adhésion, présenté par Charpentier et Jac) ; 29/04/1844 ; 28/04/1845 (élection président - délégué) ; 8/05/1845 ; 09/10/1845 ; 23/04/1846 ; 26/10/1846 (fin de mandat) ; 08/03/1849 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1849 ; 06/12/1849 ; 18/05/1851 (candidature) ; 09/01/1852 (suppléant Tribunal de commerce – litige – accord trouvé) ; 26/04/1852 ; 02/07/1852 (litige – impossibilité d'une action en justice) ; 31/03/1854 (litige) ; 14/04/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 16/10/1857 ; 11/06/1858 ; 16/12/1861 ; 15/05/1863 (candidature élections) ; 01/06/1863 (délégué) ; 12/06/1863 (refuse le poste de délégué)
HADROT JEUNE	27/02/1845
HADROT, Louis	17/02/1865 (litige – accord trouvé - adhésion) ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 20/06/1868
HADROT NEVEU	09/12/1859 (litige – accord trouvé) ; 20/07/1860
HAISSANT	19/05/1869 (inscription en membre libre)
HARDON, Albert	17/03/1865 (inscription en membre libre)
HARDON, Alphonse	17/03/1865 (inscription en membre libre)
HARDY	02/07/1852 (litige – impossibilité d'une action en justice) : 29/11/1852
HAREL, Antoine	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours)
HARET	20/07/1860 (litige) ; 21/09/1860 (litige) ; 16/11/1860 (litige – finances) ; 18/01/1861 (litige) ; 15/03/1861 (rapport déposé au TC)
HARICOURT	29/04/1844
HARVOIT / HERVOIT	21/12/1855 (litige – accord trouvé) ; 05/05/1856
HARVORSKY, Germain	15/12/1865 (concours)
HAUTIN / HATIN	13/01/1869 (litige – accord trouvé)
HAZARD / HAZART / HASARD	26/04/1839 ; 28/10/1839 ; 05/03/1840 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1840 (litige) ; 03/09/1840 (litige – accord trouvé) ; 26/10/1840 ; 15/06/1843 (hommage) ; 22/12/1845 ; 29/05/1848 (proposition augmentation cotisations) ; 30/10/1848 (délégué) ; 10/05/1849 (vice-trésorier) ; 12/07/1849 ; 11/10/1849 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 07/02/1850 ; 08/04/1850 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850 (nom : Hazart) ; 03/05/1850 (fin de mandat) ; 13/10/1854 (candidature élections) ; 06/11/1854 (élections délégué) ; 13/04/1855 (candidature élections) ; 11/12/1857 (médaille Lequien) ;

	03/05/1858 (rappel médaille) ; 12/10/1860 (candidature élections) ; 22/10/1860 (délégué) ; 21/11/1861 (vice-président) ; 14/04/1862 ; 18/07/1862 (lettre au sujet de la révision du règlement) ; 14/12/1868 (annonce décès)
HAZZÉFILO / HAZIFILO	05/1867 (litige) ; 25/06/1867 (litige – accord trouvé)
HEBERT	25/10/1841
HÉBERT, Émile	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; (manque une date, voir aux concours) 05/11/1869 (concours)
HELLE	15/12/1865 (concours)
HENDRICK VEUVE	23/04/1855
HERBIN	16/10/1863 (litige) ; 27/11/1863 (litige)
HERICOURT	30/09/1841 (litige) ; 07/10/1841 (litige) ; 12/06/1848
HÉRICOURT	16/09/1853 (litige – accord trouvé) ; 24/10/1853 ; 17/10/1856 (demande de pension – secours temporaires) ; 12/12/1856 (litige – accord trouvé) ; 17/04/1857 (demande de pension – ajournement) ; 27/04/1857 ; 16/10/1857 (pension) ; 02/11/1857
HÉRICOURT AÎNÉ	20/04/1849 (demande emploi de préposé – non vacant) ; 23/04/1849 (demande emploi de préposé – refus)
HERICOURT FILS	15/06/1843 (hommage)
HÉRICOURT	17/01/1868 (lettre de démission) ; 28/08/1870 (conseil)
HERVET / HERVEY	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
HERVIEU	03/11/1870 (litige – accord trouvé)
HEUSET	21/02/1868 (annonce décès)
HIEZ / HIAS	26/10/1869 (litige – accord trouvé) ; 29/10/1869 (lecture de la sentence)
HILAIRE	23/01/1863 (litige – finances – accord trouvé)
HINGLE	15/12/1865 (concours)
HIPPEL	08/07/1853 (litige – accord trouvé) ; 24/10/1853 ; 24/10/1853 ; 17/10/1856 (litige – refus de la juridiction du bureau)
HONORÉ	06/11/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 05/11/1869 (concours)
HOCHARD	25/04/1844 (litige – accord trouvé) ; 4/03/1847 (adhésion, présenté par Gobin et Marsaux) ; 3/05/1847 ; XXXX 1853 (rappel paiement cotisation) ; 20/01/1854 (radiation) ; 01/05/1854
HOEFER	10/06/1847 (litige – abandon)
HOFFEMAN	06/07/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843
HORRIE	13/02/1863 (litige – ajournement)
HORSIN	18/07/1862 (litige – accord trouvé)
HOTTOT	08/07/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
HOUBÉE	31/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854
HOUDEBINE, Victor	05/09/1842 (litige - convocation) ; 08/09/1842 (litige) ; 15/09/1842 (litige - procès) ; 06/10/1842 (litige – procès) ; 24/10/1842 ; 24/04/1843 ; 12/10/1843 (litige – accord trouvé / faillite) ; 23/10/1843 ; 2/11/1843 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844
HOUDEBINE	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 20/06/1868 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 (élections délégués) ; 08/04/1870 ; 13/06/1870 (délégué) ; 24/06/1870 ; 22/07/1870 ; 17/10/1870 ; 27/06/1870 (absent) ; 04/08/1870 ; 12/08/1870 ; 28/08/1870 . 03/11/1870
HOUILLE	14/12/1868 (devient membre titulaire) ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 (délégué) ; 02/06/1869 ; 06/08/1869 ; 21/08/1869 ; 03/09/1869 ; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 21/01/1870 (absent) ; 13/06/1870 (annonce décès)
HOULET	25/04/1842
HOUX	25/04/1842

HUART / HUARD	22/04/1853 (litige – accord trouvé) ; 09/05/1853 ; 16/12/1853
HUBERT FILS	16/02/1855 (adhésion, présenté par Legrand et leclercq) ; 13/04/1855 (candidature élections) ; 23/04/1855 (+délégué) ; 07/09/1855 (litige – accord trouvé) ; 05/11/1855 ; 03/11/1856 (fin de mandat) ; 03/09/1858 ; 08/07/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865 ; 20/10/1865 (litige – ajournement)
HUCHER	12/06/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
HUGO, Victor	27/04/1846 (chambre des Pairs) ; 29/08/1848 ; 30/10/1848
HUGOT	18/11/1847 (litige – accord trouvé)
HUMBERT, Charles	19/02/1846 (adhésion, succède à son père) ; 27/04/1846
HUMBERT	18/03/1847 (adhésion, présenté par Carmoy et Darnet) ; 03/05/1847 ; 20/01/1848 ; 07/02/1850 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850 ; 06/03/1852 (litige – accord trouvé) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 16/12/1853 (litige – absent) ; 20/01/1854 (litige – accord trouvé) ; 20/01/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 16/02/1855 (lettre demande de paiement cotisation) ; 11/12/1857 (litige – absent) ; 21/09/1860 (litige - absent) ; 07/11/1862 (litige – accord trouvé) ; 14/11/1862 (litige) ; 08/12/1862 ; 18/09/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
HUR / HUS (HUARD ?)/ HUSS	31/03/1854 (litige – accord) ; 01/05/1854
HUSEL / HOUSEL	19/03/1869 (litige – accord trouvé)
HUSTIN	13/01/1869 (litige – accord trouvé)
INGÉ	01/1864 (litige) ; 02/05/1864
INGER	5/12/1839 (invité à adhérer)
IRLE, Joseph	10/03/1842 ; 25/04/1842 (récompense)
ISAURE	16/06/1854 (litige – accord trouvé) ; 06/11/1854
JAC	07/12/1843 ; 09/11/1853 (rappel paiement cotisation) ; 20/01/1854 (radiation) ; 01/05/1854
JACOB & MAILLARD	20/11/1857 (litige – accord trouvé)
JACQUART	15/06/1868 (concours école)
JACQUEMARD	fabriquant de balancier et lunettes de pendules, 27, rue du chemin vert – 1842, membre de 5 ^e classe) : 20/03/1842 (adhésion – présenté par Gastambide et Bernard) ; 25/04/1842 ; 8/07/1847 (annonce décès) ; 25/10/1847
JACQUEMIN	10/02/1860 (litige – accord trouvé)
JACQUET	21/09/1860 (litige)
JACQUINELLE, Henry	21/04/1842 ; 25/04/1842 (récompense)
JANSELM	03/06/1853 (litige – accord trouvé) ; 24/10/1853
JANSSE FILS	02/04/1840 (présenté par Vittoz et Bouvaist-Simonet) ; 27/04/1840 ; 17/02/1843 ; 26/04/1850 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 18/04/1856 (candidature élections) ; 05/05/1856 (délégué) ; 16/10/1857 (litige) ; 02/11/1857 (fin de mandat)
JANVIER	20/11/1857 (litige > tribunal)
JARIA, Phillipe et veuve	15/07/1842 (litige – accord trouvé)
JAUNET	29/05/1845 (réintégration)
JEAN	10/10/1839 (demande de réintégration) ; 27/10/1839 ; 27/04/1840 (trésorier) ; 14/05/1840 ; 14/05/1840 ; 15/04/1841 ; 26/04/1841 (hommage) ; 26/04/1841 (trésorier) ; 13/01/1842 ; 24/02/1842 ; 26/05/1842 (vote) ; 2/06/1842 (vote) ;

	20/10/1842 ; 24/10/1842 (fin de mandat) ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 8/02/1844 ; 29/04/1844 (trésorier) ; 21/02/1845 ; 9/10/1845 ; 20/10/1845 ; 27/10/1845 (fin de mandat) ; 19/12/1851 (lettre du président rappel de paiement)
JEANNE	24/04/1839 (litige)
JEANNEST, Louis-François, dit l'aîné	22/04/1839 (litige) ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/10/1843 ; 03/11/1843 ; 11/01/1844 (proposition) ; 12/04/1844 ; 29/04/1844 ; 22/12/1845 ; 07/03/1846 ; 08/10/1846 (lettre de réclamation radiation de Grignon) ; 09/08/1849 (lettre de demande de secours pour les orphelines Cottard, son gendre) ; 06/09/1849 (retrait de sa demande – proposition modification règlement) ; 29/10/1849 ; 03/05/1850 (refus de sa proposition sur art. 35 – contre proposition collection) ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser) ; 22/09/1850 ; 17/10/1856 (annonce décès) ; 03/11/1856 (rappel décès)
JEANNINI / JANNINI / JANINI	03/06/1853 (litige) ; 24/10/185
JEANNOT	22/04/1841 (décès)
JEANSELME JEUNE	14/04/1854 (litige) ; 01/05/1854
JEANTILS	08/04/1859 (adhésion, présenté par Charpentier et Renauld) ; 02/05/1859 ; 13/01/1860 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1860 ; 13/08/1863 (litige – accord trouvé)
JEANTILS VEUVE	10/07/1863 (litige) ; 09/11/1863
JÉROME / GÉROME	13/03/1857 (litige) ; 27/04/1857 ; 18/11/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
JÉRÔME et DEGEORGE	21/10/1864 (litige)
JOLIVET	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
JOUANNEAUX & DUBOIS	31/10/1850 (litige – représentés par Dumoulin) ; 07/11/1850 (litige – accord trouvé)
JOUAS	15/11/1867 (litige – accord trouvé)
JOURDAN	18/09/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
JOURNEUX	22/04/1839 (litige) ; 10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 24/09/1840 (litige – accord trouvé) ; 26/05/1842 (collecte) ; 26/05/1842 (vote) ; 2/06/1842 (vote) ; 20/10/1842 ; 08/02/1844 ; 13/03/1845 (litige – accord trouvé) ; 28/04/1845 (litige - élection président – élection délégué) ; 21/08/1845 (litige) ; 04/09/1845 (litige – accord trouvé) ; 16/10/1845 (litige – accord trouvé) ; 20/10/1845 ; 27/10/1845 (délégué) ; 22/12/1845 ; 22/01/1846 ; 23/04/1846 ; 17/09/1846 (secours mensuel) ; 04/02/1847 ; 03/05/1847 (fin de mandat) ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 15/03/1848 (élection délégués commission) ; 13/04/1848 ; 8/07/1848 ; 16/12/1848 ; 08/02/1849 (litige) ; 08/03/1849 (litige) ; 08/04/1859 (litige – ajournement car absent) ; 29/04/1859 (litige) ; 23/09/1859 (litige)
JOURNEUX AINE	28/10/1842 ; 15/06/1843 (hommage) ; 18/11/1850 (annonce décès) ; 16/12/1853
JOUVENCEL	03/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 16/02/1855 (adhésion, présenté par Denière et Eck) ; 23/03/1855 (procès gagné) ; 23/04/1855 ; 05/11/1855 ; 16/11/1855 ; 05/05/1856 ; 24/12/1858
JOUVENCEL	01/06/1863 (succède à son père – pas encore membre)
JUGIER	08/09/1854 (litige – accord trouvé) ; 06/11/1854

JUEHL / JUHEL	14/11/1862 (litige) ; 15/12/1862 (litige – ajournement) ; 08/05/1863 (litige ajournement) ; 12/06/1863 (litige – accord trouvé)
JULES, Antoine	16/11/1860 (litige - finances) ; 07/12/1860 (litige – accord trouvé)
KAIS	20/11/1857 (litige > tribunal)
KARTH	17/03/1865 (inscription en membre libre)
KAUFFMAN	10/06/1847 (litige)
KIBLEUR, François	16/06/1865 (inscription en membre libre)
KIEULÉ	11/09/1867 (litige – accord trouvé)
KINT / KIN	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
KLAGMANN / KLAGHMANN / KLAGMAN / KLACMAN	02/05/1859 (membre prix Crozatier) ; 15/12/1865 (concours) ; 16/07/1866 ; 19/11/1866 (concours) ; 28/06/1867 (annonce décès)
KLEIN	15/09/1865 (litige accord trouvé)
KOLEY / KLEY	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
KREISSER	08/09/1850 (litige – représenté par Raulin) ; 22/09/1850 (litige > procès) ; 18/11/1850 (>> procès) ; 16/04/1851 ; 18/05/1851
LABOLLE	13/03/1857 (litige) ; 27/04/1857
LABROUSSE / LABROUE	03/06/1853 (litige) ; 01/05/1854
LACARRIERE AINE	24/04/1839 (litige) ; 25/04/1839 (litige) ; 26/04/1839 (litige) ; 28/10/1839
LACARRIÈRE, Alfred	19/03/1869 (adhésion) ; 19/05/1869 (rappel adhésion comme inscription en membre libre)
LACARRIÈRE, André	23/11/1869
LACARRIÈRE, Auguste	23/11/1869
LACARRIÈRE, Ernest associé maison Lacarrière & fils & Cie membre	18/05/1860 (adhésion, présenté par Charpentier et Delatour) ; 22/04/1861 (commission protection des modèles) ; 21/06/1861 (commission) ; 30/09/1861 (commission) ; 23/01/1865 (élections délégués) ; 03/02/1865 (nommé membre du bureau) ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 21/04/1865 ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 21/07/1865 ; 18/08/1865 ; 15/09/1865 ; 20/10/1865 ; 7/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 19/01/1866 ; 12/03/1866 (absent) ; 25/05/1866 ; 15/06/1866 ; 21/09/1866 (absent) ; 19/10/1866 ; 23/11/1866 (absent) ; 26/11/1866 (absent) ; 21/12/1866 ; 07/01/1867 ; 07/06/1867 ; 25/06/1867 ; 28/06/1867 ; 30/07/1867
LACARRIERE JEUNE	22/04/1839 ; 17/09/1840 (litige) ; 24/09/1840 (litige – accord trouvé) ; 26/10/1840 ; 15/04/1841 ; 4/11/1841 ; 11/11/1841 ; 10/03/1842 ; 25/04/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 8/07/1848 (le bon ?) ; 07/09/1855 ; 24/07/1857 ; 19/11/1858
LACHAZE	12/12/1869 (concours)
LACOMINE- GOSSET	05/09/1842
LACOMME	22/04/1841 (litige – accord trouvé) ; 9/09/1841 (litige – admission) ; 25/10/1841 ; 25/10/1841 ; 25/04/1842 ; 7/12/1843 (exclusion)
LACOSTE	30/07/1867 (litige – accord trouvé)
LACOUR	11/01/1844 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844
LADERIÈRE	03/09/1858 (litige – accord trouvé) ; ??/09/1858 ; 25/10/1858
LAFFITEAU	??/09/1858 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1858
LAFONT /	25/04/1842 (annonce décès) ; 12/05/1842 (collecte)

LAFON	
LAFON	23/10/1851 (adhésion, présenté par Leclercq et Quesnel fils) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 03/09/1852 (litige - accord trouvé) ; 29/11/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 12/01/1853 (litige) ; 18/03/1853 (litige) ; 22/04/1853 (litige) ; 09/05/1853
LAFONTAINE	15/12/1862 (litige - ajournement) ; 17/03/1865
LAFORGE AINE, Paul	12/10/1843 (demande d'adhésion) ; 2/11/1843 (adhésion - présenté par Eck et Durand) ; 24/10/1844 (litige - accord trouvé) ; 4/11/1844 ; 10/07/1845 (litige - accord trouvé) ; 11/10/1849 (litige) ; 26/10/1849 (litige) ; 29/10/1849 ; 08/11/1849 (retrait de la plainte) ; 06/12/1849 ; 03/05/1850 ; ?? 1858 (démission)
LAFOSSE	26/02/1845 (litige - accord trouvé)
LAFOYE	15/12/1862 (litige - ajournement)
LAFRANCE	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
LAGORY, Jean-Baptiste	03/06/1853 (litige) ; 24/10/1853
LAGRANGE	07/02/1842 (adhésion - présenté par Grégoire et Olivier) ; 25/04/1842 ; 01/03/1844 (litige) ; 29/04/1844 ; 19/12/1851 (radiation)
LAINÉ / LAISNÉ	15/09/1865 (litige - accord trouvé) ; 17/10/1870 (litige - ajournement) . 27/06/1870 ; 04/08/1870 (litige) ; 12/08/1870 (litige) ; 28/08/1870 (litige - accord trouvé)
LAIY	03/09/1858 (litige - accord trouvé)
LALAUDE	09/09/1841 (litige - accord trouvé) ; 30/09/1841 (nouvelle litige)
LALOUETTE	21/08/1869
LAMBERT	12/08/1847 (indemnités - émissaire de Thoyer) ; 08/10/1858 (ajournement demande de pension) ; 25/10/1858 (ajournement demande de pension) ; 19/11/1858 (secours temporaires) ; 02/05/1859 (pension)
LAMBERT	20/07/1860 (litige - finances) ; 05/04/1861 (litige)
LAMBERT	15/12/1865 (concours)
LAMBIN	16/10/1863 (litige)
LAMY	19/07/1844 (adhésion, présenté par Quillet Noël et Bezançon) ; 4/11/1844 ; 28/04/1845 ; 6/11/1845 (litige - accord trouvé) ; 27/04/1846 ; 05/12/1850 (lettre demande de paiement cotisation) ; 19/12/1851 (radiation)
LANÇON	19/03/1858 (litige - accord trouvé)
LANDOIS	13/10/1854 (litige - accord trouvé) ; 06/11/1854
LANDRIN	05/11/1869 (concours)
LANGLANSSÉ, Philippe	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LANGLET	06/08/1869 (litige - ajournement)
LANGLOIS	01/03/1844 (litige - accord trouvé) ; 29/04/1844
LANGLOIS	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours) ; 06/11/1868 (concours)
LANGLOIS, Joseph Nicolas inscription en membre libre	16/06/1865 (inscription en membre libre)
LANGUEREAU inscription en membre libre	19/05/1869 (inscription en membre libre)
LANOUE	02/05/1859
LANOUE-DUGUE / LAMOUR-DUGU	19/11/1858 (adhésion, présenté par Charpentier et Bavozet) ; 16/11/1860 (annonce décès ?)
LANTONNET	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)

LAPAREILLE	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LAPELLE	13/02/1863 (litige – ajournement)
LAPORTE	21/02/1845 (rappel de cotisation) ; 17/09/1846 (secours) ; 20/01/1848 (lettre paiement cotisation) ; 7/12/1848 (exclusion) ; 23/04/1849 (considéré démissionnaire)
LAPOSTALLET	04/11/1868 (abandon litige)
LAOUSTE & FANDAR	16/05/1862 (litige – accord trouvé)
LARIVIÈRE / LOUVIÈRE	24/11/1854 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1855
LATAPIE	19/07/1844 (litige – accord trouvé) ; 04/11/1844
LATOUR	07/06/1867
LATRY	05/09/1864 (adhésion, présenté par Blot et Grivot) ; 23/01/1865 ; 20/10/1865 (litige – accord trouvé)
LAULERGUE	11/09/1867 (litige – accord trouvé)
LAUMONIER	06/10/1851 (adhésion, présenté par Robiquet et Caillouée) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 18/04/1856 (démission) ; 05/05/1856
LAUNAY-HAUTIN	12/07/1849 (litige) ; 29/10/1849 ; 02/07/1852 (lustre en cristal)
LAUNOY	25/11/1867 (litige – ajournement)
LAUREAU	11/10/1861
LAUREAU / LAURIAU / LAURAU	10/06/1847 (litige – adhésion, présenté par Bezançon et Martinet) ; 9/09/1847 ; 25/10/1847 ; 12/06/1848 ; 19/12/1851 (litige – accord trouvé) ; 26/04/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 16/10/1857 (candidature élections) ; 08/10/1858 (démission) ; 25/10/1858 (rappel démission)
LAURENT	11/12/1857 (médaille) ; 03/05/1858 (rappel médaille) ;
LAURENT, Abel	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LAURETTE	06/03/1863 (litige)
LAUVRAY	9/01/1840 (préposé) ; 10/03/1842 ; 28/03/1856 (demande augmentation de son traitement) ; 18/04/1856 (proposition gratification) ; 05/05/1856 (gratification) ; 17/04/1857 (demande augmentation) ; 27/04/1857 (augmentation) ; 19/03/1858 (demande augmentation) ; 03/05/1858 (augmentation) ; 21/10/1861 (rappel décès)
LAVAL, Etienne	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LAVALLARD, Eugène	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 01/06/1865 (concours) ; 15/12/1865 (concours)
LAVAUD, Henry Louis	16/06/1865 (devient membre titulaire)
LAVIALE / LAVIALLE	02/12/1847 (demande de secours adressée par Quillet Noël) ; 08/09/1854 (litige – accord trouvé) ; 06/11/1854 ; 11/12/1857 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1858
LAVIGNE, Charles	01/1864 (médaille prix Willemsens) ; 02/05/1864 (prix Willemsens)
LAY / MAY	03/04/1868 (litige – accord trouvé)
LEBEAU, Victor	
LEBEGUE / LEBESQUE / LEBESGUE	25/10/1841 (délégué) ; 04/11/1841 (vice-président) ; 24/02/1842 ; 26/05/1842 (collecte) ; 26/05/1842 (vote) ; 2/06/1842 (vote) ; 06/10/1842 (présidence) ; 20/10/1842 ; 24/10/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 27/02/1845 ; 8/07/1848 ; 23/01/1865 (annonce décès)
LEBELLEGENT / LEBELLIQUET	20/01/1854 (litige) ; 03/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 (
LEBIHAN veuve	12/08/1841 (litige – tribunal) ; 25/10/1841
LEBLANC	05/11/1840 (litige) ; 26/04/1841 (litige) ; fabricant de bronzes, non membre -

	(1849, membre de 4 ^e classe) : 22/03/1849 (litige – accord trouvé – adhésion, présenté par Quillet Noël aîné et Becar) ; 23/04/1849 ; 29/10/1849 (élection délégués) ; 16/01/1851 (litige) ; 07/02/1851 (litige – accord trouvé) ; 18/05/1851 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 09/05/1853 (élections trésorier) ; 24/10/1853 (élections secrétaire) ; 20/01/1854 (litige) ; 03/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 13/10/1854 (candidature élections) ; 06/11/1854 (délégué) ; 13/04/1855 ; 18/04/1856 ; 13/06/1856 (médaille) ; 02/05/1864 (annonce décès)
LEBLANC FRÈRES	05/09/1864 (litige – accord trouvé – adhésion comme successeur de leur père) ; 23/01/1865
LEBLANC	19/11/1866 (concours)
LEBLANC & Cie	25/10/1867 (litige) ; 15/11/1867 (litige – accord trouvé)
LEBORNE 1869 inscription en membre libre	19/03/1869 (adhésion) ; 19/05/1869 (rappel adhésion comme inscription en membre libre)
LEBRETON	24/02/1842 (litige – accord trouvé)
LEBROC	07/12/1843 (litige) ; 29/04/1844 ; 20/01/1848 (cotisation) ; 27/02/1862 (demande de pension) ; 28/03/1862 (ajournement de la demande) ; 14/04/1862 (secours temporaires) ; 16/05/1862 (ajournement de la demande)
LECLAIRE, Edme	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LECLERQ	11/01/1844 (litige – accord trouvé – adhésion, présenté par Charpentier et Journeux) ; 29/04/1844 ; 28/07/1847 ; 07/11/1850 (candidature aux élections) ; 18/11/1850 (délégué) ; 23/10/1851 ; 04/11/1851 (désigné vice-trésorier) ; 23/04/1852 ; 26/04/1852 (fin de mandat) ; 07/05/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 18/03/1853 (litige – accord trouvé x 2) ; 09/05/1853 ; 16/09/1853 ; 09/12/1853 ; 16/12/1853 ; 13/10/1854 (candidature élections) ; 06/11/1854 (délégué) ; 24/11/1854 (vice-trésorier) ; 16/02/1855 ; 07/09/1855 ; 21/12/1855 ; 28/03/1856 ; 18/04/1856 ; 13/06/1856 (médaille) ; 25/10/1858 (élections délégué) ; 15/03/1861
LECLERC	28/03/1862 (litige – finances) ; 14/04/1862 ; 08/12/1862
LECONTE / LECOMTE	14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
LECOQC	19/12/1851 (lettre du président rappel de paiement) ; 03/06/1853 (rappel paiement) ; 14/04/1854 (radiation) ; 01/05/1854 ; 13/04/1855
LECOQC	08/05/1863 (demande à être patronnée par la RFB – refus) ; 15/05/1863
LECOQ, Louis Gustave	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 20/03/1868 (litige –absent)
LECOUR	09/12/1859 (litige – accord trouvé)
LECOURSENOI S	30/07/1867 (litige – accord trouvé) ; 11/09/1867 (litige – ajournement) ; 25/11/1867 (litige – ajournement)
LECOURT	23/03/1855 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1855
LEDEL	18/12/1863 (litige – représentant de Tezier)
LEDENTU	13/11/1845 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1846
LEDIEU	15/07/1842 (litige – accord trouvé)
LEDOUX	02/11/1843 (demande d'adhésion) ; 03/11/1843 (présentation de modèles / ne peut être intégré)
LEDOUX, Eugène Antoine	15/12/1865 (concours)
LEDURE	28/04/1845 (élection président – élection délégué) ; 07/08/1845 ; 02/10/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 22/12/1845 ; 19/11/1846
LEFEBURE	11/05/1847
LEFEBVRE	03/11/1870 (litige – accord trouvé)

LEFÈVRE, Jules	07/08/1845 ; 08/10/1846 (litige)
LEFÈVRE	15/03/1861 (litige – finances) ; 17/05/1861 (litige – accord trouvé)
LEFIÈVRE DE FIEVILLE / FREVILLE	15/09/1842 ; 10/01/1850 (avoué arbitrage Vittoz/Guérard)
LEFORT	11/09/1867 (litige – ajournement) ; 25/11/1867 (litige – absent –ajournement) ; 02/10/1867 (litige – ajournement)
LEFRANÇOIS, Auguste	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LEGALLOIS / LAGALLOIS	26/06/1857 (litige – accord trouvé) ; 27/07/1866 (litige) ; 06/08/1869 (litige – ajournement) ; 24/09/1869 (litige – ajournement) ; 26/10/1869 (litige – ajournement) ; 14/01/1870 (litige – accord trouvé)
LEGOUT/ LEGOST	07/09/1851 (adhésion, présenté par Robiquet et Delahaye) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 21/12/1855 (litige – accord trouvé) ; 05/05/1856
LEGRAD	19/11/1846
LEGRAND	08/07/1848
LEGRAND	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LEGRAND FILS	2/10/1845 (adhésion, présenté par Jean et Vittoz) ; 27/10/1845
LEGRAND, Paul	02/07/1852 (litige – impossibilité d’une action en justice) ; 29/11/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 16/09/1853 (candidature élections) ; 24/10/1853 (secrétaire) ; XXXX 1853 ; 16/02/1855 ; 23/04/1855 (fin de mandat) ; 07/09/1855 (médaille – litige – accord trouvé) ; 05/11/1855 ; 17/10/1856 (candidature élections) ; 03/11/1856 (élections secrétaire) ; 03/09/1858
LEGRAND	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LEGUAY	20/03/1868 (litige – ajournement)
LEGUEY président de la société des travailleurs	10/01/1850 (lecture de sa lettre)
LEHOUITEL	03/11/1870 (litige – accord trouvé)
LEJEUNE & C.	03/09/1858 (ajournement) ; ??/09/1858 (ajournement)
LELIÈVRE	10/07/1863 (litige – pas d’accord trouvé possible) ; 09/11/1863
LELIÈVRE	01/06/1865 (concours)
LELOUP	12/04/1844 (litige – lettre de Gastambide) ; 9/05/1844 (litige – accord trouvé) ; 3/10/1844 (litige – accord trouvé) ; 4/11/1844
LEMAINE	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LEMAIRE, Auguste	03/09/1852 (litige – accord trouvé) ; 29/11/1852 ; 21/12/1855 (adhésion, présenté par Paillard et Grégoire) ; 05/05/1856 ; 16/10/1857 (candidature élections) ; 24/12/1858 ; 28/03/1862 (candidature élections) ; 07/11/1862 (informe du procès qui lui est intenté) ; 08/12/1862 ; 15/05/1863 (candidature élections) ; 01/06/1863 (élections délégués) ; 12/06/1863 (délégué) ; 27/11/1863 (commission prix Willemsens) ; 10/06/1864 (vice-trésorier) ; 19/11/1866 (prix Willemsens) ; 04/05/1868 (élu délégué) ; 20/06/1868 ; 12/09/1868 ; 01/10/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 27/11/1868 ; 13/01/1869 ; 30/04/1869 ; 02/06/1869 ; 18/06/1869 ; 06/08/1869 ; 21/08/1869 ; 03/09/1869 ; 24/09/1869 ; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 ; 14/01/1870 ; 21/01/1870 (absent) ; 18/03/1870 (absent) ; 20/05/1870 ; 24/06/1870 ; 03/08/1870 ; 04/08/1870 ; 12/08/1870 ; 03/11/1870 (absent)
LEMAIRE, L.	10/03/1842 (demande d’adhésion) ; 20/03/1842 (adhésion – présenté par Quillet Noël Jeune et Révillon jeune) ; 25/04/1842 ; 22/01/1846 (démission)

LEMAIRE	22/07/1870
LEMAÎTRE, Alexandre	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LEMARCHAND	06/02/1852 (litige – absent) ; 06/03/1852 (litige – disparu) ; 26/04/1852
LEMELIN	10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 26/10/1846 (délégué) ; 19/11/1846 ; 12/06/1848 (fin de mandat – quel poste dans le bureau ?) ; 26/04/1850 ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser) ; 23/04/1855 (membre commission des arts) ; 11/09/1857 ; 08/10/1858 (candidature élections) ; 25/10/1858 (délégué) ; 19/11/1858 (vice-trésorier) ; 23/04/1860 (fin de mandat) ; 15/12/1862 (commission prix Crozatier) ; 15/05/1863 (candidature élections) ; 01/06/1863 (délégué) ; 15/04/1864 ; 19/11/1866 (prix Villemens) ; 06/11/1868 (concours) ; 19/05/1869 (annonce décès)
LEMERCIER	19/05/1869 (inscription en membre libre)
LEMERLE- CHARPENTIER	23/01/1865 (membre) ; 23/01/1865 (délégué) ; 03/02/1865 ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 ; 21/04/1865 ; 19/05/1865 ; 01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 18/08/1865 ; 15/09/1865 ; 20/10/1865 ; 7/11/1865 ; 17/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) . 22/12/1865 ; 19/01/1866 ; 16/02/1866 ; 12/03/1866 ; 20/04/1866 ; 25/05/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 (concours) ; 19/10/1866 ; 19/11/1866 (concours) ; 23/11/1866 ; 26/11/1866 ; 21/12/1866 ; 07/01/1867 (souscription école) ; 18/01/1867 ; 03/05/1867 ; 25/06/1867 ; 13/08/1867 ; 11/09/1867 ; 15/11/1867 ; 17/01/1868 ; 21/02/1868 ; 20/03/1868 ; 03/04/1868 ; 17/04/1868 ; 24/04/1868 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 26/05/1868 ; 16/10/1868 ; 06/11/1868 (concours) ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours)
LEMIÈRE	10/06/1864 (litige – accord trouvé déjà convenu donc absent)
LEMOINE	20/07/1860 (litige – finances) ; 18/09/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
LEMOINE	05/11/1869 (concours)
LENGLET	24/09/1869 (litige – ajournement)
LENIA, marquis de	12/09/1868 (litige – accord trouvé)
LENOIR-RAVRIO	21/02/1845 ; 3/05/1847
LÉONARD	19/11/1866 (concours)
LÉOTARD FILS	20/01/1848 (litige – accord trouvé) ; 12/06/1848 ; 10/05/1849 (litige – absent) ; 12/07/1849 (litige) ; 29/10/1849 ; 03/05/1850
LEPET / LEPRET	09/03/1860 (litige – absent) ; 06/04/1860 (litige – absent) ; 18/05/1860 (litige – accord trouvé) ; 22/10/1860
LEPIT DESUEDE, François	12/03/1846 (litige – accord trouvé) ; 2/04/1846 (litige – texte non transcrit) ; 07/03/1846 (litige > procès) ; 04/02/1847 (conclusion procès) ; 3/05/1847
LEQUIEN	22/04/1839 ; 03/10/1839 ; 09/01/1840 ; 03/09/1840 ; 15/10/1840 ; 26/10/1840 ; 22/04/1841 (lettre) ; 07/10/1841 ; 10/03/1842 ; 03/04/1842 ; 25/04/1842 ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 04/05/1843 ; 23/10/1843 ; 25/04/1844 ; 27/10/1845 ; 19/11/1846 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 31/10/1850 (lettre) ; 18/05/1851 ; 17/01/1853 ; 11/12/1857 (distribution des médailles ; 15/05/1863 (médailles offertes à ses élèves) ; 01/06/1863 (chevalier de la LH)
LEQUIEN fils	02/05/1864 ; 23/05/1864 (lettre de remerciement) ; 01/06/1865
LEQUIEN père	01/06/1863 (lettre médaille) ; 21/04/1865 ; 01/06/1865
LEOTARD	24/04/1839 (litige) ; 25/04/1839 (litige)
LEROLLE dit	26/05/1842 (collecte) ; 02/06/1842 (vote) ; 08/12/1862 (annonce décès)

aussi LEROLLE père	
LEROLLE frères	22/04/1839 ; 29/11/1852 (passage en 1 ^e classe) ; 01/05/1854
LEROLLE fils	26/04/1841 (délégué) ; 6/05/1841 (vice-secrétaire) ; 30/09/1841 ; 3/04/1842 (Jean ?) ; 20/10/1842 ; 24/10/1842 (fin de mandat) ; 27/02/1845 ; 16/10/1845 ; 19/11/1846
LEROLLE fils	19/05/1869 (devient membre titulaire) ; 03/09/1869
LEROLLE fils aîné	30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 07/10/1847 ; 15/10/1852 (candidature élections) ; 29/11/1852 (délégué) ; 03/06/1853 (nommé vice-secrétaire) ; 09/12/1853 (vice-président) ; 16/12/1853 (litige – accord trouvé) ; 16/06/1854 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1855 ; 18/04/1856 (candidature élections) ; 05/05/1856 (élections trésorier) ; 17/10/1856 ; 16/10/1857 (candidature élections) ; 11/12/1857 ; ?? 1858 ; ??/09/1858 ; 19/11/1858 ; 24/12/1858 ; 02/05/1859 (fin de mandat) ; 01/1864 (litige) ; 02/05/1864 ; 24/06/1864 (remerciements) ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 26/11/1866 ; 11/09/1867 (litige – accord trouvé) ; 21/08/1869 (litige) ; 03/09/1869 (litige – accord trouvé) ; 24/09/1869 (lecture de la sentence) ; 26/10/1869 (litige – accord trouvé) ; 29/10/1869 (exécution sentence)
LEROUX	30/10/1865 (litige – ajournement) ; 7/11/1865 (litige – accord trouvé)
LEROUX, Adolphe	21/04/1842 ; 25/04/1842 (récompense)
LEROY	16/04/1840 (présenté par Vittoz et Raulin, succède à Aubert, son beau-père) ; 27/04/1840 ; 07/07/1842 (litige) ; 24/10/1842 ; 24/04/1843 (élection délégué) ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/10/1843 (élection délégué) ; 29/04/1844 (élection délégué) ; 04/11/1844 (délégué) ; 21/11/1844 ; 09/10/1845 ; 20/10/1845 ; 22/12/1845 ; 22/01/1846 ; 9/04/1846 ; 27/04/1846 (fin de mandat) ; 15/03/1848 (délégué commission) ; 22/03/1849 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1849 ; 21/12/1855 (annonce décès) ; 05/05/1856 (rappel décès)
LEROY fils	07/05/1852 (adhésion, présenté par Charpentier et Paillard) ; 15/10/1852 (candidature élections) ; 29/11/1852 ; 09/05/1853 ; 14/04/1854 (candidature élections) ; 01/05/1854 (délégué) ; 16/06/1854 (vice-secrétaire) ; 24/11/1854 (excusé) ; 19/10/1855 (indiqué comme délégué) ; 05/11/1855 (fin de mandat) ; 21/12/1855 (médaille)
LEROY, Jules	12/10/1860 (candidature élections) ; 22/10/1860 (trésorier)
LEROY	20/07/1860 (litige – finances) ; 05/04/1861 (litige)
LESEY	19/10/1855
LESGUE	15/04/1841
LESIEUR	??/09/1858 (litige – accord trouvé) ; 15/12/1865 (concours)
LESPRIT	12/12/1869 (concours)
LETANG	04/03/1841 (demande d'adhésion – présenté par Révillon) ; 08/04/1841 (demande d'adhésion) ; 12/12/1856 (ajournement demande d'admission)
LETESLIN / LETELLETIN / LATELTIN / LATELLIN & PAYEN	19/12/1849 (litige) ; 10/01/1850 (litige) ; 07/02/1850 (litige) ; 07/03/1850 (litige) ; 03/04/1850 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850
LETOULA, Valentin	30/03/1843 (collecte)
LÉTOURNEAUX	23/04/1846 (litige – accord trouvé)
LEVAILLANT	26/05/1842 (collecte)
LEVAL	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours)
LEVASSEUR,	20/10/1865 (litige – accord trouvé)

Augustin	
LEVERBE	30/09/1858 (adhésion, présenté Barrière et Lacarrière jeune) ; 25/10/18 ; 19/11/1858 ; 02/05/1859
LEVILLAIN, Ferdinand	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
LEVORT	17/02/1843 ; 17/02/1843
LEVRAT	16/06/1854 (litige – accord trouvé) ; 06/11/1854 ; 28/08/1870 ; 12/08/1870
LEVY	17/03/1865 (devient membre titulaire)
LEVY	03/08/1870 (litige – accord trouvé)
LÉVY frères	17/04/1857 (adhésion, présenté par Melon) ; 27/04/1857
LÉVY, S.	19/03/1858 (adhésion, présenté par Royet et Vecten) ; 03/05/1858
LEVY, Worms	19/05/1869 (inscription en membre libre) ; 20/05/1870 (litige – accord trouvé) ; 24/06/1870 (lecture de la sentence)
LEVY-BONHEUR	18/12/1863 (litige) ; 26/02/1864 (litige) ; 02/05/1864
LEVY-GARSAU / LEVY-CARSERU	24/06/1870 (litige – accord trouvé)
LHOUISTEL / LEHOUITEL	06/06/1844 (litige – accord trouvé) ; 04/11/1844
LHUIILLIER	12/12/1856 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1857 ; 11/06/1858 ; 02/05/1859
LHUIILLIER BALANCIER	03/09/1858 (adhésion, présenté par Legrand et Hubert) ; 25/10/1858
LIANDIER	18/03/1859 (litige) ; 08/04/1859 (litige – ajournement)
LIBIHAN	09/09/1841 (litige – accord trouvé)
LIEUX	14/04/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 12/10/1860 (litige – accord trouvé) ; 22/10/1860
LIÈVRE, Aimé / jeune	06/11/1868 (concours) ; 15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
LIÈVRE, Edouard	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 05/11/1869 (concours)
LIMET	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LINARD	19/11/1866 (concours – absent)
LIOT, Charles	19/11/1866 (concours)
LOBRAU	18/03/1870 (litige – accord trouvé)
LOCOT / LOROT	10/02/1860 (litige) ; 09/03/1860 (litige – accord trouvé)
LOGROT	22/07/1870 (litige > tribunal)
LOINTIER, Louis	15/12/1865 (concours)
LOISEAU	06/11/1868 (concours)
LOMBARD	26/10/1840 ; 17/05/1842 (litige) ; 26/05/1842 (litige – accord trouvé) ; 06/11/1845 (litige – accord trouvé) ; 14/05/1858 ; 03/09/1858 (annonce décès) ; 25/10/1858 (rappel décès) ;
LOMBARD FILS	03/09/1858 (adhésion, présenté par Brunet et Grégoire, succède à son père) ; 25/10/1858 ; 02/05/1859 ; 21/10/1864 (litige) ; 18/11/1864 (litige – accord trouvé) ; 10/06/1859 (annonce décès) ; 31/10/1859 (rappel décès)
LOQUET	08/04/1859 (litige – ajournement) ; 29/04/1859 (litige)
LOURY	09/12/1853 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 24/11/1854 (litige – sans suite) ; 21/12/1855 (adhésion, présenté par Gantier et Leroy) ; 05/05/1856 ; 05/05/1856 (annonce décès)
LOUSTE / LOURTE / LOUST	08/04/1859 (litige – accord trouvé) ; 02/05/1859 ; 08/12/1862
LOYER	0/03/1842 (lettre – secours) ; 19/02/1846 (adhésion, présenté par Gobin et Wagner)

LOYER, Pierre Léon	15/12/1865 (concours) ; 11/09/1867 (réclamation)
LOYEZ	27/04/1846 ; 27/11/1863 (litige - finances - accord trouvé)
LUC	24/10/1839 (litige)
LUCHET, Auguste	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LUCQ	13/02/1863 (litige - ajournement)
LUGOL	21/01/1870 (litige - ajournement) ; 08/04/1870 (litige - ajournement) ; 24/06/1870 (litige - accord trouvé)
LULLIER	22/04/1839 ; 9/03/1843 (litige - accord trouvé) ; 2/07/1846 (lettre) ; 20/01/1848 (lettre paiement cotisation) ; 7/12/1848 (exclusion) ; 23/04/1849 (considéré démissionnaire)
LUZARCHE	06/06/1844 (litige - accord trouvé)
LYONNET	16/11/1860 (litige - finances) ; 07/12/1860 (litige - accord trouvé)
MACCARTHY	22/04/1839 (procès) ; 7/02/1842
MACHENAUD	05/1867 (litige) ; 25/06/1867 (litige - accord trouvé)
MACKAY	11/06/1858 (litige - accord trouvé) ; 25/10/1858
MACKAU, baron de	30/03/1843 (collecte)
MACONNET	20/03/1868 (litige - absent)
MADEZE	23/05/1839 (litige)
MAGE	13/02/1863 (litige - finances - accord trouvé) ; 06/03/1863 (litige - accord trouvé) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
MAGNAND	19/11/1858 (adhésion, présenté par Bavozet et Charpentier)
MAGNE	22/12/1865 (litige - ajournement)
MAGNE, Ch.	10/03/1842
MAGNADIS / MAGNIADAS	24/10/1844 (litige - accord trouvé) ; 04/11/1844
MAHIEU	15/11/1867 (litige - accord trouvé)
MAIL	03/09/1869
MAILLARD	14/06/1839 (litige) ; 28/10/1839 (litige - accord trouvé) ; 20/01/1848 (réduction cotisation) ; 01/05/1854 (rappel décès)
MAILLET	05/10/1866 (concours) ; 06/11/1868 (concours)
MAINCENT	19/11/1866 (concours)
MAINE	24/10/1839 (litige) ; 03/06/1853
MALIDOR	15/06/1866
MALINET	17/03/1865 (inscription en membre libre)
MALLET	12/12/1843 (litige)
MALLET	06/03/1852 (litige - accord trouvé)
MALMENAYDE	17/03/1865 (inscription en membre libre)
MANCEL	23/04/1846 (litige)
MANDARD	27/04/1846 ; 02/07/1846 (lettre de réclamation)
MANDROUX, Auguste	15/12/1865 (concours)
MANFROY / MAINFROY / MAINFROI	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
MANTION	12/10/1848 (litige)
MARANDE	01/07/1869 (litige - accord trouvé)
MARCAILLE	21/07/1865 (litige - ajournement) ; 18/08/1865 (litige) ; 20/10/1865 (litige) ;

	22/12/1865 (litige – accord trouvé) ; 17/04/1868 (litige – ajournement) ; 26/05/1868 (litige – ajournement) ; 20/06/1868 (litige – ajournement)
MARCAILLE & FILS	04/03/1841 (présenté par GUERIN AINE) ; 26/04/1841 ; 31/05/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843 ; 8/10/1846 (admission en 4 ^e classe ?)
MARCAILLE fils	03/05/1847 (nouvel adhérent ?) ; 12/06/1848 (délégué) ; 8/07/1848 (commission) ; 29/08/1848 (vice-secrétaire) ; 29/10/1849 (fin de mandat) ; 28/03/1856 (démission) ; 05/05/1856 ; 23/09/1859
MARCEAUX	15/06/1843 (hommage)
MARCHAL	08/04/1841 (litige - accord trouvé)
MARCHAND	11/01/1849 (nommé juge complémentaire pour le Tribunal de Commerce) ; 23/04/1849 (juge au Tribunal de Commerce); 10/02/1860 (litige)
MARCHAND, Louis	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 16/07/1866 (élu délégué) ; 27/07/1866 ; 21/09/1866 ; 19/10/1866 ; 19/11/1866 (concours) ; 23/11/1866 ; 26/11/1866 ; 21/12/1866 ; 07/01/1867 ; 18/01/1867 ; 03/05/1867 ; 25/06/1867 ; 28/06/1867 (nommé trésorier) ; 30/07/1867 ; 02/10/1867 ; 25/10/1867 ; 15/11/1867 ; 20/12/1867 ; 23/12/1867 ; 20/03/1868 ; 17/04/1868 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 26/05/1868 ; 20/07/1868 ; 21/08/1868 (absent) ; 01/10/1868 ; 12/09/1868 ; 16/10/1868 ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 ; 27/11/1868 ; 04/12/1868 ; 14/12/1868 ; 05/03/1869 (absent) ; 19/03/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 (absent) ; 18/06/1869 ; 06/08/1869 ; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 ; 24/12/1869 ; 21/01/1870 (absent) ; 11/02/1870 ; 08/04/1870 ; 20/05/1870 ; 20/05/1870 ; 13/06/1870 (réélu trésorier) ; 24/06/1870 ; 22/07/1870 ; 04/08/1870 ; 28/08/1870 (absent) ; 03/11/1870
MACHENAUD	18/12/1863 (litige)
MARCHE, Arsène	15/12/1865 (concours)
MARCHI, Salvator	05/11/1846 (litige) ; 12/11/1846 (litige) ; 19/11/1846 (litige) ; 04/02/1847 (transcription de la décision du Tribunal de commerce) ; 18/03/1847 (paiement de toutes ses amendes) ; 06/06/1850 (litige – accord trouvé) ; 08/09/1850 (adhésion, présenté par Rivière et Matifat) ; 31/10/1850 (litige) ; 07/11/1850 (litige – accord trouvé) ; 18/11/1850 ; 04/11/1851 (litige) ; 26/04/1852 ; 12/01/1853 (litige) ; 17/01/1853 (litige) ; 09/05/1853 ; 16/09/1853 (litige) ; 16/02/1855 (lettre demande de paiement cotisation) ; 13/04/1855 (litige) ; 23/04/1855 ; 07/09/1855 (litige – accord trouvé) ; 05/11/1855 ; 23/12/1867 ; 21/08/1868 (litige) ; 04/11/1868 (litige – ajournement) ; 27/11/1868 (litige – accord trouvé) ; 04/12/1868 (lecture de la sentence) ; 05/03/1869 (litige) ; 19/03/1869 (envoi au TC) ; 19/05/1869 ; 01/07/1869 (litige – ajournement) ; 06/08/1869 (litige – ajournement) ; 24/09/1869 (litige – absent – ajournement) ; 26/10/1869 (litige – ajournement) ; 29/10/1869 (litige)
MARÉCHAL	10/02/1860 (litige) ; 09/03/1860 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1860
MARGE / MAGE	11/10/1849 (litige) ; 26/10/1849 (litige – accord trouvé)
MARIENAL / MARIMOND	18/01/1867 (litige – accord trouvé)
MARION & DEFROMONT	07/12/1860 (litige – accord trouvé)
MARIN	26/10/1840 (élection délégué) ; 7/02/1842 ; 21/02/1845 (litige – accord trouvé) ; 28/04/1845
MARNYHAC	??/11/1868 (litige – accord trouvé)
MAROTTE	??/09/1858 (litige – accord trouvé)
MARQUIS	17/09/1840 (litige) ; 12/08/1841 (litige – accord trouvé) ; 04/08/1844 (adhésion,

	présenté par Chaumont et Gastambide) ; 04/11/1844 ; 27/04/1846 (élection secrétaire – élection délégué) ; 19/11/1846 ; 04/02/1847 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1847 (délégué) ; 15/06/1848 (vice-trésorier) ; 30/10/1848 (fin de mandat) ; 16/12/1848 ; 12/07/1849 (litige) ; 29/10/1849 ; 23/04/1852 (candidature élections) ; 26/04/1852 (délégué) ; 07/05/1852 (désigné vice-trésorier) ; 03/09/1852 ; 10/09/1852 ; 15/10/1852 ; 29/11/1852 (passage en 1 ^e classe) ; 17/01/1853 (vice – président – absent) ; 24/10/1853 (fin de mandat)
MARQUIS, Philibert	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 07/01/1867 (souscription école)
MAROCHETTI,	22/04/1839 (litige) ; 07/12/1860 (litige – finances) ; 18/01/1861 (litige) ; 15/03/1861
MARSEAUX / MARS AUX / MARCEAUX / MARS AUX, Léopold	30/09/1841 (demande de secours pour Garourt) ; 25/10/1841 (élection délégué) ; 26/05/1842 (collecte) ; 26/05/1842 (vote) ; 02/06/1842 (vote) ; 09/10/1845 (litige) ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 27/10/1845 (élection délégué) ; 22/12/1845 ; 27/04/1846 (secrétaire) ; 04/03/1847 ; 03/05/1847 (commission) ; 25/10/1847 (commission douane – fin de mandat) ; 15/03/1848 ; 16/03/1848 ; 17/03/1848 ; 12/06/1848 ; 11/01/1849 (lettre, recommande Lemoine pour secours) ; 10/01/1850 ; 18/11/1850 (propositions) ; 16/04/1851 (propositions rejetées) ; 18/05/1851
MARTEL	25/10/1867 (litige – accord trouvé)
MARTIGNY	03/09/1840 (accord trouvé – litige) ; 26/10/1840
MARTIN	22/09/1850 (convoqué pour litige – absent) ; 03/08/1870 (litige – accord trouvé)
MARTIN	11/02/1870 (litige) ; 22/07/1870
MARTIN	17/03/1865 (inscription en membre libre)
MARTIN	06/08/1869 (membre honoraire, présenté par Lemaire) ; 03/09/1869 (litige) ; 12/12/1869
MARTIN, E	15/06/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
MARTIN, J.	15/06/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
MARTIN, Louis	17/03/1865 (inscription en membre libre)
MARTIN, Ovide	21/04/1865 (action en contremoulage) ; 21/07/1865 (lettre > litige – ajournement)
MARTIN & PINSAR	20/10/1865 (litige – accord trouvé)
MARTINET	09/01/1840 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1840 ; 5/11/1840 (litige – recommande MAS) ; 26/04/1841 (litige) ; 10/06/1847 ; 11/10/1849 (litige) ; 26/10/1849 (litige – accord trouvé) ; 29/10/1849 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe)
MARTINET	27/06/1870
MARTINET frères	19/02/1869 (litige – accord trouvé) ; 05/03/1869 (lecture de la sentence)
MARTY	25/04/1842
MARVIS	03/06/1853 (litige)
MASCART / MACARD	21/09/1866 (litige – accord trouvé) ; 11/09/1867 (litige – accord trouvé)
MASSEREAU	03/11/1870 (litige – accord trouvé)
MASSET	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
MASSELOTTE	17/03/1865 (membre honoraire)
MASSIN	13/11/1840 (litige) ; 21/01/1840 ; 26/04/1841 (litige) ; 28/09/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843 ; 16/09/1845 ; 03/03/1854 (demande de pension) ; 14/04/1854 (proposition pension) ; 01/05/1854 (pension) ; 07/09/1855 (annonce décès) ; 05/11/1855 (rappel décès) ; 05/05/1856 (rappel décès)
MASSON	19/11/1866 (concours)
MASSON	03/11/1870 (litige – accord trouvé)

MATHIEZ et MICAULT	21/10/1864 (litige – finances – accord trouvé) ; 23/01/1865
MATIFAT	05/09/1844 (adhésion, présenté par Boullée et Simonet) ; 04/11/1844 ; 21/11/1844 (litige) ; 05/12/1844 (litige – accord trouvé) ; 28/04/1845 ; 28/04/1845 ; 18/12/1845 (père et fils) ; 29/10/1849 (délégué) ; 07/02/1850 ; 18/04/1851 ; 16/12/1861 (affaire Barbedienne) ; 26/11/1866 (communication)
MATIFAT FILS	28/07/1847 (convoqué – absent) ; 08/11/1849 (vice-secrétaire – absent) ; 26/04/1850 ; XXXX 1853
MATIFAT PÈRE	XXXX 1853 (demande à être admis à la place de son fils – accord trouvé)
MARTIN	11/10/1861 (litige – accord trouvé) ; 21/10/1861 ; 05/09/1864 (litige – finances – accord trouvé) ; 23/01/1865
MATTE	24/04/1843 ; 29/04/1844 ; 12/06/1848 ; 18/11/1850 (annonce décès)
MARTY	13/01/1860 (litige – accord trouvé)
MAUDAR	04/08/1844 (litige – accord trouvé) ; 05/09/1844 (reprise de la litige) ; 04/11/1844
MAUDARD FILS	21/08/1845 (adhésion, présenté par Journeux et Wagner) ; 27/10/1845
MAUDELONDE	09/12/1864 (litige – accord trouvé) ; 23/01/1865
MAUDUIT	13/04/1843 ; 09/05/1853 (annonce décès)
MAUGER	17/03/1865 (inscription en membre libre)
MAUGERY, Alphonse	17/03/1865 (inscription en membre libre)
MAUGY	24/04/1843 ; 12/06/1848 ; 13/01/1860 (annonce décès)
MAULIN	10/01/1850 (avoué arbitrage Vittoz/Guérard)
MAURIN, Paul	20/12/1867 (admission devient membre titulaire)
MAURY, Jacques	17/03/1865 (inscription en membre libre)
MAY	19/11/1866 (concours)
MAYER HTE	23/05/1839 (présenté par Melon et Charpentier) ; 28/10/1839 ; 27/04/1840
MAYER	05/09/1864 (litige – finances – accord trouvé) ; 23/01/1865
MAYER, Ferdinand	10/06/1864 (litige)
MAYER	13/01/1860 (litige – accord trouvé)
MAZARO, Jean	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 24/06/1870
MAZELIN	07/12/1860 (litige – finances)
MEISNER / MESSNER	01/10/1868 (litige – ajournement) ; 16/10/1868 (litige – accord trouvé)
MEISSNER	07/01/1867 (devient membre titulaire)
MELAYE	06/08/1869 (demande admission Brézin)
MELFREDEQUE	17/10/1862 (litige – finances – accord trouvé) ; 08/12/1862
MELON	10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 08/08/1839 ; 03/10/1839 ; 28/10/1839 ; 28/10/1839 (délégué sortant) ; 14/11/1839 ; 09/01/1840 ; 16/04/1840 ; 27/04/1840 (fin de mandat) ; 21/10/1841 ; 3/04/1842 ; 26/05/1842 (collecte) ; 6/10/1842 ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/10/1843 (proposition – élection président – élection délégué) ; 03/10/1844 ; 22/12/1845 ; 13/04/1848 ; 05/06/1851 ; 17/04/1857 ; 26/06/1857 (annonce décès) ; 02/11/1857 (rappel décès) ; 14/10/1859 (candidature élections) ; 31/10/1859 (secrétaire) ; 20/07/1860 ; 22/04/1861 (fin de mandat)
MELON fils	16/10/1857 (adhésion, présenté par Charpentier et Hadrot) ; 03/05/1858 ; 03/05/1858 (élections secrétaire) ; 14/05/1858 ; 08/12/1862 (nouvelle commission règlement) ; 08/05/1863 (commission règlement)
MELON VEUVE	03/05/1858 (don à la bienfaisance) ; 14/05/1858
MELOZ	22/04/1839
MENARD	04/11/1851 (litige)

MENE	01/05/1854 ; 16/06/1865 (augmentation de sa cotisation) ; 07/01/1867 (souscription école) ; 23/12/1867 ; 20/06/1868 ; 19/05/1869
MENE AINE	14/05/1840 ; 29 (?) ; 24/10/1842 (secours temporaire) ; 30/03/1843 (demande de pension) ; 13/04/1843 (secours provisoire) ; 24/04/1843 (secours provisoire) ; 19/10/1843 (demande de pension) ; 2/11/1843 (secours) ; 12/04/1844 (demande de pension) ; 29/04/1844 (pension) ; 21/11/1844 (secours vote AG) ; 28/04/1845 (augmentation de pension) ; 8/05/1845 (secours vote AG) ; 6/11/1845 (secours vote AG) ; 17/09/1846 (annonce décès) ; 26/10/1846 ; 28/07/1847 (convoqué - absent) ; 23/04/1849 (secrétaire) ; 10/05/1849 (lettre de démission fonction de secrétaire) ; 29/10/1849 (fin de mandat) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe)
MÈNE FILS AÎNÉ	07/01/1847 (litige - accord trouvé - adhésion comme fils de Mène) ; 03/05/1847
MENGIN	16/11/1860 (litige - finances) ; 07/12/1860 (litige - accord trouvé)
MENIER, Emile Justin	17/03/1865 (inscription en membre libre)
MEQUIGNON	03/06/1853 (litige)
MERCIER	15/04/1841 (présenté par LESGUE et JEAN) ; 6/05/1841 (demande à adhérer en 5 ^e classe - refus) ; 3/04/1842 (exclusion)
MERCIER	06/11/1845 (litige - accord trouvé) ; 27/04/1846 ; : 09/08/1849 (litige - accord trouvé) ; 29/10/1849
MESTIVIER	12/12/1869 (concours)
MEYER	21/10/1864 (litige - absent) ; 18/11/1864 (litige - accord trouvé) ; 23/01/1865
MEZONDÉ	01/1864 (litige - finances)
MIANNAY / MANNAY fondeur, 39, rue des Gravilliers	30/09/1841 (litige) ; 07/10/1841 (litige) ; 05/09/1844 (litige - accord trouvé) ; 04/11/1844
MICARD	11/12/1857 (médaille Lequien) ; 03/05/1858 (rappel médaille)
MICHAUD, Victor	21/04/1842 ; 25/04/1842 (récompense)
MICHAUT	21/12/1866 (litige - ajournement)
MICHAUX	09/08/1849 (litige - accord trouvé) ; 29/10/1849 ; 03/09/1852 (annonce décès) ; 15/10/1852 (rappel décès) ; 29/11/1852 (rappel décès)
MICHAUX, Eugène	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (prix Villemens) ; 06/11/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
MICHAUX FILS	23/04/1852 (adhésion, présenté par Eck et Leclercq) ; 29/11/1852 ; 09/05/1853 ; 16/10/1857 (litige - accord trouvé) ; 02/11/1857
MICHEL	11/10/1861
MICHEL, Aaron	26/04/1852 (adhésion ?) ; 15/10/1852 (litige) ; 29/11/1852 ; 12/01/1853 (litige) ; 09/05/1853
MILLAUD	21/04/1865 (litige)
MILLET	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
MILLET/ MILLER	08/04/1850 (litige - accord trouvé) ; 03/05/1850 ; 06/11/1854
MILLET	27/11/1863 (litige - finances - accord trouvé)
MILLOT DE LIGNY	13/02/1863 (litige - ajournement)
MIMART	15/04/1841 (litige) ; 22/04/1841 (litige - accord trouvé)
MINSART	26/04/1841 (litige)
MIROY	23/11/1866 (litige - accord trouvé) ; 03/05/1867 (litige - accord trouvé ?) ; 17/01/1868 (litige - accord trouvé)
MIROY FRÈRES	30/05/1845 (litige) ; 27/10/1845 ; 18/11/1847 (litige) ; 03/03/1854 (litige -

	accord trouvé) ; 14/04/1854 (adhésion, présenté par Bertauld et Wagner) ; 01/05/1854 ; 10/07/1863 (litige – pas d'accord trouvé possible) ; 13/08/1863 (litige – pas d'accord trouvé possible) ; 27/11/1863 (litige – accord trouvé) ; 27/11/1868 (litige – accord trouvé)
MOEF	16/06/1865 (membre honoraire) ; 17/01/1868 (lettre de démission)
MONBRO	29/11/1852 (passage en 3 ^e classe)
MONBRO AINE	10/03/1842 (adhésion – présenté par Raulin et Olivier) ; 25/04/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 04/02/1847 (litige – accord trouvé) ; 18/03/1847 (litige – accord trouvé définitif) ; 31/10/1850 (litige – accord trouvé)
MONGIN	16/03/1866
MONNET / MONET	15/06/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
MONT	30/10/1865 (litige – ajournement) ; 07/11/1865 (litige – accord trouvé)
MONTFORT	17/01/1853 (litige) ; 09/05/1853
MONVOISON membre	13/01/1842
MORAND	22/04/1839 (litige)
MORAYE	05/04/1861
MORE	16/10/1857 (litige – accord trouvé) ; 02/11/1857
MOREAU ouvrier bijoutier doreur	23/04/1846 (litige – accord trouvé)
MOREAU plaqueur	07/02/1850 (litige ?) ; 16/10/1857 (annonce décès) ; 02/11/1857 (rappel décès) ; 08/10/1858
MOREAU	03/11/1870 (litige – accord trouvé)
MOREAU, Auguste	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
MOREAU, Mathurin	15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours) ; 07/01/1867 (secours) (don) ; 05/11/1869 (concours)
MOREL CAPELLO	18/01/1867 (litige)
MOREL-SAVART	15/06/1843 (hommage)
MORI[E/C]?	22/04/1839 (litige)
MORIN, Paul	20/06/1868
MORISER	31/10/1859 (commission Crozatier ciselure)
MORISOT	07/02/1850 (adhésion, présenté Vittoz et Bordeaux) ; 03/05/1850 ; 07/11/1850 (candidature aux élections) ; 18/11/1850 (secrétaire – refus du poste et absent à l'AG) ; 29/11/1852 (passage en 2 ^e classe) ; 09/04/1858 (candidature élections) ; 03/05/1858 (élections délégué) ; 08/10/1858 (litige) ; 06/04/1860 (candidature élections) ; 23/04/1860 (délégué) ; 16/11/1860 (vice-président) ; 21/10/1861 (fin de mandat) ; 09/11/1863 ; 16/07/1866 ; 27/07/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 ; 19/10/1866 ; 23/11/1866 ; 26/11/1866 ; 21/12/1866 ; 07/01/1867 (souscription) ; 03/05/1867 ; 07/06/1867 , 25/06/1867 ; 28/06/1867 ; 11/09/1867 . 25/11/1867 ; 02/10/1867 ; 25/10/1867 ; 17/01/1868 ; 17/01/1868 (litige – ajournement) ; 21/02/1868 ; 20/03/1868 ; 03/04/1868 ; 17/04/1868 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 26/05/1868 (absent) ; 20/07/1868 ; 21/08/1868 (absent) ; 12/09/1868 (absent) ; 16/10/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 27/11/1868 ; 04/12/1868 ; 13/01/1869 ; 19/02/1869 ; 05/03/1869 ; 19/05/1869 ; 13/06/1870 (Morisot père)
MORMAND, Auguste	17/03/1865 (devient membre titulaire)
MORNEAU	24/06/1870 (litige – accord trouvé)
MOULIN	09/04/1846 (litige)

MOURIER	05/09/1842 (litige)
MOURIN	13/02/1863 (litige – accord trouvé)
MOUSSERON	06/03/1863 (litige – accord trouvé)
MOUTIER	03/04/1851 (litige – accord trouvé)
MOUTON	13/02/1840 (invité à adhérer)
MOZER	18/12/1845 (litige – représentant de Bauby)
MUDESSE	19/11/1858 (litige) ; 24/12/1858 (litige – accord trouvé)
MUGNIER	15/06/1868 (concours école)
MULLER	15/10/1852 (adhésion, présenté par Bordeaux et Pretot) ; 29/11/1852 ; 09/05/1853 ; 13/10/1854 (litige – accord trouvé) ; ??/09/1858; 31/10/1859 (annonce décès)
MULLER	17/03/1865
MULLERET	15/12/1865 (concours)
MURGEY	06/11/1868 (concours)
NAMER	10/06/1847
NANON, veuve	21/09/1860 (litige) ; 12/10/1860 (litige – accord trouvé)
NANTES	02/02/1842 (exclusion)
NATALIE	26/10/1840 (réintégré – ancien membre de 6 ^e classe)
NATALIS	14/12/1868
NAUTE	03/04/1842
NAVELET, Gustave André	15/12/1865 (concours)
NERY	07/12/1860 (litige – accord trouvé)
NEUBURGER / NEUBUYER	13/01/1842 (adhésion – présenté par Jean et Février) ; 25/04/1842 ; 16/11/1855 (litige – accord trouvé) ; 05/05/1856 ; 09/04/1858 (annonce décès) ; 03/05/1858 (rappel décès)
NEUMANN	05/1867 (litige)
NEVEUX	22/04/1839
NICOLAS	10/05/1839 (collecte Martinique) ; 23/05/1839 ; 28/10/1839 (délégué sortant) ; 08/09/1842 (litige) ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 07/12/1843 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844 ; 27/02/1845 (?) ; 16/09/1845 ; 16/10/1845 ; 22/12/1845 ; 4/06/1846 (litige – accord trouvé) ; 19/11/1846 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 16/12/1848 ; 23/04/1849 (délégué) ; 12/07/1849 ; 11/10/1849 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 08/11/1849 (vice-président) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 14/04/1854 (candidature élections) ; 01/05/1854 (délégué) ; 05/11/1855 (fin de mandat) ; 16/10/1857 (candidature élections) ; 08/04/1859 (candidature élections) ; 02/05/1859 (trésorier) ; 22/10/1860 (fin de mandat) ; 15/03/1863
NICOLAS, Alexandre Pierre Auguste	15/12/1865 (concours) ; 12/03/1866 (don) ; 07/01/1867 (annonce décès)
NICOLAS JEUNE	20/10/1845
NICOLAS, André	12/08/1841 (présenté par Vittoz et Février) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 15/03/1863 (radiation pour non paiement)
NICOLAS- ROZIER	06/06/1844 (adhésion, présenté par/02/et Villemsens) ; 06/06/1844 (demande d'avis) ; 19/07/1844 ; 04/11/1844 ; 9/01/1845 (demande de conseils) ; 28/04/1845 ; 19/10/1855 (litige – accord trouvé) ; 05/11/1855 ; 16/11/1860 (lettre) ; 22/04/1861
NICOLLE	09/10/1845 (adhésion, présenté par Bernard et Raulin) ; 27/10/1845 ; 18/12/1845 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1846 ; 9/09/1847 (lettre) ; 20/01/1848 (litige) ; 08/09/1850 (lettre)
NICOLLE, Emile	10/06/1859 (adhésion, présenté par Sonneborn et Raulin) ; 31/10/1859

successeur de Sonneborn	
NICOLLE successeur de Bavozet	17/05/1861 (litige – accord trouvé) ; 21/06/1861 (litige – accord trouvé) ; 21/10/1861
NOËL, Augustin	13/02/1840 ; 17/02/1843 (litige - accord trouvé) ; 07/12/1843 (adhésion – présenté par Caillouée et Quillet Noël jeune) ; 29/04/1844 ; 22/01/1846 (démission) ; 16/01/1851 (litige)
NOËL, Charles	17/03/1865 (inscription en membre libre)
NOËL JEUNE	24/02/1842
NORMAND	04/11/1841 (litige)
NORMAND, Paul	16/06/1865 (inscription en membre libre)
OBRY, Herbert	02/12/1841 (demande d'adhésion – présenté par LAURENT) ; 13/01/1842 (adhésion – présenté par Richard et Révillon) ; 25/04/1842 ; 06/12/1849 (demande la procédure pour effectuer une saisie) ; 19/12/1849 (2 litiges – accord trouvé avec Alphen) ; 10/01/1850 (litige – conseil de Froment-Meurice) ; 07/02/1850 (litige) ; 07/03/1850 (litige) ; 03/04/1850 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850 ; 22/04/1853 (litige – accord trouvé) ; 09/05/1853 ; 03/03/1854 (annonce décès) ; 01/05/1854 (rappel décès)
OGER / OGÉ	05/11/1846 ; 04/02/1847
OIN-DELACROIX	05/06/1851 (adhésion, présenté par Figaret et Fleury) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe)
OLIVIER	26/04/1841 (délégué) ; 15/06/1841 ; 12/08/1841 ; 07/02/1842 ; 10/03/1842 ; 14/04/1842 ; 26/05/1842 (collecte) ; 26/05/1842 (vote) ; 2/06/1842 (vote) ; 24/10/1842 (fin de mandat) ; 15/06/1843 (hommage) ; 12/12/1843 ; 5/12/1844 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 22/12/1845 ; 27/04/1846 ; 19/11/1846 ; 02/07/1852 ; 16/09/1853 ; 23/03/1855 (demande de pension – ajourné) ; 13/04/1855 (demande de pension) ; 23/04/1855 (pension) ; 11/09/1857
OLIVIER FILS	16/09/1853 (adhésion, présenté par Olivier son père et Galle) ; 24/10/1853 ; 01/05/1854 ; 03/09/1858 (radiation) ; 25/10/1858 (rappel radiation)
OPEN	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ORLEANS, D'	04/11/1844 ; 28/04/1845 ; 22/12/1845
OTTIN	02/06/1869 (demande d'admission à Brézin) ; 18/06/1869 ; 06/08/1869 ; 08/04/1870 (annonce décès)
OUCHÉE	14/12/1868 (devient membre titulaire)
LOUDIN, Charles	17/03/1865 (inscription en membre libre)
LOUDRY	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 24/06/1870 (don)
OVERBECK	26/05/1868 (litige)
OVIDE, Martin	07/03/1850 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850 ; 18/04/1856 (adhésion, présenté par Denière et Ducel) ; 05/05/1856 ; 24/07/1857 (litige – accord trouvé) ; 02/11/1857 ; ??/09/1858 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1858 ; 10/07/1863 (litige – pas d'accord trouvé possible) ; 09/11/1863 ; 21/07/1865 (litige – ajournement)
PACHON	04/02/1847 (litige – accord trouvé) ; 18/03/1847 (litige – accord trouvé définitif)
PAILLARD, Adolphe	20/01/1848 (lettre paiement cotisation)
PAILLARD, Victor	22/04/1839 ; 06/08/1840 (demande de secours pour Sauve) ; 26/04/1841 (élection délégué) ; 25/04/1842 (élection délégué) ; 26/05/1842 (collecte) ; 02/06/1842 (vote) ; 8/09/1842 ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 08/02/1844 ; 19/07/1844 (litige – accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 27/02/1845 ; 28/04/1845 ; 16/09/1845 ; 16/10/1845 ;

	20/10/1845 ; 22/12/1845 ; 26/10/1846 (délégué) ; 19/11/1846 ; 18/03/1847 ; 8/04/1847 ; 3/05/1847 (commission) ; 09/09/1847 ; 25/10/1847 (commission douane) ; 04/11/1847 (vice-président) ; 15/03/1848 (délégué commission) ; 13/04/1848 ; 11/05/1848 ; 12/06/1848 (fin de mandat) ; 15/06/1848 (secours vote AG) ; 08/07/1848 ; 28/10/1848 (lecture discours AG) ; 30/10/1848 ; 16/12/1848 (commission) ; 20/04/1849 ; 11/10/1849 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 29/10/1849 (pour proposition collection) ; 26/04/1850 ; 08/09/1850 (litige) ; 22/09/1850 (litige > procès) ; 31/10/1850 ; 18/11/1850 (>> procès) ; 16/04/1851 ; 18/05/1851 ; 04/09/1851 ; 27/10/1851 (proposition) ; 27/10/1851 (candidature aux élections – délégué) ; 04/11/1851 (désigné vice-président) ; 07/05/1852 (absent mais présente Leroy fils) ; 02/07/1852 (médaillon Gastambide - proposition) ; 10/09/1852 (reclassement sociétaires) ; 15/10/1852 (candidature élections) ; 29/10/1852 ; 29/11/1852 (passage en 1 ^e classe – élection président président) ; 12/01/1853 (proposition) ; 22/04/1853 (litige – accord trouvé) ; 09/05/1853 (litige fin de mandat) ; 16/09/1853 (médailles pour les délégués sortants) ; XXXX 1853 (remboursement médailles) ; 16/12/1853 ; 14/04/1854 (candidature élections) ; 01/05/1854 (élections président) ; 13/04/1855 ; 23/04/1855 (membre commission des arts) ; 16/11/1855 (litige – accord trouvé) ; 21/12/1855 (médaille) ; 28/03/1856 ; 17/04/1857 (candidature élections) ; 27/04/1857 (élections délégué) ; 11/12/1857 ; 03/05/1858 ; 20/07/1860 ; 12/10/1860 (candidature élections) ; 22/10/1860 (élections trésorier) ; 07/12/1860 (demande par Berbard une expo des objets de ciseleurs du prix Crozatier) ; 22/04/1861 ; 17/05/1861 ; 21/10/1861 (contre proposition de Gobin – élu président) ; 27/02/1862 (conversion des rentes) ; 14/04/1862 (question du nom et statut de la RFB) ; 19/09/1862 ; 30/01/1862 ; 15/05/1863 ; 01/06/1863 (réélu président) ; 16/10/1863 ; 01/1864 (rapporteur affaire Vauconssant/Mezondé) ; 26/02/1864 (rapporteur affaire Graux-Marly/Chevillon) ; 16/09/1864 ; 12/03/1866 ; 19/11/1866 (prix Villemsens) ; 07/01/1867 (souscription école) ; 28/06/1867 ; 06/11/1868 (concours) ; 15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (devient membre titulaire) ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 ; 24/12/1869 ; 13/06/1870 ; 24/06/1870
PAILLARD AINE, Adolphe	21/11/1844 (adhésion, présenté par Leroy et Gravonna) ; 27/02/1845 ; 28/04/1845
PAILLOT	03/04/1842 (litige)
PAILLY	13/01/1860 (renonce à sa demande de salle)
PALLUT	19/11/1866 (concours)
PARAVACINI	21/04/1865
PARENT	05/03/1869 (litige – accord trouvé) ; 03/11/1870 (litige – accord trouvé)
PARET / PAREL / PAUL	09/05/1853 ; 16/09/1853 ; 09/12/1853
PARIL / PAREL	18/03/1853 (litige – accord trouvé) ; 09/05/1853
PARISOT	02/05/1859 (candidature prix Crozatier)
PASCAL	02/05/1859 (candidature prix Crozatier)
PASSY	27/04/1846 (chambre des Pairs)
PATRY	22/10/1846 (litige – accord trouvé)
PATRY	23/10/1851 (adhésion, présenté par Robiquet et Rivière) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 09/12/1853 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 24/11/1854 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1855 ; 07/09/1855 ; 05/05/1856 ; 03/11/1856 ; 03/05/1858 ; ??/09/1858 ; 19/11/1858 (litige – accord trouvé) ; 22/12/1865 (litige – accord trouvé)
PATRY, Charles	11/09/1857 (litige) ; 02/11/1857

PAUFERT	15/07/1847 (adhésion, présenté par Bavoze et ?) ; 12/08/1847 (demande d'annulation de son admission)
PECHARD	17/09/1840 (litige) ; 24/09/1840 (litige – accord trouvé)
PELLET / POLLET	18/11/1847 (litige – accord trouvé)
PELLETIER, Hypollythe	17/09/1840 (successeur de JOURNAL, présenté par Dhumez et Raulin) ; 26/10/1840 ; 26/04/1841
PELLEUX	20/06/1868 (litige – ajournement)
PENAU	20/03/1868 (litige – ajournement)
PENOT	01/06/1865 (concours)
PERCEPIED	23/01/1857 (litige – absent)
PERILLIAT	08/02/1849 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1849 ; 23/04/1855 (membre) ; 09/12/1859 (litige – accord trouvé)
PEROCHE	11/10/1849 (litige – absent) ; 26/10/1849 (litige) ; 29/10/1849
PERON / PERRON, Charles	03/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 23/03/1855 (procès perdu) ; 23/04/1855 ; 05/11/1855 ; 16/11/1855 ; 16/06/1865 (inscription en membre libre)
PEROT / PERROT	25/10/1841 (future récompense)
PERRAUX	21/02/1845 (exclusion)
PERROT	19/07/1844
PERSANI / PERSANNI / PESSANI	06/06/1850 (litige – accord trouvé)
PERSON	11/06/1858 (litige – accord trouvé)
PESIAUX	08/04/1841 (présenté par Quillet-Noël et Février)
PETIT	09/07/1840 (présenté par Charpentier et Février) ; 26/10/1840 ; 26/10/1840 ; 26/04/1841 (mentionné comme nouvel adhérent) ; 01/07/1841 (litige – accord trouvé) ; 09/09/1841 (litige – accord trouvé) ; 30/09/1841 (nouvelle litige) ; 11/11/1841 (convocation - litige) ; 18/11/1841 (litige - accord trouvé) ; 11/05/1847 (litige – accord trouvé)
PETIT, Jacob	13/04/1843 (adhésion – présenté par Boullée et Benoît) ; 24/04/1843 ; 29/04/1844 ; 19/02/1846 (exclusion pour non paiement) ; 23/04/1846 (litige – absent) ; 07/03/1846 (litige – absent) ; 4/06/1846 (litige – absent) ; 02/07/1846 (litige – refuse de venir) ; 18/03/1847 (litige) ; 29/05/1845 (litige) ; 30/05/1845 (litige – accord trouvé) ; 27/10/1845 ; 15/10/1852 (litige) ; 29/11/1852 ; 12/01/1853 (litige - absent) ; 09/05/1853 ; 08/09/1854 (annonce décès) ; 23/04/1855 (rappel décès)
PETITPAS	20/03/1842 (adhésion – présenté par Richard et Février) ; 25/04/1842 ; 13/04/1843 ; 19/11/1846 ; 16/09/1853 (candidature élections) ; 24/10/1853 (élections délégués) ; 14/04/1854 (candidature élections) ; 01/05/1854 (élections délégués) ; 13/10/1854 (candidature élections) ; 06/11/1854 (trésorier) ; 18/04/1856 (fin de mandat) ; 13/06/1856 (médaille) ; 27/04/1857 (annonce décès)
PETITPAS FILS	17/04/1857 (adhésion, succède à son père) ; 27/04/1857 ; 09/04/1858 (candidature élections) ; 03/05/1858 (secrétaire) ; 31/10/1859 (fin de mandat) ; 17/11/1865 (litige – ajournement)
PETRY	05/03/1840 (litige – accord trouvé)
PERCHERON	12/12/1869 (concours)
PEREILLAT / PERILLAT	25/10/1867 (litige – accord trouvé) ; 15/11/1867 (litige – accord trouvé)
PERSAUX	15/04/1841 (litige)
PERRAUX (?)	26/04/1841

PERRAUT, Théodore	15/12/1865 (concours)
PERREUX	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
PERRIN	03/04/1868 (litige – accord trouvé) ; 17/04/1868 (litige – ajournement) ; 24/04/1868 (litige) ; 26/05/1868 (litige – accord trouvé mais absent) ; 19/02/1869 (refus de l'accord trouvé)
PERROT, Constant	16/07/1866 (élections délégués) ; 19/11/1866 (concours) ; 21/12/1866 (réclamation)
PERROT, Henry	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 07/06/1867 ; 28/06/1867 (délégué) ; 30/07/1867 ; 13/08/1867 ; 11/09/1867 ; 25/11/1867 ; 02/10/1867 ; 25/10/1867 ; 15/11/1867 ; 20/12/1867 ; 23/12/1867 ; 17/01/1868 ; 20/03/1868 ; 03/04/1868 ; 17/04/1868 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 26/05/1868 ; 20/06/1868 ; 20/06/1868 ; 20/07/1868 ; 21/08/1868 ; 12/09/1868 ; 01/10/1868 ; 16/10/1868 ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 27/11/1868 ; 04/12/1868 ; 14/12/1868 ; 13/01/1869 ; 19/02/1869 ; 05/03/1869 ; 19/03/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 ; 18/06/1869 ; 01/07/1869 ; 24/09/1869 ; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 ; 24/12/1869 ; 14/01/1870 ; 21/01/1870 ; 11/02/1870 ; 18/03/1870 ; 20/05/1870 ; 13/06/1870
PERSOZ	17/03/1865 (inscription en membre libre)
PERZINKA	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
PESQUIGNAT	15/11/1867 ; 21/02/1868
PESNELLE, Charles	17/03/1865 (inscription en membre libre)
PETONNIER, Auguste	01/06/1865 (concours)
PEUREUX, Francis	21/04/1865 (prix et médaille) ; 01/06/1865 (rappel)
PEYROL / PEYROLE	23/12/1867 ; 20/06/1868 ; 19/05/1869 ; 08/04/1870 ; 13/06/1870 (élections délégués)
PEYRON	11/09/1867 (litige - ajournement) ; 25/11/1867 (litige - absent - ajournement)
PHILIPPE, Alfred	16/06/1865 (inscription en membre libre)
PHILIPPE aîné	23/04/1846 (litige – absent) ; 4/06/1846
PIAT	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
PICARD	22/09/1850 (convoqué pour litige – absent) ; 23/10/1851 (adhésion, présenté par Denière fils et Figaret) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 16/06/1854 (litige – accord trouvé) ; 18/01/1861 (annonce décès) ; 22/04/1861 (rappel décès)
PICARD	01/10/1868 (litige – accord trouvé) ; 16/10/1868 (lecture de la sentence)
PICARD fils aîné	19/05/1869 (inscription en membre libre)
PICARD fondé de pouvoir	04/11/1851 (litige)
PICARD doreur	02/12/1847 (litige – accord trouvé)
PICARDET	20/10/1865 (litige – accord trouvé)
PICAULT	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
PICCI	25/10/1841
PICHARD / PUHARD / PECHARD	31/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 21/02/1868
PIEDELEU	19/07/1844 (litige – accord trouvé)
PIERSON	22/12/1865 (litige – ajournement)

PIGIS, Armand	17/03/1865 (devient membre titulaire)
PIKER	12/12/1869 (concours)
PILLARD	02/05/1859 (candidature prix Crozatier)
PILLE	22/04/1839 ; 7/12/1848 (exclusion) ; 23/04/1849 (considéré démissionnaire) ; 12/12/1856 (demande d'admission)
PILLET	17/03/1865 (inscription en membre libre)
PILLEUX	17/10/1870 (litige – ajournement) ; 27/06/1870 ; 04/08/1870 (litige) ; 12/08/1870 (litige) ; 28/08/1870 (litige – accord trouvé)
PINARD	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 21/04/1865 (action en contremoulage)
PINCHERAT	08/04/1859 (litige – accord trouvé) ; 02/05/1859
PINCHON	16/07/1840 (litige) ; 20/07/1840 (litige – accord trouvé) ; 26/10/1840
PINCONNIERE	22/04/1839
PINÉDO	22/10/1846 (litige – accord trouvé) ; 21/08/1869 (litige) ; 03/09/1869 (litige – accord trouvé) ; 24/09/1869 (lecture de la sentence) ; 26/10/1869 (litige – accord trouvé) ; 29/10/1869 (exécution sentence)
PINEDO-GOSSET	05/09/1842
PIQUENOT	16/10/1863 (nouvelle commission règlement) ; 27/11/1863 (démission commission règlement)
PISCHI	21/09/1860 (litige – accord trouvé) ; 22/10/1860
PISCHI & HEBERT	13/05/1841 (litige) ; 18/05/1841 (litige) ; 03/06/1841 (litige – accord trouvé)
PISSANI, Maurice	06/06/1850 (litige – accord trouvé)
PIZAINI	06/10/1851
PLACE	27/07/1867
PLANSON	02/05/1859 (membre prix Crozatier) ; 14/10/1859 (démission commission Crozatier)
PLU	08/07/1848
POCHARD	12/12/1869 (concours)
POILEUX	16/01/1851 (litige)
POILLEUX, Jean-Baptiste	17/03/1865 (devient membre titulaire)
POINCELET	11/09/1857 (litige)
POIREY	20/05/1870 (litige – ajournement) ; 24/06/1870 (litige – ajournement) ; 27/06/1870
POLY frères	17/03/1865 (inscription en membre libre)
POMEY	25/11/1867 (litige – ajournement)
POMPON	22/04/1839 ; 3/10/1844 (litige – accord trouvé / absent) ; 24/10/1844 (litige – accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 21/11/1844 (litige) ; 05/12/1844 ; 23/04/1846 (litige) ; 07/03/1846 (refus de la litige) ; 04/06/1846 (nouvelle réclamation – refus du bureau) ; 08/02/1849 (lettre pour demander une radiation)
PONS	26/02/1864 (litige) ; 15/04/1864 (litige) ; 23/01/1865 (2 ^e mention prix Crozatier)
POPON	28/03/1856 (adhésion, présenté par Paillard et Charpentier) ; 05/05/1856 ; 08/04/1859 (candidature élections) ; 02/05/1859 (élections délégué) ; 14/10/1859 (candidature élections) ; 22/04/1861 (commission protection des modèles) ; 21/06/1861 (commission – absent) ; 30/09/1861 (commission – absent) ; 28/03/1862 (candidature élections) ; 14/04/1862 ; 08/12/1862 (élections délégués) ; 09/11/1863 ; 23/05/1864 (discussion règlement) ; 16/03/1866 (litige) ; 20/04/1866 (litige – ajournement) ; 16/07/1866 (élections délégués) ; 27/07/1866 (litige – accord trouvé) ; 04/05/1868 ; 20/06/1868 (litige)

	- dessaisissement) ; 20/07/1868 (litige - ajournement) ; 21/08/1868 (litige) ; 12/09/1868 (litige - accord trouvé) ; 01/10/1868 (litige - accord trouvé)
POSTEL	12/12/1869 (concours)
POTIRON	04/08/1844 (litige - accord trouvé)
POULET	05/09/1864 (litige) ; 16/09/1864 (litige) ; 23/01/1865
POUGEOIS	20/07/1868 (litige - accord trouvé) ; 21/08/1868 (lecture de la sentence)
POURRAT, MM.	11/11/1841 ; 7/04/1842
POUSSELGUE-RUSAN, Placide	13/04/1848 (adhésion, présenté par Choiselat et Gastambide) ; 12/06/1848 ; 27/10/1851 (candidature aux élections) ; 23/04/1852 (candidature élections) ; 26/04/1852 (secrétaire) ; 03/09/1852 (litige - accord trouvé) ; 10/09/1852 (reclassement sociétaires) ; 29/11/1852 ; 24/10/1853 (fin de mandt) ; 10/06/1859 ; 15/07/1859 (litige) ; 23/09/1859 (arrêt des poursuites) ; 21/10/1861 (proposition élection président - rejetée) ; 08/12/1862 (nouvelle commission règlement) ; 16/10/1863 (nouvelle commission règlement) ; 09/11/1863 ; 15/03/1864 (lecture du projet de règlement) ; 02/05/1864 ; 23/05/1864 (devient membre de la commission du règlement) ; 09/12/1864 (impression du nouveau règlement) ; 23/01/1865 (délégué) ; 03/02/1865 (membre du bureau) ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire - donateur en espèces) ; 21/04/1865 ; 19/05/1865 ; 01/06/1865 (absent) ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 20/10/1865 ; 20/10/1865 (litige) ; 30/10/1865 (litige - ajournement) ; 7/11/1865 (litige - accord trouvé) ; 17/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 16/02/1866 ; 12/03/1866 (absent) ; 16/03/1866 ; 20/04/1866 ; 25/05/1866 ; 15/06/1866 ; 27/07/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 (absent) ; 19/10/1866 (nommé vice-président) ; 26/11/1866 ; 21/12/1866 ; 07/01/1867 ; 18/01/1867 (litige) ; 03/05/1867 (absent) ; 28/06/1867 ; 15/11/1867 ; 20/12/1867 ; 23/12/1867 ; 17/01/1868 ; 20/03/1868 ; 17/04/1868 ; 04/05/1868 ; 26/05/1868 (absent) ; 06/11/1868 (concours)
POUX	03/09/1858 (litige - accord trouvé)
POUX, François	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 21/07/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 19/11/1866 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
PRADIER, James	22/04/1839 ; 03/09/1852 ; 12/01/1853 ; 17/01/1853 ; 16/11/1860 ; 16/06/1865
PRADIER Madame	09/12/1864 (litige - accord trouvé) ; 23/01/1865
PRÉAULT	09/12/1859 (litige)
PRETOT	07/02/1842 (litige - accord trouvé - adhésion - présenté par Raulin et Févier) ; 25/04/1842 ; 25/04/1842 ; 7/12/1843 (litige) ; 12/12/1843 (litige) ; 01/03/1844 (litige - accord trouvé) ; 29/04/1844 ; 8/07/1848 ; 16/12/1848 (commission) ; 03/05/1850 (proposition) ; 07/11/1850 (rejet de sa proposition) ; 18/11/1850 (retrait de sa proposition) ; 15/10/1852 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 24/11/1854 (litige - accord trouvé) ; 16/02/1855 (annonce décès) ; 23/04/1855 (rappel décès)
PRÉVOST	05/04/1861 (litige) ; 21/06/1861 (litige - finances) ; 01/10/1868 (litige - ajournement)
PRIEUR	08/05/1863 (litige - accord trouvé) ; 09/11/1863 ; 10/06/1864 (litige)
PRIGNO	05/11/1869 (concours)
PRILLEUX	15/11/1868 (concours école)
PRODHOMME	05/10/1866 (concours)
PRUD'HOMME	22/03/1849 (litige - accord trouvé) ; 23/04/1849
PRUNET	11/12/1857 (litige - accord trouvé) ; 03/05/1858

PURON	26/04/1852 (adhésion ?)
PUSTIGUIÈRE frères	17/03/1865 (devient membre titulaire)
PUTHEAUX	17/04/1857 ; 09/04/1858 (candidature élections) ; 03/05/1858 (élections secrétaire) ; 03/09/1858 (litige) ; 08/10/1858 (candidature élections) ; 25/10/1858 ; 18/03/1859 (annonce décès) ; 02/05/1859 (rappel décès)
QUENTIN & LAMBERT	25/05/1866 (litige – accord trouvé)
QUESNEL	22/04/1839 ; 15/06/1841 (litige – accord trouvé)
QUESNEL FILS	04/02/1847 (adhésion, succède à son père) ; 03/05/1847 ; 16/12/1848 ; 07/11/1850 (candidature aux élections) ; 18/11/1850 (secrétaire) ; 23/10/1851 ; 26/04/1852 (fin de mandat) ; 07/05/1852 (lettre de démission)
QUESNEL PÈRE	07/05/1852 (lettre de démission)
QUIGNARD	01/06/1865 (concours)
QUILLET NOËL AINE, dit aussi QUILLET NOËL Père	10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 28/10/1839 (délégué) ; 14/11/1839 (vice-secrétaire) ; 16/04/1840 ; 14/05/1840 ; 09/07/1840 ; 3/09/1840 ; 4/03/1841 ; 8/04/1841 ; 15/04/1841 ; 26/04/1841 (fin de mandat) ; 10/03/1842 ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 15/06/1843 (hommage) ; 12/12/1843 (litige – absent) ; 11/01/1844 (litige – accord trouvé) ; 29/04/1844 (délégué) ; 05/09/1844 ; 16/10/1845 (? ou Jeune ?) ; 20/10/1845 (ou Jeune ?) ; 27/10/1845 (fin de mandat) ; 22/12/1845 ; 22/10/1846 (litige – accord trouvé) ; 19/11/1846 ; 3/05/1847 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 25/10/1847 (secrétaire) ; 2/12/1847 (?) ; 13/04/1848 ; 16/12/1848 ; 22/03/1849 ; 23/04/1849 (fin de mandat) ; 10/05/1849 (secrétaire temporaire) ; 23/04/1849 (annonce décès) ; 28/06/1849 (rappel décès) ; 29/10/1849
QUILLET dit NOËL	12/10/1860 (candidature élections) ; 22/10/1860 (délégué) ; 16/11/1860 (vice-secrétaire)
QUILLET NOËL FILS, Edmond	03/06/1853 (adhésion, présenté par Quillet Noël jeune et Boullée) ; 24/10/1853 ; XXXX 1853 ; 01/05/1854 ; 07/11/1850 (candidature aux élections) ; 18/11/1850 (délégué) ; 05/06/1851 ; 06/10/1851 ; 23/10/1851 ; 26/04/1852 (fin de mandat) ; 07/05/1852 ; 03/06/1853 ; XXXX 1853 ; 24/11/1854
QUILLET NOËL jeune, Antoine	20/03/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 16/09/1853 ; 06/04/1860 (annonce décès) ; 23/04/1860 (rappel décès)
QUILLET NOËL veuve	12/07/1849 ; 09/08/1849 ; 23/01/1865 (annonce décès)
RABOURDIN	18/09/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
RAFFET	07/04/1842
RAGONEAU / RAGOUNEAU, Jean-Baptiste	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 15/12/1865 (concours) ; 05/11/1869 (concours)
RAINGO	6/07/1843 (hommage) ; 3/05/1847 (commission) ; 25/10/1847 (commission douane) ; 13/04/1848 ; 8/07/1848 (commission)
RAINGO FRÈRES	29/11/1852 (passage en 1 ^e classe) ; ??/09/1858 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 07/01/1867 (souscription école)
RAINGO, Jules	17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 15/12/1865 (litige) ; 22/12/1865 (litige – accord trouvé) ; 19/01/1866 ; 05/1867 ; 04/05/1868 (élu délégué) ; 20/06/1868 ; 20/07/1868 ; 21/08/1868 ; 12/09/1868 ; 01/10/1868 ; 16/10/1868 ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 27/11/1868 ; 14/12/1868 ; 13/01/1869 ; 19/02/1869 ; 05/03/1869 ; 19/03/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 ; 02/06/1869 (absent) ; 18/06/1869 ; 01/07/1869 ;

	06/08/1869 ; 03/09/1869 ; 24/09/1869 ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 23/11/1869 ; 12/12/1869 ; 24/12/1869 ; 14/01/1870 ; 21/01/1870 (absent) ; 11/02/1870 ; 18/03/1870 ; 20/05/1870 ; 13/06/1870 ; 22/07/1870 ; 04/08/1870 ; 12/08/1870 ; 28/08/1870
RAINOT	21/11/1861 (litige – accord trouvé)
RANVIER	07/11/1862 (litige – accord trouvé) ; 14/11/1862 (litige) ; 08/12/1862
RATEL	16/02/1855 (versement bienfaisance) ; 07/09/1855 (litige – accord trouvé) ; 21/07/1865 (litige – ajournement)
RAULIN	22/04/1839 (élection délégués) ; 10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 08/08/1839 ; 03/10/1839 (litige) ; 10/10/1839 ; 27/10/1839 ; 28/10/1839 ; 14/11/1839 (vice-trésorier - litige) ; 05/12/1839 (litige – accord trouvé) ; 16/04/1840 ; 27/04/1840 ; 09/07/1840 ; 06/08/1840 ; 26/10/1840 (fin de mandat) ; 7/02/1842 ; 10/03/1842 ; 02/06/1842 (vote) ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/10/1843 (délégué) ; 25/04/1844 ; 09/05/1844 (vice-trésorier) ; 05/12/1844 ; : 21/02/1845 (litige – accord trouvé) ; 28/04/1845 ; 28/04/1845 (fin de mandat) ; 09/10/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 22/12/1845 ; 2/04/1846 ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser – représentant de Kreisser) ; 22/09/1850 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 17/10/1856 ; 19/03/1858 ; 09/04/1858 (candidature élections) ; 03/05/1858 (délégué) ; 11/06/1858 ; 08/10/1858 ; 24/12/1858 ; (membre 1835) : 18/03/1859 ; 29/04/1859 ; 10/06/1859 ; 31/10/1859 (fin de mandat) ; 21/10/1861(annonce décès) ; 20/06/1868
RAULIN FILS	21/10/1861 (membre) ; 01/06/1863 ; 23/05/1864 (délégué) ; 23/01/1865 (élections délégués)
RAVIER	02/04/1846 (adhésion, présenté par Raulin et Delafontaine)
RAVRIO	24/04/1843 ; 21/02/1845 ; 27/02/1845 ; 28/04/1845 (hommage) ; 27/10/1845
RAY, Mme	05/1867 (litige) ; 07/06/1867 (litige)
RAYNAL	03/10/1839 (litige) ; 10/10/1839 (litige) ; 14/11/1839 (litige) ; 05/12/1839 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1840 ; 13/04/1843 (lettre – litige) ; 31/05/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843
RECHKAMINER / RECHKEMMER / BECKHAMMIER	21/01/1870 (litige – ajournement) ; 11/02/1870 (litige – accord trouvé)
RÉGENT	10/02/1860 (litige finances) ; 20/07/1860 ; 28/03/2862 (candidature élections) ; 15/05/1863 (candidature élections)
REGNAUD	08/04/1859 (litige – accord trouvé) ; 02/05/1859
REGNIER	07/11/1865
REINERT	30/01/1862 (procès)
REINIER	15/12/1865 (concours)
RENARD	01/06/1865 (concours) ; 15/12/1865 (concours)
RÉNARD, Etienne Edouard	16/06/1865 (inscription en membre libre)
RENAUD / RENAULD / RENAULT	25/10/1841 (future récompense) ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 24/04/1843 (élection secrétaire – élection délégué) ; 02/11/1843 (litige) ; 03/11/1843 (litige – accord trouvé) ; 22/12/1845 ; 9/09/1847 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1847 ; ?? 1858 (demande l'admission de son neveu qui lui succède – refus) ; 02/05/1859 ; 13/01/1860 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1860 ; 14/04/1862 (commission règlement) ; 06/06/1862 (commission règlement) ; 08/12/1862 (élections délégués) ; 18/09/1863 (litige – accord trouvé) ; 16/10/1863 ; 09/11/1863 ; 23/01/1865 (délégué) ; 03/02/1865 (nommé secrétaire) ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 21/04/1865 ; 19/05/1865 ;

	16/06/1865 ; 21/07/1865 ; 15/09/1865 ; 20/10/1865 ; 7/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 19/01/1866 ; 16/02/1866 ; 12/03/1866 ; 16/03/1866 ; 20/04/1866 ; 25/05/1866 ; 15/06/1866 ; 16/07/1866 ; 16/07/1866 ; 27/07/1866 ; 27/07/1866 20/06/1868 (Renaud) ; 19/05/1869
RENAULD NEVEU	25/10/1858 (membre) ; 08/10/1858 (candidature élections) ; 25/10/1858 (délégué) ; 19/11/1858 (vice-secrétaire) ; 09/12/1859 (litige - accord trouvé) ; 23/04/1860 (fin de mandat) ; 22/04/1861 (commission protection des modèles) ; 21/06/1861 (commission) ; 30/09/1861 (commission) ; 01/06/1863 (observation sur le prix de la RFB) ; 10/07/1863 (litige) ; 13/08/1863 (litige - accord trouvé) ; 09/11/1863 ; 02/05/1864 ; 23/05/1864 (secrétaire) ; 23/05/1864 (discussion règlement)
RERNARD / RENARD	08/05/1863 ; 12/06/1863 (litige - accord trouvé)
RENOU	23/11/1866 ; /05/1867 (litige - accord trouvé ?)
RESSAULD	24/10/1842 (élection délégué)
RÉVIL, Constant	15/04/1864 (litige - accord trouvé)
REVILLON AINE	28/10/1839 (récompense) ; 25/10/1841 (future récompense) ; 21/04/1842 ; 25/04/1842 (récompense) ; 22/12/1845
REVILLON JEUNE	26/04/1841 (délégué) ; 11/11/1841 ; 2/12/1841 ; 13/01/1842 ; 24/02/1842 ; 20/03/1842 ; 07/04/1842 ; 25/04/1842 (fin de mandat - réélu délégué) ; 26/05/1842 (collecte) ; 26/05/1842 (vote) ; 02/06/1842 (vote) ; 02/02/1843 ; 30/03/1843 (collecte) ; 04/05/1843 (?) ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/10/1843 (fin de mandat) ; 29/05/1845 (litige) ; 30/05/1845 (litige - accord trouvé) ; 22/12/1845 ; 28/07/1847 (convoqué - absent) ; 16/12/1848 ; 07/11/1850 (candidature aux élections) ; 18/11/1850 (secrétaire - refus) ; 18/05/1851 (candidature) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 16/06/1854 (litige - accord trouvé) ; 06/11/1854 ; 16/02/1855 ; 03/11/1856 (annonce décès)
REY	25/11/1867 (litige - ajournement)
REY AÎNÉ & COMMUN	17/04/1857 (adhésion, présenté par Denière) ; 27/04/1857 ; 30/01/1862 (démission)
RICELOT	20/11/1857 (litige - accord trouvé) ; 03/05/1858
RICHARD	24/06/1864 (litige - accord trouvé)
RICHEBOURG	12/01/1853 (litige)
RICHELIEU	24/10/1842
RIESTER	19/11/1866 (concours)
RIFS	27/04/1846 (rappel litige - pas de traces)
RIGAUD / RIGAUD	03/02/1865 ; 19/05/1865 ; 01/06/1865 ; 16/06/1865 ; 20/10/1865 . 22/12/1865 ; 19/01/1866 ; 20/04/1866 ; 25/05/1866 ; 15/06/1866 ; 27/07/1866 ; 21/09/1866 ; 21/12/1866 ; 07/01/1867 ; 18/01/1867 ; 30/07/1867 ; 04/05/1868 ; 13/01/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 ; 18/06/1869 ; 26/10/1869 ; 27/06/1870 (départ de la RFB)
RIGAULT / RIGAUT	13/01/1865 ; 23/01/1865 ; 17/03/1865 (inscription en membre libre)
RIGLET	22/04/1839 ; 22/04/1841 (lettre) ; 23/10/1843 (élection président) ; 27/02/1845 ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 18/03/1847 ; 08/04/1847 (lecture accord trouvé) ; 03/05/1847 (élection commission) ; 28/07/1847 (convoqué - absent) ; 29/11/1852 (passage en 2 ^e classe) ; 03/09/1858 (annonce décès) ; 25/10/1858 (rappel décès) ; 13/06/1870
RIGOLET / RIGOLOT	15/03/1863 (adhésion, présenté par Leclercq et Clavier) ; 22/04/1861 ; 11/10/1861 (demande) ; 13/02/1863 (litige - accord trouvé) ; 17/02/1865 (litige - accord trouvé) ; 13/08/1867 (litige - absent - ajournement) ; 11/09/1867 (litige

	- accord trouvé) ; 04/05/1868 ; 16/10/1868 ; 27/11/1868 (litige - pas d'accord trouvé) ; 06/08/1869 (litige - ajournement) ; 24/09/1869 (litige - ajournement) ; 26/10/1869 (litige - ajournement)
RINAULT	15/03/1863 (adhésion, présenté par Nicolas et Bernard père)
RIVAUD	11/02/1870 (litige)
RIVIERE	25/04/1844 (adhésion, présenté par Charpentier et Vittoz) ; 04/11/1844 ; 28/04/1845 ; 27/04/1846 (délégué) ; 17/09/1846 ; 19/11/1846 ; 9/09/1847 ; 25/10/1847 (fin de mandat) ; 16/12/1848 ; 03/05/1850 (délégué) ; 06/06/1850 (litige - accord trouvé) ; 31/10/1850 ; 05/12/1850 (vice-président) ; 23/10/1851 ; 27/10/1851 (fin de mandat) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 03/06/1853 (annonce décès) ; 24/10/1853 (rappel décès)
RIVIERE	13/08/1867 (litige - accord trouvé)
ROBERT lampiste	02/11/1843 (litige) ; 03/11/1843 (litige - accord trouvé)
ROBERT monteur en bronze	31/10/1850 (litige - accord trouvé - adhésion, présenté par Rivière et Paillard) ; 18/11/1850
ROBERT	19/11/1866 (concours)
ROBERT	22/12/1865 (litige - ajournement)
ROBERT, Alphonse	19/11/1866 (concours)
ROBERT, E.F.	04/11/1841 (litige)
ROBERT, Eugène	15/12/1865 (concours) ; 05/11/1869 (concours)
ROBERT frères	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
ROBERT, Jean	16/06/1865 (inscription en membre libre)
ROBIAT	21/12/1855 (litige - accord trouvé)
ROBIALLE, Eugène	15/12/1865 (concours)
ROBILLARD inscription en membre libre	12/06/1863 (litige - accord trouvé) ; 09/11/1863 ; 17/03/1865 (litige - accord trouvé) ; 17/03/1865 (inscription en membre libre)
ROBIN	22/04/1839
ROBIN	26/02/1864 (litige - absent) ; 15/04/1864 (litige) ; 23/01/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 03/08/1870 (litige - accord trouvé)
ROBIQUET (& GARNIER	18/03/1847 (adhésion, présenté par Vittoz et Charpentier) ; 03/05/1847 ; 18/04/1851 (candidature - délégué) ; 07/09/1851 ; 06/10/1851 ; 23/10/1851 ; 06/03/1852 ; 10/09/1852 (reclassement sociétaires) ; 29/11/1852 (passage en 2 ^e classe - Robiquet et Garnier - fin de mandat) ; 13/10/1854 (candidature élections) ; 06/11/1854 (trésorier - refuse) ; 17/10/1856 (candidature élections) ; 03/11/1856 (élections délégué) ; 17/04/1857
ROBIQUET	05/04/1861 (candidature élections) ; 22/04/1861 (élections délégués) ; 30/09/1861 ; 21/10/1861 (délégué - refus)
ROBLIN	12/06/1848 (nouveau membre ?) ; ??/09/1858 (réparation de la pendule du bureau) ; 23/01/1865 (démission)
ROCHET	12/12/1869 (concours)
RODEL	09/07/1840 (présenté par Charpentier et Bouvaist-Simonet) ; 03/12/1840 (démission) ; 26/04/1841 (mentionné comme nouvel adhérent en 5 ^e classe) ; 02/08/1841 (démission) ; 03/11/1843 (réintégration) ; 29/04/1844 ; 20/01/1848 ; 08/03/1849 (retard de paiement) ; 12/07/1849 (radiation) ; 29/10/1849

ROGNIER modeleur	06/06/1850
ROGNON	17/11/1865 (litige – ajournement)
ROLAND	05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
ROLIN	21/04/1865
ROLLAND & PUTHEAUX	21/12/1855 (adhésion, présentés par Demonchy et Charpentier) ; 05/05/1856
ROLLAND	17/04/1857 (adhésion, présenté par Gantier) ; 27/04/1857; 18/12/1863 (litige)
ROLLIN horloger fabricant de bronzes	12/10/1843 (litige) ; 19/10/1843 (litige) ; 2/11/1843 (litige – accord trouvé)
ROLLIN monteur	11/01/1849 (litige) ; 08/02/1849 (litige) ; 03/11/1856
ROMAGNESI	04/11/1847 (litige) ; 18/11/1847 (litige – accord trouvé) ; 12/06/1848
RONCIER	06/08/1869 (inscription en membre libre, présenté par Barbedienne)
ROQUIER	16/10/1863 (litige – absent)
ROSSIN	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ROTHSCHILD	03/04/1851 (litige – accord trouvé)
ROUARD	19/11/1846
ROUARD	08/04/1870 (don) ; 13/06/1870 (rappel don)
ROUART	22/04/1839
ROUDILLON, Eugène	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ROULET fils	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ROULHAC	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ROUS	14/04/1854 (litige)
ROUSSEL	07/02/1850 (demande d'adhésion – absent) ; 03/11/1856
ROUVENAT, François	17/03/1865 (devient membre titulaire)
ROUVENOT	06/11/1868 (concours)
ROUYER fabricant 103, rue du Temple	18/03/1847 (litige – accord trouvé)
ROUYER 101, rue Saint- Louis 1863 membre 2 ^e classe	16/10/1863 (litige – adhésion) ; 09/11/1863 ; 23/05/1864 (discussion règlement)
ROUX, F.	11/12/1857 (litige – accord trouvé) ; 19/03/1858 (adhésion, présenté par Raulin) ; 03/05/1858 ; 03/05/1858
ROY, Pierre	17/03/1865 (inscription en membre libre)
ROYEL & DUGUAY	24/06/1870
w 1852 membre 4 ^e classe	07/05/1852 (adhésion, présenté par Leclercq et Quillet Noël jeune) ; 23/04/1860 (démission)
ROYER, Ernest fabricant de bronzes 12, rue des Filles-du	03/02/1865 (adhésion) ; 20/06/1868 ; 12/09/1868 ; 01/10/1868 ; 16/10/1868 ; 06/11/1868 ; 15/11/1868 ; 27/11/1868 ; 04/12/1868; 14/12/1868; 13/01/1869 ; 19/02/1869 ; 05/03/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869) ; 02/06/1869 ; 18/06/1869 ; 01/07/1869 ; 06/08/1869 ; 03/09/1869 ; 24/09/1869; 26/10/1869 ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours) ; 23/11/1869 ;

Calvaire	12/12/1869 ; 24/12/1869 ; 14/01/1870; 21/01/1870 (absent) ; 11/02/1870 ; 18/03/1870; 08/04/1870 ; 20/05/1870 (litige – accord trouvé) ; 13/06/1870 ; 13/06/1870 (délégué) ; 24/06/1870 (lecture de la sentence) ; 22/07/1870 ; 03/08/1870 ; 17/10/1870 ; 27/06/1870 ; 04/08/1870 ; 12/08/1870 ; 28/08/1870 ; 03/11/1870
ROYET	19/03/1858
ROZE / ROSE, A.	16/10/1863 (adhésion, présenté par Paillard) ; 09/11/1863 27/11/1863
ROZIER	18/12/1863 (expertise dans une litige)
RUDOLPHE	12/10/1848 (litige)
RUDOLPHI	22/04/1853 (litige) ; 09/05/1853
RUITON	23/04/1860 (prix Crozatier pour la figure)
SAINT-DENIS	04/02/1847 (litige – accord trouvé) ; 08/04/1850 ; 23/10/1851 (adhésion, présenté par Denière fils et Chachoin) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 15/03/1863 (radiation pour non paiement)
SAINTE-BEUVE	09/12/1853 (litige) ; 16/12/1853 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; (fabricant d'objets de sellerie et d'équipage, d'écuyers et d'écuries) : 10/02/1860 (litige) ; 09/03/1860 (litige – accord trouvé) ; 23/04/1860 ; 20/07/1860 (adhésion, présenté par Fleurey et Charpentier)
SAINT-PRIEST	08/04/1870 (litige) ; 20/05/1870 (litige > juge de paix)
SALMSON	03/03/1854 (litige – accord trouvé)
SALOMON, Adam	20/03/1868 (litige – ajournement) ; 03/04/1868 (litige – ajournement) ; 17/04/1868 (litige - accord trouvé) ; 24/04/1868 (litige) ; 26/05/1868 (litige - absent) ; 13/01/1869 (litige – ajournement) ; 19/02/1869 (litige)
SAMPSON	06/11/1868 (concours) ; 14/12/1868 (concours)
SAMSON / SAUTON	12/01/1853 (litige) ; 17/01/1853 (litige) ; 09/05/1853
SAMSON JEUNE	17/04/1857 (adhésion, présenté par Robiquet et Garnier) ; 27/04/1857
SANSON	21/02/1868 (litige – accord trouvé)
SAULNIER	25/04/1842
SAULNIER	17/02/1865 (litige – accord trouvé)
SAUNIÈRE	03/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 23/03/1855 (procès perdu) ; 23/04/1855 ; 05/11/1855 ; 16/11/1855
SAUVAGEOT / SAUVAGEAU, Louis	02/07/1852 (médaillon Gastambide) ; 03/09/1852 (présentation du plâtre) ; 29/10/1852 (demande de paiement) ; 29/11/1852 ; 18/03/1853 (paiement médaillon) ; 16/06/1865 (inscription en membre libre)
SAYER / SAYE	3/10/1839 (litige) ; 28/10/1839 (litige – accord trouvé) ; 20/10/1842 ; 24/10/1842 (élection délégué) ; 15/06/1843 (hommage) ; 4/11/1844 (délégué) ; 8/05/1845 ; 27/04/1846 (fin de mandat) ; 4/06/1846 (n'est plus vice-trésorier) ; 11/05/1847 (annonce décès) ; 25/10/1847
SCARFE	28/10/1839 (récompense)
SCHALLENBERG / SCHALLEMBERG	29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 16/02/1855 (membre honoraire) ; 07/01/1867 (annonce décès)
SCHLESTEGROK	21/01/1870 (litige – ajournement) ; 11/02/1870 (litige – accord trouvé – pas cité mais évoqué) ; 18/03/1870
SCHLOSSMACHE R	08/11/1849 (adhésion, présenté par Gault aîné et Hadrot) ; 03/05/1850 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 28/03/1862 (candidature élections) ; 14/04/1862 (délégué) ; 07/11/1862 (litige – ajournement) ; 15/12/1862 (vice-président) ; 23/01/1863 (chargé des rapports des affaires Descole/Graux et Hilaire/Fillion) ; 13/02/1863 (rapporteur affaire Clause/Gournay) ; 16/10/1863 (nouvelle commission règlement) ; 09/11/1863 (fin de mandat) ; 15/03/1864 (projet de règlement) ; 23/01/1865 (délégué) ; (membre du bureau) ; 17/02/1865 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 21/04/1865 ;

	19/05/1865 ; 16/06/1865 ; 21/07/1865 18/08/1865 ; 15/09/1865 ; 20/10/1865 ; 17/11/1865 ; 15/12/1865 (concours) ; 19/01/1866 ; 16/02/1866 ; 20/04/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 (concours) ; 19/10/1866 ; 19/11/1866 (concours) ; 23/11/1866 ; 26/11/1866 (absent) ; 07/01/1867 ; 18/01/1867 ; 03/05/1867 , 07/06/1867 ; 28/06/1867 ; 25/10/1867 ; 15/11/1867 ; 23/12/1867 ; 17/01/1868 ; 21/02/1868 ; 17/04/1868 ; 24/04/1868 ; 26/05/1868 ; 20/06/1868 ; 06/11/1868 (concours) ; 29/10/1869
SCHNEIDER	08/07/1853 (litige – accord trouvé) ; 24/11/1854 (litige – accord trouvé)
SCHOENWERK	03/09/1852 ; 29/11/1852
SCHÖNE / SCHONNE	04/08/1842 (adhésion – présenté par Alexis Gastambide et Bonnaire) ; 24/04/1843 ; 07/12/1843 (exclusion)
SCHMID	26/10/1840 (réintégré – ancien membre de 6 ^e classe)
SELLIER	19/10/1866 (adhésion inscription en membre libre)
SEGUIN	20/11/1857 (litige) ; 03/05/1858 ; 25/10/1858
SERRUROT	26/04/1841 (élection secrétaire) ; 16/10/1845 ; 20/10/1845 ; 27/04/1846 (délégué) ; 4/06/1846 (vice-trésorier) ; 2/07/1846 ; 29/10/1846 (vice- président) ; 19/11/1846 ; 18/03/1847 ; 3/05/1847 (commission) ; 25/10/1847 (commission douane – fin de mandat) ; 13/04/1848 ; 8/07/1848
SERVANT, Georges	17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 16/07/1866 (élu secrétaire) ; 27/07/1866 ; 21/09/1866 ; 05/10/1866 ; 19/10/1866 ; 19/11/1866 (concours) ; 23/11/1866 ; 07/01/1867 (souscription école) ; 07/06/1867 ; 28/06/1867 ; 13/08/1867 ; 11/09/1867 ; 02/10/1867 ; 25/10/1867 ; 20/12/1867 ; 23/12/1867 ; 21/02/1868 ; 20/03/1868 ; 17/04/1868 ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 26/05/1868 ; 20/06/1868 ; 20/07/1868 ; 21/08/1868 (absent) ; 01/10/1868 ; 12/09/1868 ; 16/10/1868 ; 04/11/1868 ; 06/11/1868 ; 27/11/1868 ; 04/12/1868 ; 14/12/1868 ; 13/01/1869 ; 19/02/1869 ; 05/03/1869 ; 19/03/1869 ; 30/04/1869 ; 19/05/1869 ; 29/10/1869 ; 05/11/1869 (concours)
SEVIN, Constant	23/01/1865 ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 28/06/1867 ; 06/11/1868 (concours) ; 15/11/1868 (concours école)
SIMON	25/04/1842
SIMON, François	19/11/1866 (concours)
SIMONET fondeur	02/08/1841 (litige – accord trouvé) ; 26/05/1842 (collecte) ; 24/10/1842 (élection délégué) ; 30/03/1843 (collecte) ; 5/09/1844 ; 22/12/1845
SIMONET fabricant de crémones et espagnolettes	08/09/1854 (adhésion, présenté par Thoumin) ; 06/11/1854 ; 16/02/1855 (lettre demande de paiement cotisation) ; 23/03/1855 (radiation) ; 23/04/1855 (membre ou radiation ?)
SIMONIN	08/05/1863 (litige – finances)
SINGRES	11/02/1870 (litige)
SOCIÉTÉ DE PANTOGRAPHIE	03/08/1870 (litige – accord trouvé)
SOLLIER	19/11/1866 (concours) ; 07/01/1867 (devient membre titulaire)
SONNEBORN	05/09/1844 (adhésion, présenté par Desrues et Quillet Noël) ; 04/11/1844 ; 28/04/1845 ; 28/07/1847 ; 10/06/1859
SOREL	03/08/1870 (litige – accord trouvé)
SOULIER	03/04/1842 ; 12/05/1842 (démission)
SOYER	05/12/1839 (invité à adhérer) ; 26/05/1842 (vote) ; 08/09/1842 (litige) (?) ; 28/10/1842 ; 11/01/1844 (litige – accord trouvé) ; 01/03/1844 (litige – accord trouvé) ; 16/02/1855 (membre honoraire) ; 17/03/1865
SOYER & INGER	19/12/1849 ; 03/05/1850

SPEISSER	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
SPIESS	21/01/1870 (litige – ajournement) ; 11/02/1870 (litige – accord trouvé) ; 18/03/1870
STERN	19/05/1869 (devient membre titulaire)
STIFANELLI	20/05/1870
STOLBERG, comte de	01/10/1868 (litige – ajournement) . 16/10/1868 (litige – accord trouvé)
SUBLET	10/07/1863 (litige – pas d'accord trouvé possible) ; 09/11/1863
SURLOPE, Jean	17/03/1865 (devient membre titulaire)
SUSSE, Jean	27/04/1840 ; 13/05/1841 (litige) ; 18/05/1841 (litige) ; 03/06/1841 (litige – accord trouvé) ; 15/06/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1841 ; 04/11/1841 (litige) ; 11/11/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/04/1842 ; 12/01/1843 (déclaration) ; 05/09/1844 (litige – accord trouvé) ; 04/11/1844 ; 21/11/1844 (litige) ; 05/12/1844 (litige – accord trouvé) ; 28/04/1845 ; 05/11/1846 (litige) ; 12/11/1846 (litige) ; 19/11/1846 (litige) ; 01/12/1846 ; 17/12/1846 ; 4/02/1847 (transcription de la décision du Tribunal de commerce) ; 03/05/1847 ; 12/06/1848 (délégué) ; 29/08/1848 ; 30/10/1848 (proposition) ; 16/11/1848 (vice-président) ; 11/01/1849 (litige – propositions pour lutter contre la contrefaçon) ; 08/02/1849 (litige – accord trouvé) ; 20/04/1849 (développement de ses propositions) ; 23/04/1849 (proposition – rappel litige) ; 29/10/1849 (fin de mandat) ; 03/04/1851 (litige – accord trouvé) ; 18/05/1851 ; 03/09/1852 (litige – accord trouvé) ; 29/11/1852 ; 03/06/1853 (X 3 litiges) ; 16/09/1853 ; 01/05/1854 ; 16/02/1855 (lettre demande de paiement cotisation) ; 23/03/1855 (lettre de démission) ; 23/04/1855 ; 17/03/1865 (devient membre titulaire) ; 21/04/1865 (litige) ; 16/06/1865 (pas de litige nécessaire) ; 23/12/1867 ; 17/01/1868 (litige) ; 19/05/1869 ; 22/07/1870 (litige > tribunal)
TABRIE, Pierre	17/03/1865 (donateur en espèces)
TASSIN	03/10/1839 (prix de l'École de dessin)
TAUGUET	07/08/1845 (litige – absent)
TERRIEN	23/01/1865 (2 ^{ème} mention prix Villemsens)
TESSIER / TESSIN, Charles Hippolyte	07/10/1841 (adhésion – présenté par Guérin et Benoît) ; 25/10/1841 ; 25/04/1842 ; 2/06/1842 (vote - litige) ; 24/10/1842 ; 1 ^{er} /03/1844 (retrait de plainte) ; 4/08/1844 (litige) ; 5/09/1844 (litige accord trouvé)
TESSIER quincailleur	28/09/1843 (litige – accord trouvé) ; 8/02/1844 (convocation – litige)
TESSIER	11/10/1849 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 29/10/1849 (pour proposition collection) ; 31/10/1850 (lettre) ; 16/02/1855 (lettre demande de paiement cotisation) ; 23/03/1855 (lettre de démission) ; 23/04/1855
TESSIER mouleur	06/10/1851
TESSIER	18/09/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863
TESTE	27/04/1846 (chambre des Pairs)
TEZIER	18/12/1863 (litige)
THÉODON	16/02/1855 (membre honoraire) ; 11/02/1859 (démission de membre honoraire) ; 02/05/1859 (rappel démission)
THÉODON FILS fabricant de cannes	26/04/1850 (adhésion, présenté par Weiswald et Matifat fils) ; 18/11/1850 ; 06/02/1852 (litige) ; 06/03/1852 (litige) ; 26/04/1852
THIÉFENBRUNE R / TIEFENBRUNER,	06/09/1849 (litige) ; 11/10/1849 (litige – adhésion, présenté par Denière fils et Toursaint) ; 29/10/1849 ; 08/11/1849 (litige – accord trouvé) ; 03/05/1850 ; 14/04/1854 (radiation) ; 01/05/1854

Martin	
THIÉBAUT, Victor	17/03/1865 (devient membre titulaire)
THIÉRY	07/06/1867
THIERRY, Alexandre Marie	17/03/1865 (devient membre titulaire)
THIRION	04/11/1841 (litige - accord trouvé)
THOMAS	24/02/1842 (litige) ; 24/02/1842 (adhésion – présenté par Noël Jeune et Bernard) ; 25/04/1842 ; 30/03/1843 (collecte) ; 08/05/1845 (secours vote AG)
THOMASSET	07/12/1843
THOMIRE fils & cie	22/04/1839 (litige)
THOMIRE	14/04/1842 (invité à distribuer les récompenses à la prochaine AG) ; 25/04/1842 (élection délégué) ; 02/02/1843 ; 15/06/1843 (annonce décès) ; 7/08/1843 (mise en place de son buste) ; 28/09/1843 ; 23/10/1843 ; 12/06/1848
THOMIRE fils	20/10/1842
THOUMIN, Adolphe	12/01/1853 (litige – accord trouvé) ; 09/05/1853 (litige délégué) ; 03/06/1853 ; 16/09/1853 ; 03/03/1854 ; 31/03/1854 (litige – accord trouvé) ; 01/05/1854 ; 01/05/1854 ; 16/06/1854 (vice-président) ; 08/09/1854 ; 06/11/1854 (fin de mandat) ; 18/12/1863 (litige)
THOUMIN & CORBIERE	13/04/1843 (adhésion – présenté par Petitpas et Bauchery) ; 24/04/1843 ; 03/08/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843 ; 29/04/1844 ; 13/11/1845 (litige – accord trouvé) ; 27/04/1846
THOUSNIN	15/10/1852 (candidature élections)
THOUVIN	15/06/1866 (litige – accord trouvé)
THOYER, François	08/07/1847 (litige) ; 15/07/1847 (litige) ; 28/07/1847 (litige > procès) ; 12/08/1847 (indemnités) ; 9/09/1847 (litige – accord trouvé x 2) ; 25/10/1847
THUILLIER	21/08/1845 (litige) ; 4/09/1845 (litige – accord trouvé) ; 16/09/1845 (procès) ; 16/10/1845 (litige – accord trouvé) ; 27/10/1845
TIRRART	10/05/1839 (litige) ; 23/05/1839 (litige) ; 3/06/1839 (litige) ; 12/07/1839 (litige – accord trouvé) ; 05/09/1839 (mention) ; 28/10/1839 (litige – accord trouvé)
TISSOT	02/06/1869 (litige – accord trouvé) ; 18/06/1869 (lecture de la sentence)
TOUCHARD veuve	03/03/1854 (demande augmentation loyer) ; 01/05/1854 ; 26/02/1864 (legs) ; 02/05/1864 (rappel décès et legs)
TOULMONDE	03/09/1840 (accord trouvé – litige)
TOURNAY	05/03/1869 (litige – accord trouvé)
TOURNOUX	25/04/1842
TOURSAINT	28/03/1856 ; 11/12/1857 ; 03/09/1858 (annonce décès) ; 25/10/1858 (rappel décès)
TOUSSAINT, Prosper	22/04/1839 (litige) ; 5/09/1839 (litige – nom : Toursaint) ; 03/10/1839 (litige) ; 10/10/1839 (litige) ; 13/02/1840 (invité à adhérer) ; 02/08/1841 (litige – accord trouvé adhésion, présenté par Février et Révillon jeune) ; 30/09/1841 (litige) ; 07/10/1841 (litige) ; 25/10/1841 ; 25/10/1841 ; 25/04/1842 ; 17/05/1842 (litige – accord trouvé) ; 26/05/1842 (vote) ; 2/06/1842 (vote) ; 10/11/1842 (litige - accord trouvé) ; 08/02/1849 (envoi d'une lettre rappel de paiement) ; 12/07/1849 (radiation) ; 29/10/1849 ; 11/10/1849
TOUZAN	08/05/1863 (litige – finances) ; 15/05/1863 ; 12/06/1863
TREMBLAY	22/10/1846 (litige – accord trouvé)
TRIBOUT	25/05/1866 (litige – accord trouvé) ; 19/10/1866 (litige – accord trouvé)
TRISSONIERE	25/04/1842

élève de Lequien	
TRMET/ TREMET/ TRIMET	04/03/1841 (envoi d'un courrier de demande de paiement) ; 14/04/1854 (annonce décès) ; 01/05/1854 (rappel décès)
TROUILLARD	13/06/1856 (litige - accord trouvé) ; 03/11/1856 ; 11/10/1861
TROUSSIN	17/03/1865 (inscription en membre libre)
TROUVÉ	09/10/1845 ; 16/10/1845 (litige - accord trouvé) ; 27/10/1845 ; 06/11/1845 (litige - accord trouvé) ; 27/04/1846
TRUC	09/01/1852 (litige - accord trouvé) ; 26/04/1852
TURLIN, veuve (son nouveau mari)	25/11/1867 (litige - accord trouvé)
TUVIN/TUVIEN ? / TUVIRIN ?	07/01/1847 (litige - accord trouvé) ; 03/05/1847
UGO	04/11/1847 (litige)
VALANTIN	22/12/1845
VALANTIN / VALENTIN- LETOULA	27/04/1857 ; 03/09/1858
VALCHER / WALCHER	19/11/1866 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
VALENTIN	05/04/1861 ; 17/05/1861 (recommande Masquillier) ; 24/06/1864 (lettre de démission) ; 23/01/1865 (rappel démission)
VALDUN	24/06/1870 (litige - absent)
VALERIE	17/03/1865 (litige - accord trouvé)
VALIN, Michel	13/02/1840 (invité à adhérer) ; 3/04/1842 (litige) ; 7/04/1842 (litige - accord trouvé)
VALLET- CORNIER	26/05/1843 (litige - accord trouvé) ; 31/05/1843 (litige - accord trouvé suite) ; 15/06/1843 (hommage) ; 23/10/1843 ; 22/01/1846
VALOBRA	15/12/1865 (litige - accord trouvé)
VANCONSSANT	01/1864 (litige - finances)
VANDAL	30/03/1843 (collecte) ; 06/04/1860 (demande de pension) ; 23/04/1860 (pension) ; 20/03/1868 (annonce décès) ; 04/05/1868 (rappel décès)
VANDEBERGUE	15/12/1865 (litige - accord trouvé)
VANDERWORDE / VAN DE VOORDE	13/01/1865 (litige - finances) ; 17/02/1865 (litige - accord trouvé)
VANDRAN	18/03/1859 (litige - absent) ; 08/04/1859 (litige - accord trouvé)
VANNIEVEN- HOUVEN / VANNUEVEN- HOUVEN	02/04/1840 (présenté par Révillion jeune et Vittoz) ; 27/04/1840 ; 23/10/1843 (élection délégué) ; 19/12/1851 (lettre du président rappel de paiement) ; 03/06/1853 (rappel paiement) ; 23/03/1855 (litige - accord trouvé) ; 23/04/1855 ; 17/10/1856 (candidature élections) ; 03/11/1856 (élections délégué) ; 12/12/1856 (litige - accord trouvé) ; 17/04/1857 (candidature élections) ; 27/04/1857 (élections délégué et président) ; 26/06/1857 (litige - accord trouvé) ; 02/11/1857 ; 11/12/1857 (litige - absent) ; 09/04/1858 (candidature élections) ; 19/11/1858 (litige - accord trouvé) ; 02/05/1859 ; 12/10/1860 (candidature élections) ; 22/10/1860 (élections délégués) ; ; 09/12/1864 (démission) ; 23/01/1865 (rappel démission)
VAN KRUCKE	11/09/1857 (litige)
VARIN	22/10/1846 (litige - accord trouvé) ; 10/12/1852 (demande de secours - secours temporaire)
VASSAL	17/01/1868 (litige)
VASSY	17/01/1868 (litige - accord trouvé)

VAUDEY	03/06/1841 (litige – accord trouvé) ; 12/12/1843 ; 06/06/1844 ; 16/02/1855 (annonce décès) ; 23/04/1855 (rappel décès)
VAUDORÉ	14/05/1858 (litige) ; 03/09/1858 (ajournement) ; ??/09/1858 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1858
VAUGERMÉ	04/11/1841 (adhésion – présenté par Eck et Benoit) ; 25/04/1842 ; 26/05/1842 (reproduction gravures) ; 24/10/1842 ; 20/03/1843 (arrêt de la cour royale sur la reproduction des gravures) ; 24/04/1843 ; 20/01/1848 (lettre paiement cotisation) ; 02/03/1848 ; 7/12/1848 (exclusion) ; 23/04/1849 (considéré démissionnaire) ; 09/08/1849 (demande de secours)
VAUQUELIN	12/08/1841 (litige – tribunal) ; 09/09/1841 (litige – accord trouvé) ; 25/10/1841
VAUVRAY FRÈRES	11/06/1858 (adhésion, présentés par Hadrot et Charpentier) ; 25/10/1858 ; 02/05/1859
VECTEN	16 /07/1840 (présenté par Charpentier et Benoit) ; 30/03/1843 (collecte) ; 15/06/1843 (hommage) ; 11/01/1844 (litige – accord trouvé) ; 29/05/1845 (litige – absent) ; 30/05/1845 (litige – accord trouvé) ; 29/11/1852 (passage en 2 ^e classe) ; 19/03/1858 ; 29/04/1859 (litige – ajournement) ; 10/06/1859 (litige – accord trouvé ?) ; 14/10/1859
VEDDER	10/06/1847 (litige - abandon) ; 7/10/1847 (adhésion – présenté par Vittoz et Lerolle) ; 25/10/1847 ; 20/01/1848 ; 12/06/1848 ; 11/01/1849 (litige) ; 08/02/1849 (litige) ; 08/03/1849 (litige)
VEILLAND / VEILLAUD, Aristide	16/06/1865 (inscription en membre libre) ; 04/05/1868 ; 15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 ; 19/05/1869 ; 12/12/1869 ; 24/06/1870
VERNEAU	7/10/1841 (litige)
VERNÈDE, de la	19/05/1865 (litige)
VERRY	31/10/1850 (litige)
VETU, Amand	11/12/1857 (adhésion, présenté par Lerolle et Paillard) ; 03/05/1858 ; 17/03/1865 (inscription en membre libre) ; 05/10/1866 (concours) ; 07/01/1867 (annonce décès)
VEVILLON	23/04/1846 (litige)
VEZY	24/06/1870
VIARDOT	22/08/1862 (litige - finances) ; 19/09/1862 (litige) ; 08/12/1862
VICARINO et Cie	07/01/1867 (inscription en membre libre)
VICARINS et Cie	19/10/1866 (adhésion inscription en membre libre)
VICTOR	26/04/1841
VIDAL	03/09/1869 (litige – accord trouvé) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
VIDAL	03/11/1870 (litige ?)
VIENNOT	14/06/1839 (litige) ; 28/10/1839 (litige – accord trouvé)
VILLEMSENS / WILLEMSENS	10/05/1839 (litige) ; 23/05/1839 (litige) ; 3/06/1839 (litige) ; 12/07/1839 (litige - accord trouvé) ; 5/09/1839 (remboursement) ; 28/10/1839 (litige – accord trouvé) ; 28/10/1839 ; 21/01/1840 (litige) ; 2/06/1842 (vote) ; 20/10/1842 ; 28/10/1842 ; 6/06/1844 ; 16/10/1845 ; 16/10/1845 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 12/06/1848 (élection délégués) ; 15/06/1848 (délégué) ; 30/10/1848 (trésorier) ; 16/12/1848 (commission) ; 06/09/1849 (demande de secours pour Laurent) ; 11/10/1849 (devient membre de la commission sur la propriété des modèles) ; 26/04/1850 (litige affaire grave ! – absent) ; 03/05/1850 (fin de mandat proposition) ; 04/07/1850 (litige – accord trouvé) ; 07/11/1850 (rejet de sa proposition) ; 18/11/1850 (rejet de sa proposition en AG) ; 29/11/1852 (passage en 2 ^e classe) ; 16/09/1853 (candidature élections) ; 18/07/1862 (lettre au sujet de la révision du règlement) ; 01/06/1863 (offre une rente perpétuelle)

	permettant l'établissement d'un prix) ; 18/09/1863 (remise du titre de 20 obligation pour le prix) ; 27/11/1863 (commission prix Willemsens) ; 23/01/1865 (remplace Charpentier à la commission des arts) ; 15/06/1866 (lettre à) ; 16/07/1866 ; 07/01/1867 (secours) ; 23/12/1867 ; 04/05/1868 ; 06/11/1868 (prix) ; 13/01/1869 (lettre) ; 19/02/1869 ; 13/06/1870 (annonce décès)
VILLEMSENS, Mme	19/02/1869 ; 05/03/1869
VILLEMSENS fils, et gendre	19/02/1869
VILLENAUX	23/09/1859
VINCARD	22/04/1839
VINCENT	27/07/1866 (litige – accord trouvé)
VINCENT, Hippolyte	23/10/1851 (adhésion, présenté par Caillouée et Quillet Noël jeune) ; 27/10/1851 ; 26/04/1852 ; 18/03/1853 (litige – accord trouvé) ; 09/05/1853 ; 16/09/1853 ; 09/12/1853 ; 08/05/1863 (litige – accord trouvé) ; 09/11/1863 ; 10/06/1864 (litige) ; 23/01/1865 (démission)
VINEAUX	27/02/1862 (litige – finances) ; 28/03/2862 (litige – accord) ; 14/04/1862
VINOT (VENOT), Ciprien	4/06/1846 (litige – accord trouvé)
VIOT	03/02/1865 (adhésion) ; 16/07/1866 (élu délégué supplémentaire) ; 27/07/1866 (élu délégué) ; 19/11/1866 (concours) ; 23/11/1866 ; 26/11/1866 (absent) ; 20/12/1867 (démission du bureau) ; 20/06/1868
VIRLET	18/12/1863 (litige)
VIROT	22/09/1850 (convoqué pour litige – absent)
VITEAU	10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 6/08/1840 (offre sa démission)
VITTOZ	22/04/1839 (litige ; élection délégués) ; 10/05/1839 (collecte Martinique ; commissaire) ; 23/05/1839 (litige) ; 28/10/1839 (litige – accord trouvé) ; 5/12/1839 ; 16/04/1840 ; ; 27/04/1840 (fin de mandat) ; 26/10/1840 (élection président) ; 12/08/1841 ; 26/05/1842 (vote) ; 2/06/1842 (vote) ; 5/09/1842 (litige) ; 8/09/1842 (litige) ; 6/10/1842 (litige x 2 – procès) ; 13/10/1842 (litige) ; 24/10/1842 ; 28/10/1842 (litige – accord trouvé – litige) ; 10/11/1842 (litige – accord trouvé – litige) ; 1 ^{er} /12/1842 (litige – accord trouvé) ; 12/01/1843 (lettre) ; 24/04/1843 ; 15/06/1843 (hommage) ; 7/08/1843 (litige – accord trouvé) ; 12/10/1843 (litige) ; 19/10/1843 (litige) ; 23/10/1843 (litige – proposition prix – délégué) ; 2/11/1843 (litige – accord trouvé) ; 2/11/1843 (vice-trésorier) ; 12/12/1843 (litige) ; 11/01/1844 (litige – accord trouvé - don sur le produit des vente des cuivres récupérés de Houdebine et Deriberpré) ; 8/02/1844 ; 25/04/1844 ; 9/05/1844 (vice-président) ; 24/10/1844 (litige) ; 21/11/1844 (litige) ; 9/01/1845 ; 26/02/1845 ; 28/04/1845 (fin de mandat) ; 16/09/1845 ; 2/10/1845 ; 9/10/1845 ; 16/10/1845 (litige – accord trouvé) ; 20/10/1845 ; 13/11/1845 (litige) ; 22/12/1845 ; 22/01/1846 ; 19/11/1846 ; 18/03/1847 (litige – accord trouvé) ; 18/03/1847 ; 8/04/1847 ; 3/05/1847 ; 3/05/1847 (élection commission) ; 28/07/1847 ; 25/10/1847 (élection délégué) ; 8/07/1848 ; 16/12/1848 (commission) ; 11/01/1849 (nommé juge complémentaire pour le Tribunal de Commerce) ; 08/03/1849 (demande de secours pour Delahaye) ; 23/04/1849 (juge au Tribunal de Commerce) ; 11/10/1849 (demande de secours pour Lurin et Gourlade) ; 29/10/1849 (contre proposition collection) ; 19/12/1849 (litige > procès) ; 10/01/1850 (litige – arbitrage de la RFB) ; 07/02/1850 ; 03/05/1850 (contre proposition collection) ; 08/09/1850 (convocation affaire Paillard/Kreisser) ; 22/09/1850 ; 19/12/1851 (recommande L'Henry) ; XXXX 1853 ; 16/12/1853 ; 16/06/1854 ; 23/04/1855 (contre la collection) ; 23/05/1864 (discussion règlement) ; 12/03/1866 ;

	13/06/1870 (annonce décès)
VITTOZ fils	18/08/1865
VITTOZ père	07/05/1852
VUILLERME / WUILEME	19/03/1869 (litige – accord trouvé)
VUTIN (?)	26/05/1842 (collecte)
WAGNER	26/05/1842 (collecte) ; 30/03/1843 (collecte) ; 28/04/1845 (délégué) ; 2/06/1845 ; 21/08/1845 (litige) ; 16/10/1845 ; 22/12/1845 ; 19/02/1846 (litige) ; 12/03/1846 (litige – accord trouvé – absent) ; 2/04/1846 (litige – texte) ; 9/04/1846 ; 26/10/1846 (fin de mandat) ; 19/11/1846 ; 28/07/1847 (convoqué – absent) ; 12/10/1848 (litige) ; 23/04/1852 (candidature élections) ; 26/04/1852 (élection secrétaire) ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 14/04/1854 (candidature élections) ; 01/05/1854 (élections délégués) ; 13/04/1855 (candidature élections) ; 23/04/1855 (élections délégué) ; 18/04/1856 (candidature élections) ; 05/05/1856 (trésorier) ; 02/11/1857 (fin de mandat) ; 06/04/1860 (candidature élections) ; 23/04/1860 (délégué) ; 15/03/1861 ; 21/10/1861 (fin de mandat) ; 10/07/1863 (litige – pas d'accord trouvé possible) ; 13/08/1863 (litige – pas d'accord trouvé possible) ; 27/11/1863 (litige – accord trouvé) ; 24/04/1868 ; 04/05/1868 ; 13/06/1870 (délégué)
WAGNER fils	19/05/1869 (élections délégués) ; 08/04/1870 ; 22/07/1870 ; 27/06/1870 (absent) ; 04/08/1870 ; 12/08/1870 ; 28/08/1870 ; 03/11/1870
WALKER	08/07/1853 (litige – accord trouvé) ; 24/10/1853
WALZ & QUILLET NOËL aîné	16/09/1853 (litige – accord trouvé – adhésion, présenté par Quillet jeune et Boulée) ; 24/10/1853 ; XXXX 1853 (demande de paiement des frais d'adhésion) ; 03/03/1854 (demande diminution cotisation – refusé) ; 31/03/1854 (radition)
WANTE	06/11/1868 (concours) ; 15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours)
WARIN	15/09/1865 (litige – accord trouvé)
WASMUS / WASMIES	05/09/1864 (litige) ; 16/09/1864 ; 23/01/1865
WEILL	13/08/1863 (litige – finances)
WEISSE / WIESSE WIESE	07/12/1860 (litige – accord trouvé) ; 22/04/1861
WELCHMAN	6/07/1843 (litige – accord trouvé) ; 23/10/1843 ; 15/03/1861 (demande de pension) ; 05/04/1861 (demande augmentation de pension) ; 22/04/1861 (augmentation pension) ; 30/09/1861 (annonce décès)
WENDEL	25/10/1858 (absent)
WEYGAND	12/06/1848 ; 29/11/1852 (passage en 3 ^e classe) ; 16/10/1857 (litige)
WICOT	01/06/1865 (concours)
WIDDER / VIDDER / VEDDER	03/05/1867 (litige – ajournement) . 07/06/1867 (litige) ; 25/06/1867 (litige – accord trouvé)
WIESWALD	22/04/1839 (litige) ; 13/08/1846 (litige – accord trouvé) ; 26/04/1850
WINTER	17/03/1865 (litige – accord trouvé)
WINTER commissaire de police	09/05/1853 (saisies) ; 22/08/1862 (lettre) ; 15/09/1865 ; 25/06/1867 ; 11/09/1867
WINTHERNITZ	3/01/1865 (litige – finances)
WITTERSHEIM / WITTERSCHEIM	10/11/1842 ; 08/04/1850 ; 28/03/1856 (paiement)
WOLF	12/01/1853 (adhésion, présenté par Aaron Michel) ; 09/05/1853

1853 membre 4 ^e classe	
WOOD	22/07/1870 (litige > tribunal)
WOUKIER	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours) ; 05/11/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
YERE (?)	5/09/1844
YVES	03/06/1853 (annonce décès)
ZACHAREZUCK	15/11/1868 (concours école) ; 14/12/1868 (concours) ; 12/12/1869 (concours)
ZIEGLER	12/06/1863 (litige - accord trouvé) ; 09/11/1863
ZIG (?)	26/10/1840 (élection président)
ZINGLER	22/12/1865 (litige - accord trouvé)
ZINKERNAGEL	??/09/1858 (adhésion, présenté par Patry et Muller) ; 25/10/1858 ; 02/05/1859 ; 06/04/1860 (facilités de paiement accord trouvées) ; 05/04/1861 (radiation)
ZOETLER	16/05/1862 (litige) ; 18/07/1862 (litige)

2.8. Tableau synoptique des noms propres cités dans les proces verbaux de la Réunion des Fabricants de bonze Entre le 22 avril 1839 et le 3 novembre 1871, A.N. 106AS/5 et 106AS/6

Les noms sont indiqués dans les différentes orthographes rencontrées dans les archives. Les dates indiquées entre parenthèses après la mention Membre honoraire correspondent à la date de l'almanach d'où est issue l'information. Ont été consultés pour compléter ce tableau, les almanachs de 1844, 1860 et 1862.

NOM, Prénom	Profession	Date d'adhésion - Classe	Adresse
ABEILLE, Eugène	Dessinateur pour bronzes, composition et copies pour les arts industriels.		33, rue Charlot
ABELOUS			
ACIER			
ADAM, Achille (successeur de Delins)	Doreur, argenteur, par anciens et nouveaux procédés	membre libre	11, rue du Perche
ADIN			
ADRIAN, François	Sculpteur pour bronzes, zinc et ameublement		6, rue Grand Pieuré 39, rue Popincourt 7, impasse Marses
ADRIEN	Commissionnaire en Bronzes et en Marchandises pour la France et l'Etranger		42, rue de Bondy
AIMÉE			
AIZELIN, Eugène	Statuaire		83, quai de Valmi [sic]
ALBRIER			
ALGARON	monteur		
ALLAIN [ALAIN]		membre 4 ^e classe 1840 membre honoraire (1844)	47, rue Vivienne
ALBOUY / AIGOUY			27, rue Philipeaux, passage du commerce
ALEXANDRE			
ALEZUER			
ALLARD	porcelainier		
ALLARD	Fondeur Fondeur pour bronzes d'art et bijouterie	membre libre	13, rue des Filles-du-Calvaire
ALLARD-THOMIRE		1838	54, cité des Fleurs, à Batignolles (Seine)

ALLARD-THOMIRE FILS			
ALLEAUME			
ALLEVERT, Antoine			2, rue Palikao
ALLEZ FRÈRES non membre			
ALPHEN / HALPHEN, Salvator	bijoutier		rue Saint-Martin
AMANT & fils			
AMBROISE			
ANDRÉ	maître de forges fondeur de fer		
ANDRÉ VEUVE			
ANDRIEUX	fabricant de bronzes		8, rue du Vieux Colombier
ANGER DIT ROGER, Louis	Modeleur		rue St-Anastase 23, rue de la Folie-Méricourt
ANNÈS			
ANNESENS / ANNOSENS, Henry	ouvrier monteur		7, rue Richer
ANNONIER			
ANOUILH			
ANTOINE	Doreur, argenteur		167 rue du Temple
ARGILLET		membre libre	
ARNAULD / ARNOULT			
ARSON			
ASTON TROLLEY, Mme			
ATTARGE, Désiré		membre libre	
AUBERT	Sculpteur-statuaire		36, rue Popincourt
AUBRY (OBRY ?), puis Veuve.	marchand fabricant de meuble, orfèvrerie, petits bronzes, modeleur ciseleur à façon	1842	32, rue des Trois-Bornes 16, place Dauphine
AUCLAIR / AUCLAIRE			
AUMONT			
AUGER, Adolphe	quincailler	1846 membre 4 ^e classe	
AUXENFANTS	fondeur en cuivre Fondeur, objets d'art sur tous métaux.)	1858 membre 3 ^e classe	73, rue Charlot
AUZIO			

AVAL			
AVIET			
BACHOLLET			
BACON			
BAILLY			
BAILLY, François Clément Gustave		membre libre	
BAILLY, Antony		membre libre	
BALTHAZAR, Hubert		membre libre	
BANTIER			
BARBEDIENNE, Ferdinand société Collas & Barbedienne	Bronzes d'art, petits bronzes, statuettes, lampes, candélabres, flambeaux, sculpture par procédé mécanique A. Collas, inventeur et réducteur	1847 membre 4 ^e classe	30, boulevard Poissonnière
BARBEZAT	Maître de forge de la compagnie des hauts-fourneaux du Val d'Osne, fondeur en fonte de fer doux pour bâtiments et objets d'art, etc.	1856 membre 1 ^e classe	10, rue Neuve-de- Ménilmontant Cathiau et Corbières à Londres
BARBIER			Beaumont-sur-Oise
BARBOT	Commissionnaires en Bronzes et en Marchandises pour la France et l'Etranger		13, rue Rambuteau
BARDOU, Charles Jean		membre libre	
BARDOU, Pierre		membre libre	
BARESWILL, Louis Charles	secrétaire de la société des Enfants dans les Manufactures	membre libre	
BARJON			
BARJON aîné			
BARRE			
BARREAU	lampiste	1845 membre 4 ^e classe	rue Vivienne
BARRAULT / BARREAU	magasin d'articles de fonte de fer		33, boulevard St-Martin
BARRE	monteur		15, rue Ternaux
BARREPIN			
BARRILET			

BARRY père			
BARTHÉLÉMY	Sculpteur, figures et ornements		144, rue de la Muette
BARYE, Antoine-Louis	sculpteur		10, quai des Célestins
BAS	tapissier		4, boulevard Saint-Martin
BASNIER de Belleville	sculpteur ciseleur	1844 membre 4 ^e classe	
BASTIER	marchand fabricant de meuble	non membre	
BATTIER			
BAUBY	Appareils pour l'éclairage au gaz, lustres, lampes, candélabres et tous les articles en bronze pour cette partie.)	1839 membre 4 ^e classe	16, rue Mandar
BAUBY, Émile			passage du Saumon
BAUBY, Victor		Non membre	
BAUCHERY	modeleur	membre 1837 membre honoraire (1844)	79, boulevard Beaumarchais
BAUCHOT / BOCHOT			
BAUDE		membre libre	
BAUDON			
BAUDRIT			
BAVELAERT			
BAVOZET BAVOZET et Cie (1826) BAVOZET frères		membre 1818 membre honoraire (1864)	15, rue St-Etienne-Bonne-Nouvelle
BAVOZET FILS	Fabrique de bronzes et pendules	membre 3 ^e classe 1854 membre honoraire (1860)	9, rue St-Louis et 15, boulevard Beaumarchais,
BAYARD			
BAYLE			
BAZARD			
BEAURAIN			
BECAR	Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, vases, statuettes, bronzes d'art et de fantaisie, etc	1842 membre 5 ^e classe	9, rue de Touraine
BEAUGRAND			
BEGUIN		1845 membre 4 ^e classe	
BELLANCOURT			

associé de Vallet-Cornier			
BELLE	bijoutier		
BELLEBILLE			
BELLENOT ET COMP.	17, Breveté. (Fabrique socles et pendules en composition et métal, bois doré, vases, coupes, flambeaux, etc		17, rue du Pont-aux-Choux
BELORGEY			
BELNOT, Joseph	fabricant de bronzes		5, rue Anastase
BÉNARD successeur de Vecten		1863 membre 2 ^e classe	
BENOIST		1839 membre 5 ^e classe	
BENOIT LE MEME, CHANGE SEULEMENT D'ADRESSER	fabricant de bronzes Bronzes, pendules, groupes, candélabres, lampes, flambeaux, bras de cheminée, bouts de lampes, etc	1838	56, avenue Neuve à Neuilly (1862) 5, rue Porte-Foin, et à Saint-Germain-en-Laye, boulevard de Poissy, près de l'hôtel Corneille.
BÉRANGER père	ciseleur et fabricant de bronzes	1829	5, rue Saint-Anastase
BÉRANGER fils (Edmond ?)	Sculpteur et fabricant de petits bronzes fantaisie	1854	26, Charlot,
BERNARD			
BERNARD fils		fils de sociétaire 1854 membre 4 ^e classe	
BERNARD père	ciseleur figuriste	membre	74, rue Amelot
BERQUET			
BERTAULD			
BERTAULT			
BERTAULT fils	Pendules et bronzes	1838/1839 membre 5 ^e classe	125, rue Vieille-du-Temple, et 6, rue de Tournaine
BERTAULT père		1827 Membre honoraire	125, rue Vieille-du-Temple, et rue 6, de Tournaine à Dijon (Côte-d'Or)
BERTHELIER			
BERTRAND, Louis	Dessinateur et		56, St-Sébastien

	lithographe		
BERTRAND, Oscar		membre	
BERTREN / BETREM / BERTHIN	fabricant		
BESNARD (BÉNARD)			41, rue St-Sébastien
BESNIER			
BESQUET			
BESSET			
BESTA			
BEURDELEY	fabricant, marchand de curiosités et d'objets d'art	1851 membre 3 ^e classe	32, rue Louis Legrand 34, rue Louis-le-Grand
BEZANÇON FILS successeur de Mme veuve Desmarets	ciseleur	1837	8, rue Neuve-St-Gilles 20, rue du Harlay
BEZAND / BÉZARD	sculpteur		
BIAGI	mouleur en plâtre		41, rue Bonaparte
BICAN			
BIDAUX		membre	
BIELESKI			
BIENGHAM / BUNGHAM / BIEMGHAM			
BIGNON, Louis		membre libre	
BILLEY / BELLEY	tourneur sur cuivre		26, rue de la Perle
BILLOIS	Galleries, flambeaux et ornements de meubles	1823	marché des Enfants- Rouges 7, rue de Beaune
BILLORDEAU, Adolphe	dessinateur lithographe	1840 membre 5 ^e classe	19, rue des Trois-Bornes
BINON			
BION		1856 membre 1 ^e classe	
BIRGKANN, Paul Avec SAMSON jeune	Magasin de porcelaine, fabrique de bronzes, candélabres, lustres, flambeaux et garniture sur porcelaine, etc	1857	32, rue de Paradis Poissonnière
BISSON			
BISSONNET, Empereur			

BLANC, Étienne maître			
BLANCHARD			
BLANCHETEAU	sculpteur		
BLAVET		1817 (président fondateur)	
BLAYTTMANN		membre libre	
BLIN	Sculpteur pour les bronzes		1ter, rue de Lesdiguières
BLOT et DROUARD BLOT & Cie (1862)	Fabricant de bronzes	1858 membre 2 ^e classe	8, rue des Enfants-Rouges
BLOCHE			
BODENDIECK			
BOERCHUT			
BOGAERT			
BOICHET		1840 membre	
BOILEAU			
BOISGARD / BOISGARD (PAS DANS L'ALMANACH 1844)	aîné fondeur	1844 membre 5 ^e classe	
BOISSARD	marchand de bronzes		
BOISSON, Joseph			11, passage Popincourt
BOISVILLE			
BONDEUX		non membre	
BONDOUX			
BONGAR	fondeur		
BONNAIRE Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, etc.		1840 membre 5 ^e classe	1, rue St-Gervais
BONNAFÉ			
BONNEFONDS DE LAVIALLE	huissier-priseur		
BONNELOTTE	associé de Boursier		
BONNEMAIN	bijoutier		
BONNIQUET			
BONTEMPS	fondeur		
BONTEMPS-BOURQUET			
BORDEAUX		1837	6, boulevard St-Denis
BORGNIO			
BORINS			
BORIUS			
BORRIAS			
BOSSELAT /	lampiste		

BOSELUT, Noël			
BOUCARET / BOUCARUT, Jules	doreur mouleur		24, rue des Grands Hurleurs
BOUCHARD			
BOUCHER			
BOUCHOT			
BOUCLY			
BOUDIN / BOUDON			
BOUIG / BOUIGE			
BOULEAU			
BOULLANGER / BOULANGER		1845 membre 4 ^e classe	
BOUILLET AÎNÉ	Fabrique et magasin de bronzes, lustres, flambeaux, candélabres, coupes, etc.	1857 membre 4 ^e classe	76, rue du Temple
BOUILHET / BOUILLHET / BOUILLET, Henry			
BOUILHET	fabricant de bronzes et chaîne	1853 membre	
BOUILLETTE Voir Maison Barbezat		1839 membre 5 ^e classe	
BOUILLOT, Louis			
BOUJAT			
BOUJAT & BUISSON		non membre	
BOULLE			
BOULLEE	Doreur, fabrique et magasin de bronzes	1839 membre 5 ^e classe	7, rue Porte-Foin
BOULONNOIS		non membre	
BOUQUET (Victor)	Monteur		78, rue Vieille-du-Temple
BOURDON	fabricant de lampes et estampés	1851 membre 4 ^e classe membre honoraire (1960)	5, rue du Parc-Royal 32, rue des Fossés-Saint- Bernard (1860) 39, quai d'Anjou, 39 (Ile- Saint-Louis) (1862)
BOURGEOIS		1845 membre 4 ^e classe	
BOURGEOTTE			
BOURLAND	sculpteur mouleur réducteur		
BOURNAT	marchand d'objets d'art Palais-Royal		
BOURRIÈRES		membre libre	
BOURRIEFF / BOUSRIEFF			1, rue des Petites-Écuries

BOURSE			
BOURSIER	Sculpteur en bois et autres ornements de tous genres		rue de Choiseul 20, rue Traversière 79, faub. St-Antoine
BOURSIER	horloger		34, rue des Vieux Augustins
BOUTELLIER			
BOUTILLIER	quincaillier, fondé de pouvoir des syndics		
BOUTRAIS	fabricant	1844 membre 4 ^e classe	10, rue de Berry
BOUTTEE	quincaillier		290, rue Saint-Honoré
BOUTTIER	monteur en bronze	non membre	
BOUVAIST-SIMONET [mention de la veuve dans l'almanach de 1844]	Fonderie, fait garniture de parapluies	1818	15, rue Aumaire
BOUVIER	fondeur et ciseleur	non membre	
BOVILLE	représentant de Hadin		
BOY	fabricant de bronzes galvanisés, composition, pendules, candélabres, statuettes, coupes	1855 membre	3, rue Portefoin 96, rue St-Louis
BOY, HUMBERT & Cie			
BOYER (auquel succède Victor, puis ses fils, dits BOYER fils frères Emile et Alfred)	fabricant de bronzes, pendules, groupes, candélabres, coupes, statuettes,	1842 membre	38, rue de Saintonge 64, rue Saintonge
BOYER (sans lien avec les précédents)	Fondeur en cuivre	1851 membre 5 ^e classe	27, rue du Chemin vert 41, rue du Chemin-Vert 8, rue de l'Asile
BOYER			rue Vieille-du-Temple
BOYER, Ernest		membre	
BOYER, Ferdinand			
BOZERIAU			
BRAULT	commissionnaire	1846 membre 4 ^e classe	23, rue Meslée ou Mesley
BRAILLY			

BRAG			
BRECHIGNAN / BRECHIGNAC		1841 membre 4 ^e classe 1842 membre 5 ^e classe	
BRENNER	président de la Chambre syndicale des Fabricants d'enseignes		
BREYSLER			
BRIANT	Lustres, girandoles, flambeaux, corbeilles, encriers et tous articles de bronze. Inventeur des bras de cheminée suspendus et tournants	1838 1839 membre 5 ^e classe	9, rue d'Anjou 23, rue de Vendôme
BROCHARD, Paul			147, boulevard Montparnasse
BROCHETON			
BROCHON (sous la raison DESFORGES puis BROCHON et FESTUGIÈRES frères)	fabricant de fonte de fer	1851 membre 4 ^e classe	4, rue du Grand-St-Michel, Faubourg St-Martin
BRON			
BROQUIN (BROQUIN et LAINÉ, succ. de Détoubet)	Fondeurs en cuivre		59, rue du Faubourg-du- Temple
BROSSIER		membre	
BROT			
BROUARD			
BROUST	doreur et fabricant		34, rue des Roziers
BROUTAIS			
BRUET, Louis		membre libre	
BRUN (et Ferdinand)	fondeur de pouvoir		2, rue Greneta
BRUNET, Nicolas	Fabricant de bronzes, lustres, candélabres, bras de cheminée, flambeaux	1820 membre	20 et 24, rue des Gravilliers
BRUNET FILS	Fabricant de bronzes, lustres ; spécialité de	1845 membre 4 ^e classe	20, rue des Gravilliers

	suspensions et éclairage de salle à manger		
BRUNFANT		membre libre	
BRUYER, Léon		membre libre	20, rue Hautefeuille
BUAULT / BUHOT, (frères puis veuve)	Ciseleurs modèles bronzes, figures et ornements, orfèvrerie, bijouterie, armoiries		28, rue de la Douane
BUIGNIER (BUIGUIER°)	fondeur en fer, bronze et argent pour bijouterie et bronzes d'art, graveur-estampeur, breveté pour les statuettes religieuses.	1849 membre 4 ^e classe	20, rue des Vertus
BUISSON	doreur	membre libre	4, rue Molay
BULLA éditeur de gravures			
BURNET	Tourneur. Fabricant de petits bronzes, boutons, crochets de montres, anneaux	1936	47, rue Moreau, faubourg St-Antoine.
BURNONVILLE			
BURY			
BUSSON, Louis membre			
BUSSON & LEROUX			
BUTTENVAL / BUTHENVAL, baron	sénateur	membre	
CADOT		1839 membre 5 ^e classe	
CAILLARD J. M. [CAILLARD] / CAILART / CAILAR, Paul	Fondeur-lamineur	1854 membre	24, petite rue Saint Pierre-Amelot, 24, Impasse de l'allée Verte,
CAILLOUEE [CAILLOUE]	Ciseleur, fabricant de bronzes, ornements de meubles, flambeaux, candélabres, sonnettes, petits bronzes de bâtiments, de	1841 membre 5 ^e classe	9, rue Neuve-Saint-Gilles 18, rue Saint-Nicolas, faubourg-St Antoine

	fantaisie		
CAIN		non membre	
CAIN, Auguste		membre libre	
CAIRON	bijoutier et fabricant de bronzes		11, rue du Grand Chantier
CAISSELIÉ			14, rue St-Gilles
CAMBOS			
CAMBOSE			
CAMUS	doreur et argenteur sur métaux, met au bronze artistique et à la vapeur, dit florentin, à l'épreuve de l'eau, anciens et nouveaux procédés	non membre	20, rue de la Croix 33, rue du Faubourg-du-Temple
CANTIN	Fabrique socles de pendules en tous genres et ébénisterie		4, rue Pastourelle
CAPDEVILLE			
CAPY			
CARBONELLE-THOMIRE		1818 membre honoraire (1844)	12, rue Blanche 27, rue Fontaine-St-Georges
CARMINE Bercy			
CARMOY / CARMOIS	Fabrique d'ornements en cuivre, ciselés et estampés, pour meubles d'appartements	1845 membre 4 ^e classe	21, rue Aumaire 37, rue des Trois-Bornes
CARNESECCHI, François			
CARON	Fabrique anneaux ciselés et non ciselés, armes et chiffres en relevé pour voiture et la sellerie	1838	1 bis, rue de Lesdiguières
CARON	peintre en porcelaine	1820 membre honoraire	30, rue Montmartre
CARON J. [Carson]	Monteur		7, rue Ménilmontant, cité Crussol
CARON	Ciseleur en bronze		11, rue de l'Oseille
CARPENTIER R.	Doreur et argent. sur métaux, par procédé ancien et nouveau.		5, rue du Parc-Royal

CARRE	plaqueur		
CARRÉ			
CARRIER	Sculpteur ; figures et ornements		13, rue de la Tour d'Auvergne
CARRIER fils			
CASSARD			56, boulevard du Temple
CASSÉ, Edmond			9, boulevard du Temple
CASSENAVE	membre de l'association des ferblantiers		
CASSIER	ciseleur		
CATHERINET	sculpteur		
CATTAERT jeune	Fabrique et magasin de cristaux, lustres candélabres, flacons de poches et encriers garnis de cuivre, et dorure en tous genres	1957 1858 membre 3 ^e classe	7, rue des Petites-Ecuries
CAUCHOIS			
CAUCHY			
CAUNOIS	sculpteur		5, rue des Sablons
CAVAIGNAC, Général			
CAVELIER père (LH)	Dessinateur		15 rue de Berry 8, rue Bossuet 8, rue d'Anjou
CECCONI			mouleur figuriste
CEIGNÉE			La Vilette
CHABRIÉ aîné		membre	
CHABRIÉ, Victor		membre	
CHABRIER			
CHACHOIN successeur de Bezançon	Bronzes et estampés pour ornements de meubles, galerie de feu, de cheminée, etc	1849 membre 4 ^e classe	16, rue Saint-Gilles 12, rue Saint-Gilles
CHAGNON	fabricant de camées		62, rue de Bretagne
CHAIX			
CHAMEROY, Pierre (associé à Dorville)		membre libre	40, rue Meslay
CHAMPETIER DE RIBLES			
CHANAR			
CHANAT [CHANOT]	Doreur et argenteur par procédé ancien et nouveau, pour		58, Vieille rue-du-Temple

	bronze et orfèvrerie		
CHANTECLAIR	bijoutier		
CHANTON, Adolphe		membre libre	
CHANY			
CHAPAL		membre libre	
CHAPSAL			
CHARALLE	employé chez Susse		
CHARBONNIER [associé à Sutton]			11, rue Saint-Pierre-Montmartre
CHARBONNIER		1847 membre 4 ^e classe	8, rue Neuve-Saint-Gilles
CHARBONNIER			8, Grande Rue, Boulogne
CHARDIGNY			
CHARLES [associé à Picault]	Sculpteurs, figures et ornemens		11, rue Pierre-Levée
CHARLIER-DUPREZ			
CHARIER	sculpteur		
CHARPENTIER CHARPENTIER et Cie (1855)	fabricant de bronzes Bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, bronzes d'art, d'ameublement, de luxe, etc.	1838 membre	6, rue d'Orléans 8, rue Charlot 16, rue du Perche
CHARVIN			
CHASSAGNE			
CHASSEUR		membre libre	
CHATEIGNIER / CHATAIGNIER			
CHAUDET			
CHAUMONT	fabricant de bronzes	1828 membre	23, rue Chapon 22, faubourg St-Honoré
CHAVAROCHE fils [Stanislas]	fondeur en cuivre	1850 membre 5 ^e classe	10, rue Neuve-St-Pierre, aboutissant à la rue St-Gilles
CHAVAROCHE A. & MANGIN	fondeurs	1855 membre 5 ^e classe	
CHEMIN			
CHEMIN			
CHER	Monteur en bronzes sur porcelaines et autres	1841 membre 4 ^e classe	6, rue du Grand-Prieuré 138, rue Saint-Maur
CHERET			

CHERET			44, avenue St Ouen
CHÉRON			
CHETELOT / CHATELET	fondeur		19, rue Guenegaud
CHEVALIER		non membre	
CHEVALIER & JACOB		membre libre	7, rue de Poitou
CHEVILLARD			
CHEVRILLON			
CHIAVASSE			
CHOISELAT	fondeur ciseleur Fabrique et magasin de bronzes pour l'église et l'appartement	1818 membre	21, rue de Richelieu 8, rue du Pot-de-Fer (1827) Magasin place St-Sulpice (1843)
CHRÉTIEN			56, rue St-Sébastien
CHRISTOFLE, Charles	doreur-argenteur orfèvre Doreur-argenteur, breveté du procédé Elkington et de Ruolz.	1847 membre 3 ^e classe	52, rue de Bondy 76, rue Montmartre (atelier, 1839)
CHRISTOFLE, Paul			
CLAUSE			
CLAVERY			
CLAVIER, Ernest	sculpteur fabricant Fabrique et magasin de galeries et de feux de cheminées, chenets, etc	1858 membre 4 ^e classe	12, rue Neuve-St-François
CLAVIER (fils)			
CLÉMENÇON			
CLERC	agent de brevet, Paris, représentant de Klein		
COFFIGNON			
COICHON / COINCHON, Albert fils			19, rue Charles V
COINCHON, Théodore père			19, rue Charles V
COINGT	marchand de gravure		boulevard Bonnouvelle
COLARD / COLLARD			
COLET AÎNÉ (benoît)	Mouleur en plâtre à façon, en bronze et ornements		16, rue d'Aval

	divers		
COLI Jeune	Mouleur-sculpteur sur creux et autres pour bronzes et zinc		98, rue du Faubourg-St-Antoine
COLIN	fabricant de candélabres		
COLLEN	fondeur ciseleur	1850 membre 4 ^e classe	
COLLET / COLLETTE père et fils			
COLLET / COLET	bijoutier	non membre	
COLLIOT			
COLLIN			
COLLIOT			
COLLIOT / COLLOIS, Jules François			14, rue Permat
COLMANS, veuve			39, rue de la Tombe Issoire
COMOLÉRA	Sculpteur-modeleur, pour bronzes et bijouterie		15, rue des Vinaigriers
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD			
COMTE VEUVE			
CONTAMINE père	Bronzes pour le bâtiment. (Breveté pour la fermeture des croisées espagnolettes dites parisiennes, mécaniques, engrenages, etc.)	1826 membre honoraire (1944)	18, rue Geoffroy l'Asnier, 20, rue Charlemagne 12, rue du Pré, à Montreuil
CONTAMINE, Jean (fils)	Employé chez M. Paillard au rue St-Claude, 6.	membre libre	
CONTI, Charles			
CONTINANT [CONTINENT] [CONTINUANT]	Fabrique et magasin de bronzes, pendules, coupes, statuettes, etc.	1856 membre 4 ^e classe	58, rue Vieille-du-Temple 13, boulevard du prince Eugène
CONTOUR	Sculpteur, fabricant de bronzes		11, rue des Filles-du-Calvaire
COQUELLE, Charles Adolphe			2, rue de la Mare
COQUEREL			
COQUILLE	doreur		
COQUILLON	huissier		8 bis, rue Turbigo

CORBAY			
CORNIBERT		membre	
CORNU, r.	Doreur-argenteur par procédé ancien et nouveau	membre libre	14 du Vertbois
CORNU, Eugène			71, boulevard du prince Eugène
CORNU JEUNE	fabricant de meubles, ébénisterie marqueterie et bronzes sur meubles.	1855 membre 4 ^e classe	12, rue Neuve-St-Paul, 12
CORTO PASSY / PORTRO PASSY / CORTO PASSI			
COSTE		non membre	
COTELLE père et fils COTELLE, Joseph			19, rue du Bac
COTTIAUD marchand de bronzes			
COTTY			
COULMONT	lapidaire, fabricant de camées		2, rue des Fontaines
COULON			
COULON			
COUPÉ			
COUPPÉ			42, rue Saint-Merry
COUPRY / COUPRI			
COURCELLE	fabricant de bronzes, lustres, candélabres, bras de cheminées	1835	44, rue Beaubourg
COUREUR		membre libre	
COURTIRAT René	Sculpteur-Ciseleur	membre libre	petite rue St-Pierre-Amelot 3, rue Pelée
COURTOIS, Auguste Alfred	Ciseleur		70, rue d'Angoulême 45, rue Saintonge
COUSIN			
COUSTANT			
COUSTURIER			
COUTIER / COURTIER / COUTIERS			
COUTURE, Thomas		membre libre	
COUTURIER			
COUVÉ			14, rue Oberkampf
CROSSE, Désiré	fondeur en fer	1841 membre 4 ^e	27, rue Neuve-Coquenard

		classe	1, rue Rodier 22, rue de la Tour d'auvergne
CRONIER, François-Antoine		membre libre	
CROUPIER & PEYRET		non membres	
CROZATIER	Sculpteur, fondeur-ciseleur	1849 membre 3 ^e classe	
CUISINIER			
CULON			
CUMBERWORTH Charles	sculpteur	Non membre	
CUMBERWORTH / COMBERWORTH, veuve			
CUSCO	docteur	membre libre	
CZAPEK / GZAPECK			
DAFRIQUE			
DAGUET, Désiré		membre libre	
DALIFOL	(négociant ? minutes tribunal de la seine)		Quai Jemmapes, 30
DAMOUR	ciseleur		
DAMYOT			
DANCART			
DANGLA			19, rue Vendôme
DANSERAI			
DANTEUIL			
DANTONY / DANTENY COURTIERE, veuve			
DARAGON / DARRAGON			
DARDAINE / DARDAINNE	Lustres, lampes et hollandaises	1818 membre	15, rue Neuve-Saint-Denis
DARDARE		membre libre	
DARDONVILLE	Bronzes en tous genres pour l'exportation	1850 membre 4 ^e classe	18 rue Ménilmontant
DARGOUT			
DARTOU			
DASSON			
DAUBRÉE, Alfred	orfèvre, bijoutier, fabricant de bronzes		21, rue St-Dizier, Nancy 48, boulevard de Strasbourg, Paris
DAUMARD tailleur			
DAUMON			
DAUSSIN	Ciseleur	1818	28, rue de Sèvres, à l'hospice des Ménages.
DAVID			

DAVIGNON			
DAVY		membre libre	
DE COURTIGIER			
DEBRAUX- D'ANGLURE [DEBRAUX DENGLURE / DEBRAU D'ANGLUR]	Fabricant de bronzes, pendules, bronzes d'art, de goût et de fantaisie, groupes, statuettes, etc.	1841 membre 4 ^e classe	60, rue du Faubourg St- Honoré 8, rue de Castiglione 8, rue d'Astorg (magasin, 1844)
DEBUT, Didier	Sculpteur- statuaire		30, rue des Amandiers- Popincourt 142, rue Oberkampf
DECALONNE	Fabrique de bronzes, pendules, groupes, statuettes, coupes, vases, objets d'horlogerie, etc.	1841 membre 5 ^e classe	145, rue Vieille-du-Temple
DÉCARY			
DEFAUX	marchand		Bazar Bonne Nouvelle
DEFEN	sculpteur		15, rue des Trois Bornes
DEFONDS			
DÉFORGES			
DEFROMONT	bijoutier		
DEHER			
DE LABROUE successeur de Vittoz		non membre	
DELADERIÈRE / DELADIVIÈRE	Fabricant de bronzes, lustres, bras, etc., appareils pour l'éclairage au gaz.	1860 membre 2 ^e classe	58, rue des Vinaigriers
DELAFOLE		membre libre	
DELAFONTAINE, Auguste- maximilien, dit DELAFONTAINE FILS	Fabrique et magasin de bronzes.	1843 membre 3 ^e classe	10, rue de l'Abbaye, faubourg St-Germain 46, rue Bonaparte, faubourg St-Germain.
DELAGE			
DELAHAYE	ciseleur-monteur, bronzes, vases, coupes, statuettes, groupes, petits bronzes, candélabres, etc.	1824 membre honoraire (1960)	8, rue Neuve-St-Gilles (1848) 291, rue St-Martin (1856) 8, rue des Trois-Pavillons, Brézin (1864)
DELALOGÉ			
DELAPORTE			
DELASCOUP / DELACOUX		membre libre	
DELATTRE, baron		membre libre	
DELATOUR associé de M. Aug.		1857 membre 2 ^e classe	9, rue Sainte-Elisabeth

Lacarrière.			
DELAUNAY, Jean-François		membre	
DELAVIGNE			
DELIHU, Mme			
DELILEU			
DELORME			
DELORT & Cie			
DEL RUE			
DELTER	ouvrier porcelainier à Sèvres		
DEMARQUETTE / DEMARQUET			
DEMARRE			
DEMESLAY			
DEMONCHY (V ^e)	fondeur et fabricant de bronze en objets d'ébénisterie	1855 membre 4 ^e classe	Rue St-Antoine, 8 imp. Guéménée,
DEMONFORT			
DENAMP / DINAMP / DINAMPS rue du Temple			
DENEUFFOUR			
DENIAU			
DENIERE Guillaume, dit DENIERE père	Fonderie, fabrique de bronzes et dorures en tous genres. Dépôt et magasin rue Vivienne, 15	1818 membre	9, rue d'Orléans 4, rue Rougemont
DENIÈRE fils	Fabrique de bronzes et dorures en tous genres. Dépôt et magasin, rue Vivienne, 15.	1847 membre 1 ^e classe	9, rue Charlot 15, rue Vivienne (magasin)
DENIS			
DÉPENSIER		non membre	
DEPREZ	fabricant de bronzes		26, rue Grenier-Saint- Lazare
DEPREZ / DESPREZ	vernisser		
DERIBERPE	fabricant de bronzes	pas membre	27, rue des Filles-du- Calvaire
DERLIEU	voiturier à Jouy		
DEROCHE	médecin		
DEROUGE / DEVOUGE	doreur	1841 membre 5 ^e classe	20, rue du Petit Thouars
DERVEZ			

DESARTRE, Théodore	fabricant de bronzes		26, rue de Saintonge
DEASTRE	monteur	non membre	
DECHAMPS		membre libre	
DECHAMPS, Léon	Sculpteur pour bronze		6, rue Fontaine-au-Roi
DECHAMPS	marchand de meubles		8, rue Bochart de Saron
DECLERES	orfèvre		
DESCOLE / DESCOLES		non membre	
DESCOLE / DESCOLES Pierre		membre	
DESENNE			
DESERT			
DESFORGES [associé à BROCHON et FESTUGIÈRES frères]		1851 membre	4, rue du Grand-St-Michel, faubourg St-Martin
DESSOÛS, Jules		membre libre	
DESMARAIS			
DESMOUSSEAU	quincaillier à Lorien		
DESSOUCHY		non membre	
DESORCY			
DESSOÛS			
DESRUES	Fabrique et magasin de lustres, flambeaux, vases, coupes, candélabres, etc.	1829 membre honoraire (1860)	6, rue Tourraine 125, rue Vieille-du-Temple 24, rue de Saintonge, et à Villiers (Seine-et-Oise)
DESRUES FILS	Fabrique et magasin de pendules, lustres, flambeaux, vases, coupes, candélabres, etc.	1855 membre 2 ^e classe	24, rue de Saintonge, et 7 rue de Limoges
DESTRIER / DETRIER			
DESTOURBET			
DESTOUCHES successeur de Bénard			
DESTOUCHES cessionnaire de Popon			
DETOUBET / DETOURBET			
DETHY, Victorien		membre	
DEVAUX / DEVAULT	Modeleur		20, rue de la Folie- Méricourt
DEVERDUN		membre	

DEVILLE	ouvrier doreur		
DEVITERNE			
DEVOUGE	Doreur	1841	20, rue du Petit-Thouars
DEVOUGE, VEUVE			
DEVOY			
DEWAY			
DHURCOURT représentant de la maison Dhurcourt & C ^{ie} , successeur de Laccariere aîné			6, rue Neuve-Saint-Laurent
DIDELAT / DIDELOT			
DIDIER	Figures et ornements		63, quai Valmy
DIENTZ			
DIETERLE, Jules		membre	
DIETRICH			
DIETZ			
DIEUDONNÉ FILS			
DIHL	fabricant de porcelaine		
DINAMPS et C ^{ie} / DENAMP / DINAMP fabricants 32, rue du Temple			
DINÉE			
DIOMÈDE			
DIRENNE			
DOERSCHUCK	marchand tapissier		45, rue de la Chaussée d'Antin
DOISTEAU	marchand de curiosités		3, boulevard du Temple
DOLTER	ouvrier mouleur à Sèvres		
DOMAGE successeur de Rolin		membre	
DOMANGE RAULIN			
DOMONT			
DONDAN			
DONNÉ	Bronzes et dorures pour l'église et l'appartement	1837	24, rue du Vieux- Colombier
DONZEL fondeur en fer			
DORÉ, Alexandre	fabricant d'appareil de gaz		place de la Bourse
DORLÉANS			
DORLEANS fils		1844 membre 4 ^e	7, rue des enfants rouges

		classe	
DORLEAU			
DORMOIS			
DORVILLE	commissaire de police		
DOUART			
DOUBLET			
DOUTROLOT	tailleur d'habits échangiste		57, rue saint Avoye
DOUY			
DOYET	monteur en bronzes		93, rue Oberkampf
DRAHUFSEN	fondeur en fer		
DRALOUSSEN	fondeur en fer		
DRESCHLER, Carl (élève de M. Crozatier)	fabricant de bronzes	1858 membre	14, rue des Minimes
DRESSEN			
DREUX			
DROUOT, Jules	maison Barbezat		
DRUGÉ		membre libre	
DRYEPODNT			
DUALONNE			
DUASSIN			
DUBOIS Eugène	Marbrier, Sculpteur, figures et ornements		7, rue Oberkampf 54, rue Saint-Sébastien
DUBOSC / DUBOIS			
DUBOURG	fabricant d'ébénisterie et de nécessaire		161, rue Saint-Martin
DUC, Emile		membre libre	
DUCARRE / DEMARRE			
DUCEL fils	fondeur en cuivre, fer, fonte	1838 membre	22, rue des Quatre-Fils (usine) Faubourg Poissonnière 26, rue du Faubourg-Poissonnière
DUCHAMPS / DESCHAMP			
DUCHATEAU & CIE		non membre	41, rue St-Sébastien
DUCHEMIN	fabricant et marchand de porcelaine, Dessinateur-lithographe		21, rue du Grand-Prieuré
DUCHESNE VEUVE			
DUCROS / DUCROQ /			

DUCROT			
DUFAILLY	mouleur		boulevard et porte Saint-Antoine
DUFAILLY, Victor Joseph	membre		
DUFOUR succ. de M. BERTAULT fils	Bronzes, pendules, lampes, candélabres, etc.		7, rue de l'Oseille
DUFOUR	sculpteur		
DUFOUR	Doreur argenteur		11, rue Portefoin
DUFRESNE / DUFRÊNE			
DUGOUR			
DUGUÉ FILS (aîné)	fondeur	1851 membre 5 ^e classe membre honoraire (1862)	129, rue Saint-Maur
DUGUÉ & MAGNAN	Fondeur en cuivre	1858	129, rue Saint-Maur
DUJEU			
DULAC			
DULAC et Cie	fabricant de bronzes		68, boulevard Beaumarchais
DULUAT, Adolphe		membre	
DUMAIGE / DUMÈGE, Henry Etienne			16, rue Bichat
DUMONT	Doreur	1838 membre 5 ^e classe membre honoraire (1860)	3, rue de l'Oseille 7, rue St-Sébastien
DUMONT	fabricant de Petits bronzes et pendules	1824 membre membre honoraire (1860)	4, rue de la Perle (1843) 46, rue des Bourdonnais (Versailles)
DUMOULIN			
DUNCFOUR			
DUNOUY		membre honoraire (1844)	Vernou, près Fontainebleau
DUPIL	bijoutier, vendeur		
DUPIN VARENNES / VARENNE			
DUPIT			
DUPLAN & SALLES	fabricant de bronzes d'ameublement et de pendules de voyage		32, rue de Bondy (1862)
DUPONCHEL			
DUPONT père	fabricant de bronzes et pendules, etc.	1841 membre 5 ^e classe	63, rue Beaubourg 1, rue Transnonain
DUPONT fils	Bronzes pour	1859 membre 2 ^e	6, rue Grenier-St-Lazare

	pendules	classe	
DUPONT Édouard	Sculptures, figures et ornements		54, rue du Faubourg-du-Temple,
DUPRE			
DUPREZ & LEBROC	fabricants de bronzes	1843 membre 4 ^e classe	22, rue de la Tour-d'Auvergne
DUPREZ			
DUPOIS		1842, membre 5 ^e classe membre honoraire (1844)	
DUQUESNOY / [DUQUENOY] successeur de Miannay	Fondeur en cuivre		39, rue des Gravillers
DURAND	ciseleur	1839 membre 5 ^e classe, membre honoraire (1864)	18, avenue de Clichy 15, rue des Trois-Bornes
DURENNE	Tourneur, petits bronzes pour ornement de meubles	1830 membre	5, rue St-Nicolas, Faubourg-St-Antoine
DURENNE P. fils	maître de forges Tourneur, fabrique petits bronzes pour ornements de meubles	1858 membre 3 ^e classe	Sommevoire (Haute-Marne) 30, rue de la Verrerie 5 rue St-Nicolas, faubourg St-Antoine
DURENNE			
DURI[E]		1839 membre 5 ^e classe	
DURIS père repreneur de Moreau	Ciseleurs, plaqueurs pour voitures et harnais, poignées, chiffres, couronnes, etc.	1838	13, rue des Rosiers 98 et 100, Saint-Antoine
DUSOMMERARD		membre libre	
DUTOT			
DUVAL	Doreur argenteur		31, rue Beaubourg
DUVAL	tapissier	membre libre	
DUVAL	porcelainier		
DUVERGER			
DUVINAGE, Ferdinand		membre	
DUVIVIER		membre honoraire (1944)	14, rue St-Sébastien
ECK ECK & DURAND	ciseleur, fabricant de bronzes (1838)	1839 membre 5 ^e classe	15, rue des Trois-Bornes
EMMANUEL			

EMERIQUE / EMERIC	fondeur	non membre	
EMERY	fabricant de bronzes		18, rue du Petit Thouars
EDMOND			
ESCAMPS, Henry d'			
ESTIVENT FRÈRES			
ESTOEUF, Alexandre		membre	
ETTLINGER	Mouleur-éditeur en objets d'art plastique, cadres pour médaillons et articles de sainteté, etc.		rue Philippeaux 29, passage de la Marmite.
EVARD	sculpteur		7, rue des Enfants-Rouges 7, rue du Grand-Prieuré
FANDARD / FUNDART			
FANIÈRE / FANNIÈRES			
FANNIÈRE / FANIÈRE frères			
FANNIÈRE, Auguste			
FANNIÈRE, Joseph			61, rue de Vaugirard
FANÈRE / FANIÈRE (pour Fannièr) aîné			
FANNIÈRES / FANNIÈRE jeune			
FARAONI			
FAREY			
FARRONI, Gaëtan			
FAUCHON		non membre	
FAUGINOT			
FAULLE		membre	
FAURE			
FAUVEAU			
FEDIDE	fabricant de bronzes		248, rue Saint-Jacques
FEIGE & C			
FEL	Fondeur en cuivre		12, passage St-Pierre- Popincourt
FÉOD	monteur		
FERRAT	sculpteur		
FESSARD		membre libre	32, rue de Vendôme
FESTUGIER frères	Magasin de fonte	1851	4, rue du Grand-St-Michel,

	de fer pour bâtiments, et objets d'art, etc		faubourg St-Martin
FÉTU		membre	
FÉTU AÎNÉ			
FEUCHÈRE, Jean-Jacques	sculpteur	membre honoraire	9, place royale
FEUCHOT			
FEVRET	chef d'atelier chez Latry & Cie		
FÉVRIER	doreur, fabricant de bronzes et pendules	1828 membre	37, rue Philippeaux 20, rue du Petit-Thouars, hôtel Bouflers (1843, magasin)
FÉVRIER & GRÉGOIRE			
FEVRIER VEUVE		membre libre	
FIGARET		1855 membre 2 ^e classe	
FIGARET FILS	Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage des décorations des églises	1854	33, rue des Blancs- Manteaux
FIGARET- PERNOLLET	Bronzes, dorures et argentures à l'usage et décoration des églises	1833	25, rue des Blancs- Manteaux
FIL	fondeur		
FILLION			
FINIMO aîné		membre	
FINIMO JEUNE	Flambeaux, chandeliers	1819 membre	48, rue Beaubourg
FIORI	serrurier		
FIOT			
FIRMIN	armurier		
FISCHER FILS	Bronzes pour meubles	1846	3, impasse Guéménée, porte St-Antoine
FIZELIER			
FLAN	ciseur		38, rue Oberkampf
FLASQUELLE			
FLATEAU			
FLECHELLE			
FLEUREY [FLEURY]	Fondeur en cuivre	1843 membre 4 ^e classe	70, rue du Faubourg-St- Antoine, dans le passage. 27, rue Sedaine
FLEUREY, Mme		membre libre	
FLECHIM			

FLOC, Robert			
FLORIN	fabricant de bronzes		74, rue Folie-Méricourt
FOECX			
FOIX			
FONTAINE	mouleur figuriste		
FONTAINE	serrurier		13, rue Fontaine Molière
FONTAINE (Victor),	doreur	non membre	rue du Temple, impasse de l'Echiquier
FONTANT / FONTANET			
FONTANEY			
FOUGERE			
FOULD, Adolphe			
FOUMONT / FOURMONT / FROMONT			
FOUQUÉ			Auteuil
FOUQUET			
SOUQUIÈRE [FOUQUIÈRE]	fondeur		12, passage Saint-Pierre-Popincourt
FOURMENT	fondeur	membre	
FOURNIER		1839 membre 4 ^e classe	
FOURNIER	armurier		
FOURNIER et GOBERT	fondeur		7, passage St-Pierre
FOURNIER	Sculpteur modeleur en tous genres		7, rue du Grand-Prieuré
FOYART	sculpteur		
FOYATIER	sculpteur		
FRANCHE			
FRANCON			
FRATIN			
FRAUTON		membre libre	
FREMIET			
FREQUENT		membre	
FREMY, Edouard			12, rue du Parc Royal
FRENAIS			
FREVILLE	fabricant d'appareils d'éclairage		364, rue Saint-Denis
FRIGERIO	Pendules, bronzes divers et ébénisteries	1839 membre 5 ^e classe	54, rue du Roi de Sicile
FROMENT successeur de Barbezat	Figures et ornements		63, quai Valmy
FROMENT-MEURICE			
FROMENTIN			

FRONTON			
FUSSE		1840 membre 4 ^e classe	
FUZELIER			
GADAN aîné et jeune	Monteur		11 rue de Harlay
GAGNE, Paul Auguste	Sculpture, figures et ornements, compositions, dessins et exécution		33, rue Charlot
GAGNEAU	Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique, Carcel et autres, et tous les articles d'éclairage	1839 membre 4 ^e classe	25, rue d'Enghien
GAGNEAU fils		1869 membre	
GAILLOT			
GALLAND			
GALLE		membre honoraire (1818)	12, boulevard du Temple,
GALLE, Gérard (Le Chevalier)		membre honoraire (1818)	2, rue des Marais 2, Faubourg-du-Temple 8, rue Ménars (1848) 4, rue de la Michodière
GALLE NEVEU			
GALLIEN associé de Choiselat	Fabrique et magasin de bronzes pour l'église et l'appartement	1818	8, rue du Pot-de-Fer et place Saint-Sulpice
GALLINOT		1840 membre 4 ^e classe	
GALLOIS AÎNÉ, J. P. D.	fabricant de bronzes	1854	8, rue de Saintonge (magasin) 265, rue de Paris, à Belleville Petite-Rue-Saint-Pierre- Amelot, 1 ruelle Pelée 10, rue des Couronnes (1864)
GALLOIS fils		1869 membre	
GALOPIN			
GAMBERG			
GAMBETTE (?)			
GANDON			
GANILH [GANIL]	Bombreur de verres et magasin de cylindres		16, rue du Cimetière-St- Nicolas
GANLECK /			rue du Temple

GUNLECK			
GANTIER, Alphonse	Fabrique de bronzes, lustres, girandoles, candélabres, flambeaux	1846 membre 4 ^e classe	34, rue de Poitou 106, rue Vieille-du-Temple
GAGNEAU	Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique, Carcel et autres, et tous les articles d'éclairage	1839	25, rue d'Enghien, faubourg St-Denis
GARBIL			
GARCIA et Vallana	Commissionnaire en bronze pour la France et l'étranger		32, rue Hauteville
GARDEL			
GARIBAL			
GARNIER	ciseleur		
GARNIER	Fondeur en cuivre		22, rue Folie-Méricourt
GARNIER FILS	Fabrique et magasin de bronze, lustres, garnitures de vases, bras de fleurs et bouquets de bronzes et sur porcelaine, etc.	1861 membre 1 ^{ère} classe	8, rue de Braque
GARNIER, Gaëtan			
GARNIER, Henry			
GARNIER & RICHY	fondeurs		
GARNIER (& ROBIQUET)	Spécialité de bouquets en bronze, fabrique et magasin de bronze, garniture de vases, lustres, bras de fleurs, bronzes sur porcelaine, etc.)	1847	8, rue de Braque
GARNIO (GARNUO ?)			
GARROS		membre	
GASTAMBIDE C. dit le jeune	fabricant de bronzes et ornements pour meubles	1818 membre membre honoraire (1844)	14, rue Neuve-St-Gilles 21, Place Royale (1824)
GASTAMBIDE, Alexis (successeur de son oncle et de	fabricant de bronzes pour meubles,	1827	rue des Quatre-Fils

son père)	bâtiments, vases et garnitures de cheminées		
GASTAMBIDE Alexis veuve			
GASTAMBIDE fils aîné fils de Gastambide Alexis	Bronzes pour meubles, bâtiments, vases et garnitures de cheminées	1859 membre 4 ^e classe	4, rue des Quatre-Fils
GAUDIER 32, rue Grenata			
GAUDIN (b) [GAUDON]	Dorures et platinages sur métaux.		4, rue de Limoges
GAUDRAY / GAUDROS			
GAULT			
GAULT aîné	Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique et autres et tous articles d'éclairage	1838 membre 5 ^e classe membre honoraire (1860)	13, rue Chapon 12, rue des Polonais, à St-Germain-en-Laye
GAULT jeune	Fabrique de bronzes, lustres, lampes Carcel à mécanique et autres, et tous les articles d'éclairage	1842 membre 5 ^e classe	14, rue Chapon
GAULT JEUNE VEUVE			
GAUTHIER			
GAUTHIER			
GAUTIER & C. (GAUTIER & LENOIR ?)	Bronzes et objets d'art divers par la galvanoplastie	1858 membre 3 ^e classe	103 bis, quai de Valmy 88, rue Popincourt
GAUTROT (& LATOUR°	Fabricant de pendules, coupes, statuettes en zinc		65, rue St-Louis, Marais
GAUVIN			
GAY		membre libre	
GECHTER	Sculpteur-statuaire	1839 membre 4 ^e classe	3, place Royale ateliers 63, quai Valmy
GEGER	caissier de Broquin & Lainé		
GELMERT / GILMIRT			
GENOUX		membre libre	
GEOFFROY			
GEORGE	Bronzes et pendules	1818 membre fondateur	rue St-Louis, 48
GEORGI, Charles	fabricant	1837	28, rue de l'Échiquier

	d'appareil de gaz	membre honoraire (1860)	
GERARD	quincailler		rue et carrée Saint-Denis
GÉRARD, Henri Anatole			
GÉRARD / GÉRARD Mme			
GERMAIN, Pierre			
GERSON	commissionnaire		
GERTAULT FILS			
GERVAIS			107, rue St-Martin
GERVAIS, Henry	Fabricant de petits bronzes d'art, de fantais., bois sculpté	1858 membre 4 ^e classe	31, rue Charlot
GETTING			
GILBERT			
GILBERT			50, boulevard de Clichy
GILBERT, Charles		membre libre	
GILLET	fabricant de bronzes		
GILLOT	doreur et fabricant	1822	5, rue du Harlay
GIOT (gendre et successeur de M. Leclerc)	Fabrique et magasin de poignées, ornements de voiture et de sellerie plaqués, dorés et argentés	1838	13, rue Neuve-St-Denis 200, quai Jemmapes
GIRARD			19, rue des Saint-Pères
GIRARD			12, rue Bonaparte
GIRARDEAU- BULLIER VEUVE			
GIRARDIN [GIRARDON]	fabricant de bronzes et estampés et lampiste	1858 membre 3 ^e classe	83, rue du Temple
GIROUX			
GISBERT			
GLAISE			
GOBIN Adrien (succ. de Lemesle)	Fabrique et magasin de galeries, feux de cheminées, chenets, vert Plâtre et albâtre pour artistes, stucateurs et pour papeterie, ciment anglais, etc.	1837 membre honoraire (1860)	2, rue de la Cerisaie 19, rue du Chemin-
GODART	propriétaire de la cristallerie		

	Baccarat		
GODEAU			
GODEFERT [GODFERT]	maître de forges	1843 membre 4 ^e classe	43, rue St-Louis Ses fonderies, usine et fourneaux, à Joinville, Haute-Marne
GODIN			Maison-Alfort
GOMBAULT	orfèvre		
GOMER	fondeur		
GONET / GONEL			
GOSSE FRÈRES			
GOSSET			
GOSSET	Dessinateur, sculpteur pour bronzes		15, rue de l'Entrepôt 17, rue de l'Entrepôt
GOTTEN			
GOUDALIER	baillieur de la RFB		3, rue Neuve-Saint- François
GOUGE (GOUGU ? / GOURJU)	fondeur de fer	1857 membre 4 ^e classe	Ménilmontant
GOURGUES			
GOULARD			
GOURNAY			
GOUST, dit LEGOUT	Ciseleur	1857	4, rue Jarente
GOUTTIÈRES			
GRADET	ébéniste		
GRADET / GRAVET			
GRAFIN			
GRAHAM, Forster		donateur	
GRAHAM, Peter		donateur	
GRANGUILLOT			
GRANJO (?)			
GRANDVARLET	Modeleur- sculpteur, fabricant de bronzes	membre, préposé	12, rue Saint-Sébastien
GRAUX			
GRAUX-MARLY, Jules (ancienne Maison Sayer)	Fonderie et fabrique de bronzes d'art, d'ameublement, lustres et objets de grande dimension, etc.	1845 membre 4 ^e classe	14, rue de Vendôme 37, boulevard du Temple (1849) 41, boulevard du Temple (1855) 8, rue du Parc-Royal (1862)
GRAVET Aîné	fabricant	1818 membre honoraire (1844)	1, rue du Foin
GRAVONA		1844 membre 5 ^e classe	
GREGOIRE	fabricant de bronzes	1840 membre 5 ^e classe	

GREGOIRE fils	fabricant de bronzes et lanternes	1858 membre 4 ^e classe	
GRÉGOIRE			
GRÉGOIRE-FÉVRIER gendre et successeur de la veuve Février	fabricant de bronzes, pendules, candélabres, statuettes	1853 membre 4 ^e classe	50, rue Charlot 11, rue Neuve-Ménilmontant
GRELLE			
GRENOUILLET-PELLE	maître de forge		Vierzon
GRESLAND		membre	
GRIBOUT, Alexis Endemir (?)			36, rue Ménilmontant
GRIFFAUT			
GRIFFOUTE			
GRIGNON / GRIGNON - MEUSNIER	fabricant de bronzes	1836 membre	13, rue d'Anjou 10, rue Charlot (1855)
GRISPAY			
GRIVAUX			
GRIVOT		1857 membre 4 ^e classe	
GROHÉ, Guillaume		membre	
GRONDART FILS			
GROS	ébéniste	1851 membre 4 ^e classe	
GROSSET	(sous-locataire de la RFB)		
GROUARD			
GRUAIS	vernisser		
GRUET		membre libre	
GRUHER, Jean-Baptiste			29, rue des Trois Bornes
GRUSON			
GSELL	ébéniste		39, rue de l'Université
GUÉ			
GUENGNIER	bijoutier		157, rue du Temple
GUÉRARD	sculpteur		
GUERIN	fabricant de bronzes		45, rue du Faubourg-Saint-Antoine
GUERIN AINE		membre	
GUERIN JEUNE		membre	
GUGNEAU	bijoutier		
GUIBERT / GIBERT			
GUIGNON			
GUILLARD	bijoutier		

GUILLAUME	sculpteur, directeur de l'Ecole impériale des beaux-arts		
GUILLEMAIN / GUILLEMIN			21, rue de l'Osillon, Belleville
GUILLET			
GUILLOT	fondeur de fer		32, quai Jemmapes
GUILLOT			
GUIGNARD		membre fondateur	
GUIRAUD		membre libre	
GUY			
HAAS			
HADIN			
HADROT ancien associé et successeur de Jac		1843 membre 3 ^e classe	
HADROT JEUNE			
HADROT, Louis membre			
HADROT NEVEU			
HAISSANT		membre libre	
HARDON, Albert		membre libre	
HARDON, Alphonse		membre libre	
HARDY		sculpteur	
HAREL, Antoine			76, rue Sedaine
HARET			
HARICOURT			
HARVOIT / HERVOIT			
HARVORSKY, Germain			58, faubourg du Temple
HAUTIN / HATIN			
HAZARD / HAZART HASARD (Metman)	fabricant de bronzes	1840 membre 5 ^e classe	122, rue Vieille-du-Temple (1843) 12, rue St-Gilles, Marais (1856) 16, rue St-Gilles, Marais (1864)
HAZZÉFILO / HAZIFILO			
HEBERT	mouleur figuriste		
HÉBERT, Émile		membre libre	
HELLE			
HENDRICK VEUVE			
HERBIN			
HERICOURT		tourneur	
HÉRICOURT		monteur	

HÉRICOURT AÎNÉ			
HERICOURT FILS			
HÉRICOURT			
HERVET / HERVEY			
HERVIEU			
HEUSET			
HIEZ / HIAS			
HILAIRE	marchand d'orfèvrerie		rue de Rivoli
HINGLE			
HIPPEL			
HONORÉ			3, rue de Laval prolongée
HOCHARD	marchand de fonte	1847 membre 4 ^e classe	rue de la Roquette
HOEFER	fabricant de meubles	non membre	
HOFFEMAN	ouvrier plaqueur		
HORRIE			
HORSIN			
HOTTOT	fabricant de bronzes		10, rue de Crussol
HOUBÉE	quincaillier		
HOUEBINE, Victor			27, rue des Filles-du- Calvaire
HOUEBINE (H. ?)		membre	(3, rue de la Perle) (44, rue St-Louis, Marais, 1862)
HOUILLE		membre	
HOULET			
HOUX	monteur		
HUART / HUARD			
HUBERT FILS		1855 membre 3 ^e classe	
HUCHER			
HUGO, Victor			
HUGOT mouleur			
HUMBERT, Charles		1846 membre 5 ^e classe	
HUMBERT	lampiste et fabricant de bronzes	1847 membre 4 ^e classe	
HUR / HUS (HUARD ?) / HUSS			
HUSEL / HOUSEL			
HUSTIN			
INGÉ			
INGER			
IRLE, Joseph	ciseleur		
ISAURE			
JAC			

JACOB & MAILLARD		non membres	
JACQUART			
JACQUEMARD			
JACQUEMIN	sculpteur		
JACQUET	plombier		
JACQUINELLE, Henry	ciseleur		
JANSELM	fabricant de meubles		
JANSSE FILS			1840 membre 5 ^e classe
JANVIER			
JARIA, Phillipe et veuve	marchands de bronzes et curiosités		rue du Faubourg-Montmartre
JAUNET		membre rayé en 1837, réintégré en 1845 comme membre honoraire	12, rue Saint-Sauveur
JEAN			
JEANNE			
JEANNEST, Louis-François, dit l'aîné	Sculpteur et fabricant de bronzes et pendules	1818 membre	18, rue Boucherat, Marais 44, rue St-Sébastien (1843) 104, Grande-Rue, Vaugirard (1856)
JEANNEST-VITAL, dit le jeune	monteur et fabricant de bronze et pendules	1818 membre	6, rue St-Anastase 34, rue St-Louis (1843)
JEANNINI / JANNINI / JANINI			
JEANNOT			
JEANSELME JEUNE		non membre	
JEANTILS	fondeur en fonte de fer	1859 membre 2 ^e classe	
JEANTILS VEUVE			
JÉROME / GÉROME	doreur		
JÉRÔME et DEGEORGE			3, passage Saint-Sébastien
JOLIVET			
JOUANNEAUX & DUBOIS			fabricants et marchands de porcelaine
JOUAS			
JOURDAN			
JOURNEUX			
JOURNEUX AINE			
JOUVENCEL	fondeur		1855 membre 5 ^e classe
JOUVENCEL			
JUGIER			

JUEHL / JUHEL			
JULES, Antoine			
KAIS			
KARTH		membre libre	
KAUFFMAN	commissionnaire		
KIBLEUR, François		membre libre	
KIEULÉ			
KINT / KIN			
KLAGMANN / KLAGHMANN / KLAGMAN / KLACMAN	sculpteur		
KLEIN			
KOLEY / KLEY			
KREISSER	marchand de curiosité		66, rue Basse-du-Rempart
LABOLLE	doreur		
LABROUSSE / LABROUË, E. de	Fabricant de lustres, pendules, candélabres, groupes et statuettes en bronzes	1855 souscripteur	10, rue des Filles-du- Calvaire
LACARRIERE AINE	Fabricant de bronzes pour appareils d'éclairage		3 bis, rue St-Elisabeth 6, rue Neuve-Saint-Laurent
LACARRIÈRE, Alfred		1869 membre	
LACARRIÈRE, André			
LACARRIÈRE, Auguste			
LACARRIÈRE, Ernest associé maison Lacarrière & fils & Cie membre			
LACARRIERE JEUNE		1839 membre 5 ^e classe 1841 membre 3 ^e classe	
LACHAZE			
LACOMINE- GOSSET			
LACOMME successeur de Gosset		1841 membre 4 ^e classe	
LACOSTE			

LACOUR	fabricant de petits articles en cuivre		
LADERIÈRE			
LAFFITEAU			
LAFONT / LAFON		1818 membre	
LAFON		1851 membre 4 ^e classe comme fils de sociétaire	8, rue Neuve Ménilmontant
LAFONTAINE			
LAFORGE AINE, Paul	fabricant de pomme de cannes	1843 membre 4 ^e classe comme propriétaire de modèle	18, rue Philippeaux
LAFOSSE	fondeur		rue de Vaugirard
LAFOYE			
LAFRANCE			
LAGORY, Jean-Baptiste, dit LAGORIE/O			
LAGRANGE	fabricant de lampes et bronzes	1842 membre 5 ^e classe	244, rue Saint-Martin
LAINÉ / LAISNÉ			
LAIY			
LALAUDE	marchand lampiste		rue du Roule
LALOUETTE	sculpteur		10, rue des Quatre-Fils
LAMBERT			
LAMBERT			
LAMBERT			
LAMBIN	fabricant de bronzes		19, rue Portefoin
LAMY	sculpteur	1844 membre 4 ^e classe	22, rue Bleue
LANÇON			
LANDOIS			
LANDRIN			
LANGLANSSÉ, Philippe		membre libre	
LANGLET			
LANGLOIS	fabricant de petits bronzes		53, rue Montmartre
LANGLOIS			17, rue de Thorigny
LANGLOIS, Joseph Nicolas		membre libre	
LANGUEREAU		membre libre	
LANOUE			
LANOUE-DUGUE / LAMOUR-DUGU	fondeur	1858 membre 3 ^e classe	
LANTONNET			
LAPAREILLE		membre libre	

LAPELLE			
LAPORTE		membre	
LAPOSTALLET			
LAOUSTE & FANDAR			
LARIVIÈRE / LOUVIÈRE			
LATAPIE			
LATOUR			
LATRY	fabricant / fabricant d'objets en bois durci	1864 membre	7, rue du Grand Chantier
LAULERGUE			
LAUMONIER	fondeur	1851 membre 5 ^e classe	
LAUNAY-HAUTIN			
LAUNOY			
LAUREAU	tourneur sur cuivre		
LAUREAU / LAURIAU / LAURAU, L.	fabricant de bronzes en composition	1847 membre 4 ^e classe	12, rue St-Gilles
LAURENT			
LAURENT, Abel		membre libre	
LAURETTE			
LAUVRAY	préposé		
LAVAL, Etienne		membre libre	
LAVALLARD, Eugène		membre libre	15, rue Brantôme
LAVAUD, Henry Louis			
LAVIALE / LAVIALLE	ouvrier fondeur		
LAVIGNE, Charles			
LAY / MAY			
LEBEAU, Victor			43, boulevard du Temple
LEBEGUE / LEBESQUE / LEBESGUE			
LEBELLEGENT / LEBELLIQUET			
LEBIHAN veuve	lingère		rue des Saints-Pères
LEBLANC	fabricant de bronze	1849 membre 4 ^e classe	23, rue Chapon
LEBLANC frères		1864 membres	
LEBLANC			
LEBLANC & Cie			
LEBORNE		1869 membre libre	
LEBRETON			
LEBROC			

LECLAIRE, Edme		membre libre	
LECLERC, F.-P.	fabricant de bronzes	1844 membre 4 ^e classe	8, rue Neuve-Ménilmontant, impasse de Bretagne, maison 7 2, place de la Mairie
LECLERC	mécanicien		
LECONTE / LECOMTE			
LECOCQ			
LECOCQ	commissaire-priseur à Paris		
LECOQ, Louis Gustave		membre	
LECOUR	doreur		
LECOURSENNOIS			
LECOURT			
LEDEL			
LEDENTU	miroitier		
LEDIEU			
LEDOUX	fabricant de boutons de porte		
LEDOUX, Eugène Antoine			33, rue Popincourt
LEDURE, V.	fabricant de bronzes	1818 membre	16, rue Vivienne 72, passage Choiseul (1834) 25, rue d'Angoulême (1839) 27, rue d'Angoulême (1856)
LEFEBURE			
LEFEBVRE			
LEFÈVRE, Jules	fabricant d'estampes		287, rue Saint-Denis
LEFÈVRE			
LEFIÈVRE DE FIEFVILLE / FREVILLE	avocat		
LEFORT			
LEFRANÇOIS, Auguste		membre libre	
LEGALLOIS / LAGALLOIS			
LEGOUT / LEGOST	ciseleur	1851 membre 5 ^e classe	
LEGRAD			
LEGRAND			
LEGRAND		membre libre	
LEGRAND fils		1845 membre 4 ^e classe	
LEGRAND, Paul	fabricant d'estampés		

LEGRAND		membre libre	
LEGUAY			
LEGUEY	président de la société des travailleurs		
LEHOUITEL			
LEJEUNE & C.	fabricant d'objets de caoutchouc		11, impasse Constantine
LELIÈVRE			
LELIÈVRE			
LELOUP	fondeur en fer		Blagny
LEMAINE		membre libre	
LEMAIRE, Auguste	fabricant de bronzes	1855 membre 4 ^e classe	10, rue Saintonge 161 ou 181, rue Vieille-du-Temple
LEMAIRE, L.	fabricant de pommes de cannes	1842 membre 5 ^e classe	
LEMAIRE	statuaire		
LEMAÎTRE, Alexandre		membre libre	
LEMARCHAND	ouvrier ciseleur		84, rue du Cherche-midi
LEMELIN		membre	
LEMERCIER		membre libre	
LEMERLE-CHARPENTIER		membre	
LEMIÈRE			
LEMOINE			
LEMOINE			
LENGLET			
LENIA, marquis de			
LENOIR-RAVRIO			19, rue des Filles-St-Thomas
LÉONARD			
LÉOTARD fils	Fabricant de bronzes		10, rue Neuve-Ménilmontant
LEPET / LEPRET			
LEPIT DESUEDE, François	fondeur en fer à Douay		48, rue des Ferronnier
LEQUIEN fils	directeur de l'école de dessin		
LEQUIEN père	directeur de l'école de dessin		
LEOTARD			
LEROLLE père	fabricant de bronzes	1818 membre	1, rue du Foin, Marais 1 ou 2, Chaussée-des-Minimes (1820)
LEROLLE frères	fabricant de bronzes	1839 membre 3 ^e classe	1, rue du Foin, Marais 1 ou 2, Chaussée-des-Minimes

LEROLLE fils	fabricant de bronzes	1869 membre	
LEROLLE fils aîné	fabricant de bronzes	1838 membre	1, rue du Foin, Marais 1 ou 2, Chaussée-des-Minimes
LEROUX	négociant		13, rue Cassette
LEROUX, Adolphe	monteur		
LEROY	fondeur	1840 membre 5 ^e classe	
LEROY fils	fondeur	1852 membre 5 ^e classe	
LEROY, Jules			
LEROY			
LESEY			
LESGUE		membre	
LESIEUR			
LESPRIT			
LETANG	fer-blancier		
LETESLIN / LETELLETIN / LATELTIN / LATELLIN & PAYEN			2, cloître Saint-Nicolas- des-Champs
LETOULA, Valentin			
LÉTOURNEAUX	ciseleur		rue Ménéilmontant
LEVAILLANT	trésorier de la chambre des députés		
LEVAL			
LEVASSEUR, Augustin			
LEVERBE	fondeur	1858 membre 3 ^e classe	
LEVILLAIN, Ferdinand			11, rue Castex
LEVORT	tapissier		Brest
LEVRAT			
LEVY		membre	
LEVY	fabricant de bronzes pour porcelaine		128, rue Vieille-du-Temple
LÉVY frères		1857 membre	1, rue Meslay 76, rue des Fossés-du- Temple (1856) 85, rue St-Louis, Marais
LÉVY, S.	fabricant de bronzes	1858 membre 4 ^e classe	16, rue du Pont-aux-Choux
LEVY, Worms	négociant	membre libre	13, rue de la Chaussée d'Antin
LEVY-BONHEUR			
LEVY-GARSAU / LEVY-CARSERU			

LHOUISTEL / LEHOUITEL			
LHUIILLIER			
LHUIILLIER BALANCIER		1858 membre 5 ^e classe	
LIANDIER			
LIBIHAN			
LIEUX			
LIÈVRE, Aimé dit le jeune			27, boulevard St-Martin
LIÈVRE, Edouard		membre libre	
LIMET		membre libre	
LINARD			
LIOT, Charles			
LOBRAU			
LOCOT / LOROT			
LOGROT représentant de Graux-Marly			
LOINTIER, Louis			30, rue de Poitou
LOISEAU			
LOMBARD	membre		7, rue de l'Université
LOMBARD FILS		1858 membre 3 ^e classe	
LOQUET			
LOURY	marchand et fabricant de bronzes pour l'ébénisterie d'art	1855 membre	38, rue Charlot
LOUSTE / LOURTE / LOUST		non membre	
LOYER	ouvrier doreur	1846 membre 5 ^e classe	
LOYER, Pierre Léon			146, rue St Maur
LOYEZ			
LUC	ferblantier		36, rue Saint-Sauveur
LUCHET, Auguste		membre libre	
LUCQ			
LUGOL			
LULLIER		1839 membre 5 ^e classe	
LUZARCHE			
LYONNET	monteur		
MACCARTHY			
MACHENAUD			
MACKAY			
MACKAU, baron de	Pair de France, délégué au ministère de la Marine		
MACONNET			

MADEZE	fabricant de papiers peints		
MAGE			
MAGNAND	fondeur		1858 membre 3 ^e classe
MAGNE			
MAGNE, Ch.	directeur du journal Le Fabricant		
MAGNADIS / MAGNIADAS	estampeur		37, rue Michel Le Comte
MAHIEU			
MAIL	marchand d'étoffes anciennes		
MAILLARD			
MAILLET			chez M. Figaret, 5, rue Carnot
MAINCENT			
MAINE			
MALIDOR			
MALINET		membre libre	
MALLET	tapissier		
MALLET	marchand de meuble		rue de l'Abbaye
MALMENAYDE	membre libre		
MANCEL			
MANDARD			
MANDROUX, Auguste			36, rue de Malte
MANFROY / MAINFROY / MAINFROI			
MANTION			
MARANDE			
MARCAILLE			
MARCAILLE & FILS		1841 membre 4 ^e classe	
MARCAILLE FILS			
MARCEAUX			
MARCHAL			
MARCHAND		membre	
MARCHAND, Louis		membre	
MACHENAUD			
MARCHE, Arsène	maison Barbezat		
MARCHI, Salvator	modeleur figuriste	1850 membre	40, rue du Jour, Faubourg-Saint-Germain 30, passage de Choiseul
MARÉCHAL			
MARGE / MAGE	marchand de curiosités		1, quai Voltaire
MARIENAL /			

MARIMOND			
MARION & DEFROMONT			
MARIN membre	bijoutier		
MARNYHAC			
MAROTTE			
MARQUIS ancien associé de Chaumont auquel il succède en 1844		membre	
MARQUIS, Philibert		membre libre	
MAROCHETTI, sculpteur			
MARSEAUX / MARSAUX / MARCEAUX / MARSAUX, Léopold		membre	14, rue de la Perle
MARTEL			
MARTIGNY	monteur		
MARTIN	monteur		72, rue des Tournelles
MARTIN			
MARTIN		membre libre	
MARTIN	fondeur	membre	
MARTIN, E			
MARTIN, J.			
MARTIN, Louis membre libre			
MARTIN, Ovide			
MARTIN & PINSAR	fabricants de bijoux de deuil		143, rue du Temple
MARTINET			
MARTINET			
MARTINET frères	fabricant de bronzes et tourneur		24, Passage de Rome, par la rue des Vertus 62, rue Charlot (1850) 71, rue Charlot (1864)
MARTY			
MARVIS			
MASCART / MACARD			
MASSEREAU			
MASSET			
MASSELOTTE		membre libre	
MASSIN		membre	
MASSON			
MASSON			
MATHIEZ et MICAULT			78, faubourg Saint-Martin

MATIFAT C. S. fils	fabricant de bronzes	1844 membre 4 ^e classe	11, rue de la Perle 9, rue de la Poste
MATIFAT père	fabricant de bronzes		
MARTIN			
MATTE			
MARTY			
MAUDAR	quincailler		
MAUDARD fils	fabricant de bronzes	1845 membre 4 ^e classe	
MAUDELONDE			
MAUDUIT		1828 membre	387, rue St-Denis
MAUGER		membre libre	
MAUGERY, Alphonse		membre libre	
MAUGY			
MAULIN			
MAURIN, Paul		membre	
MAURY, Jacques		membre libre	
MAY			
MAYER HTE		1839 membre 4 ^e classe	
MAYER			
MAYER, Ferdinand ancienne maison Mayer, Lippmann et Cie			
MAYER	bijoutier marchand de porcelaines		52, rue de Bondy
MAZARO, Jean		membre	
MAZELIN	doreur		
MEISNER / MESSNER			
MEISSNER		membre	
MELAYE	Tourneur sur cuivre		
MELFREDEQUE	doreur		
MELON			
MELON fils succède à son père		1857 membre	
MELON VEUVE			
MELOZ			
MENARD			
MENE			
MENE aîné membre 1825	tourneur	1825 membre	12, rue Vert-Bois
MÈNE fils aîné	sculpteur fabricant de bronzes d'art	1847 membre 4 ^e classe	Rue du Faubourg-du- Temple 21, rue de l'Entrepôt (1855)

MENGIN			
MENIER, Emile Justin		membre libre	
MEQUIGNON			
MERCIER, D.		1841 membre 4 ^e classe	110, rue Vieille-du-Temple
MERCIER	modeleur et fabricant de cadres		11, rue Fauconnier
MESTIVIER			
MEYER	bijoutier		76, boulevard du Montparnasse
MEZONDÉ	bijoutier		
MIANNAY / MANNAY	fondeur		39, rue des Gravilliers
MICARD			
MICHAUD, Victor	monteur		
MICHAUT			
MICHAUT			
MICHAUX		1821 membre 6 ^e classe exclu pour non paiement des cotisations, changement de classe, réintégré en 1840	
MICHAUX		membre, pensionnaire	
MICHAUX			
MICHAUX, Eugène			4, rue Amelot
MICHAUX fils	fabricant de bronzes galvaniques de composition, pendules et statuettes	1852 membre 4 ^e classe	92, rue St-Louis 8, rue Neuve Ménilmontant 15, impasse de Bretagne
MICHEL			7, rue Vendôme
MICHEL, Aaron			
MILLAUD			galerie Frascati, boulevard Montmartre
MILLET			
MILLET/ MILLER			
MILLET	monteur		
MILLOT DE LIGNY Nord			
MIMART	fabricant		
MINSART			
MIROY			
MIROY frères	fabricant de bronzes, zincs, et bronzes galvanisés	1854 membre	20, rue des Gravilliers 10 rue d'Angoulême-du- Temple (1854)
MOEF		membre honoraire	
MONBRO aîné	fabricant de	1842 membre 4 ^e	5, rue du Cimetière-St-

	bronzes	classe	Nicolas 18, rue Basse-du-Rempart (magasin, 1842) 19, rue du Helder
MONGIN			
MONNET / MONET	négociant		
MONT			13, rue Cassette ?
MONTFORT			
MONVOISIN		1818 membre	
MONVOISON		membre	
MORAND			
MORAYE	sculpteur		
MORE		non membre	
MOREAU	ouvrier bijoutier doreur		
MOREAU	plaqueur		
MOREAU			
MOREAU, Auguste			
MOREAU, Mathurin	sculpteur		
MOREL CAPELLO			
MOREL-SAVART	fabricant de bronzes	1827 membre	14, rue Neuve-St-Gilles 20, place Royale (1843) 111, rue d'Enfer, Passy, chez M. Boullée (1850) 2, boulevard Militaire, porte de Neuilly (s'adresser au Théâtre des Italiens, 1864)
MORI[E/C]?			
MORIN, Paul			
MORISER			
MORISOT	fabricant de bronzes	1850 membre 4 ^e classe	
MORMAND, Auguste		membre	
MORNEAU			
MOULIN			
MOURIER			
MOURIN			
MOUSSERON			
MOUTIER	modeleur de bois pour meubles		
MOUTON			
MOZER	gérant		
MUDESSE			
MUGNIER			
MULLER	fabricant de meubles	1852 membre 4 ^e classe	
MULLER			

MULLERET			
MURGEY		22, rue Pétrel	
NAMER	mouleur		
NANON, VEUVE			
NANTES			
NATALIE		1840 membre 6 ^e classe	
NATALIS			
NAUTE			
NAVELET, Gustave André			49, rue de Flandre
NERY	bijoutier		
NEUBURGER / NEUBUYER	fabricant de bronzes	1842 membre 4 ^e classe	4, rue Vivienne 8, rue de Thorigny (atelier, 1856)
NEUMANN			
NEVEUX	doreur		
NICOLAS, Alexandre Pierre Auguste			20, rue des Amandiers Popincourt
NICOLAS, André	limonadier	1841 membre 5 ^e classe membre honoraire (1844)	avenue des Ternes, 25
NICOLAS, Marie- François	fabricants de bronzes, vases, pendules, stateuettes	1836 membre	9, rue de la Perle (1843) 11, rue de la Perle (1859)
NICOLAS JEUNE			
NICOLAS, André	fabricant de bronzes, écritoires, statuettes	1841 membre 5 ^e classe	19, rue Charlot 60, rue Charlot (1856)
NICOLAS-ROZIER	fabricant de bronzes, dorures et argentures à l'usage des églises et appartements	1844 membre correspondant 3 ^e classe	13, rue de Sarron, Lyon
NICOLLE		1845 membre 4 ^e classe	
NICOLLE, Emile successeur de Sonneborn	fabricant de bronzes, lustres, statuettes	1859 membre 2 ^e classe	33, rue St-Louis
NICOLLE successeur de Bavozet			
NOËL, Augustin	bijoutier et fabricant de petits bronzes fantaisie	1843 membre 4 ^e classe	2, rue Molay
NOËL, Charles		membre libre	
NOËL JEUNE			
NORMAND			

NORMAND, Paul		membre libre	
OBRY, Herbert	ciseleur modeleur en animaux	1842 membre 5 ^e classe	16, place Dauphine 16, rue St-Anne (atelier, 1856)
OGER / OGÉ	sculpteur		
OIN-DELACROIX	fabricant de bronzes	1851 membre 4 ^e classe	
OLIVIER	(fondeur ?)	membre	
OLIVIER FILS			
OPEN		membre libre	
ORLEANS, D'		1853 membre 5 ^e classe	
OTTIN Correspondant à Paris : M. Ottermann, grénetier, rue du Petit-Thouars (cité Bonflers)	fondeur-bronzier	1818 membre membre honoraire (1843)	12, rue Simon-le-Franc (1827) Rue St-Avoye (1843) Pré-St-Gervais (1856) 14, rue Plâtrière, Pré-St-Gervais (1864)
OUCHÉE		membre libre	
LOUDIN, Charles		membre libre	
LOUDRY	fabricant de bronzes	membre	Passy (1855) 10, rue de la Route-de-Versailles (1862)
OVERBECK			
OVIDE, Martin	marchand de fonte de fer	1856 membre 3 ^e classe	74, quai de la Mégisserie
PACHON			
PAILLARD, Adolphe			
PAILLARD, Victor	fabricant de bronzes	1836 membre	3, rue de la Perle (1835) 2 bis, rue St-Claude (1849) 8, rue St-Claude (1856) 101, boulevard Beaumarchais et 6, rue St-Claude (1862)
PAILLARD aîné, Adolphe			
PAILLOT	sculpteur	1844 membre 4 ^e classe	
PAILLY	Président de la Société l'Espérance		
PALLUT			
PARAVACINI			Lucelle, Haut-Rhin
PARENT			
PARET / PAREL / PAUL			
PARIL / PAREL			
PARISOT			
PASCAL			
PASSY			

PATRY			
PATRY	monteur	1851 membre 5 ^e classe mais cotisation de 4 ^e classe	2, rue Dorée
PATRY, Charles	fabricant de zinc de composition	1851 membre	2, rue du Roi-Doré
PAUFERT		1847 membre 4 ^e classe	
PECHARD			
PELLET / POLLET	sculpteur		
PELLETIER, Hypolythe		1840 membre 5 ^e classe	
PELLEUX			
PENAU			
PENOT			
PERCEPIED	marchand de curiosités		
PERCHERON			
PERILLIAT	fabricant de bronzes	1855 membre	5, rue Pastourelle 7, rue Vendôme (1855) 31, rue Charlot (1864)
PEROCHE			
PERON / PERRON			
PERON, Charles		membre libre	
PEROT / (PERROT ?)	fabricant de bronzes		18, rue des Quatre-Fils
PERRAUT, Théodore			
PERRAUX		1841 membre 4 ^e classe	
PERREUX			
PERRIN			
PERROT, Constant			
PERROT, Henry membre			
PERSAUX			
PERSANI / PERSANNI / PESSANI	éditeur de statuettes en plâtre		
PERSON			
PERSOZ		membre libre	
PERZINKA			
PESIAUX		1841 membre 4 ^e classe	
PESNELLE, Charles		membre libre	
PESQUIGNAT			
PETIT	fondeur	1840 membre 5 ^e classe	14, rue de Berry
PETIT	fabricant de	1843 membre 5 ^e	rue Saint-Pierre-

	bronzes	classe	Popincourt
PETIT, Jacob			
PETITPAS	fabricant d'estampés	1842 membre 4 ^e classe	5, rue Castex
PETITPAS FILS		1857 membre 3 ^e classe	
PETONNIER, Auguste			
PETRY			
PEUREUX, Francis			
PEYROL / PEYROLE			
PEYRON			
PHILIPPE, Alfred		membre libre	
PHILIPPE AÎNÉ chapelier			
PIAT			
PICARD	doreur	1851 membre 5 ^e classe	10, rue de la Perle
PICARD			
PICARD fils aîné	doreur	membre libre	
PICARD	fondé de pouvoir		
PICARD	doreur		
PICARDET	fondeur en émaux		45, rue Fontaine au Roi
PICAULT			
PICCI	mouleur figuriste		
PICHARD / PUHARD / PECHARD			
PIEDELEU			
PIERSON			
PIGIS, Armand		membre libre	
PIKER			
PILLARD			
PILLE		1839 membre 5 ^e classe	
PILLET		membre libre	
PILLEUX			
PILLIoud	mouleur et fabricant d'objets de sainteté en plâtre et en bronze orfèvre en plaqué		11, rue des Juifs
PINARD		membre libre	
PINCHERAT		non membre	
PINCHON	ciseleur		
PINCONNIERE		1839 membre 4 ^e classe	
PINÉDO	fabricant de bronzes		Boulevard du Temple
PINEDO-GOSSET			

PIQUENOT			
PISCHI	mouleur en plâtre		
PISCHI & HEBERT	figuriste		
PISSANI, Maurice	éditeur de statuettes en plâtre		
PIZAINI	mouleur		
PLACE			
PLANSON	ciseleur ornemaniste		
PLU			
POCHARD			
POILEUX			
POILLEUX, Jean-Baptiste	fabricant de bronzes d'art et applications à l'ameublement	membre	1, boulevard de Sébastopol
POINCELET	chef de salle de la Vieille Montagne		
POIREY			
POLY frères		membre libre	
POMEY			
POMPON		1839 membre 4 ^e classe	
PONS			
POPON, N.	fabricant de bronzes	1856 membre 2 ^e classe	77, rue Charlot (1844)
POSTEL			
POTIRON			
POULET			
POUGEOIS			
POURRAT, MM.	éditeurs		
POUSSELGUE-RUSAND, Placide successeur de Choiselat	orfèvre et fabricant de bronzes	1848 membre 1 ^{er} classe	15, rue Casette
POUX			
POUX, François		membre libre	
PRADIER, James	sculpteur		
PRADIER, Mme			
PRÉAULT			
PRETOT	fabricant de bronzes	1842 membre 5 ^e classe	11 bis, rue Saint-Germain- des-Prés
PRÉVOST	ciseleur		11, rue des Quatre-Fils
PRIEUR			
PRIGNO			
PRILLEUX			
PRODHOMME			85, rue de Turenne
PRUD'HOMME	monteur en bronze		32, rue Montmorency
PRUNET			
PURON			

PUSTIGUIÈRE frères		membre	
PUTHEAUX			
QUENTIN & LAMBERT			
QUESNEL fils	fabricant de bronzes	1847 membre 4 ^e classe	Rue des Amandiers-Popincourt
QUESNEL père	ciseleur, fondeur, fabricant de bronzes	1818 membre	11, rue aux Fèves (atelier) 13, rue des Enfants-Rouges (1834) 22, rue des Amandiers-Popincourt (1839) 112, rue de Richelieu (1844)
QUIGNARD			
QUILLET jeune			
QUILLET NOËL aîné			
QUILLET NOËL			
QUILLET NOËL fils, Edmond		1853 membre 4 ^e classe	
QUILLET NOËL jeune, Antoine	fondeur-monteur	1828 membre	20, rue de Crussol (1843) 10, rue de Nemous (1856)
QUILLET NOËL père		1818 membre	(52, rue de Calais, Belleville)
QUILLET NOËL veuve			
RABOURDIN			
RAFFET			
RAGONEAU / RAGOUNEAU, Jean-Baptiste			
RAINGO FRÈRES	fabricants de bronzes et de pendules	1836 membre	8, rue de Touraine (1834) 11, rue de Saintonge (1843) 102, rue Vieille-du-Temple (1862)
RAINGO, Jules		membre libre	
RAINOT			
RANVIER		non membre	
RATEL			
RAULIN			
RAULIN FILS		membre	
RAVIER	fabricant de bronzes	1846 membre 4 ^e classe	14, rue de la Marche
LENOIR-RAVRIO	fabricant de bronzes	1818 membre	15, rue des Filles-St-Thomas
RAY, Mme			
RAYNAL			
RECHKAMINER / RECHKEMMER / BECKHAMMIER			15, passage Saulnier
RÉGENT			

REGNAUD		non membre	
REGNIER	dessinateur		
REINERT			
REINIER			
RENARD			
RÉNARD, Etienne Edouard		membre libre	
RENAUD / RENAULD / RENAULT	fondeur	membre libre	
RENAULD neveu		membre libre	
RENAULT			
RERNARD / RENARD	maçon		133, rue de Ménilmontant
RENOU			
RESSAULD			
RÉVIL, Constant			
RÉVILLON aîné	ciseleur		
RÉVILLON jeune			
REY			
REY aîné & COMMUN		1857 membre	
RICELOT		non membre	
RICHARD, Louis- Marie-Joseph	fondeur	1818 membre	11, rue aux Fèves 13, rue des Enfants-Rouges 15, rue des Trois-Bornes (1838) (105, rue Notre-Dame-des- Champs, 1856) (3, rue des Gobelins, 1864)
RICHARD	fabricant		
RICHEBOURG			
RICHELIEU			
RIESTER			
RIFS			
RIGAUD / RIGAULD			
RIGAULT / RIGAUT	ancien avocat à la cour de Cassation, agent de la RFB membre libre		
RIGLET			
RIGOLET, René- Marie	fabricant de bronzes de composition	1861 membre 2 ^e classe	7, rue de Ménilmontant, cité Crussol
RINAULT	fondeur	1860 membre 3 ^e classe	
RIVAUD			
RIVIERE		1844 membre 4 ^e classe	4, rue des Filles-du- Calvaire
RIVIERE			

ROBERT	lampiste		
ROBERT	monteur en bronze	1850 membre	
ROBERT			
ROBERT			
ROBERT, Alphonse			
ROBERT, E. F.	fondeur		37, rue du Faubourg-du-Temple
ROBERT, Eugène			
ROBERT frères			
ROBERT, Jean		membre libre	
ROBIAT			
ROBIALLE, Eugène			2, rue du Buisson St-Louis
ROBILLARD		membre libre	
ROBIN		1839 membre 4 ^e classe	
ROBIN		membre	
ROBIQUET (& GARNIER)		1847 membre 4 ^e classe	
ROBIQUET			
ROBLIN	fabricant de bronzes	1847 membre	8, rue Saintonge 119, rue Vieille-du-Temple
ROCHET			
RODEL	fabricant de bronzes	1840 membre 4 ^e classe	189, rue Pierre-Levée 109, boulevard Beaumarchais (1849)
ROGNIER	modeleur		
ROGNON			
ROLAND			
ROLIN			
ROLLAND & PUTHEAUX		1856 membre 4 ^e classe	
ROLLAND ancien associé de Putheaux		1857 membre 4 ^e classe	
ROLLIN	horloger fabricant de bronzes		
ROLLIN	monteur	non membre	
ROMAGNESI, Louis-Alexandre	mouleur		10, rue de la Tour-d'Auvergne (1823) 12 bis, rue Poissonnière (1827) 24, rue Paradis-Poissonnière (1844) 35, rue Lafayette (1849)
RONCIER tapissier membre libre			
ROQUIER			
ROSSIN		membre libre	
ROTHSCHILD	ciseleur		

ROUARD			
ROUARD			
ROUART		1839 membre 4 ^e classe	
ROUDILLON, Eugène		membre libre	
ROULET fils		membre libre	
ROULHAC		membre libre	
ROUS		non membre	
ROUSSEAU			
ROUSSEL			
ROUVENAT, François		membre	
ROUVENOT			
ROUYER	fabricant		103, rue du Temple
ROUYER		1863 membre 2 ^e classe	101, rue Saint-Louis
ROUX, F.	marchand fabricant de meubles	1858 membre 4 ^e classe	
ROY, Pierre		membre libre	
ROYEL & DUGUAY			
ROYER	fabricant de bronzes	1852 membre 4 ^e classe	21, rue du Pont-aux-Choux
ROYER, Ernest	fabricant de bronzes		12, rue des Filles-du Calvaire
ROYET			
ROZE / ROSE, A.	directeur des cristalleries et petits bronzes de la cristallerie Baccarat	1863 membre	
ROZIER	appareilleur		
RUDOLPHE			
RUDOLPHI			
RUITON			
SAINT-DENIS	fondeur	1851 membre 5 ^e classe	15, rue des Trois-Bornes
SAINTE-BEUVE			
SAINT-PRIEST			
SALMSON			
SALOMON, Adam			
SAMPSON			
SAMSON / SAUTON			
SAMSON jeune		1857 membre	
SANSON			
SAULNIER	monteur		
SAULNIER			
SAUNIÈRE			
SAUVAGEOT /		membre libre	

SAUVAGEAU, Louis			
SAYER / SAYE			
SCARFE			
SCHALLENBERG / SCHALLEMBERG		membre libre	
SCHLESTEGROK	fabricant de bronzes		Vienne
SCHLOSSMACHER	lampiste fabricant de bronzes	1849 membre 4 ^e classe	
SCHNEIDER			
SCHOENWERK	sculpteur		
SCHÖNE / SCHONNE 2, place Dauphine 1842 membre 5 ^e classe	fabricant de petits meubles et bronzes		
SCHMID		1840 membre	
SELLIER		membre libre	
SEGUIN			
SERRUROT		1837	89, rue de Richelieu
SERVANT, Georges	fabricant de bronzes	membre	137, rue Vieille-du-Temple
SEVIN, Constant			48, rue Dulong
SIMON			
SIMON, François			
SIMONET	fondeur		24, rue de la Perle (12, rue du Perche, 1856)
SIMONET	fabricant de crémones et espagnolettes	1854 membre 4 ^e classe	
SIMONIN	bronzeur		
SINGRES			
SOCIÉTÉ DE PANTOGRAPHIE			16, rue Perdonne
SOLLIER		membre	
SONNEBORN		1844 membre 4 ^e classe	
SOREL	fabricant de bronzes		8, rue du Vieux Colombier
SOULIER			
SOYER		membre	
SOYER & INGER			28, rue des Trois-Bornes
SPEISSER			
SPIESS			15, passage Saulnier
STERN	graveur	1869 membre	
STIFANELLI	doreur sur bois		
STOLBERG, comte de	fondeur		Islembourg, Prusse
SUBLET	fondeur en fer		
SURLOPE, Jean		membre	

SUSSE, Jean-Baptiste	fabricant de bronzes	1840 membre 4 ^e classe	7 et 8, place de la Bourse (1839) 31, place de la Bourse (1843) 12, rue de Ménilmontant (1849)
TABRIE, Pierre			
TASSIN			
TAUGUET	serrurier		La Villette
TERRIEN			
TESSIER / TESSIN, Charles Hippolyte	marchand de fontes et propriétaire de modèles	1841 membre 4 ^e classe	180, rue Montmartre
TESSIER	quincailler	membre	bazar de l'industrie, Montmartre
TESSIER			
TESSIER	mouleur		
TESSIER			
TESTE			
TEZIER			
THÉODON		membre honoraire	
THÉODON FILS	fabricant de cannes	1850 membre 4 ^e classe	278, rue Saint-Denis
THIÉFENBRUNER / TIEFENBRUNER, Martin	fabricant de nécessaires	1849 membre 4 ^e classe	6, rue de Montmorency
THIÉBAUD, Victor	fabricant de bronzes	membre	152, rue du Faubourg-St-Denis
THIÉRY			
THIERRY, Alexandre Marie		membre	
THIRION			
THOMAS		1842 membre 5 ^e classe	37, rue Charlot
THOMASSET			
THOMIRE, Pierre-Philippe	sculpteur, ciseleur, fondeur	1818	16, rue Boucharat (atelier, 1808) 15, rue Taibout (dépôt, 1808)
THOMIRE fils, E.		1838 membre 1 ^{ère} classe	
THOMIRE & CIE	négociant et fabricant de bronzes		2, boulevard Poissonnière (1818) 45, rue Blanche (1827) 51, rue de la Chaussée d'Antin (1842)
THOUMIN, Adolphe			
THOUMIN & CORBIERE	fabricants d'ornements d'appartements		165, rue Saint-Antoine

	en fondu et estampé		
THOUSNIN			
THOUVIN	fabricant de bronzes		61, rue du Faubourg St-Denis
THOYER, François	fabricant de bronzes		12, rue Saint-Maur-Saint-Martin
THUILLIER	fondeur en fer		16, rue Corbeau
TIRRART			
TISSOT			
TOUCHARD VEUVE			
TOULMONDE	horloger		
TOURNAY			
TOURNOUX	ciseleur		
TOURSAINT			
TOUSSAINT, Prosper	fabricant	1841 membre 5 ^e classe	
TOUZAN			
TREMBLAY			
TRIBOUT			
TRISSONIERE	ciseleur		
TRMET/ TREMET/ TRIMET			
TROUILLARD	sculpteur		
TROUSSIN		membre libre	
TROUVÉ	mouleur encadreur		5, passage Violet
TRUC			
TURLIN, veuve (+ son nouveau mari)			
TUVIN/TUVIEN ? / TUVIRIN ?	fabricant de cafetière en verre		
UGO	mouleur		
VALANTIN			
VALANTIN			
VALCHER / WALCHER			
VALENTIN			10, rue Moreau
VALDUN			
VALERIE			
VALIN, Michel	fabricant de porcelaines et bronzes		
VALLET- CORNIER	Magasin de bronzes, feux, garde-cendres, porte-pincettes, soufflets « A la Renaissance »	1829	47, rue Charlot (1856) 10, rue Bichat (1864)
VALOBRA			

VANCONSSANT			
VANDAL			
VANDEBERGUE			
VANDERWORDE / VAN DE VOORDE			
VANDRAN			
VANNIEVEN- HOUVEN / VANNUEVEN- HOUVEN		1840 membre 5 ^e classe	
VAN KRUCKE	sculpteur		
VARIN			
VASSAL			
VASSY			
VAUDEY fondeur			
VAUDORÉ			
VAUGERME	fabricant de bronzes	1841 membre 5 ^e classe	6, rue Neuve Ménilmontant
VAUQUELIN	fabricant de bronzes		
VAUVRAY FRÈRES	fabricants de bronzes	1858 membre 3 ^e classe	
VECTEN	fabricant et marchand de bronzes	1840 membre 4 ^e classe	8, rue Saintonge 119, rue Vieille-du-Temple
VEDDER	fabricant de meubles	1847 membre 4 ^e classe	
VEILLAND / VEILLAUD, Aristide	professeur à l'école de dessin	membre libre	
VERNEAU			
VERNÈDE, de la			
VERRY	fabricant et marchand de porcelaine		
VETU, Amand		1857 membre 3 ^e classe	
VEVILLON			
VEZY			
VIARDOT			
VICARINO et Cie		membre libre	
VICARINS et Cie		membre libre	
VICTOR		1841 membre 4 ^e classe	
VIDAL			
VIDAL			
VIENNOT	bijoutier		4, rue Neuve-du-Temple
VILLEMSSENS / WILLEMSSENS	fabricant de bronzes	1834 membre membre honoraire (1864)	18, rue Michel-le-Comte (1834) 71, rue du Temple, hôtel St-Aignan (1843) 24, rue Pavée (1864)

VILLEMSSENS, Mme			
VILLEMSSENS fils, et gendre			
VILLENAUX			
VINCARD		1839 membre 5 ^e classe	
VINCENT			
VINCENT, Hippolyte		1851 membre 4 ^e classe	14, rue Neuve-Saint- François
VINEAUX	marchand de bronzes		
VINOT (VENOT), Ciprien	sculpteur		
VIOT			
VIRLET			
VIROT	sculpteur		
VITEAU			
VITTOZ fils, E.			48, rue des Marais-St- Martin
VITTOZ (père)		1818 membre	2, rue de l'Homme-armé (1826) 10, rue des Filles-du- Calvaire (61, avenue des Ternes)
VUILLERME / WUILEME			
VUTIN (?)			
WAGNER			
WAGNER fils			
WALKER		non membre	
WALZ & QUILLET NOËL aîné		1853 membre 4 ^e classe	
WANTE			
WARIN			
WASMUS / WASMIES			
WEILL			
WELCHMAN		sociétaire 1837 membre	
WENDEL	maître de forge		Ayance
WEYGAND, A.	fabricant de bronzes	1847 membre 4 ^e classe membre honoraire (1864)	27, rue des Filles-du- Calvaire 108, rue Vieille-du-Temple (1855)
WICOT			
WIDDER / VIDDER / VEDDER			
WIESE	fondeur, ciseleur		
WIESWALD	fabricant de bronzes	1839 membre 5 ^e classe	18, rue Basse-Saint-Pierre

WINTER			
WINTER	commissaire de police		rue du Foin-Saint-Louis
WINTHERNITZ			
WITTERSHEIM / WITTERSCHEIM	imprimeur de la RFB		
WOLF	fabricant de bronzes	1853 membre 4 ^e classe	106, rue Vieille-du-Temple
WOOD			
WOUKIER			
YERE (?)			
YVES	ouvrier		
ZACHAREZUCK			
ZIEGLER			
ZIG (?)			
ZINGLER			
ZINKERNAGEL		1858 membre 4 ^e classe	
ZOETLER			

2.9. Almanachs et annuaires de la Réunion des fabricants de bronze, A.N. 106AS/63.

Pour les transcriptions la pagination est indiquée entre crochets.

Almanach de 1844

Almanach des fabricans de bronzes réunis de la ville de Paris pour l'année 1844, comprenant les noms et adresses des Fondateurs, Ciseleurs, Tourneurs, Monteurs ; Doreurs, Sculpteurs, Réducteurs, faisant partie de la Fabrication des bronzes, Paris, au bureau de MM. les Fabricants, rue Aumaire, 51, 1844.

Réunion des fabricans de bronzes.

Les neufs délégués dont se compose le bureau actuel sont :

MM. GASTAMBIDE, président.
BEZANCON, secrétaire (b).
CHARPENTIER, trésorier (a).
BORDEAUX, vice-secrétaire (b).
VITTOZ, vice-trésorier.
GECHTER (b).
ALLARD-THOMIRE fils aîné (a).
RAULIN.

Les noms marqués de la lettre (a) doivent cesser leurs fonctions au mois d'avril prochain, et ceux marqués de la lettre (b) doivent aussi cesser leurs fonctions au mois d'octobre 1844.

Nota. Aux séances du bureau des mercredi 31 mai, jeudi 15 juin et jeudi 15 novembre 1843, ont été nommés :

MM. BOULLEE, vice-président ;
BORDEAUX, vice-secrétaire ;
VITTOZ, vice-trésorier ;

En remplacement de M. Lebesgue, de M. Boulée, qui était vice-secrétaire et de M. Bavozet.

Les séances mensuelles ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à sept heures du soir, au Bureau *rue Aumaire*, 51, où demeure aussi M. LAUVRAY, Préposé de la Réunion, qui est chargé de recevoir toutes espèces de réclamations et de les communiquer à M. le président.

Délégués sortis en 1843.

EN AVRIL.

MM. LEBESGUE, vice-président.
FIGARET-PERNOLLET, secrétaire.
RICHARD

EN OCTOBRE ;

MM. GASTAMBIDE, président (1).
BAVOZET, vice-trésorier.
REVILLON jeune.

Les assemblées générales ont lieu deux fois par an, en avril et en octobre, et se tiennent au Palais de Justice, en la 4^e chambre du tribunal de première instance.

Celle du mois d'avril est spécialement consacrée pour rendre compte des recettes et des dépenses.

La Réunion emploie pour les affaires à suivre :

Me BETHMONT, avocat, rue des Martyrs, 38 ;

Me GUIBET, avoué, successeur de Me Charpillon, rue Thérèse, 2.

(1) M. Gastambide a été réélu président.

[5]

REUNION

DES FABRICANS DE BRONZES.

Fondée en Novembre 1818. – 25^e Année.

Année 1844.

Liste des membres de la Réunion, par ordre alphabétique.

MM.

(*) [en note : les années placées avant les noms indiquent l'époque de la réception de chaque membre]
1829. AIGOUY, rue Phélippeaux, passage du Commerce, 27 (Petits bronzes, estampés et ornement de meubles.)

1840. ALLAIN, rue Vivienne, 47. (*Honoraire.*)

1836. ANDRE frères, rue Neuve-Ménilmontant, 12. (Maîtres de forges, fondeurs en cuivre et fer doux.)

1839. BAUBY, rue Mandar, 16. (Appareils pour l'éclairage au gaz, lustres, lampes, candélabres et tous les articles en bronze pour cette partie.)

1837. BAUCHERY, boulevard Beaumarchais, 79. (Modeleur.) (*Honoraire.*)

1822. BAUDOIN, rue de la Verrerie, 76. (*Honoraire.*)

1818. BAVOZET frères, rue Saint-Etienne-Bonne-Nouvelle, 15. (Fonderie, fabrique de bronzes, pendules, candélabres, flambeau, coupes, vases et autres ; assortiment en renaissance et [6] rocaille siècles Louis XIV et Louis XB ; œuvres de Lepeaute ; auteurs des pendules cathédrales de *Notre-Dame de Paris*, de *Rouen* et de *Reims*, de différentes proportions ; inventeurs des pièces mécaniques et tableaux reliefs à horloges, etc.)

1842. BECAR, rue de Touraine, 9. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, vases, statuettes, bronzes d'art et de fantaisie, etc.)

1838. BENOIT, rue Porte-Foin, 5, au Marais. (Bronzes, pendules, groupes, candélabres, lampes, flambeaux, bras de cheminée, bouts de lampes, etc.)

1829. BERNARD, rue de Crussol, 20. (Ciseleur et fabricant de bronzes.)

1837. BERNIER, rue Saint-Jacques-la-Boucherie, 23 et 25. (Ciseleur à façon, en bronzes et plaqués, relève tout ce qui concerne l'article de voiture, tels que poignées, ornements, etc.)

1827 BERTAULT père, rue Vieille-du-Temple, 125, et rue de Touraine, 6. (*Honoraire.*)

1838. BERTAULT fils, rue Vieille-du-Temple, 125, et rue de Touraine, 6. (Pendules et bronzes.)

1837. BEZANÇON fils, rue Neuve-St-Gilles, 8, successeur de Mme veuve Desmarests. (Bronzes et estampés pour ornements de meubles et autres.)

1823. BILLOIS, marché des Enfants-Rouges, 2. (Galleries, flambeaux et ornements de meubles.)

1840. BILLORDEAUX (Adolphe), rue des Trois-Bornes, 19. (Dessinateur lithographe pour bronzes.)

[7]

1818. BOICHOD fils aîné, rue St-Martin, 226. (Ciseleur.)

1840. BONNAIRE, rue St-Gervais, 1, en face de la rue Saint-Anastase. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, etc.)
1837. BORDEAUX, rue St-Gervais, 12. (Fabrique d'ornemens en cuivre fondu, ciselés et estampés pour meubles et appartemens.)
1837. BOULLEE, rue Porte-Foin, 7. (Doreur, fabrique et magasin de bronzes.)
1818. BOUVAIST-SIMONET, rue Aumaire, 15. Fonderie, fait garniture de parapluies.)
1842. BOYER, rue Saintonge, 38. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, groupes, candélabres, coupes, statuettes, etc.)
1841. BRECHIGNAC, successeur de M. Lacarrière aîné, rue Neuve-Saint-Laurent, 6. (Fondeur.)
1838. BRIANT, rue d'Anjou, 9, au Marais. (Girandoles, flambeaux, corbeilles, encriers, et tous articles de bronze. *Inventeur des bras de cheminée suspendus tournant.*)
1823. BRUNET (Nicolas), rue des Gravilliers, 22 et 24. (Fabricant de bronzes, lustres, candélabres, bras de cheminée, flambeaux, etc.)
1824. BRUNET (Victor), rue du Pont-aux-Choux, 21. (Pendules et bronzes.)
1836. BURNET, rue Moreau, 47, faubourg St-Antoine. (Tourneur. Fabricant de petits bronzes, boutons, crochets de montres, anneaux, etc.)
1839. CALOT et Cie, rue Jean-Robert, 47. (Fabriquent lustres, pieds de lampes, lampes Carcel perfectionnées et autres)
1841. CAILLOUÉE, rue Neuve-Saint-Gilles, 9. [8] (Ciseleur, fabricant de patères, petits bronzes et ornemens de meubles.)
1818. CARBONNELLE-THOMIRE, rue Blanche, 12. (*Honoraire.*)
1820. CARON, rue Montmartre, 30. (*Honoraire.*)
1838. CARON, rue de Lesdiguières, 1 bis. (Fabrique anneaux ciselés et non ciselés, armes et chiffres en relevé pour voiture et la sellerie.)
1822. CHAMPENOIS, rue Forez, 10, près le Temple. (*Honoraire.*)
1838. CHARPENTIER, rue d'Orléans, 6, au Marais. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, etc.)
1828. CHAUMONT, rue Chapon, 23. (*Honoraire.*)
1830. CHAVAROCHE, rue des Vertus, 21. (Fondeur.)
1841. CHER (Jules), passage de Rome, 12, par la rue Aumaire. (Bronzes pour porcelaine et autres.)
1818. CHIBOUT père, rue Périgueux, 5. (Ciseleur.)
1818. CHOISELAT-GALLIEN, rue du Pot-de-Fer, 8, place Saint-Sulpice. (Fabrique et magasin de bronzes pour l'église et l'appartement.)
1818. COCHEGRUE, rue de Limoges, 2, au Marais. (Bronzes en tous genres.)
1818. COLLOT, rue Quincampoix, 11. (Bronzes, lustres, lampes.)
1818. COMOLLO et Cie, rue d'Aval, 3. (Fabrique et magasin de flambeaux et chandeliers en tous genres.)
1826. CONTAMINE, rue Geoffroy l'Asnier, 18. (Bronzes pour le bâtiment. (Breveté pour la fermeture des *croisées espagnolettes* dites *parisiennes*, mécaniques, engrenages, etc.)
1828. COTARD, rue de Thorigny, 8. (*Honoraire.*)
1835. COURCELLE, rue Beaubourg, 44. (Bronzes, lustres, candélabres, bras de cheminées.)
1841. CROSSE (Désiré), rue Neuve-Coquenard, 27, et rue de la Tour-d'Auvergne, 22. (Fondeur en cuivre, fer et fonte.)
1818. DARDAINE, rue Neuve-Saint-Denis, 15. (Lustres, lampes et hollandaises.)
1825. DARNET, rue Jean-Robert, 24. (Ciseleur.)
1827. DARTOIS, rue d'Assas, 18, faubourg St-Germain. (*Honoraire.*)
1818. DAUSSIN, rue de Sèvres, 28, à l'hospice des Ménages. (Ciseleur.)
1841. DEBRAUX-D'ANGLURE, fonderie et ateliers, rue d'Astorg, 8. (Fabricant de bronzes, pendules, bronzes d'art, de goût et de fantaisie, groupes, statuettes, etc.)

1841. DECALONNE, rue Vieille-du-Temple, 145. (Fabrique de bronzes, pendules, groupes, statuettes, coupes, vases, objets d'horlogerie, etc.)
1843. DELAFONTAINE, rue de l'Abbaye, 10, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes.)
1824. DELAHAYE, rue Neuve-Saint-Gilles, 8. Bronzes, vases, coupes, statuettes, groupes, petits bronzes, candélabres, etc.)
1818. DENIERE (LH), rue d'Orléans, 9, au Marais. (Fonderie, fabrique de bronzes et dorures en tous genres. Dépôt et magasin rue Vivienne, 15.) (*Médaille d'or aux expositions de 1834 et 1839.*)
- [10]
1821. DERIQUEHEM, rue St-Louis, 23 et 25, au Marais. (*Honoraire.*)
1829. DESRUES, rue Vieille-du-Temple, 125, et rue de Touraine, 6. (Fabrique et magasin de lustres, flambeaux, vases, coupes, candélabres, etc.)
1841. DEVOUGE, rue du Petit-Thouars, 20. (Doreur.)
1834. DHUMEZ, rue de la Perle, 12. (Tourneur en cuivre.)
1837. DONNE, rue du Vieux-Colombier, 24. (Bronzes et dorures pour l'église et l'appartement.)
1838. DUCEL fils, rue des Quatre-Fils, 22. (Fondeur en cuivre, fer et fonte.)
1824. DUMONT, rue de la Perle, 4. (Petits bronzes et pendules.)
1838. DUMONT, rue de l'Oseille, 3. (Doreur.)
1818. DUNOUY, à Vernou, près Fontainebleau. (*Honoraire.*)
1841. DUPONT, rue Transnonain, 1. (Fabrique de bronzes et pendules, etc.)
1843. DUPREZ et LEBROC, rue de la Tour-d'Auvergne, 22. (Fabricants de bronzes.)
1842. DUPUIS. (*Honoraire.*)
1839. DURAND, rue des Trois-Bornes, 15. (Ciseleur.)
1830. DURENNE, rue St-Nicolas, 5, faubourg St-Antoine. (Tourneur, petits bronzes pour ornement de meubles.)
1838. DURIS, rue des Rosiers, 13. (Ciseleur.)
1824. DUVUVIER, rue St-Sébastien, 14. (*Honoraire.*)
1839. ECK et DURAND, rue des Trois-Bornes, [11] 15. (Fondeurs, ciseleurs et fabricants de bronzes.)
1826. FEUCHERE, rue de Crusol, 20. (Fabrique et magasin de bronzes et dorures.)
1828. FEVRIER, rue du Petit-Thouars, 20, hôtel Bonfilers. (Bronzes et pendules.)
1833. FIGARET-PERNOLLET, rue des Blancs-Manteaux, 25. (Bronzes, dorures et argentures à l'usage et décoration des églises.)
1819. FINIMO jeune et Cie, rue Beaubourg, 48. (Flambeaux, chandeliers.) (Breveté pour un métal de nouvelle composition.)
1823. FISCHER, impasse Guéménée, 3, porte St-Antoine. (Bronzes pour meubles.)
1843. FLEUREY, rue du Faubourg-St-Antoine, 70, dans le passage. (Fondeur.)
1829. FRÉQUENT frères, rue de Thorigny, 8. (*Honoraire.*)
1839. FRIGERIO, rue du Roi-de-Sicile, 54. (Pendules, bronzes divers et ébénisteries.)
1818. FRUND, à Hyères près Brunoy ; s'adresser à Belleville, rue de Lorion, 5, chez M. Trien, lampiste, son gendre. (*Honoraire.*)
1839. GAGNEAU, rue d'Enghien, 25, faubourg St-Denis. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique, Carcel et autres, et tous les articles d'éclairage.)
1818. GALLE-GÉRARD (LH chevalier), rue de la Michodière, 4. (*Honoraire.*)
1818. GALLE, boulevard du Temple, 12. (*Honoraire.*)
1818. GASTAMBIDE (LH), place Royale, 21. (*Honoraire.*)
1827. GASTAMBIDE (Alexis), successeur de son oncle et de son père, rue des Quatre-Fils, 4, [12] au Marais. (Bronzes pour meubles, bâtimens, vases et garnitures de cheminées.)
1838. GAULT aîné, rue Chapon, 13. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique et autres et tous articles d'éclairage.)

1842. GAULT jeune, rue Chapon, 14. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes Carcel à mécanique et autres, et tous les articles d'éclairage.)
1839. GECHTER (LG), place Royale, 3. Sculpteur-statuaire.) Ses ateliers, quai Valmy, 63.
1818. GEORGE, rue St-Louis, 48. (Bronzes et pendules.)
1837. GEORGI, rue St-Denis, 328 ; ses ateliers, rue du Ponceau, 44. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes, bras et appareils pour l'éclairage au gaz.)
1822. GILLOT, rue du Harlay, 5, au Marais. (Bronzes et dorures.)
1838. GIOT, gendre et successeur de M. Leclerc, rue Neuve-St-Denis, 13. (Fabrique et magasin de poignées, ornemens de voiture et de sellerie plaqués, dorés et argentés.)
1837. GOBIN, rue de la Cerisaie, 2. (Fabrique et magasin de galeries, feux de cheminées, chenets, etc.)
1843. GODEFERT, rue St-Louis, 43. Ses fonderies, usine et fourneaux, à Joinville (Haute-Marne). (Fonte de fer.)
1818. GRAVET aîné, rue du Foin, 1, au Marais. (*Honoraire.*)
1840. GRÉGOIRE, rue Saint-Martin, 244. (Honoraire.)
1836. GRIGNON-MEUSNIER, rue d'Anjou, 13, au Marais. (Fabricant de bronzes, flambeaux, [13] bras, girandoles, pendules, vases, coupes, encriers, etc.)
1829. GUÉRIN aîné, rue du Faubourg-St-Antoine, 45. (Feux et garnitures de chenets.)
1837. GUÉRIN jeune, rue de la Cordonnerie. (Honoraire.)
1818. GUIGNARD, rue de Paris, 169, à Belleville. (Honoraire.)
1828. GUILLUY, rue Casette, 15, faubourg St-Germain. (Honoraire.)
1843. L. HADROT, successeur de M. Jac, rue du Faubourg-Saint-Martin, 39. (Fabrique de bronzes, lustres, bras de cheminées, lampes antiques et autres ; fabrique spécialement la lampe dite Carcel.) *Breveté pour une nouvelle lampe Modérateur imitant la Carcel.*
1839. HAZART, rue Vieille-du-Temple, 122. (Bronzes dans le goût gothique et à la renaissance, sur meubles, porcelaine, groupes, statuettes et curiosités diverses ; met au bronzé de diverses teintes.)
1818. HÉRICOURT père, Neuve-St-Martin, 5. (*Honoraire.*)
1818. HERPIN, rue Aumaire, 39. (*Honoraire.*)
1827. HUMBERT (LH), rue des Gravilliers, 20, successeur de M. Vatinelle. (Fondeur.)
1827. JAC et Cie, rue du Faubourg St-Martin, 39. (*Honoraire.*)
1842. JACQUEMARD, rue du Chemin-Vert, 27. (Fabrique de bronzes, balanciers et lunettes pour pendules à colonnes, etc.)
1840. JANSSE (veuve) et fils, neveu et successeurs [14] de feu Fouquet jeune, rue Bourg-l'Abbé, 32. (Fabrique et magasin de bronzes dorés et argentés pour églises et appartemens.)
1824. JEAN, rue St-Martin, 291. (Fabrique de bronzes, pendules, groupes, vases, candélabres, flambeaux, lustres, etc.)
1818. JEANNEST (Louis), rue St-Sébastien, 44. (*Honoraire.*)
1818. JEANNEST jeune (Vital), rue St-Louis, 34. (Monteur, fabricant de bronzes.)
1827. JOURNAL, à Tournan. (*Honoraire.*)
1828. JOURNEUX aîné, rue Amelot, 24 et rue du Chemin-Vert, 1. (Fonderie ; fabrique de bronzes et ornemens pour meubles.)
1829. LACARRIERE (LH) aîné, rue du Temple, 121. (*Honoraire.*)
1838. LACARRIERE jeune (Aug.), rue Sainte-Elisabeth, 3. (Bronzes pour bâtimens et devantures de boutique en cuivre et en fer, étalages pour intérieur de magasin, châssis à tabatières pour combles ; *successeur de la maison Lacarrière aîné* pour les appareils d'éclairage au gaz, lustres, girandoles, candélabres, etc.)
1843. LAFORGE fils, rue Phélippeaux, 48. (Fabricant de cannes, tient une collection de pommes de cannes en fonte de cuivre, fer, maillechord, etc.)
1842. LAGRANGE, rue Saint-Martin, 244. (Fabrique de lampes Carcel, lanternes, divers réflecteurs pour le gaz et l'huile, fait tout ce qui est relatif à la retreinte au tour et à l'estampage.)
1818. LAMBERT, rue des Gravilliers, 7. (Doreur.), [15].

1826. LANGUET, rue des Filles-du-Calvaire, 10. (*Honoraire.*)
1838. LAPORTE, rue Aumaire, 9. (Modeleur-Ciseleur dans le plus nouveau goût.)
1818. LEBESGUE, rue Pastourelle, 5. (Doreur)
1856. LECOQC et Cie, rue des Francs-Bourgeois, 14, au Marais. (Bronzes, ornemens en cuivre et estampés.)
1818. LEDURE, rue d'Angoulême, 25. *Médaille d'argent aux expositions de 1834 et 1839.* (*Honoraire.*)
1818. LEHMAN, rue Vieille-du-Temple, 80. (Ciseleur à façon.) (*Honoraire.*)
1842. LEMAIRE (L.), rue du Petit-Carreau, 1. (Fabrique de bronzes, petits bustes, pommes de cannes, divers petits objets bronzes, etc.)
1818. LEMELIN, à Forges, près Limours. (*Honoraire.*)
1848. LENOIR-RAVRIO, rue des Filles-St-Thomas, 19. (*Honoraire.*)
1838. LEQUIEN, rue Ménilmontant, 12. (Sculpteur en ornemens et autres.)
1818. LEROLLE père, rue du Foin, 1. (*Honoraire.*)
1838. LEROLLE frères, rue du Foin, 1, au *Marais*. (Fabrique et magasin de bronzes en tous genres. (Fournisseurs de la cour de Sardaigne.)
1840. LEROY, rue de Berry, 18, au *Marais*. (Fondeur.)
1838. LIEDET, rue de Crussol, 20. (Ciseleur.)
1818. LOISEAU père, rue des Francs-Bourgeois, 3, au *Marais*. (Tourneur, tient encriers, presse-papiers, etc.)
1848. LOMBARD, rue Thorigny, 5. (Modeleur en ornemens carton-pâte.), [16].
1838. LULLIER, rue St-Séverin, 16, et rue Zacharie, 9. (Fab. de bronzes et dorures.)
1818. LURIN (Mme Veuve), rue Guérin-Boisseau, 34. (Bronzes en tout genre.)
1836. MAILLARD, rue des Douze-Portes, 10. Fabrique de bronzes, écritaires, presse-papiers, veilleuses-lanternes et phares, dito à figures et ornemens, et autres bronzes de fantaisie ; poulie en cuivre, stores complets, arcs pour lits, etc.)
1841. MARCAILLE et fils aîné, rue Moreau, 50, faubourg St-Antoine. (Bronzes pour bâtimens, garniture de meubles, articles de marine, boutons, roulettes, etc.)
1835. MARIN, rue Neuve-St-Gilles, 8. (Bronzes et ornemens de meubles à la renaissance, candélabres, encriers, bronzes sur porcelaine dans le goût gothique, curiosités diverses, etc.)
1838. MARSEAUX (Léopold), rue de la Perle, 14. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre estampé pour meubles et appartemens.)
1836. MARTINET, passage de Rome, 24, par la rue des Vertus. (Tourneur, fab. de flambeaux, candélabres, lampes, bras de cheminées, statuettes, écritaires, etc.)
1824. MARTINOT, rue de la Perle, 12. (*Honoraire.*)
1820. MASSIN, rue Beaubourg, 44. (Petits bronzes, écritaires, presse-papiers, garnitures de cristaux, etc.)
1818. MATTE, rue d'Aval, 7, faubourg St-Antoine, chez M. Froment, son gendre. (*Honoraire.*)
1828. MAUDUIT, rue St-Denis, 387. (Encriers, petits bronzes en cuivre et composition, etc.)
- [17]
1818. MAUGY jeune, rue des Tournelles, 38. (Monteur à façon en garnitures de cristaux.)
1839. MAYER (Hippolyte), rue du Roule, 7. (*Honoraire.*)
1837. MELON, rue St-Denis, 374. (Bronzes, lustres, lampes, bras, etc. Appareils pour l'éclairage au gaz.)
1825. MENE, rue des Marais-du-Temple, 2. (Bronzes, girandoles, flambeaux, etc.)
1821. MICHAUX père, rue du Roi Doré, 1. (Ciseleur.)
1842. MONBRO aîné, rue Basse-du-Rempart, 18. (Magasin de bronzes, objets d'arts et de curiosité à *la renaissance* sur porcelaines et meubles, flambeaux, candélabres, lampes et autres objets dans le *goût gothique*.)

1837. MOREAU, rue Saint-Antoine, 100, et rue Percée, 8. (Plaqueur pour voitures et harnais, poignées, chiffres, couronnes, etc.)
1837. MOREL-SAVART, place Royale, 20. (*Honoraire.*)
1818. NATALIS, rue des Coutures-St-Gervais, 6. (Ciseleur.)
1842. NEUBURGER, rue Vivienne, 4. (Magasin de bronzes, pendules, candélabres, lampes, etc.)
1836. NICOLAS, rue de la Perle, 9. (Bronzes, vases et pendules.)
1841. NICOLAS (André), rue Charlot, 19. (Petits bronzes, écritaires, bronzes de fantaisie, etc.)
1843. NOEL, rue Molay, 2. (Fabrique et magasin de petits bronzes de fantaisie, ordres francs-maçonnique, bijouterie, etc.), [18].
1842. OBRY, place Dauphine, 16. (Modeleur ciseleur à façon.)
1818. OLIVIER, rue Neuve-St-Martin, 5. (Fondeur.)
1827. OMETZ, rue du Petit-Musc, 10. (Ciseleur, bronzes et pendules.)
1818. OTTIN, rue Ste-Avoie, 6. (*Honoraire.*)
1836. PAILLARD (Victor), rue de la Perle, 3. (Fab. de bronzes, pendules, groupes, statuettes, candélabres, lampes, lustres et tout ameublement à *la renaissance* et autres.) (*Médaille d'argent à l'exposition de 1839.*)
1840. PELLETIER, gendre et successeur de Journal, rue Guérin-Boisseau, 17. (Tourneur, fab. flambeaux, écritaires, petits bronzes divers, etc.)
1841. PERRIAUX, rue Grange-aux-Belles, 11. (*Honoraire.*)
1840. PETIT, rue de Berry, 14. (Fabrique petits bronzes et pendules, vases, coupes, tableaux-horloges, horlogerie, etc.)
1843. PETIT, rue Saint-Pierre-Popincourt, 18, passage St-Pierre, maison n°8, et quai de Valmy, 57. (Fab. de bronzes, candélabres, flambeaux, coupes, etc.)
1842. PETITPAS, rue Castex, 5. (Fabrique et magasin d'ornemens en cuivre et estampés pour meubles et appartements.)
1830. PICNOT jeune (Alexandre), rue de la Corderie-du-Temple, 21. (*Honoraire.*)
1825. PIGALLE, rue du Faub.-Montmartre, 31. (Sculpteur, fabrique le bronze.)
1839. PILLE, successeur de M. Vatinelle, rue [19] du Petit-Thouars, 18 et 19, quincaillerie en gros. (*Honoraire.*)
1838. PINSONNIERE, rue Vivienne, 24. (Fab. et magasin de rosaces-patères, poulies, bâtons dorés et couverts en cuivre pour tapisserie, flambeaux, candélabres, petits bronzes de fantaisie, articles de ménages et de bâtimens, quincaileries diverses, etc.)
1822. PITOLET, Petite-Rue Saint-Pierre, 16. (Emploie à façon les cristaux pour lustres.) (*Honoraire.*)
1839. POMPON, rue du Temple, 105. (Fabrique bronzes pour bâtimens, devantures de boutiques, tubes en cuivre, etc.)
1842. PRETOT, rue de l'Abbaye, 16, et rue St-Germain-des-Prés, 11 bis. (Bronzes sur meubles, porcelaines, objets d'arts et de curiosité à *la renaissance* et dans le *goût gothique*, etc.)
1818. QUESNEL, rue des Amandiers-Popincourt, 22, en face de l'Abattoir. (Fondeur, magasin de bronzes, rue de Richelieu, 112 ; groupes, statuettes, vases, bronzes d'art, de goût, et de fantaisie, etc.) (*Médaille d'argent à l'exposition de 1839.*)
1818. QUILLET (Noël) père, rue de Calais, 53, à Belleville. (*Honoraire.*)
1824. QUILLET (Noël) aîné, rue de Vendôme, 9, successeur de M. Galle. (Petits bronzes, écritaires, groupes, statuettes, bronzes sur porcelaine, etc.)
1828. QUILLET (Noël) jeune, successeur de son père, rue de Crussol, 20. (Fondeur-monteur.)
1836. RAINGO frères, rue Saintonge, 11, au Marais. (Fab. bronzes, pendules, tableaux-horloges, etc.)
1825. RAULIN, rue de Chaume, 21. (Bronzes, pendules, vases, coupes et tous articles de rocaille et à *la renaissance.*)
1826. RENAULD, rue Vieille-du-Temple, 88. (Fabrique de bronzes et breveté pour les lampes à contre-poids intérieurs, les gardes-feux en éventail et galeries, lustres, etc.)
1827. REVILLON aîné, rue Jean-Robert, 13. (Fondeur.)

1836. REVILLON jeune, rue des Filles-du-Calvaire, 9. (Fab. de pendules et de bronzes en tout genre.)
1818. L. RICHARD, rue des Ursulines, 4 bis, quartier St-Jacques. (*Honoraire.*) (*Médaille d'argent à l'exposition de 1839.*)
1829. RIGLET, rue d'Orléans, 5, au Marais. (Pendules et bronzes en tout genre.)
1838. ROBIN, rue Beaujolais, 1, Palais-Royal. (Fab. de bronzes.)
1840. RODEL (Ph.), rue de la Chauss.-d'Antin, 44. Sa fabrique rue Pierre-Levée, 19, magasin de bronzes, pendules, lustres, candélabres, coupes, statuettes, feux, lampes Carcel, bronzes d'art et de fantaisie, etc.)
1838. ROUART, rue Richelieu, 84. (Bronzes pour fourbisserie, poignée de sabres, épées, couteaux de chasse, etc.)
1820. SAYER, rue des Enfants-Rouges, 2. (Fab. et magasin de bronzes, pendules, vases et candélabres.)
1836. SCHALAMBERG, rue de la Perle, 8. (Fabrique de bronzes, cristaux garnis, et service de table.), [21].
1818. SCHEIDIG, rue Grenier-St-Lazare, 13. (*Honoraire.*)
1819. SCHMID, rue de Bretagne, 24. (Monteur.)
1837. SERRROT, rue de Richelieu, 89, successeur de M. Galle. (Fab. et magasin de flambeaux, bronzes divers. Lampes hydrostatiques par brevet d'invention.)
1827. SIMONET, rue de la Perle, 24. (Fondeur.)
1835. SOYER, rue Transnonain, 20. (Tourneur, Fab. de petits bronzes, boutons de gradins, crochets de montres, anneaux à vis, etc.)
1840. SUSSE frères, place de la Bourse, 31. (Magasin de petits bronzes, groupes, statuettes, bronzes sur porcelaine, objets d'art, de goût, de fantaisie, papeterie, etc.)
1841. TESSIER neveu, successeur de M. Guichard, propriétaire du Bazar de l'Industrie, rue Montmartre, 180, et boulevard Poissonnière, 37. (Magasin en fonte de fer, imitation de bronze, porte-parapluie, porte-feu, galerie-chenet, grilles à charbon de terre, cheminées, etc.)
1842. THOMAS, rue Boucherat, 5 bis. (Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, groupes, articles d'horlogerie, etc.)
1838. THOMIRE fils et comp., rue de la Chaussée-d'Antin, 51. (Fab. et magasin de bronzes et dorures.) (Médailles d'or aux expositions de 1834 et 1839.)
1843. A. THOUMIN et CORBIERE, rue St-Antoine, 165. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre estampés pour meubles et appartemens.) [22]
1818. TOUCHARD, rue des Blancs-Manteaux, 15. (*Honoraire.*)
1824. TOURSAINT, rue Vieille-du-Temple, 102. (Monteur, fab. de bronzes et pendules.)
1842. TOUSSAINT, rue St-Pierre-Popincourt, 18, passage St-Pierre, maison 8 et quai Valmy, 57. (Fab. et magasin de bronzes, pendules, vases, coupes, statuettes, etc.)
1821. TRANCHANT, rue Lamare, 23, à Belleville. (*Honoraire.*)
1820. TREFCON, rue Fontaine-au-Roi, 28. (Fab. de bronzes, colonnes cannelées pour lampes et flambeaux.)
1818. TREMET, rue Porte-Foin, 7. (*Honoraire.*)
1827. TURCQ, rue du Plâtre-St-Avoye, 14. (Monteur en pendules et bronzes.)
1818. VALENTIN-LETOULA, rue du Faub-St-Antoine, 129. (Fondeur.)
1829. VALLET-CORNIER, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3. (Fab. et magasin de bronzes, galeries, feux, gardes-cendres, porte-pincettes, soufflets à la renaissance, croissants, chenets nouveaux, tubes en cuivre et fer divers, etc.)
1827. VANDAL (LH), rue Lamare, 23, à Belleville. (*Honoraire.*)
1840. VANNIEVEN-HOUVEN, rue St-Martin, 261. (Fab. lampes Carcel et autres, lustres, articles d'éclairage, etc.)
1837. VAUDEY, rue du Grand-Hurlleur, 15. (Fondeur.)

1841. VAUGERMÉ, rue de Vendôme, 9. (Bronzes, pendules, vases, candélabres, etc.)
1840. VECTEN, rue de Touraine, 6, au Marais, et rue Vieille-du-Temple, 125. (Fab. et [23] magasin de bronzes, pendules, statuettes, coupes, vases, candélabres, etc.)
1834. VILLEMSENS rue Ste-Avoye, 57, hôtel Saint-Aignan. (Pendules et bronzes en tout genre.) (*Médaille d'argent à l'exposition de 1839.*)
1838. VINÇARD fils (J.-B.), rue Vieille-du-Temple, 40, fondeur-estampeur. (Fab. et magasin de petits bronzes, christs, bénitiers, chapelets, reliquaires, et tous autres articles de dévotion, etc.)
1836. VITEAU (Ferdinand), rue Vivienne, 16. (Fabrique et magasin de bronzes, vases, lustres, pendules, groupes et lustres à la renaissance, etc.) (*Médaille d'argent à l'exposition de 1839.*)
1818. VITTOZ, rue des Filles-du-Calvaire, 10. (Fab. de bronzes et pendules en tous genres.)
1827. VUILLERME, rue des Juifs, 24. (*Honoraire.*)
1836. WAGNER, successeur de M. Boudou, boulevard Beaumarchais, 51. (Galleries, feux, bras de cheminées, candélabres, flambeaux, chenets, etc.)
1838. WEISWALD jeune, rue St-Pierre-Popincourt, 18, passage St-Pierre, maison n°8 et quai Valmy, 57. (Bronzes et dorures.)
1837. WELCHMAN père et fils, rue Neuve-des-Mathurins, 37. (Plaqueurs, releveurs, ciseleur en armoiries ; fabrique et magasin de poignées, chiffres couronnées, ornement de voitures et sellerie.)

ALMANACH

DE MESSIEURS

LES

FABRICANTS DE BRONZES

RÉUNIS

DE LA VILLE DE PARIS,

POUR L'ANNÉE 1857.

Comprenant les noms et adresses des Fondeurs, Ciseleurs et Monteurs, Sculpteurs, Mouleurs, Réducteurs, Marbriers, Doreurs, Vernisseurs, Metteurs au bronze, — Galvanoplastes et autres faisant partie de la Fabrication et de l'Industrie des Bronzes. — Il s'y trouve aussi des adresses de Dessinateurs, — Lithographes et Photographes.

PRIX : FRANC

SE TROUVE

AU BUREAU DE MM. LES FABRICANTS,

Rue Neuve-St-François, 3 (au Marais).

—
1857

4081



RÉUNION

DES FABRICANTS DE BRONZES

Fondée en Novembre 1818. — 38^e Année.

Année 1857.

Liste des membres de la Réunion, par
ordre alphabétique.

MM.

- 1851 (1). AARON (Michel) et fils, boulevard du
Château-d'Eau, 50. Fabrique et magasin de
porcelaines diverses. Manufacture à Chantilly.
1846. AUGER, rue St-Martin, 5. (*Honoraire.*)
1847. BARBEDIENNE et Cie, boulevard Poisson-
nière, 30. Bronzes d'art, petits bronzes, statuet-
tes, lampes, candélabres, flambeaux, *sculpture*
et réducteur. (Médaille d'argent à l'exposition
de 1849, Médaille à l'Expos. de Londres 1851,
et grande Médaille d'honneur à l'Expos. univ.
de 1855.)
1856. BARBEZAT et Cie, rue Neuve-Ménilmon-
tant, 10. Maître de forge de la compagnie des
hauts-fourneaux du val D'Osne, fondeur en

(1) Les années placées avant les noms indiquent l'époque de
la réception de chaque membre.

fonte de fer doux pour bâtiments et objets d'art, etc.

1845. BARREAU, rue Saint-Louis, 97. Fabrique de bronzes, lustres, lampes montées en bronzes et en porcelaines, Carcel mécanique et autres, et tous autres articles d'éclairage.

1822. BAUDOIN, rue du F.-St-Martin, 419, au presbytère St-Laurent. (*Honoraire.*)

1818. BAVOZET père, rue Saint-Étienne, 45, quartier Bonne-Nouvelle. (*Honoraire.*)

1854. BAVOZET fils, succ. de son père, rue Saint-Étienne, 45, près le boulevard Bonne-Nouvelle. Fabrique de bronzes, pendules, coupes, candélabres, groupes, etc. *Mention honorable* à l'exposition universelle de 1855.

1838. BENOIT, rue Porte-Foin, 5, et à Saint-Germain-en-Laye, boulevard de Poissy, près l'hôtel Corneille. (*Honoraire.*)

1829. BERNARD père, rue du Grand-Prieuré, 7. (Ciseleur et fabricant de bronzes.)

1854. BERNARD fils, rue Charlot, 26. Sculpteur et fabricant de petits bronzes de fantaisie.

1837. BERNIER, à Sèvres, rue de la Croix-Bosset, 4 bis, s'adresser à Paris, chez M. Chapelard-Lebeuf, rue Chapon, 33. (*Honoraire.*)

1827. BERTAULT père, rue de l'Oseille, 7. (*Honoraire.*)

1854. BEURDELEY, rue Louis-le-Grand, 32, 34. (Magasin de bronzes, objets d'art et de curiosités à *renaissance moderne et gothique*, de pendules, flambeaux, candélabres, lustres et objets sur porcelaine, etc.) *Médaille de 2^e classe* à l'Expos. universelle de 1855.

1837. BEZANÇON fils, rue du Harlay, 20, près la place Dauphine. (*Honoraire.*)

1823. BILLOIS, marché des Enfants-Rouges, 2. (*Honoraire.*)
1856. BION, rue Amelot, 36. Fabrique et magasin de galeries de feux de cheminées, chenets, etc.
1840. BONNAIRE, rue Montholon, 6. (Marchand de charbon. *Honoraire.*)
1837. BORDEAUX, boulevard Beaumarchais, 57. (*Médailles aux Expositions de 1839 et 1844. Honoraire.*)
1837. BOULLÉE, rue d'Enfer, 111. (*Honoraire.*)
1851. BOURDON, rue du Parc-Royal, 9. (Fabrique corps de lampes en bronze et estampes, garnitures de porcelaines, etc.) *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.*
1818. BOUVAIST-SIMONET, rue du Château-d'Eau, 30. (*Honoraire.*)
1855. BOY, rue St-Louis, 94, fabrique et magasin de bronze galvanisé, composition, pendules, candélabres, statuettes, coupes, etc. *Médailles de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1842. BOYER, rue Saintonge, 64. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, groupes, candélabres, coupes, statuettes, etc.) *Médaille à l'Exposition de 1844, et médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1831. BOYER, rue du Chemin-Vert, 41, et rue de l'Asile, 8. (Fondeur en cuivre.)
1838. BRIANT, rue de Vendôme, 23. (Lustres, girandoles, flambeaux, corbeilles, encriers et tous articles de bronze. *Inventeur des bras de cheminée suspendus tournants.*)
1851. BROCHON, rue du Faubourg St-Denis, 112. (Magasin de fonte de fer pour bâtiments,

et objets d'art, etc.) *Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1845. BRUNET fils, rue des Gravilliers, 20. (Fabricant de bronzes, lustres, candélabres, bras de cheminée, flambeaux, etc.)

1849. BUIGNIER, rue des Vertus, 20, fondeur en fer, bronze et argent pour bijouterie et bronzes d'art, graveur-stampeur, *breveté pour les statuettes religieuses. Médailles aux expositions de 1839 et 1844.*

1836. BURNET, route de Bagnolet, 11, à Charonne, banlieue de Paris. S'adresser chez M. Burnet fils aîné, rue Folie-Méricourt, 30. (*Honoraire*).

1854. CAILLAR (J. M.), petite rue St-Pierre, 24, Impasse de l'allée Verte, Fondeur-lamineur.

1844. CAILLOUÉE, rue Saint-Sébastien, 48. Ciseleur, fabricant de bronzes, ornements de meubles, flambeaux, candélabres, sonnettes, petits bronzes de bâtiments, de fantaisie, etc. *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1848. CARBONELLE-THOMIRE, rue Fontaine-St-Georges, 27. (*Honoraire.*)

1845. CARMOY, rue Aumaire, 24. Fabrique d'ornements en cuivre, ciselés et estampés, pour meubles d'appartements. *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*

1849. Constant CHACHOIN et Cie, rue Saint-Gilles, 16. Bronzes et estampés pour ornements de meubles, galerie de feu, de cheminées, etc.

1822. CHAMPENOIS, rue Forez, 40, près le Temple. (*Honoraire.*)
1838. CHARPENTIER et Cie, rue Charlot, 8, et rue du Perche, 16, au Marais. Bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, bronzes d'art, d'ameublement, de luxe, etc. *Médaille de bronze à l'Exposition de 1844. Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1828. CHAUMONT, rue du faubourg Saint-Honoré, 52. (*Honoraire.*)
1850. CHAVAROCHE (Stanislas), rue Neuve-St-Pierre, 40, aboutissant à la rue St-Gilles. (Fondeur en cuivre.)
1855. (A.) CHAVAROCHE et MONGIN, rue des Vertus, 21. Fondateurs en cuivre.
1844. CHER (Jules), rue de Montmorency, 40. Bronzes divers sur porcelaines et autres.
1818. CHIBOUT père, rue Périgueux, 7. (Ciselleur à façon.) (*Honoraire.*)
1847. CHRISTOFLE (Charles) ✱ et Cie, rue de Bondy, 56. Doreur-argenteur, breveté du procédé Elkington et de Ruolz. *Médaille d'or à l'exposition de 1849, Médaille à l'Expos. de Londres 1851, Médaille d'argent à l'exposition de New-York 1853 et Grande Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*
1818. COCHEGRUE, au Petit-Létang, commune de Garche. S'adresser rue de Limoges, 2. (*Honoraire.*)
1818. COLLOT, r. Quincampoix, 39. (*Honoraire.*)
1826. CONTAMINE père, rue Charlemagne, 20. (Bronzes pour le bâtiment.) Breveté pour la

- fermeture des croisées-espagnolettes dites parisiennes, mécaniques, engrenages, etc.
1834. CONTINANT, rue Vieille-du-Temple, 58. Fabrique et magasin de bronzes, pendules, coupes, statuettes, etc.
1835. CORNU jeune, rue Neuve-St-Paul, 12, fabricant de meubles, ébénisterie, marqueterie et bronzes sur meubles.
1841. CROSSE (Désiré), rue Neuve-Coquenard, 23, et rue de la Tour-d'Arvergne, 22. Fondeur en cuivre, fer et fonte.
1835. CUGNOT (Aimé), rue Montmartre, 167. Bronzes pour bâtiment, fontes diverses et quincaillerie, etc.
1851. DARDONVILLE, rue Ménilmontant, 18. (Bronzes en tous genres pour exportation.)
1827. DARTOIS (V*), rue d'Assas, 26. (*Honoraire.*)
1818. DAUSSIN, rue de Sèvres 28, et rue de La-chaise, 26, à l'hospice des Ménages. Ciseleur à façon. (*Honoraire.*)
1843. DELAFONTAINE, rue Bonaparte, 46, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes. *Méd. d'argent à l'Expos. de 1849, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1824. DELAHAYE, rue Volta, 2, *Marais*. S'adresser chez M. Desoix jeune, son gendre, rue des Trois-Pavillons, 8. (Ciseleur-monteur en bronzes à façon. (*Honoraire.*))
1855. DEMONCHY, rue St-Antoine, impasse Guéménée, 8. Fondeur. Bronzes en modèles de meubles et ébénisterie, etc.
1818. DENIÈRE. O 卍 père, rue Rougemont, 4.

- Médaille d'or aux Expositions de 1834, 1839 et 1849. (Honoraire.)*
1847. DENIÈRE fils ✱, rue Charlot, 9, *Marais*.
(Fabricant de bronzes et dorures en tous genres. Dépôt et magasin, rue Vivienne, 15.)
Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.
1821. DERIQUEHEM, rue Saint-Louis, 19, au *Marais*, et à Sommereux, Oise. (*Honoraire.*)
1829. DESRUES père, rue de Saintonge, 24, et à Villiers. (*Honoraire.*)
1855. DESRUES fils, succ. de son père, rue de Saintonge, 24, et rue de Limoges, 7. (Fabrique et magasin de pendules, lustres, flambeaux, vases, coupes, candélabres, etc.)
1834. DHUMEZ (V^e), rue Charlot, 6, *Marais*.
(Tourn. en cuivre. Lunettes, balanciers de pendules, etc.)
1837. DONNÉ, rue Bonaparte, 70, faubourg St-Germain. (Bronzes et dorures pour l'église et l'appartement.)
1844. D'ORLÉANS (Aug.), rue du Temple, 151, fabricant de bronzes, lampes carcel, modérateur, garnitures de porcelaine, cristaux, flambeaux, lustres, candélabres et autres, etc.
1838. DUCÉL fils, rue du Faubourg-Poissonnière, 26. Fondeur en cuivre, fer et fonte. (*Médaille à l'Exposition de 1844, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1856. DUFOUR, succ. de M. BERTAULT fils, rue de l'Oseille, 7. Bronzes, pendules, lampes, candélabres, etc.
1851. DUGUE fils, rue St-Maur, 129. (Fondeur en cuivre.)

1824. DUMONT, rue des Bourdonnais, 64 à Versailles. S'adresser à Paris, à M. Marquet son beau-frère, rue Jeannisson, 13. (*Honoraire*).
1838. DUMONT, rue St-Pierre-Popincourt 2. Doreur. (*Honoraire*.)
1841. DUPONT, rue Grenier-St-Lazare, 6. (*Honoraire*.)
1839. DURAND ✱, rue des Trois-Bornes, 15. Fondateur et ciseleur.
1830. DURENNE, rue St-Nicolas, 5, faubourg St-Antoine. (Tourneur, fabrique petits bronzes pour ornement de meubles.)
1839. DURIS, rue Charlemagne, 17. Ciseleur.
1824. DUVIVIER, rue St-Sébastien, 16. (*Honor.*)
1839. ECK ✱ et DURAND, rue des Trois-Bornes, 15. (Fondateurs, ciseleurs et fabricans de bronzes. *Médaille d'or à l'Exposition de 1844, et Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*)
1826. FEUCHÈRE, rue de Grussol, 24. (Fabrique et magasin de bronzes et dorures.)
1833. FIGARET - PERNOLLET, rue Culture Ste-Catherine, 17. (*Honoraire*.)
1854. FIGARET fils, successeur de son père, rue des Blancs-Manteaux, 33. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage des décorations des églises.)
1819. FININO jeune, chez M. Houy, rue Fessard, 23, à Belleville. (*Honor.*)
1846. FISCHER fils aîné, rue Saint-Antoine, impasse Guéménée, 3. (Bronzes pour meubles. *Médaille aux Expositions de 1839 et 1844.*)
1843. FLEUREY, rue Sedaine, 27, près la Bastille. (Fondateur en cuivre.)

1839. FRIGERIO, rue des Rosiers, 47. (Honor.)
1839. GAGNEAU, rue d'Enghien, 25, faubourg St-Denis. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique, Carcel et autres articles d'éclairage, etc. (*Médaille d'argent aux Expositions de 1844 et 1849, Médaille à l'Exposition de Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1848. GALLE, boul. du Temple, 8. (Honoraire.)
1854. GALLOIS aîné, rue du Parc, 17, à Champet-Neuilly (Seine). *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855. (Honoraire.)*
1846. GANTIER, rue Vieille-du-Temple, 406. (Fabrique de bronzes lustres, girandoles, candélabres, flambeaux.) *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*
1827. GASTAMBIDE (Alexis), successeur de son oncle et de son père, rue des Quatre-Fils, 4, au Marais. (Bronzes pour meubles, bâtimens, vases et garnitures de cheminées.)
1838. GAULT aîné, à St-Germain-en-Laye. S'adresser à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 47, chez M. Gaucherot, son gendre. (Honoraire.)
1837. GEORGI et Cie, rue St-Denis, 328; ses ateliers, rue du Ponceau, 44. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes, bras et appareils pour l'éclairage au gaz.) *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.*
1838. GIOT, rue Neuve-St-Denis, 11. (Fabrique et magasin de poignées, ornemens de voitures et de sellerie plaqués, dorés et argentés.)

1837. GOBIN, rue des Tournelles, 70. (Commis-
sionnaire en bronzes. (Honoraire.)
1845. GRAUX-MARLY, boulevard du Temple,
41, et rue de Vendôme, 14, *Maison Sayer*. (Fa-
brique de bronzes, lustres en bronze et cris-
tall, pendules, coupes, candélabres, lampa-
daires, flambeaux, bras, garnitures de feux, etc.
Médaille à l'Exposition de 1849, et Médaille de
1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.
1848. GRAVET aîné, rue du Foin, 1, *au Marais*
et au Petit-Marseille, près Beauvais. (Honoraire.)
1850. GRÉGOIRE-FÉVRIER, successeur de
veuve Février, rue Charlot, 50. Bronzes, pen-
dules, candélabres, groupes, statuettes, etc.
1851. GROS, rue des Tournelles, 43, mar-
quetier-ébéniste. (Bronzes sur meubles, in-
crustations de mosaïque, assortiment de meu-
bles dans le dernier goût.
1829. GUÉRIN aîné, rue Beautreillis, 6. (Hono-
raire.)
1843. L. HADROT jeune & c^e, rue Martel, 6,
laub. St-Denis. (Fabrique de bronzes, lampes
Carcel, lampes antiques et autres; lustres,
bras de cheminées, etc. *Breveté pour une nou-
velle lampe Modérateur imitant la Carcel. Mé-
daille à l'Exposition de Londres 1851, et Médaille*
de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.
1839. HAZART, rue Saint-Gilles, 12 (au Ma-
rais). Bronzes dans le goût gothique et à la
Renaissance, sur meubles, porcelaine, groupes,
statuettes et curiosités diverses; met au bronze
de diverses teintes.

1818. HERICOURT aîné, rue de Sèvres, 28, et rue de la Chaise, 26, aux Petits-Ménages. S'adresser chez M Simonet, son gendre, rue Amelot, 28. (*Honoraire*).
1854. HUBERT fils, rue de Thorigny, 4. Fabr. et magasin d'articles d'éclairage en bronze galvanisé, de composition, lustres, trépieds de lampes et bras riches pour le gaz, etc. *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1827. HUMBERT (V^e), Madame LAVERDET, rue Saint-Lazare, 24. (*Honoraire.*)
1847. HUMBERT (Ch.-Jean), rue de Saintonge, 10. (Fab. de bronzes, lustres, lampes dites Carcel et autres, spécialité d'appareils de suspension et de garnitures de porcelaine.)
1840. JANSSE fils, r. Porte-Foin, 14. (Fabrique et magasin de bronzes dorés et argentés pour églises et appartemens.) *Mention honor. à l'Exposition universelle de 1855.*
1818. JAUNET, rue St-Sauveur, 12. (*Honoraire.*)
1827. JOURNAL, à Tournan, Seine-et-Marne. (*Honoraire.*)
1855. JOUVENSEL, rue du Petit-Thouars, 18. (Fabrique le cuivre bronzé, tel que théières, cafetières, réchauds de table et tous articles de fantaisie en ce genre, etc.) *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.*
1829. LACARRIÈRE ✻ aîné, rue de Vendôme, 6. (*Honoraire.*)
1838. LACARRIÈRE (Aug.), rue Sainte-Élisabeth, 9. (Bronzes pour bâtimens et devantures de boutiques; étalages, lustres, candélabres et appareils pour l'éclairage au gaz, etc.) *Mé-*

médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, médaille d'or en 1849, médaille à l'Exposition de Londres 1851 et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.

1851. LAFON, rue Neuve-Ménilmontant, 8, impasse de Bretagne, 7, fondeur. (Fabricant de bronzes, lettres et chiffres en cuivre et zinc fondu pour enseignes et inscriptions; pendules bronze galvanisé, de composition, etc.)
1843. LAFORGE fils, rue Bafroy, 52, faubourg Saint-Antoine. (*Honoraire.*)
1816. LAMBERT, rue Aumaire, 13. (Doreur.)
1826. LANGUET, au Petit-Létang, commune de Garche, Seine-et-Oise. (*Honoraire.*)
1847. LAUREAU, rue St-Gilles, 16 (*au Marais*). Bronzes, groupes, statuettes, encriers et articles de fantaisie, galvanisés de composition. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851, et Médaille de 2^e classe à l'Exposition univ. de 1855.*
1818. LEBESGUE, rue du Grand-Chantier, 4. (Doreur.)
1849. LEBLANC, rue Chapon, 25. (Petits bronzes, écriboires, groupes, statuettes, etc.)
1847. LEBROC père, rue du Poteau, 12, à Montmartre. (*Honoraire.*)
1844. LECLERCQ, rue Neuve-Ménilmontant, 8, impasse de Bretagne, maison n^o 7. Bronze galvanisé de composition, pendules, statuettes, candélabres, coupes, etc. *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.*
1818. LEDURE, rue d'Angoulême, 27. (*Médaille d'argent aux Expos. de 1834 et 1839. Honoraire.*)

1831. LEGOUT, rue Jarente, 4. (Ciseleur.)
1845. P. LEGRAND et CORBLET, rue de la Perle, 10, success. de M. Marsaux. (Fabrique et magasin d'ornemens et d'estampes pour meubles et appartemens.) *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*
1855. LEMAIRE (Auguste), rue de Saintonge, 10 (au Marais), fabricant de bronzes d'art, pendules, coupes et candélabres. *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1818. LEMELIN, rue de Crussol, 5. (Honoraire.)
1838. LEQUIEN, rue Ménilmontant, 14. (Dessinateur et sculpteur en figures, ornemens et autres.)
1818. LEROLLE père, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3. (Honoraire.)
1838. LEROLLE frères, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3, au Marais. (Fabrique et magasin de bronzes en tous genres. Fournisseurs de la cour de Sardaigne. *Médaille d'argent à l'Expos. de 1849, médaille à l'Expos. de Londres 1851, et Médaille de 1^{re} classe à l'exposition universelle de 1855.*
1852. LEROY aîné, successeur de son père, rue Charlot, 32, au Marais. (Fondeur en cuivre.)
1838. LIEDET, rue de Crussol, 9. (Honoraire.)
1838. LOMBARD, rue Thorigny, 5. (Modéleur en ornemens carton-pâte. *Médaille à l'Exposition de 1844.*)
1846. LOYEZ, Petite-Rue-St-Pierre, 10. (Doreur, fabricant de bronzes.)
1846. MARCAILLE fils aîné, rue Moreau, 50,

Quai St-Antoine. (Bronzes pour bâtimens, garnitures de meubles, articles de marine, boutons, roulettes, etc. *Méd. à l'Expos. de 1849, et Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.*)

1850. MARCHI (Salvator), passage Choiseul, 20. Mouleur, éditeur des statuettes de M. Pradier et autres.

1853. MARIN, place Thorigny, 4, près la rue de la Perle. (Bronzes et ornemens de meubles à la Renaissance, candélabres, encriers, bronzes sur porcelaine dans le *goût gothique*, curiosités diverses, etc.)

1844. MARQUIS, successeur de M. Chastmont, rue Chapon, 25. (Bronzes et lustres, lampes, candélabres et tout ce qui concerne l'éclairage. *Médaille à l'Exposition de 1844.*)

1838. MARSAUX (Léopold) $\frac{3}{4}$, boulevard Beaumarchais, 54. *Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, 1849, et médaille à l'Expos. de Londres 1851. (Honoraire.)*

1836. MARTIN (Ovide), quai de la Mégisserie, 74. (Maître de forges et fondeur en fer doux et cuivre, fonte pour bâtimens et appartemens, quincaillerie, etc.)

1836. MARTINET, rue Charlot, 71. (Tourneur, fab. flambeaux, candélabres, lampes, lustres, galeries, bras de cheminées, statuettes, écrivains, etc.)

1853. MATIFAT père, rue de la Perle, 11. (Honoraire.)

1844. MATIFAT fils, rue de la Perle, 11. *Médaille d'argent à l'Exposition de 1839, et grande Médaille à l'Expos. de Londres 1851. (Honoraire.)*

1818. MAUGY jeune, au Petit-Létang, commune de Garche, Seine-et-Oise. (*Honoraire.*)
1839. MAYER (Hippolyte,) rue d'Astorg, 9, faub. St-Honoré. (*Honoraire.*)
1837. MELON*, r. St-Denis, 374. (Bronzes, lustres, lampes, bras, etc. Appareils pour l'éclairage au gaz.)
1847. MENE aîné, rue de l'Entrepôt-du-Marais, 21, sculpteur. (Fabrique de bronzes d'art et de fantaisie, animaux, etc. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et à l'Exposition universelle de 1855.*)
1852. MICHAUX fils, rue Saint-Louis, 92. (Fabrique de bronzes, pendules, coupes, candélabres, etc.)
1854. MIROY frères, brev., r. d'Angoulême-du-Temple, 40, fondeurs, fabricants de bronzes, pendules, candélabres, lustres, coupes, statuettes, lampes et bronzes d'art en zinc et bronze galvanisé de composition, tels que statuettes, candélabres, groupes, vases de jardin, jets d'eau, etc. *Exportation à l'Etranger. Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition univ. de 1855.*
1842. MONBRO aîné, rue Basse-du-Rempart, 48, maison à Londres. Magasin de bronzes, objets d'art et de curiosité à *la Renaissance* sur porcelaines et meubles, flambeaux, candélabres, lampes et autres objets dans le *goût gothique.*
1827. MOREAU, r. Saint-Antoine, 98 et 100, et r. Percée, 8. (Plaqueur pour voitures et harnais, poignées, chiffres, couronnes, etc.)
1827. MOREL-SAVART, avenue des Champs-Élysées. S'adresser au théâtre des Italiens. (*Honoraire.*)

1310. MORISOT, rue de la Cerisaie, 12. (Fabrique et magasin de galeries, feux de cheminées, chaudières, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1311. MULLER, boulevard Beaumarchais, 45. (Marqueteur-ébéniste, bronzes sur meubles et ébénisterie.)
1312. NATALIS, rue St-Anastase, 4. (Ciseleur.)
1313. NEUBURGER, rue Vivienne, 4. Ses ateliers, rue Thorigny, 8, *ex Hanois*. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, lampes solaires modérateur nouveau système, et autres, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1314. NICOLAS (Marie-François), rue de la Puce, 11. (Bronzes, pendules, candélabres, vases, etc.)
1315. NICOLAS (André), rue Charlot, 69. (Petits bronzes, écritaires, bronzes de fantaisie, etc.)
1316. NICOLAS-ROZIER, rue de Sarron, 43, à Lyon, *membre correspondant*. S'adresser, à Paris, chez M. Guy, commissionnaire, rue Charlot, 24. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage et décoration des églises et appartements.)
1317. NICOLLE, rue Amelot, 74. (Fonderie, fabrique de bronzes, appareil pour éclairage au gaz, lustres, garnitures de meubles, de billards et autres, etc.) *Médaille à l'Expos. de 1844.*
1318. OBRY (veuve), rue Sainte-Anne, 16. Modelleur-ciseleur, fabrique petits bronzes d'art, spécialité de sujets de chasse, animaux et de fantaisie pour bijouterie et autres.

1818. OLIVIER père, rue Ménilmontant, passage d'Angoulême, 4. (*Honor.*)
1853. OLIVIER fils, rue des Filles-du-Calvaire, 6. (*Honoraire*).
1827. OMETZ, rue du Faubourg-St-Denis, 148. (Ciseleur, bronzes et pendules.)
1818. OTTIN, rue de Bagnolet, 12, aux Prés-St-Gervais (banlieue de Paris). (*Honoraire.*) S'adresser, à Paris, chez M. Otterman, grainetier, rue Chapon, 45.
1851. OUIN-DELACROIX, rue des Fossés-du-Temple, passage du Jeu-de-Boule, 4, (Fab. de galeries, garnitures de chenets, feu, etc.) *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.*
1836. PAILLARD ✱ (Victor), r. Saint-Claude, 6, Marais. (Fab. de bronzes d'art, pendules, groupes, statuettes, candélabres, lampes, lustres et tout l'ameublement à la Renaissance et autres. *Médaille d'argent aux Expositions de 1839 et 1844, médaille d'or en 1849, et médaille de prix à l'Expos. de Londres 1851.*)
1851. PATRY, rue du Roi Doree, 2. (Monteur en bronzes, pendules, candélabres, porcelaines, garnitures de meubles et d'ébénisterie, etc.)
1840. PELLETIER, gendre et successeur de Journal, rue du Temple, 83. Fab. flambeaux, écrivoirs, petits bronzes divers, montures en porcelaines, etc.
1855. PERRILLIAT, rue de Vendôme, 7. Fab. et magasin de bronzes, pendules, coupes, groupes, candélabres, lustres, etc.
1856. PETITPAS fils, succ. de son père, r. Castex, 17. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre et estampé pour meubles et appartemens.)

1851. PICARD, rue de la Peale, 3. (Doreur par le procédé Bault et Ellington.)

1852. PICNOT (Alexandre), rue de Bondi, 46. (Honnoraire.)

1853. PIERON (L.), rue des Enfants-Rouges, 13. (Fab. d'articles pour devantures de boutique, garde-ten à brans mécanique, tubes de différents diamètres. *Exposé pour le toit.*) Médaille de 1^{re} et Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1854.

1854. PIGALLE, Grande-Rue, 50, aux Bati-guilles. Sculpteur. (Honnoraire.)

1855. PITOLET, petite rue de Beuilly, 17, faub. St-Antoine. S'adresser chez M^{me} VILAIN, rue de la Boquette, 104. (Emploie à façon les cristaux pour lustres. *Honnoraire.*)

1856. POPON, rue Charlot, 77. (Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, coupes, lustres, lampes et garnitures de porcelaines, etc.)

1857. POUSSIELGUE, RUSAND, successeur de M. Choiselet-Gallien, fabricant de N. S. PIRE LE PIRE, rue Casette, 34, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage et décoration des églises, vases sacrés, etc. Médaille à l'Expos. de Londres 1851, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.)

1858. PÜTHEAUX, rue Saint-Louis, 23. (Fab. et magasin de bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, objets d'art, etc.)

1859. QUILLET (Noël) (veuve), boul. du Temple, 13. Médaille à l'Expos. de 1849. (Honnoraire.)

1853. QUILLET (Noël) fils (Edmond), successeur de madame V^e Quillet sa mère, rue de Vendôme, 7. Petits bronzes, écritaires, groupes, statuettes, bronzes sur porcelaine, etc.
1828. QUILLET (Noël) jeune, rue de Nemours, 10. Fondateur-monteur.
1836. RAINGO frères, r. Vieille-du-Temple, 102 au Marais. (Fab. bronzes, pendules, statuettes groupes, candélabres, tableaux, horloges, etc. (*Médaille à l'Exposition de 1844, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1825. RAULIN-BIGOT, rue du Chaume, 15. (Bronzes, pendules, vases, coupes et tous articles de *rocaille* et à la Renaissance.) Fabrique de meubles.
1853. REGENT et Comp., successeur de Ve Journeux, rue Amelot, 26, et rue du Chemin-Vert, 4. (Fonderie, fabrique et magasin de pendules, lustres et candélabres, bronzes galvanisés de composition, ornements pour billards et pianos, garde-feux, etc. *Exportation à l'étranger. Mention honorable à l'exposition univ. de 1855.*
1826. RENAULD, rue Vieille-du-Temple, 74. (Fabrique de bronzes, lampes à contre-poids, intérieurs, et autres, garde-feux en éventail et galeries, lustres, etc.) *Médaille à l'Exposition de 1849.*
1836. REVILLON, (veuve) et fils, r. des Filles-du-Calvaire, 7. (Fab. de pendules et de bronzes en tous genres.)
1818. L. RICHARD, rue Notre-Dame-des-Champs, 105. (*Honoraire. Médaille d'argent à l'Exposition de 1839.*) S'adresser chez M. Liard, son gendre, Vieille-rue du Temple, 110.

M. RIGLET, rue Charlot, 12, en Marais,
(Vendues et bronzes en tout genre.)

M. ROBERT, rue du Parc-Royal, 5, Marais.
(Fabricant de bronzes, surtout en bronze et
jardinière.)

M. BOUQUET et GARNIER, r. de Bouque, 5,
en Marais. (Spécialité de bouquets en bronze,
scolaire et usages de bronze, gravures de
vases, lustres, bras de fleurs, bronzes sur por-
celaine, etc.)

M. BOBLIN, rue de Saintonge, 8, et Vieille-
rue du Temple, 113, en Marais. (Fabricant de
bronzes, pendules, groupes, statuettes, boulo-
gnie, etc.)

M. BOUARY, rue des Deux-Portes-Saint-
Sauveur, 22. (Honnorable.)

M. ROYER, rue du Pont-aux-Choux, 21.
(Bronzes galvanisés de composition, pendules,
vases, statuettes, etc. Exportation à l'é-
tranger.)

M. SAINT-DENIS, rue des Trois-Bornes, 15.
(Vendeur en cuivre.)

M. SAYER (Vve), à Montreuil, près Paris, et
rue des Filles du-Calvaire, 5. (Honnorable.)


M. SCHALLENBERG (J.), à Vernon (Eure).
Négociant, à Paris, chez M. Charpentier, hor-
loger, rue Saint-Louis, 57. (Honnorable.)

M. SCHEIDIG, rue Saint-Antoine, impasse
Guttmann, 5. (Honnorable.)

M. SCHLOSSMACHER et Comp., r. de Ven-
dôme, 19 et r. Dupetit-Thouars, 14, cité Bouf-
fiers. (Fabricant de lampes et bronzes.)



4819. SCHMID, au Petit-Létang, commune de Garche (Seine-et-Oise). (*Honoraire.*)
4827. SIMONET père, r. du Perche, 12. (*Honor.*)
4844. SONNBORN, rue Chapon, 22. (Fab. de bronzes, candélabres, lustres, pendules, flambeaux à glaces, etc.)
4835. SOYER, r. Ménilmontant, 19. (*Honoraire.*)
4850. THÉODON fils, boulevard St-Martin, 55. (*Honoraire.*)
4842. THOMAS (Achille), rue des Fossés-du-Temple, 40. (*Honoraire.*)
4838. THOMIRE (Allard), cité des Fleurs, à Bagnolles (Seine), s'adresser chez M. courtier d'agent de change, r. de la Chaussée-d'Antin, 49 bis, près le cercle Sainte-Cécile. (*Médailles d'or aux Expositions de 1834, 1839 et 1844.*) (*Honoraire.*)
4843. A. THOUMIN, boulevard Beaumarchais, 44. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre estampé pour meubles et appartements. *Médaille à l'Exposition de 1844, 1849, médaille à l'Expos. de Londres 1851 et médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*)
4818. TOUCHARD (veuve), rue Vieille-du-Temple, 34. (*Honoraire.*)
4824. TOURSAINT, r. de Saintonge, 8, Marais. (Modeleur-monteur, fab. de bronzes.)
4845. TROUVÉ, passage Violet, 5, faub. Poissonnière. (Sculpteur-modeleur, moulures, ornemens en carton-pâte, doreur sur bois, cadres gothiques et autres, etc.)

1137. TURCQ, r. des Pet.-Champs-St-Martin, 11.
(Monteur en pendules et bronzes.)
1138. VALANTIN fils aîné, successeur de son
père, r. Morcau, 10, faub. St-Antoine. (Fon-
deur en cuivre.)
1115. VALENTIN-LETOULA, rue Morcau, 10,
faubourg St-Antoine. (Honor.)
1129. VALLET-CORNIER (F^{us}), rue Charlot,
47. (Honoraires.)
1127. VANDAL , rue du Parc, à Belleville. Or-
donnateur et conservateur au cimetière. (Honoraire.)
1140. VECTEN, rue Vieille-du-Temple, 119, et
r. de Saintonge, 8, au Marais. (Fab. et maga-
sin de bronzes, pendules, statuettes, coupes,
vases, candélabres, etc.)
1140. VANNIEVEN-HOUVEN, rue Molay, 4.
(Fab. lampes Carcel modérateur et autres,
lustres, etc.)
1147. VEDDER, boulevard Beaumarchais, 21 et
r. de Harlay, 2 (Marais). Marqueteur, magasin
de meubles garnis de bronzes, ornés, incrus-
tés, moniques dans le genre moderne, ébê-
nisterie, etc.
1134. VILLESENS et Comp., r. du Temple, 74,
hôtel Saint-Aignan et rue Pavée, 24 (Marais).
(Pendules et bronzes pour églises et autres en
tout genre. Médaille d'argent aux Expositions
de 1839, 1844, 1849, médaille à l'Expos. de
Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposi-
tion universelle de 1855.)
1138. VINÇARD fils (J.-B.), rue des Trois-
Bornes, 33. (Fab. et magasin de petits bron-

- rus, christes, bénitiers, chapelets, reliquaires, et tous autres articles de dévotion, etc.)
1851. VINCENT (Hippolyte), rue Neuve-Saint-François, 14. (Mouleur, fabricant de bronzes, médaillons plastiques, objets d'art et de minuterie divers.) *Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition univ. de 1855.*
1836. VITEAU (Ferdinand), rue Vivienne, 7. (Fabrique et magasin de bronzes, vases, lustres, pendules, groupes, lustres, etc. *Médaille d'argent à l'Exposition de 1839.*)
1818. VITTOZ père, rue des Filles-du-Calvaire, 10. *Médaille d'argent à l'Expos. de 1819, et grande médaille à l'Expos. de Londres 1851. (Honnorable.)*
1836. WAGNER, rue d'Angoulême, 10 (Marais). (Bronzes, galeries, feux, bras de cheminées, chenets, candélabres, flambeaux, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition univ. de 1855.*
1838. WEISWALD jeune, r. des Enfants-Rouges, 8. (Bronzes et dorures.)
1837. WELCHMAN, rue de Ponthieu, 7, faub. Saint-Honoré. Plaqueur, releveur, ciseleur en armature; fabrique et magasin de poignées, chiffres couronnés, ornemens de voitures et sellerie.
1847. A. WEYGAND, Vieille-Rue-du-Temple, 108. Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, groupes, etc. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition univ. de 1855.*
1853. WOLFF, rue Vieille-du-Temple, 110, fabricant de bronzes, pendules, candélabres, statuettes, bronzes d'art, etc.

Almanach de 1860

Almanach des fabricants de bronzes réunis de la ville de Paris, pour l'année 1860, comprenant les noms et adresses des Fondateurs, Ciseleurs et Monteurs, Sculpteurs, Mouleurs, Réducteurs, Marbriers, Doreurs, Vernisseurs, Metteurs au bronze, - Galvanoplastes et autres faisant partie de la Fabrication et de l'Industrie des Bronzes. – Il s'y trouve aussi des adresses de dessinateurs, - Lithographes et Photographes. Guide du commerçant et de l'acheteur. Se trouve au bureau des fabricants, rue Neuve-St-François, 3 (au Marais), 1860.

[3]

Les neuf délégués dont se compose le bureau actuel sont :

MM. CHARPENTIER, président (a).
MELON, secrétaire.
NICOLAS, trésorier (b).
LEMELIN, vice-président (a).
RENAULD neveu, vice-secrétaire (a).
BERNARD père, vice-trésorier.
DELATOUR (b).
FLEUREY (b).
CLAVIER.

Les noms marqués de la lettre (a) doivent cesser leurs fonctions au mois d'avril prochain, et ceux marqués de la lettre (b) doivent aussi cesser leurs fonction au mois d'octobre 1860.

Nota. Aux séances du bureau des vendredi 14 mai et 19 novembre, ont été nommés :

MM. LEMELIN vice-président.
RENAULD neveu, vice-secrétaire.
BERNARD père, vice-trésorier.

En remplacement de MM. Bion, Bavozet fils et Barreau.

[4...]

Commission permanente, dite des Beaux-Arts, pour les Dessins et Gravures.

MM. DENIERE fils (LH), président.
PAILLARD (Victor) (LH).
CHARPETIER.
LEMELIN.

Mutation des délégués (18 mois en fonctions).

Sortis. MM.	En Avril 1859.	Entrés. MM.
LEROLLE fils aîné, <i>très.</i>		NICOLAS, <i>trésorier.</i>
LEMAIRE.		DELATOUR.
FLEUREY.		FLEUREY, réélu.

Sortis MM.	En Octobre 1859.	Entrés. MM.
PETITPAS, <i>secrét.</i>		MELON.
BION.		CLAVIER.
RAULIN.		BERNARD père.

[5...]

Ecole de dessin et de sculpture

M. Lequien, sculpteur, a fondé cette école le 1^{er} juin 1835 ; elle est ouverte depuis le matin jusqu'à dix heures du soir, rue Ménilmontant, 14. Cet établissement est placé sous le patronage de la Société des fabricants de bronzes. Les élèves qui appartiennent à cette partie y seront reçus moyennant 2 fr. par mois.

M. LAUVRAY, préposé de la réunion au siège de la Société, éditeur du présent Almanach, se charge des ventes et des achats de fonds de commerce de l'industrie des Bronzes, rue Neuve-Saint-François, 3.

M. MOULIN, commissaire-priseur, rue Neuve-St-Augustin, 5, patronné par la Réunion.

M. Charles PILLET, commissaire-priseur, successeur de M. Bonnefond-Delavialle, rue de Choiseul, 11, patronné par la réunion.

M. WINTER, commissaire de police, spécial pour constater les contrefaçons, rue du Foin-St-Louis, 10 (au Marais).

[6]

REUNION

DES FABRICANS DE BRONZES.

Fondée en Novembre 1818. – 41^e Année.

Année 1860.

Liste des membres de la Réunion, par ordre alphabétique.

MM.

1851. AARON (Michel), boulevard du Château-d'Eau, 30. Fabrique et magasin de porcelaines diverses. Manufacture de Chantilly.

1838. ALLARD (Thomire), cité des Fleurs, 54, à Batignolles (Seine). *Médaille d'or aux Expos. 1834, 1839 et 1844 (Honoraire).*

1846. AUGER, rue St-Martin, 5. (*Honoraire.*)

1858. AUXENFANS, rue Charlot, 78. Fondateur en cuivre.

1847. BARBEDIENNE et Cie, boulevard Poissonnière, 30. Bronzes d'art, petits bronzes, statuettes, lampes, candélabres, flambeaux, sculpture par procédé mécanique A. Collas, inventeur et réducteur. (Médaille d'argent à l'exposition de 1849, *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et grande médaille d'honneur à l'Expos. univ. de 1855.*)

1856. BARBEZAT et Cie, rue Neuve Ménilmontant, 10. Maître de forge de la compagnie des hauts-fourneaux du Val d'Osne, fondeur en fonte de fer doux pour bâtiments et objets d'art, etc.

[7]

1845. BARREAU, rue Saint-Louis, n°97. Fabrique de bronzes, lustres, lampes montées en bronzes et en porcelaines, Carcel mécanique et autres, et tous autres articles d'éclairage.

1818. BAVOZET père, à Chambly (Oise), s'adresser chez M. Bavozet fils, boulevard Beaumarchais, 15. (*Honoraire.*)

1854. BAVOZET fils, successeur de son père, chez M. LANGUEREAU, rue Saint-Louis, n°23 et boulevard Beaumarchais, n°15. Fabrique de bronzes, pendules. (*Honoraire.*)

1838. BENOIT, rue Porte-Foin, 5, et à Saint-Germain-en-Laye, boulevard de Poissy, près de l'hôtel Corneille. (*Honoraire.*)

1829. BERNARD père, rue Saint-Anastase 5 (*au Marais*), ciseleur et fabricant de bronzes.
1854. BERNARD fils, r. Charlot, 26. Sculpteur et fabricant de petits bronzes fantaisie.
1827. BERTAULT père, à Dijon (Côte-d'Or). (*Honoraire.*)
1851. BEURDELEY, rue Louis-le-Grand, 32, 34. (Magasin de bronzes, objets d'art et de curiosités à *renaissance moderne et gothique*, de pendules, flambeaux, candélabres, lustres et objets sur porcelaine, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'expos. univ. de 1855.*
1837. BEZANÇON fils". (*Honoraire.*)
1823. BILLOIS, rue de Beaune, 7, à Belleville. (*Honoraire.*)
1856. BION, rue Amelot; 36. Fabrique et magasin de galeries et de feux de cheminées, chenets, etc. *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
- [8]
1858. BLOT et Cie, rue des Enfants-Rouges, 8. Fabrique et magasin de bronze de composition, spécialité de lustres, candélabres et flambeaux, statuettes, bras de cheminées ; etc.
1840. BONNAIRE, rue Thierry, 12, à Belleville. (*Honoraire.*)
1837. BORDEAUX, boul. St-Denis, 6. *Médailles aux Expositions de 1839 et 1844.* (*Honoraire.*)
1858. BOUILLET aîné, rue du Temple, 76. Fabrique et magasin de bronzes, lustres, flambeaux, candélabres, coupes, etc.
1837. BOULLÉE, rue d'Enfer, 111. (*Honoraire.*)
1851. BOURDON, quai d'Anjou, 39 (Ile-Saint-Louis), *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.* (*Honoraire.*)
1818. BOUVAIST-SIMONET veuve, rue du Château-d'Eau, 30. (*Honoraire.*)
1855. BOY, rue Saint-Louis, 96, fabrique et magasin de bronzes galvanisés, composition, pendules, candélabres, statuettes, coupes, etc. *Médailles de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1842. BOYER, rue Saintonge, 64. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, groupes, candélabres, coupes, statuettes, etc.) *Médaille à l'Exposition de 1844, et médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1838. BRIANT, rue de Vendôme, 23. (Lustres, girandoles, flambeaux, corbeilles, encriers et tous articles de bronze. Inventeur des bras de cheminée suspendus et tournants.)
1851. BROCHON, rue du Grand-St-Michel, 4, faubourg St-Martin. (Magasin de fonte de fer pour bâtiments, et objets d'art, etc.) *Médaille [9] de 1^{ère} classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1845. BRUNET, rue des Gravilliers, 20. (Fabricant de bronzes, lustres ; spécialité de suspensions et éclairage de salle à manger, etc.)
1849. BUIGNIER, rue des Vertus, 20, fondeur en fer, bronze et argent pour bijouterie et bronzes d'art, graveur-stampeur, breveté pour les statuettes religieuses. *Médailles aux expositions de 1839 et 1844.*
1854. CAILLAR (J.M.), petite rue Saint Pierre-Amelot, 24, Impasse de l'allée Verte, Fondeur-lamineur.
1841. CAILLOUÉE, rue Saint-Nicolas, 18, faubourg St Antoine. Ciseleur, fabricant de bronzes, ornements de meubles, flambeaux, candélabres, sonnettes, petits bronzes de bâtiments, de fantaisie, etc. *Médaille de 3^e classe à l'Expos. univ. de 1855.*
1818. CARBONELLE-THOMIRE, rue Fontaine-St-Georges, 27. (*Honoraire.*)
1845. CARMOY, rue des Trois-Bornes, 37, ci-devant rue Aumaire, 21. Fabrique d'ornements en cuivre, ciselés et estampés, pour meubles d'appartements. *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*
1857. CATTART jeune, rue des Petites-Ecuries, 7. Fabrique et magasin de cristaux, lustres candélabres, flacons de poches et encriers garnis de cuivre, et dorure en tous genres.
1849. Constant CHACHOIN et Cie, rue Saint-Gilles, 16. Bronzes et estampés pour ornements de meubles, galerie de feu, de cheminée, etc.
1838. CHARPENTIER et Cie, rue Charlot, 8, et rue du Perche, 16, *au Marais*. Bronzes, pen[10]dules, candélabres, groupes, statuettes, bronzes d'art, d'ameublement, de luxe, etc. *Médaille de bronze à l'Exposition de 1844 Médaille de 1^{ère} classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1828. CHAUMONT, rue du faubourg Saint-Honoré, 52. (*Honoraire.*)
1850. CHAVAROCHE (Stanislas), rue Neuve-St-Pierre, 10, aboutissant à la rue St-Gilles. (Fondeur en cuivre.)
1841. CHER (Jules) et Cie, rue du Grand-Prieuré, 6. Monteur en bronzes sur porcelaines et autres.
1818. CHIBOUT père, au Petit-Létang, à Brezin, commune de Garches. S'adresser à Paris chez M. Martin, rue du Pont-aux-Choux, 21. Ciseleur à façon. (*Honoraire.*)
1847. CHRISTOFLE (Charles) (LH) et Cie, rue de Bondy, 56. Doreur-argenteur, breveté du procédé Elkington et de Ruolz. Médaille d'or à l'exposition de 1849, *Médaille à l'Expos. de Londres de 1851. Médaille d'argent à l'exposition de New York de 1853 et Grande Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*
1858. CLAVIER (Ernest), rue Neuve-St-François, 12. Fabrique et magasin de galeries et de feux de cheminées, chenets, etc.
1818. COCHEGRUE, au Petit Létang, commune de Garche. S'adresser rue de Limoges, 2. (*Honoraire.*)
1818. COLLOT, r. Quincampoix, 39. (*Honoraire.*)
1826. CONTAMINE père, rue Charlemagne, 20. Bronzes pour le bâtiment. (*Honoraire.*)
1856. CONTINANT, rue Vieille du-Temple, 58. Fabrique et magasin de bronzes, pendules, coupes, statuettes, etc. [11].
1855. CORNU jeune, rue Neuve-St-Paul, 12, fabricant de meubles, ébénisterie marqueterie et bronzes sur meubles.
1841. CROSSE (Désiré), rue Rodier, 1, et rue de la Tour-d'Auvergne, 22. Fondeur en cuivre, fer et fonte.
1851. DARDONVILLE, rue Ménilmontant, 18. Bronzes en tous genres pour l'exportation.)
1827. DARTOIS (V^e), rue d'Assas, 26. (*Hon.*)
1843. DELAFONTAINE, rue Bonaparte, 46, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes. *Méd. d'argent à l'Expos. de 1849, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1824. DELAHAYE, au Petit-Létang, à Brézin, commune de Garche. S'adresser chez M. Desoize jeune, son gendre, rue des Trois-Pavillons, 8. Ciseleur-monteur en bronze à façon. (*Hon.*)
1857. DELATOUR, rue Sainte-Elisabeth, 9, associé de M. Aug. Lacarrière.
1855. DEMONCHY (V^e), rue St-Antoine, imp. Guéménée, 8. Fondeur. Bronzes en modèles de meubles et ébénisterie, etc.
1818. DENIÈRE. O (LH) père, rue Rougemont, 4. *Médaille d'or aux Expositions de 1834, 1839 et 1849. (Honoraire.)*
1847. DENIÈRE fils (LH), rue Charlot, 9, *Marais*. (Fabric. de bronzes et dorures en tous genres. Dépôt et magasin, rue Vivienne, 15.) *Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*
1821. DERIQUEHEM, rue Saint-Louis, 19, au Marais, et à Sommereux, Oise. (*Honoraire.*)
1829. DESRUES père, rue de Saintonge, 24, et à Villiers (Seine-et-Oise). (*Honoraire.*)
1855. DESRUES fils, succ. de son père, rue de [12] Saintonge, 24, et rue de Limoges, 7. (Fabrique et magasin de pendules, lustres, flambeaux, vases, coupes, candélabres, etc.)
1834. DHUMEZ (Ve), rue Charlot, 6, *Marais*. (Tourn. en cuivre. Lunettes, balanciers de pendules, etc.)
1844. D'ORLÉANS (Aug.), rue du Temple, 151, fabricant de bronzes, lampes carcel, modérateur, garnitures de porcelaine, cristaux, flambeaux, lustres, candélabres et autres, etc.
1858. DRESCHLER (Carl.), élève de M. Crozatier, rue des Minimes, 14. Fabrique de bronzes d'art et bronzes divers, etc.
1838. DUCÉL fils, rue du Faubourg-Poissonnière, 26. Fondeur en cuivre, fer et fonte. (*Médaille à l'Exposition de 1844, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1856. DUFOUR, succ. de M. BERTAULT fils, rue de l'Oseille, 7. Bronzes, pendules, lampes, candélabres, etc.
1851. DUGUE fils, rue St-Maur, 129. (*Honoraire.*)

1824. DUMONT, rue des Bourdonnais, 46 à Versailles. S'adresser à Paris, à M. Marquet son beau-frère, rue Jeannisson, 13. (*Honoraire.*)
1838. DUMONT, rue St-Sébastien, 7. Doreur. (*Honoraire.*)
1841. DUPONT père, au Petit-Létang, commune de Garche-Brézin, s'adresser rue Gren. Saint-Lazare, 6. (*Honor.*)
1859. DUPONT fils, rue Grenier-St-Lazare, 6. Bronzes pour pendules.
1839. DURAND (LH), rue des Trois-Bornes, 15. Fondateur et ciseleur.
1830. DURENNE père, rue Saint-Nicolas, 5, faubourg Saint-Antoine. (*Honoraire.*), [13].
1858. P. DURENNE, successeur de son père, rue St-Nicolas, 5, faubourg St-Antoine. Tourneur, fabrique petits bronzes pour ornements de meubles.
1839. DURIS père, et MOREAU, rue Saint-Antoine, 98 et 100. Ciseleurs, plaqueurs pour voitures et harnais, poignées, chiffres, couronnes, etc.
1839. ECK (LH) et DURAND, rue des Trois-Bornes, 15. (Fondateurs, ciseleurs et fabricants de bronzes. *Médaille d'or à l'exposition de 1844, et Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*)
1826. FEUCHÈRE, rue de Crussol, 24. (Fabrique et magasin de bronzes et dorures.)
1833. FIGARET-PERNOLLET, à Passy (Seine). S'adresser chez M. L. Figaret, rue des Blancs-Manteaux, 33. (*Honoraire.*)
1854. L. FIGARET, successeur de son père, rue des Blancs-Manteaux, 33. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage des décorations des églises.)
1819. FINIMO jeune, chez M. Houy, rue Fessard, 23, à Belleville. (*Honor.*)
1846. FISCHER aîné, rue St-Antoine, impasse Guéménée, 3. Bronzes pour meubles, à façon. Médaille aux Expositions de 1839 et 1844. (*Honoraire.*)
1843. FLEUREY, rue Sedaine, 27, près la Bastille. (Fondateur en cuivre.)
1839. GAGNEAU, rue d'Enghien, 25, faubourg St-Denis. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique, Carcel et autres articles d'éclairage, etc. (*Médaille d'argent aux Expositions de 1844 et 1849, Médaille à l'Exposition de [14] Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1818. GALLE, boulevard du Temple, 8. (*Honoraire.*)
1854. GALLOIS aîné, rue de Paris, n°265, à Belleville (Seine). *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855. Honoraire.*)
1846. GANTIER, rue Vieille-du-Temple, 106. (Fabrique de bronzes, lustres, girandoles, candélabres, flambeaux.) *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*
1859. GASTAMBIDE fils aîné, succ. de son père, rue des Quatre-Fils, 4, *au Marais.*(Bronzes pour meubles, bâtimens, vases et garnitures de cheminées.)
1838. GAULT aîné, à St-Germain-en-Laye. S'adresser à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 17, chez M. Conterot, son gendre. (*Honoraire.*)
1858. GAUTIER et Cie ; rue Popincourt, 88. Bronzes et objets d'art divers par la galvanoplastie.
1837. GEORGI, rue de l'Échiquier, 28, faubourg Saint-Denis. *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855. (Honoraire.)*
1858. GERVAIS (Henri), rue Charlot, 31. Petits bronzes d'art, de fantais., bois sculpté
1838. GIOT, quai Jemmapes, 200. (Fabrique et magasin de poignées, ornemens de voitures et de sellerie plaqués, dorés et argentés.)
1858. GIRARDIN, rue du Temple, 83. Estampeur, fabrique corps de lampes en bronze, estampés et autres de divers genres.
1837. GOBIN, (Ad.), succ. de Lemesle, r. du Chemin-Vert, 19. (Plâtre et albâtre pour artistes et [15] stucateurs et pour papeterie, ciment anglais, etc.) (*Honoraire.*)
1857. GOURJU, rue de Fleurus, 7. Fondateur en fer.
1851. GRAUX-MARLY, ancienne *Maison Sayer*, rue du Parc-Royal, 8. Fonderie et fabrique de bronzes d'art, d'ameublement, lustres et objets de grande dimension, etc.

1818. GRAVET aîné, rue des Blancs-Manteaux, 14, au Marais et au Petit-Marseille, près Beauvais. (*Hon.*)
1853. GRÉGOIRE et FÉVRIER, successeur de veuve Février, rue des Filles du Calvaire, 14, fabricants de bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, etc.
1858. GRÉGOIRE, rue des Gravilliers, 20. Fabrique corps de lampes en bronze, lanternes, réflecteurs, étalages et devantures de boutique en cuivre.
1857. GRIVOT, rue de Poitou, 7 (*au Marais*). Petits bronzes, écrivoires, groupes, statuettes, bronzes d'art, etc.
1851. GROS, rue des Tournelles, 43, marqueteur-ébéniste. (Bronzes sur meubles, incrustations de mosaïque, assortiments de meubles dans le dernier goût.
1843. L. HADROT jeune (LH) et Ce, rue Martel, 6, faub. St-Denis. (Fabrique de bronzes, lampes Carcel, lampes antiques et autres ; lustres, bras de cheminées, etc. *Breveté pour une nouvelle lampe Modérateur imitant la Carcel. Médaille à l'Exposition de Londres 1851, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1839. HAZART, rue Saint-Gilles, 12 (*au Ma[16]ais*). Bronzes dans le goût gothique et à la Renaissance, sur meubles, porcelaine, groupes, statuettes et curiosités diverses ; met au bronze de diverses teintes.
1818. HERICOURT aîné, rue de Sèvres, 28, et rue de la Chaise, 26, aux Petits-Ménages. S'adresser chez M. Simonet, son gendre, rue Amelot, 28. (*Honoraire*).
1854. HUBERT fils, rue de Thorigny, 4. Fabr. et magasin d'articles d'éclairage en bronze galvanisé, de composition, lustres, trépieds de lampes et bras riches pour le gaz, etc. Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.
1827. HUMBERT (Ve), Madame Laverdet, rue Saint-Lazare, 24. (*Honoraire*.)
1847. HUMBERT (Ch.-Jean), rue de Saintonge, 10. (Fab. de bronzes, lustres, lampes dites Carcel et autres, spécialité d'appareils de suspension et de garnitures de porcelaine.)
1840. JANSSE aîné, rue Porte-Foin, 14. (Fabrique et magasin de bronzes dorés et argentés pour églises et appartemens.) Mention *honor.* à l'Exposition universelle de 1855.
1859. JEANTILS, rue des Coutures-Saint-Ger[17]vais, 10. Fabrique lustres, bras de cheminées, candélabres, flambeaux, etc.
1818. JAUNET, rue St-Sauveur, 12. (*Honoraire*).
1855. JOUVENSEL, rue du Petit-Thouars, 18. (Fabrique le cuivre bronzé, tel que théière, cafetières, réchauds de table et tous articles de fantaisie de ce genre, etc.) *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.*
1829. LACARRIÈRE (LH) aîné, rue de Vendôme, 6. (*Honoraire*.)
1838. LACARRIÈRE (Aug.) et Cie, r. Ste-Élisa[17]beth, 9. (Bronzes pour bâtimens et devantures de boutiques ; étalages, lustres, candélabres et appareils pour éclairage au gaz, etc.) *Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, médaille d'or en 1849, médaille à l'Exposition de Londres 1851 et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1851. LAFON, rue Neuve-Ménilmontant, 6, impasse de Bretagne, 7, fondeur. (Fabricant de bronzes, lettres et chiffres en cuivre et zinc fondus pour enseignes et inscriptions.)
1818. LAMBERT, grande rue de Lonjumeau, 72 (Seine et Oise). S'adresser à Paris, chez M. Nalin, rue de Lancry, 29 (*Honoraire*).
1826. LANGUET, au Petit-Létang, commune de Garche-Brezin, Seine-et-Oise. (*Honoraire*.)
1858. LANOUE-DUGUÉ et MAGNAN, rue Saint-Maur, 129. (Fondeur en cuivre.)
1847. LAUREAU, rue St-Gilles, 16. Médaille à l'Exposition de Londres, 1851, et médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855. (*Honoraire*.)
1818. LEBESGUE, rue de la Perle, 14. (Doreur.)
1849. LEBLANC, rue Phélippeau, 13. (Petits bronzes, écrivoires, groupes, statuettes, etc.)
1847. LEBROC père, rue du Poteau, 12, à Montmartre. (*Honoraire*.)

1844. LECLERCQ, rue Neuve-Ménilmontant, 8, impasse de Bretagne, maison n°7. Bronze galvanisé de composition, pendules, statuettes, candélabres, coupes, etc. Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

1818. LEDURE, rue d'Angoulême, 27. (*Médaille d'argent aux Expos. de 1834 et 1839. Honoraire.*)

LEGOUT, voyez GOUST. [18].

1845. P. LEGRAND et CORBLET, rue de la Perle, 10, success. de M. Marsaux. (Fabrique et magasin d'ornemens et d'estampes pour meubles et appartemens.) Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.

1855. LEMAIRE (Auguste), rue Vieille-du-Temple, 421, et rue de Saintonge, 10, (Fabrique bronzes d'art, pendules, coupes, candélabres.) Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

1818. LEMELIN, rue des Filles-du-Calvaire, 10. (*Honoraire.*)

1838. LEQUIEN, rue Ménilmontant, 14. (Dessinateur et sculpteur en figures, ornemens et autres.)

1818. LEROLLE père, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3. (*Honoraire.*)

1838. LEROLLE frères, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3, *au Marais*. (Fabrique et magasin de bronzes en tous genres. Fournisseurs de la cour de Sardaigne. *Médaille d'argent à l'expos. de 1849, médaille à l'expos. de Londres 1851, et Médaille de 1^{re} classe à l'exp. univ. de 1855.*)

1852. LEROY frères, successeurs de leur père, rue Charlot, 32, *au Marais*. (Fondeur en cuivre.)

1858. LEVERBE, rue Sainte-Elisabeth, 13. (Fondeur en cuivre.)

1857. LEVY frères, rue des Fossés-du-Temple, 76. Fabrique et magasin de bronzes, lustres, candélabres, coupes et objets d'art, garnitures en porcelaine, etc.

1858. LEVY (S.), rue du Pont-aux-Choux, 16. (Fabrique et magasin de pendules et bronzes.)

1858. LHUILLIER, rue du Petit Thouars, cité de Boufflers, 3. (Balancier et tous articles de ce genre en cuivre.), [19].

1838. LIEDET, rue de Crussol, 9. (*Honoraire.*)

1846. LOYEZ, Petite-Rue-St-Pierre Amelot, 10. (Doreur, fabricant de bronzes.)

1846. MARCAILLE fils aîné, rue Moreau, 50, faubourg St-Antoine. (Bronzes pour bâtimens, garnitures de meubles, articles de marine, boutons, roulettes, etc. *Méd. à l'Expos. de 1849 et Mention honor. à l'expos. univers. de 1855.*)

1850. MARCHI (Salvator), passage Choiseul, 30. Mouleur, éditeur de statuettes, de M. Pradier et autres.

1835. MARIN, place Thorigny, 4, près de la rue de la Perle. (Bronzes et ornements de meubles à la Renaissance, candélabres, encriers, bronzes sur porcelaine, dans le goût *gothique*, curiosités diverses, etc.)

1844. MARQUIS et Comp., boulevard de Strasbourg, 66. (Bronzes et lustres, lampes, candélabres et tout ce qui concerne l'éclairage. *Médaille à l'Exposition de 1844.*)

1838. MARSAUX, Léopold (LH) boulevard Beaumarchais, 54. *Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, 1849, et médaille à l'Expos. de Londres 1851. (Honoraire.)*

1856. MARTIN (Ovide), quai de la Mégisserie, 74. (Maître de forges et fondeur en fer doux et cuivre, fonte pour bâtimens et appartemens, quincaillerie, etc.)

1836. MARTINET, rue Charlot, 71. (Tourneur, fab. flambeaux, candélabres, lampes, lustres, galeries, bras de cheminées, statuettes, écritoires, etc.)

1853. MATIFAT père, rue Vieille-du-Temple, 78. (*Honoraire.*)

1841. MATIFAT fils, rue Vieille-du-Temple, 78, [20] Médaille d'argent à l'Exposition de 1839, et grande Médaille à l'Exposition de Londres 1851. (*Honoraire.*)

1818. MAUGY jeune, au Petit-Létang, commune de Garche-Brezin, Seine-et-Oise. (*Honoraire.*)

1839. MAYER (Hippolyte), rue d'Astorg, 9, faub. St-Honoré. (*Honoraire.*)

1857. MELON, successeur de son père, rue Saint-Denis, 374. (Bronzes, lustres, lampes, bras, etc. Appareils pour l'éclairage au gaz.)

1847. MENE aîné, rue de l'Entrepôt-du-Marais, 21, sculpteur. (Fabrique de bronzes d'art et de fantaisie, animaux, etc. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et à l'Expos. univers. de 1855.*)

1852. MICHAUX, rue Neuve-Ménilmontant, 6, impasse de Bretagne, 15. (Fabrique de bronzes, galvanise de composition, pendules, statuettes, coupes, candélabres, etc.)

1854. MIROY frères, brev., r. d'Angoulême-du-Temple, 10, fondeurs, fabricants de bronzes, pendules, candélabres, lustres, coupes, statuettes, lampes et bronzes d'art en zinc et en bronze galvanisé de composition, tel que statuettes, candélabres, groupes, vases de jardin, jets d'eau, etc. Exportation à l'Etranger. *Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition univ. de 1855.*

1842. MONBRO aîné, rue Basse-du-Rempart, 18, maison à Londres. Magasin de bronzes, objets d'art et de curiosité à *la Renaissance* sur porcelaine et meubles, flambeaux, candélabres, lampes et autres objets dans le *goût gothique*.

1855. MONGIN, rue des Vertus, 21. (Fondeur en cuivre.)

1827. MOREL-SAVART, avenue des Champs-[21]Elysées. S'adresser au théâtre des Italiens. (Honoraire.)

1850. MORISOT, rue de la Ceriseraie, 12. Fabrique et magasin de galeries, feux de cheminées, chenets, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1852. MULLER (veuve) ; boulevard Beaumarchais, 45. (Marqueteur-ébéniste,, bronzes sur meubles et ébénisterie.)

1818. NATALIS, rue St-Anastase, 4. (Ciseleur.)

1836. NICOLAS (Marie-François), rue de la Perle, 11. (Bronzes, pendules, candélabres, vases, etc.)

1841. NICOLAS (André), avenue des Ternes, 25, limonadier. (*Honoraire.*)

1844. NICOLAS-ROZIER, rue de Sarron, 13, à Lyon, membre correspondant. S'adresser à Paris chez M. Guy, commissionnaire, rue Charlot, 24. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage et décoration des églises et appartements.)

1845. NICOLLE, rue Amelot, 74. (Fonderie, fabrique de bronzes, appareils pour éclairage au gaz, lustres, garnitures de meubles, de billards et autres, etc. *Médaille à l'Expos. de 1844.*)

1859. NICOLLE, Emile, successeur de M. Sonneborn, rue St-Louis, 33. Fabric. de bronzes, coupes, candélabres, lustres, flambeaux, etc.

1842. OBRY (veuve), rue des Trois-Bornes, 32. (Orfèvrerie, petits bronzes et ciselure à façon.)

1818. OLIVIER père, rue Ménilmontant, passage d'Angoulême, 1. (*Honor.*)

1827. OMETZ, rue du Faubourg-St-Denis, 148. (Ciseleur, bronzes et pendules.)

1818. OTTIN, rue Plâtrière, 14, au Prés St-[22] Gervais, par Pantin (banlieue de Paris). S'adresser, à Paris, chez M. Otterman, grenetier, rue du Petit Thouars, cité Boufflers. (*Honor.*)

1851. OUIN-DELACROIX, rue des Marais, passage de la Douane, 6. Mention honorable à l'exposition universelle de 1855. (*Honor.*)

1836. PAILLARD (LH) (Victor). r. St-Claude, 6, Marais, et boulevard Beaumarchais, 101. (Fab. de bronzes d'art, pendules, groupes, statuettes, candélabres, lampes, lustres et tout ameublement et autres. *Médaille d'argent aux Expositions de 1839 et 1844, médaille d'or en 1849, et médaille de prix à l'Expos. de Londres 1851.*)

1851. PATRY, rue du Roi Dorée, 2. (Monteur en bronzes, pendules, candélabres, porcelaines, garnitures de meubles et d'ébénisterie, etc.)

1840. PELLETIER, gendre et successeur de Journal, rue du Temple, 83. Fab. flambeaux, écrivoires, petits bronzes divers, montures en porcelaines, etc.

1855. PERRILLIAT ; boulevard du Temple, 39, limonadier. (*Honoraire.*)

1856. PETITPAS (E), succ. de son père, rue Castex, 47. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre et estampé pour meubles et appartemens.)

1851. PICARD père et fils, rue de la Perle, 3. (Doreur par le procédé Ruolz et Elkington.)

1830. PIGNOT (Alexandre), à Blois, avenue St-Gervais, 32 (Loir-et-Cher). S'adresser, à Paris, à Mme veuve Fossey, rue Ménilmontant, 12. (*Honoraire.*)

1852. PIERON (L.), rue des Enfants-Rouges, 13. (Fab. d'articles pour devanture de boutique, garde-feu à écran mécanique, tubes de diff[23]rents dessins. Breveté pour le tout.) *Médaille de 1^{re} et Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*

1856. POPON, rue Charlot, 77. (Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, coupes, lustres, lampes, garnitures de porcelaine, etc.)
1848. POUSSIELGUE-RUSAND, *successeur de M. Choiselat-Gallien*, fabricant de N. S. Père le Pape, rue Casette, 34, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage de la décoration des églises, vases sacrés, etc. *Médaille à l'expos. de Londres 1851, et médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1824. QUILLET-NOEL (Ve), boul. des Filles-du-Calvaire, 16. (*Médaille à l'Exp. de 1849.*) (*Hon.*)
1853. QUILLET (Noël-Edmond) fils, successeur de madame Ve Quillet sa mère, et de M. Matifat, rue de Bondy, 36, ci-devant rue de Vendôme, 7. (Petits bronzes, écritoires, groupes, statuettes, bronzes sur porcelaine, etc.)
1828. QUILLET (Noël) jeune, rue de Nemours, 10. Fondateur-monteur.
1836. RAINGO frères, rue Vieille-du-Temple, 102, au Marais. (Fab. bronzes, pendules, statuettes, groupes, candélabres, tableaux, horloges, etc. (*Médaille à l'Exposition de 1844, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*))
1825. RAULIN-RIGOT et fils, r. de Chaume, 15. (Bronzes, pendules, vases, coupes, et tous articles de *rocaïlle* et à la *Renaissance*.) Fabrique de meubles.
1853. REGENT et Comp., successeur de Ve Journeux, rue Amelot, 26, et rue du Chemin-Vert, 3. (Fonderie, fabrique et magasin de pendules, [24] lustres et candélabres, bronzes galvanisés de composition, ornements pour billards et pianos, garde-feux, etc. *Exportation à l'étranger. Mention honorable à l'exposition univ. de 1855.*)
1858. RENAULD neveu, rue des Tournelles, 50, ci-devant, rue Vieille-du-Temple, 74. (Fabricant de bronzes, lustres lampes ; spécialité d'appareils de suspension de salle à manger, de billard, et éclairage en tout genre. *Breveté s.g.d.g.*)
1826. RENAULD, oncle, rue Vieille-du-Temple, 74. (Honoraire.) *Médaille à l'Exposition de 1849.*
1836. REVILLON (veuve) et fils, r. des Filles-du-Calvaire, 7. (Fab. de pendules et de bronzes en tous genres.)
1857. REY aîné et COMMUN, rue des Trois-Pavillons, 8. Bronzes galvanisés de composition, lustres, candélabres, flambeaux, etc.
1818. L. RICHARD, rue Croulebarbe, 19. (Honoraire.) *Médaille d'argent à l'Exposition de 1839.* S'adresser chez M. Liard, son gendre, rue Vieille-du-Temple, 110. (*Honoraire.*)
1850. ROBERT, rue du Chemin-Vert, 31. (Fabricant de bronzes, monteur en bronzes et porcelaine.)
1847. ROBIQUET et GARNIER, rue de Braque, 8, au Marais. (Spécialité de bouquets en bronze, fabrique et magasin de bronze, garniture de vases, lustres, bras de fleurs, bronzes sur porcelaine, etc.)
1847. ROBLIN, rue de Saintonge, 8, et Vieille rue du Temple, 119, au *Marais*. (Fabricant de bronzes, pendules, groupes, statuettes, horlogerie, etc.), [25].
1857. ROLLAND, rue d'Angoulême, 8. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, coupes, objets d'art, etc.)
1838. ROUART, boul. du Temple, 11. (*Honr.*)
1858. ROUX (F.), rue de Harlay, 3 et 5, et boulevard Beaumarchais, 26 (*Marais*), marqueur-ébéniste, fabricant de meubles. (Garnitures en bronze et incrustations sur mosaïque, assortiment de meubles dans le dernier goût.)
1852. ROYER, rue du Retrait, 14, à Ménilmontant. (*Honoraire.*)
1851. SAINT-DENIS, rue des Trois-Bornes, 15. (Fondateur en cuivre.)
1857. SAMSON jeune et BIRGKANN (Paul), rue de Paradis Poissonnière, 32. (Magasin de porcelaine, fabrique de bronzes, candélabres, lustres, flambeaux et garniture sur porcelaine, etc.)
1847. SAYER (Vve), à Montreuil, près Paris, s'adresser, à Paris chez M. Poly, doreur, rue des Filles-du-Calvaire, 11. (*Honoraire.*)
1836. SCHALLENBERG (J.), à Vernon (Eure). S'adresser, à Paris, chez M. Charpentier, herboriste, rue Saint-Louis, 57. (*Honoraire.*)
1849. SCHLOSSMACHER et Comp., rue de Vendôme, 19. (Fabricant de lampes et bronzes.)

1819. SCHMID, au Petit-Létang, commune de Garche-Brezin (Seine-et-Oise). (*Honoraire.*)
1827. SIMONET père, r. du Perche, 12.
1844. SONNBORN, à Saint-Maur, port Creteil. (*Honor.*)
1835. SOYER, r. Ménilmontant, 19, et à Creve-cœur, près Beauvais (Oise). (*Honoraire.*)
- [26]
1842. THOMAS (Achille), rue des Fossés-du-Temple, 40. (*Honoraire.*)
1843. A. THOUMIN, boulevard Beaumarchais, 44. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre estampé pour meubles et appartemens. *Médaille à l'Exposition de 1844, 1849, médaille à l'Expos. de Londres 1851 et médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*)
1818. TOUCHARD (veuve), rue Vieille-du-Temple, 34. (*Honoraire.*)
1824. TOURSAINT (veuve), rue de la Chaussée-des-Minimes, 5 (Marais.) (*Honoraire.*)
1845. TROUVÉ, rue des Filles-du-Calvaire, 6. (*Honoraire.*)
1827. TURCQ, rue des Pet.-Champs-St-Martin, 11. (Monteur en pendules et bronzes.)
1856. VALENTIN fils aîné, successeur de son père, r. Moreau, 10, faubourg St-Antoine. (Fondeur en cuivre.)
1818. VALENTIN-LETOULA, à Courbevoie. S'adresser chez M. Valantin [sic] fils aîné, rue Moreau, 10, faubourg St-Antoine. (*Honoraire.*)
1829. VALLET-CORNIER (Fme), rue Bichat, 10. (*Honoraire.*)
1827. VANDAL (LH), rue du Parc, à Belleville. Ordonnateur et conserv^r au cimetière. (*Honoraire.*)
1840. VANNEVIEN-HOUVEN, rue Molay, 4. (Fab. lampes Carcel modérateur et autres, lustres, etc.)
1858. VAUVRAY frères, rue des Marais, 37. (Fabrique et magasin de bronzes, lustres, lampes, candélabres, objets d'art et de fantaisie.)
1840. VECTEN, rue Vieille-du-Temple, 119, et r. de Saintonge, 8, au *Marais*. (Fab. et maga[27]sin de bronzes, pendules, statuettes, coupes, vases, candélabres, etc.)
1847. VEDDER, boulevard Beaumarchais, 87. Marqueteur, magasin de meubles garnis de bronzes, ornés, incrustés, mosaïque dans le genre moderne, ébénisterie, etc.
1857. VETU (A rmand), quai Jemmapes, 158. Et rue Folie-Méricourt, 41. (Fabrique de bronzes, pendules, groupes, statuettes, lustres, candélabres, lampes, bronzes d'art, etc.)
1834. VILLEMSSENS, rue Pavée, 24 (*Marais*). *Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, 1849, médaille à l'Expos. de Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.* (*Honoraire.*)
1838. VINÇARD fils (J.-B.), rue des Trois-Bornes, 35. (Fab. et magasin de Petits bronzes, christes, bénitiers, chapelet, reliquaires, et tous autres articles de dévotion, etc.)
1851. VINCENT (Hippolyte), rue Neuve-St-François, 14. (Mouleur, fabricant de bronzes, médaillons plastiques, objets d'art et de sainteté divers.) *Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition univ. de 1855.*
1836. VITEAU (Ferdinand), rue Neuve des Bons-enfants, 9. *Médaille d'argent à l'Exp. de 1839.*
1818. VITTOZ (LH) père, rue des Filles-du-Calvaire, 10. *Médaille d'argent à l'Expos. de 1849 et grande médaille à l'Expos. de Londres 1851.*
1836. WAGNER, rue d'Angoulême, 10 (Marais). (Bronzes, galeries, feux, bras de cheminées, chenets, candélabres, flambeaux, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.* [28].
1838. WEISWALD jeune, r. des Enfants-Rouges, 8. (Bronzes et dorures.)
1837. WELCHMAN, rue de Ponthieu, 7, faub. St-Honoré. Plaqueur, releveur, ciseleur en armoirie ; fabrique et magas. de poignées, chiffres couronnés, ornemens de voitures et sellerie.
1847. A. WEYGAND, Vieille-Rue-du-Temple, 108. Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, groupes, etc. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition univ. de 1855.*
1853. WOLFF, rue d'Angoulême, 8. (*Honoraire.*)
1858. ZINKARNAGEL, rue des Amandiers-Popincourt, 20. Fabricant de meubles, marqueterie et mosaïques du dernier goût.

Almanach de 1861

Almanach des fabricants de bronzes réunis de la ville de Paris, pour l'année 1860, comprenant les noms et adresses des Fondateurs, Ciseleurs et Monteurs, Sculpteurs, Mouleurs, Réducteurs, Marbriers, Doreurs, Vernisseurs, Metteurs au bronze, - Galvanoplastes et autres faisant partie de la Fabrication et de l'Industrie des Bronzes. – Il s'y trouve aussi des adresses de dessinateurs, - Lithographes etc. Se trouve au bureau des fabricants, rue Neuve-St-François, 3 (au Marais), 1861.

Commission permanente, dite des Beaux-Arts, pour les Dessins et Gravures.

MM. DENIERE fils (LH), président.
PAILLARD (Victor) (LH).
CHARPETIER.
LEMELIN.

Mutation des délégués (18 mois en fonctions).

Sortis. MM.	En Avril 1860.	Entrés. MM.
CHARPENTIER, prés.		CHARPENTIER, présid., réélu.
LEMELIN		MORISOT
RENAULD neveu		WAGNER

Sortis MM.	En Octobre 1860.	Entrés. MM.
NICOLAS, trésorier.		LEROY (Jules)
FLEUREY.		HAZART.
DELATOUR.		QUILLET NOEL (Ed.)
[...]		

M. LAUVRAY, préposé de la réunion au siège de la Société, éditeur du présent Almanach, se charge des ventes et des achats de fonds de commerce de l'industrie des Bronzes, rue Neuve-Saint-François, 3.

Ecole de dessin et de sculpture

M. Lequien, sculpteur, a fondé cette école le 1^{er} juin 1835 ; elle est ouverte depuis le matin jusqu'à dix heures du soir, rue Ménilmontant, 14. Cet établissement est placé sous le patronage de la Société des fabricants de bronzes. Les élèves qui appartiennent à cette partie y seront reçus moyennant 2 fr. par mois.

M. MOULIN, commissaire-priseur, rue Neuve-St-Augustin, 5, patronné par la Réunion.

M. Charles PILLET, commissaire-priseur, successeur de M. Bonnefond-Delavialle, rue de Choiseul, 11, patronné par la réunion.

M. WINTER, commissaire de police, spécial pour constater les contrefaçons, rue du Foin-St-Louis, 10 (au Marais).

[...1]

Les neufs délégués dont se compose le Bureau actuel sont :

MM. CHARPENTIER, *président (b)*.
MELON, *secrétaire (a)*.
LEROY (Jules), *trésorier*.
MORISOT, *vice-président (b)*.
QUILLET-NOEL (Edmond), *vice-secrét.*
BERNARD père, *vice-trésorier (a)*.
CLAVIER (a).
WAGNER (b).
HAZART :

Les noms marqués de la lettre (a) doivent cesser leurs fonctions au mois d'avril prochain, et ceux marqués de la lettre (b) doivent aussi cesser leurs fonctions au mois d'octobre 1861.

Nota. Aux séances du bureau des vendredi 4 mai et 16 novembre 1860, ont été nommés :

MM. BERNARD père, *vice-trésorier*.
MORISOT, *vice-président*.
QUILLET-NOEL, (Edmond), *vice-secrét.*

En remplacement de MM. Barreau, Fleurey, Renauld neveu et Delatour.
[6]

REUNION

DES FABRICANS DE BRONZES.

Fondée en Novembre 1818. – 42^e Année.

Année 1861.

Liste des membres de la Réunion, par ordre alphabétique.

MM.

1851. AARON (Michel), boulevard du Château-d'Eau, 30. Fabrique et magasin de porcelaines diverses. Manufacture de Chantilly.

1838. ALLARD (Thomire), cité des Fleurs, 54, à Batignolles (Seine). *Médaille d'or aux Expos.* 1834, 1839 et 1844 (*Honoraire*).

1846. AUGER, rue St-Martin, 5. (*Honoraire.*)

1858. AUXENFANS, rue Charlot, 78. Fondateur en cuivre.

1847. BARBEDIENNE et Cie, boulevard Poissonnière, 30. Bronzes d'art, petits bronzes, statuettes, lampes, candélabres, flambeaux, sculpture par procédé mécanique A. Collas, inventeur et réducteur. (Médaille d'argent à l'exposition de 1849, *Médaille à l'Expos. de Londres 1851* et *grande médaille d'honneur à l'Expos. univ. de 1855*).

1856. BARBEZAT et Cie, rue Neuve Ménilmontant, 10. Maître de forge de la compagnie des hauts-fourneaux du Val d'Osne, fondeur en fonte de fer doux pour bâtiments et objets d'art, etc.

[7]

1845. BARREAU, rue Saint-Louis, n°97. Fabrique de bronzes, lustres, lampes montées en bronzes et en porcelaines, Carcel mécanique et autres, et tous autres articles d'éclairage.

1818. BAVOZET père, à Chambly (Oise), s'adresser chez M. Bavozet fils, boulevard Beaumarchais, 15. (*Honoraire.*)

1854. BAVOZET fils, rue Saint-Louis, boulevard Beaumarchais, n°15. (*Honoraire.*)

1838. BENOIT, à Saint-Germain-en-Laye, boulevard de Poissy, près de l'hôtel Corneille. S'adresser chez M. Lallier, boulevard Beaumarchais, 60. (*Honoraire.*)

1829. BERNARD père, rue Saint-Anastase 5 (au Marais), ciseleur et fabricant de bronzes.

1854. BERNARD fils, r. Charlot, 26. Sculpteur et fabricant de petits bronzes fantaisie.

1827. BERTAULT, à Dijon (Côte-d'Or). (*Honoraire.*)

1851. BEURDELEY, rue Louis-le-Grand, 32, 34. (Magasin de bronzes, objets d'art et de curiosités à *renaissance moderne et gothique*, de pendules, flambeaux, candélabres, lustres et objets sur porcelaine, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'expos. univ. de 1855.*

1860. BEUVE, voyez SAINTE-BEUVE.

1837. BEZANÇON fils, rue du Harlay, 20, près la place Dauphine. (*Honoraire.*)

1823. BILLOIS, rue de Beaune, 7, à Belleville. (*Honoraire.*)

1856. BION, rue Amelot; 36. Fabrique et magasin de galeries et de feux de cheminées, chenets, etc. *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*

[8]

1857. BIRGKANN (Paul), précédemment *sous la raison* SAMSON et BIRGHAM, rue de Paradis-Poissonnière, 32. (Magasin de porcelaine, fabrique de bronzes, candélabres, lustres, flambeaux et garnitures sur porcelaine, etc.)

1858. BLOT et Cie, rue des Enfants-Rouges, 8. Fabrique et magasin de bronze de composition, spécialité de lustres, candélabres et flambeaux, statuettes, bras de cheminées ; etc.

1840. BONNAIRE, rue Thierry, 12, à Belleville. (*Honoraire.*)

1837. BORDEAUX, boul. St-Denis, 6. *Médailles aux Expositions de 1839 et 1844.* (*Honoraire.*)

1837. BOULLÉE, rue d'Enfer, 111. (*Honoraire.*)

1851. BOURDON, rue des Fossés-Saint-Bernard, 32. *Mention honorable* à l'exposition universelle de 1855. (*Honoraire.*)

1855. BOY, rue Saint-Louis, 96, fabrique et magasin de bronzes galvanisés, composition, pendules, candélabres, statuettes, coupes, etc. *Médailles de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1842. BOYER, rue Saintonge, 64. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, groupes, candélabres, coupes, statuettes, etc.) *Médaille à l'Exposition de 1844, et médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1851. BOYER, rue du Chemin-Vert, 41, et rue de l'Asile, 8. (Fondeur en cuivre).

1838. BRIANT, rue de Vendôme, 23. (Lustres, girandoles, flambeaux, corbeilles, encriers et tous articles de bronze. Inventeur des bras de cheminée suspendus et tournants.)

[9]

1851. BROCHON, sous la raison DESFORGES, BROCHON et FESTUGIÈRES frères, rue du Grand-St-Michel, 4, faubourg St-Martin. (Magasin de fonte de fer pour bâtiments, et objets d'art, etc.) *Médaille de 1^{ère} classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1845. BRUNET, rue des Gravilliers, 20. (Fabricant de bronzes, lustres ; spécialité de suspensions et éclairage de salle à manger, etc.)

1849. BUIGNIER, rue des Vertus, 20, fondeur en fer, bronze et argent pour bijouterie et bronzes d'art, graveur-stampeur, breveté pour les statuettes religieuses. *Médailles aux expositions de 1839 et 1844.*

1854. CAILLAR (J. M.), petite rue Saint Pierre-Amelot, 24, Impasse de l'allée Verte, Fondeur-lamineur.

1841. CAILLOUÉE, rue Saint-Nicolas, 18, faubourg St Antoine. Ciseleur, fabricant de bronzes, ornements de meubles, flambeaux, candélabres, sonnettes, petits bronzes de bâtiments, de fantaisie, etc. *Médaille de 3^e classe à l'Expos. univ. de 1855.*

1818. CARBONELLE-THOMIRE, rue Fontaine-St-Georges, 27. (*Honoraire.*)

1845. CARMOY, rue des Trois-Bornes, 37, ci-devant rue Aumaire, 21. Fabrique d'ornements en cuivre, ciselés et estampés, pour meubles d'appartements. *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*

1857. CATTART jeune, rue des Petites-Ecuries, 7. Fabrique et magasin de cristaux, lustres candélabres, flacons de poches et encriers garnis de cuivre, et dorure en tous genres.

[10]

1849. Constant CHACHOIN et Cie, rue Saint-Gilles, 12. Bronzes et estampés pour ornements de meubles, galerie de feu, de cheminée, etc.

1838. CHARPENTIER et Cie, rue Charlot, 8, et rue du Perche, 16, *au Marais*. Bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, bronzes d'art, d'ameublement, de luxe, etc. *Médaille de bronze à l'Exposition de 1844 Médaille de 1^{ère} classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1828. CHAUMONT, rue du faubourg Saint-Honoré, 52. (*Honoraire.*)

1850. CHAVAROCHE (Stanislas), rue Neuve-St-Pierre, 10, aboutissant à la rue St-Gilles. (Fondeur en cuivre.)

1841. CHER (Jules) et Cie, rue du Grand-Prieuré, 6. Monteur en bronzes sur porcelaines et autres.

1818. CHIBOUT père, au Petit-Létang, à Brezin, commune de Garches. S'adresser à Paris chez M. Martin, rue du Pont-aux-Choux, 21. Ciseleur à façon. (*Honoraire.*)

1847. CHRISTOFLE (Charles) (LH) et Cie, rue de Bondy, 56. Doreur-argenteur, breveté du procédé Elkington et de Ruolz. Médaille d'or à l'exposition de 1849, *Médaille à l'Expos. de Londres de 1851. Médaille d'argent à l'exposition de New York de 1853 et Grande Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*

1858. CLAVIER (Ernest), rue Neuve-St-François, 12. Fabrique et magasin de galeries et de feux de cheminées, chenets, etc.

1818. COCHEGRUE (V^c), rue de Limoges, 2. (*Honoraire.*)

1818. COLLOT, r. Quincampoix, 39. (*Honoraire.*)

[11]

1826. CONTAMINE père, rue du Pré, 12, à Montreuil, s'adresser à M. Contamine fils, chez M. Paillard, rue St-Claude, 6. (*Honoraire.*)

1856. CONTINANT, rue Vieille du-Temple, 58. Fabrique et magasin de bronzes, pendules, coupes, statuettes, etc.

1855. CORNU jeune, rue Neuve-St-Paul, 12, fabricant de meubles, ébénisterie marqueterie et bronzes sur meubles.

1841. CROSSE (Désiré), rue Rodier, 1, et rue de la Tour-d'Auvergne, 22. Fondeur en cuivre, fer et fonte.

1851. DARDONVILLE, rue Ménilmontant, 18. Bronzes en tous genres pour l'exportation.)

1827. DARTOIS (V^c), rue d'Assas, 26. (*Hon.*)

1860. DELADERIÈRE, rue des Vinaigriers, 58. Fabricant de bronzes, lustres, bras, etc., appareils pour l'éclairage au gaz.

1843. DELAFONTAINE, rue Bonaparte, 46, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes. *Méd. d'argent à l'Expos. de 1849, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1824. DELAHAYE, au Petit-Létang, à Brézin, commune de Garche. S'adresser chez M. Desoize jeune, son gendre, rue des Trois-Pavillons, 8. Ciseleur-monteur en bronze à façon. (*Hon.*)

1857. DELATOUR, rue Sainte-Elisabeth, 9, associé de M. Aug. Lacarrière.

1855. DEMONCHY (V^c), rue St-Antoine, imp. Guéménée, 8. Fondeur. Bronzes en modèles de meubles et ébénisterie, etc.

1818. DENIÈRE. O (LH) père, rue Rougemont, 4. [12] *Médaille d'or aux Expositions de 1834, 1839 et 1849. (Honoraire.)*

1847. DENIÈRE fils (LH), rue Charlot, 9, *Marais*. (Fabric. de bronzes et dorures en tous genres. Dépôt et magasin, rue Vivienne, 15.) *Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*

1821. DERIQUEHEM, rue Saint-Louis, 19, *au Marais*, et à Sommereux, Oise. (*Honoraire.*)

1829. DESRUES père, rue de Saintonge, 24, et à Villiers (Seine-et-Oise). (*Honoraire.*)

1855. DESRUES fils, succ. de son père, rue de Saintonge, 24, et rue de Limoges, 7. (Fabrique et magasin de pendules, lustres, flambeaux, vases, coupes, candélabres, etc.)

1834. DHUMEZ (Ve), rue Charlot, 6, *Marais*. (Tourn. en cuivre. Lunettes, balanciers de pendules, etc.)
1844. D'ORLÉANS (Aug.), rue du Temple, 151, fabricant de bronzes, lampes carcel, modérateur, garnitures de porcelaine, cristaux, flambeaux, lustres, candélabres et autres, etc.
1858. DRESCHLER (Carl.), élève de M. Crozatier, rue des Minimes, 14. Fabrique de bronzes d'art et bronzes divers, etc.
1838. DUCÉL fils, rue du Faubourg-Poissonnière, 26. Fondateur en cuivre, fer et fonte. (*Médaille à l'Exposition de 1844, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1856. DUFOUR, succ. de M. BERTAULT fils, rue de l'Oseille, 7. Bronzes, pendules, lampes, candélabres, etc.
1851. DUGUE fils, rue St-Maur, 129. (*Honoraire.*)
1824. DUMONT, rue des Bourdonnais, 46 à Versailles. S'adresser à Paris, à M. Marquet son beau-frère, rue Jeannisson, 13. (*Honoraire.*)
1838. DUMONT, rue St-Sébastien, 7. Doreur. (*Honoraire.*)
- [13]
1841. DUPONT père, au Petit-Létang, commune de Garche-Brézin, s'adresser rue Gren. Saint-Lazare, 6. (*Honor.*)
1859. DUPONT fils, rue Grenier-St-Lazare, 6. Bronzes pour pendules.
1839. DURAND (LH), rue des Trois-Bornes, 15. Fondateur et ciseleur.
1830. DURENNE père, rue Saint-Nicolas, 5, faubourg Saint-Antoine. (*Honoraire.*)
1858. P. DURENNE, successeur de son père, rue St-Nicolas, 5, faubourg St-Antoine. Tourneur, fabrique petits bronzes pour ornements de meubles.
1839. DURIS père, et MOREAU, rue Saint-Antoine, 98 et 100. Ciseleurs, plaqueurs pour voitures et harnais, poignées, chiffres, couronnes, etc.
1839. ECK (LH) et DURAND, rue des Trois-Bornes, 15. (Fondateurs, ciseleurs et fabricants de bronzes. *Médaille d'or à l'exposition de 1844, et Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*)
1826. FEUCHÈRE, rue de Crussol, 24. (Fabrique et magasin de bronzes et dorures.)
1833. FIGARET-PERNOLLET, à Passy (Seine). S'adresser chez M. L. Figaret, rue des Blancs-Manteaux, 33. (*Honoraire.*)
1854. L. FIGARET, successeur de son père, rue des Blancs-Manteaux, 33. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage des décorations des églises.)
1819. FINIMO jeune, chez M. Houy, rue Fessard, 23, à Belleville. (*Honor.*)
1846. FISCHER aîné, rue St-Antoine, impasse Guéménée, 3. Bronzes pour meubles, à façon. [14] *Médaille aux Expositions de 1839 et 1844. (Honoraire.)*
1843. FLEUREY, rue Sedaine, 27, près la Bastille. (Fondateur en cuivre.)
1839. GAGNEAU, rue d'Enghien, 25, faubourg St-Denis. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique, Carcel et autres articles d'éclairage, etc. (*Médaille d'argent aux Expositions de 1844 et 1849, Médaille à l'Exposition de [14] Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1818. GALLE, boulevard du Temple, 8. (*Honoraire.*)
1854. GALLOIS aîné, rue de Calais, n°4, à Belleville (Seine). *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855. Honoraire.*)
1846. GANTIER, rue Vieille-du-Temple, 106. (Fabrique de bronzes, lustres, girandoles, candélabres, flambeaux.) *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*
1847. GARNIER, père à Passy (*Honoraire.*). Précédemment Robiquet et Garnier.
1861. GARNIER (Henry), successeur de Robiquet et Garnier, rue de Braque, 8. Fabrique et magasin de bronze, lustres, garnitures de vases, bras de fleurs et bouquets de bronzes et sur porcelaine, etc.
1859. GASTAMBIDE fils aîné, succ. de son père, rue des Quatre-Fils, 4, *au Marais*. (Bronzes pour meubles, bâtimens, vases et garnitures de cheminées.)

1838. GAULT aîné, ru des Polonais, 12, à St-Germain-en-Laye. S'adresser à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 17, chez M. Conterot, son gendre. (*Honoraire.*)

[15]

1858. GAUTIER et Cie ; rue Popincourt, 88. Bronzes et objets d'art divers par la galvanoplastie.

1837. GEORGI, rue de l'Échiquier, 28, faubourg Saint-Denis. *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.* (*Honoraire.*)

1858. GERVAIS (Henri), rue Charlot, 31. Petits bronzes d'art, de fantais., bois sculpté

1838. GIOT, quai Jemmapes, 200. (Fabrique et magasin de poignées, ornemens de voitures et de sellerie plaqués, dorés et argentés.)

1858. GIRARDIN, rue du Temple, 83. Estampeur, fabrique corps de lampes en bronze, estampés et autres de divers genres.

1837. GOBIN, (Ad.), succ. de Lemesle, r. du Chemin-Vert, 19. (Plâtre et albâtre pour artistes et stucateurs et pour papeterie, ciment anglais, etc.) (*Honoraire.*)

1857. GOURJU, rue de Fleurus, 7. Fondateur en fer.

1851. GOUST dit LEGOUT, rue Jarente, 4. (ciseleur).

1853. GRÉGOIRE et FÉVRIER, successeur de veuve Février, rue des Filles du Calvaire, 14, fabricants de bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, etc.

1858. GRÉGOIRE, rue des Gravilliers, 20. Fabrique corps de lampes en bronze, lanternes, réflecteurs, étalages et devantures de boutique en cuivre.

1857. GRIVOT, rue de Poitou, 7 (*au Marais*). Petits bronzes, écritaires, groupes, statuettes, bronzes d'art, etc.

1851. GROS, rue des Tournelles, 43, marqueteur-ébéniste. (Bronzes sur meubles, incrustations de mosaïque, assortiments de meubles dans le dernier goût.

[16]

1843. L. HADROT jeune (LH) et Ce, rue Martel, 6, faub. St-Denis. (Fabrique de bronzes, lampes Carcel, lampes antiques et autres ; lustres, bras de cheminées, etc. *Breveté pour une nouvelle lampe Modérateur imitant la Carcel. Médaille à l'Exposition de Londres 1851, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1839. HAZART, rue Saint-Gilles, 16 (*au Marais*). Bronzes dans le goût gothique et à la Renaissance, sur meubles, porcelaine, groupes, statuettes et curiosités diverses ; met au bronze de diverses teintes.

1818. HERICOURT aîné, rue de Sèvres, 28, et rue de la Chaise, 26, aux Petits-Ménages. S'adresser chez M. Simonet, son gendre, rue Amelot, 28. (*Honoraire.*)

1854. HUBERT fils, rue de Thorigny, 4. Fabr. et magasin d'articles d'éclairage en bronze galvanisé, de composition, lustres, trépieds de lampes et bras riches pour le gaz, etc. Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.

1827. HUMBERT (Ve), Madame Laverdet, rue Saint-Lazare, 24. (*Honoraire.*)

1847. HUMBERT (Ch.-Jean), sous la raison BOY, HUMBERT et RAVIER, rue de Saintonge, 10. (Fab. de bronzes, lustres, lampes dites Carcel et autres, spécialité d'appareils de suspension et de garnitures de porcelaine.)

1840. JANSSE aîné, rue Porte-Foin, 14. (Fabrique et magasin de bronzes dorés et argentés pour églises et appartemens.) *Mention honor. à l'Exposition universelle de 1855.*

1859. JEANTILS, rue des Coutures-Saint-Ger[17]vais, 10. Fabrique lustres, bras de cheminées, candélabres, flambeaux, etc.

1818. JAUNET, rue St-Sauveur, 12. (*Honoraire.*)

1855. JOUVENSEL, rue du Petit-Thouars, 18. (Fabrique le cuivre bronzé, tel que théière, cafetières, réchauds de table et tous articles de fantaisie de ce genre, etc.) *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.*

1829. LACARRIÈRE (LH) aîné, rue de Vendôme, 6. (*Honoraire.*)

1838. LACARRIÈRE (Aug.) et Cie, r. Ste-Élisabeth, 9. (Bronzes pour bâtimens et devantures de boutiques ; étalages, lustres, candélabres et appareils pour éclairage au gaz, etc.) *Médaille d'argent aux*

Expositions de 1839, 1844, médaille d'or en 1849, médaille à l'Exposition de Londres 1851 et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.

1860. LACARRIÈRE (Ernest) fils, rue Saint-Elisabeth, 9, associé de M. Aug. Lacarrière, son père.

1851. LAFON, rue Neuve-Ménilmontant, 6, impasse de Bretagne, 7, fondeur. (Fabricant de bronzes, lettres et chiffres en cuivre et zinc fondus pour enseignes et inscriptions.)

1818. LAMBERT, grande rue de Lonjumeau, 72 (Seine et Oise). S'adresser à Paris, chez M. Nalin, rue de Lancry, 29 (*Honoraire*).

1826. LANGUET, au Petit-Létang, commune de Garche-Brezin, Seine-et-Oise. (*Honoraire*.)

1847. LAUREAU, rue St-Gilles, 12. *Médaille à l'Exposition de Londres, 1851, et médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855. (Honoraire.)*

1818. LEBESGUE, rue de la Perle, 14. (Doreur.)

[18]

1849. LEBLANC, rue Phélippeau, 13. (Petits bronzes, écritaires, groupes, statuettes, etc.)

1847. LEBROC père, rue du Poteau, 12, à Montmartre. (*Honoraire*.)

1844. LECLERCQ, rue Neuve-Ménilmontant, 8, impasse de Bretagne, maison n°7. Bronze galvanisé de composition, pendules, statuettes, candélabres, coupes, etc. Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

1818. LEDURE, rue d'Angoulême, 27. (*Médaille d'argent aux Expos. de 1834 et 1839. Honoraire.*)

LEGOUT, voyez GOUST.

1845. P. LEGRAND et CORBLET, rue de la Perle, 10, success. de M. Marsaux. (Fabrique et magasin d'ornemens et d'estampes pour meubles et appartemens.) Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.

1855. LEMAIRE (Auguste), rue Vieille-du-Temple, 421, et rue de Saintonge, 10, (Fabrique bronzes d'art, pendules, coupes, candélabres.) Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

1818. LEMELIN, rue des Filles-du-Calvaire, 10. (*Honoraire*.)

1838. LEQUIEN, rue Ménilmontant, 14. (Dessinateur et sculpteur en figures, ornemens etc.)

1818. LEROLLE père, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3. (*Honoraire*.)

1838. LEROLLE fils aîné, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3, *au Marais*. (Fabrique et magasin de bronzes en tous genres. Fournisseurs de la cour de Sardaigne. *Médaille d'argent à l'expos. de 1849, médaille à l'expos. de Londres 1851, et Médaille de 1^{re} classe à l'exp. univ. de 1855.*

1852. LEROY frères, successeurs de leur père, rue [19] Charlot, 32, au Marais. (Fondeur en cuivre).

1858. LEVERBE, rue Sainte-Elisabeth, 13. (Fondeur en cuivre.)

1857. LEVY frères, rue des Fossés-du-Temple, 76. Fabrique et magasin de bronzes, lustres, candélabres, coupes et objets d'art, garnitures en porcelaine, etc.

1858. LEVY (S.), rue du Pont-aux-Choux, 16. (Fabrique et magasin de pendules et bronzes.)

1858. LHUILLIER, rue du Petit Thouars, cité Boufflers, 3. (Balancier et tous articles de ce genre en cuivre.)

1838. LIEDET, rue de Crussol, 9. (*Honoraire*.)

1846. LOYEZ, Petite-Rue-St-Pierre-Amelot, 10. (Doreur, fabricant de bronzes.)

1846. MARCAILLE fils aîné, rue Moreau, 50, faubourg St-Antoine. (Bronzes pour bâtimens, garnitures de meubles, articles de marine, boutons, roulettes, etc. *Méd. à l'Expos. de 1849 et Mention honor. à l'expos. univers. de 1855.*)

1850. MARCHI (Salvator), passage Choiseul, 30. Mouleur, éditeur de statuettes, de M. Pradier et autres.

1835. MARIN, quai Valmy, 83. (Bronzes et ornements de meubles à *la Renaissance*, candélabres, encriers, bronzes sur porcelaine, dans le goût *gothique*, curiosités diverses, etc.)

1844. MARQUIS et Comp., boulevard de Strasbourg, 66. (Bronzes et lustres, lampes, candélabres et tout ce qui concerne l'éclairage. *Médaille à l'Exposition de 1844.*)

1838. MARSAUX, Léopold (LH) boulevard Beau[20]marchais, 54. *Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, 1849, et médaille à l'Expos. de Londres 1851. (Honoraire.)*

1856. MARTIN (Ovide), quai de la Mégisserie, 74. (Maître de forges et fondeur en fer doux et cuivre, fonte pour bâtimens et appartemens, quincaillerie, etc.)
1836. MARTINET, rue Charlot, 71. (Tourneur, fab. flambeaux, candélabres, lampes, lustres, galeries, bras de cheminées, statuettes, écriitoires, etc.)
1853. MATIFAT père, rue Vieille-du-Temple, 78. (Honoraire.)
1841. MATIFAT fils, rue de la Perle, 11. *Médaille d'argent à l'Exposition de 1839, et grande Médaille à l'Exposition de Londres 1851. (Honoraire.)*
1839. MAYER (Hippolyte), rue d'Astorg, 9, faub. St-Honoré. (Honoraire.)
1857. MELON, successeur de son père, rue Saint-Denis, 374. (Bronzes, lustres, lampes, bras, etc. Appareils pour l'éclairage au gaz.)
1847. MENE aîné, rue de l'Entrepôt-du-Marais, 21, sculpteur. (Fabrique de bronzes d'art et de fantaisie, animaux, etc. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et à l'Expos. univers. de 1855.*)
1852. MICHAUX, rue Neuve-Ménilmontant, 6, impasse de Bretagne, 15. (Fabrique de bronzes, galvanise de composition, pendules, statuettes, coupes, candélabres, etc.)
1854. MIROY frères, brev., r. d'Angoulême-du-Temple, 10, fondeurs, fabricants de bronzes, pendules, candélabres, lustres, coupes, statuettes, lampes et bronzes d'art en zinc et en [21] bronze galvanisé de composition, tel que statuettes, candélabres, groupes, vases de jardin, jets d'eau, etc. *Exportation à l'Etranger. Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition univ. de 1855.*
1842. MONBRO aîné, rue du Helder, 19, maison à Londres. Magasin de bronzes, objets d'art et de curiosité à la Renaissance sur porcelaine et meubles, flambeaux, candélabres, lampes et autres objets dans le goût gothique.
1855. MONGIN, rue des Vertus, 21. (Fondeur en cuivre.)
1827. MOREL-SAVART, avenue des Champs-Élysées. S'adresser au théâtre des Italiens. (Honoraire.)
1850. MORISOT, rue de la Cerisaie, 12. Fabrique et magasin de galeries, feux de cheminées, chenets, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1852. MULLER (veuve) ; boul. Beaumarchais, 45. (Marqueteur-ébéniste, bronzes sur meubles et ébénisterie.)
1818. NATALIS, rue St-Anastase, 4. (Ciseleur.)
1836. NICOLAS (Marie-François), rue de la Perle, 11. Bronzes, pendules, candélabres, vases.
1841. NICOLAS (André), avenue des Ternes, 25, limonadier. (Honoraire.) S'adresser à Paris chez M. Brunot, rue Charlot, 56.
1844. NICOLAS-ROZIER, rue Saint-Joseph, à Lyon, *membre correspondant*, commissionnaire. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage et décoration des églises et appartements.)
1845. NICOLLE, rue Amelot, 74. (Fonderie, fabrique de bronzes, appareils pour éclairage [22] au gaz, lustres, garnitures de meubles, de billards et autres, etc. *Médaille à l'Expos. de 1844.*)
1859. NICOLLE, Emile, successeur de M. Sonneborn, rue St-Louis, 33. Fabric. de bronzes, coupes, candélabres, lustres, flambeaux, etc.
1842. OBRY (veuve), passage Saint-Louis, 8, attenant à la rue Saint-Maur. (Honoraire). (Orfèvrerie, petits bronzes et ciselure à façon.)
1818. OLIVIER père, rue Ménilmontant, passage d'Angoulême, 1. (Honor.)
1827. OMETZ, rue du Faubourg-St-Denis, 1551818. OTTIN, rue Plâtrière, 14, au Prés St-[22] Gervais, par Pantin (banlieue de Paris). S'adresser, à Paris, chez M. Otterman, grenetier, rue du Petit Thouars, cité Boufflers. (Honor.)
1818. OTTIN, rue Plâtrière, 14, aux Prés-St-Gervais, par Pantin (banlieue de Paris). S'adresser, à Paris, chez M. Otterman, grenetier, rue du Petit-Thouars, cité Boufflers. (Honor.)
1851. OUIN-DELACROIX, rue Culture-Ste-Catherine, 3. *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855. (Honor.)*

1836. PAILLARD (LH) (Victor). r. St-Claude, 6, Marais, et boulevard Beaumarchais, 101. (Fab. de bronzes d'art, pendules, groupes, statuettes, candélabres, lampes, lustres et tout ameublement et autres. *Médaille d'argent aux Expositions de 1839 et 1844, médaille d'or en 1849, et médaille de prix à l'Expos. de Lond. 1851.*)
1851. PATRY, rue du Roi Dorée, 2. (Monteur en bronzes, pendules, candélabres, porcelaines, garnitures de meubles et d'ébénisterie, etc.)
1840. PELLETIER, rue du Temple, 83. Fab. flambeaux, écrivoires, petits bronzes divers, montures en porcelaines, etc.
1855. PERRILLIAT ; boulevard du Temple, 39, limonadier. (*Honoraire.*)
1856. PETITPAS (E), succ. de son père, rue [23] Castex, 47. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre et estampé pour meubles et appartemens.)
1851. PICARD père et fils, rue de la Perle, 3. (Doreur *par le procédé Ruolz et Elkington.*)
1830. PIGNOT (Alexandre), à Blois, avenue St-Gervais, 32 (Loir-et-Cher). S'adresser, à Paris, à Mme veuve Fossey, rue Ménilmontant, 12. (*Honoraire.*)
1852. PIERON (L.), rue des Enfants-Rouges, 13. (Fab. d'articles pour devanture de boutique, garde-feu à écran mécanique, tubes de différents dessins. *Breveté pour le tout.*) *Médaille de 1^{re} et Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*
1856. POPON, rue Charlot, 77. (Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, coupes, lustres, lampes, garnitures de porcelaine, etc. *Médaille de 2^e classe à l'exposition univ de 1855.*)
1848. POUSSIELGUE-RUSAND, successeur de M. Choiselat-Gallien, fabricant de N. S. Père le Pape, rue Casette, 34, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage de la décoration des églises, vases sacrés, etc. *Médaille à l'expos. de Londres 1851, et médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1824. QUILLET-NOEL (Ve), boul. des Filles-du-Calvaire, 16. (Médaille à l'Exp. de 1849.) (Hon.)
1853. QUILLET-NOEL (Edmond) fils, successeur de madame Ve Quillet sa mère, et de M. Matifat, rue de Bondy, 36, ci-devant rue de Vendôme, 7. (Petits bronzes, écrivoires, groupes, statuettes, bronzes sur porcelaine, etc.)
1836. RAINGO frères, r. Vieille-du-Temple, 102, *au Marais*. (Fab. bronzes, pendules, statuettes, [24] groupes, candélabres, tableaux, horloges, etc. (*Médaille à l'Exposition de 1844, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1825. RAULIN-BIGOT et fils, r. de Chaume, 15. (Bronzes, pendules, vases, coupes, et tous articles de *rocaille* et à *la Renaissance.*) Fabrique de meubles.
1853. REGENT et Comp., successeur de Ve Journeux, rue Amelot, 26, et rue du Chemin-Vert, 3. (Fonderie, fabrique et magasin de pendules, [24] lustres et candélabres, bronzes galvanisés de composition, ornements pour billards et pianos, garde-feux, etc. *Exportation à l'étranger. Mention honorable à l'exposition univ. de 1855.*)
1858. RENAULD neveu, rue des Tournelles, 50, ci-devant, rue Vieille-du-Temple, 74. (Fabricant de bronzes, lustres lampes ; spécialité d'appareils de suspension de salle à manger, de billard, et éclairage en tout genre. *Breveté s.g.d.g.*)
1826. RENAULD, oncle, rue Vieille-du-Temple, 74. (*Honoraire.*) *Médaille à l'Exposition de 1849.*
1836. REVILLON (veuve) et fils, r. des Filles-du-Calvaire, 7. (Fab. de pendules et de bronzes en tous genres.)
1857. REY aîné et COMMUN, rue des Trois-Pavillons, 8. Bronzes galvanisés de composition, lustres, candélabres, flambeaux, etc.
1818. L. RICHARD, rue Croulebarbe, 19. (*Honoraire.*) *Médaille d'argent à l'Exposition de 1839.* S'adresser chez M. Liard, son gendre, rue du Pont-Louis-Philippe, 5. (*Honoraire.*)
1850. ROBERT, rue du Chemin-Vert, 31. (Fabricant de bronzes, monteur en bronzes et porcelaine.) [25]
1847. ROBIQUET, rue Charlot, 52, *au Marais.* (*Honoraire.*)

1847. ROBLIN, rue de Saintonge, 8, et Vieille rue du Temple, 119, au *Marais*. (Fabricant de bronzes, pendules, groupes, statuettes, horlogerie, etc.)
1857. ROLLAND, rue d'Angoulême, 8. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, coupes, objets d'art, etc.)
1838. ROUART, boul. du Temple, 11. (*Honr.*)
1858. ROUX (F.), rue de Harlay, 3 et 5, et boulevard Beaumarchais, 26 (*Marais*), marqueteur-ébéniste, fabricant de meubles. (Garnitures en bronze et incrustations sur mosaïque, assortiment de meubles dans le dernier goût.)
1851. SAINT-DENIS, à Plaisance-Paris. (*Hon.*)
1860. SAINTE-BEUVE, rue du Faubourg-St-Honoré, 12. (Magasin de quincailleries, selleries, spécialité de selles d'écuriers, objets d'écuries. Bronzes pour ménages, bâtiments et autres, etc.)
1847. SAYER (Vve), à Montreuil, près Paris, s'adresser, à Paris chez M. Poly, doreur, rue des Filles-du-Calvaire, 11. (*Honoraire.*)
1836. SCHALLENBERG (J.), à Vernon (Eure). S'adresser, à Paris, chez M. Charpentier, herboriste, rue Saint-Louis, 57. (*Honoraire.*)
1849. SCHLOSSMACHER et Comp., rue de Vendôme, 19. (Fabricant de lampes et bronzes.)
1819. SCHMID, au Petit-Létang, commune de Garche-Brezin (Seine-et-Oise). (*Honoraire.*)
1827. SIMONET père, r. du Perche, 12.
1844. SONNBORN, à Saint-Maur, port Creteil, 19. (*Honor.*)
- [26]
1835. SOYER, r. Ménilmontant, 19, et à Creve-cœur, près Beauvais (Oise). (*Honoraire.*)
1842. THOMAS (Achille), rue des Filles-du-Calvaire, 14. (*Honoraire.*)
1843. A. THOUMIN, boulevard Beaumarchais, 44. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre estampé pour meubles et appartemens. *Médaille à l'Exposition de 1844, 1849, médaille à l'Expos. de Londres 1851 et médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*)
1818. TOUCHARD (veuve), rue Vieille-du-Temple, 34. (*Honoraire.*)
1824. TOURSAINT (veuve), rue de la Chaussée-des-Minimes, 5 (*Marais.*) (*Honoraire.*)
1845. TROUVÉ, rue de l'Arc-de-Triomphe, 31. (*Honoraire.*)
1827. TURCQ, rue des Pet.-Champs-St-Martin, 11. (Monteur en pendules et bronzes.)
1856. VALENTIN fils aîné, successeur de son père, r. Moreau, 10, faubourg St-Antoine. (Fondeur en cuivre.)*
1818. VALENTIN-LETOULA, à Courbevoie. S'adresser chez M. Valantin [sic] fils aîné, rue Moreau, 10, faubourg St-Antoine. (*Honoraire.*)
1829. VALLET-CORNIER (Fme), rue Bichat, 10. (*Honoraire.*)
1827. VANDAL (LH), rue de la Villette, 34, à Belleville. Ordonnateur et conservateur au cimetière. (*Honoraire.*)
1840. VANNEVIEN-HOUVEN, rue Molay, 4. (Fab. lampes Carcel modérateur et autres, lustres, etc.)
1858. VAUVRAY frères, rue des Marais, 37. (Fabrique et magasin de bronzes, lustres, lampes, candélabres, objets d'art et de fantaisie.)
- [27]
1840. VECTEN, rue Vieille-du-Temple, 119, et r. de Saintonge, 8, au *Marais*. (Fab. et magasin de bronzes, pendules, statuettes, coupes, vases, candélabres, etc.)
1847. VEDDER, boulevard Beaumarchais, 87. Marqueteur, magasin de meubles garnis de bronzes, ornés, incrustés, mosaïque dans le genre moderne, ébénisterie, etc.
1857. VETU (Armand), quai Jemmapes, 158, et rue Folie-Méricourt, 41. (Fabrique de bronzes, pendules, groupes, statuettes, lustres, candélabres, lampes, bronzes d'art, etc.)
1834. VILLEMSSENS, rue Pavée, 24 (*Marais*). *Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, 1849, médaille à l'Expos. de Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.* (*Honoraire.*)

1838. VINÇARD fils (J.-B.), rue des Trois-Bornes, 35. (Fab. et magasin de Petits bronzes, christes, bénitiers, chapelet, reliquaires, et tous autres articles de dévotion, etc.)

1851. VINCENT (Hippolyte), rue Neuve-St-François, 14. (Mouleur, fabricant de bronzes, médaillons plastiques, objets d'art et de sainteté divers.) *Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition univ. de 1855.*

1836. VITEAU (Ferdinand), rue Neuve des Bons-enfants, 9. *Médaille d'argent à l'Exp. de 1839.*

1818. VITTOZ (LH) père, rue des Filles-du-Calvaire, 10, et avenue des Thernes, 61. *Médaille d'argent à l'Expos. de 1849 et grande médaille à l'Expos. de Londres 1851.*

1836. WAGNER, rue d'Angoulême, 10 (Marais). (Bronzes, galeries, feux, bras de cheminées, chenets, candélabres, flambeaux, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*

[28]

1838. WEISWALD jeune, rue du Temple, 110. (Bronzes et dorures.)

1837. WELCHMAN, rue de Ponthieu, 7, faub. St-Honoré. Plaqueur, releveur, ciseleur en armoirie ; fabrique et magas. de poignées, chiffres couronnés, ornemens de voitures et sellerie.

1847. A. WEYGAND, Vieille-Rue-du-Temple, 108. Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, groupes, etc. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition univ. de 1855.*

1858. ZINKARNAGEL, rue du Chemin-Vert, 31. Fabricant de meubles, marqueterie et mosaïques du dernier goût.

Almanach de 1862

Almanach des fabricants de bronzes réunis de la ville de Paris, pour l'année 1860, comprenant les noms et adresses des Fondateurs, Ciseleurs et Monteurs, Sculpteurs, Mouleurs, Réducteurs, Marbriers, Doreurs, Vernisseurs, Metteurs au bronze, - Galvanoplastes et autres faisant partie de la Fabrication et de l'Industrie des Bronzes. – Il s'y trouve aussi des adresses de dessinateurs, - Lithographes etc. Guide du commerçant et de l'acheteur, Se trouve au bureau des fabricants, rue Neuve-St-François, 3 (au Marais), 1862.

[3]

Commission permanente, dite des Beaux-Arts, pour les Dessins et Gravures.

MM. DENIERE fils (LH).
PAILLARD (Victor) (LH).
CHARPETIER.
LEMELIN.

[...]

Mutation des délégués (18 mois en fonctions).

Sortis. MM.	En Avril 1860.	Entrés. MM.
CHARPENTIER, prés.		CHARPENTIER, présid., réélu.
LEMELIN		MORISOT
RENAULD neveu		WAGNER

Sortis MM.	En Octobre 1860.	Entrés. MM.
NICOLAS, trésorier.		LEROY (Jules)
FLEUREY.		HAZART.
DELATOUR.		QUILLET NOEL (Ed.)

[...]

[4]

M. GRANDVARLET, préposé de la réunion au siège de la Société, éditeur du présent Almanach, se charge des ventes et des achats de fonds de commerce de l'industrie des Bronzes, rue Neuve-Saint-François, 3.

M. MOULIN, commissaire-priseur, rue Neuve-St-Augustin, 5, patronné par la Réunion.

M. Charles PILLET, commissaire-priseur, successeur de M. Bonnefond-Delavialle, rue de Choiseul, 11, patronné par la réunion.

M. WINTER, commissaire de police, spécial pour constater les contrefaçon, rue du Foin-St-Louis, 10 (au Marais).

Ecole de dessin et de sculpture

M. Lequien, sculpteur, a fondé cette école le 1^{er} juin 1835 ; elle est ouverte depuis le matin jusqu'à dix heures du soir, rue Mémilmontant, 14. Cet établissement est placé sous le patronage de la Société des fabricants de bronzes. Les élèves qui appartiennent à cette partie y seront reçus moyennant 2 fr. par mois, [5].

Les neufs délégués dont se compose le Bureau actuel sont :

MM. PAILLARD (Victor), *président (b)*.
HAZART, *vice-président (a)*.
DURENNE fils *secrétaire (b)*.
LEROY (Jules), *trésorier*.
BERNARD fils, *vice-trésorier (a)*.
NOEL, *vice-secrétaire (a)*
BRUNET (b).
BLOT.
GANTIER:

Les noms marqués de la lettre (a) doivent cesser leurs fonctions au mois d'avril prochain, et ceux marqués de la lettre (b) doivent aussi cesser leurs fonctions au mois d'octobre 1862.

Nota. Aux séances du bureau des vendredi 18 mai et 16 novembre 1861, ont été nommés :

MM. BERNARD fils, vice-trésorier.
HAZART, vice-président.
NOEL, (Edmond), vice-secrét.

En remplacement de MM. Barreau, Fleurey, Renauld neveu et Delatour.
[6]

REUNION

DES FABRICANS DE BRONZES.

Fondée en Novembre 1818. – 42^e Année.

Année 1861.

Liste des membres de la Réunion, par ordre alphabétique.

MM.

1851. AARON (Michel), boulevard du Château-d'Eau, 30. Fabrique et magasin de porcelaines diverses. Manufacture de Chantilly.

1838. ALLARD (Thomire), cité des Fleurs, 54, à Batignolles (Seine). *Médaille d'or aux Expos.* 1834, 1839 et 1844 (*Honoraire*).

1846. AUGER, rue St-Martin, 5. (*Honoraire.*)

1858. AUXENFANS, rue Charlot, 73, fondeur en cuivre.

1847. BARBEDIENNE et Cie, boulevard Poissonnière, 30. Bronzes d'art, petits bronzes, statuettes, lampes, candélabres, flambeaux, sculpture par procédé mécanique A. Collas, inventeur et réducteur. (Médaille d'argent à l'exposition de 1849, *Médaille à l'Expos. de Londres 1851* et *grande médaille d'honneur à l'Expos. univ. de 1855.*)

1856. BARBEZAT et Cie, rue Neuve Ménilmontant, 10. Maître de forge de la compagnie des hauts-fourneaux du Val d'Osne, fondeur en fonte de fer doux pour bâtiments et objets d'art, etc. [7].

1845. BARREAU, rue Saint-Louis, n°97. Fabrique de bronzes, lustres, lampes montées en bronzes et en porcelaines, Carcel mécanique et autres, et tous autres articles d'éclairage.

1818. BAVOZET père, à Chambly (Oise), s'adresser chez M. Bavozet fils, rue Charlot, 9. (*Honoraire.*)

1854. BAVOZET fils, rue Charlot, 9. (*Honoraire.*)

1838. BENOIT, à Saint-Germain-en-Laye, boulevard de Poissy, près de l'hôtel Corneille. S'adresser chez M. Lallier, boulevard Beaumarchais, 60. (*Honoraire.*)
1829. BERNARD père, rue Saint-Gervais, 3 (au Marais), ciseleur et fabricant de bronzes.
1854. BERNARD fils, r. Charlot, 52. Sculpteur et fabricant de petits bronzes fantaisie.
1827. BERTAULT, à Dijon (Côte-d'Or). (*Honoraire.*)
1851. BEURDELEY, rue Louis-le-Grand, 32, 34. (Magasin de bronzes, objets d'art et de curiosités à *renaissance moderne et gothique*, de pendules, flambeaux, candélabres, lustres et objets sur porcelaine, etc.). *Médaille de 2^e classe à l'Expos. universelle de 1855.*
1860. BEUVE, voyez SAINTE-BEUVE.
1837. BEZANÇON fils, rue du Harlay, 20, près la place Dauphine. (*Honoraire.*)
1823. BILLOIS, rue de Beaune, 7, à Belleville. (*Honoraire.*)
1856. BION, rue Amelot; 36. Fabrique et magasin de galeries et de feux de cheminées, chenets, etc. *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1857. BIRGKANN (Paul), précédemment *sous la raison SAMSON* et BIRGHAM, rue de Paradis-[8]Poissonnière, 32. (Magasin de porcelaine, fabrique de bronzes, candélabres, lustres, flambeaux et garnitures sur porcelaine, etc.) :
1858. BLOT et Cie, rue des Enfants-Rouges, 8. Fabrique et magasin de bronze de composition, spécialité de lustres, candélabres et flambeaux, statuettes, bras de cheminées ; etc.
1840. BONNAIRE, rue Thierry, 12, à Belleville. (*Honoraire.*)
- BONNET, rue Martel, 6. (de la maison L. Hadrot, Bonnet et Bordier). *Voir Hadrot.*
1837. BORDEAUX, boul. St-Denis, 6. *Médailles aux Expositions de 1839 et 1844.* (*Honoraire.*)
1858. BOUILLET aîné, rue du Temple, 76. Fabrique et magasin de bronzes, lustres, flambeaux, candélabres, coupes, etc.
1837. BOULLÉE, rue d'Enfer, 111. (*Honoraire.*)
1851. BOURDON, rue des Fossés-Saint-Bernard, 32. *Mention honorable* à l'exposition universelle de 1855. (*Honoraire.*)
1855. BOY, rue Saint-Louis, 96, fabrique et magasin de bronzes galvanisés, composition, pendules, candélabres, statuettes, coupes, etc. *Médailles de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1842. BOYER, rue Saintonge, 64. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, groupes, candélabres, coupes, statuettes, etc.) *Médaille à l'Exposition de 1844, et médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1851. BOYER, rue du Chemin-Vert, 41, et rue de l'Asile, 8. (Fondeur en cuivre).
1838. BRIANT, rue de Vendôme, 23. (Lustres, girandoles, flambeaux, corbeilles, encriers et tous articles de bronze. Inventeur des bras de cheminée suspendus et tournants.), [9].
1851. BROCHON, sous la raison DESFORGES, BROCHON et FESTUGIÈRES frères, rue du Grand-St-Michel, 4, faubourg St-Martin. (Magasin de fonte de fer pour bâtiments, et objets d'art, etc.) *Médaille de 1^{ère} classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1845. BRUNET, rue des Gravilliers, 20. (Fabricant de bronzes, lustres ; spécialité de suspensions et éclairage de salle à manger, etc.)
1849. BUIGNIER, rue des Vertus, 20, fondeur en fer, bronze et argent pour bijouterie et bronzes d'art, graveur-estampeur, breveté pour les statuettes religieuses. *Médailles aux expositions de 1839 et 1844.*
1854. CAILLAR (J. M.), petite rue Saint Pierre-Amelot, 24, Impasse de l'allée Verte, Fondeur-lamineur.
1841. CAILLOUÉE, rue Saint-Nicolas, 18, faubourg-St Antoine. Ciseleur, fabricant de bronzes, ornements de meubles, flambeaux, candélabres, sonnettes, petits bronzes de bâtiments, de fantaisie, etc. *Médaille de 3^e classe à l'Expos. univ. de 1855.*
1818. CARBONELLE-THOMIRE, rue Fontaine-St-Georges, 27. (*Honoraire.*)
1845. CARMOY, rue des Trois-Bornes, 37, ci-devant rue Aumaire, 21. Fabrique d'ornements en cuivre, ciselés et estampés, pour meubles d'appartements. *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*

1857. CATTART jeune, rue des Petites-Ecuries, 7. Fabrique et magasin de cristaux, lustres candélabres, flacons de poches et encriers garnis de cuivre, et dorure en tous genres., [10].

1849. Constant CHACHOIN et Cie, rue Saint-Gilles, 12. Bronzes et estampés pour ornements de meubles, galerie de feu, de cheminée, etc.

1838. CHARPENTIER et Cie, rue Charlot, 8, et rue du Perche, 16, *au Marais*. Bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, bronzes d'art, d'ameublement, de luxe, etc. *Médaille de bronze à l'Exposition de 1844 Médaille de 1^{ère} classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1828. CHAUMONT, rue du faubourg Saint-Honoré, 52. (Honoraire.)

1850. CHAVAROCHE (Stanislas), rue Neuve-St-Pierre, 10, aboutissant à la rue St-Gilles. (Fondeur en cuivre.)

1841. CHER (Jules) et Cie, rue Saint-Maur, 138. Monteur en bronzes sur porcelaines et autres.

1818. CHIBOUT père, au Petit-Létang, à Brezin, commune de Garches. S'adresser à Paris chez M. Martin, rue du Pont-aux-Choux, 21. Ciseleur à façon. (Honoraire.)

1847. CHRISTOFLE (Charles) (LH) et Cie, rue de Bondy, 56. Doreur-argenteur, breveté du procédé Elkington et de Ruolz. Médaille d'or à l'exposition de 1849, *Médaille à l'Expos. de Londres de 1851. Médaille d'argent à l'exposition de New York de 1853 et Grande Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*

1858. CLAVIER (Ernest), rue Neuve-St-François, 12. Fabrique et magasin de galeries et de feux de cheminées, chenets, etc.

1818. COLLOT, r. Quincampoix, 39. (Honoraire.)

1826. CONTAMINE père, rue du Pré, 12, à Montreuil, s'adresser à M. Contamine fils, chez M. Paillard, rue St-Claude, 6. (Honoraire.)

1856. CONTINANT, rue Vieille du-Temple, 58. Fabrique et magasin de bronzes, pendules, coupes, statuettes, etc. [11].

1855. CORNU jeune, rue Neuve-St-Paul, 12, fabricant de meubles, ébénisterie marqueterie et bronzes sur meubles.

1851. DARDONVILLE, rue Ménilmontant, 18. Bronzes en tous genres pour l'exportation.)

1827. DARTOIS (V^c), rue d'Assas, 26. (Hon.)

1860. DELADERIÈRE, rue des Vinaigriers, 58. Fabricant de bronzes, lustres, bras, etc., appareils pour l'éclairage au gaz.

1843. DELAFONTAINE, rue Bonaparte, 46, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes. *Méd. d'argent à l'Expos. de 1849, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1824. DELAHAYE, au Petit-Létang, à Brézin, commune de Garche. S'adresser chez M. Desoize jeune, son gendre, rue des Trois-Pavillons, 8. Ciseleur-monteur en bronze à façon. (Hon.)

1857. DELATOUR, rue Sainte-Elisabeth, 9, associé de M. Aug. Lacarrière.

1855. DEMONCHY (V^c), rue St-Antoine, imp. Guéménée, 8. Fondeur. Bronzes en modèles de meubles et ébénisterie, etc.

1818. DENIÈRE. O (LH) père, rue Rougemont, 4. *Médaille d'or aux Expositions de 1834, 1839 et 1849.* (Honoraire.)

1847. DENIÈRE fils (LH), rue Charlot, 9, *Marais*. (Fabric. de bronzes et dorures en tous genres. Dépôt et magasin, rue Vivienne, 15.) *Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*

1821. DERIQUEHEM, rue Saint-Louis, 19, au Marais, et à Sommereux, Oise. (Honoraire.)

1829. DESRUES père, rue de Saintonge, 24, et à Villiers (Seine-et-Oise). (Honoraire.), [12].

1855. DESRUES fils, succ. de son père, rue de Saintonge, 24, et rue de Limoges, 7. (Fabrique et magasin de pendules, lustres, flambeaux, vases, coupes, candélabres, etc.)

1834. DHUMEZ (Ve), rue Charlot, 6, *Marais*. Tourn. en cuivre. Lunettes, balanciers de pendules, etc.

1844. D'ORLÉANS (Aug.), rue du Temple, 151, fabricant de bronzes, lampes carcel, modérateur, garnitures de porcelaine, cristaux, flambeaux, lustres, candélabres et autres, etc.

1858. DRESCHLER (Carl.), élève de M. Crozatier, rue des Minimes, 14. Fabrique de bronzes d'art et bronzes divers, etc.

1838. DUCEL et fils, rue du Faubourg-Poissonnière, 26. Fondateur en cuivre, fer et fonte. Ses fourneaux situés à Amboise (Indre-et-Loire). (*Médaille à l'Exposition de 1844, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1856. DUFOUR, succ. de M. BERTAULT fils, rue de l'Oseille, 7. Bronzes, pendules, lampes, candélabres, etc.
1851. DUGUE fils aîné, rue St-Maur, 129. (Honoraire.)
1824. DUMONT, rue des Bourdonnais, 46 à Versailles. S'adresser à Paris, à M. Marquet son beau-frère, rue Jeannisson, 13. (Honoraire.)
1838. DUMONT, rue St-Sébastien, 7. Doreur. (Honoraire). [13].
1841. DUPONT père, au Petit-Létang, commune de Garche-Brézin, s'adresser rue Gren. Saint-Lazare, 6. (Honor.)
1859. DUPONT fils, rue Grenier-St-Lazare, 6. Bronzes pour pendules.
1839. DURAND (LH), rue des Trois-Bornes, 15. Fondateur et ciseleur.
1830. DURENNE père, rue Saint-Nicolas, 5, faubourg Saint-Antoine. (Honoraire.), [13].
1858. P. DURENNE, successeur de son père, rue St-Nicolas, 5, faubourg St-Antoine. Tourneur, fabrique petits bronzes pour ornements de meubles.
1839. DURIS père, et MOREAU, rue Saint-Antoine, 98 et 100. Ciseleurs, plaqueurs pour voitures et harnais, poignées, chiffres, couronnes, etc.
1839. ECK (LH) et DURAND, rue des Trois-Bornes, 15. (Fondateurs, ciseleurs et fabricants de bronzes. *Médaille d'or à l'exposition de 1844, et Médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855.*)
1826. FEUCHÈRE, rue de Crussol, 24. (Fabrique et magasin de bronzes et dorures.)
1833. FIGARET-PERNOLLET, à Passy (Seine). S'adresser chez M. L. Figaret, rue des Blancs-Manteaux, 33. (Honoraire.)
1854. L. FIGARET, successeur de son père, rue des Blancs-Manteaux, 33. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage des décorations des églises.)
1819. FINIMO jeune, chez M. Houy, rue Fessard, 23, à Belleville. (Honor.)
1846. FISCHER aîné, rue St-Antoine, impasse Guéménée, 3. Bronzes pour meubles, à façon. [14] *Médaille aux Expositions de 1839 et 1844.* (Honoraire.)
1843. FLEUREY, rue Sedaine, 27, près la Bastille. (Fondateur en cuivre.)
1839. GAGNEAU, rue d'Enghien, 25, faubourg St-Denis. (Fabrique de bronzes, lustres, lampes à mécanique, Carcel et autres articles d'éclairage, etc. (*Médaille d'argent aux Expositions de 1844 et 1849, Médaille à l'Exposition de [14] Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1854. GALLOIS aîné, Petite-Rue-Saint-Pierre-Amelot, ruelle Pelée, 1. *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.* (Honoraire.)
1846. GANTIER, rue Vieille-du-Temple, 106. (Fabrique de bronzes, lustres, girandoles, candélabres, flambeaux.) *Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*
1861. GARNIER fils, successeur de son père, ancienne maison Robiquet et Garnier, rue de Braque, 8. Fabrique et magasin de bronze, lustres, garnitures de vases, bras de fleurs et bouquets de bronzes et sur porcelaine, etc.
1859. GASTAMBIDE fils aîné, suc^r de son père, rue des Quatre-Fils, 4, *au Marais.* (Bronzes pour meubles, bâtimens, vases et garnitures de cheminées.)
1838. GAULT aîné, r. des Polonais, 12, à St-Germain-en-Laye. S'adresser à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, 17, chez M. Conterot, son gendre. (Honoraire.)
1837. GEORGI, rue de l'Échiquier, 28, faubourg Saint-Denis. *Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.* (Honoraire.)
1858. GERVAIS (Henri), rue Charlot, 31. Petits bronzes d'art, de fantais., bois sculpté
1838. GIOT, quai Jemmapes, 200. (Fabrique et magasin de poignées, ornemens de voitures et de sellerie plaqués, dorés et argentés.)

1858. GIRARDIN, rue du Temple, 83. Estampeur, fabrique corps de lampes en bronze, estampés et autres de divers genres.[15].
1837. GOBIN, (Ad.), succ. de Lemesle, r. du Chemin-Vert, 19. (Plâtre et albâtre pour artistes et stucateurs et pour papeterie, ciment anglais, etc.) (Honoraire.)
1857. GOURJU, rue de Fleurus, 7. Fondateur en fer.
1851. GOUST dit LEGOUT, rue Jarente, 4. (Ciseleur).
1853. GRÉGOIRE et FÉVRIER, successeur de veuve Février, rue des Filles du Calvaire, 14, fabricants de bronzes, pendules, candélabres, groupes, statuettes, etc.
1858. GRÉGOIRE, rue des Gravilliers, 20. Fabrique corps de lampes en bronze, lanternes, réflecteurs, étalages et devantures de boutique en cuivre.
1857. GRIVOT, rue de Poitou, 7 (au Marais). Petits bronzes, écritoires, groupes, statuettes, bronzes d'art, etc.
1851. GROS, rue des Tournelles, 43, marqueteur-ébéniste. (Bronzes sur meubles, incrustations de mosaïque, assortiments de meubles dans le dernier goût.
1843. L. HADROT jeune (LH), de la maison Hadrot jeune, Bonnet et Bordier, r. Martel, 6, faub. St-Denis. (Fabrique de bronzes, lampes Carcel, lampes antiques et autres ; lustres, bras de cheminées, etc. *Breveté pour une nouvelle lampe Modérateur imitant la Carcel. Médaille à l'Exposition de Londres 1851, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1839. HAZART, rue Saint-Gilles, 16 (au Marais). Bronzes dans le goût gothique et à la Renaissance, sur meubles, porcelaine, groupes, statuettes et curiosités diverses ; met au bronze de diverses teintes.
- [16]
1818. HERICOURT aîné, rue de Sèvres, 28, et rue de la Chaise, 26, aux Petits-Ménages. S'adresser chez M. Simonet, son gendre, rue Amelot, 28. (Honoraire).
1854. HUBERT fils, rue de Thorigny, 4. Fabr. et magasin d'articles d'éclairage en bronze galvanisé, de composition, lustres, trépieds de lampes et bras riches pour le gaz, etc. Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.
1827. HUMBERT fils, rue des Filles-du-Calvaire, 5. (Honoraire.)
1847. HUMBERT (Ch.-Jean), sous la raison BOY, HUMBERT et RAVIER, rue de Saintonge, 10. (Fab. de bronzes, lustres, lampes dites Carcel et autres, spécialité d'appareils de suspension et de garnitures de porcelaine.)
1840. JANSSE aîné, rue Porte-Foin, 14. (Fabrique et magasin de bronzes dorés et argentés pour églises et appartemens.) *Mention honor. à l'Exposition universelle de 1855.*
1859. JEANTILS, rue des Coutures-Saint-Gervais, 10. Fabrique lustres, bras de cheminées, candélabres, flambeaux, etc.
1818. JAUNET, rue St-Sauveur, 12. (Honoraire).
1855. JOUVENSEL, rue du Petit-Thouars, 18. (Fabrique le cuivre bronzé, tel que théière, cafetières, réchauds de table et tous articles de fantaisie de ce genre, etc.) *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.*
1829. LACARRIÈRE (LH) aîné, rue de Vendôme, 6. (Honoraire.)
1838. LACARRIÈRE (Aug.) et Cie, r. Ste-Élisabeth, 9. (Bronzes pour bâtimens et devantures de boutiques ; étalages, lustres, candélabres [17] et appareils pour éclairage au gaz, etc.) *Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, médaille d'or en 1849, médaille à l'Exposition de Londres 1851 et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*
1860. LACARRIÈRE (Ernest) fils, rue Saint-Elisabeth, 9, associé de M. Aug. Lacarrière, son père.
1851. LAFON, rue Neuve-Ménilmontant, 6, impasse de Bretagne, 7, fondeur. (Fabricant de bronzes, lettres et chiffres en cuivre et zinc fondus pour enseignes et inscriptions.)
1818. LAMBERT, grande rue de Lonjumeau, 72 (Seine et Oise). S'adresser à Paris, chez M. Nalin, rue de Lancry, 29 (Honoraire).
1818. LEBESGUE, à Clamart, Tour-des-Anglais. (Doreur.)
1849. LEBLANC, rue Phéliepeau, 13. (Petits bronzes, écritoires, groupes, statuettes, etc.

1847. LEBROC père, rue du Poteau, 12, à Montmartre. (Honoraire.)

1844. LECLERCQ, rue Neuve-Ménilmontant, 8, impasse de Bretagne, maison n°7. Bronze galvanisé de composition, pendules, statuettes, candélabres, coupes, etc. Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

1818. LEDURE, rue d'Angoulême, 27. (*Médaille d'argent aux Expos. de 1834 et 1839. Honoraire.*)

LEGOUT, voyez GOUST.

1845. P. LEGRAND et CORBLET, rue de la Perle, 10, success. de M. Marsaux. (Fabrique et magasin d'ornemens et d'estampes pour [18] meubles et appartemens.) Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.

1855. LEMAIRE (Auguste), rue Vieille-du-Temple, 421, et rue de Saintonge, 10, (Fabrique bronzes d'art, pendules, coupes, candélabres.) Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

1818. LEMELIN, rue des Filles-du-Calvaire, 10. (Honoraire.)

1838. LEQUIEN, rue Ménilmontant, 14. (Dessinateur et sculpteur en figures, ornemens et autres.)

1818. LEROLLE père, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3. (Honoraire.)

1838. LEROLLE fils aîné, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3, *au Marais*. (Fabrique et magasin de bronzes en tous genres. Fournisseurs de la cour de Sardaigne. *Médaille d'argent à l'expos. de 1849, médaille à l'expos. de Londres 1851, et Médaille de 1^{re} classe à l'exp. univ. de 1855.*)

1852. LEROY frères, successeurs de leur père, rue [19] Charlot, 32, au Marais. (Fondeur en cuivre.)

1858. LEVERBE, rue Sainte-Elisabeth, 13. (Fondeur en cuivre.)

1857. LEVY frères, rue des Fossés-du-Temple, 76. Fabrique et magasin de bronzes, lustres, candélabres, coupes et objets d'art, garnitures en porcelaine, etc.

1858. LEVY (S.), rue du Pont-aux-Choux, 16. (Fabrique et magasin de pendules et bronzes.)

1858. LHUILLIER, rue du Petit Thouars, cité Boufflers, 3. (Balancier et tous articles de ce genre en cuivre.)

1838. LIEDET, rue de Crussol, 9. (Honoraire.)

1846. LOYEZ, Petite-Rue-St-Pierre-Amelot, 10. (Doreur, fabricant de bronzes.)

1846. MARCAILLE fils aîné, rue Moreau, 50, faubourg St-Antoine. (Bronzes pour bâtimens, garnitures de meubles, articles de marine, boutons, roulettes, etc. *Méd. à l'Expos. de 1849 et Mention honor. à l'expos. univers. de 1855.*)

1850. MARCHI (Salvator), passage Choiseul, 30. Mouleur, éditeur de statuettes, de M. Pradier et autres.

1835. MARIN, quai Valmy, 83. (Bronzes et ornemens de meubles à *la Renaissance*, candélabres, encriers, bronzes sur porcelaine, dans le goût *gothique*, curiosités diverses, etc.)

1844. MARQUIS et Comp., boulevard de Strasbourg, 66. (Bronzes et lustres, lampes, candélabres et tout ce qui concerne l'éclairage. *Médaille à l'Exposition de 1844.*)

1838. MARSAUX, Léopold (LH) boulevard Beau[20]marchais, 54. Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, 1849, et médaille à l'Expos. de Londres 1851. (Honoraire.)

1856. MARTIN (Ovide), quai de la Mégisserie, 74. (Maître de forges et fondeur en fer doux et cuivre, fonte pour bâtimens et appartemens, quincaillerie, etc.)

1836. MARTINET, rue Charlot, 71. (Tourneur, fab. flambeaux, candélabres, lampes, lustres, galeries, bras de cheminées, statuettes, écritoires, etc.)

1853. MATIFAT père, rue Vieille-du-Temple, 78. (Honoraire.)

1841. MATIFAT fils, rue de la Perle, 11. *Médaille d'argent à l'Exposition de 1839, et grande Médaille à l'Exposition de Londres 1851. (Honoraire.)*

1839. MAYER (Hippolyte), rue d'Astorg, 9, faub. St-Honoré. (Honoraire.)

1857. MELON, successeur de son père, rue Saint-Denis, 374. (Bronzes, lustres, lampes, bras, etc. Appareils pour l'éclairage au gaz.)

1847. MENE aîné, rue de l'Entrepôt-du-Marais, 21, sculpteur. (Fabrique de bronzes d'art et de fantaisie, animaux, etc. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et à l'Expos. univers. de 1855.*)

1852. MICHAUX, rue Neuve-Ménilmontant, 6, impasse de Bretagne, 15. (Fabrique de bronzes, galvanise de composition, pendules, statuettes, coupes, candélabres, etc.)

1854. MIROY frères, brev., r. d'Angoulême-du-Temple, 10, fondeurs, fabricants de bronzes, pendules, candélabres, lustres, coupes, statuettes, lampes et bronzes d'art en zinc et en [21] bronze galvanisé de composition, tel que statuettes, candélabres, groupes, vases de jardin, jets d'eau, etc. *Exportation à l'Etranger. Médaille de 1^e classe à l'Exposition univ. de 1855.*

1842. MONBRO aîné, rue du Helder, 19, maison à Londres. Magasin de bronzes, objets d'art et de curiosité à la Renaissance sur porcelaine et meubles, flambeaux, candélabres, lampes et autres objets dans le goût gothique.

1855. MONGIN, rue des Vertus, 21. (Fondeur en cuivre.)

1827. MOREL-SAVART, avenue des Champs-Élysées. S'adresser au théâtre des Italiens. (Honoraire.)

1850. MORISOT, rue de la Cerisaie, 12. Fabrique et magasin de galeries, feux de cheminées, chenets, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.*

1852. MULLER (veuve) ; boul. Beaumarchais, 45. (Marqueteur-ébéniste,, bronzes sur meubles et ébénisterie.)

1818. NATALIS, rue St-Anastase, 4. (Ciseleur.)

1836. NICOLAS (Marie-François), rue de la Perle, 11. (Bronzes, pendules, candélabres, vases, etc.)

1841. NICOLAS (André), avenue des Ternes, 25, limonadier. (Honoraire.) S'adresser à Paris chez M. Brunot, rue Charlot, 56.

1844. NICOLAS-ROZIER, rue Saint-Joseph, à Lyon, *membre correspondant*, commissionnaire. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage et décoration des églises et appartements.)

1845. NICOLLE, rue Amelot, 74. (Fonderie, fabrique de bronzes, appareils pour éclairage [22] au gaz, lustres, garnitures de meubles, de billards et autres, etc. *Médaille à l'Expos. de 1844.*)

1859. NICOLLE, Emile, successeur de M. Sonneborn, rue St-Louis, 33. Fabric. de bronzes, coupes, candélabres, lustres, flambeaux, etc.

1842. OBRY (veuve), passage Saint-Louis, 8, attenant à la rue Saint-Maur. (Honoraire). (Orfèvrerie, petits bronzes et ciselure à façon.)

1818. OLIVIER père, rue Ménilmontant, passage d'Angoulême, 1. (Honor.)

1827. OMETZ, rue du Faubourg-St-Denis, 1551818. OTTIN, rue Plâtrière, 14, au Prés St-[22] Gervais, par Pantin (banlieue de Paris). S'adresser, à Paris, chez M. Otterman, grenetier, rue du Petit Thouars, cité Boufflers. (Honor.)

1818. OTTIN, rue Plâtrière, 14, aux Prés-St-Gervais, par Pantin (banlieue de Paris). S'adresser, à Paris, chez M. Otterman, grenetier, rue du Petit-Thouars, cité Boufflers. (Honor.)

1851. OUIN-DELACROIX, rue Culture-Ste-Catherine, 3. *Mention honorable à l'exposition universelle de 1855.* (Honor.)

1836. PAILLARD (LH) (Victor). r. St-Claude, 6, Marais, et boulevard Beaumarchais, 101. (Fab. de bronzes d'art, pendules, groupes, statuettes, candélabres, lampes, lustres et tout ameublement et autres. *Médaille d'argent aux Expositions de 1839 et 1844, médaille d'or en 1849, et médaille de prix à l'Expos. de Lond. 1851.*)

1851. PATRY, rue du Roi Dorée, 2. (Monteur en bronzes, pendules, candélabres, porcelaines, garnitures de meubles et d'ébénisterie, etc.)

1840. PELLETIER, rue du Temple, 83. Fab. flambeaux, écritaires, petits bronzes divers, montures en porcelaines, etc.

1855. PERRILLIAT ; boulevard du Temple, 39, limonadier. (Honoraire.)

1856. PETITPAS (E), succ. de son père, rue [23] Castex, 47. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre et estampé pour meubles et appartemens.)

1851. PICARD père et fils, rue de la Perle, 3. (Doreur *par le procédé Ruolz et Elkington.*)

1830. PIGNOT (Alexandre), à Blois, avenue St-Gervais, 32 (Loir-et-Cher). S'adresser, à Paris, à Mme veuve Fossey, rue Ménilmontant, 12. (Honoraire.)

1852. PIERON (L.), rue des Enfants-Rouges, 13. (Fab. d'articles pour devanture de boutique, garde-feu à écran mécanique, tubes de différents dessins. *Breveté pour le tout.*) *Médaille de 1^{re} et Médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*
1856. POPON, rue Charlot, 77. (Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, coupes, lustres, lampes, garnitures de porcelaine, etc. *Médaille de 2^e classe à l'exposition univ de 1855.*)
1848. POUSSIELGUE-RUSAND, *successeur de M. Choiselat-Gallien*, fabricant de N. S. Père le Pape, rue Casette, 34, faubourg St-Germain. (Fabrique et magasin de bronzes, dorures et argentures à l'usage de la décoration des églises, vases sacrés, etc. *Médaille à l'expos. de Londres 1851, et médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*)
1824. QUILLET-NOEL (Ve), boul. des Filles-du-Calvaire, 16. (*Médaille à l'Exp. de 1849.*) (Hon.)
1853. QUILLET-NOEL (Edmond) fils, *successeur de madame Ve Quillet sa mère, et de M. Matifat*, rue de Bondy, 36, ci-devant rue de Vendôme, 7. (Petits bronzes, écritaires, groupes, statuettes, bronzes sur porcelaine, etc.)
1836. RAINGO frères, r. Vieille-du-Temple, 102, *au Marais*. (Fab. bronzes, pendules, statuettes, [24] groupes, candélabres, tableaux, horloges, etc. (*Médaille à l'Exposition de 1844, et Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition universelle de 1855.*))
1825. RAULIN-BIGOT et fils, r. de Chaume, 15. (Bronzes, pendules, vases, coupes, et tous articles de *rocaille et à la Renaissance.*) Fabrique de meubles.
1853. REGENT et Comp., *successeur de Ve Journeux*, rue Amelot, 26, et rue du Chemin-Vert, 3. (Fonderie, fabrique et magasin de pendules, [24] lustres et candélabres, bronzes galvanisés de composition, ornements pour billards et pianos, garde-feux, etc. *Exportation à l'étranger. Mention honorable à l'exposition univ. de 1855.*)
1858. RENAULD neveu, rue des Tournelles, 50, ci-devant, rue Vieille-du-Temple, 74. (Fabricant de bronzes, lustres lampes ; spécialité d'appareils de suspension de salle à manger, de billard, et éclairage en tout genre. *Breveté s.g.d.g.*)
1826. RENAULD, oncle, rue Vieille-du-Temple, 74. (*Honoraire.*) *Médaille à l'Exposition de 1849.*
1836. REVILLON (veuve) et fils, r. des Filles-du-Calvaire, 7. (Fab. de pendules et de bronzes en tous genres.)
1857. REY aîné et COMMUN, rue des Trois-Pavillons, 8. Bronzes galvanisés de composition, lustres, candélabres, flambeaux, etc.
1818. L. RICHARD, rue Croulebarbe, 19. (Honoraire). *Médaille d'argent à l'Exposition de 1839.* S'adresser chez M. Liard, son gendre, rue du Pont-Louis-Philippe, 5. (Honoraire.)
1850. ROBERT, rue du Chemin-Vert, 31. (Fabricant de bronzes, monteur en bronzes et porcelaine.) [25]
1847. ROBIQUET, rue Charlot, 52, au Marais. (Honoraire.)
1847. ROBLIN, rue de Saintonge, 8, et Vieille rue du Temple, 119, au Marais. (Fabricant de bronzes, pendules, groupes, statuettes, horlogerie, etc.)
1857. ROLLAND, rue d'Angoulême, 8. (Fabrique et magasin de bronzes, pendules, candélabres, coupes, objets d'art, etc.)
1838. ROUART, boul. du Temple, 11. (Honr.)
1858. ROUX (F.), rue de Harlay, 3 et 5, et boulevard Beaumarchais, 26 (Marais), *marqueur-ébéniste, fabricant de meubles.* (Garnitures en bronze et incrustations sur mosaïque, assortiment de meubles dans le dernier goût.)
1851. SAINT-DENIS, à Plaisance-Paris. (Hon.)
1860. SAINTE-BEUVE, rue du Faubourg-St-Honoré, 12. (Magasin de quincailleries, selleries, spécialité de selles d'écuriers, objets d'écuries. Bronzes pour ménages, bâtiments et autres, etc.)
1847. SAYER (Vve), à Montreuil, près Paris, s'adresser, à Paris chez M. Poly, doreur, rue des Filles-du-Calvaire, 11. (Honoraire.)
1836. SCHALLENBERG (J.), à Vernon (Eure). S'adresser, à Paris, chez M. Charpentier, herboriste, rue Saint-Louis, 57. (Honoraire.)

1849. SCHLOSSMACHER et Comp., rue de Vendôme, 19. (Fabricant de lampes et bronzes.)

1819. SCHMID, au Petit-Létang, commune de Garche-Brezin (Seine-et-Oise). (Honoraire.)

1827. SIMONET père, r. du Perche, 12.

1844. SONNBORN, à Saint-Maur, port Creteil, 19. (Honor).[26].

1835. SOYER, r. Ménilmontant, 19, et à Creve-cœur, près Beauvais (Oise). (Honoraire.)

1842. THOMAS (Achille), rue des Filles-du-Calvaire, 14. (Honoraire.)

1843. A. THOUMIN, boulevard Beaumarchais, 44. (Fab. et magasin d'ornemens en cuivre estampé pour meubles et appartemens. *Médaille à l'Exposition de 1844, 1849, médaille à l'Expos. de Londres 1851 et médaille de 2^e classe à l'exposition universelle de 1855.*)

1818. TOUCHARD (veuve), rue Vieille-du-Temple, 34. (Honoraire.)

1824. TOURSAINT (veuve), rue de la Chaussée-des-Minimes, 5 (Marais.) (Honoraire.)

1845. TROUVÉ, rue de l'Arc-de-Triomphe, 31. (Honoraire.)

1827. TURCQ, rue des Pet.-Champs-St-Martin, 11. (Monteur en pendules et bronzes.)

1856. VALENTIN fils aîné, successeur de son père, r. Moreau, 10, faubourg St-Antoine. (Fondeur en cuivre.)*

1818. VALENTIN-LETOULA, à Courbevoie. S'adresser chez M. Valantin [sic] fils aîné, rue Moreau, 10, faubourg St-Antoine. (Honoraire.)

1829. VALLET-CORNIER (Fme), rue Bichat, 10. (Honoraire.)

1827. VANDAL (LH), rue de la Villette, 34, à Belleville. Ordonnateur et conservateur au cimetière. (Honoraire.)

1840. VANNEVIEN-HOUVEN, rue Molay, 4. (Fab. lampes Carcel modérateur et autres, lustres, etc.)

1858. VAUVRAY frères, rue des Marais, 37. (Fabrique et magasin de bronzes, lustres, lampes, candélabres, objets d'art et de fantaisie.), [27].

1840. VECTEN, rue Vieille-du-Temple, 119, et r. de Saintonge, 8, au Marais. (Fab. et magasin de bronzes, pendules, statuettes, coupes, vases, candélabres, etc.)

1847. VEDDER, boulevard Beaumarchais, 87. Marqueteur, magasin de meubles garnis de bronzes, ornés, incrustés, mosaïque dans le genre moderne, ébénisterie, etc.

1857. VETU (Armand), quai Jemmapes, 158, et rue Folie-Méricourt, 41. (Fabrique de bronzes, pendules, groupes, statuettes, lustres, candélabres, lampes, bronzes d'art, etc.)

1834. VILLEMSENS, rue Pavée, 24 (Marais). *Médaille d'argent aux Expositions de 1839, 1844, 1849, médaille à l'Expos. de Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.* (Honoraire.)

1838. VINÇARD fils (J.-B.), rue des Trois-Bornes, 35. (Fab. et magasin de Petits bronzes, christes, bénitiers, chapelet, reliquaires, et tous autres articles de dévotion, etc.)

1851. VINCENT (Hippolyte), rue Neuve-St-François, 14. (Mouleur, fabricant de bronzes, médaillons plastiques, objets d'art et de sainteté divers.) *Médaille de 1^{re} classe à l'Exposition univ. de 1855.*

1836. VITEAU (Ferdinand), rue Neuve des Bons-enfants, 9. *Médaille d'argent à l'Exp. de 1839.*

1818. VITTOZ (LH) père, rue des Filles-du-Calvaire, 10, et avenue des Thernes, 61. *Médaille d'argent à l'Expos. de 1849 et grande médaille à l'Expos. de Londres 1851.*

1836. WAGNER, rue d'Angoulême, 10 (Marais). (Bronzes, galeries, feux, bras de cheminées, chenets, candélabres, flambeaux, etc.) *Médaille de 2^e classe à l'Exposition universelle de 1855.* [28].

1838. WEISWALD jeune, rue du Temple, 110. (Bronzes et dorures.)

1837. WELCHMAN, rue de Ponthieu, 7, faub. St-Honoré. Plaqueur, releveur, ciseleur en armoirie ; fabrique et magas. de poignées, chiffres couronnés, ornemens de voitures et sellerie.

1847. A. WEYGAND, Vieille-Rue-du-Temple, 108. Bronzes, pendules, candélabres, statuettes, groupes, etc. *Médaille à l'Expos. de Londres 1851 et Médaille de 2^e classe à l'Exposition univ. de 1855.*

1858. ZINKARNAGEL, rue du Chemin-Vert, 31. Fabricant de meubles, marqueterie et mosaïques du dernier goût.

2.10. Notice biographique rédigée par Jean-François Dénier, séance du 1^{er} juillet 1869, A. N. 106AS/06, p. 288-294.

Jean François Dénier né le 1^{er} Août 1775.

La révolution de 1789 le retrouve apprenti, puis Ouvrier Tourneur en Cuivre.

Et voici ce qu'il est à la révolution de 1848 ;

Le chef de notre plus belle industrie nationale : Médaille d'abord à chaque exposition, et plus tard, concurrent hors-ligne et membre du Jury de l'exposition, Membres du Conseil Général des Manufactures et Chevalier de la Légion d'honneur, Juge au Tribunal de Commerce de Paris, et Chevalier de la Couronne de chêne, Président du Conseil des Prudhommes pour les Métaux et Officier de la Légion d'honneur.

Entre ces deux dates 1789 et 1848 il y a soixante ans de travaux et de progrès de récompenses, et de services accumulés, la plus longue la plus utile, et la plus belle carrière industrielle.

Il est curieux et instructif de suivre pas à pas cette carrière dans les quatre Epoques qu'elle a parcourues ; la Révolution l'Empire la Restauration et la Monarchie de Juillet,

Nous allons le faire sommairement.

De la prise de la Bastille au Directoire le jeune Dénier paye doublement sa dette à la révolution, soit comme enrôlé volontaire en 1792, soit comme ouvrier.

Sergent à l'armée de Mayence et en Vendée, tourneur mécanicien dans les Ateliers des quinze-vingt, et de la rue de Lille Ateliers de précision pour la fabrication des armes, et des mobiles et projectiles de guerre. la dernière campagne fut Constantinople, expédition toute composée d'ouvriers d'Elite que le Gouvernement de la République envoyait secrètement au Sultan notre allié, pour lui faire des canons, des armes sur nos calibres, et un équipement naval sur nos modèles, aventure [sic] lointaine qu'il fallait pousser à travers les flottes et les armées ennemies, et dont l'ex Sergent de Custines s'offrit résolument à diriger la moitié.

Il avait contribué à bien cette mission quand le Général Aubert de Bayet, notre Ambassadeur, jugea prudent de faire rentrer en France lui et ses compagnons.

Démisionnaire de son grade, et exempté de tout service Militaire en 1796, libre alors de se livrer tout entier à sa vocation industrielle, il se fixa à Paris, se maria deux ans plus tard [289] et forma à 23 ans, un petit établissement de tourneur en cuivre, rue St Antoine. Telle fut la modeste origine de sa grande maison de la rue d'Orléans.

La supériorité dans la main d'œuvre, le fait bientôt rechercher par les principaux fabricants de bronzes, par les horlogers par les Ebénistes de renom, Mrs Riesner, hindermayer etc. etc...

Son esprit inventif en outils et en procédés nouveaux le mène à opérer deux innovations d'une importance majeure pour la fabrication. 1° au lieu de ciseler, imprimer, au moyen de diverses molettes en acier, tous les ornements en cuivre, (perles cordes etc...) sur toute espèce de moulures. 2° Tourner ce qu'on n'avait pu faire encore, de grosses pièces et de grands diamètres. Et cela ne fut pas seulement pour lui une source abondante de travaux et de

bénéfices, mais aussi une cause d'enrichissement et d'extension pour toute la Fabrique et pour le Commerce, par les facilités de l'exécution et l'abaissement du prix de revient.

Sa notabilité s'établissait. C'est de l'Empire que date son premier établissement au Marais. Il crée des modèles heureux de Flambeaux, de Vases, de Pendules. Il fonde sa Maison, et il compte assez déjà parmi les fabricants de Bronzes, pour qu'il soit chargé de décorer à Milan, le palais du Prince-Eugène, Vice-Roi d'Italie. Une riche commande suivie de pires pour le palais Torlonia à Rome.

Les qualités sévères et consciencieuses du fabricant s'alliaient en lui à la rare intelligence de tous les travaux pratiques et mécaniques de l'Atelier. A ce titre il fut choisi par le Gouvernement pour exécuter, conjointement avec les frères Jecker, un grand travail d'utilité publique.

Il s'agissait d'établir d'après notre Système métrique et décimal, tous les Etalons de mesure, et de les appliquer aux 86 Départements de la France, Mrs Jecker eurent les Etalons de mesure linéaire, et lui les étalons de mesure de capacité. Pour cette partie très délicate de l'œuvre, les fourbisseurs balanciers de l'Epoque ne purent lui fournir de grandes capacités assez sensibles, et il eut à composer et à combiner lui-même dans ses Ateliers trois différents systèmes de balances: le succès fut complet, quand on voulut étendre l'application [290] aux 45 Départements annexés, il obtint l'entreprise avec le célèbre Mécanicien Mr Gambey, qui lui céda même la moitié.

Cette œuvre difficile et qui lui fit honneur, ne l'avait pas détourné un moment de sa préoccupation constante : élever sa fabrique au niveau des plus renommées, et la faire briller même entre toutes par le goût des modèles, par le fini de l'exécution, par la perfection de la monture. Il touchait le but quand vinrent les désastres de l'Empire.

Il y échappa par ses propres efforts, et sa maison, grâce à un Patronage précieux, acquiert un lustre tout nouveau sous la Restauration. Un jeune diplomate, l'un des secrétaires du Congrès de Vienne, nommé Consul général d'Espagne à Paris, Mr le Chevalier de Macado, Amateur délicat, homme de goût et de mœurs élégantes, distingua cette maison, s'éprit vivement des mérites de son Chef, et le mit partout en renom. Son propre hôtel à Paris, et l'hôtel de l'Ambassade, les hôtels de tous les grands seigneurs qui allaient représenter son pays auprès des Cours Etrangères, les Palais et les résidences de la Cour d'Espagne, furent ornés d'après son exemple et par ses soins, des produits privilégiés de cette même maison. Le Palais du prince d'Orange à Bruxelles et son Château reçurent par la même entremise une magnifique part de ses œuvres d'art industriel et d'ameublement Princier. Dès lors commence la célébrité Européenne des Bronzes Dénrière.

Mr Dénrière n'était pas moins apprécié en France.

Il obtint deux médailles d'or aux expositions de 1823 et 1827 et Mr Charles Dupin lui consacre au Moniteur un éloge tout spécial. Le gouvernement lui confie l'exécution des bronzes de la voiture du fiacre de Charles X et la restauration de l'intérieur de l'Eglise des Invalides, qui sont restés dans son œuvre, comme des productions capitales.

Il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1827.

Au milieu de tant de travaux, il imagina une industrie nouvelle, une ingénieuse fabrication dont il a créé tout l'outillage mécanique ; c'était l'imitation de boutons de soie par des boutons d'écaïlle fondue de toute couleur, frappés grasse [?] d'un seul coup de presse et terminés au

tour. C'était une excellente [291] affaire commerciale pour l'extrême simplicité et le bas prix de la main d'œuvre, il la donna à son gendre et le succès fût grand quoique diminué peu à peu par la contrefaçon.

Bientôt éclata la Révolution de Juillet, époque de crise et de ruine, comme 1848 pour les plus forts établissements.

Mr Dénière résista à ce second sinistre industriel et commercial par son activité incessante, par la solidité de son crédit, par sa haute honorabilité, et toute la faveur qu'il s'était acquise.

Sa Maison, loin de décroître, eut pour apogée le règne de Louis Philippe ; Et lui-même se surpassa, fit renaître les meilleurs temps du bronze, réalisa enfin cette double ambition de sa vie, d'être le premier parmi ces rivaux et de rendre impossible toute concurrence étrangère.

Tous les pays, l'Allemagne, la Hollande, la Russie, l'Angleterre, l'Egypte, se firent les Tributaires de ses produits ; les Souverains, les familles illustres, les recherchèrent comme les Ornaments les plus distingués, et l'une des précieuses collections de leurs Palais, l'Empereur de Russie les accueillit avec un présent de sa main, le Roi de Hollande avec la croix de la couronne de Chêne, les Princesses Hélène et Olga le Duc de Leuchtenberg, le Duc Hamilton avec les plus flatteurs témoignages. Mr de Beaumont d'Angleterre, Mr de Cambacérès à Paris, en décorèrent leurs demeures somptueuses.

La Famille d'Orléans combla Mr Dénière, le Roi lui fit exécuter des travaux considérables au Palais-Royal et aux Tuileries. La Duchesse d'Orléans, Ville de Paris le choisit pour offrir à la jeune Duchesse d'Orléans le plus brillant et le plus gracieux hommage : une Psyché à cinq glaces.

C'est encore à lui qu'on eut recours pour achever le splendide surtout de Table du Duc d'Orléans, ouvrage unique de bronze et d'orfèvrerie, de fonte et de monture, composé sur les dessins d'Aimé Chevanard, et les Modèles de Barye et des plus habiles artistes du Temps.

Pour suffire à tant de production, qui faisaient de la France la seule Ecole et le seul marché des bronzes et pour imprimer en même temps un grand essor commercial [292] à cette industrie, il fallait qu'il eut organisé dans des conditions exceptionnelles le plus vaste établissement. Telle était la fabrique qu'il avait fait construire dans l'un des plus vieux hôtels du Marais ; fabrique modèle où tout s'exécutait sous ses yeux, où travaillaient Deux-Cents Ouvriers dans deux ailes parallèles d'ateliers de dessin et de modelage de ciselure de monture, de dorure, dans une fonderie de larges dimensions avec rez de chaussée et galerie surélevée pour les mouleurs, avec deux fourneaux toujours allumés pour les fondeurs.

La fonderie, l'une des branches vives de sa fabrication, l'avait constamment préoccupé, On lui doit l'introduction en France des Etuves pour sécher les moules, et l'emploi d'une pièce sombre recuire [?]. En même temps, il améliora considérablement le métal et donna aux bronzes divers titres : aux vieilles mitrailles dont on s'était servi jusque là, il substitua les cuivres rouges de Russie dont il compose les alliages et varie le titre suivant la valeur des pièces à exécuter. L'Hôtel des Monnaies lui en fit demander des échantillons.

Depuis 1810, il avait fondu pour lui, Dès lors, il se chargea de fondre pour tous les fabricants, et leur offrit de prendre leurs Modèles en paiement de la fonte, heureuse combinaison qui doublait la production et la vente, et faisait de lui le promoteur et l'intermédiaire puissant de l'industrie et du commerce des bronzes.

Industriel et commerçant à la fois son intérêt, son concours étaient acquis à toute invention, à tout procédé propre à renouveler une fabrication et à provoquer un plus grand mouvement de capitaux et d'affaires. Mis en relation avec un Orfèvre Belge, Mr Allard, qui avait trouvé le moyen de fabriquer des couverts d'argent par des procédés mécaniques, il consentit à importer en France, cette invention et à y mettre en participation les ressources de ses ateliers, de son activité et de son crédit. Après l'argent qui exigeait une mise énorme de fonds, il prit un métal d'alliage argenté par les procédés Ruolz, et l'affaire commerciale fut lancée et développée en grand. Si plus tard le coupable embauchage de son premier ouvrier mécanicien, et la contrefaçon coïncidant avec l'expiration des brevets de Mr Allard, l'éloignant de [293] cette fabrication devenue si puissante, il y avait mis du moins son initiative et son nom.

La considération supérieure dont il jouissait partout, son expérience et son dévouement à toute épreuve dans toutes les questions industrielles et commerciales, l'avaient désigné à toutes les distinctions, à toutes les fonctions d'honneur.

Membre du conseil général des Manufactures depuis 1823 Juge au tribunal de commerce de Paris en 1833, Inspecteur du régime et des travaux des jeunes détenus dans les prisons, Inspecteur du Travail des Enfants dans les Manufactures, Membre du Jury de l'Exposition de 1844 il fut promu Officier de la Légion d'Honneur en 1845. Trois questions capitales s'agitaient alors, et pouvaient passer pour des nouveautés hardies. 1° La fondation d'un Caisse de retraite pour les Ouvriers, projet accueilli par Mr le Comte de Molé et Mr Lave de Laplayne. 2° le libre-Echange dont les débats commencèrent au premier voyage de Cobden [?] à Paris. 3° la création des Conseils de Prud'hommes destinés à concilier les Patrons et les Ouvriers. Mr Dénier prit une part très active aux deux premières dans les enquêtes, les commissions et les résolutions préliminaires. La troisième fut tout particulièrement son œuvre c'est lui qui eut mission de préparer, d'organiser et d'installer à Paris, pour l'Industrie des Métaux le premier conseil des Prud'hommes. Nommé Président, il parvint à concilier communément 96 procès sur 100, et ce beau résultat fit décider l'installation des quatre conseils, qui fonctionnent aujourd'hui. ?

Ceci fut le dernier acte de cette longue vie consacrée à l'industrie et au commerce, que l'on a jamais aimé plus passionnément, ni mieux servis et honorés.

Pour copie conforme

F. Barbedienne

Annexe 3

3.1. Règlement de l'École de dessin dirigée par M. Lequien, sculpteur-dessinateur, A.N. 106AS/4.

[Transcription établie par Ophélie Ferlier, voir FERLIER 2006].

Assemblée générale du 24 octobre 1836, retranscrit dans l'Almanach de messieurs les fabricans de bronze réunis de la ville de Paris, pour l'année 1837, 1837, p. 55-57.

« Règlement arrêté et adopté pour l'École spéciale de dessin »

« La Réunion des fabricans de bronze, pénétrée de l'importance et de l'utilité du dessin dans les diverses parties qui se rattachent à cette fabrication, et désirant contribuer aux avantages qui doivent en résulter pour l'amélioration et le perfectionnement des bronzes, a pris la résolution suivante :

Art. 1^{er} Il est alloué à M. Lequien, directeur de l'école spéciale de dessin et de modelure, une somme de 500 F pour l'année [d'octobre 1836 en octobre 1837].

Art. 2^e Cette école est destinée à recevoir les ouvriers et apprentis ciseleurs, monteurs, tourneurs, doreurs, fondeurs, qui appartiennent à la fabrication des bronzes.

Les ouvriers et apprentis de cette partie y seront reçus moyennent 2 F par mois, et de préférence à ceux des autres professions.

Art. 3^e Les membres de la Réunion sont invités à contribuer personnellement à la prospérité de cette institution par des souscriptions volontaires

Le bureau, à chaque assemblée, renouvellera aux membres de la Réunion l'invitation de souscrire.

Art. 4^e Trois examinateurs [note : Les trois examinateurs nommés par le bureau sont MM. Ledure, Lerolle et Lemelin] nommés par le bureau, seront chargés de visiter l'école, d'apprécier le travail des élèves, et de s'informer auprès de M. le directeur de leur conduite et de leurs progrès ; ils se concerteront auprès entre eux afin que les visites aient lieu au moins deux fois par mois.

Il en feront rapport tous les trois mois au bureau de la Réunion, et tous les six mois à l'assemblée générale. Leurs fonctions cesseront au mois d'octobre 1837.

Art. 5^e Tous les ans, au mois d'octobre, à l'assemblée générale de la Réunion, il sera livré en son nom deux médailles d'honneur en argent aux deux élèves qui se seront le plus distingué par leur conduite et leurs progrès.

Quatre médailles en bronze seront aussi distribuées aux élèves qui seront désignés par M. le directeur et MM. les examinateurs.

Art. 6^e Les noms des élèves qui auront obtenu ces distinctions seront mentionnés au procès-verbal de l'assemblée générale et insérés dans l'Almanach des fabricants de bronze.

Art. 7^e Le bureau de la Réunion est chargé de faire les démarches auprès de l'administration, afin d'obtenir une allocation en faveur de l'école.

Art. 8^e Le bureau reste chargé de l'exécution du présent règlement.

3.2. Extrait de l'arrêté du Conseil municipal de Paris relatif à l'école de dessin de Lequien du mois de juin 1837

A.N. 106AS/4, assemblée générale du 23 octobre 1837, p. 508.

[Transcription établie par Ophélie Ferlier, voir FERLIER 2006].

« [...] considérant que l'école de dessin et de modelure est établie depuis deux ans par M. Lequin [sic ?] à une petite distance des fabricants de bronzes, qu'elle est très utile aux ouvriers qui sont employés dans ces fabriques ; considérant que la fabrication des bronzes est une source de richesse pour la Ville de Paris, et qu'elle mérite les encouragements de l'administration. Arrête qu'une subvention annuelle de 2000 F est accordée à M. Lequin à partir du 1^{er} juillet 1837 ».

3.3. Lettre de Lequien adressée à la Réunion des fabricants de bronzes, lue lors de l'assemblée générale du 23 octobre 1837.

A.N. 106AS/4

Almanach de messieurs les fabricants de bronzes réunis de la ville de Paris, 1838, p. 101-103.

[Transcription établie par Ophélie Ferlier, voir FERLIER 2006].

« École de dessin et de sculpture »

M. Lequien, sculpteur, boulevard St-Antoine, 85, a fondé cette école, le 1^{er} juillet 1835 ; elle est ouverte depuis le matin jusqu'à dix heures du soir, rue Ménilmontant, 12. Cet établissement est placé sous le patronage de la Société des fabricants de bronzes, et soutenu par ceux de MM. les fabricans qui se rendent souscripteurs à raison de 1 F par mois. Les élèves qui appartiennent à cette partie y seront reçus moyennant 2 F par mois.

« Lequien, directeur de l'École de Dessin et de Sculpture de MM. les Fabricants de Bronzes, Messieurs,

Lorsqu'en 1835, je créai une école de dessin et de sculpture dans l'intention toute spéciale d'être utile à la fabrication des bronzes, je n'y fus déterminé que par la pensée de m'associer à tout ce que votre réunion fait d'efforts pour maintenir dans la voie du progrès une industrie aussi honorable. À travers toutes les difficultés que je pouvais entrevoir pour mener à une heureuse entreprise basée sur une utilité incontestable, je me suis senti soutenu dans cette idée, qui me domine toujours, que par l'espoir de mériter et d'obtenir votre bienveillante protection.

Depuis deux années, ce n'est pas sans beaucoup de peines que l'école était arrivée à ce point d'extension qu'indépendamment d'une somme de 500 francs, votée comme secours, à votre assemblée générale d'avril 1836, et de quelques cotisations mensuelles, toujours généreusement acquittées, il me fallu avoir recours à votre sollicitude, et employer votre intervention auprès du conseil municipal.

Vous en connaissez l'heureuse issue.

Tris de ces hommes également haut placés, à es titres divers, dans l'estime publique, MM. Arago, Aubé et Bouvattier, délégués par le conseil, vinrent ensemble visiter l'École, et le même jour, sur leur rapport, cet établissement était doté d'une subvention annuelle de DEUX MILLE FRANCS. Un pareil résultat, obtenu en si peu de temps, et par des voies aussi honorable, m'aurait appris, messieurs, si je l'eusse déjà éprouvé moi-même, tout ce qu'il y a de flatteur dans ce concours de tant de protection, tout ce qu'il y a d'heureux pour moi dans l'avenir sous ce patronage puissant dont vous avez bien voulu m'honorer. Tous mes vœux sont pout le voir se consolider, et croyez bien, messieurs, que je mettrai tous mes soins et ferai tous mes efforts pour le mériter davantage. Vous avez vu, messieurs, qu'en cette occasion, comme toujours, le premier magistrat de notre cité ne laisse rien échapper de ce qui peut être utile à l'industrie, honorer le commerce, et avancer l'éducation des classes laborieuses.

Le conseil municipal, tout entier, s'est associé à cette œuvre d'une justice éclairée.

Un homme aussi, je dois le nommer, y a mis toute la part de zèle et de dévouement que lui permettrait sa position administrative ; cet homme est M. Leliège, chef du bureau de l'instruction publique.

Pour moi, messieurs, parmi tant de personnes auxquelles je suis redevable de la haute faveur d'être placé à la tête d'une école départementale, je crois sans manquer à des convenances que je m'honore de comprendre, je crois, dis-je, pouvoir adresser tous mes remerciements, et toute l'expression de ma reconnaissance à votre digne président. Dans cette affaire, comme dans toutes celles qui ont pu vous être plus personnelles, son zèle a été tout à la fois actif, éclairé et généreux, enfin vous et moi devront le regarder comme le véritable fondateur de cette école. Puisse-t-elle un jour, par le bien qu'elle est appelée à faire, se montrer digne de vous et de lui. Puisse ce faible hommage rendu au caractère de cet homme bon et modeste, lui être garant comme à vous, messieurs, de la reconnaissance bien sincère et du respect profond de votre serviteur.

LEQUIEN

Paris, le 23 octobre 1837 ».

NOTA. La société des Beaux-Arts, dans sa séance annuelle et publique du 24 décembre 1837 a décerné à M. Lequien une médaille d'argent pour la fondation de l'école de dessin et de sculpture, placée sous le patronage de la Société des fabricans de bronzes ».

3.4. Dossier de Légion d'honneur de Justin-Marie Lequien,
A.N. LH/1601/60.

LEGION D'HONNEUR.
NUMÉRO D'ORDRE
DES MATRICULES :

Nom : *Lequien,*
Prénoms : *Justin. Marie*
Qualité ou grade : *Directeur de l'École de Dessin de l'ancien
VIII^e arrondissement.*
né le *9^{ème} 1796*
à *Paris,*
a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur
par décret du *24 Janvier 1863.* rendu sur le rapport
du Ministre d
pour prendre rang du
N° du départ de la décoration
Idem du brevet

PIÈCES JOINTES :

1° *DEC 3* *9^{ème} 1881*
2°
3°
4°
5°
6°

1601
60
88

Seine

GRANDE CHANCELLERIE

DE LA

LÉGION D'HONNEUR

RECONSTITUTION DES MATRICULES

Des Membres de la Légion d'honneur, des Décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers.

DIVISION ADMINISTRATIVE

1^{er} Bureau.

(1) La Légion d'honneur, la Médaille militaire, ou des Ordres étrangers.

ÉTAT des Renseignements extraits de pièces authentiques et destinés à l'inscription du Titulaire sur les nouvelles Matricules de (1)

Nom, Prénoms et Domicile.	Lequien, Gustin, Marie, Directeur d'un école municipale de Saffre, professeur à l'école Saffre, 15, rue Brequet.		
Date et Lieu de naissance.	9 ^{ème} 1796, Paris		
Dates des Nominations successives dans la Légion d'honneur.	Chevalier, le	24 janvier	1863
	Officier, le		48
	Commandeur, le		48
	Grand Officier, le		48
	Grand' Croix, le		48
	Qualités ou Grades A CHAQUE NOMINATION	Directeur de l'école de Saffre 1 ^{ère} classe 8 ^{ème} arrondissement.	
Date de la concession de la Médaille militaire.	Décret du Grade		
Ordres étrangers.	DÉSIGNATION DES ORDRES	GRADES CONFÉRÉS	DATES DES AUTORISATIONS
Observations.			
Décès.			

CERTIFIÉ le présent État conforme aux pièces produites, vues et rendues.

Vu pour être transmis à la Légion d'honneur.

A Paris le 29 mai 1872

A Paris le 11 juin 1872
L'Inspecteur Général de l'Instruction publique
Directeur de l'Enseignement primaire

(1)
L'Administrateur de l'école
supérieure municipale
L. M. M. M. M.

(2) Le fonctionnaire chargé de légaliser la signature.

(1) Le fonctionnaire chargé de recevoir la déclaration.

2

3.5. Tableaux récapitulatifs des lauréats des concours organisés par la Réunion des fabricants de bronze, A.N. 106AS/5 et 106AS/6.

Concours de 1865

Exposition : 23 – 30 avril

Lieu d'exposition : Salle des Échos, conservatoire national des Arts et Métiers

Délibération : 27 avril

Délégués des candidats :

- pour la fonte : pas de délégué
- pour la monture : Grandvarlet, Quignard
- pour la tournure : Renard, Grégoire

Lauréats

Concours	Prix	Nom	Titre / description
Moulage de fonderie	1 ^{er} prix	Demeslay	Buste d'Hélène, présenté avec tous ses jets
Moulage de fonderie	2 ^{ème} mention honorable	Grafin	Coupe sphérique, cloisonné extérieurement et intérieurement pour l'émail
Moulage de fonderie	3 ^{ème} mention d'encouragement	Penot	Jardinière persane cloisonnée extérieurement pour l'émail
Monture	1 ^{er} prix	Chevillard	Coffret de laiton inachevé
Monture	2 ^{ème} mention honorable	Dorléans	Candélabre Louis XVI à dix lumières
Monture	2 ^{ème} mention honorable	Grispay	Candélabre à 3 lumières
Monture	3 ^{ème} mention d'encouragement	Auguste Petonnier	Coffret de marbre et cuivre
Tournure	1 ^{er} prix	Lavallard	Dix pièces de tournure de précision en diverses matières
Tournure	2 ^{ème} mention honorable	Wicot	Trois pièces de lampes en repoussé
Tournure	2 ^{ème} mention honorable	Brochard	Vase en repoussé
Tournure	3 ^{ème} mention d'encouragement	Lelièvre	Encrier à six usagers

Concours de 1865

Dates de l'exposition :

Lieu d'exposition : Salle des Échos, conservatoire national des Arts et Métiers

Délibération : 29 novembre ; 2 décembre

Délégués des candidats :

- sculpture de figure : Mathurin Moreau, Klagmann
- sculpture d'ornement : Clavier, Eugène Robert
- ciselure de figure : Ragoneau, Mulleret
- ciselure d'ornement : Attarge, Langlois
- dessin : Navelet, Théodore Perraut
- moulage de fonderie : Lesieur, Dressen (ou Dresse)
- tournure de fonte : Renard, Besta
- tournure sur repoussé : Bayard et Ragouneau
- monture : Leval, Chateignier
- fonte de fer : Durenne & Donzel absents, remplacés par Lesieur et Dressen (ou Dresse)

Délégués de la Réunion :

- sculpture de figure : Barbedienne, Delafontaine
- sculpture d'ornements : Barbedienne, Delafontaine
- ciselure de figure : Christofle, Lemerle-Charpentier
- ciselure d'ornement : Schlossmacher, Poussielgue-Rusand
- dessin : Figaret, Lacarrière
- moulage de fonderie : Boyer, Figaret
- fonte de fer : Boyer, Figaret
- tournure de fonte : Poussielgue-Rusand, Schlossmacher
- tournure sur repoussé : Poussielgue-Rusand, Schlossmacher
- monture : Delafontaine, Garnier

Lauréats

Concours	Catégorie	Prix	Nom	Adresse	Titre / Description
Sculpture appliquée	Figure	1 ^{er} prix	Gustave-André Navlet	149, rue de Flandre	Statue en plâtre, <i>le Repas interrompu</i>
Sculpture appliquée	Figure	2 ^e prix	Didier Debut	142, rue Oberkampf	Groupe, <i>Un Duo</i>
Sculpture appliquée	Figure	Ex-aequo	Eugène Robialle	2, rue du Buisson-Saint-Louis	Draperies de son groupe <i>Perrette et le pot au lait</i>
Sculpture appliquée	Figure	mention honorable	Henry-Étienne Dumaige	16, rue Bichat	Composition bien entendu pour les convenances professionnelles, <i>Les Glaneuses</i>
Sculpture appliquée	Figure	mention d'encouragement	Théodore Coinchon père	19, rue Charles V	Groupe <i>Jeune Chasseur tenant un faucon</i>
Sculpture appliquée	ornements	1 ^{er} prix	X		
Sculpture appliquée	ornements	2 ^{ème} prix	Auger dit Roger (Louis)	rue Saint-Anastase	Vase avec sujets et bas reliefs ; modelés en cire
Sculpture appliquée	ornements	mention honorable	Auguste Mandroux	36, rue de Malte	Cafetière devant être exécutée au repoussée
Sculpture appliquée	ornements	mention d'encouragement	Ferdinand Levillain	11, rue Castex	Coupe grecque avec médaillon de Cérès
Ciselure	figure	1 ^{er} prix	X		
Ciselure	figure	2 ^{ème} prix	François Poux	37, rue des Trois-Bornes	Ciselure d'une statuette <i>Le Souffleur</i>
Ciselure	figure	mention honorable	Victor Lebeau	43, boulevard du Temple	Ciselure d'une statuette <i>Le Charmeur de serpents</i>
Ciselure	figure	mention d'encouragement	Édouard Fremy	12, rue du Parc Royal	rRparure respectant le modèle de douze portraits médaillons
Ciselure	ornements	1 ^{er} prix	Jules-François Colliot	14, rue Permat	Ciselure d'une coupe Renaissance en argent repoussé
Ciselure	ornements	2 ^{ème} prix	Eugène Michaut	4, rue Amelot	Ciselure d'une cafetière en argent repoussé
Ciselure	ornements	mention honorable	Germain Harvorsky	58, faubourg du Temple	Ornementation d'un cadre Louis XVI
Ciselure	ornements	mention d'encouragement	Auguste-Alfred Courtois	70, rue d'Angoulême	Ciselure d'une plaque de serrure Louis XVI fondue sur plâtre
Dessin		1 ^{er} prix	X		
Dessin		2 ^{ème} prix	Albert Coinchon fils	19, rue Charles V	Dessin et composition d'une pendule grecque à exécuter en marbre et bronze
Dessin		mention honorable	Paul-Auguste Gagne	33, rue Charlot	Arrangement et exécution de la monture style chinois d'une potiche porcelaine
Dessin		mention d'encouragement	Eugène Cornu	71, boulevard du Prince Eugène	Candélabre destiné à des places publiques
Moulage de fonderie		1 ^{er} prix	Antoine Allevert	2, rue Palikao	Groupe <i>Enée, Anchise et Ascagne</i>
Moulage de fonderie		2 ^{ème} prix	Joseph Boisson	11, passage Popincourt	Groupe <i>La Chasse au lion</i>
Moulage de		mention	Alexis Endemir	36, rue	<i>Mercur</i> e de Jean de Bologne

fonderie		honorable	(?) Gribout	Menilmontant	
Moulage de fonderie		mention d'encouragement	Louis Lointier	30, rue de Poitou	Travail fait en vue de ménager le modèle d'un Faune, fondu sur plâtre
Fonderie de fer		prix	Arsène Marche	maison Barbezat	<i>Amour bandant son arc</i>
		mention d'encouragement	Louis Bouillot	maison Barbezat	Statue <i>Pandore</i>
Tournure	Pièces repoussées	prix	Jean-Baptiste Gruhier	29, rue des Trois-Bornes	Bon travail remarquable par l'exécution du métal d'un vase présenté avec son mandrin
Tournure	Pièces repoussées	mention honorable	Paul Brochard	147, boulevard Montparnasse	
Tournure	Pièces fondues	prix	Eugène Lavallard	15, rue Brantôme	Douze pièces de cuivre fondu et tourné
Tournure	Pièces fondues	mention honorable	Antoine Harel	76, rue Sedaine	Travail très bien soutenu dans toutes les parties des moules d'une buire
Tournure	Pièces fondues	mention d'encouragement	Alexandre-Pierre-Auguste Nicolas	20, rue des Amandiers Popincourt	Bon travail usuel d'un flambeau - encrier - porte plume etc.
Monture		1 ^{er} prix	Pierre-Léon Loyer	146, rue Saint-Maur	Ajustement excellent et bon travail de lime respectant les profils, d'une pendule de voyage
Monture		2 ^{ème} prix	Charles-Adolphe-Alfonse Coquelle	2, rue de la Mare	Étoile à quatorze pointes, bon travail de soudure et de lime
Monture		mention honorable	Edmond Moussand	7, rue de Braque	Ajustement bien fait et bon travail de lime d'une pièce milieu de table
Monture		mention d'encouragement	Eugène-Antoine Ledoux	33, rue Popincourt	Bons ajustements et bon travail de lime d'une pendule Louis XVI à deux enfants

Concours de 1866

Dates de l'exposition : 28 octobre - 4 novembre 1866

Lieu d'exposition : 3, rue Saint-Claude

Délibération : 15 novembre 1866

Délégués des candidats

- sculpture de figure : Klagman, Mathurin Moreau ; suppléant : Barry Père
- sculpture d'ornements : Constant Perrot, Alphonse Robert
- ciselure de figure : Caron, Guillemain.
- ciselure d'ornements : Fannièr Auguste ; suppléants : Langlois et Bernard Père
- dessin : Riester et Valcher (suppléant, Linard s'étant fait excuser)
- tournure repoussée : Leblanc, Charles Liot
- tournure pièces fondues : Leblanc, Charles Liot, François Simon
- monture : Leval, Pallut ; suppléant : Chataignier
- fonderie de cuivre : Bouig, Griffaut.

Délégués du bureau

- sculpture de figure : Barbedienne, Delafontaine ; suppléant : Servant
- sculpture d'ornements : Barbedienne, Delafontaine ; suppléant : Servant
- ciselure de figure : Lemerle, Marchand
- ciselure d'ornements : Lemerle, Marchand
- dessin : Delafontaine, Servant ; suppléant : Viot
- tournure repoussée : Schlosmacher, Figaret
- tournure pièces fondues : Schlosmacher, Figaret
- monture : Lemerle, Viot ; suppléant : Schlosmacher
- fonderie de cuivre : Schlosmacher, Barbedienne

Remise des médailles : 19 novembre 1866

Lauréats

Concours	Catégorie	Prix	Nom	Titre / description
Sculpture appliquée	Figure	1 ^{er} prix	Ferdinand Levillain	Deux plateaux pour coupes <i>Napoléon 1^{er}</i> et <i>Pandore</i>
Sculpture appliquée	Figure	2 ^e prix	Emile Hébert	<i>Antiope</i>
Sculpture appliquée	Figure	Ex-aequo	Bodendieck	Groupe <i>Jeunes Filles consultant une marguerite</i>
Sculpture appliquée	Figure	1 ^{ère} mention	Guillemin	Deux statuettes <i>Joueuse de violon et de guitare</i>
Sculpture appliquée	Figure	2 ^{ème} mention	Chemin	<i>Renard assis</i>
Sculpture appliquée	Figure	ex-aequo	Léonard	Groupe de <i>Poules</i>
Sculpture appliquée	Figure	Mention particulière	Bourgeois	Deux figures de <i>Faunes</i> en terre cuite
Sculpture appliquée	ornements	1 ^{er} prix	X	
Sculpture appliquée	ornements	2 ^{ème} prix	May	Trépied et plateau
Sculpture appliquée	ornements	1 ^{ère} mention	X	
Sculpture appliquée	ornements	2 ^{ème} mention	X	
Ciselure	figure	1 ^{er} prix	X	
Ciselure	figure	2 ^{ème} prix	Poux	<i>Milon de Crotona</i>
Ciselure	figure	ex-aequo	Masson	<i>Hercule terrassant l'hydre</i>
Ciselure	figure	1 ^{ère} mention	Garnier Gaëtan	<i>Samson désolé et aveuglé (argent)</i>
Ciselure	figure	2 ^{ème} mention	Gauthier	<i>Sésostris</i>
Ciselure	ornements	1 ^{er} prix	Lemeygnant et Décary	Cartel
Ciselure	ornements	2 ^{ème} prix - Villemsens	Michaut	Fontaine à thé (argent embouti)
Ciselure	ornements	1 ^{ère} mention	Attarge	Coupe incrustée or et argent
Ciselure	ornements	2 ^{ème} mention	Douy	<i>Beccassine (oiseau mort)</i>
Dessin		1 ^{er} prix	Maincent	Trois feuilles de compositions pour bronze et orfèvrerie
Dessin		2 ^{ème} prix	Robert	Vase avec enfants
Dessin		1 ^{ère} mention	Coinchon fils	Projet de vase pour prix de course
Dessin		2 ^{ème} mention	X	
Fonderie de bronze (un seul exposant avait envoyé des produits, quatre pièces ont été exposées)		1 ^{er} prix	Boisson	<i>Laocoon</i>
Tournure	Pièces repoussées	1 ^{er} prix	Sollier	Verre
Tournure	Pièces repoussées	Ex-aequo	Grelle	Cloche ovale
Tournure	Pièces repoussées	mention honorable	Billois	Lampe forme buire
Tournure	Pièces fondues	Prix	X	
Tournure	Pièces fondues	mention honorable	Harel	Creux de pirouette pour le zinc
Monture		prix	X	
Monture		mention	X	

Concours de 1868

Dates de l'exposition : 1^{er} – 8 novembre 1868, de 10h à 16h

Lieu d'exposition : 8, rue Saint-Claude

Délibération : 6 novembre

Délégués des candidats :

- sculpture de figure : Maillet, Cavelier, Barye (absent)
- sculpture d'ornements : Constant Sévin, Murgey, Gilbert
- ciselure de figure : Joseph Fannière, Honoré, Caron (absent)
- ciselure d'ornements : Michaux, Flan, Langlois
- ciselure au repoussé : Joseph Fannière, Michaux, Guillemin
- dessin : Sévin, Gosset, Lièvre aîné
- fonderie de bronze : Chrétien, Casset
- monture : néant
- tournure : néant

Délégués de la Réunion :

- sculpture de figure : Servant, Raingo, Marchand
- sculpture d'ornements : Perrot, Busson, Lemerle
- ciselure de figure : Lemaire, Poussielgue-Rusand, Christofle
- ciselure d'ornements : Rouvenot, Delafontaine, Paillard
- ciselure au repoussé : Lemerle, Garnier, Busson
- dessin : Delatour, Béranger, Royer
- fonderie de bronze : Fleurey, Boyer
- monture : Schlossmacher, Chachoin, Morisot
- tournure : Schlossmacher, Chachoin, Morisot

Jury spécial 2^{ème} Prix Villemans : Paillard, Lemelin, Bernard père, Auguste Lemaire

Lauréats :

CONCOURS	CATÉGORIE	PRIX	NOM	TITRE / DESCRIPTION
Sculpture d'art	Figure	1 ^{er} prix	Lafrance	Deux <i>Danseurs</i>
Sculpture d'art	Figure	2 ^{ème} prix	Auguste Moreau	Groupe d'enfants <i>Le Printemps</i>
Sculpture d'art	Figure	1 ^{ère} mention	Guillemin	Deux statuettes portrait
Sculpture d'art	Figure	2 ^{ème} mention	Picault	Figure dite <i>L'Argument</i>
Sculpture d'art	Ornement	1 ^{er} prix	Eugène Piat	Cartel renaissance
Sculpture d'art	Ornement	2 ^{ème} prix	X	
Sculpture d'art	Ornement	1 ^{ère} mention	Robert frères	Cartel
Sculpture d'art	Ornement	ex-aequo	Granjo (?)	Jardinière grecque
Sculpture d'art	Ornement	2 ^{ème} mention	X	
Ciselure d'art	Figure	1 ^{ère} prix	X	
Ciselure d'art	Figure	2 ^{ème} prix – prix Villemsens	Cauchois	<i>Napoléon mourant</i>
Ciselure d'art	Figure	ex-aequo	Peureux	Buste de <i>Napoléon III</i>
Ciselure d'art	Figure	1 ^{ère} mention	Fizelier	<i>Vache</i>
Ciselure d'art	Figure	2 ^{ème} mention	Frémy	<i>Tête de Mort</i>
Ciselure d'art	Figure	ex-aequo	Charbonnier	Figure ailée argent
Ciselure d'art	Ornement	1 ^{er} prix	Jolivet	Un verre, Champagne
Ciselure d'art	Ornement	ex-aequo	Darragon	Un verre, Bordeaux
Ciselure d'art	Ornement	2 ^{ème} prix - Villemsens	Courtois	Applique corne d'abondance, corbeille
Ciselure d'art	Ornement	ex-aequo	Decary	Flambeau renaissance
Ciselure d'art	Ornement	1 ^{ère} mention	Perzinka	Groupe d'oiseaux
Ciselure d'art	Ornement	2 ^{ème} mention	Darragon	Applique trophée Louis XVI
Ciselure au repoussé		Prix	Manfroy (Mainfroy)	<i>Les Quatre âges</i> , fer repoussé
Ciselure au repoussé		ex-aequo	Barré	Plaque ronde ornemanisée
Ciselure au repoussé		1 ^{ère} mention	Manfroy (Mainfroy)	<i>Plaies de l'apocalypse</i> , fer repoussé
Ciselure au repoussé		2 ^{ème} mention	Gaëtan Faraoni	Gobelet style flamand
Dessin		1 ^{er} prix	Robert frères	Jardinière et corbeille
Dessin		2 ^{ème} prix	Lièvre	Composition pour émaux
Dessin		1 ^{ère} mention	Carrier fils	Pendule candélabre pièce unique
Dessin		ex-aequo	Dinée	Plateaux japonais, et frise Louis XVI
Dessin		2 ^{ème} mention	Gonet	Suspension de lustre et candélabre
Dessin		ex-aequo	Dreux	Pendule cartel renaissance
Monture		1 ^{er} prix	X	
Monture		2 ^{ème} prix	Bouige	Le Charmeur
Monture		mention honorable	Griffoute	Buste de M. Piat
Tournure			X	

Concours de 1869

Dates de l'exposition :

Lieu d'exposition : 8, rue Saint-Claude

Délibération : 5 novembre

Délégués des candidats :

- sculpture de figure : Mathurin Moreau, Émile Hébert, Dumège
- sculpture d'ornements : Eugène Robert, Cheret, Didier
- ciselure de figure : Caron, Lebeau, Garnier
- ciselure d'ornements : Diomède, Caron, Honoré
- ciselure au repoussé : Diomède, Caron, Honoré
- dessin : Édouard Lièvre, Prigno, Gosset
- fonderie de bronze : Lemoine, Aval
- monture : Alezuer, Landrin
- tournure au repoussé :
- tournure simple :
-

Délégués de la Réunion :

- sculpture de figure : Raingo, Christofle, Delafontaine
- sculpture d'ornements : Perrot, Servant, Lemerle
- ciselure de figure : Marchand, Lemaire
- ciselure d'ornements : Paillard, Perrot
- ciselure au repoussé : Bouilhet, Paillard
- dessin : Houille, Royer, Christofle, Marchand
- fonderie de bronze : Boyer, Fleurey, (Houille)
- monture : Royer, Lemerle, Chachoin
- tournure au repoussé : Figaret, Bouilhet
- tournure simple : Figaret, Schlossmacher

Jury spécial prix Villemans : Paillard, Lemaire, Bernard père (absent)

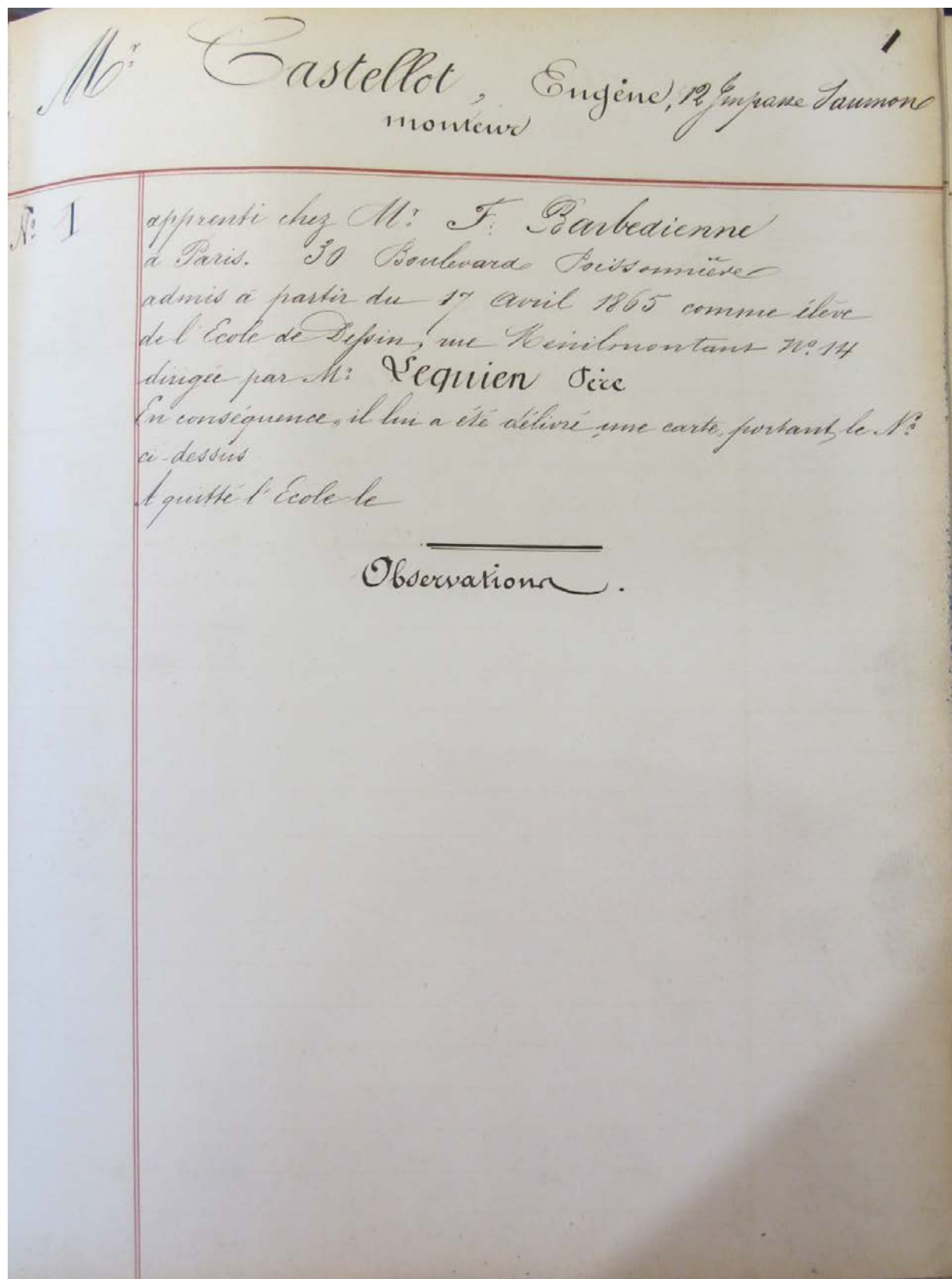
Jury spécial prix Piat : Paillard, Marchand, Perrot, Cheret, Didier

Lauréats

CONCOURS	CATÉGORIE	PRIX	NOM	TITRE / DESCRIPTION
Sculpture	Figure	1 ^{er} prix	X	
Sculpture	Figure	2 ^{ème} prix	Koley [ou Kley]	<i>Les Vestales</i>
Sculpture	Figure	ex-aequo	Millet	<i>Hercule terrassant lion et taureau</i>
Sculpture	Figure	ex-aequo	Picault	<i>Plateau Titans foudroyés</i>
Sculpture	Figure	mention honorable	Bodendick	<i>La Belle Hélène</i>
Sculpture	Figure	mention d'encouragement	Mage	<i>La Lutte éternelle (terre cuite)</i>
Sculpture	Ornement	1 ^{er} prix	Ferdinand Levillain	Un trépied et un vase grec
Sculpture	Ornement	2 ^{ème} prix	Contamine	Pendule renaissance esquisse
Sculpture	Ornement	mention honorable	Coutry	Cartel Louis XVI
Sculpture	Ornement	mention d'encouragement	Destourbet	Chenet renaissance esquisse
Ciselure	Figure	1 ^{er} prix	Delavigne	Coupe <i>Les trois Grâces</i>
Ciselure	Figure	2 ^{ème} prix – Prix Villemsens	Michaut	Deux bustes <i>Le Prince des Asturies</i>
Ciselure	Figure	mention honorable	Cauchois	<i>Les Derniers moments de Napoléon</i>
Ciselure	Figure	mention d'encouragement	Chéron	Buste de Voltaire
Ciselure	Ornement	Rappel du 1 ^{er} prix de 1868	Daragon (Darragon)	Carafe à eau
Ciselure	Ornement	Rappel du 1 ^{er} prix de 1868	Jolivet	Carafe à vin
Ciselure	Repoussé	1 ^{er} prix	X	
Ciselure	Repoussé	2 ^{ème} prix	X	
Ciselure	Repoussé	mention honorable	Mainfroy	<i>Le jour et la nuit. La Vie et la Mort</i>
Ciselure	Repoussé	mention d'encouragement	X	
Fonderie		1 ^{er} prix	Demeslay	Buste de Diane de Poitiers
Fonderie		2 ^{ème} prix	Didelat [?]	Pendule pour émail cloisonné
Fonderie		mention honorable	Vidal	<i>Napoléon 1^{er}</i>
Fonderie		mention d'encouragement	Albrier	Odalisque
Monture		1 ^{er} prix	Kint	Pendule émaillée
Monture		2 ^{ème} prix	Courtois	Chenets Louis XIII et Louis XVI
Monture		mention honorable		Galerie à enfants
Monture		mention d'encouragement	X	
Tournure		1 ^{er} prix	X	
Tournure		2 ^{ème} prix	X	
Tournure		mention honorable	X	
Tournure		mention d'encouragement	Désert	Lampe
Dessin		Rappel du 1 ^{er} prix de 1868	Robert frères	
Dessin		1 ^{er} prix	Valcher	Fontaine <i>Le Déluge</i>
Dessin		2 ^{ème} prix	Carrier fils	Vasque
Dessin		mention honorable	Dinée	Corbeille, vase, plateau
Dessin		ex-aequo	Georges	Fond de coupe

Dessin		mention d'encouragement	Dreux	Cartel, frise, lampe
Dessin		ex-aequo	Boileau	Pendule candélabre balcon
Prix Piat pour la sculpture d'ornement		Rappel du prix de 1868	Piat	
Prix Piat		1 ^{er} prix	Roland	Vase et flambeau
Prix Piat		2 ^{ème} prix	Boucher	Coupe grecque
Prix Piat		3 ^{ème} prix	Lecomte	Vase à tête de lions

3.6. Extraits du registre d'inscription à l'école de Lequien père et Lequien fils, A.N. 106AS/45.



N^o GOSSE, Eugène, 8 Rue Sedaine
Marbrier

N^o H. apprenti chez M^o: F. Barbodienne
à Paris, 30 Boulevard Poissonnière
admis à partir du 17 Avril 1865 comme élève
de l'École de Dessin, rue de Valenciennes 14
dirigé par M^o: Leguier Père
En conséquence, il lui a été délivré une carte, portant le
N^o ci-dessus.

Observations.

N^o. 7
M^r. Hic^o Emile, 40 Rue de Lancry
Monteur

N^o. 7
apprenti chez M^r. J. Barbedienne
à Paris, 30 Boulevard Poissamière
admis à partir du 17 Avril 1865 comme élève
de l'école de Léprieux, rue de Chabrol 18
dirigé par M^r. Vequien fils
En conséquence, il lui a été délivré une carte portant le N^o.
ci dessus.
A quitté l'école de

Observations

N^o 8. M^r Disselin Justace, ² Paradis Poissonière
Ciseleur

N^o 8.

apprenti chez M^r F. Barbodienne
à Paris 30 Boulevard Poissonière
admis à partir du 17 Avril 1865 comme élève
de l'École de Dessin, rue de Chabrol 18
dirigé par M^r Vequien Fils
En conséquence il lui a été délivré une carte portant le
N^o ci-dessus.
A quitté l'École le

Observations

3.7. Tableau récapitulatif des inscrits aux écoles de Lequien père et Lequien fils du 17 avril 1864 au 1^{er} novembre 1866, A.N. 106AS/45.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE (pouvant être celle du patron)	PROFESSION	APPRENTI chez	ÉCOLE	
Castellot	Eugène	12, impasse Saumon	monteur	Barbedienne	Lequien père	17/04/1865
Lefort	Eugène	230, faubourg Saint- Antoine	monteur	Barbedienne	Lequien père	17/04/1865
Lefort	Paul	230, faubourg Saint- Antoine	ciseleur	Barbedienne	Lequien père	17/04/1865
Gosse	Lucien	8, rue Sedaine	marbrier	Barbedienne	Lequien père	17/04/1865
Gosse	Alphonse	8, rue Sedaine	marbrier	Barbedienne	Lequien père	17/04/1865
Gosse	Louis	8, rue Sedaine	marbrier	Barbedienne	Lequien père	17/04/1865
Hié	Émile	40, rue de Lancry	monteur	Barbedienne	Lequien fils	17/04/1865
Asselin	Gustave	31, Paradis- Poissonnière	ciseleur	Barbedienne	Lequien fils	19/04/1865
Ballu	Adrien	rue Lesage, Belleville	émailleur	Barbedienne	Lequien père	19/04/1865
Chouteau	Alphonse	avenue Philippe- Auguste	émailleur	Barbedienne	Lequien père	19/04/1865
Favotte	Eugène	63, rue de Lancry		Barbedienne	Lequien fils	19/04/1865
Roux	Henri	35, faubourg Saint- Denis	émailleur	Barbedienne	Lequien fils	19/04/1865
Riquet	Arthur	125, boulevard Magenta	émailleur	Barbedienne	Lequien fils	19/04/1865
Guipon	Edmond	12, rue de Maubeuge		Schlossmach	Lequien fils	08/05/1865
Hamelin	Charles	28/48, pointe rue Saint-Pierre Hamelot (Amelot ?)	ciseleur	Schlossmach	Lequien père	08/05/1865
Marinier	Louis	28, rue du ?	monteur	Schlossmach	Lequien père	08/05/1865
Card (?)	Antoine	10, rue Keller	graveur	Barbedienne	Lequien père	22/05/1865
Lesprit	Auguste	15, rue Rochechouard	ciseleur	Barbedienne	Lequien fils	22/05/1865
Forret	Charles	9, rue de l'Asile- Popincourt	monteur	Viot & cie	Lequien père	22/05/1865
Debray	Émile	33, rue du Chemin vert	monteur	Viot & cie	Lequien père	22/05/1865
Maillefer	Émile	11, rue Daval		Levy	Lequien père	22/05/1865
Baduel		61, rue de Lancry	monteur	Barbedienne	Lequien fils	08/06/1865

Laurent	Louis	74, rue Amelot		Bernard	Lequien père	06/07/1865
Open	Joseph-Édouard	28, Petite rue Saint-Pierre-Amelot			Lequien père	28/09/1865
Prévost	Ernest Eugène	28, Petite rue Saint-Pierre-Amelot			Lequien père	28/09/1865
Dupouy	Alfred	6, passage Pivert		Lacarrière	Lequien père	01/10/1865
Salzgeber	Henry Xavier	27, rue Bichat		Lacarrière	Lequien père	01/10/1865
Vanderssolle (?)	Constant	76, rue Oberkampf		Noël ard	Lequien père	02/10/1865
Ferret	Victor			Viot & cie	Lequien père	02/10/1865
Mignot	Esther		ciseleur	Chasseur	Lequien père	12/10/1865
Charles	Chales (sic ?)		ciseleur	Chasseur	Lequien père	12/10/1865
Gervais	Victor			Gervais	Lequien père	03/11/1865
Seguien	Henri	2, rue de Braque		Gervais	Lequien père	03/11/1865
Chatelain	Henri		ciseleur	Bernard	Lequien père	06/12/1865
Dubernelle	Désiré		monteur	Paillard	Lequien père	06/12/1865
Caurette	Eugène	209, faubourg Saint-Martin	monteur	Bourrieff	Lequien fils	17/01/1866
Portier	Ernest	48, rue de Lancry		Barbedienne	Lequien fils	01/02/1866
Peureux			ciseleur	Poux	Lequien fils	01/02/1866
Véry (?)	Édouard	2, rue Thierry, Belleville		Barbedienne	Lequien fils	01/02/1866
Grandpierre	Jules	36, rue de la Chopinette	ciseleur	Caron	Lequien fils	21/02/1866
Picard	Charles	52, rue de Malte		Lesaulnier	Lequien fils	14/03/1866
Meunier	Gustave	74-76, rue Amelot		Nicolle	Lequien père	17/03/1866
Weiss	Hubert	37, rue Grange-aux-Belles	ciseleur	Caylar	Lequien fils	04/05/1866
Debos	Léon	96, rue Lafayette		Broquin &	Lequien fils	06/05/1866
Grandpierre	Auguste	36, rue de la Chopinette				
Peureux	Paul-Gabriel	122, faubourg Saint-Martin	(14 ans)	Barbedienne	Lequien fils	12/09/1866
Gay	Édouard	6, rue des Petites-Haudriettes		Gay	Lequien fils	01/11/1866

Annexe 4

4.1 Lettre de Victor Hugo, séance du 29 août 1848

A.N. 106AS/5, p. 323-324.

Lettre adressée par la Réunion des fabricants de bronze :

« Le bureau des fabricants de bronzes a décidé à l'unanimité dans son assemblée du 29 août qu'une démarche serait faite auprès de vous par ses délégués pour vous remercier de l'assistance que vous avez noblement prêter à notre industrie pour vos paroles au sein du 13^e bureau à l'occasion de la subvention proposée en faveur de l'industrie parisienne.

En votant avec acclamation les remerciements à vous adresser la fabrication n'a pas oublié que dans une autre enceinte vous aviez avec la même autorité de parole défendu [sic] ses intérêts attaqués, droit qui importaient [?] au salu [sic] de notre industrie et au bonheur de la la classe ouvrière, qui vous avez si bien su le dire, vit autant de pensée que de pain. L'assistance légale et spontanée à laquelle vous nous avez habitués, le dévouement avec lequel vous mettez votre talent au service du travail nous ont encouragé à solliciter de vous un entretien pour vous dire l'état moral de notre industrie et vous exposer les moyens que nous croyons peut-être encore possible pour relancer l'énergie de ceux qui ont jusqu'à ce jour si vaillamment combattu pour la maintenir au rang qu'elle occupe, vous mettez alors à nos convictions la magie de votre langage et sous votre patronage nous prendrons confiance dans l'avenir de notre fabrication, nous espérons par un mot de réponse que vous voudrez bien nous désigner le moment auquel vous pourrez nous recevoir ».

Réponse de Victor Hugo :

« Votre lettre si honorable me touche vivement Je suis trop payé de mes faibles efforts et bien au delà du peu que j'ai fait par la sympathie (sic) des travailleurs mes amis et mes frères, j'aime et je servirai toujours ardemment toutes les industries, et parmi elles je distingue et j'entoure et j'entoure d'une affection plus spéciale celles aux arts, la votre est du nombre ; je l'ai dit déjà à l'assemblée nationale comme à la chambre des pairs et je

le redirai encore. Je ne laisserai échapper aucune occasion de servir les grands intérêts qui font la richesse du pays, c'est à dire sa puissance et sa grandeur. Je serai heureux de vous recevoir, ainsi que MM. vos collègues et confrères dimanche 3 septembre à onze heures du matin »

4.2 Pétition adressée par la Réunion des fabricants de bronze au Sénat, assemblée générale du 12 mars 1866

A. N. 106AS/6, p. 91-97.

Messieurs les Sénateurs,

Les auteurs d'écrits en tous genres, les Compositeurs de musique, les Peintres et les dessinateurs ont trouvé dans la loi du 19 Juillet 1793, la consécration de leur droit de propriété pour les œuvres de leur intelligence.

Les lois et décrets des 13 Juin 1795, 1^{er} Germinal an XIII, 5 Février 1810, les articles 425 et suivants du code pénal du 19 février 1810 et la loi du 8 avril 1854, ont assuré aux auteurs et artistes, à leurs veuves et à leurs enfants, la propriété de leurs ouvrages, et, par un projet de loi présenté récemment au corps législatif, le gouvernement de l'Empereur à témoigner de nouveau sa sollicitude pour cette nature de propriété en étendant aux collatéraux des auteurs le bénéfice de la législation antérieure ;

La Sculpture n'a jamais été comprise nommément parmi les Produits des arts protégés par cette législation ; il a fallu que la jurisprudence invoque [?] les expressions de l'article 7 de la loi du 19 Juillet 1793, comprenant toute production de l'esprit ou du génie appartenant au beaux arts ; des articles 425 et 427 du code pénal, relatifs à la contrefaçon et surtout les anciens édits règlements, déclaration du roi et sentences des 11 juillet 1702, mars 1730, 21 avril 1766, 1776 et 15 mars 1777, pour déclarer applicables aux sculpteurs les dispositions législatives

La sculpture industrielle, c'est-à-dire celle qui est appliquée à l'ornementation des produits de l'industrie, meubles, lustres, vases, candélabres, pendules, bijoux, balcons, grilles etc., etc., ustensiles de toute sorte destinés à l'habitation ou à l'usage des personnes n'a pas trouvé la même protection auprès des tribunaux.

Dans toute production de l'esprit, il est évident que le législateur a voulu protéger l'invention et la création d'une œuvre quelconque, abstraction faite de son mérite et de son plus ou moins de perfection;

Manquant d'un guide certain les Tribunaux ont cru devoir faire une distinction et on refusé la protection de la loi de 1793 à toute œuvre qui leur paraissait inférieure c'est-à-dire exclusivement applicable à l'industrie.

Dans cet ordre d'idée toute œuvre de sculpture réputée industrielle, à moins de tomber à néant, devrait fatalement se ranger dans le régime de la loi du 18 mars 1806, qui concerne seulement les dessins de fabrique et qui prévoit comme condition de la propriété intellectuelle [p. 93] le dépôt préalable des dits dessins

L'un des derniers arrêts rendus en cette matière et dans ce sens est de la Cour impériale de Paris, en date du 13 Juillet 1865. Cet arrêt rendu dans une poursuite en contrefaçon d'un modèle de pendule, a reconnu à la propriété industrielle, le droit de

poursuivre la contrefaçon ; mais à déclarer le demandeur non recevable, par le motif qu'il n'a pas fait le dépôt prescrit par la loi de 1806.

Ainsi l'arrêt proclame le droit du demandeur ; le juge est convaincu du préjudice éprouvé ;

Et pourtant, l'absence du dépôt qui n'a jamais été prescrit par la loi, empêche qu'il soit fait justice.

Et plus récemment dans une affaire de même nature, le Tribunal de première instance ayant jugé conformément au droit commun, a vu sa décision infirmée par la Cour impériale (arrêt du 20 février 1866.)

Cette jurisprudence, qui a souvent varié, mais qui tend à se confirmer, a produit, comme on le voit, les résultats juridiques les plus contradictoires et dans certains cas bien regrettables ;

Jamais assurément le législateur n'a songé à soumettre la sculpture d'art à la nécessité du dépôt.

Pour tout esprit pratique, la sculpture industrielle ne peut pas non plus supporter le régime du dépôt, tant à cause du volume de certains objets que de l'innombrable variété des modèles et aussi des différents usages qu'on en peut faire.

Ainsi, un meuble, un lustre, un vase, un candélabre, se composent souvent d'un grand nombre d'ornements qui, pris séparément, servent à d'autres usages, et le seul fait de savoir, à l'aide de modifications et d'arrangements, faire un nouveau modèle avec des ornements déjà utilisés, constitue à nos yeux, un art véritable qui peut être assimilé comme principe à l'art de Piranesi, composant avec des débris de l'antiquité un candélabre devenu célèbre.

Avec quelques mille fragments d'ornements et de figures dont se composent les modèles d'une grande fabrique, un industriel habile peut faire un nombre illimité de compositions.

Le goût et souvent même le caprice du consommateur en créent de bizarres, de pittoresques, dont la plupart restent stériles, mais quelques uns deviennent les souches fécondes et utiles de nombreuses reproductions.

Ces divers exemples seulement suffisent à démontrer l'impossibilité du dépôt qui d'ailleurs deviendrait une charge écrasante pour les producteurs et n'aurait souvent d'autre effet que de limiter la production.

On a bien pensé au dessin ou à la photographie.

[94]

Mais le dépôt, par ces deux moyens, est encore insuffisant et impraticable

Pour un objet de ronde bosse, le dessin et la photographie ne peuvent donner que le premier plan de l'une des faces ; et d'ailleurs ils ne donnent ni la couleur générale de la sculpture, ni la qualité, ni l'esprit du modèle, ni la hauteur exacte des reliefs, ni les combinaisons des lignes et des ornements qui se trouvent dans l'intérieur d'un lustre, sur le revers d'une coupe, sur le côté et le derrière d'une pendule etc.

(Disons que la contrefaçon s'exerce sur tout ou partie d'un objet)

Et tout défectueux que soit le mode de dépôt par le dessin, il deviendrait encore une cause de dépense et de temps perdu, ruineuse pour le fabricant ;

Dans l'état actuel des choses, pour s'abriter sous la protection du dépôt soit par la forme identique du modèle, soit par le dessin, il est tels établissement qui devraient consacrer des années à ce travail et faire des sacrifices qui excèderait certainement le chiffre de cent mille francs

Pa les considérations qui précèdent et bon nombre d'autres que nous négligeons pour la brièveté ;

Le dépôt d'un exemplaire identique du modèle, est de toute impossibilité

Le dépôt par le dessin et même la photographie est insuffisant dispendieux et peut, dans bien des cas, devenir une cause d'incertitude et d'erreur pour la justice.

On a vu un contrefacteur plus diligent que l'auteur du modèle, se défendre devant la justice par la seule présentation de son bulletin de dépôt et malgré l'évidence faite pour le Tribunal, comme pour tout le monde, le contrefacteur sortit victorieux du débat judiciaire.

Cette même jurisprudence a eu pour effet de placer devant les yeux du légitime propriétaire, sur la voie publique et à sa porte même, le spectacle du contrefacteur vendant impunément les produits d'une industrie qualifiée délictueuse suivant le droit commun ;

Ce qui a rendu ces distinctions encore plus dangereuses pour la propriété industrielle, c'est que la Cour de cassation, ne trouvant pas dans le texte des lois, une ligne de démarcation bien tracée et du reste impossible à déterminer entre ce qui appartient à l'art et ce qui appartient à l'industrie, a laissé les Cours Impériales juges souverains de cette appréciation. (arrêts du 31 janvier 1854, 8 Juin 1860, 28 novembre 1862 et 16 mai 1862)

De telle sorte que dans la confusion où ces questions sont tombées, les fabricants et auteurs de modèles n'ont véritablement aujourd'hui pour garantir leur propriété, que la probité publique et le sentiment général que les lois inspirent pour ce qui appartient à autrui ;

[95]

Dans cette situation précaire, un pirate de l'industrie surgissant au milieu de nous, pourrait sans aucun risque mettre au pillage nos propriétés et par conséquent nos fortunes,

A moins que l'excès du désordre n'amène une réaction salutaire en faveur du droit méconnu

C'est avec la conviction profonde de venir en aide à la justice, que les soussignés demandent une loi spéciale et surtout la suppression du dépôt obligatoire.

Dans l'histoire des Chambres syndicales de nos industries, on ne citerait pas un fait de contrefaçon mal jugé ; pour elles, la contrefaçon ne peut échapper à l'œil exercé du spécialiste.

S'il faut réserver aux Tribunaux la question des droits, il importe de laisser aux parties intéressées le soin d'établir et de discuter la question de [fait ?]

La réunion des fabricants de bronzes, société créée depuis 48 ans pour protéger & défendre le droit de propriété des modèles de chacun de ses membres, vient, comme représentant une des branches les plus importantes de l'industrie française demander

au Sénat, gardien si vigilant et si éclairé de la Constitution, dont la propriété est le principe fondamental, de vouloir bien intercéder pour qu'une disposition législative expresse consacre le droit de la propriété industrielle, qu'elle reconnaisse ce droit à toute création, à toute application des arts à l'industrie la plus relevée, comme à l'industrie la plus vulgaire.

On objectera peut être que dans l'art industriel, trop de productions futiles ou éphémères ne méritent pas une protection légale ; mais en restant dans la vérité, nous répondrons que toute œuvre qui excite l'envie ou la cupidité du contrefacteur par cela même mérite et appelle la sauvegarde des lois.

Les pétitionnaires demandent que le dépôt des modèles ou dessins ne soit plus considéré comme une condition indispensable du droit de propriété, mais seulement comme un moyen facultatif de preuve, en laissant à l'auteur du modèle le soin de prouver sa propriété par les moyens tirés du droit commun et aux tribunaux à juger le mérite des preuves.

A la faculté du dépôt, soit au Greffe du T[ribun]al de Commerce soit à la Chambre des Prud'hommes, la loi pourrait joindre celle d'un enregistrement moyennant un droit fixe auprès des receveurs de l'enregistrement et des domaines, d'une déclaration de l'auteur du modèle ou d'un dessin ou d'un certificat de vente de l'artiste auteur au fabricant.

Cette preuve pourrait résulter aussi d'un registre tenu par les bureaux des chambres syndicales ou des sociétés des fabricants, registre sur lequel chaque propriétaire de modèle ferait inscrire sa création avec sa description et d'autres documents établissant sa propriété.

En réalité le temps est venu d'étendre à toutes les branches de l'art industriel la protection que la loi accorde si justement à toutes les créations classées dans les beaux arts ;

Les arts et l'industrie sont si étroitement liés et ont tant d'affinités communes, ils sont si souvent inséparables, qu'ils ont besoin de vivre sous une seule et même loi ; les plus grands artistes [p. 96] de nos jours, sont en même temps des artistes industriels ; c'est l'industrie qui fait de plus en plus le budget des beaux arts ; c'est l'industrie qui en multiplie les œuvres et les répand dans le monde entier et le double intérêt, qui les unit dans toutes les phases de leurs travaux, appelle sur eux une seule et même protection.

Les expositions de l'art industriel rétrospectif que nous avons vues d'abord en Angleterre au Kensington Museum, et plus récemment à Paris, au Palais de l'Industrie, ont démontré, mieux encore que tous nos raisonnements, la présence de l'art dans les produits industriels de toute nature, notamment par la valeur que prennent les œuvres d'apparence la plus modeste, recueillies comme des reliques précieuses du goût et de l'art des générations passées ;

L'industrie artistique est une de belles manifestations du génie français ; c'est surtout par elle que la France est placée au premier rang des nations industrielles ; elle est incontestablement une des causes de la prospérité commerciale de notre pays, comme elle peut devenir et deviendra une de ses gloires ;

La grande Exposition de 1867, va donner un nouvel élan à ces productions ; mais afin de stimuler le zèle et le travail des producteurs, afin de les déterminer à avancer des sommes considérables pour la création et la composition des modèles, il est nécessaire que leur œuvre soit expressément protégée par une loi et qu'elle ne soit pas exposée alors surtout qu'elle se montrera à tous, à devenir la proie des contrefacteurs français ou étrangers, pour la simple omission de la formalité d'un dépôt, souvent impossible, toujours insuffisant et que d'ailleurs aucune loi n'a imposé expressément à la sculpture industrielle ;

Nous le répétons en terminant, la propriété artistique est reconnue et proclamée par nos lois ; la propriété industrielle également utile, également respectable, est aussi proclamée en principe, mais des entraves légales, protectrices dans la pensée du législateur, insuffisantes et fausses dans la pratique, surtout à cause du développement inattendu du travail de l'industrie moderne, deviennent sous l'action d'une jurisprudence égarée, une cause de désordre dont la raison et la justice ont également à gémir ;

Tout auteur d'un travail quelconque dans l'art industriel est de droit propriétaire de son œuvre, d'abord par ce qu'elle est son fait propre, ensuite par ce qu'il en est seul responsable.

Les plus saines notions de l'équité et de la justice, veulent que ce soit l'invention et la création qui constituent la propriété ;

Et que le dépôt ou toute autre mesure de police ou d'administration ne puissent dans aucun cas, altérer ce principe fondamental.

Les soussignés soumettent avec confiance respectueuse supplique à Messieurs les membres du Sénat.

Paris ce 24 mars 1866.

[97]

Suivent les signatures :

Pour la Réunion des fabricants de bronzes de Paris :

Le Président F. Barbedienne, chevalier de la légion d'honneur fabricant de bronzes, 30 B[oulev]ard Poissonnière.

Le Vice-Président : Delafontaine, chevalier de la légion d'honneur, fab[rican]t de bronzes, 46, rue Bonaparte

Le Trésorier : L. Figaret, fab[rican]t de bronzes et d'orfèvrerie, 33 rue des blancs manteaux

Le Secrétaire : Renauld, fabricant de bronzes, 50 rue des Tournelles,

Les membres du Bureau, délégués de la Société :

Poussielgue-Rusand, chevalier de la légion d'honneur, fabricant de bronzes et d'orfèvrerie, 15 rue Casette

Paul Christofle, fabricant de bronzes et d'orfèvrerie, 56, rue de Bondy

Schlossmacher, fabricant de bronzes, 15, rue Beranger [?]

H. Garnier, fab[rican]t de bronzes, 8, rue de Braque,

Boyer aîné, fondeur, 11, rue du chemin vert

Barbezat et Cie, chevalier de la légion d'honneur, fonte d'art, usine du Val d'Osne, 58, boulevard [sic] du Prince Eugène

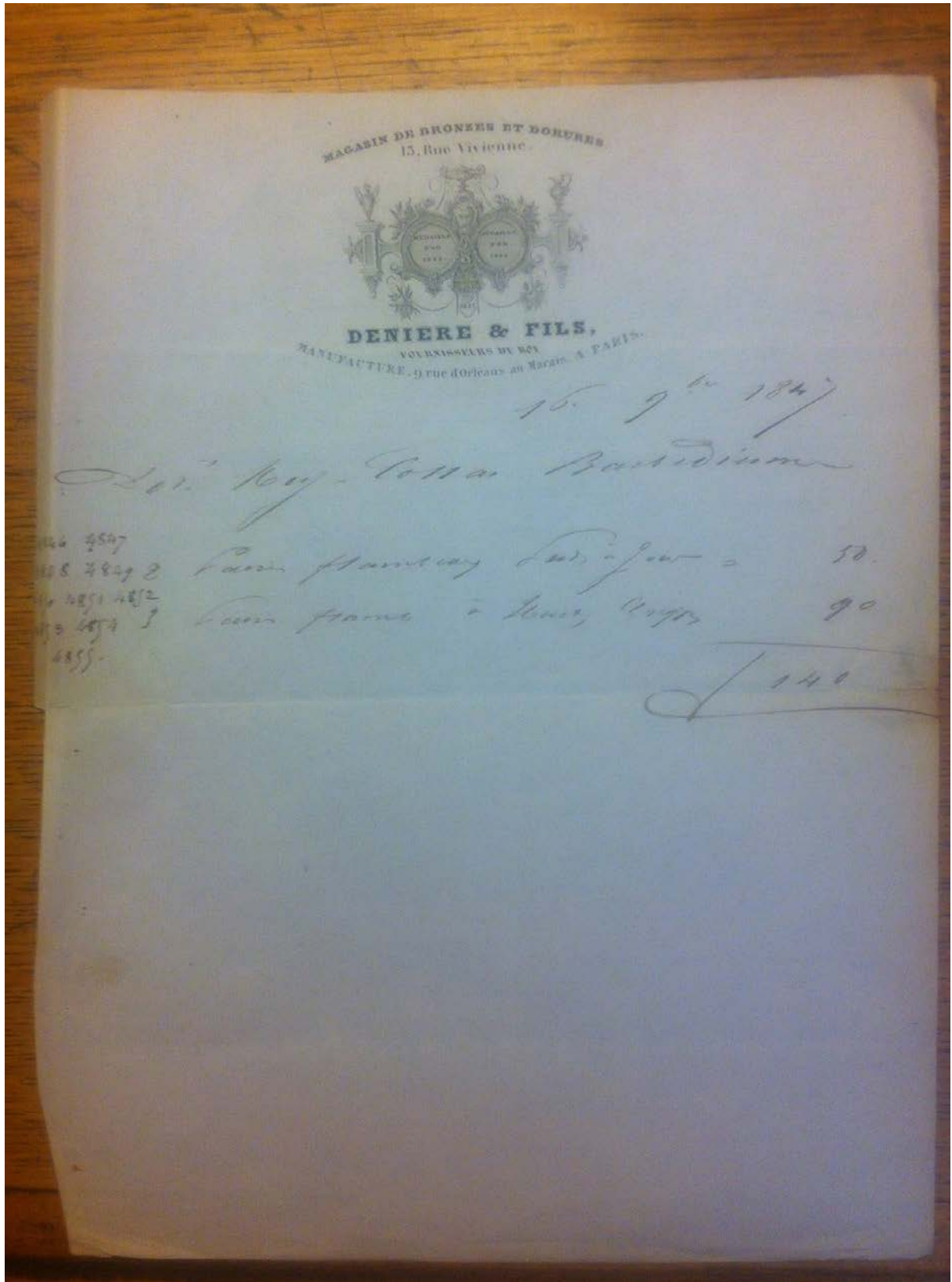
Victor Paillard, chevalier de la légion d'honneur, membre du Conseil des Prud'hommes (section des métaux) ancien président de la société des fabricants de bronzes, 105, B[oulev]ard Beaumarchais,

[?] Rigaud, chevalier de la légion d'honneur, ancien avocat à la Cour impériale et à la Cour de cassation, conseil de la société, 45, rue Jacob.

F. B. [91-97]

Annexe 5

5.1. Facture de la maison Denière et Fils à Collas et Barbedienne, A. N. 368 AP 1, d. 11.



5.2. Facture de la maison Delafontaine à Collas et Barnedienne, A. N. 368 AP 1, d. 11.

MANUFACTURE DE BRONZE.

DELAFONTAINE,

Succes. de son Pere.

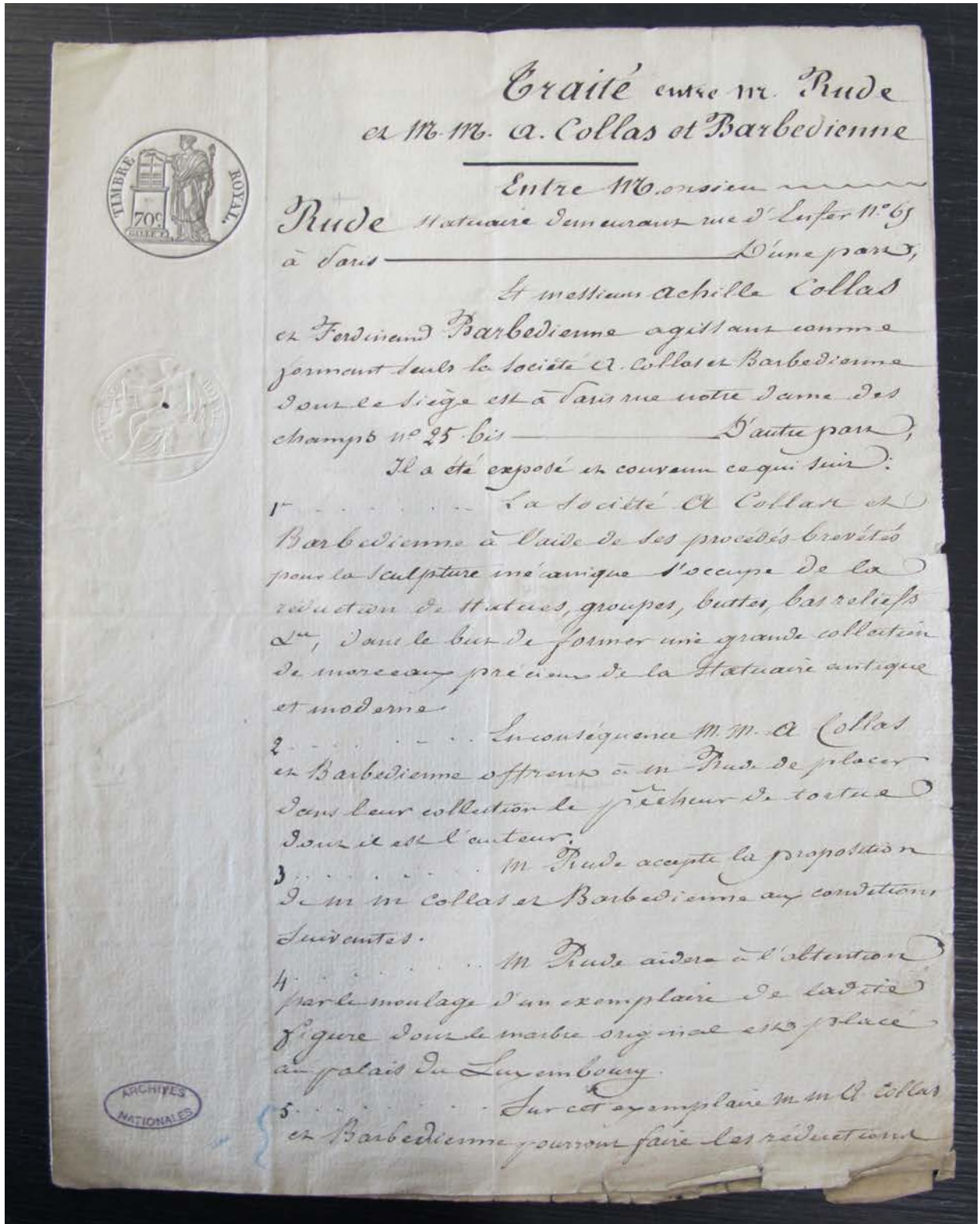
Fondeur, Ciseleur, Doreur.

Rue de l'Abbaye, Faub. St. Germain

(à Paris.)

Messieurs Collas et Barnedienne	Doivent
Paris le 10 Janvier 1847	
1. Un pair de crochets à l'usage d'armes de fer 46	92
4. Un pair de crochets de fer 36	38
6. Un crochet de fer à l'usage d'armes	19
Un crochet de fer	14
8. Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes à 32	102
Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes	38
Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes à 12 branches	130
Un pair de crochets de fer	32
13. Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes à 12 branches	130
Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes à 10	60
14. Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes à 18	108
Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes à 9	27
Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes	48
20. Un crochet de fer à l'usage d'armes	100
26. Un crochet de fer à l'usage d'armes	21
Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes	70
Un crochet de fer	21
27. Un crochet de fer	14
30. Un pair de crochets de fer	60
Paris le 10 Janvier 1847	
1. Accessoires de fer à l'usage d'armes	7
Un crochet de fer à l'usage d'armes	41
Un pair de crochets de fer à l'usage d'armes	130
Total à reporter	1370

5.3 Contrat passé entre François Rude et la société Collas & Barbedienne,
A. N. 368 AP 4.



qu'ils jugeront convenable. La propriété
desd. réductions leur est entièrement concédée,
par le présent traité, et ils pouront les livres
au public, en plâtre, en bronze ou en toute
autre matière.

6. M. M. C. Collas et
Barbedienne supporteront tous les frais
de réduction, ceux de moulage et de fonte,
ils prendront également à leur charge tous
les frais quelconques soit commerciaux
soit de publicité qu'ils croiront utile de faire
pour répandre la connaissance desd. livres
et pour en provoquer la vente.

7. M. M. C. Collas et
Barbedienne payeront à M. Prud'homme, à titre de
droit d'auteur, une prime de vingt pour
cent pour le bronze et vingt cinq pour cent
pour le plâtre. Cette prime sera calculée sur
le produit net et effectif de la vente,
déduction faite des remises ou escomptes
que la société aurait pu consentir.

8. La société faisant son
inventaire tous les six mois présentera à
M. Prud'homme dans le mois suivant, le compte des
ventes le concernant et lui paiera le montant
de la prime stipulée.

9. Cette prime sera due
et acquittée pendant la vie durent de l'auteur
et ne sera point transmissible.

Le même M. Prud'homme n'aura point

traiter qu'avec M. M. Collas et Barbédienne
Et ils renouent à se retirer tous les deux, les
présentes conventions pourraient être annulées
à sa demande. Et les parties régleront
à l'amiable les conditions de la rupture.

10. Les conventions étant
faites pour ouvrir des relations et établir
des intérêts communs entre les arts et le
commerce, sous à la volonté des parties et
placés sous la sauvegarde de la plus haute
équité

22 mars 1843

Fait double à Paris le
J'approuve l'écriture,

J. Malle
Général Secrétaire

M. Malle
approuve l'écriture

Barbédienne

Il a été convenu entre Messieurs Rude et Achille
Collas et Barbédienne, que la Statue de ~~Le~~
Dombau de Godfrey Caraignac, serait reduite
et éditée conformément à toutes les conditions faites pour
le Pichon de Cortes, comme il en est dit dans l'acte in-
-terposé. Paris le 7. mars 1848.



5.4 Contrat passé entre Constant Sévin et Ferdinand Barbedienne, A. N. 368 AP 4.

Entre les soussignés Monsieur Ferdinand
Barbedienne, Fabricant de bouges,
demeurant, 39, Boulevard Poissonnière à Paris;
d'une part:
Et Monsieur Constant Sévin, Artiste sculpteur
ornemaniste, demeurant, 20, Rue de Valenciennes
à Suteuil; d'autre part:
Il a été dit & convenu ce qui suit:
Monsieur Ferdinand Barbedienne, depuis
la fondation de sa maison, s'est proposé de
porter, dans sa profession, l'Art industriel
à ses plus hautes limites; Et c'est dans
l'espérance d'atteindre ce but qu'il a
recherché le concours de Monsieur Constant Sévin.
De son côté Monsieur Constant Sévin
s'associant sans réserve à cette pensée
qui est également la sienne a accepté
de Monsieur Ferdinand Barbedienne la direction
de son atelier de Sculpture, qui lui ~~est~~ ^{est} été confié;
Et il est entré en fonction le huit Mai
huit cent cinquante cinq, aux appointements
de six mille francs par an.
Depuis cette époque, les efforts & les études
de Monsieur Constant Sévin ont déterminé
Monsieur Ferdinand Barbedienne à élever
son traitement, à partir du premier Mai



Mil-huit cent cinquante six, à la somme de
Sept mille deux cents francs pour l'année
courante, à Huit mille quatre cents francs
pour celle qui suivra, à neuf mille
six cents francs pour la troisième année,
à Dix mille huit cents francs pour
la quatrième, & enfin Douze mille
francs pour les, cinquième, sixième, septième,
huitième, neuvième & Dixième années
qui seront le terme du présent traité.

En conséquence le traitement ^{de fin}
de Douze mille francs commence à courir
le premier Mai Mil-huit cent soixante.

De son côté Monsieur Constant Sevin
promet à Monsieur Ferdinand Barbedienne
de lui consacrer exclusivement, son talent
& ses soins, pour tout ce qui pourra aider
à la réputation & au succès de sa
maison industrielle.

Approuvé l'Écriture cursive

Constant Sevin

Approuvé l'Écriture cursive

F. Barbedienne

Annexe 6

D É C R E T

DE

LA CONVENTION NATIONALE,

Du 19 Juillet 1793, l'an 2^e de la République Française,

Relatif aux droits de propriété des Auteurs d'Écrits en tout genre, des Compositeurs de Musique, des Peintres & des Dessinateurs.

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu son comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres & dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins, jouiront, durant leur vie entière, du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la république, & d'en céder la propriété en tout ou en partie.

I I.

Leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

I I I.

Les officiers de paix feront tenus de faire confisquer, à la requisiion & au profit des auteurs, compositeurs, peintres ou dessinateurs & autres, leurs héritiers ou cessionnaires,

257/155

6.1. Décret de la Convention nationale des 19-24 juillet 1793

6.2. Code pénal. Loi décrétée le 19 février 1810, promulguée le 1^{er} mars suivant.

« Art. 425. Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de tout autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon ; et toute contrefaçon est un délit.

Art. 426. Le débit d'ouvrages contrefaits, l'introduction sur le territoire français d'ouvrages qui, après avoir été imprimés en France, ont été contrefaits chez l'étranger, sont un délit de la même espèce.

Art. 427. Le peine contre le contrefacteur ou contre l'introducteur sera une amende de 100 francs au moins et de 2000 francs au plus ; et contre le débitant, une amende de 25 francs au moins et de 500 francs au plus.

La confiscation de l'édition contrefaite sera prononcée tant contre le contrefacteur que contre l'introducteur et le débitant.

Les planches, moules ou matrices des objets contrefaits, seront aussi confisqués.

Annexe 7

7.1. Liste des affaires arbitrées par la Réunion des fabricants de bronze entre le 22 avril 1839 et le 24 juin 1870 (A.N. 106AS/5 et 106AS/6)

Pour traiter ces affaires, nous avons élaboré une grille d'analyse comprenant les catégories ci-dessous. Elle permet de prendre connaissance des protagonistes de l'affaire, du motif de celle-ci, des différentes décisions et renvois et de son éventuelle issue. N'apparaissent dans cette notation simplifiée que les informations fournies par les archives de la Réunion. Dans la mesure du possible, les notations conservent les formulations écrites dans les procès verbaux.

- Numéro que nous attribuons à l'affaire
- Date de l'affaire
- Nom du plaigant 1
- Nom du plaigant 2
- Nom du Défenseur 1
- Nom du Défenseur 2
- Nom du Défenseur 3
- Description du motif de l'affaire
- Requête du plaigant
- Arguments de la défense
- Saisie / Preuve
- Affaire renvoyée ou non par le tribunal de Commerce
- Signature d'un compromis entre le plaigant et le défenseur
- Avis de la RFB sur l'affaire
- Accord entre les deux parties
- Poursuites devant d'autres instances juridiques
- Seconde décision après le renvoi
- Références, côte et page, dans les procès verbaux
- Commentaire

Plusieurs orthographes d'un même nom peuvent se rencontrer dans les procès-verbaux, nous les indiquons toutes. Lorsque le nom d'un défenseur n'est pas mentionné, nous l'indiquons par X.

- **Affaire n° 1**

Date : 22/04/1839

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Dupuis

Description de l'affaire : Propriété d'une figure de *Polymnie* achetée à la vente Chardigny.

Références : 106AS/5, p. 9.

- **Affaire n° 2**

Date : 22/04/1839

Plaignant : Journeux

Défenseur : Morand

Références : 106AS/5, p. 9.

- **Affaire n° 3**

Date : 22/04/1839

Plaignant : Contamine

Défenseur : X

Références : 106AS/5, p. 9.

- **Affaire n° 4**

Date : 22/04/1839

Plaignant : Thomire

Plaignant : Bourland

Description de l'affaire : Thomire a fait réduire par Bourland un groupe représentant un Satyre et une Bacchante. Toussaint en a acheté un modèle, ignorant sa provenance, et revendit plus tard ses modèles en bronze à Grivot. Le modèle a été monté en pendule, et un exemplaire a été acheté par Weiswald en vente publique.

Références : 106AS/5, p. 9.

- **Affaire n° 5**

Date : 22/04/1839

Plaignant : Ledure

Défenseur 1 : Pradier

Défenseur 2 : Fontaine

Description de l'affaire : Ledure a fait exécuter par Pradier deux statuettes dont il lui avait fourni les dessins, destinées à la maison du roi. Reproduction de ces statuettes par Fontaine en plâtre à la demande de Pradier.

Arguments défense : Pradier met cette pratique sur le compte de l'habitude : « il était dans l'habitude de faire mouler en plâtre ces petits ouvrages de sculpture destinés pour le bronze, tant pour en faire présent à ses amis que pour leur donner de la popularité, et que jusqu'à présent aucune plainte ne s'était élevée à cette occasion »

Références : 106AS/5, p. 10.

- **Affaire n° 6**

Date : 22/04/1839

Plaignant : Foyatier

Défenseur 1 : Jeannest

Défenseur 2 : Vittoz

Description de l'affaire : Imitation du *Spartacus* de Foyatier placé dans le jardin des Tuileries.

« Les motifs principaux du jugement ont été que les objets d'arts acheté par la liste civile, sont destinés aux études, et à multiplier les beaux modèles et sont à partir de la livraison considérés comme une propriété commune, et comme étant tombés dans le domaine public, et à ce titre pouvant être reproduits ou copiés au profit de l'industrie [...] le sculpteur en vendant son oeuvre est entièrement dépouillé de son droit de propriété. La chambre des pairs vient d'être saisie du projet de loi depuis si longtemps désiré sur cette matière importante et difficile ».

Avis de la RFB : Imitation.

Accord : Essai de conciliation à l'amiable, « mais les prétentions exagérées de M. Foyatier l'ayant rendu impossible »

Poursuites : Procès le 21 mars. Foyatier est condamné. « Les motifs principaux du jugement ont été que les objets d'art achetés par la liste civile sont destinés aux études, et à multiplier les beaux modèles et sont à partir de la livraison considérés comme une propriété commune, et comme étant tombés dans le domaine public, et à ce titre pouvant être reproduits ou copiés au profit de l'industrie ».

Références : 106AS/5, p. 10-11.

- **Affaire n° 7**

Date : 22/04/1839

Plaignant : Marochetti

Défenseur 1 : Toussaint

Défenseur 2 : Mori(ec ?)

Description de l'affaire : Marochetti a fait une statue équestre d'Emmanuel Philibert, commandée par la cour de Sardaigne et destinée à décorer une place publique de Turin. Avant de l'expédier ; Marochetti a exposé son oeuvre dans la cour du Louvre. Toussaint et Mori(ec) ont copié cette statue et l'ont vendue. Or avant son achèvement, Marochetti en avait fait lui-même une réduction, et l'avait vendue dans les magasins de Giroux.

Avis de la RFB : Copie.

Poursuites : Procès.

Références : 106AS/5, p. 11.

- **Affaire n° 8**

Date : 24/04/1839

Plaignant : Lacarrière aîné ; représenté par Jeanne (?)

Défenseur : George

Description de l'affaire : Contremoulage d'une lampe à gaz dont le modèle est sa propriété.

Arguments défense : George déclare « que les lampes trouvées chez son doreur lui ont été fournies par MM. Albouy et Leotard ».

Avis de la RFB : Albouy est convoqué.

Références : 106AS/5, p. 14.

Date : 25/04/1839

Plaignant : Lacarrière aîné

Défenseur 1 : George

Défenseur 2 : Albouy

Défenseur 3 : Leotard

Arguments défense : Leotard reconnaît avoir vendu ces lampes à George. Il « prétend qu'elles avaient été fabriquées par M. Pesson, et qu'il ne peut être responsable d'une contremoulage qui n'est pas son fait ».

Avis de la RFB : Pesson, fabricant, et Yon, fondeur, seront convoqués.

Références : 106AS/5, p. 14.

Date : 26/04/1839

Plaignant : Lacarrière aîné

Défenseur 1 : George

Défenseur 2 : Albouy

Défenseur 3 : Leotard

Audition de Pesson : « [...] bien que les lampes contremoulées ayent été coulée dans ses ateliers, il ne peut être responsable du délit de contremoulage ayant été autorisé par M. Leotard à se servir de la lampe qu'il lui présentait pour en produire de semblables ».

Accord : Lacarrière reçoit 100 francs de dommages-intérêts et « déclare en faire l'abandon à la caisse de bienfaisance ».

Références : 106AS/5, p. 15.

Date : 10/05/1839

Plaignant : Lacarrière aîné

Défenseur 1 : George

Défenseur 2 : Albouy

Défenseur 3 : Leotard

Arguments défense : Albouy « assure que les lampes ont été faites sans son autorisation, que pareille chose ne se serait jamais faite dans sa maison s'il en eut été instruit ». Pesson refuse toute proposition.

Accord : George fait abandon de la lampe qui est remise à Lacarrière aîné.

Références : 106AS/5, p. 16.

- **Affaire n° 9**

Date : 10/05/1839

Plaignant : Villemsens

Défenseur 1 : Tirrorat

Défenseur 2 : Gamberg

Description de l'affaire : Contremoulage d'un chandelier d'église en carton-pierre

Arguments défense : Tirrorat déclare s'être cru autorisé par Gamberg, qui lui a prêté un surmoulé, à en tirer des épreuves.

Avis de la RFB : Mise en attente.

Références : 106AS/5, p. 16.

Date : 03/06/1839

Plaignant : Villemsens

Défenseur 1 : Tirrorat

Défenseur 2 : Gamberg

Accord : Le préposé se rendra chez eux pour faire exécuter la décision de la dernière séance.

Références : 106AS/5, p. 17.

Date : 14/06/1839

Plaignant : Villemsens

Défenseur 1 : Tirrorat

Défenseur 2 : Gamberg

Avis de la RFB : Tirrorat n'a pas accepté la décision. Par 6 voix contre 2, le bureau décide des poursuites judiciaires contre Tirrorat s'il ne se soumet et si Villemsens ne renonce pas.

Références : 106AS/5, p. 18.

Date : 12/07/1839

Plaignant : Villemsens

Défenseur 1 : Tirrorat

Défenseur 2 : Gamberg

Accord : « en présence de M. le commissaire de police Moulmier, au moment où la saisie des candélabres contremoulés allait s'opérer dans les ateliers [sic] du dit sieur Tirrorat ». Remise à Tirrorat de 80 F contre l'abandon des candélabres contremoulés, des moules, des épreuves et de toutes pièces qui y ont rapport. Le 5 septembre 1839, la RFB rembourse à Villemsens les 38,50 F des frais avancés par lui.

Références : 106AS/5, p. 20.

Date : 28/10/1839

Résumé de l'affaire : « Les parties étaient liées entre elles par d'anciennes et bonnes relations. Villemsens avait à la vente de M. Feuchère (acheté) un modèle de candélabre chandelier d'église. A la dernière exposition des produits de l'industrie, il fut étonné de voir son chandelier reproduit et exposé en carton pâte. M. Tirrorat auteur de ce plagiat fut mandé. [...] Nous avons acquis la preuve qu'un surmoulé du même flambeau avait été également acheté à la vente de M. Feuchère par M. Gamberg, que ce dernier l'avait loué à

M. Tirrard fabricant de carton pâte, avec autorisation de le reproduire ; il paraît qu'on a dans les ventes la fâcheuse habitude de séparer les modèles des surmoulés, c'est là un danger qu'il faudrait éviter soigneusement, les surmoulés devraient toujours suivre et accompagner le modèle, quelque soin que prenne le commissaire priseur d'indiquer que telle pièce est le modèle, et que telle autre n'est que le surmoulé, il peut rester parfois de l'indécision, et de l'obscurité, et plus tard la fraude est habile à s'en emparer ». Toussaint a rendu le modèle et le carton pierre, Gamberg les 20 F.

Références : 106AS/5, p. 27.

Date : 21/01/1841

Plaignant : Villemsens

Défenseur 1 : Tirrart

Villemsens annonce dans une lettre « avoir placé les chandeliers d'église en carton pâte, qui en 1839 ont été repris du sieur Tirrard par suite de contrefaçon, et l'intention où il est de rembourser à la Réunion une partie des frais que cette affaire a occasionnée au profit de la caisse de bienfaisance ».

Références : 106AS/5, p. 61-62.

- **Affaire n° 10**

Date : 10/05/1839

Plaignant : Vittoz

Défenseur : X [Mader]

Description de l'affaire : Reproduction sur papier peint d'un modèle.

Références : 106AS/5, p. 16.

Date : 23/05/1839

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Mader

Avis de la RFB : Il y a un préjudice causé à l'auteur par la reproduction d'une œuvre pouvant décorer l'un comme l'autre le même lieu quoique l'emploi soit différent. La plaque doit être détruite.

Références : 106AS/5, p. 16.

Date : 28/10/1839,

Description de l'affaire : Il s'agit de la reproduction d'une statuette *Benvenuto Cellini*

Références : 106AS/5, p. 27.

- **Affaire n° 11**

Date : 23/05/1839

Plaignant : Gamberg

Défenseur 1 : Tirrart

Défenseur 2 : Villemsens

Description de l'affaire : Imitation d'un chandelier.

Avis de la RFB : Le président engage Gamberg à donner 50 francs ; Gamberg propose 20 francs (« qu'il a reçu pour louage »). Villemsens propose 50 francs. La saisie des objets est décidée.

Références : 106AS/5, p. 16.

- **Affaire n° 12**

Date : 03/06/1839

Plaignant : Gault aîné

Défenseur : Gotten

Description de l'affaire : Contremoulage d'un modèle de lampe.

Oui. Saisie effectuée par Moulinier, commissaire de police, quartier du Temple, chez Bongard, fondeur. Dépôt par Gault aîné des originaux en cire et en cuivre.

Avis de la RFB : Contremoulage.

Accord : Gotten s'engage à payer à Gault aîné la somme de 100 francs à titre d'indemnité et à abandonner de la lampe surmoulée. Il promet également de ne plus se livrer à aucun délit de surmoulage envers Gault aîné, qui lui abandonne la somme à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 17.

Date : 12/07/1839

Plaignant : Gault aîné

Défenseur : Gotten

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 20.

- **Affaire n° 13**

Date : 14/06/1839

Plaignant : Maillard

Défenseur : Viennot

Description de l'affaire : Contremoulage d'un dessus de papier représentant la statuette du peter gaspard (sic) assis à une table

Viennot « n'avait pas cru commettre un délit en contremoulant sur ces objets venant de francfort, cependant reconnaissant que le modèle primitif appartient à M. Maillard, il déclare se soumettre à la décision du bureau ».

Avis de la RFB : Contremoulage.

« M. Maillard ayant reconnu que le modèle de son peter Gaspard avait été contremoulé en fonte de fer, a fait acheté une épreuve chez M. Viennot, qui déclare que ce modèle lui a été apporté de Francfort [...]. Après avoir reconnu le contremoulage, le bureau ayant égard de la bonne foi de M. Viennot décide que les épreuves qu'il a en sa possession

seront remises et abandonnée à M. Maillard. Qu'en outre M. Viennot s'engage tant pour lui que pour son frère à ne plus surmouler ce modèle, et à respecter à l'avenir les modèles de nos confrères ».

Accord : Acte de conciliation signé par les deux partis.

Références : 106AS/5, p. 18.

- **Affaire n° 14**

Date : 14/06/1839

Plaignant : Delahaye

Défenseur : Frigerio

Description de l'affaire : Contremoulage de deux enfants.

Avis de la RFB : Contremoulage.

« M. Frigerio s'engage à remettre le modèle surmoulé qui a fait le sujet de la plainte de M. Delahaye, ainsi que les épreuves qu'il pourrait encore avoir en sa possession, et à respecter à l'avenir les modèles de ses confrères. Il s'engage en outre à verser la somme de cent francs à M. Delahaye dont la moitié est acquise à la caisse de bienfaisance ».

Accord : Oui. Frigerio versera 100 francs pour Delahaye, dont la moitié ira à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 18.

- **Affaire n° 15**

Date : 03/10/1839

Plaignant : Raulin

Défenseur : Raynal

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de flambeau rocaille.

Avis de la RFB : Le bureau invite Blin, sculpteur modeleur auteur de ce modèle à venir à la prochaine séance.

Références : 106AS/5, p. 22.

Date : 10/10/1839

Plaignant : Raulin

Défenseur : Raynal

Défenseur : Blin

Arguments défense : Blin prétend ne pas être responsable des travaux qui lui sont commandés. Le président l'engage à être plus prudent et en aucun cas imiter servilement les modèles qui sont présentés.

Réponse du Plaignant : Raulin refuse les conditions proposées par le bureau dans la dernière séance.

Références : 106AS/5, p. 22.

Date : 14/11/1839

Plaignant : Raulin

Défenseur : Raynal

Avis de la RFB : Raulin devra donner 15 francs pour récupérer le modèle.

Références : 106AS/5, p. 34.

Date : 5/12/1839

Plaignant : Raulin

Défenseur : Raynal

Accord : Accord définitif. Raynal abandonne totalement le modèle. Raulin paie 15 francs pour le modèle, 20 francs pour le surmoulé.

Références : 106AS/5, p. 35.

- **Affaire n° 16**

Date : 03/10/1839

Plaignant : Gosset

Plaignant : Toussaint

Description de l'affaire : Imitation de ses modèles de statuettes *Jeanne d'Arc*.

Arguments défense : Toussaint déclare avoir acheté ce modèle à Jean, un sculpteur, et s'engage à apporter la terre lors de la prochaine séance.

Avis de la RFB : Imitation.

« [...] bien que ce modèle soit dans le domaine public, il ne peut être fait une imitation servile de celui de M. Gosset, engage M. Toussaint à faire les changements qui empêchent le public de confondre ».

Références : 106AS/5, p. 22.

Date : 10/10/1839

Plaignant : Gosset

Défenseur : Toussaint

Saisie / Preuve : Oui. La terre originale est apportée par Toussaint.

Avis de la RFB : Le bureau « croit que le modeleur a imité son modèle mais qu'il n'a pas été fait de contremoulage ». Il engage Gosset à accepter la proposition de Toussaint, « d'anéantir ce modèle et de faire des changements importants à celui qu'il serait dans l'intention de faire ».

Accord : La proposition est acceptée et « M. Toussaint s'engage à annuler [sic] le modèle de Jeanne Darc [sic] actuel, déclarant qu'il sera vendu comme surmoulé avec neuf autres qui sont dans son magasin. Si M. Toussaint fait modeler une autre statuette la Jeanne Darc [sic], il s'engage à y faire des changements tellement important que ces deux modèles ne puissent être l'un pour l'autre ». Gosset abandonne toute poursuite.

Références : 106AS/5, p. 23.

Date : 28/10/1839

Résumé de l'affaire : « Vous avez tous vu, et tous admiré ce chef d'œuvre, M. Gosset s'en était inspiré, et l'avait exécuté après y avoir fait des changements et des additions assez notables. Un autre fabricant avait fait une statuette semblable, mais au lieu d'imiter la statue originale qui appartient à tous, et qui est dans le domaine public, il avait copié exactement celle de M. Gosset ». Les exemplaires existants sont écoulés, de même que le modèle comme un surmoulé.

Références : 106AS/5, p. 27-28 .

- **Affaire n° 17**

Date : 03/10/1839

Plaignant : Gosset

Défenseur : Coulon

Description de l'affaire : Contrefaçon en biscuit de son modèle *Jeanne Hachette*.

Avis de la RFB : Contrefaçon.

Accord : Conciliation chez Coulon. Un accord est signé le 7 septembre : « M. F. Coulon consent à remettre à M. Gosset tous les exemplaires actuellement existant dans ses magasins; et dans ses ateliers, de la statuette dite Jeanne Hachette, il lui fera également l'abandon de son modèle en terre. Les moules seront brisés en présence de M. Gosset. M. Coulon à titre de dommages et intérêts, payera une somme de vingt cinq francs qui sera versée dans la caisse de la réunion des fabricants de bronzes. M. Coulon promet en outre de ne plus contrefaire ni copier les modèles de M. E. Gosset à peine de mille francs de débit sans préjudice de toutes autres poursuites ».

Références : 106AS/5, p. 22.

- **Affaire n° 18**

Date : 03/10/1839

Plaignant : Sayer

Défenseur : Aumont

Description de l'affaire : Contremoulage d'un socle de pendule renaissance.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie des moules et de plusieurs socles contremoulés par Moulmier, commissaire de police." 12,50 F francs de frais.

Avis de la RFB : En raison de la situation financière de Aumont, le bureau accepte une simple reconnaissance de dette pour le montant des frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 22.

- **Affaire n° 19**

Date : 24/10/1839

Plaignant : Maine

Défenseur : Frigerio

Description de l'affaire : Contremoulage d'une chèvre en plâtre.

Requête : Maine déclare n'avoir agit que pour le compte de son fils qui est le propriétaire du modèle.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 24.

- **Affaire n° 20**

Date : 24/10/1839

Plaignant : Bauby

Défenseur : Luc

Description de l'affaire : Contremoulage de deux petites pièces.

Arguments défense : Luc dit avoir acheté ces deux pièces à un marchand ambulant, sans savoir qu'ils avaient un propriétaire. Il déclare sur l'honneur renoncer à s'en servir.

Références : 106AS/5, p. 24.

- **Affaire n° 21**

Date : 24/10/1839

Plaignant : Bauby

Défenseur : X

Description de l'affaire : Contremoulage exécuté à Lyon sur une lampe pour éclairage au gaz.

Requête : Bauby demande la marche à suivre pour faire reconnaître la contrefaçon.

Avis de la RFB : Le bureau demande qu'il se procure les pièces.

Références : 106AS/5, p. 24.

- **Affaire n° 22**

Date : 09/01/1840

Plaignant : Martinet

Défenseur : Chevalier

Description de l'affaire : Contremoulage d'un culot de flambeau.

Avis de la RFB : Contremoulage. Chevalier n'a pas agi de mauvaise foi, le modèle et le moule seront remis à Martinet.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 35.

- **Affaire n° 23**

Date : 05/03/1840

Plaignant : Hazard

Défenseur : Petry

Accord : Petry s'engage à payer 15 francs d'indemnité, abandonnés par Hazard à la caisse de bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 36.

27/04/1840 : Hazard avait vu dans la salle des ventes des commissaires priseurs place de la bourse un vase en porcelaine sur lequel était adapté des anses contremoulées dont le modèle original lui appartenait.

Références : 106AS/5, p. 44.

- **Affaire n° 24**

Date : 05/03/1840

Plaignant : Giot

Défenseur : Carré

Description de l'affaire : Contremoulage de matrices en plâtre et en fonte de la plaque de la compagnie générale des voitures.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie de deux matrices contremoulées.

Accord : Les deux parties ont été réunies par Gastambide chez lui et l'affaire est conciliée. La matrice et les objets saisis, Carré paie les frais de saisies et une amende de 25 francs qui est abandonnée par Giot à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 36.

- **Affaire n° 25**

Date : 05/03/1840

Plaignant : Frigorio

Défenseur : Chemin

Description de l'affaire : Contremoulage d'une moulure ciselée par Chemin.

Arguments défense : Chemin avoue le contremoulage.

Accord : Les modèles et les surmoulés sont abandonnés. Frigorio reçoit 25 francs de dommages-intérêts dont il verse la moitié à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 36.

- **Affaire n° 26**

Date : 16/04/1840

Plaignant : Finimo jeune

Défenseur : Fourment

Description de l'affaire : Contrefaçon en zinc d'un modèle de levrette.

Avis de la RFB : Les deux parties sont convoquées à la prochaine séance.

Références : 106AS/5, p. 37.

Date : 16/07/1840

Plaignant : Finimo jeune

Défenseur : Fourment

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 48.

Date : 06/08/1840

Plaignant : Finimo jeune

Défenseur : Fourment

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 48.

Date : 03/09/1840

Plaignant : Finimo jeune

Défenseur : Fourment

Accord : Conciliation. Fourment a remis à Finimo « les surmoulés et les modèles en lui payant d'après estimation faite par le précédent ».

Références : 106AS/5, p. 49

26/10/1840 : 30 levrettes ont été saisies

- **Affaire n° 27**

Date : 16/07/1840

Plaignant : Briant

Défenseur : Pinchon

Description de l'affaire : Contremoulage d'un bougeoir.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 48.

Date : 06/08/1840

Plaignant : Briant

Défenseur : Pinchon

Arguments défense : Pinchon refuse de donner le nom de l'individu qui lui a donné le bougeoir. Il lui en a commandé six et l'a autorisé à en faire pour lui. Il a donc fait fondre 3 exemplaires pour lui, en a livré 2 à Prunier, ciseleur, et le 3^e a été saisi chez lui.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Conciliation. Pinchon s'engage à ne plus fondre.

Références : 106AS/5, p. 48.

- **Affaire n° 28**

Date : 03/09/1840

Plaignant : Hazard

Défenseur 1: Martigny

Défenseur 2: Toulmonde

Description de l'affaire : Contremoulage d'un socle de rocaille pour pendule.

Arguments défense : Martigny déclare que le socle lui vient de Dumont, fabricant, « qui lui avait donné une pendule à monter, et ayant pensé que ce modèle était ancien il pouvait le reproduire une fois seulement ».

Accord : Oui. Hazard reçoit 30 francs d'indemnités qu'il abandonne à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 49.

- **Affaire n° 29**

Date : 17/09/1840

Plaignant : Lacarrière jeune

Défenseur : Péchard

Description de l'affaire : Contremoulage d'un porte-étiquette.

Cet article a été demandé à Lacarrière jeune par Deniau, marchand de nouveautés, qui en avait fait la commande à Journeux jeune, fondeur.

Requête : Lacarrière déclare de Péchard lui a porté préjudice sur un marché qu'il était prêt de conclure, et demande 200 francs qu'il abandonnera à la bienfaisance.

Accord : Péchard demande un délai jusqu'au 26. L'indemnité est ramenée à 50 francs par le bureau.

Références : 106AS/5, p. 50.

Date : 24/09/1840

Plaignant : Lacarrière jeune

Défenseur 1 : Péchard

Défenseur 2 : Journeux jeune

Défenseur 3 : Deniau

Accord : Oui. Journeux et Péchard paient 66 francs (la moitié chacun).

Références : 106AS/5, p. 51.

- **Affaire n° 30**

Date : 17/09/1840

Plaignant : Brunet

Défenseur 1 : Chaumont

Défenseur 2 : Marquis

Description de l'affaire : Bris d'une palme à feuille pour lustre.

Avis de la RFB : Ajournement, mais si des poursuites sont engagées, elles seront aux frais de Brunet car la circonstance n'est pas prévue.

Références : 106AS/5, p. 50.

Date : 24/09/1840

Plaignant : Brunet

Défenseur : Chaumont

Requête : Brunet demande une indemnité de 50 F en dommages-intérêts.

Chaumont refuse et s'engage à rendre le modèle tel qu'il était.

Accord : Réparation du modèle et versement de 15 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 51.

- **Affaire n° 31**

Date : 05/11/1840

Plaignant : Leblanc

Défenseur : Martinet

Arguments défense : Imitation d'un modèle de chien dogue.

Accord : Oui. Martinet accepte de remettre à Leblanc le modèle, qui lui sera payé ainsi que les surmoulés aux prix de l'établissement..

Références : 106AS/5, p. 59.

- **Affaire n° 32**

Date : 13/11/1840

Plaignant : Massin

Défenseur 1 : Veuve Dantony / Danteny courtière

Défenseur 2 : Delrue

Description de l'affaire : Surmoulage de modèles de mains à essuie plume.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie du commissaire de police chez la veuve de trois surmoulés.

Avis de la RFB : Surmoulage.

Accord : Les objets saisis sont remis à Massin, Les frais de saisie (20 francs) sont payés par la veuve, qui signe un traité où elle renonce à contremouler tout modèle appartenant à autrui. Delrue, débiteur envers Mme Dantony, remettra ses 16,50 francs à la Réunion.

Références : 106AS/5, p. 60.

Date : 03/12/1840

Plaignant : Massin

Défenseur 1 : Veuve Dantony / Danteny courtière

Défenseur 2 : Delrue

Accord : Non. La veuve Danteny refuse de payer, mais il est de toute façon passé outre ce refus « vu l'insolvabilité de la d. Danteny ».

Références : 106AS/5, p. 60.

Date : 21/01/1841

Plaignant : Massin

Défenseur 1 : Veuve Dantony / Danteny courtière

Saisie / Preuve : Une 2^e saisie opérée à la demande de Massin chez la veuve.

Références : 106AS/5, p. 62.

- **Affaire n° 33**

Date : 21/01/1841

Plaignant : Bordeaux

Défenseur : Gambette

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une moulure d'ameublement.

Arguments défense : Gambette déclare tenir cette moulure de Fougère [Feugère] demeurant 24 rue des Juifs, qui dit-il en est le contrefacteur.

Avis de la RFB : Convocation de Fougère [Feugère].

Références : 106AS/5, p. 61.

Date : 11/02/1841

Plaignant : Bordeaux

Défenseur : Fougère [Feugère]

Description de l'affaire : Copie d'un modèle de perle estampé.

Fougère propose de rendre les outils.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 63.

- **Affaire n° 34**

Date : 11/02/1841

Plaignant : Cailloué

Défenseur : Brunet

Description de l'affaire : Imitation de tirans [sic] de sonnette

Avis de la RFB : Ajournement.

Accord : Cailloué remet 1 franc à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 63.

Date : 04/03/1841

Plaignant : Cailloué

Défenseur : Brunet

Accord : Brunet a remis les modèles et s'est engagé à ne plus copier.

Références : 106AS/5, p. 63.

- **Affaire n° 35**

Date : 08/04/1841

Plaignant : Briant

Défenseur : Marchal

Accord : Concilié par le président.

Références : 106AS/5, p. 64.

- **Affaire n° 36**

Date : 15/04/1841

Plaignant : Mimart

Défenseur : Cher

Défenseur : Persaux

Description de l'affaire : Contremoulage.

Avis de la RFB : Contremoulage.

Accord : Accord à l'amiable.

Références : 106AS/5, p. 65.

- **Affaire n° 37**

Date : 22/04/1841

Plaignant : Lacomme

Défenseur : Mimart

Description de l'affaire : Contremoulage d'une statuette *Jacques Callot*.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie de 6 statuettes.

Accord : Oui. Mimart abandonne les 6 statuettes saisies et s'engage à ne plus contremouler les modèles de Lacomme sous peine de 200 F d'amende et paie les 10 F de frais.

Références : 106AS/5, p. 65.

- **Affaire n° 38**

Date : 13/05/1841

Plaignant : Susse

Défenseur 1 : Pischi

Défenseur 2 : Hébert

Description de l'affaire : Contremoulage d'un petit buste d'enfant riant.

Avis de la RFB : Susse est autorisé à faire pratiquer une saisie.

Références : 106AS/5, p. 76.

Date : 18/05/1841

Plaignant : Susse

Défenseur 1 : Pischi

Défenseur 2 : Hébert

Arguments défense : Pischi déclare avoir acheté à Hébert les épreuves contremoulées, en croyant que ces épreuves étaient réellement la propriété de Hébert.

Références : 106AS/5, p. 77.

Date : 03/06/1841

Plaignant : Susse

Défenseur 1 : Pischi

Défenseur 2 : Hébert

Saisie / Preuve : Oui. Saisie le 15 mai d'un moule et de 2 épreuves.

Accord : Oui, accord le 19 mai. Hébert abandonne les objets saisis et s'engage à payer 200 francs à Susse en cas de récidive. Il paie les frais et 50 francs d'indemnités.

Références : 106AS/5, p. 77.

- **Affaire n° 39**

Date : 03/06/1841

Plaignant : George

Défenseur 1 : Barreau

Défenseur 2 : Vaudey

Description de l'affaire : Contremoulage d'un modèle de pendule dite *La muse Calliope*. « M. George a trouvé cette figure moulée commandée par M. Barreau lampiste rue Vivienne qui l'avait commandé à M. Vaudey fondeur ».

Accord : Par procès-verbal du commissaire de police, le moule en sable a été brisé par M. Vaudey. M. Barreau s'est engagé à cesser cette contrefaçon et à payer pour les frais du procès-verbal la somme de 15 francs.

Références : 106AS/5, p. 77.

- **Affaire n° 40**

Date : 15/06/1841

Plaignant : Quesnel

Défenseur : Susse

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle du pied de la coupe *Benvenuto Cellini*.

Quesnel « est auteur d'un pied richement orné et qu'il a fait faire pour supporter une coupe, connue sous le nom de benvenuto, de ce pied M. Quesnel a composé des coffrets à bijou. MM. Susse frères ayant acquis de M. Quesnel deux pieds à l'usage de ces coupes, en ont transformé un en coffret ».

Avis de la RFB : Pas de contrefaçon mais plagiat de l'idée de Quesnel. « [...] désirant entretenir la bonne harmonie entre tous ses membres, [le bureau] a signifié à MM. Susse qu'ils avaient encouru le blâme et les a engagé à cesser ces transformations ».

Accord : Oui. Susse abandonne à la bienfaisance les 50 francs d'indemnités de Hébert.

Références : 106AS/5, p. 78.

- **Affaire n° 41**

Date : 01/07/1841

Plaignant : Petit

Défenseur : Delahaye

Description de l'affaire : Contestation au sujet de l'exclusivité d'un modèle de flambeau candélabre.

« [Petit] avait acquis à la vente de M. Delahaye un modèle de petit flambeau candélabre composé d'un socle, d'une branche, et de deux petites figures, un petit Savoyard et une petite vielleuse, ces deux figures existent encore et ont une existence en biscuit de porcelaine. Tel est sans doute l'origine du modèle primitif, bien que M. Delahaye ait présenté une de ces deux figures en bronze et sur lesquelles il a pris les modèles. Delahaye est de bonne foi, mais c'est un dommage grave pour Petit car ces petites figures formaient à elles deux toute l'importance du modèle ».

Avis de la RFB : Réduction d'un tiers du prix.

Accord : Delahaye paie 100 francs ; Petit abandonne 30 francs sur cette somme à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 78-79.

- **Affaire n° 42**

Date : 02/08/1841

Plaignant : Frigerio

Défenseur 1 : Billey

Défenseur 2 : Simonet

Description de l'affaire : Contremoulage d'un modèle de balancier.

Arguments défense : Simonet déclare : « qu'il avait reçu de M. Billey tourneur en cuivre demeurant rue de la Perle 26 un modèle de Balancier accompagné de sa fourchette qu'il reconnaît pour appartenir à M. Frigerio qui lui en avait également remis le modèle pour lui en fondre une certaine quantité, et qu'ayant averti M. Frigerio du tord qu'on lui faisait, celui-ci fit avec l'autorisation de la Réunion saisir chez M. Simonnet et Billey le modèle et la fonte contrefaite ».

Saisie / Preuve : Oui. Saisie faite chez Simonnet de plusieurs pièces de ce modèle.

Accord : Billey abandonne les objets saisis et paie 15 francs de frais.

Références : 106AS/5, p. 79.

25/10/1841 : Il est dit qu'il s'agissait du contremoulage d'une couronne servant d'entourage à un cadran de pendule. La saisie faite comprenait un modèle et 24 surmoulés.

- **Affaire n° 43**

Date : 02/08/1841

Plaignant : Toussaint

Défenseur : Finimo jeune

Description de l'affaire : Surmoulage d'une réduction de la statue équestre d'Emmanuel Philibert.

Requête : Toussaint a appris : « que M. Finimo établissait en composition, et livrait au commerce une réduction de la statue équestre d'Emmanuel Philibert, surmoulé sur un modèle dont lui Toussaint était le propriétaire légitime ».

Arguments défense : Finimo prétend : « qu'on lui avait envoyé ce modèle de Turin, mais qu'il ignorait s'il était surmoulé sur celui appartenant à M. Toussaint ».

Saisie / Preuve : Oui. Saisie du moule.

Accord : Finimo s'engage à ne plus livrer aucun exemplaire à qui que ce soit sauf à Toussaint au prix de 20 francs tout bronzés, à payer 500 francs de dommage et intérêt, et à briser son moule sur réquisition de Toussaint.

Références : 106AS/5, p. 79.

- **Affaire n° 44**

Date : 12/08/1841

Plaignant 1 : Chaumont

Plaignant 2 : Marquis

Défenseur : Barbier

Description de l'affaire : Contremoulage d'un modèle d'embrasse à rinceaux.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Barbier paie 40 F, dont 10 F pour les frais, le reste est abandonné à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 80.

- **Affaire n° 45**

Date : 12/08/1841

Plaignant : Vauquelin

Défenseur : Veuve Lebihan

Accord : Non. « Le tribunal de commerce ayant nommé le bureau comme arbitre dans une contestation en(tre) M. Vauquelin fabricant de bronze et Mad. Vve Lebihan, lingère rue des Saints Pères, et le bureau n'ayant pas réussi à mettre d'accord les parties, charge son président de la réponse à faire au tribunal de commerce ».

Poursuites : L'affaire est renvoyée au Tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 80.

Date : 09/09/1841

Plaignant : Vauquelin

Défenseur : Veuve Lebihan

Accord : Concilié par Gastambide.

Références : 106AS/5, p. 81.

- **Affaire n° 46**

Date : 09/09/1841

Plaignant : Lacomme

Défenseur : Allard

Description de l'affaire : Contremoulage de deux modèles de statuettes, *Jeanne d'Arc* et *Jeanne Hachette*.

« [Lacomme] est propriétaire d'un modèle de statuette dite la Jeanne d'Arc, cette statuette ayant été contremoulée par M. Allard, porcelainier à Paris, qui en a vendu le moule à M. Dolter, ouvrier porcelainier à Sèvres. [...] M. Allard s'est en outre rendu coupable de contrefaçon en copiant de manière servile une autre statuette de Jeanne Hachette appartenant également à M. Lacomme, qu'il a vendu également à M. Dolter ».

Avis de la RFB : Contremoulage.

« Les statuettes acquises par M. Chaulin seront remises par lui à M. Lacomme et deviendront la propriété de ce dernier, et ce du consentement de M. Chaulin, sauf à lui régler ses intérêts avec M. Dolter ». Les moules sont remis à Lacomme.

Accord : Allard paie 50 francs de dommage et intérêt, qui sont abandonnés à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 81.

25/10/1841 : 43 surmoulés ont été remis par le marchand pour éviter la saisie et il a donné le nom des contrefacteurs.

- **Affaire n° 47**

Date : 09/09/1841

Plaignant 1 : Gault aîné

Plaignant 2 : Lalaude

Défenseur 1 : Delahaye

Défenseur 2 : Petit

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle de candélabre.

« À la première vente de modèle de M. Delahaye, M. Gault aîné s'est rendu acquéreur d'un modèle de Candélabre que plus tard il a revendu à M. Lalaude, M[archand] lampiste rue du Roule. À la seconde vente du même M. Delahaye, M. Petit a acquis un modèle de Candélabre, dont la majeure partie n'était qu'une réduction du modèle précédent vendu à M. Gault ».

Accord : Petit remet à Lalaude le modèle réduit et recevra de Delahaye 100 francs et de Lalaude 40 francs.

Références : 106AS/5, p. 81.

Date : 30/09/1841

Plaignant 1 : Gault aîné

Plaignant 2 : Lalaude

Défenseur 1 : Delahaye

Défenseur 2 : Petit

Nouvel arrangement : Delahaye reprend à Petit le modèle, la fonte et le surmoulé. Lalaude paie à Delahaye 160 francs plus les fontes et les surmoulés au prix auquel Delahaye les a acquis de Petit.

Références : 106AS/5, p. 82.

- **Affaire n° 48**

Date : 30/09/1841

Plaignant : Toussaint

Défenseur 1 : Miannay

Défenseur 2 : Doutrolot

Défenseur 3 : Héricourt

Description de l'affaire : Surmoulage d'un modèle de figure dite *Pétrarque*.

« [Toussaint] est propriétaire d'un modèle de figure dite Pétrarque, le hasard [sic] lui fait découvrir un surmoulé de cette figure chez M. Miannay, fondeur rue des Gravilliers 39, qui s'est empressé de lui remettre le modèle sur lequel il a fondu, lequel modèle est entièrement bronzé, bien qu'il n'ait jamais été monté. [...] Miannay a prétendu [...] tenir ce modèle de M. Doutrolot tailleur d'habit échangiste dom[cilié] rue Sainte Avoye 57, lequel lui aurait dit le tenir d'un Sieur Héricourt, tourneur ».

Avis de la RFB : Le bureau explique à Miannay « qu'il avait en cette circonstance agi au moins légèrement en fondant sur une figure qui ne présentait pas le caractère de modèle ». Le bureau convoque Doutrolot et Héricourt.

Références : 106AS/5, p. 82.

- **Affaire n° 49**

Date : 25/10/1841

Plaignant : X

Défenseur : X

Description de l'affaire : Copie d'un modèle de sanglier.

Avis de la RFB : La ressemblance provenait de la nature du sujet. La RFB engage le plaignant à se désister de sa réclamation.

Références : 106AS/5, p. 86-87.

- **Affaire n° 50**

Date : 04/11/1841

Plaignant : Susse

Défenseur : Charalle

Description de l'affaire : Vente par Charalle, ouvrier de Susse, pour son propre compte, de couteaux fabriqués par la maison.

« Charalle a prétendu qu'étant amateur d'art, il avait le droit de se les procurer en payant le prix de la fonte et de la façon aux ouvriers qui les avaient établis ».

Avis de la RFB : Convocation de Charalle.

Références : 106AS/5, p. 91.

Date : 11/11/1841

Plaignant : Susse

Défenseur : Charalle

Description de l'affaire : Surmoulage d'une figure d'ange agenouillé.

« Pendant le temps qu'il était employé chez MM. Susse [Charalle] a modelé une figure représentant un ange agenouillé et servant de pupitre. M. Charalle ayant quitté la maison a pensé (à tort) qu'il pouvait exploiter pour son compte l'idée qu'il avait eu de faire cette petite figure, et en conséquence en a fait fondre plusieurs sur un surmoulé qu'il a prétendu tenir de M. Susse qui le lui aurait donné comme souvenir de ses oeuvres ».

Avis de la RFB : Le bureau fait observer à Charalle : « que pendant tout le temps qu'il était employé chez MM. Susse son travail intellectuel appartenait à ses messieurs tout autant que tout autre travail, l'a fait consentir à abandonner à ces derniers les 3 surmoulés d'ange pupitre, ainsi qu'un couteau à papier, et un petit groupe satyre se trouvant en sa possession, et provenant également de MM. Susse, sans pourtant qu'il soit prouvé qu'il en ait fait un usage lucratif ».

Accord : Susse consent à laisser à Charalle le surmoulé de l'ange à titre de souvenir.

Références : 106AS/5, p. 93.

- **Affaire n° 51**

Date : 04/11/1841

Plaignant : Contamine

Défenseur : E. F. Robert

Description de l'affaire : Surmoulage d'un modèle de tête de tourette [?] pour bouton de porte.

Arguments défense : Robert dit « qu'ayant trouvé le surmoulé dans la mitraille, il ignorait qu'il y eut un propriétaire de ce modèle », et souhaite un arrangement.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie de 14 surmoulés

Accord : Robert paie 15 francs de dommage et intérêt.

Références : 106AS/5, p. 91.

- **Affaire n° 52**

Date : 11/11/1841

Plaignant : Benoit

Défenseur 1 : Brault

Défenseur 2 : Petit

Défenseur 3 : Brechignac

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de pendule représentant *Le Roi Jean à la bataille de Poitiers* Ce modèle a été exécuté par Benoit et acquis par Pourrat frères éditeurs d'une histoire de France dont ce dessin fait partie.

Avis de la RFB : Convocation de Brault, Petit et Brechignac.

Références : 106AS/5, p. 93.

Date : 18/11/1841

Plaignant : Benoit

Défenseur 1 : Brault

Défenseur 2 : Petit

Défenseur 3 : Brechignac

Avis de la RFB : Après comparaison des modèles, le bureau conclut que : « non seulement M. Brault a reproduit une composition acquise de son propriétaire par M. Benoit, mais qu'en outre il s'est inspiré de ce modèle même en reproduisant le casque sur lequel s'appuie la jambe de l'une des deux figures idée mise à exécution par M. Benoit et qui n'existe pas sur la gravure ».

Accord : Brault cède à Benoit ses modèles en toute propriété moyennant le paiement de 200 francs d'indemnité. Petit déclare que « d'autres fabricants ayant commencé l'exécution de ce même modèle, il s'était cru le droit de le faire aussi, cependant reconnaissant ses torts il promet de le rendre à M. Foyart sculpteur qui le lui avait vendu et prend l'engagement sur parole de ne plus l'établir ». Les 200 francs seront payés en surmoulés du dit modèle vendu à Brault avec 25 % de bénéfices sur le prix d'établissement.

Références : 106AS/5, p. 94.

- **Affaire n° 53**

Date : 07/02/1842

Plaignant : Pretot, assisté de Raulin

Défenseur : Gsell

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle de figure cariatide garniture de meubles.

Pretot a acquis ce modèle « à la vente de M. Marin, lequel modèle faisait parti [sic] des meubles acheté [sic] par M. Maccarthy à M. Marin, et que plus tard M. Maccarthy s'est cru en droit de faire exécuter par d'autres fabricans; c'est ainsi que cette cariatide [sic] est passée par les mains de M. Gsell, qui a cru pouvoir aussi impunément que M. Maccarthy s'emparer de la propriété intellectuelle d'autrui en faisant contremouler la figure pour son compte particulier."

Arguments défense : « [Gsell] prétendait avoir copié cette figure sur un vieux bois appartenant à madame la duchesse Bourbon, qu'il l'avait eu en sa possession depuis 1836 ».

Avis de la RFB : Le bureau entend « le Sieur Boursieur, sculpteur que M. Gsell prétend avoir chargé de l'exécution de ce modèle, et qui finit par avouer qu'à une époque correspondant avec l'affaire Maccarthy M. Gsell l'avait chargé de contremouler la figure qu'on lui représente, et y faire toutefois les changements qu'on y remarque ».

Accord : Gsell finit par avouer et s'engage à remettre à Pretot la figure contrefaite semblable à celle saisie et paie 200 francs d'indemnité à Pretot, qui abandonne 50 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 97.

- **Affaire n° 54**

Date : 24/02/1842

Plaignant : Thomas

Défenseur : Deriberpé

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle de figure dite le *Joueur de Cornemuse*. Thomas demande au bureau « d'inviter M. D à cesser la fabrication ou à faire quelques changemens [sic] à une figure dite le Joueur de Cornemuse dont lui M. Thomas avait acheté la propriété à M. Evrard sculpteur, que ce même artiste avait vendu depuis à M. Deriberpé en la représentant assise au lieu d'être debout comme est celle appartenant à M. Thomas ».

Accord : Deriberpé accepte de modifier sa figure.

Références : 106AS/5, p. 98.

- **Affaire n° 55**

Date : 24/02/1842

Plaignant : Lebreton

Défenseur : Burry

Description de l'affaire : Destruction et diminution du prix de la marchandise. Lebreton voulait faire subir un rabais de 20 f à Burry, son monteur, pour plusieurs porcelaines qu'il lui avait cassés en lui exécutant la monture d'un lustre.

Accord : Burry paie les 25 francs de frais.

Références : 106AS/5, p. 98.

- **Affaire n° 56**

Date : 24/02/1842

Plaignant : Dafrique

Défenseur : X

Description de l'affaire : Copie d'une chaîne dite *Arlequin*.

Dafrique demande conseil à la RFB car il a perdu le procès contre son confrère.

Avis de la RFB : Le bureau demande à voir les pièces.

Références : 106AS/5, p. 98.

Date : 10/03/1842

Plaignant : Dafrique

Défenseur : X

Avis de la RFB : Après présentation du modèle, la RFB conclue à l'impossibilité de lui donner conseil.

Références : 106AS/5, p. 101.

- **Affaire n° 57**

Date : 03/04/1842

Plaignant : Benoit

Défenseur : Michel Valin

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle de pendule tiré d'une gravure représentant *Le Roi Jean à la bataille de Poitiers*.

Benoit a acquis de l'éditeur de la gravure *Le Roi Jean à la bataille de Poitiers* l'autorisation de reproduire ce modèle en bronze, a appris que M. Michel Valin, fabricant de porcelaine et bronze étranger à la Réunion, possédait aussi un modèle de ce même sujet, et presque conforme au sien.

Arguments défense : Valin déclare avoir acheté ce modèle à Paillot, sculpteur, qui lui a dit s'être inspiré d'une gravure anglaise. Il s'engage à ne pas vendre son tant qu'il n'aura pas acquis cette certitude, et dans ce cas en fournira les preuves au bureau.

Références : 106AS/5, p. 102.

Date : 07/04/1842

Plaignant : Benoit

Défenseur : Michel Valin

Arguments plaignant : Benoit déclare avoir créer cette pendule d'après « un dessin original acquis de Pourrat frères qui eux-mêmes l'avaient acquis de M. Raffet qui en est l'auteur ».

Arguments défense : Michel Valin n'en a que 4 fondus incomplets ou en cours d'exécution. Il promet de ne le faire qu'en porcelaine.

Références : 106AS/5, p. 103.

- **Affaire n° 58**

Date : 17/05/1842

Plaignant : Bavozet

Défenseur : Lombard

Description de l'affaire : Imitation de deux modèles de pendule.

Références : 106AS/5, p. 118.

Date : 26/05/1842

Plaignant : Bavozet

Défenseur : Lombard

Arguments défense : Lombard proteste de sa bonne foi, affirme que « c'est l'œuvre d'un ouvrier qu'il a occupé mais que ce modèle n'a été fait ni pour son compte, ni dans ses ateliers, qu'il la [sic] seulement acquis de cet ouvrier ». Il apportera sa pendule.

Références : 106AS/5, p. 119.

- **Affaire n° 59**

Date : 26/05/1842

Plaignant : Vaugermé (mis en accusation par un éditeur de gravure)

Description de l'affaire : Droit de reproduction en bronze d'une gravure.

Après la saisie demandée par l'éditeur de la gravure dite *La permission de dix heures* d'une pendule dont le sujet représente cette gravure, Vaugermé demande l'avis du bureau.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie d'une pendule.

Avis de la RFB : La proposition suivante est mise aux voix : « La Réunion, soit en son nom, soit en celui d'un de ses membres soutiendra-t-elle le droit que prétendent avoir quelques fabricans de reproduire en bronze les gravures nouvelles qui apparaissent ? ». 19 votants, 10 voix contre 9 : la majorité est trop faible est la proposition sera de nouveau discutée à la séance suivante avec d'autres membres.

Références : 106AS/5, p. 119.

Date : 02/06/1842

Plaignant : Vaugermé (mis en accusation par un éditeur de gravure)

Avis de la RFB : La proposition est rejetée par 14 voix contre neuf.

Références : 106AS/5, p. 120.

Date : 07/07/1842

Plaignant : Vaugermé (mis en accusation par un éditeur de gravure)

Avis de la RFB : Février adresse une réclamation. Le Bureau passe outre mais le président prend officieusement contact avec le tribunal.

Références : 106AS/5, p. 121.

24/10/1842 : « Nous ne pouvions agir différemment, en reconnaissant pour tous le droit de propriété, du reste ce procès laissé à la charge des parties intéressées s'est terminé à satisfaction de tous un grand nombre de nos confrères étaient intéressés dans cette cause, ils n'étaient pas assez éclairés sur leurs positions, il est dans des limites que l'on ne peut enfreindre, et le tribunal a sagement reconnu la position des parties et fait application par rapport à la gravure à la loi de 1793 et des articles 425 et 427 du code pénal eu égard néanmoins à la question de bonne foi de tous qui a prévalu a renvoyé les parties de la plainte, et déclaré la saisie nulle, en avertissant pour l'avenir ». (106AS/5, p. 128-129).

- **Affaire n° 60**

Date : 02/06/1842

Plaignant : Tessier

Défenseur : Boutillier

Description de l'affaire : Contremoulage de porte-pelles et pincettes.

Arguments défense : Boutillier les tenait de Godfert, maître de forges à Joinville (Haute-Marne). Il déclare agir au nom et comme fondé de pouvoir de Godfert.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie de trois porte-pelles et pincettes

Avis de la RFB : Contremoulage.

Accord : Boutillier consent aux conditions. Il abandonne les objets saisis au profit de Tessier, lui paie 50 francs ainsi que les frais de saisie. Tessier abandonne 50 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 120.

- **Affaire n° 61**

Date : 07/07/1842

Plaignant : Dupont

Défenseur : Brault

Description de l'affaire : Copie d'une pendule représentant *Richelieu dans sa jeunesse*, recopiée sous le nom de *Bassompierre à la Bastille*.

Avis de la RFB : Les objets n'étant pas là, le bureau écrit à Brault pour le convoquer.

Références : 106AS/5, p. 120.

- **Affaire n° 62**

Date : 07/07/1842

Plaignant 1 : Leroy

Plaignant 2 : Dumont

Défenseur : Chiavasse

Description de l'affaire : Propriété et droit de reproduction d'un modèle *Petit Bacchus (jouant avec une panthère)*.

« Leroy, fondeur, est dépositaire d'un modèle *Petit Bacchus (jouant avec une panthère)* appartenant à Chiavasse par suite de la disparition de ce dernier dont Leroy est créancier et sans nouvelles depuis deux ans. Leroy expose avec Dumont qu'un sieur Ternicasse client de Dumont a besoin pour [?] d'autres articles de 6 de ces figures. Le bureau pense qu'il ne peut y avoir aucun inconvénient. Dumont signe un engagement déposé au bureau [collé dans le registre] à payer des indemnités à Chiavasse s'il se manifeste ».

Références : 106AS/5, p. 121.

Commentaire : Sur la note collée dans le registre, en bas : « ayant expédié à Londres le d° six bronze, j'approuve l'écriture ci-dessus, François Carnesecchi ». (Ternicasse est peut-être à lire Carnesecchi).

- **Affaire n° 63**

Date : 07/07/1842

Plaignant : Briant

Défenseur : X

Description de l'affaire : Contremoulage d'un bougeoir dit *Chardon* ; vente de la contrefaçon à Paris et à Versailles.

Avis de la RFB : Le Bureau engage Briant à faire saisir.

Références : 106AS/5, p. 121.

Date : 15/07/1842

Plaignant : Briant

Défenseur 1 : Richard

Défenseur 2 : Ledieu

Défenseur 3 : Cottiaud

Défenseur 3 : Boissard

Arguments défense : Richard prétend que le bougeoir lui a été remis par Ledieu comme un objet ancien pour en faire un pareil et six autres ensuite. Ledieu affirme avoir demandé à Richard de n'en faire que pour lui.

Saisie / Preuve : Oui, chez Richard et chez Cottiaud & Boissard

Avis de la RFB : « M. Richard ayant trouvé à propos de s'approprier ce boujoir [sic] en a fait fondre et établir pour son compte une assez grande quantité qu'il a vendu à diverses maisons ».

Accord : Oui. Philippe et la veuve Jaria, chez lesquels deux bougeoirs ont été saisis et qui ont déclaré les avoir achetés chez Richard sont considérés comme de bonne foi. Philippe et Jaria abandonnent les objets saisis. Les parties acceptent les conditions du bureau : Ledieu paie 50 francs à Briant et abandonne les objets saisis ; Briant récupère tous les objets, abandonne ses 50 francs pour les frais de saisie (38 francs) et la bienfaisance (12 francs). Richard, qui ne peut rembourser les 25 francs (montant de la vente) qu'il doit à Cottiaud & Boissard, s'engage à leur fournir deux paires de flambeaux qu'il a l'habitude de leur vendre ».

Références : 106AS/5, p. 121.

- **Affaire n° 64**

Date : 04/08/1842

Plaignant : Dupont

Défenseur : Brault

Description de l'affaire : Copie

Avis de la RFB : L'affaire est abandonnée car il n'y a pas de similitude entre les modèles.

Références : 106AS/5, p. 122.

- **Affaire n° 65**

Date : 05/09/ 1842

Plaignant : Gillot

Défenseur : Mourier

Description de l'affaire : Surmoulage de deux statuettes *Cinq Mars* et *Callot*

Requête : Gillot suppose que ces statuettes ont été fondues « sur un plâtre ou un surmoulé à son préjudice, puisqu'il en a acheté le modèle et le droit de propriété à la vente de M. Lacom(mine)-Gosset ».

Arguments défense : Mourier déclare les avoir achetés à M. Daumon son prédécesseur. Il présente les factures de Pinedo et Gosset, qui établissent que Daumon a acheté à ce dernier plusieurs douzaines de ces statuettes.

Avis de la RFB : Le bureau convoque Daumon.

Références : 106AS/5, p. 123.

- **Affaire n° 66**

Date : 05/09/ 1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur 1 : Houdebine

Défenseur 2 : Deriberpré

Description de l'affaire : Copie d'un modèle d'ange gardien.

Houdebine et Deriberpré auraient reproduit ce modèle en plaçant à droite la figure représentée à gauche dans le modèle de Vittoz et vice versa.

Avis de la RFB : Le bureau convoque Houdebine et Deriberpré.

Références : 106AS/5, p. 123.

Date : 08/09/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur 1 : Houdebine

Défenseur 2 : Deriberpré

Description de l'affaire : Copie d'une pendule avec un ange aux ailes étendues protégeant un repos de la Vierge.

Avis de la RFB : La confrontation des objets n'est pas suffisamment édifiante. L'affaire est remise à une huitaine et sera présentée à 9 membres supplémentaires.

Références : 106AS/5, p. 123.

Date : 15/09/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur 1 : Houdebine

Défenseur 2 : Deriberpré

Requête : Vittoz demande la modification de l'aile qui enveloppe la Vierge.

Avis de la RFB : L'assemblée reconnaît l'imitation de la pose de l'ange et l'agencement des ailes.

Accord : Non. Les deux parties refusent tout changement et le bureau a épuisé toutes les possibilités de conciliation.

Références : 106AS/5, p. 124.

Date : 06/10/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur 1 : Houdebine

Défenseur 2 : Deriberpré

Requête : Vittoz annonce que l'affaire passera au tribunal de police correctionnelle.

Avis de la RFB : Pour la Réunion, Vittoz a outrepassé ses droits : « la coopération de la Réunion pour les frais à faire cesserait d'avoir son effet dans la mesure où la cause serait portée ailleurs que devant le tribunal consulaire ».

Références : 106AS/5, p. 124.

Date : 02/11/1843

Plaignant : Vittoz

Défenseur 1 : Houdebine

Défenseur 2 : Deriberpré

Défenseur 3 : Rollin

Accord : Oui. La faillite [de Houdebine et Deriberpré] paye tous les frais et 250 francs à Rollin. Vittoz autorise à vendre comme surmoulé et à son profit le modèle objet de contestation. Vittoz verse à la bienfaisance le produit des cuivres et des fontes qu'il retirera de cette affaire.

Références : 106AS/5, p. 165.

- **Affaire n° 67**

Date : 06/10/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Boyer

Description de l'affaire : Imitation d'une pendule *Deux muses*.

Références : 106AS/5, p. 124.

Date : 13/10/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Boyer

Avis de la RFB : Après avoir essayé tous les moyens de conciliation possibles, l'affaire sera examinée lors d'une prochaine séance avec des membres supplémentaires.

Références : 106AS/5, p. 125.

Date : 20/10/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Boyer

Avis de la RFB : Les membres suivants seront appelés après l'assemblée générale : Benoit, Bertault fils, Charpentier, Dumont, Dupuis, Eck, Fevrier, Gastambide, Alexis, Gault aîné, Gechter, Journeux, Lequien, Nicolas, Paillard Victor, Quillet Noël aîné, Renauld.

Références : 106AS/5, p. 126.

Date : 28/10/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Boyer

Avis de la RFB : La commission spéciale se réunit.

Accord : Boyer consent à supprimer la figure debout à condition que Vittoz l'indemnise pour les dépenses occasionnées. Vittoz est d'accord avec la modification mais il refuse d'indemniser Boyer. Après l'intervention du bureau, Boyer revient sur son indemnisation mais demande à écouler les 8 pendules (5 terminées, 3 en cours), ce qui lui est accordé. Un engagement est signé.

Références : 106AS/5, p. 133.

Date : 28/10/1842

Plaignant : Boyer

Défenseur : Vittoz

Description de l'affaire : Imitation d'une pendule dite *Trois enfants*.

Avis de la RFB : Le bureau et la commission voient une imitation au moins aussi complète que dans l'affaire des deux muses. Le bureau demande à Vittoz « l'annulation de ce petit modèle qui n'a guère que quinze mois tandis que celui de M. Boyer à trois ans d'existence. Le bureau explique à Vittoz « que le sacrifice serait pour lui bien minime puisque d'après son titre ce Trio serait composé d'un groupe de deux enfants qu'il s'épare à volonté et d'une troisième enfant appartenant à un autre groupe ». Vittoz refuse tout accommodement, et le bureau considère qu'il manque de générosité et encourt le blâme de la Réunion.

Références : 106AS/5, p. 134.

- **Affaire n° 68**

Date : 10/11/1842

Plaignant : Gechter

Défenseur 1 : Vittoz

Défenseur 2 : Charpentier

Défenseur 3 : Toussaint

Description de l'affaire : Copie d'un modèle *Charles Martel*.

« M. Gechter expose que son modèle Charles Martel combattant est de lui et d'après les plâtres qu'il a exposé au Salon de 1833, il se plaint que MM. Vittoz, Charpentier et Toussaint ont plus ou moins copié son modèle »

Arguments défense : « [Vittoz] présente au bureau un acte de vente de son modèle par Rivière sculpteur portant que ce modèle est tout de composition et n'a été copié d'après aucune chose existante ».

Avis de la RFB : Le bureau est unanime pour décider qu'il n'y a pas eu copie mais seulement imitation dans la composition, puisque chacun de ces 3 groupes représente un chevalier monté combattant un autre chevalier démonté.

Accord : Il n'y a pas lieu de poursuivre, Gechter retire sa plainte.

Références : 106AS/5, p. 135.

- **Affaire n° 69**

Date : 10/11/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Gechter

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de cheval

Arguments défense : Gechter aurait vendu à Vittoz un cheval, qu'il aurait ensuite contrefait à son profit en en faisant un semblable pour son propre compte.

Références : 106AS/5, p. 135.

Date : 01/12/1842

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Gechter

Avis de la RFB : Le bureau ne trouve ni copie ni imitation, Vittoz retire sa plainte.

Références : 106AS/5, p. 136.

- **Affaire n° 70**

Date : 01/12/1842

Plaignant : Dupuis

Défenseur : Boyer

Description de l'affaire : Copie d'un modèle de pendule dite *Platon*.

Avis de la RFB : En l'absence de Boyer, malade, ajournement.

Références : 106AS/5, p. 136.

- **Affaire n° 71**

Date : 01/12/1842

Plaignant : Bavozet

Défenseur : Bellenot

Description de l'affaire : Copie en pâte d'une pendule de style oriental.

Arguments défense : Bellenot affirme n'en avoir qu'une seule à son usage personnel, s'engage à n'en faire aucune autre. Il signe un engagement.

Références : 106AS/5, p. 136.

- **Affaire n° 72**

Date : 12/01/1843

Plaignant : Susse

Défenseur : X

Description de l'affaire : Surmoulage d'un modèle représentant *Shakespeare assis de Malingue*.

Requête : « Nous soussignés déclarons que dans la dernière quinzaine d'août 1842, il nous a été pris un modèle de bronze représentant Shaskpeare [sic] assis de Melingue. Paris le 11 janvier 1843. Signé Susse frères ». Ils montrent du surmoulé du modèle.

Références : 106AS/5, p. 136.

- **Affaire n° 73**

Date : 12/01/1843

Plaignant : Bezançon

Défenseur : Dufailly

Description de l'affaire : Vol d'un creux d'un ornement.

Bezançon a trouvé chez Dufailly un creux d'un ornement dont il est propriétaire.

Accord : Oui. Bezançon garde le creux, Dufailly paie 10 F qui sont abandonnés à la Bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 137.

- **Affaire n° 74**

Date : 02/02/1843

Plaignant : Denière

Défenseur : Bontemps-Bourquet

Description de l'affaire : Problème de paiement.

Références : 106AS/5, p. 137.

Date : 17/02/1843

Plaignant : Denière

Défenseur : Bontemps-Bourquet

Arguments défense : Bontemps-Bourquet présente sa correspondance avec Denière « d'après laquelle il résulte que représentant plusieurs maisons pour soieries, passementeries, bronzes, etc., il soignait moyennant provision de 10% les affaires des bronzes qu'il faisait obtenir à M. Denière. [Il] soignait une affaire promise depuis 1838, qui d'année en année était remise, et que M. Denière avec une lettre de lui se serait rendu à Lahaye [La Haye ?] et aurait obtenu la commission sans en faire part à M. Bontemps qui seulement l'aurait appris lors de son retour à Lahaye ». Bontemps-Bourquet dit « qu'il écrivait à M. Denière pour demander des dessins, et régler sa position, et se plaint qu'on ne lui répondait seulement que le 4 avril ; il dit aussi que c'est ce qui l'avait déterminé à demander des dessins à M. Thomire et qui furent adoptés ».

Accord : Non. Denière refuse le pourcentage.

Références : 106AS/5, p. 139.

- **Affaire n° 75**

Date : 08/02/1843

Plaignant : Benoit

Défenseur : Coingt

Description de l'affaire : Copie par la lithographie de modèles de pendules et autres.

« M. Benoit fait part au bureau et à l'assemblée que M. Coingt, Md de gravures boulevard Bonne Nouvelle a mis en étalage et est possesseur d'une quantité considérable de lithographies de divers modèles de pendules bronzes et autres, qu'il avait fait une démarche chez le commissaire de police pour connaître le nom de la personne qui avait vendu ces lithographies et avait appris du marchand qui les avaient achetées de M. Brault commissionnaire rue Mesley n°23 que le Sieur Coingt déclara lui avoir vendu 80 kilog de divers dessins à raison de 30c le kilog ».

Arguments défense : « Coingt dit qu'il a acheté deux fois cette marchandise : une 1ère à une dame de la rue Bonne Nouvelle environ 100 exemplaires pour 3 francs, une 2e à Brault ». Brault a écrit une lettre dans laquelle il explique que depuis 15 ans il voyage, et par conséquent ne peut garder tous les vieux dessins et en vend chaque année : « les nouveaux qui se sont trouvés avec c'est tout à fait à son inçu [sic], a vendu le tout 40F, propose de reverser cette somme à la Bienfaisance ». Coingt propose de vendre le tout à la Réunion pour 100 francs et s'engage à ne plus en acheter, ce qui est rejeté par vote.

Références : 106AS/5, p. 138.

Date : 17/02/1843

Plaignant : Benoit

Défenseur 1 : Coingt

Défenseur 2 : Brault

Accord : Gastambide a finalement acheté pour 100 francs toutes les lithographies de Coingt, Brault donnant 50 francs.

Références : 106AS/5, p. 139.

- **Affaire n° 76**

Date : 17/02/1843

Plaignant : Caillouée

Défenseur : Noël

Description de l'affaire : Surmoulage d'un lézard pour dessus de papier.

Calloué a vendu à Noel le surmoulé d'un lézard pour dessus de papier. Plus tard, ayant refusé d'en fournir un autre, il a trouvé ce lézard ciselé comme modèle chez M. Quillet noel fondeur avec trois surmoulé du même objet.

Accord : Les objets sont abandonnés à Caillouée, et Quillet paie 25 francs, qui sont abandonnés à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 139.

- **Affaire n° 77**

Date : 17/02/1843

Plaignant : Burnet

Défenseur : Grondard fils

Description de l'affaire : Copie servile d'une entrée de serrure poignée de tiroir dite *La Marine*.

Arguments défense : Grondard dit avoir acheté cette entrée chez Boutté, quincailler.

Avis de la RFB : Convocation de Grondard.

Références : 106AS/5, p. 139.

Date : 09/03/1843

Plaignant : Burnet

Défenseur 1 : Grondard fils

Défenseur 2 : Boutté, assisté de Brun, fondé de pouvoir

Accord : Brun, fondé de pouvoir de Boutté, prend l'engagement d'annuler le modèle.

Références : 106AS/5, p. 140.

- **Affaire n° 78**

Date : 09/03/1843

Plaignant : Lullier

Défenseur : Antoine

Description de l'affaire : Contremoulage de deux figures d'un grand flambeau style Louis XIV.

Avis de la RFB : Il n'y a pas contremoulage et le modèle est dans le domaine public.

Références : 106AS/5, p. 140.

- **Affaire n° 79**

Date : 09/03/1843

Plaignant : Cailloué

Défenseur : Raynal

Description de l'affaire : Imitation servile d'un bouton de tirant de sonnette.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 140.

- **Affaire n° 80**

Date : 04/05/1843

Plaignant : Decalonne

Défenseur : Boyer

Description de l'affaire : Imitation d'une pendule dite *Platon*.

Accord : Boyer s'engage à changer le titre de l'inscription et à modifier la pose du bras droit.

Références : 106AS/5, p. 150.

- **Affaire n° 81**

Date : 26/05/1843

Plaignant : Vallet-Cornier

Défenseur : Gérard

Description de l'affaire : Imitation d'un modèle de *Lion* de Canova.

Requête : Vallet-Cornier explique comment il a obtenu les plâtres de Boisgard, fondeur, chez qui ils avaient été portés pour être fondus.

Arguments défense : Gérard est absent. Le sculpteur Dufour, qui a fait les deux plâtres, se présente et montre deux plâtres qu'il a eu chez un figuriste.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît pas la ressemblance, et explique à Dufour qu'il aurait du éviter une imitation aussi servile des modèles de Vallet-Cornier.

Accord : Dufour abandonne ses deux lions et paie à Boisgard le prix de la façon de ceux qui ont été fondu.

Références : 106AS/5, p. 151.

Date : 31/05/1843

Plaignant : Vallet-Cornier

Défenseur : Gérard

Arguments défense : Gérard fait des observations sur les prises à son égard.

Avis de la RFB : Le bureau passe outre les observations de Gérard et les modèles de lion sont détruits en présence de Vallet-Cornier, Dufour et Gérard.

Références : 106AS/5, p. 152.

Commentaire : « Si le sculpteur s'était contenté de copier les lions de Canova comme ces lyons [sic] sont dans le domaine public, il aurait été dans son droit, mais il les a copié avec les changements que M. Vallet y avait adapté, il y avait alors contrefaçon ». (séance du 23 octobre 1843, A.N. 106AS/5, p. 162.)

- **Affaire n° 82**

Date : 31/05/1843

Plaignant : Contamine

Défenseur : Marcaille

Description de l'affaire : Copie d'un modèle de béquille.

Accord : Marcaille laisse les modèles imités et remet à Contamine les béquilles fabriquées et la somme de 30 francs.

Références : 106AS/5, p. 152.

- **Affaire n° 83**

Date : 31/05/1843

Plaignant : Caillouée

Défenseur : Raynal

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un gland de sonnette.

Accord : Raynal abandonne le modèle et la fabrication, il est autorisé à écouler ceux déjà fabriqués uniquement sur son modèle de lampe. Caillouée s'engage à lui fournir des pièces au prix de la fonte pour sa lampe.

Références : 106AS/5, p. 153.

- **Affaire n° 84**

Date : 06/07/1843

Plaignant : Welchmann

Défenseur : Hoffeman

Description de l'affaire : Contrefaçon de plusieurs modèles.

Avis de la RFB : Le litige est arrangé par le président.

Accord : Hoffeman abandonne les objets saisis et paie 16 francs de frais.

Références : 106AS/5, p. 155.

23/10/1843 : Le vrai coupable n'a pas été découvert.

- **Affaire n° 85**

Date : 03/08/1843

Plaignant : Thoumin & Corbière

Défenseur : Bauchery

Description de l'affaire : Contestation au sujet modèle de patère gravée sur cuivre.

Avis de la RFB : Thoumin et Corbin font remarquer la trop grande ressemblance qu'il y a entre ce modèle de patère et deux autres modèles que M. Bauchery a exécuté aussi pour Bezançon et Bordeaux.

Références : 106AS/5, p. 156.

- **Affaire n° 86**

Date : 07/09/1843

Plaignant : Gechter

Défenseur : Vittoz

Description de l'affaire : Imitation d'un groupe *Charles le Téméraire*.

Vittoz a fait agrandir le groupe de Gechter *Charles le Téméraire*, reproduction d'un modèle sur lequel le bureau avait décidé antérieurement qu'il y avait eu imitation.

Références : 106AS/5, p. 156.

- **Affaire n° 87**

Date : 28/09/1843

Plaignant : Massin

Défenseur : Tessier

Description de l'affaire : Contremoulage de deux petites figurines appartenant à Massin que Tessier a fait fondre en fonte de fer pour orner des chenets.

Accord : Tessier remet à Massin les modèles contremoulés et les pièces surmoulées fondues ou terminées et paie 50 francs.

Références : 106AS/5, p. 156.

- **Affaire n° 88**

Date : 12/10/1843

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Rollin

Description de l'affaire : Modèle de pendule dit *l'Ange gardien*.

Requête : Vittoz explique que Rollin a acheté aujourd'hui le modèle de pendule *l'Ange gardien* à la vente après faillite de Houdebine et Deriberpré. Il est déjà en procès pour ce modèle. « M. Vittoz reconnaît aussi que le modèle d'après les changements qui y ont été fait ne peut être aujourd'hui assimilé au sien, mais il prétend exercer son droit sur la pièce même parce qu'il n'y a jamais eu aucune cire ni aucun plâtre modelé ou sculpté par MM. Houdebine et Deriberpré pour l'exécution de cette pièce et qu'ils se sont servi d'un simple surmoulé du modèle déjà contrefait auquel ils ont fait subir quelques modifications soit dans la pose du bras, soit dans le regard ou les plis de la jupe, soit en changeant les attributs du sujet lui-même ».

Arguments défense : Rollin raconte son achat, il dit « qu'à ce moment se sont élevés à ce sujet entre les vendeurs et divers fabricants de bronzes présents à la vente qui connaissaient le procès [...] qu'à toutes les objections les vendeurs avaient assurés que le modèle était aujourd'hui leur propriété d'après les changements qui y avait été fait [...] mais que cependant le commissaire priseur avait mis le modèle à la criée en ajoutant qu'il le vendait sans garantie. Il demande, avant toute décision l'examen du procès-verbal de la vente ». Le procès-verbal sera envoyé par Clavery, syndic.

Références : 106AS/5, p. 157-158.

Date : 19/10/1843

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Rollin

Arguments défense : D'après De Courtigier, co-syndic de Clavery, la pièce n'est qu'un surmoulé, bien qu'elle ait été vendue 400 francs, ce qui n'est pas le prix d'un surmoulé. De Courtigier propose le remboursement de la moitié du prix de la vente.

Références : 106AS/5, p. 158.

- **Affaire n° 89**

Date : 02/11/1843

Plaignant : Renault

Défenseur : Robert

Description de l'affaire : Contremoulage de fleuron.

Références : 106AS/5, p. 165.

Date : 03/11/1843

Plaignant : Renault

Défenseur : Robert

Accord : Robert abandonne le modèle et cinq surmoulé « afin de protéger le droit de propriété intellectuelle qui est le plus sacré de tous » et verse 100 francs à la caisse des ouvriers indigents.

Références : 106AS/5, p. 167.

- **Affaire n° 90**

Date : 02/11/1843

Plaignant : Contamine

Défenseur : Adolphe Auger

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un bouton de porte.

Saisie / Preuve : Le bureau décide la saisie.

Références : 106AS/5, p. 165.

Date : 03/11/1843

Plaignant : Contamine

Défenseur : Adolphe Auger

Accord : Auger abandonne les boutons achevés ou en fabrication ainsi que le modèle. Il verse 100 francs et paie les frais.

Références : 106AS/5, p. 167.

- **Affaire n° 91**

Date : 07/12/1843

Plaignant : Nicolas

Défenseur : Dumont

Description de l'affaire : Copie d'un bronze *Galilée* (écritoire).

Arguments défense : Dumont « tient ce modèle de M. Lurin qui lui a cédé cette pièce comme modèle et qu'il s'est cru ainsi en droit de l'exploiter librement ».

Accord : Dumont abandonne la pièce qui lui a servi de modèle, le bureau le reconnaît de bonne foi.

Références : 106AS/5, p. 168.

- **Affaire n° 92**

Date : 07/12/1843

Plaignant : Pretot

Défenseur 1 : Dupré [Duprez]

Défenseur 2 : Lebroc

Description de l'affaire : Copie d'un modèle d'enfant candélabre dit *Le Silence*.

Saisie / Preuve : Oui.

Références : 106AS/5, p. 168.

Date : 12/12/1843

Plaignant : Pretot

Défenseur 1 : Dupré [Duprez]

Défenseur 2 : Lebroc

Accord : Pretot, seul possesseur, indemnise Dupré et Lebroc des frais de modèles d'enfants réduits qu'ils ont fait exécuter à condition que livrent le 15 février les statues et modèles dont le prix sera fixé par Vittoz, Raulin et Charpentier. Jusqu'à cette date, ils peuvent l'exploiter librement, les surmoulés restant seront payés par Pretot.

Références : 106AS/5, p. 169.

- **Affaire n° 93**

Date : 12/12/1843

Plaignant : Choiselat

Défenseur : Mallet

Description de l'affaire : Contremoulage d'une tête d'ange.

Références : 106AS/5, p. 169.

Date : 11/01/1844

Plaignant 1 : Choiselat

Plaignant 2 : Gallien

Défenseur 1 : Courcelle

Défenseur 2 : Mallet

Arguments défense : Courcelle reconnaît avoir contremoulé sur une pièce provenant d'une lampe que Mallet, tapissier, avait dans son garde meuble, ignorait la propriété de Choiselat. Il ignorait la propriété de Choiselat.

Accord : Il verse [...] francs à Choiselat par principe et lui abandonne les 36 têtes.

Références : 106AS/5, p. 169-170.

- **Affaire n° 94**

Date : 12/12/1843

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Quillet Noël aîné

Description de l'affaire : Copie d'une coupe composée d'une coquille, d'un serpent et d'une tortue.

Requête : « Vittoz se plaint de ce que Quillet Noël aîné fait un bronze coupe coupe composé d'une coquille, d'un serpent et d'une tortue, pareil à un modèle qu'il a acheté à la vente de Soyer et Inger » ; il lui a écrit et reste sans réponse.

Références : 106AS/5, p. 169.

Date : 11/01/1844

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Quillet Noël aîné

Requête : Vittoz déclare : « bien que le modèle dont se sert M. Noël Quillet soit une très forte réduction du sien, il désire cependant en avoir la seule propriété dans toutes les proportions ».

Arguments défense : Quillet [dit ou présente ?] l'autorisation que lui avait donné Soyer et Inger de se servir de cette réduction.

Accord : Quillet abandonne à Vittoz la tortue qu'il supprime. Vittoz l'autorise à écouler ses 15 surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 170.

- **Affaire n° 95**

Date : 01/02/1844

Plaignant : Leclercq

Défenseur : Victin [Vecten ?]

Description de l'affaire : Imitation du groupe d'une pendule.

Leclercq déclara avoir eu le premier l'idée d'adapter derrière un groupe de pendule un berceau [?] formant boccage [?] qui a eu beaucoup de succès.

Avis de la RFB : Pour le bureau les deux modèles sont trop différents.

Références : 106AS/5, p. 171.

- **Affaire n° 96**

Date : 01/02/1844

Plaignant : Soyer

Défenseur : Lacour

Description de l'affaire : Contremoulage.

Accord : Affaire conciliée par le président.

Références : 106AS/5, p. 171.

- **Affaire n° 97**

Date : 08/02/1844

Plaignant : Tessier

Défenseur : Defaux

Description de l'affaire : Surmoulage d'un porte-parapluie.

Avis de la RFB : Ajournement en l'absence de Defaux.

Références : 106AS/5, p. 171.

- **Affaire n° 98**

Date : 01/03/1844

Plaignant : Lagrange

Défenseur : Bayle

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un croisillon de lanterne.

Références : 106AS/5, p. 172.

- **Affaire n°99**

Date : 01/03/1844

Plaignant : Soyer

Défenseur : Langlois

Description de l'affaire : Surmoulage d'un modèle de poignée.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie de 56 poignées brutes [procès-verbal de police du 9 février]

Accord : L'affaire conciliée par le président. Langlois abandonne les contremoulés et les modèles à Soyer, paie les frais de saisie et abandonne 15 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 172.

- **Affaire n° 100**

Date : 01/03/1844

Plaignant : Tessier

Défenseur : Defaux

Accord : Tessier retire sa plainte.

Références : 106AS/5, p. 173.

- **Affaire n° 101**

Date : 12/04/1844

Plaignant : Guérin aîné

Défenseur : Leloup

Description de l'affaire : Contrefaçon de porte-pelles et pincettes.

Requête : Guérin aîné lit la lettre de son avocat à Arras pour l'action intentée en contrefaçon contre Leloup. Un appel a été déposé au tribunal de Saint-Omer.

Avis de la RFB : Gastambide écrit à Leloup.

Références : 106AS/5, p. 173.

- **Affaire n° 102**

Date : 25/04/1844

Plaignant : Guérin

Défenseur : Hochard

Description de l'affaire : Surmoulage d'un modèle de croissant.

Requête : Guérin dépose 14 croissants en fonte fondus sur modèle confié à Guillot, fondeur en fer.

Accord : Hochard abandonne les surmoulés à Guérin et verse 25 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 174.

- **Affaire n° 103**

Date : 09/05/1844

Plaignant : Bavozet

Défenseur : X

Description de l'affaire : Surmoulage en fonte de fer d'une pendule.

Avis de la RFB : Le bureau l'engage à faire des démarches.

Références : 106AS/5, p. 186.

Date : 06/06/1844

Plaignant : Bavozet

Défenseur : X

Avis de la RFB : Les démarches de Bavozet n'ayant donné aucun résultat, il est autorisé à faire saisir.

Références : 106AS/5, p. 187.

Date : 04/07/1844

Plaignant 1 : Bavozet

Plaignant 2 : Grenouillet (mandataire)

Défenseur 1 : Luzarche

Défenseur 2 : Devoy

Avis de la RFB : Le bureau propose la remise du modèle et des surmoulés et le paiement de 50 francs.

Accord : Grenouillet accepte « en donnant l'assurance au bureau qu'il n'avait point été fondu d'autre pendule que celle exposée et que cela n'était nullement une affaire de spéculation mais seulement pour faire voir combien on pouvait fondre des choses difficiles ».

Références : 106AS/5, p. 188.

- **Affaire n° 104**

Date : 06/06/1844

Plaignant : Gravonna

Défenseur : Lhouistel

Description de l'affaire : Copie d'un modèle de pendule.

Accord : Lhouistel modifiera son modèle et remet les anciens modèles au bureau.

Références : 106AS/5, p. 186.

- **Affaire n° 105**

Date : 04/07/1844

Plaignant : Nicolas Rozier

Défenseur : X

Description de l'affaire : Nicolas Rozier demande un avis au sujet d'un modèle qu'on lui a imité.

Références : 106AS/5, p. 188.

Date : 19/07/1844

Plaignant : Nicolas Rozier

Défenseur : X

Avis de la RFB : La Réunion conseille de ne pas poursuivre, car Nicolas Rozier aurait puisé lui-même l'idée dans le domaine public.

Références : 106AS/5, p. 189.

- **Affaire n° 106**

Date : 19/07/1844

Plaignant 1 : Piedeleu

Plaignant 2 : Paillard

Défenseur 1 : Perrot

Défenseur 2 : Latapie

Description de l'affaire : Piedeleu et Paillard ont acheté à la vente Perrot plusieurs modèles de bronzes, et ont trouvé des surmoulés qui ne venaient pas de chez eux.

Saisie / preuve : Oui.

Accord : Latapie est reconnu auteur et s'engage à remettre le modèle et à payer les frais.

Références : 106AS/5, p. 189.

- **Affaire n° 107**

Date : 19/07/1844

Plaignant : Leheman

Défenseur : Letourbet

Description de l'affaire : Contremoulage de baguettes.

Références : 106AS/5, p. 189.

- **Affaire n° 108**

Date : 04/08/1844

Plaignant : Durenne

Défenseur : Maudar

Description de l'affaire : Contremoulage d'une poignée d'espagnolette.

Saisie / preuve : Oui

Accord : Affaire conciliée par le président. Maudar paie 15 francs de frais et Durenne abandonne 50 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 189.

Date : 5/09/1844

Plaignant : Durenne

Défenseur : Maudar

Accord : Non.

Références : 106AS/5, p. 190.

Date : 03/10/1844

Plaignant : Durenne

Défenseur : Maudar

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 191.

- **Affaire n° 109**

Date : 04/08/1844

Plaignant : Gravonnat

Défenseur : Potiron

Description de l'affaire : Surmoulage d'un modèle de lunette.

Arguments défense : Potiron ignorait cette propriété, il s'engage à n'avoir à l'avenir que des modèles qu'il aura fait lui même.

Références : 106AS/5, p. 190.

- **Affaire n° 110**

Date : 04/08/1844

Plaignant : Tessier

Défenseur 1 : Godefert

Défenseur 2 : Boutillier

Description de l'affaire : Surmoulage de porte-pelle et pincette.

Saisie / Preuve : Oui. Tessier a fait saisir une certaine quantité de porte-pelles et de pincettes provenant de la faillite de Godefert, maître de forges à Joinville, fondus sur ses modèles et envoyée chez Boutillier, quincaillier à Paris.

Références : 106AS/5, p. 190.

Date : 5/09/1844

Plaignant : Tessier

Défenseur 1 : Godefert

Défenseur 2 : Boutillier

Accord : Boutillier a livré à Tessier 790 kg de fonte provenant des modèles contremoulés payés par Tessier. Tessier abandonne 20 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 190.

- **Affaire n° 111**

Date : 5/09/1844

Plaignant : Susse

Défenseur : Miannay

Description de l'affaire : Contremoulage d'un modèle petit Napoléon.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Miannay paie 100 francs à Susse ainsi que les 15 francs de frais de saisie, il abandonne les surmoulés et signe un engagement. Susse abandonne 20 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 190.

- **Affaire n° 112**

Date : 03/10/1844

Plaignant : Pompon

Défenseur : Victor Bauby

Accord : Affaire conciliée par le président.

Références : 106AS/5, p. 191.

Date : 24/10/1844

Plaignant : Pompon

Défenseur : Victor Bauby

Accord : Pompon, absent lors de l'arrangement, en prend connaissance et abandonne 25 francs à la bienfaisance ainsi que la valeur des objets saisis.

Références : 106AS/5, p. 193.

Date : 21/11/1844

Plaignant : Pompon

Défenseur : Victor Bauby

Description de l'affaire : Reproduction en lithographies de modèles en bronze.

Requête : Pompon demande la suppression des lithographies de Victor Bauby sur lesquelles figurent plusieurs de ses modèles.

Références : 106AS/5, p. 201.

Date : 05/12/1844

Plaignant : Pompon

Défenseur : Victor Bauby

Requête : Pompon dit qu'il écrira à tous les possesseurs de l'album pour les informer.

Références : 106AS/5, p. 204.

- **Affaire n° 113**

Date : 03/10/1844

Plaignant : Guérin aîné

Défenseur : Leloup

Accord : Affaire conciliée par le président.

Références : 106AS/5, p. 191.

- **Affaire n° 114**

Date : 24/10/1844

Plaignant : Paul Laforge aîné

Défenseur 1 : Magnadis

Défenseur 2 : Collet père et fils

Description de l'affaire : Matrice de l'estampe *La Permission de 10 heures*.

Requête : Laforge dit avoir l'autorisation et le droit de composition (pour la fabrication de pommes de cannes ?) de M. Bulla éditeur.

Accord : Magnadis et Collet père et fils abandonnent la matrice à Laforge, ainsi que les 23 plaques en argent estampées saisies. Ils payent 15 F d'indemnités, 12 francs de frais de saisie et abandonnent 30 francs à la bienfaisance. Laforge abandonne 57 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 192-193 ?

- **Affaire n° 115**

Date : 21/11/1844

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Bertault

Description de l'affaire : Imitation d'un modèle de socle en marbre Louis XVI.

Avis de la RFB : Le bureau ne peut faire droit à la réclamation de Vittoz, mais convient de l'inspiration.

Références : 106AS/5, p. 201.

- **Affaire n° 116**

Date : 21/11/1844

Plaignant : Susse

Défenseur : Matifat

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle servant de poignée et de poignard

Argument défense : Matifat dit avoir acheté la cire et le modèle et s'en croit ainsi le propriétaire.

Références : 106AS/5, p. 201.

Date : 05/12/1844

Plaignant : Susse

Défenseur : Matifat

Saisie / Preuve : Deux petites statuettes employées comme cachet et manche de poignard.

Accord : Vittoz et Raulin sont chargé de détruire le modèle et les surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 203.

- **Affaire n° 117**

Date : 05/12/1844

Plaignant : Boutrais

Défenseur : Déprez

Saisie / Preuve : Oui (le 25 novembre).

Accord : Affaire conciliée par le président. Déprez abandonne les surmoulés saisis et ceux qui se trouveraient chez les fondeurs. Il paie 200 francs d'indemnités et 20 francs de frais.

Références : 106AS/5, p. 203.

- **Affaire n° 118**

Date : 21/02/1845

Plaignant : Raulin

Défenseur : Maurin

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une console servant de pieds ornements rocaille [?].

Accord : Marin s'engage à détruire le modèle et le surmoulé.

Références : 106AS/5, p. 205.

- **Affaire n° 119**

Date : 26/02/1845

Plaignant : Delahaye

Défenseur 1 : Lafosse

Défenseur 2 : Broust

Description de l'affaire : Contremoulage d'un flambeau doré.

Argument défense : Broust, auteur du contremoulage, croyait le modèle dans le domaine public.

Accord : Broust abandonne la paire de flambeaux et des surmoulés et paie de 50 francs de dommages-intérêts.

Références : 106AS/5, p. 206.

- **Affaire n° 120**

Date : 13/03/1845

Plaignant : Journeux

Défenseur : Anouilh

Description de l'affaire : Contremoulage de deux bras de lumière, d'une poignée à charnière et de deux paires de pédales pour piano.

Saisie / Preuve : Oui (10 mars 1845).

Accord : Anouilh se reconnaît coupable et paye 100 F francs (dont les frais de saisie du 10 mars) qui sont abandonnés par Journeux à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 208.

- **Affaire n° 121**

Date : 29/05/1845

Plaignant : Béguin

Défenseur : Jacob Petit

Description de l'affaire : Copie en porcelaine d'une levrette.

Jacob Petit a exécuté en porcelaine une levrette dont il a acheté le modèle en toute propriété à la vente Gechter.

Références : 106AS/5, p. 218.

Date : 30/05/1845

Plaignant : Béguin

Défenseur : Jacob Petit

Accord : Jacob Petit arrête la fabrication de la levrette. Au retour de Mme Gechter de la campagne, il lui remettra tous les moules.

Références : 106AS/5, p. 219.

27/10/1845 : « Jacob Petit nous a déclaré que M. Gechter qui était son ami l'avait autorisé à disposer de ce modèle pour le faire et le vendre en porcelaine ». Mais Béguin, qui l'avait acheté sans restriction ni réserve, souhaite un recours en garantie contre la veuve Gechter.

Références : 106AS/5, p. 232.

- **Affaire n° 122**

Date : 29/05/1845

Plaignant : Revillon

Défenseur : Vecten

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle de pendule représentant Molière

Requête : Révillon réclame la priorité et [déclare] l'avoir vendue le 30 août 1844.

Références : 106AS/5, p. 218.

Date : 30/05/1845

Plaignant : Revillon

Défenseur : Vecten

Avis de RFB : La priorité du modèle est à Révillon.

Accord : (?)

Références : 106AS/5, p. 219.

- **Affaire n° 123**

Date : 30/05/1845

Plaignant : Desrues

Défenseur 1 : Ganleck / Gunleck

Défenseur 2 : Denamp / Dinamps

Description de l'affaire : Surmoulage d'un candélabre.

Argument défense : Ganleck a eu un candélabre de Desrues livré chez lui par Miroy frères avec ordre de le surmouler.

Saisie / Preuve : Saisie de dix paires de candélabres en zinc (les 30 et 31 mai).

Références : 106AS/5, p. 219.

Date : 02/06/1845

Plaignant : Desrues

Défenseur 1 : Ganleck / Gunleck

Défenseur 2 : Denamp / Dinamps

Défenseur 3 : Miroy frères

Argument défense : Vaudey (fondeur) déclare avoir fondu deux paires de candélabres ; Gunleck présente « les traités passés entre les sieurs Miroy frères et lui, ces cinq pièces lui appartiennent et prouvent la participation de MM. Miroy frères pour ce délit ».

Accord : Non, Miroy frères refusent la médiation du bureau.

Poursuites : Poursuite devant les tribunaux.

Références : 106AS/5, p. 219.

Date : 03/06/1845

Plaignant : Desrues

Défenseur 1 : Ganleck / Gunleck

Défenseur 2 : Denamp / Dinamps

Défenseur 3 : Miroy frères

Argument défense : Miroy se disent étrangers à la contrefaçon, et rejettent l'initiative sur Ganleck et Dinamp.

Avis RFB : Le bureau fait observer que d'après les traites entre eux (Ganleck et Dinamps) et Miroy, il y a un ordre explicite de contremoulage.

Accord : Miroy frères paieront 700 F comptant et Ganleck et Dinamps 300 F et les frais de saisie. Abandon des dix paires en zinc saisies les 30 et 31 mai, des modèles et moules.

Références : 106AS/5, p. 220.

27/10/1845 : Miroy a fait deux paires de candélabres qu'il a expédié à Bruxelles, puis continue en faisant des changements minimes (106AS/5, p. 232).

- **Affaire n° 124**

Date : 10/07/1845

Plaignant : Laforge fils

Défenseur 1 : Dupil (vendeur)

Défenseur 2 : Buiguier (fondeur)

Défenseur 3 : Cotelte père et fils (acheteur et détenteur)

Défenseur 4 : Coquerelle (acheteur et détenteur)

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Pour le bureau, Laforge fils est mal fondé. « [Buiguier] est acquéreur avant lui des dits modèles à la condition il est vrai de ne pas les vendre comme pommes de cannes (vente que M. Laforge n'ignorait pas lors de son acquisition) que M. Buiguier déclare ne les avoir vendus que comme animaux et isolés, qu'il n'a pu savoir l'usage qu'en pouvait faire les acheteurs, et que pour le petit cheval surtout M. Laforge fils n'en a fait l'acquisition qu'en vue d'une saisie ».

Accord : Les frais de saisie sont payés par Laforge, Buiguier vendra en prévenant de l'interdiction d'en faire des pommes de cannes.

Références : 106AS/5, p. 221.

- **Affaire n° 125**

Date : 21/08/1845

Plaignant 1 : Journeux

Plaignant 2 : Fétu

Défenseur 1 : Thuillier

Défenseur 2 : Fétu aîné

Description de l'affaire : Surmoulage de flambeaux.

Saisie / Preuve : Rien n'est retrouvé chez Thuillier, 3 flambeaux en fonte de fer bronzé chez Fétu dont 2 reconnus par Journeux et le 3e (*La grâce de Dieu*) par Fétu. Fétu aîné assure n'en avoir fait que pour Thuillier.

Références : 106AS/5, p. 222-223.

Date : 04/09/1845

Plaignant 1 : Journeux

Plaignant 2 : Fétu

Défenseur 1 : Thuillier

Défenseur 2 : Fétu aîné

Avis de la RFB : Le bureau propose à Thuillier d'abandonner les pièces, de payer les frais ainsi que 1000 francs de dommages s'il poursuit la contrefaçon, et de verser 100 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 223.

Date : 04/09/1845

Plaignant 1 : Journeux

Plaignant 2 : Fétu

Défenseur : Thuillier

Défenseur 2 : Fétu aîné

Accord : Thuillier abandonne les pièces, paie 50 francs de dommages-intérêts et 20 francs pour les frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 223.

Date : 16/09/1845

Plaignant 1 : Journeux

Plaignant 2 : Fétu

Défenseur 1 : Thuillier

Défenseur 2 : Fétu aîné

Poursuite : Poursuite de Thuillier devant les tribunaux.

Références : 106AS/5, p. 224.

- **Affaire n° 126**

Date : 09/10/1845

Plaignant : Marsaux

Défenseur 1 : Boucarut

Défenseur 2 : Trouvé

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une palmette de galerie décroisée.

Saisie / Preuve : Oui.

Références : 106AS/5, p. 225.

Date : 16/10/1845

Plaignant : Marsaux

Défenseur 1 : Boucarut

Défenseur 2 : Trouvé

Description de l'affaire : Boucarut dit que Bar, tapissier, lui a remis la palmette en lui demandant des semblables, il l'a remis à Trouvé, sculpteur mouleur, pour la faire avec le creux.

Saisie / Preuve : Oui (palmettes en carton pâte doré et blanc).

Accord : Boucarut abandonne les pièces saisies et verse 30 francs à Marsaux qui les abandonne à la bienfaisance et paie 20 francs de frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 225-226.

- **Affaire n° 127**

Date : 09/10/1845

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Grignon-Meusnier

Description de l'affaire : Contrefaçon de deux modèles d'enfants, *La Poésie* et *La Peinture*.

Requête : Vittoz est le propriétaire de ces deux modèles.

Avis RFB : « Ainsi qu'il résulte de la vente qui e a été faite par devant un commissaire priseur après le décès de M. Dihl fabricant de porcelaine. M. Grignon ayant les mêmes figures mais plus grandes croyait être possesseur d'un modèle fait en plus grand ; mais le bureau parvient à le convaincre que les deux plâtres qu'il possède ont été coulés dans le moule servant à la porcelaine, et que la différence qui existe ne provient que du retrait de la porcelaine, les modèles de M. Vittoz étant fait sur le biscuit même ».

Références : 106AS/5, p. 225.

Date : 16/10/1845

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Grignon-Meusnier

Accord : Non. Comme ils persistent tous deux, convocation de 27 membres.

Références : 106AS/5, p. 226.

Date : 20/10/1845

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Grignon-Meusnier

Avis RFB : La commission de vingt-sept membres décide à l'unanimité que les modèles de Grignon-Meusnier ne sont que la reproduction exacte de ceux de Vittoz, qu'ils ne proviennent que d'un moulage en plâtre fait dans les moules servant à la fabrication des biscuits de porcelaine, lesquels moules sont la propriété de Vittoz.

Poursuite : Poursuite devant les tribunaux.

Références : 106AS/5, p. 227.

Date : 13/11/1845

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Grignon-Meusnier

Références : 106AS/5, p. 238.

Date : 22/12/1845

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Grignon-Meusnier

Avis de la RFB : Convocation d'une nouvelle commission.

Références : 106AS/5, p. 241

Date : 22/01/1846

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Grignon-Meusnier

Accord : Grignon-Meusnier avait dit qu'il préfèrerait démissionner que de se confronter aux propositions d'arrangement, sa démission est acceptée le 18 avec possibilité de réclamation jusqu'au 22. Ne s'étant pas manifesté, Grignon-Meusnier est définitivement rayé.

Références : 106AS/5, p. 242.

27/10/1846 : Le modèle a été acheté lors de la vente Dihl, qui est mort depuis 15 ans (or la loi protège les modèles pour une durée de 10 ans) : « Mais en pareil cas il y a la question de droit et la question de bonne foi et d'équité : nous reconnaissons qu'en se prévalant rigoureusement du texte de la loi, et en se plaçant en dehors de toute considération de convenance et de respect humain, M. Grignon était à l'abri d'une condamnation, et c'est pourquoi nous ne l'avons pas poursuivi en justice ; mais au point de vue de la confraternité et en même temps sous le rapport de l'équité, la conduite de M. Grignon n'était pas à l'abri de toute critique. En effet, M. Vittoz avait acheté le modèle, et M. Grignon s'en emparait gratuitement ; Ensuite il est admis parmi nous, quelque soit à cet égard le terme fixé par la loi de 1793, qu'un modèle est la propriété exclusive de celui qui l'a acheté, tant que ce modèle se vend comme modèle à titre de propriété », (106AS/5, p. 251-252)

- **Affaire n° 128**

Date : 16/10/1845

Plaignant : Villemsens

Défenseur : Bourgeois

Description de l'affaire : Surmoulage de deux pièces venant d'un bénitier.

Argument défense : Bourgeois dit n'avoir jamais surmoulé en fonte de fer avec de la fonte de cuivre.

Accord : Oui. Bourgeois paie 20 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 225.

- **Affaire n° 129**

Date : 06/11/1845

Plaignant : Lamy

Défenseur : Mercier

Description de l'affaire : Surmoulage d'un cadre en bois noir.

Saisie / Preuve : Saisie de 9 cadres (le 3 novembre).

Accord : Mercier abandonne les objets saisis et paie 30 francs de dommages-intérêts qui sont abandonnés à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 237-238.

- **Affaire n° 130**

Date : 13/11/1845

Plaignant : Thoumin & Corbière

Défenseur : Ledentu

Saisie / Preuve : Saisie de 4 ornements de pate et de 4 moules.

Accord : Ledentu abandonne les modèles et paie 40 francs de dommages-intérêts.

Références : 106AS/5, p. 238.

- **Affaire n° 131**

Date : 11/12/1845

Plaignant : Guérin aîné

Défenseur : Rivs

Description de l'affaire : Contremoulage de porte-parapluie et croissant.

Argument défense : Rivs convient de tous ses torts

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Rivs paie les frais de saisie et 25 francs de dommages qui sont abandonnés à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 240.

- **Affaire n° 132**

Date : 18/12/1845

Plaignant : Nicolle

Défenseur : Bauby ; Mozer (représentant de Bauby)

Description de l'affaire : Surmoulage d'une lampe à gaz.

Saisie / Preuve : Oui. Saisie d'une lampe à gaz.

Références : 106AS/5, p. 240.

09/09/1847 : Lettre de Nicolle demandant qu'on lui remette les modèles et surmoulés de sa contestation avec Bauby, aujourd'hui en fuite. Cela sera fait si la fuite est constatée régulièrement (106AS/5, p. 291).

- **Affaire n° 133**

Date : 19/02/1846

Plaignant : Graux-Marly

Défenseur : Wagner

Description de l'affaire : Imitation d'un feu volute (chenets).

Accord : Wagner fera le changement.

Références : 106AS/5, p. 243.

12/03/1845 : Gobin annonce que Wagner a modifié la volute et que Graux-Marly a accepté le changement. Le texte de la conciliation est transcrit à la date du 2 avril (106AS/5, p. 243).

- **Affaire n° 134**

Date : 12/03/1846

Plaignant : Durenne

Défenseur 1 : Lepit

Défenseur 2 : Draloussen

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une frise et d'autres objets.

Arguments défense : Draloussen dit les tenir de Ceignée à la Villette.

Saisie / Preuve : Oui (le 8 mars)

Références : 106AS/5, p. 243.

Date : 07/05/1846

Plaignant : Durenne

Défenseur : Lepit

Poursuite : devant les tribunaux.

Références : 106AS/5, p. 256.

Date : 26/10/1846

Plaignant : Durenne

Défenseur : Lepit

Poursuite : Procès en cours devant la Cour royale.

Références : 106AS/5, p. 264.

Date : 04/02/1846

Plaignant : Durenne

Défenseur : Lepit

Accord : Lepit « reconnaît que les modèles saisis repris aux procès-verbaux de saisie des 24 mars, 6 mai, 19 juin 1845 et 6 mars 1846 sont la propriété de M. Durenne », et s'engage à payer 1000 francs. Afin d'éviter des litiges entre Lepit et ses débiteurs, Durenne accepte que ceux-ci gardent leurs surmoulés. Lepit s'interdit à l'avenir d'en fondre.

Références : 106AS/5, p. 271.

08/04/1847 : Sur les 1000 francs, 698 francs pour les frais, 50 francs pour l'avocat qui sont abandonnés à la Bienfaisance, 252 francs seront remis à Durenne (106AS/5, p. 276).

03/05/1847 : Le contrefacteur est tombé en faillite (106AS/5, p. 284).

- **Affaire n° 135**

Date : 09/04/1846

Plaignant : Georgi

Défenseur 1 : Basnier

Défenseur 2 : Bauby

Défenseur 3 : Moulin

Description de l'affaire : Copie d'une branche de lustre d'appareil de gaz.

Références : 106AS/5, p. 245.

Date : 23/04/1846

Plaignant : Georgi

Défenseur : Basnier

Poursuite : Prud'hommes

Références : 106AS/5, p. 246.

- **Affaire n° 136**

Date : 23/04/1846

Plaignant : Pompon

Défenseur 1 : Gaudier

Défenseur 2 : Philippe aîné

Description de l'affaire : Surmoulage d'un rinceau de console à étalage.

Argument défense : Gaudier dit le tenir de Philippe aîné, chapelier, passage du grand cerf, qui lui aurait envoyé un surmoulé en lui en demandant une douzaine.

Références : 106AS/5, p. 245.

Date : 07/05/1846 (?)

Plaignant : Pompon

Défenseur 1 : Gaudier

Défenseur 2 : Philippe aîné

Accord : Non. Pompon refuse la juridiction du bureau.

Références : 106AS/5, p. 256.

Date : 04/06/1846

Plaignant 1 : Pompon

Défenseur 2 : Philippe aîné

Avis de la RFB : Le bureau refuse cette nouvelle réclamation.

Références : 106AS/5, p. 256.

- **Affaire n° 137**

Date : 23/04/1846

Plaignant : Brault

Défenseur : Petit

Description de l'affaire : Vente de surmoulés.

Petit a vendu à Brault « 3 surmoulés de ses modèles avec autorisation de fondre dessus ainsi que son successeur. M. Petit les a aussi vendu comme modèles et propriété à MM. Gautrot, Vevillon et Mancel ».

Références : 106AS/5, p. 245.

Date : 04/06/1846

Plaignant : Brault

Défenseur : Petit

Références : 106AS/5, p. 256.

Date : 02/07/1846

Plaignant : Brault

Défenseur : Petit

Accord : Petit refuse de se rendre au bureau ; mais l'affaire est abandonnée par le bureau en raison de l'article 2 du règlement de 1839 (un nouveau membre ne peut attaquer qu'au bout de six mois).

Références : 106AS/5, p. 259.

- **Affaire n° 138**

Date : 23/04/1846

Plaignant : Debraux-Denglure

Défenseur 1 : Doisteau

Défenseur 2 : Létourneaux

Défenseur 3 : Moreau

Description de l'affaire : Statuette en bronze *Le Silence / Le Silène* (sert de cachet).

Argument défense : Doisteau dit les tenir de Létourneaux, ciseleur rue Ménilmontant, qui prétend les avoir acquis auprès de Moreau, ouvrier bijoutier doreur. Moreau les a fait fondre sur un surmoulé appartenant à Daumard tailleur.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Létourneaux et Moreau paient chacun 15 F, qui sont versés par Debraux-Denglure à la bienfaisance, et abandonnent les objets saisis.

Références : 106AS/5, p. 245.

- **Affaire n° 139**

Date : 04/06/1846

Plaignant : Nicolas

Défenseur : Vinot

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle de pendule avec deux femmes couchées de chaque côté du cadran.

Requête : Nicolas refuse de recevoir ce modèle se fondant sur ce qu'il ne remplit pas les conditions demandées.

Accord : Nicolas accepte le modèle pour 50 francs de moins, soit 350 francs.

Références : 106AS/5, p. 257.

- **Affaire n° 140**

Date : 13/08/1846

Plaignant : Graux-Marly

Défenseur : Weiswald

Description de l'affaire : Imitation d'un lustre enfant dont le modèle est de Sayer [Soyer ?] ?

Accord : Weiswald consent à faire des changements : il remplace les enfants agenouillés à l'extrémité de la branche par des figures de femmes ou tout autre motif.

Références : 106AS/5, p. 259.

- **Affaire n° 141**

Date : 22/10/1846

Plaignant : Quillet Noël aîné

Défenseur 1 : Patry

Défenseur 2 : Varin

Défenseur 3 : Tremblay

Défenseur 4 : Bouquet

Description de l'affaire : Contremoulage de statuettes de *Voltaire* et *Rousseau*.

Accord : Bouquet et Tremblay paient chacun 25 francs et gardent leurs surmoulés ; Patry paie 10 francs et garde le surmoulé ; Varin paie 10 francs. Tous s'engagent à ne plus s'en servir. Les sommes sont abandonnées par Quillet pour les frais et à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 261.

- **Affaire n° 142**

Date : 22/10/1846

Plaignant : Quillet Noël aîné

Défenseur : Pinédo

Description de l'affaire : Contremoulage de statuettes de *Voltaire* et *Rousseau*.

Argument défense : Pinédo reconnaît avoir fait ces modèles.

Avis de la RFB : Le bureau le prie « d'éviter de faire des modèles se rapprochant d'une manière aussi précise à des modèles connus depuis 20 années ».

Références : 106AS/5, p. 261.

- **Affaire n° 143**

Date : 05/11/1846

Plaignant : Susse frères

Défenseur 1 : Salvator Marchi

Défenseur 2 : Oger / Ogé

Description de l'affaire : Imitation du groupe *Paul et Virginie (scène du nid)* de Cumberworth.

Avis de la RFB : Les membres du bureau sont tous d'accords pour dire qu'il y a imitation mais sont incertains quant à la loi. 14 voix contre 9 pour prendre des renseignements supplémentaires.

Références : 106AS/5, p. 268.

Date : 12/11/1846

Plaignant : Susse frères

Défenseur 1 : Salvator Marchi

Défenseur 2 : Oger / Ogé

Avis de la RFB : Convocation de 30 membres à la prochaine séance.

Références : 106AS/5, p. 268.

Date : 19/11/1846

Plaignant : Susse frères

Défenseur 1 : Salvator Marchi

Défenseur 2 : Oger / Ogé

Avis de la RFB : Le bureau confronte les deux œuvres, et est d'avis qu'il y a eu copie par Salvator : « les différences de détail qu'on y remarque ont eu pour but de dissimuler la contrefaçon, mais que la ressemblance qui se manifeste dans l'ensemble du groupe, dans l'attitude, et dans l'expression des figures dans les accessoires, tels que le chapeau et la hache démontre d'une manière évidente le fait et l'intention d'une imitation, que la volonté de faire au modèle original une concurrence déloyale ressort encore de ce que la copie contrefaite a les mêmes proportions et par conséquent une destination analogue ». Décision d'une action devant le tribunal de commerce à 21 voix contre 9.

Poursuite : devant le Tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 269.

Date : 04/02/1847

Plaignant : Susse frères

Défenseur 1 : Salvator Marchi

Défenseur 2 : Oger / Ogé

Désicion : Jugement du Tribunal de commerce du 3 janvier : « Il est reconnu que Susse a acquis de Cumberworth, artiste statuaire, la propriété du groupe. Ogé reconnaît lui-

même s'en être inspiré, avec des tableaux et des gravures sur le même sujet ; que l'acheteur pourrait se méprendre ; que l'avis de la Réunion est qu'il y a copie, ordonne : la confiscation et l'interdiction à Salvator Marchi de le vendre, 300 F d'indemnités à Susse et l'affiche du jugement dans deux journaux ».

Références : 106AS/5, p. 272-273.

Le jugement est imprimé et envoyé à tous les sociétaires. Susse abandonne les indemnités à la bienfaisance.

03/05/1847 : Cette affaire est qualifiée de « précieux moment de jurisprudence » ; 106AS/5, p. 285.

- **Affaire n° 144**

Date : 07/01/1847

Plaignant : Graux-Marly

Défenseur : Mène fils aîné

Description de l'affaire : Imitation d'une *Chasse au sanglier*.

Avis de la RFB : Le bureau ne reconnaît aucune analogie entre les modèles.

Références : 106AS/5, p. 270.

- **Affaire n° 145**

Date : 07/01/1847

Plaignant : Cailloué

Défenseur : Tuvin

Description de l'affaire : Contremoulage de petits anneaux.

Argument défense : Tuvin reconnaît le controumoulage.

Accord : Tuvin paie 50 francs, qui sont abandonnés à la bienfaisance. Il remet les anneaux qui restent (2 kg) et s'engage à ne plus surmouler.

Références : 106AS/5, p. 270-271.

- **Affaire n° 146**

Date : 04/02/1847

Plaignant : Monbro aîné

Défenseur 1 : Marquis

Défenseur 2 : Pachon

Défenseur 3 : Saint-Denis

Description de l'affaire : Surmoulage d'une pendule.

« Pachon faisait cette pendule pour le compte de Mombro aîné avec lequel il partage les bénéfices. Pachon a donné cette pendule en paiement à Saint-Denis, fondeur, lequel l'avait déposée chez Marquis pour en obtenir la vente ».

Accord : Monbro prend l'un des deux surmoulés existant pour 380 francs, l'autre sera repris au même prix par Saint-Denis. Si ce dernier refuse, Pachon donnera 100 F à Mombro. Il donne également 10 F pour les frais.

Références : 106AS/5, p. 271.

Date : 18/03/1847

Plaignant : Monbro aîné

Défenseur 1 : Marquis

Défenseur 2 : Pachon

Défenseur 3 : Saint-Denis

Accord : définitif

Références : 106AS/5, p. 275.

- **Affaire n° 147**

Date : 18/03/1847

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Rouyer

Description de l'affaire : Imitation d'une pendule dites aux *Enfants liseurs*

Accord : Rouyer consent à changer certaines dispositions (les livres, l'un des bras des enfants, quelques accessoires). Vittoz accepte de lui laisser écouler les six pendules existantes. Rouyer n'en fera plus d'autres.

Références : 106AS/5, p. 275.

- **Affaire n° 148**

Date : 18/03/1847

Plaignant : Petit

Défenseur : Bonnefonds-Lavialle

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 275.

Date : 11/05/1847

Plaignant : Petit

Défenseur : Bonnefonds-Lavialle

Description de l'affaire : Petit réclame 300 francs en raison de l'insolvabilité de Lefebure acquéreur à sa vente. Mais Lefebure a remis un billet à Bonnefonds-Lavialle qui l'a remis à Petit qui l'a accepté. Débouté, Bonnefonds-Lavialle supporte un tiers de la perte, soit 100 francs.

Références : 106AS/5, p. 287.

- **Affaire n° 149**

Date : 18/03/1847

Plaignant : Barreau

Défenseur 1 : Gérard

Défenseur 2 : Foix

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une lampe d'église.

Avis de la RFB : Le bureau est désaisi de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 275.

Date : 29/04/1847

Plaignant : Barreau

Défenseur : Gérard

Défenseur 2 : Foix

Accord : Lecture de l'accord passé entre Barreau, Gérard et Foix par Paillard et Riglet.

Références : 106AS/5, p. 277.

- **Affaire n° 150**

Date : 11/05/1847

Plaignant : George

Défenseur : Dupont

Description de l'affaire : Balustre et clef formant un appareil à gaz.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Les pièces saisies viennent soit de ventes à Dupont faites par Georges, soit d'achats fait par Dupont et ensuite recomposés, mais il n'y a pas de contremoulage.

Accord : Dupont est autorisé à écouler les pièces en sa possession et paie la moitié des frais de saisie, soit 25 francs.

Références : 106AS/5, p. 287-288.

- **Affaire n° 151**

Date : 10/06/1847

Plaignant : Laureau

Défenseur 1 : Kauffman

Défenseur 2 : Gerson

Défenseur 3 : Namer

Description de l'affaire : Contremoulage d'encriers.

Saisie / Preuve : Saisie des moules et des contremoulages

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 288.

- **Affaire n° 152**

Date : 10/06/1847

Plaignant : Vedder

Défenseur : Hoefler

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de cariatides.

Avis de la RFB : Le bureau propose une amende de 500 francs à l'encontre de Hoefler, qui refuse. Comme les deux fabricants ne sont pas membres de la Réunion, l'affaire est abandonnée.

Références : 106AS/5, p. 288.

- **Affaire n° 153**

Date : 08/07/1847

Plaignant : Gantier

Défenseur : Thoyer

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de lustre.

Saisie / Preuve : Saisie de lustres.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 289.

Date : 15/07/1847

Plaignant : Gantier

Défenseur : Thoyer

Avis de la RFB : Après confrontation des pièces, la contrefaçon est reconnue. Le bureau propose que Thoyer abandonne les surmoulés et paie 300 francs de dommages et intérêts. Thoyer refuse.

Références : 106AS/5, p. 289.

Date : 28/07/1847

Plaignant : Gantier

Défenseur : Thoyer

Argument défense : L'enfilage du lustre provient de la vente de Dunouy.

Références : 106AS/5, p. 289-290.

Date : 12/08/1847

Plaignant : Gantier

Défenseur : Thoyer

Argument défense : Thoyer envoie un émissaire, Lambert, pour transiger sur le montant des indemnités.

Accord : Non. Refus de Thoyer,

Poursuite : devant le tribunal de commerce

Références : 106AS/5, p. 290.

Date : 09/09/1847

Plaignant : Gantier

Défenseur : Thoyer

Accord : Thoyer abandonne les modèles et les surmoulés, ainsi que les lustres saisis chez les marchands. Il paiera 300 francs d'indemnités en trois fois, ainsi que les frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 292.

- **Affaire n° 154**

Date : 09/09/1847

Plaignant : Renauld

Défenseur : Thoyer

Description de l'affaire : Copie d'un lustre à 6 branches .

Avis de la RFB : Il n'y a pas contremoulage mais copie servile de la part de Thoyer qui devra changer le dessin et sera surveillé par Charpentier et Rivière. Thoyer a un mois pour écouler, en province, les trois surmoulés, et doit payer les frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 291.

- **Affaire n° 155**

Date : 25/10/1847

Plaignant : Bécar

Défenseur 1 : Hugot

Défenseur 2 : Romagnesi

Description de l'affaire : Copie en carton-pierre d'une petite figure *Vénus*.

Saisie / Preuve : Oui.

Références : 106AS/5, p. 302.

Date : 18/11/1847

Plaignant : Bécar

Défenseur 1 : Hugot

Défenseur 2 : Romagnesi

Défenseur 3 : Pollet

Argument défense : Pollet « déclare ne connaître aucunement ni la figure, ni être le sculpteur de cette statuette Vénus. Il fait observer que le nom qui se trouve écrit n'est pas le sien puisqu'il est Pellet ». Romagnesi dit être de bonne foi, la statuette lui a été donnée par un ami pour qu'il en fasse plusieurs exemplaires. Il en a deux autres et deux moules qu'il remettra à Bécar, et fait connaître qu'il en acheté plusieurs fois à des étalagistes et marchands figuristes en plâtre. Hugot déclare avoir acheté la statuette chez Sartini en août 1844 et s'être cru autorisé à la mouler.

Accord : Romagnesi paie 40 francs et Hugot 30 francs de dommages et intérêts.

Références : 106AS/5, p. 302.

12/07/1847 : Bécar avait acheté la statuette Vénus à la vente Gechter. Parmi les débittants de Romagnesi, il y a Cecconi, mouleur figuriste. Romagnesi et Cecconi abandonnent les moules et les surmoulés et paient 50 francs chacun.

- **Affaire n° 156**

Date : 18/11/1847

Plaignant : Boutrais

Défenseur : Miroy frères

Description de l'affaire : Contremoulage d'une pièce ciselée pour garniture.

Décision de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 303.

- **Affaire n° 157**

Date : 02/12/1847

Plaignant : Dumont

Défenseur 1 : Picard

Défenseur 2 : Annesens

Description de l'affaire : Surmoulage d'un modèle de dauphin.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Annesens est le propriétaire des surmoulés, mais il est dans une situation difficile. Malade, il a formulé une demande de secours à la Réunion. Bavozet lui remettra 10 francs et lui retirera les modèles et les surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 303.

Date : 20/01/1848

Plaignant : Dumont

Défenseur 1 : Picard

Défenseur 2 : Annesens

Défenseur 3 : Glaise

Accord : Glaise paiera 15 francs dont 10 pour les frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 303.

- **Affaire n° 158**

Date : 20/01/1848

Plaignant : Delafontaine

Défenseur : Léotard fils

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un flambeau à 3 griffes et tige à lézard.

Requête : Delafontaine réclame le retrait du lézard.

Accord : Léotard fils retirera le lézard ainsi que les feuilles et la bague faisant chapiteau et paiera 17 francs de dommages et intérêts.

Références : 106AS/5, p. 304

Date : 12/07/1849

Plaignant : Delafontaine

Défenseur : Léotard fils

Argument défense : Léotard fils est équivoque sur la rédaction du contrat, il dit que ce modèle est exploité par d'autres.

Accord : Non. Léotard fils accepterait si Delafontaine faisait cesser les autres fabricants. Pas d'entente.

Poursuite : devant les Tribunaux sur l'interprétation du contrat signé avec Delafontaine.

Références : 106AS/5, p. 347.

- **Affaire n° 159**

Date : 20/01/1847

Plaignant : Nicolle

Défenseur : George

Description de l'affaire : Imitation de potence et frais de réflecteur pour appareil d'éclairage par le gaz.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 305.

Date : 02/03/1847

Plaignant : Nicolle

Défenseur : George

Avis de la RFB : Concilié par le président, George s'engage à ne plus se servir du modèle.

Références : 106AS/5, p. 305

- **Affaire n° 160**

Date : 02/03/1847

Plaignant : Durenne

Défenseur : Gradet

Description de l'affaire : Contrefaçon d'ornements.

Accord : Gradet abandonne les objets contrefaits et paie 10 F d'indemnités qui sont abandonnés à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 305.

12/06/1847 : Durenne avait confié à un tapissier des ornements qui les avait confié à Gradet pour y faire de légers changements (106AS/5, p. 317)

- **Affaire n° 161**

Date : 12/10/1848

Plaignant : Rudolphe [Rudolphi ?]

Défenseur : Feuchère

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un bas-relief en plâtre.

Argument défense : Rudolphe dit que ce modèle "lui a été cédé par MM. Manton et Wagner parmi les objets faisant parti du fonds qu'ils lui ont vendu"

Saisie / Preuve : Saisie du bas-relief par Feuchère.

Avis de la RFB : Amener Feuchère en conciliation

Références : 106AS/5, p. 324-325.

- **Affaire n° 162**

Date : 11/01/1849

Plaignant 1 : Desastre

Plaignant 2 : Vedder

Défenseur : Rollin

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une frise de meuble.

Références : 106AS/5, p. 334.

Date : 08/02/1849

Plaignant 1 : Desastre

Plaignant 2 : Vedder

Défenseur 1 : Rollin

Défenseur 2 : Journeux

Avis de la RFB : Les objets contrefaits ont été fondus chez Journeux, le bureau demande à le voir.

Références : 106AS/5, p. 335.

Date : 08/03/1849

Plaignant 1 : Desastre

Plaignant 2 : Vedder

Défenseur 1 : Rollin

Défenseur 2 : Journeux

Avis de la RFB : Journeux a été entendu, mais ce n'est pas suffisant.

Références : 106AS/5, p. 336.

- **Affaire n° 163**

Date : 11/01/1849

Plaignant : Susse

Défenseur : Perilliat

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un puits briquet fosforique à poulie mobile [?]

Références : 106AS/5, p. 334.

Date : 08/02/1849

Plaignant : Susse

Défenseur : Perilliat

Accord : Perilliat consent à supprimer la poulie, peut écouler ceux qui sont fabriqués mais s'engage à ne plus en fabriquer.

Références : 106AS/5, p. 335.

- **Affaire n° 164**

Date : 08/03/1849

Plaignant : Hadrot

Défenseur : Cassenave

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une marque estampille.

Accord : Cassenave renonce à la marque estampille et la remettra au bureau ; elle n'a pas servi et est encore chez le graveur.

Références : 106AS/5, p. 336.

22/03/1849 : Cassenave a cassé devant Quillet Noël la marque estampille (106AS/5, p. 338).

23/04/1849 : « Hadrot jeune marque ses produits de lampisterie d'une estampille représentant deux maïs ensacées, des circulaires mises dans le commerce par l'association des ferblantiers représentés par M. Cassenave reproduisait identiquement la même marque annonçant qu'elle devait être apposée sur tous les produits de l'association » (106AS/5, p. 341).

- **Affaire n° 165**

Date : 22/03/1847

Plaignant 1 : Bécar

Plaignant 2 : Leblanc

Défenseur 1 : Prud'homme

Défenseur 2 : Leroy

Description de l'affaire : Contremoulage de 4 statuettes en fonte de cuivre et de 2 modèles.

Saisie / Preuve : Saisie chez Leroy qui fond pour Prud'homme.

Références : 106AS/5, p. 337.

23/04/1849 : « Il s'agissait de deux statuettes de Gechter dont les modèles avaient été achetés par eux à la vente de M. Paillard. » (106AS/5, p. 341).

- **Affaire n° 166**

Date : 28/06/1849

Plaignant : Veuve Février

Défenseur : Bertault père et fils

Description de l'affaire : Imitation en marbre du socle en cuivre de sa pendule *des Moissons*.

Avis de la RFB : Les opinions sont contradictoires à l'examen des pièces. Le bureau décide qu'il n'y a pas d'imitation.

Références : 106AS/5, p. 346.

- **Affaire n° 167**

Date : 12/07/1849

Plaignant : Marquis

Défenseur : Launay-Hautin

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un lustre.

Requête : Marquis demande le retrait du lustre de l'exposition et l'arrêt de sa fabrication.

Argument défense : Launay-Hautin décline toute responsabilité. Le lustre appartient à Godard, propriétaire de la cristallerie de Baccarat, n'habitant pas Paris. « M. Marquis a dans un temps exécuté pour M. Biengham (Bungham, Bimgham) un lustre en cristal lequel a servi de modèle pour la forme au moins à M. Godard qui en a établi un qui figure à l'exposition ». Launay-Hautin admet qu'ayant été chez Biengham il s'est inspiré de la forme, ont pensé qu'il était de Venise.

Accord : Non. Launay est d'accord pour l'arrêt de la fabrication mais pas le retrait de l'exposition. On propose le principe d'une indemnité. Pas d'entente.

Références : 106AS/5, p. 347.

- **Affaire n° 168**

Date : 09/08/1849

Plaignant : Mercier

Défenseur : Michaux

Description de l'affaire : Copie d'un socle de pendule.

Avis de la RFB : Pas de copie.

Références : 106AS/5, p. 348.

- **Affaire n° 169**

Date : 06/09/1849

Plaignant : Thiéfenbruner

Défenseur : Dubourg

Description de l'affaire : Contestation au sujet de poignées de cave à liqueurs.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 34

Date : 11/10/1849

Plaignant : Thiéfenbruner

Défenseur : Dubourg

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 350

Date : 08/11/1849

Plaignant : Thiéfenbruner

Défenseur : Dubourg

Requête : Thieffenbruner dit que depuis 10 ans on fond sur son modèle et demande 1000 francs de dommages et intérêts.

Argument défense : Dubourg reconnaît la copie mais les modèles faisaient partie d'un fonds qu'il a acheté.

Avis RFB : Le bureau fait observer que les dommages et intérêts demandés par Thiéfenbruner sont exorbitants et propose 50 francs avec les objets saisis et la remise des modèles.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 360.

- **Affaire n° 170**

Date : 11/10/1849

Plaignant : Martinet

Défenseur 1 : Marge

Défenseur 2 : Damour

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un bras de cheminée (5 exemplaires).

Argument défense : Damour reconnaît les faits.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Marge sera appelé.

Références : 106AS/5, p. 350.

Date : 11/10/1849

Plaignant : Martinet

Défenseur 1 : Marge

Défenseur 2 : Damour

Accord : Oui. Marge abandon les surmoulés saisis ou non, et paie 100 francs de dommages-intérêts qui sont versés à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 351.

- **Affaire n° 171**

Date : 11/10/1849

Plaignant : Laforge

Défenseur : Peroche

Description de l'affaire : Imitation d'une pomme de canne.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 350.

Date : 26/10/1849

Plaignant : Laforge

Défenseur : Peroche

Requête : Laforge accuse Peroche d'avoir surmoulé une pomme de canne sur un manche de couteau de chasse lui appartenant.

Argument défense : Selon Peroche, ce modèle lui aurait été fourni par Fournier.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 351.

Date : 08/11/1849

Plaignant : Laforge

Défenseur : Peroche

Requête : Laforge retire sa plainte. Le modèle, qui lui avait été vendu par Dupit, est dans le domaine public.

Poursuite : Laforge porte plainte contre Dupit.

Références : 106AS/5, p. 360.

- **Affaire n° 172**

Date : 19/12/1849

Plaignant : Vittoz

Défenseur : Guérard

Description de l'affaire : Edition du groupe *Daphnis et Chloé*.

« M. Vittoz dit s'être présenté à l'atelier de M. Guérard qui lui a dit ce jour là, je devais aller vous voir chaque jour pour vous demander l'autorisation de reproduire le groupe Daphnis et Cloé dont vous vous êtes rendu propriétaire à la vente de M. Soyer. Vittoz déclare avoir consenti à laisser achever [Guérard] ces groupes en marbre sans pour cela lui avoir accordé un droit exclusif ». Vittoz demande la remise de tous les creux et l'interdiction pour l'avenir de toute édition, 2000 francs de dommages-intérêts - qu'il consent à réduire à 1000 francs - qu'il abandonnera à la bienfaisance.

Argument défense : Guérard déclare « qu'il croit qu'un artiste est toujours dans le droit de reproduire son œuvre et qu'au surplus M. Vittoz avait parfaitement su qu'il avait exécuté un grand modèle en marbre qui a été admis à l'exposition de 1849, de même qu'un plus petit modèle qui lui avait été commandé ».

Accord : Non. Guérard accepte la remise des creux mais ne paiera de dommages et intérêts que s'il est condamné par un tribunal.

Poursuite : Oui.

Références : 106AS/5, p. 361-362

03/05/1850 (explication de l'affaire lors de l'assemblée générale) : Guérard a vendu à « Ingé et Soyer un modèle de Daphnis et Cloé [sic] à la vente qui eut lieu par suite de la cessation de commerce de MM. Ingé & Soyer ». Vittoz a appris que des reproductions en

plâtre étaient édités et vendues par Guérard. Guérard avait été autorisé par Vittoz pour deux modèles, l'un, grandeur naturelle, l'autre dans de plus petites proportions. Le bureau déclare qu'en vendant « sans aucune réserve il (Guérard) avait complètement aliéné son droit de propriété, qu'il ne saurait d'ailleurs en aucun cas s'autoriser la permission gracieuse que lui avait accordé M. Vittoz d'exécuter deux groupes en marbre pour reproduire des éditions en plâtre ; les éditeurs en plâtre vulgarisant le modèle et faisant au surmoulé en bronze une concurrence dommageable ». (106AS/5, p. 372-373)

- **Affaire n° 173**

Date : 19/12/1849

Plaignant : Obry

Défenseur 1 : Leteslin

Défenseur 2 : Payen

Avis de la RFB : Bordeaux et Courcelles iront chez Letellin et Payen pour vérifier leurs livres selon l'offre de Payen.

Références : 106AS/5, p. 362.

Date : 10/01/1850

Plaignant : Obry

Défenseur 1 : Leteslin/Lateltin

Défenseur 2 : Payen

Requête : Obry est accompagné de Froment-Meurice qui lui sert de conseiller. Devant l'expertise de Courcelles, Obry dit qu'il est impossible que le nombre d'objets vendus soit aussi minime. Il prétend que dix fois plus ont été vendus et demande 10 000 francs de dommages et intérêts.

Argument défense : Lateltin affirme qu'il n'a rien caché et a apporté son livre. Il propose 1 000 francs de dommages et intérêts.

Avis de la RFB : Le bureau donne un mois à Obry pour faire des recherches et apporter des preuves.

Références : 106AS/5, p. 363-364.

Date : 07/02/1850

Plaignant : Obry

Défenseur 1 : Leteslin/Lateltin

Défenseur 2 : Payen

Saisie / Preuve : Obry présente des comptes à l'appui de sa demande.

Avis de la RFB : Bordeaux et Courcelles vérifieront les prix.

Références : 106AS/5, p. 364

Date : 07/03/1850

Plaignant : Obry

Défenseur 1 : Leteslin/Lateltin

Défenseur 2 : Payen

Avis de la RFB : Les éclaircissements ne sont pas satisfaisants.

Références : 106AS/5, p. 366

Date : 03/04/1850

Plaignant : Obry

Défenseur 1 : Leteslin/Lateltin

Défenseur 2 : Payen

Avis de la RFB : Le bureau fixe les dommages et intérêts à 3000 francs.

Accord : Lateltin a exploité depuis novembre 1848 les modèles ; il paie 3000 francs plus les frais, sur lesquels sera déduit le prix des pièces saisies, payées au prix de revient et remet les modèles et surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 366.

- **Affaire n° 174**

Date : 19/12/1849

Plaignant : Obry

Défenseur : Alphen

Requête : Après confrontation, Obry dit qu'il retirera sa plainte si Alphen retire tous les articles qui seraient encore dans les maisons de détails et paie 10 francs pour les frais.

Références : 106AS/5, p. 363 ?

- **Affaire n° 175**

Date : 07/02/1850

Plaignant : Gault aîné

Défenseur : Humbert

Description de l'affaire : Imitation d'une lampe gourde.

Avis de la RFB : Humbert s'est probablement inspiré du modèle de Gault aîné mais la fabrication n'est pas restreinte à ce point. Humbert n'est pas blamable et il s'entendra avec Gault aîné pour une modification.

Références : 106AS/5, p. 364.

- **Affaire n° 176**

Date : 07/02/1850

Plaignant : Moreau

Défenseur : X

Description de l'affaire : Contrefaçon.

Références : 106AS/5, p. 364.

- **Affaire n° 177**

Date : 07/03/1850

Plaignant : André

Défenseur : Ovide Martin

Description de l'affaire : Imitation d'une croix gothique ayant un ange au bas.

Avis de la RFB : le bureau propose d'allonger la croix de 16 cm et supprimer les clochetons.

Accord : Ovide Martin accepte les changements.

Références : 106AS/5, p. 365.

- **Affaire n° 178**

Date : 08/04/1850

Plaignant : Hazart

Défenseur : Millet

Description de l'affaire : Surmoulage d'un modèle de pendule avec un enfant au tambour.

Requête : Hazart présente le modèle en bois sculpté garni de cire qui lui a servi à établir ce sujet d'enfant appuyé sur un tambour.

Argument défense : Millet croyait que le modèle était ancien. La pendule saisie chez Boursier est la seule qu'il ait livrée au commerce.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Millet abandonne le modèle et les objets saisis, il remet le surmoulé au prix de revient et paie les frais.

Références : 106AS/5, p. 367.

- **Affaire n° 179**

Date : 26/04/1850

Plaignant : Villemsens

Défenseur : Figaret

Description de l'affaire : Imitation servile d'un grand flambeau d'église gothique.

Avis de la RFB : Renvoi à une autre séance avec deux conseils désignés par les parties, Bavozet pour Figaret et Lemelin pour Villemsens, et 3 désignés par le bureau : Charpentier, Jansse et Paillard.

Références : 106AS/5, p. 369.

Date : 08/08/1850

Plaignant : Villemsens

Défenseur : Figaret

Argument défense : Figaret reconnaît « avoir porté le flambeau de M. Villemsens chez un sculpteur avec la recommandation expresse de s'éloigner le plus possible de la composition ».

Accord : Figaret fera le changement.

Références : 106AS/5, p. 380

Date : 10/10/1850

Plaignant : Villemsens

Défenseur : Figaret

Avis du bureau : Vérification des changements effectués par Figaret : il devra supprimer les boules et les remplacer par des clochetons, le gros gland de la colonne sera remplacé par une galerie gothique reliant les clochetons.

Références : 106AS/5, p. 383

- **Affaire n° 180**

Date : 06/06/1850

Plaignant : Georgi

Défenseur : Doré

Description de l'affaire : Contestation au sujet de branches de lustres

Argument défense : Doré dit les avoir achetés en salle des ventes.

Saisie / Preuve : Oui.

Références : 106AS/5, p. 378

Date : 08/08/1850

Plaignant : Georgi

Défenseur : Doré

Argument défense : Doré présente un bordereau d'adjudication en salle des ventes datant d'il y a 15 mois consistant en un lot de fonte. Il prétend que son commis à demander des lyres à Georgi.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Doré abandonne les deux appareils à gaz saisis et livre les surmoulés en blanc pour 32 francs chaque avec une remise de 10% et un escompte de 3%. Il paie également 50 francs de dommages et intérêts qui sont abandonnés par Georgi à la bienfaisance et 20 francs de frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 379-380.

- **Affaire n° 181**

Date : 06/06/1850

Plaignant : Rivière

Défenseur 1 : Marchi

Défenseur 2 : Pissani / Pessani / Persanni

Description de l'affaire : Imitation d'une paire de statuettes dites *Vendangeuses*.

Requête : Rivière avait acquis de Marchi le droit de faire en bronze une paire de statuettes dites *Vendangeuses* (ou *Bacchantes au raisin*) modelées par Rognier).

Argument défense : Persani avait de même sculpté une autre paire de statuettes de pareille grandeur par imitation.

Accord : Persani brise ses modèles et ses creux moyennant 40 francs.

Références : 106AS/5, p. 380.

- **Affaire n° 182**

Date : 22/08/1850

Plaignant : Paillard

Défenseur 1 : Kreisser

Défenseur 2 : Picard

Défenseur 3 : Martin

Défenseur 4 : Virot

Description de l'affaire : Copie de deux figures *Amour* et *Vénus* et d'un groupe d'*Oiseaux*.

Paillard demande la remise de tous les objets copiés ou surmoulés et 5000 francs de dommages et intérêts.

Argument défense : Kreisser reconnaît avoir donné à Virot « les deux figures *Amour* et *Vénus*, et le groupe d'*Oiseaux* afin de lui faire des objets semblables quoiqu'en s'en éloignant le plus possible, cependant il dit ne pas avoir ordonné le moulage ».

Avis de la RFB : Le bureau fait remarquer que les plâtres portent des marques, preuves évidentes d'un moulage. Le bureau propose 3000 francs de dommages et intérêts.

Poursuite : devant le tribunal, Paillard est représenté par l'avocat Lacan, Kreisser par Chaix d'Est Ange.

Références : 106AS/5, p. 381-382.

16/04/1851 : Paillard envoie 300 francs à la suite de sa transaction avec Kreisser, 106AS/5, p. 396.

Arrangement à l'amiable trouvé par le président : Kreisser paiera 10 000 francs de dommages et intérêts dont 300 francs seront versés à la bienfaisance. Le jugement est toutefois prononcé, il « condamne dans ses considérants le pillage des modèles dont M. Victor Paillard est le créateur, et constante d'ailleurs une jurisprudence facheuse et porte en substance que ces modèles anciens tels que ceux de Sèvres ne peut faire, bien que modifiés, l'objet d'une propriété et que le droit de surmouler sur les modèles anciens modifiés appartient à tous », 106AS/5, p. 401.

- **Affaire n° 183**

Date : 10/10/1850

Plaignant : Collen

Défenseur : Bouvier

Description de l'affaire : Surmoulage de modèles de crochets de montre

Acord : Bouvier remet les surmoulés, arrête la fabrication et paie 20 francs d'indemnités.

Références : 106AS/5, p. 382-383

- **Affaire n° 184**

Date : 31/10/1850

Plaignant : Marchi

Défenseur 1 : Duchemin

Défenseur 2 : Verry

Défenseur 3 : Jouanneaux

Défenseur 4 : Dubois

Description de l'affaire : Contrefaçon de deux modèles de statuettes de Pradier.

Requête : Marchi demande 1500 francs de dommages et intérêts prenant en compte les frais et autorise la poursuite de l'exploitation en porcelaine seulement (contrefacteurs fabricants et marchands de porcelaine).

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Le bureau propose 1200 francs de dommages et indemnités. L'affaire est ajournée à la demande de Dumoulin, mandataire de Jouanneaux et Dubois.

Références : 106AS/5, p. 384.

Date : 07/11/1850

Plaignant : Marchi

Défenseur 1 : Duchemin

Défenseur 2 : Verry

Défenseur 3 : Jouanneaux

Défenseur 4 : Dubois

Accord : Jouanneaux et Dubois paient 1000 francs de dommages et intérêts et rendent les creux et les modèles. Marchi rend les objets saisis, donne six mois pour écouler les 71 paires et s'engage à ne pas céder le droit de les reproduire en porcelaine avant six mois.

Références : 106AS/5, p. 384-385.

- **Affaire n° 185**

Date : 31/10/1850

Plaignant : Robert

Défenseur : Monbro aîné

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle d'anse de vase.

Accord : L'affaire est arrangée à l'amiable et Monbro donne 20 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 384.

- **Affaire n° 186**

Date : 16/01/1851

Plaignant : Leblanc

Défenseur : Bailly

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle *Enfant à la coquille*.

Avis de la RFB : Le bureau demande à se renseigner auprès de Noël et Poileux qui passent pour les créateurs des dits modèles.

Références : 106AS/5, p. 393

Date : 07/02/1851

Plaignant : Leblanc

Défenseur : Bailly

Accord : L'affaire est arrangée à l'amiable. Bailly reconnaît Leblanc comme propriétaire légitime du modèle et s'engage à ne plus en faire. Il abandonne ses exemplaires à Leblanc.

Références : 106AS/5, p. 394.

- **Affaire n° 187**

Date : 06/03/1851

Plaignant : Graux-Marly

Défenseur : Delafontaine

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un garde-feu servant de pelle et pincettes et surmonté d'une lampe antique.

Requête : Graux-Marly demande la suppression, soit de la lampe, soit de la balustre qui la supporte.

Argument défense : Delafontaine fait la même demande pour un candélabre fait par Graux-Marly et proche d'un autre qu'il fabrique.

Accord : Graux-Marly accepte de faire la modification.

Références : 106AS/5, p. 394-395.

- **Affaire n° 188**

Date : 03/04/1851

Plaignant : Susse

Défenseur 1 : Fournier

Défenseur 2 : Rothschild

Défenseur 3 : Gomer Moutier

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une statuette de *Napoléon*.

« M. Fournier fondeur possédait depuis 6 à 7 ans deux épreuves de cette statuette contrefaite [sic] dont il vendit il y a quatre ans une épreuve de fonte seulement au M. Belnot, qui la revendit à un sieur Rothschild ciseleur, la seconde épreuve a été mise au creuset ainsi que le déclare M. Fournier. M. Rothschild [...] déclare qu'un Sr Moutier Md de bois pour meubles, avec lequel il était en rapport d'affaire lui a pris la dite épreuve sous le prétexte de la faire voir à son fils, pendant l'absence de cette épreuve, elle fut surmoulée par m. Gomer fondeur sur l'ordre du Sieur Moutier. Moutier déclare qu'il a fait fondre la dite statuette chez M. Gomer du consentement de M. Rothschild. M. Gérard chez lequel a été saisie [...] déclare qu'il tenait la dite statuette du Sr Moutier qui la lui

avait vendu en lui assurant la propriété du dit objet » [en fait Mme Gérard d'après le PV AG mai 1851]

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Le bureau demande à Fournier et Gomer le paiement des frais, 150 francs d'indemnités et la restitution à Susse des épreuves saisies.

Références : 106AS/5, p. 395.

- **Affaire n° 189**

Date : 06/10/1851

Plaignant : Boy

Défenseur : Chassagne

Description de l'affaire : Contrefaçon en imitation d'un trépied de lampe.

Références : 106AS/5, p. 407.

- **Affaire n° 190**

Date : 06/10/1851

Plaignant : Durenne

Défenseur : Besquet

Description de l'affaire : Contremoulage d'une rosace.

Accord : Besquet remet à Durenne les modèles et surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 407.

- **Affaire n° 191**

Date : 04/11/1851

Plaignant : Marchi

Défenseur : Fouquet

Description de l'affaire : Contremoulage de statuettes en plâtre.

Argument défense : Fouqué se prétend propriétaire « des moules de ces statuettes qu'il a acquis dans une vente qui lui en a été faite par M. Picard fondé de pouvoir d'un sieur Menard qui était son débiteur pour une somme de [1]400 F environ. Ces moules saisis chez lui auraient été cédés à titre de garantie de la dite somme ».

Saisie / Preuve : saisie effectuée à Auteuil chez Durenne, débiteur de Fouquet.

Avis de la RFB : Ajournement.

Poursuites : Oui.

Références : 106AS/5, p. 418.

10/09/1858 : À la suite de la conciliation de son affaire contre Laderière et Fouquet, Durenne verse 30 francs pour la bienfaisance (106AS/5, p. 570).

- **Affaire n° 192**

Date : 19/12/1851

Plaignant : Laureau

Défenseur : Collard

Description de l'affaire : Contestation au sujet de deux modèles, *Le Départ du bal* et *Chevalier et dame du xv^e siècle*.

Accord : Oui. Collard s'engage à « supprimer dans le modèle Chevalier et dame Louis XV le miroir qui en fait partie, et à ne jamais le remplacer par un miroir d'autre forme de telle sorte que le modèle dit Départ du bal reste la propriété exclusive de M. Laureau ». Collard paie 120 francs de dommages et intérêts, dont les frais de saisie ; Laureau remettra les surmoulés et les modèles saisis, mais les miroirs lui seront rendus.

Références : 106AS/5, p. 418-419

- **Affaire n° 193**

Date : 09/01/1852

Plaignant : Hadrot

Défenseur 1 : Capy

Défenseur 2 : Truc

Description de l'affaire : Copie de formes de gourdes pour lampes [?].

Avis de la RFB : Le modèle n'est pas le même, ils sont seulement très proches.

Références : 106AS/5, p. 420.

- **Affaire n°194**

Date : 09/01/1852

Plaignant : Rouyer

Défenseur : Duchâteau et Cie

Description de l'affaire : Copie servile d'une pendule *La Terre et l'Eau* et d'une composition *Le Rhône et la Saône*.

Accord : Duchâteau et Cie s'engagent à ne plus mettre dans la circulation que le nombre de groupes actuellement fondus (une trentaine), et ils renoncent à exploiter la figure de la Saône. « [...] un blâme sévère est adressé par M. le président au sculpteur M. Moreau qui a consenti à faire le changement à ses frais ».

Références : 106AS/5, p. 421.

27/04/1852 : « [...] toute la faute était imputable au sculpteur qui ayant fait l'un et l'autre modèle s'était reproduit d'une manière si facheuse pour l'intérêt de ses clients ; le sculpteur appelé a reçu de votre bureau un blâme sévère et à promis de réparer ses torts en modelant une nouvelle figure dans une attitude et un caractère fort différent » (106AS/5, p. 430).

- **Affaire n° 195**

Date : 06/02/1852

Plaignant : Théodon fils

Défenseur : Lemarchand

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une petite modelure dessus de coffret.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 421.

Date : 06/03/1852

Plaignant : Théodon fils

Défenseur : Lemarchand

Avis de la RFB : Après les démarches de Robiquet et de Brunet, l'individu est disparu et insolvable, les modèles restent déposés au bureau.

Références : 106AS/5, p. 422.

- **Affaire n° 196**

Date : 06/03/1852

Plaignant : Humbert

Défenseur : Mallet

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la fourniture et de la façon de candélabres et bras en bronze

Requête : Humbert réclame 300F d'indemnités.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Humbert transige à 240 F d'indemnités et obtient le remplacement de 30 bobèches perdues.

Références : 106AS/5, p. 422.

- **Affaire n° 197**

Date : 02/07/1852

Plaignant : Legrand

Défenseur : Hardy

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un aigle entouré d'une couronne de laurier.

Argument défense : Hardy, sculpteur, a fait un aigle pour Jacob, fabricant d'estampés rue du Temple, tout à fait semblable à celui qu'il avait fait pour Legrand.

Avis de la RFB : Le bureau indique que toute action en justice est impossible car il n'y a pas de propriété établie pour un objet dont l'idée n'est pas nouvelle.

Références : 106AS/5, p. 435

- **Affaire n° 198**

Date : 03/09/1852

Plaignant : Lafon

Défenseur : Besset

Description de l'affaire : Contremoulage de modèles de lettres

Saisie / Preuve : Saisie de 5kg de fonte

Avis de la RFB : Besset est coupable par ignorance.

Accord : Besset abandonne les objets saisis et paie les frais.

Références : 106AS/5, p. 436.

Date : 12/01/1853

Plaignant : Lafon

Défenseur : Besset

Accord : Besset ne veut pas remplir l'engagement ; le bureau lui écrit.

Références : 106AS/5, p. 448.

- **Affaire n° 199**

Date : 03/09/1852

Plaignant : Susse

Défenseur : Lemaire

Description de l'affaire : Imitation de la *Sapho* de Pradier dans une figure sculptée par Schoenwerk, *La Méditation*, et reproduite en bronze.

Accord : Pour éviter toute confusion le nom de Schoenwerk sera placé sur une plaque de bronze, la lyre ajoutée par Lemaire depuis l'acquisition de ce modèle sera supprimée.

Références : 106AS/5, p. 436.

29/11/1852 : Le modèle la *Méditation* a été acheté à Schoenwerk par Lemaire « un an avant la mort de M. Pradier et aussi avant le très légitime succès commercial de la *Sapho*. L'imitation reprochée par M. Susse nous a paru avoir un caractère qui échappait à une critique sévère, et la *Méditation* de M. Schoenveck élève de M. Pradier, nous a semblé plutôt inspirée par les réminiscences d'étude que par une servile et coupable intention. Nous avons pensé conséquemment que quelques respectables que soient les droits d'un industriels acquéreur, ils ne pouvaient faire dans une certaine mesure obstacle à l'imitation d'école qui ouvre l'avenir de nos jeunes artistes ». Susse s'est déclaré satisfait des changements opérés sur le modèle de Lemaire (106AS/5, p. 442).

- **Affaire n° 200**

Date : 03/09/1852

Plaignant : Poussielgue-Rusand

Défenseur : Chatelot

Description de l'affaire : Surmoulage de deux Christ

Accord : Chetelot rend les modèles, toutes les pièces fondues et toutes les fontes moulées.

Références : 106AS/5, p. 436.

- **Affaire n° 201**

Date : 15/10/1852

Plaignant : Aaron Michel

Défenseur : Jacob Petit

Description de l'affaire : Contrefaçon.

Avis de la RFB : Denière fils s'occupe de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 438.

Date : 12/01/1853

Plaignant : Aaron Michel

Défenseur : Jacob Petit

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 447.

Date : 09/05/1853

Plaignant : Aaron Michel

Défenseur : Jacob Petit

Accord : Jacob Petit propose de donner les moules et les modèles.

Références : 106AS/5, p. 457.

- **Affaire n° 202**

Date : 12/01/1853

Plaignant : Thoumin

Défenseur 1 : Demarquette

Défenseur 2 : Burnet

Description de l'affaire : Copie d'un modèle de rinceau de fleur de lys.

Accord : En raison du peu d'expérience de ces fabricants, ils remettront les modèles et les surmoulés et paieront 30 francs au bureau pour la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 447.

- **Affaire n° 203**

Date : 12/01/1853

Plaignant : Marchi

Défenseur 1 : Richebourg

Défenseur 2 : Dubosc

Défenseur 3 : Bertrand

Autres défenseurs : Demonfort, Samson et Duchamps

Description de l'affaire : Reproduction au daguerréotype de statuettes de Pradier. Marchi déclare être le propriétaire exclusif de droits de reproduction des statuettes de Pradier, de quelques manières que ce soit.

Saisie / Preuve : Saisie d'épreuves photographiques.

Avis de la RFB : Le bureau ne pouvant prendre connaissance des traités passés entre MM. Salvator Marchi et Pradier ajourne cette affaire.

Références : 106AS/5, p. 448.

Date : 16/09/1853

Plaignant : Marchi

Défenseur 1 : Montfort

Défenseur 2 : Dubosc

Défenseur 3 : Bertrand

Défenseur 4 : Deschamps et Sauton

Avis de la RFB : Le bureau déclare que Marchi a agi de manière irrégulière sans le consentement du bureau ; le bureau décidera s'il prend à sa charge les frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 464.

- **Affaire n° 204**

Date : 18/03/1853

Plaignant : Leclercq

Défenseur : Continuant

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de *Turenne* (par voie d'empreinte en cire).

Argument défense : Continuant reconnaît avoir reproduit le buste de Turenne sur le modèle de Leclercq.

Accord : Continuant « cessera de faire établir les modèles n°1 et 2 des modèles de Turenne » et paie les frais.

Références : 106AS/5, p. 449.

- **Affaire n° 205**

Date : 18/03/1853

Plaignant : Leclercq

Défenseur 1 : Paril

Défenseur 2 : Vincent

Description de l'affaire : Contrefaçon de trois modèles de socles de pendules, une petite figure dite *La Moissonneuse*, une figure *Jean-Jacques Rousseau*, une figure *La Peinture* et une figure *La Chevre*.

Avis de la RFB : Vincent a été employé 8 ans chez Leclercq, la contrefaçon est manifeste. Le bureau décide que les trois socles de la statuette la petite moissonneuse (?) seront supprimés, les modèles et surmoulés remis, avec interdiction d'en établir de nouveaux.

Le bureau les condamne également à 500 francs de dommages et intérêts (payable en fonte au prix marchand des surmoulés dont la suppression est ordonnée au prix de 4F/Kg et aux frais.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 449-450.

- **Affaire n° 206**

Date : 22/04/1853

Plaignant : Lafon

Défenseur : Duquesnoy

Description de l'affaire : Contremoulage de moulures en plâtre.

Argument défense : Duquesnoy dit ne pas s'en être encore servi et prétend que les moulures lui ont été vendues par Cailard, fondeur.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Duquesnoy doit cesser le contremoulage, payer les frais de saisie et détruire ses moulures.

Références : 106AS/5, p. 450.

- **Affaire n° 207**

Date : 22/04/1853

Plaignant : Paillard

Défenseur 1 : Obry

Défenseur 2 : Huart

Défenseur 3 : Rodolphi

Défenseur 4 : Brailly

Description de l'affaire : Contremoulage d'une broche.

Saisie / Preuve : Saisie le 15 avril courant chez Brailly.

Avis de la RFB : Après examen, c'est Huart qui est l'auteur du délit.

Accord : Huart paie 30 francs à Paillard.

Références : 106AS/5, p. 450-451.

09/05/1853 : Paillard s'est finalement désisté. La figure *L'Espérance* est destinée à une broche pour châte (106AS/5, p. 458).

16/12/1853 : Brailly verse pour le compte de Huard 30 francs d'indemnités dans l'affaire Paillard ; la broche contresignée a été rendue à Brailly (106AS/5, p. 475).

- **Affaire n° 208**

Date : 03/06/1853

Plaignant : Janselm

Défenseur : Doerschuk

Description de l'affaire : Contrefaçon de poignée de fauteuil et canapé.

Avis de la RFB : Le bureau juge la contrefaçon manifeste.

Accord : Doerschuk paiera 800 francs de dommages et intérêts, ainsi que les frais de saisie s'élevant à 42,20 francs.

Références : 106AS/5, p. 461.

- **Affaire n° 209**

Date : 03/06/1853

Plaignant : Susse

Défenseur : Lagory [Libori]

Description de l'affaire : Contremoulage en plâtre de modèles.

Argument défense : « Lagory a pris récemment possession de la chambre qu'il occupe, habitée par Charles Conti, qui aurait laissé en partant pour les moules de la Femme à l'urne et de la Femme aux raisins. Il affirme n'en avoir ni édité ni vendu. M. Lagory en terminant reconnaît avoir moulés des Parthénons appartenant à M. Barbedienne et être d'ailleurs possesseur par suite des mêmes causes sus indiquées des moules d'animaux de M. Maine ».

Références : 106AS/5, p. 462.

- **Affaire n° 210**

Date : 03/06/1853

Plaignant : Susse

Défenseur : Jannini

Description de l'affaire : Contremoulage en plâtre de modèles.

Argument défense : Les moules saisis chez Jannini « ont été vendus par Louis Caprani, sans résidence ni domicile à Paris, en passage dans cette ville et se rendant à Londres ; les dits creux auraient été rachetés le jour de Pâques de cette année, et dix à douze épreuves du danseur napolitain auraient été tirées pour être vendues sur les ponts. [...] M. Jeannini interpellé sur la possession entre ses mains de la Femme aux raisins de Pradier déclare qu'il tient l'épreuve saisie des mains d'un artiste qui la lui avait confié pour la réparer, se refusant d'ailleurs à indiquer le nom et la demeure du dit artiste. A l'occasion de la Vénus de Milo, M. Jeannini se prétend affranchi de tout blâme, cette édition ayant été faite il y a aujourd'hui cinq ans ».

Références : 106AS/5, p. 462

- **Affaire n° 211**

Date : 16/09/1853

Plaignant : Desrues

Défenseur : Héricourt

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une paire de candélabres, *La Chasse* et *Psyché*.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît « le fait constant de la reproduction servile du modèle de candélabre de M. Desrues », à réprimer avec sévérité.

Accord : Il est interdit à Héricourt de mettre en circulation des surmoulés des candélabres, sinon il devra payer 100 francs pour chaque surmoulé.

Références : 106AS/5, p. 463-464.

- **Affaire n° 212**

Date : 16/09/1853

Plaignant : Susse

Défenseur : Veuve Cumberworth

Description de l'affaire : Propriété du groupe *Paul et Virginie*.

Requête : Susse envoie la copie du [contrat ?] « passé entre lui et M. Cumberworth par lequel ce dernier a vendu à M. Susse un groupe de Paul et Virginie en se réservant le droit de répéter la figure de Virginie sous un autre nom, une autre grandeur et avec quelques changements dans la coiffure, et à ne la vendre à un autre éditeur que sur le refus de M. Susse de ne pas l'acheter pour la somme de 300 F ; M. Susse pense que madame veuve Cumberworth n'a pas les mêmes droits qu'avait son mari ».

Avis de la RFB : Le bureau est d'un avis contraire à celui de Susse, et maintienne le même droit à la veuve Cumberworth.

Références : 106AS/5, p. 464.

- **Affaire n° 213**

Date : 16/09/1853

Plaignant 1 : Walz

Plaignant 2 : Quillet

Défenseur : Bourgeotte

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un pied de lampe en zinc.

Avis de la RFB : Le bureau voit une imitation servile.

Accord : Bourgeotte ne pourra plus le reproduire et devra le modifier.

Références : 106AS/5, p. 464.

- **Affaire n° 214**

Date : 09/12/1853

Plaignant : Labroue

Défenseur : Biagi

Description de l'affaire : Contrefaçon de statuettes

Requête : Labroue justifie de sa qualité de propriétaire du modèle *L'Amour captif*.

Argument défense : Biagi refuse la juridiction du bureau.

Saisie / Preuve : Oui.

Références : 106AS/5, p. 472-473.

01/05/1854 : Denière fils a écrit au procureur impérial pour lui signaler « les atteintes audacieuses portées généralement à la propriété par ces piémontais nomades exerçant clandestinement l'industrie de mouleur. Depuis ce moment des faits encore plus graves se sont présentés, il a été découvert dans une Cave de la Cité une exploitation sur une large échelle des modèles appartenant à MM. Mène, Barbedienne et Susse, espérons que ces scandales amèneront de rigoureuses mesures et provoqueront contre les coupables l'expulsion eu territoire français ». (106AS/5, p. 487)

- **Affaire n° 215**

Date : 09/12/1853

Plaignant : Fontaine

Défenseur 1 : Sainte-Beuve

Défenseur 2 : Burnonville

Défenseur 3 : Charrier

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une pièce de garniture de crémone.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 474.

Date : 16/12/1853

Plaignant : Fontaine

Défenseur : Sainte-Beuve

Accord : Sainte-Beuve remettra à Fontaine 100 francs de dommages et intérêts, la fonte et le modèle de la boule de crémaillère, et paiera les frais (20 francs).

Références : 106AS/5, p. 476.

- **Affaire n° 216**

Date : 09/12/1853

Plaignant : Patry

Défenseur : Loury

Description de l'affaire : Surmoulage de cariatides garniture de meubles.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît la culpabilité et la mauvaise foi de Loury. Il a acheté à Patry les surmoulés des cariatides et en a fait de nouvelles reproductions. Le préjudice est fixé à 350 F. Il lui est interdit de continuer à les reproduire.

Références : 106AS/5, p. 474-475.

01/05/1854 : Loury a refusé d'exécuter la décision du bureau, il a été déféré au tribunal civil. Il a reçu un commandement par un huissier et a payé.

- **Affaire n° 217**

Date : 16/12/1853

Plaignant : Burnet

Défenseur 1 : Gambette

Défenseur 2 : Adrien

Description de l'affaire : Imitation d'un modèle de patère (pour fourniture au ministère de la Guerre).

Avis de la RFB : Adrien a reproduit un dessin que lui avait apporté Gambette, il n'est pas coupable. Il ne s'agit pas d'une copie servile mais d'une inspiration du modèle de Brunet « pour la fourniture de la guerre ». Gambette doit payer 50 francs, qui sont abandonnés à la bienfaisance par Burnet.

Références : 106AS/5, p. 475-476.

- **Affaire n° 218**

Date : 16/12/1853

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Humbert

Description de l'affaire : Imitation d'un lustre à vignes.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 476.

Date : 20/01/1854

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Humbert

Avis de la RFB : Il n'y a pas de volonté déloyale ; Humbert a agi à l'incitation d'un commerçant ; il lui est interdit de continuer sous paiement de 500 francs d'amende par lustre ; il paie 200 francs de dommages et intérêts dont 100 francs sont abandonnés à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 477.

- **Affaire n° 219**

Date : 20/01/1854

Plaignant : Leblanc

Défenseur 1 : Lebellegent / Lebellequet / Lebelliquet

Défenseur 2 : Arnauld

Défenseur 3 : Cecconi

Description de l'affaire : Surmoulage en plâtre d'une statuette *L'Innocence*.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 476.

Date : 03/03/1854

Plaignant : Leblanc

Défenseur 1 : Lebellegent / Lebellequet / Lebelliquet

Défenseur 2 : Veuve Cumberworth

Accord : La veuve Cumberworth consent à payer immédiatement 50 francs d'indemnités à Leblanc et 21 francs de frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 479.

01/05/1854 : Lebelliquet, intermédiaire et ouvrier de Mme Cumberworth, qui a protesté de son innocence, a été condamné à 70 francs de dommages et intérêts, (106AS/5, p. 488).

- **Affaire n° 220**

Date : 03/03/1854

Plaignant : Jouvencel

Défenseur 1 : Saunière

Défenseur 2 : Peyron

Description de l'affaire : [Contestation au sujet de contrefaçon ?]

Avis de la RFB : Peyron a été employé dans les ateliers de Jouvencel durant cinq ans comme ouvrier ; sorti en 1833, il s'est associé avec Saunière pour la fabrication de bouilloires, cafetières et théières, et a apporté les modèles et les surmoulés de Jouvencel dans une intention coupable.

Accord : Saunière et Peyron paient 300 francs et les frais (30 francs), restituent tous les objets saisis ou non, et s'ils récidivent ils devront payer 500 francs d'amende.

Références : 106AS/5, p. 478.

01/05/1854 : Saunière refuse de se conformer aux décisions, il prétend que c'est le fait de son fils et non le sien. Il a déposé une sentence au Tribunal civil (106AS/5, p. 478).

Date : 23/03/1855

Plaignant : Jouvencel

Défenseur 1 : Saunière

Défenseur 2 : Peyron

Décision : Jouvencel a gagné le procès. Peyron et Saunière sont condamnés à 600 francs de dommages et intérêts plus les frais (arrêt de la cour de cassation du 21 juillet 1855).

Références : 106AS/5, p. 503.

Date : 16/11/1855

Plaignant : Jouvencel

Défenseur : Saunière

1 : Peyron

Requête : Jouvencel demande que le bureau prenne en charge une partie des frais, qui sont considérables.

Avis de la RFB : Le bureau lui remettra 100F sur sa cotisation.

Références : 106AS/5, p. 519-521.

- **Affaire n° 221**

Date : 03/03/1854

Plaignant : Miroy frères

Défenseur : Salmson

Accord : Miroy frères retirent leur plainte.

Références : 106AS/5, p. 479.

- **Affaire n° 222**

Date : 31/03/1854

Plaignant : Bourdon

Défenseur 1 : André Hur/Hus

Défenseur 2 : Brot

Défenseur 3 : Pichard / Puhard et Galopin

Description de l'affaire : Contestation au sujet de corps de lampes.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Pichard et Galopin n'ont reçu les corps de lampes qu'à titre d'échantillon, ils sont déclarés hors de cause. André a agi dans un sentiment de concurrence reprochable; il doit payer 400 francs de dommages et intérêts, ainsi que les frais de saisie (45 francs), et rendre sous huit jous les plâtres, les matrices et les objets saisis.

Références : 106AS/5, p. 479-480.

- **Affaire n° 223**

Date : 31/03/1854

Plaignant : Thoumin

Défenseur : Houbée

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un rameau à fleurs.

Avis de la RFB : Legrand est choisi par Houbé et Desrues par Thoumin pour juger l'affaire ; les autres membres se retirent.

Accord : Houbée doit rendre les modèles et les surmoulés sous trois jours, et payer 25 F qui sont abandonné à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 480.

- **Affaire n° 224**

Date : 14/04/1854

Plaignant : Hadrot

Défenseur : Bosselut

Description de l'affaire : médaillon enfant fleury [sic] sur un corps de lampe.

Argument défense : Bosselut reconnaît les droits de Hadrot et montre ses justificatifs d'acquisition du médaillon en plâtre, édité par un sieur Laurent.

Accord : Bosselut remettra les matrices à Hadrot et offre la remise des surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 481.

- **Affaire n° 225**

Date : 14/04/1854

Plaignant : Bourdon

Défenseur : Lieux

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle de corps de lampe avec cannelure et perle (modèle dit de l'Hôtel de Ville).

Bourdon exploite ce modèle depuis deux ans.

Argument défense : Le modèle saisi chez Brot a été édité par Lieux depuis début 1854 sur un modèle fait par un ouvrier des ateliers de Bourdon.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Bourdon détruira les matrices des modèles.

Références : 106AS/5, p. 481.

- **Affaire n° 226**

Date : 14/04/1854

Plaignant : Jeanselme jeune

Défenseur 1 : Boerchu

Défenseur 2 : Gastambide, Alexis

Défenseur 3 : Desnouchy

Défenseur 4 : Rous

Description de l'affaire : Contestation au sujet de garnitures de meubles en cuivre pour canapés et fauteuils.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 481.

01/05/1854 : Jeanselme a fait savoir qu'il ne donnait pas de suite. Il se réserve le droit de faire poursuivre en justice (106AS/5, p. 481).

- **Affaire n° 227**

Date : 16/06/1854

Plaignant : Révillon jeune

Défenseur : Bauchot

Description de l'affaire : Imitation d'une pendule *Les Enfants printemps* avec ornement Louis XVI.

Le modèle de pendule *Les Enfants chanteurs*, avec ornements Louis XVI et porcelaine édité par Bauchot, fait concurrence au modèle *Les Enfants printemps* de Révillon.

Argument défense : Bauchot prétend que cette pendule, le socle et les enfants appartiennent à des modèles déjà existants.

Avis de la RFB : Le fait que la pendule, le socle et les enfants appartiennent à des modèles déjà existants ne saurait lui constituer le droit de créer un ensemble dommageable aux intérêts de Révillon, premier auteur du modèle Les Enfants printemps.

Accord : Bauchot paie 150 francs d'indemnités, qui sont abandonnées par Révillon à la bienfaisance, il lui est interdit de continuer la fonte et devra payer 200 francs F en cas de nouvelle infraction. Il a le droit de vendre séparément les pièces et a trois mois pour écouler les trois surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 492.

16/02/1855 : Bauchot a versé 150 F de dommages et intérêts, qui sont abandonnés par Révillon à la bienfaisance (106AS/5, p. 502).

- **Affaire n° 228**

Date : 16/06/1854

Plaignant : Bacon

Plaignant : Levrat

Défenseur : Isaure

Description de l'affaire : Contrefaçon de modèles de flambeaux en fonte de fer malléable.

Saisie / Preuve : Chez Garnier, fondeur.

Accord : Isaure remettra toutes les pièces, saisies ou non, et paiera 50 francs de dommages et intérêts, ainsi que les frais (11 francs).

Références : 106AS/5, p. 492-493.

- **Affaire n° 229**

Date : 16/06/1854

Plaignant : Lagraverand / Legraverand

Plaignant : Boyer

Défenseur : Perilliat

Description de l'affaire : Contestation au sujet de modèles de chevaux et de pouliche

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît la bonne foi de Perilliat et engage un règlement à l'amiable.

Accord : Perilliat remettra les modèles des chevaux et de la pouliche moyennant la somme de 300 francs, et les surmoulés au prix de la fonte et de la ciselure.

Références : 106AS/5, p. 493.

- **Affaire n° 230**

Date : 08/09/1854

Plaignant : Jugier

Défenseur : Lavialle

Description de l'affaire : Contremoulage d'un petit modèle de garniture de meuble.

Accord : Lavielle paiera 60 francs de dommages et intérêts, Jugier abandonne 20 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 494.

- **Affaire n° 231**

Date : 13/10/1854

Plaignant : Muller

Défenseur : Landois

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de cariatides provenant d'une cafetière.

Accord : Conciliation entre les parties [avant passage devant le bureau] Landois a remis à Muller les plâtres, les modèles en cuivre et les surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 494.

- **Affaire n° 232**

Date : 24/11/1854

Plaignant : Feuchot

Défenseur : Loury

Argument défense : Loury refuse la juridiction du bureau.

Avis de la RFB : Aucun des deux fabricants n'est membre de la RFB, l'affaire est classée sans suite.

Références : 106AS/5, p. 501.

- **Affaire n° 233**

Date : 24/11/1854

Plaignant 1 : Pretot

Plaignant 2 : Battier (représentant)

Défenseur 1 : Cornu

Défenseur 2 : Patry

Défenseur 3 : Larivière

Défenseur 4 : Scheiber et Durand

Description de l'affaire : [Contrefaçon d'ornements de meubles].

Avis de la RFB : Le bureau met Patry, Larivière et Durand hors de cause. Scheicher est absent. Larivière a livré les meubles en ignorant que les ornements étaient contrefaits.

Références : 106AS/5, p. 501.

- **Affaire n° 234**

Date : 23/03/1855

Plaignant : Vannievien-Houven

Défenseur : Lecourt

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle de petite rocaille.

Accord : Arrangement à l'amiable, remise du modèle contrefait.

Références : 106AS/5, p. 503.

- **Affaire n° 235**

Date : 13/04/1855

Plaignant : Marchi

Défenseur : Destrier

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un médaillon à deux figures (médaillon en plastique).

Références : 106AS/5, p. 504

Date : 07/09/1855

Plaignant : Marchi

Défenseur : Destrier

Accord : Destrier propose d'abandonner le modèle contrefait et de payer 50 francs de plus par épreuve qui serait reproduite.

Références : 106AS/5, p. 513.

- **Affaire n° 236**

Date : 07/09/1855

Plaignant : Hubert (fils)

Défenseur : Ratel

Accord : Une affaire s'est terminée par le versement de 100 francs d'indemnités à Hubert, qu'il a abandonné à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 513.

- **Affaire n° 237**

Date : 07/09/1855

Plaignant : Legrand

Défenseur : Limozin

Accord : Une affaire s'est terminée par le versement d'une indemnité de 20 francs à Legrand, abandonnés à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 513.

- **Affaire n° 238**

Date : 19/10/1855

Plaignant : Nicolas Rozier

Défenseur : X

Accord : Une affaire s'est terminée. Rozier a abandonné 30 francs à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 513.

- **Affaire n° 239**

Date : 16/11/1855

Plaignant : Paillard

Défenseur : Neuburger

Description de l'affaire : Constatation au sujet de modèle d'enfant cariatide.

Saisie / Preuve : Paillard a fait saisir ce modèle à l'exposition de Neuburger.

Avis de la RFB : Le modèle se trouve régulièrement entre les mains de Neuburger « par l'acquisition faite à la vente de M. Schallenger ».

Accord : Neuburger reconnaît les droits de Paillard sur le modèle et offre la remise du modèle. Le bureau lui accorde le droit d'écouler ses 5 surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 519.

21/12/1855 : Paillard est invité à payer 100 francs au commissaire de Police pour la saisie faite chez Neuburger (106AS/5, p. 522).

- **Affaire n° 240**

Date : 21/12/1855

Plaignant : Desrues (fils)

Défenseur 1 : Barbot

Défenseur 2 : Fil

Description de l'affaire : Surmoulague d'une figure dite *L'Innocence*.

« Barbot a acheté chez Desrues plusieurs surmoulés L'innocence [sic] avec connaissance de la condition de propriété du dit modèle appartenant à Desrues, en achetant d'une main inconnue deux surmoulés de la dite figure brute de fonte dans un intérêt de spéculation et d'économie, il a porté par ce fait un préjudice. [...] Attendu que Fil fondeur a plus que tout autre le devoir de s'enquérir de la condition de propriété du fait des personnes qui lui confie des modèles, qu'en fondant la figure L'innocence d'une valeur commerciale appréciable pour le compte d'un ouvrier de son atelier, et qu'en vendant pour se payer du prix non fourni les surmoulés fondus et ce avec le droit de propriété dont il n'avait pas à disposer ».

Accord : Barbot et Fil devront payer ensemble 100 francs et abandonner les surmoulés à Desrues.

Références : 106AS/5, p. 522.

- **Affaire n° 241**

Date : 18/01/1856

Plaignant : Legost

Défenseur 1 : Harvoi

Défenseur 2 : Gadan

Description de l'affaire : Contestation au sujet de deux figures, *L'Astronomie* et *La Poésie*

Accord : Oui. Harvoit devra payer 150 francs de dommages et intérêts, et 16 francs pour les frais de saisie, en suite de quoi il pourra alors vendre la pendule saisie ; les fontes aux mains de Gadan et Harvoit seront à remises à Legost.

Références : 106AS/5, p. 523.

- **Affaire n° 242**

Date : 28/03/1856

Plaignant : Duchâteau

Défenseur : Coli jeune

Description de l'affaire : Refus d'une livraison

Argument défense : Coli souhaite la médiation du bureau pour deux figures en plâtre dont Duchâteau refuse de prendre la livraison.

Accord : Duchâteau prend les figures pour 200 francs ; Coli abandonne tous ses droits en toutes espèces de reproduction.

Références : 106AS/5, p. 524.

- **Affaire n° 243**

Date : 13/06/1856

Plaignant 1 : Bavozet (fils)

Plaignant 2 : Régent

Défenseur : Trouillard

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle de pendule dit *Enfant vendangeur*.

Argument défense : « par suite d'un malentendu qui leur est commun les travaux ont été exécutés par Trouillard sculpteur jusqu'à concurrence de 200F ».

Avis de la RFB : Le modèle soumis au bureau a déjà été exécuté par un autre sculpteur qui en est l'auteur, il n'y a pas lieu d'obliger Bavozet à prendre le dit modèle.

Accord : Les parties partageront les frais ; la pendule « encore à l'état de modelure » sera détruite sous les yeux de Régent et il sera interdit à Trouillard d'en exécuter d'autre.

Références : 106AS/5, p. 531-532.

- **Affaire n° 244**

Date : 17/10/1856

Plaignant : Hippel

Défenseur : Demonchy

Description de l'affaire : Contremoulage de bande.

Argument défense : Hippel refuse d'accepter la juridiction du bureau et se retire.

Références : 106AS/5, p. 532.

- **Affaire n° 245**

Date : 03/11/1856

Plaignant : Patry

Défenseur : Rollin

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle d'applique.

Accord : Rollin a rendu les modèles et payé 20 francs de dommages et intérêts.

Références : 106AS/5, p. 536.

- **Affaire n° 246**

Date : 03/11/1856

Plaignant : Bourdon

Défenseur : Roussel

Description de l'affaire : Surmoulage d'une pièce de lampe.

Accord : Abandon de l'affaire, Roussel ne s'est jamais présenté.

Références : 106AS/5, p. 536.

- **Affaire n° 247**

Date : 12/12/1856

Plaignant : Davignon

Défenseur : Lhuillier

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle servant à la fabrication de balances.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Le bureau juge au contraire que c'est Davignon qui a contrefait le modèle de Lhuillier.

Accord : David remet son modèle à Lhuillier et il lui est interdit d'en reproduire.

Références : 106AS/5, p. 537.

- **Affaire n° 248**

Date : 12/12/1856

Plaignant : Vannievien-Houven

Défenseur : Héricourt

Description de l'affaire : Contestation au sujet de pieds de lampes.

Requête : Héricourt s'est servi de deux pièces de pieds de lampe lui appartenant.

Accord : Héricourt restitue les surmoulés et paie 30 francs de dommages et intérêts qui sont abandonnés par Vannievien-Houven à la bienfaisance.

Références : 106AS/5, p. 537.

- **Affaire n° 249**

Date : 26/06/1857

Plaignant : Vannievien-Houven

Défenseur : Barreau

Description de l'affaire : Mise en exécution d'une petite figure pour cachet (statuette) sans son consentement.

Accord : Il n'y a pas de préjudice car la figure a été arrêtée en cours d'exécution ; Barreau abandonne la statuette.

Références : 106AS/5, p. 547.

- **Affaire n° 250**

Date : 23/01/1857

Plaignant : Delafontaine

Défenseur : Contour

Description de l'affaire : Imitation d'un modèle de candélabre.

Argument défense : Contour « prétend avoir le droit de faire la reproduction reprochée en se fondant sur l'existence de la tige des candélabres de la place de la Concorde, propriété du domaine public, alléguant en même temps que la lampe est faite à l'imitation de la lampe du musée et que la palmette est inspirée par de nombreux documents existants ».

Avis RFB : Pour le bureau, les arguments de Contour ne lui donnent pas le droit d'assembler ces éléments de façon de façon exactement semblable au modèle de Delafontaine. Il s'agit bien d'une contrefaçon commerciale et le bureau interdit à Contour de la reproduire.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 538.

Date : 19/03/1869

Plaignant : Delafontaine

Défenseur : Parent

Avis de la RFB : Les deux modèles sont examinés par les membres du bureau et ils sont unanimement d'avis qu'il y a lieu de persister dans la décision arbitrale rendue le 23 janvier 1857. Le Président engage Parent à adhérer à la demande de Delafontaine qui se borne à exiger la suppression du modèle. Celui-ci demande huit jours pour réfléchir.

Références : 106AS/6, p. 264

Date : 05/03/1869

Plaignant : Delafontaine

Défenseur 1 : Contour

Défenseur 2 : Parent

Vente d'un candélabre dont Delafontaine est propriétaire.

Requête : La vente de ce candélabre a été interdite à Contour par sentence arbitrale du 23 janvier 1857.

Argument défense : Contour persiste à soutenir que ce candélabre a été composé par lui d'après le candélabre de la place de la Concorde. Parent dit qu'il a acheté de bonne foi le modèle à Contour.

Avis RFB : Sur les observations du Président, Contour dit qu'il est prêt à prendre des arrangements avec Delafontaine.

Références : 106AS/6, p. 262.

- **Affaire n° 251**

Date : 23/01/1857

Plaignant : Boulonnois

Défenseur : Allez frères

Description de l'affaire : Contestation au sujet de chaufferettes.

Requête : Allez frères ont fait établir des chaufferettes sur le modèle de Boulonnois.

Accord : Allez frères restituent les modèles et les surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 538.

- **Affaire n° 252**

Date : 23/01/1857

Plaignant : Aubert

Défenseur 1 : Duval

Défenseur 2 : Percepied

Description de l'affaire : Contremoulage de trois statuettes en plâtre.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Ajournement. Duval et Percepied sont absents.

Références : 106AS/5, p. 538

Date : 27/04/1857

Plaignant : Aubert

Défenseur 1 : Duval

Défenseur 2 : Percepied

Accord : Non. Les surmoulages sont faits à Limoges et vendus à Paris ; les contrefacteurs de Limoges n'ont pas répondu.

Poursuites : Oui

Références : 106AS/5, p. 544

- **Affaire n° 253**

Date : 13/03/1857

Plaignant : Labolle

Défenseur : Jérôme / Gérôme

Description de l'affaire : Refus de la livraison d'un ostensor doré en raison de l'imperfection de la dorure

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : L'affaire sera réglée par Denière car elle est de peu d'importance.

Accord : Labolle exigeait le paiement de tous les frais de la 2e dorure ; les parties ont transigé à 100 francs. (Conclu le 27 avril 1857, 106AS/5, p. 545.)

Références : 106AS/5, p. 539

- **Affaire n° 254**

Date : 26/06/1857

Plaignant : Legallois

Défenseur : Damour

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Oui.

Références : 547

- **Affaire n° 255**

Date : 24/07/1857

Plaignant : Ovide Martin

Défenseur 1 : Garnier

Défenseur 2 : Richy

Défenseur 3 : Bontemps

Description de l'affaire : Contrefaçon de piques en fer pour grilles.

Accord : Garnier et Richy sont condamnés à payer 50 francs, dont 10 francs pour les frais de saisie et à restituer les surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 548.

- **Affaire n° 256**

Date : 11/09/1857

Plaignant : Caïn

Défenseur 1 : Patry

Défenseur 2 : Poincelet

Défenseur 3 : Van Krucke

Description de l'affaire : Imitation d'un modèle de coq perché et un panier servant de porte-allumette.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 548-549.

Date : 02/11/1857

Plaignant : Caïn

Défenseur 1 : Patry

Défenseur 2 : Poincelet

Défenseur 3 : Van Krucke

Accord : Non. Patry refuse la juridiction du bureau.

Poursuite : devant le tribunal de Commerce où « Cain a obtenu pleine et entière satisfaction ».

Références : 106AS/5, p. 553, 106AS/5, p. 563 pour les poursuites.

- **Affaire n° 257**

Date : 16/10/1857

Plaignant : Michaux

Défenseur : More

Description de l'affaire : Copie servie de deux modèles de petites pendules enfants.

Avis de la RFB : Pour le bureau la plainte n'est pas fondée.

Références : 106AS/5, p. 549.

- **Affaire n° 258**

Date : 16/10/1857

Plaignant : Weygand

Défenseur : Jansse

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Le bureau propose le versement de 100 francs d'indemnités par Jansse.

Références : 106AS/5, p. 549.

- **Affaire n° 259**

Date : 16/10/1857

Plaignant : Camus

Défenseur : Bondeux

Description de l'affaire : Livraison de marchandises (mauvais état)

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Desrues et Gantier examineront les objets.

Références : 106AS/5, p. 549.

Date : 20/11/1857

Plaignant : Camus

Défenseur : Bondeux

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 555.

- **Affaire n° 260**

Date : 20/11/1857

Plaignant 1 : Chevalier

Plaignant 2 : Jacob et Maillard

Défenseur 1 : Coupier

Défenseur 2 : Peyret

Défenseur 3 : Dépensier

Défenseur 4 : Ricelot

Description de l'affaire : Contremoulage d'un flambeau à griffe et à chaîne.

Requête : Chevalier, Jacob et Maillard ont acheté à Ricelot le flambeau pour le prix de deux paires de surmoulés, ce dernier le tenant de Dépensier.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Pour le bureau, Dépensier a contremoulé le flambeau de Chevalier, Jacob et Maillard. Ricelot en a opéré la vente au profit de Coupier et Peyret, 34 francs la paire ; Cououer et Peyret l'ont acheté de bonne foi.

Accord : Ricelot paiera 70 francs à Coupier et Peyret, Dépensier paiera 100 francs à à Chevalier, Jacob et Maillard. Les frais de saisie seront payé par Ricelot et Dépensier, ils restitueront également les modèles et les surmoulés.

Références : 106AS/5, p. 554-555.

03/05/1858 : Coupier et Perez avaient conservé ce modèle après leur cessation d'affaire (106AS/5, p. 563).

- **Affaire n° 261**

Date : 20/11/1857

Plaignant : Bion

Défenseur 1 : Deher

Défenseur 2 : Seguin

Défenseur 3 : Allez frères

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une cuvette servant aux porte-pelles et pincettes.

Avis de la RFB : Ajournement à la demande de Bion.

Poursuite : devant le tribunal de Commerce (cf. 106AS/5, p. 573) Deher était dépositaire de Wendel maître de forge à Ayance, qui n'a pas voulu venir. Wendel est condamné à 400 F et aux dépens.

Références : 106AS/5, p. 555.

- **Affaire n° 262**

Date : 20/11/1857

Plaignant : Janvier

Défenseur : Kais

Argument défense : Kais refuse la juridiction du bureau.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis RFB : L'affaire doit être renvoyée devant le tribunal de commerce.

Poursuites : devant le tribunal de Commerce

Références : 106AS/5, p. 555

- **Affaire n° 263**

Date : 11/12/1857

Plaignant : Roux

Défenseur 1 : Bastier

Défenseur 2 : Aubry (Obry?)

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Bastié est condamné au paiement des frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 555.

- **Affaire n° 264**

Date : 11/12/1857

Plaignant 1 : Veuve Gastambide Alexis

Plaignant 2 : Gastambide fils

Défenseur : Chaix

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la propriété d'une bande de raie de cœur.

Avis de la RFB : Pour le bureau, Chaix est « de bonne foi en ce qui concerne le modèle qui lui a été confié par Gastambide père avant son décès avec autorisation de la reproduire, mais qu'il e lui a pas donné en toute propriété pour en user à son gré ».

Accord : Roux cessera de faire usage de cette bande et paiera les frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 556.

- **Affaire n° 265**

Date : 11/12/1857

Plaignant 1 : Veuve Gastambide

Plaignant 2: Gastambide fils

Défenseur 1 : Lavialle

Défenseur 2 : Garnier

Défenseur 3: Prunet

Description de l'affaire : Surmoulage de moulure.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Le surmoulage de la moulure est constaté (il porte encore la marque GA 23). Mais il a pu être fait de bonne foi en croyant que le modèle était dans le domaine public.

Accord : Lavialle, Garnier et Prunet restitueront les surmoulés et paieront les frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 556.

- **Affaire n° 266**

Date : 11/12/1857

Plaignant : Vannievien-Houven

Défenseur : Humbert

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 556.

- **Affaire n° 267**

Date : 05/02/1858

Plaignant : Dufour

Défenseur : Bouttier

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 556.

Date : 19/03/1858

Plaignant : Dufour

Défenseur : Bouttier

Description de l'affaire : Imitation d'une pendule avec un enfant monté sur un cheval, intitulé *Le Retour des champs*.

Avis de la RFB : Les deux modèles présentent une analogie, mais « réunissant dans l'ensemble quelques détails qui peuvent fixer l'attention de l'acheteur en la comparant avec celle de Dufour ».

Accord : Des changements sont demandés sur le socle et sur divers accessoires qui en font l'ornementation. Bouttier ne pourra plus en mettre en vente sans les modifications, sauf les six pendules déjà faites.

Références : 106AS/5, p. 557-558.

- **Affaire n° 268**

Date : 19/03/1858

Plaignant : Lançon

Défenseur : Bazard (Hazard)

Description de l'affaire : Livraison de marchandises

Argument défense : Bazard ne veut payer que quand les objets seront remis à neuf.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Lançon fera la remis à neuf, les frais seront partagés entre les deux.

Références : 106AS/5, p. 558.

- **Affaire n° 269**

Date : 14/05/1858

Plaignant : Gantier / Gautier

Défenseur : Vaudoré

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une statuette

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 566.

Date : 03/08/1858

Plaignant : Gantier / Gautier

Défenseur : Vaudoré

Avis de le RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 568.

Date : 05/02/1858

Plaignant : Gantier / Gautier

Défenseur : Vaudoré

Description de l'affaire : Constation au sujet du surmoulage d'une statuette *L'étoile polaire* (de poler [sic]).

Accord : Vaudoré paiera 1 000 francs de dommages et intérêts ainsi que les frais et devra abandonner le modèle et les exemplaires.

Références : 106AS/5, p. 568.

- **Affaire n° 270**

Date : 11/06/1858

Plaignant : Brian

Défenseur : MacKay

Description de l'affaire : Contremoulage d'un modèle de flambeau par un de ses ouvriers.

Accord : L'ouvrier abandonnera le flambeau.

Références : 106AS/5, p. 566.

- **Affaire n° 271**

Date : 11/06/1858

Plaignant : Girardin

Défenseur : Guignard

Description de l'affaire : Reproduction en porcelaine du profil d'une lampe en bronze estampé.

Avis de la RFB : Le bureau décide d'un non-lieu.

Références : 106AS/5, p. 567.

- **Affaire n° 272**

Date : 03/08/1858

Plaignant : Durenne fils

Défenseur 1 : Laderière

Défenseur 2 : Fouquet

Description de l'affaire : Surmoulage de patères et ornements de meubles.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Laderière paiera 150 francs et Fouquet 60 francs à Durenne, ainsi que les frais de saisie. Par ailleurs, ils devront abandonner les pièces.

Références : 106AS/5, p. 567.

- **Affaire n° 273**

Date : 03/08/1858

Plaignant : Dufour

Défenseur : Putheaux

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un socle de pendule.

Requête : Dufour réclame de Putheaux la suppression d'un socle de pendule, car il l'a acheté à la vente de Doriant.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît des droits à chacun.

Références : 106AS/5, p. 568.

25/10/1858 : « trop souvent dans une vente de modèles des socles ou des pièces détachées servent à plusieurs groupes sans que cet emploi soit bien défini, ce qui cause des erreurs toujours faciles à retrouver quand les parties sont de bonne foi ». (106AS/5, p. 573)

- **Affaire n° 274**

Date : 03/08/1858

Plaignant : Poux

Défenseur : Laiy

Défenseur : Cher

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Affaire réglée à l'amiable.

Références : 106AS/5, p. 568.

- **Affaire n° 275**

Date : 03/08/1858

Plaignant : Adrian

Défenseur : Lejeune

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un creux devant servir à faire des figures gothiques en caoutchouc.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 568.

Date : 05/02/1858

Plaignant : Adrian

Défenseur : Lejeune

Argument défense : Lejeune prétend que les moules exécutés par Adrian sont défectueux et non acceptables. Le bureau nomme comme experts Barreau et Lerolle.

Références : 106AS/5, p. 569.

- **Affaire n° 276**

Date : 03/08/1858

Plaignant : Feige & C / Peige & C.

Défenseur : Fronton

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 568.

Date : 05/02/1858

Plaignant : Feige & C. / Peige & C.

Défenseur : Fronton

Accord : Feige paie le montant du mémoire de Fronton, et ils se partagent les frais.

Références : 106AS/5, p. 569.

- **Affaire n° 277**

Date : 05/02/1858

Plaignant : Figaret

Défenseur : Bezand

Description de l'affaire : Surmoulage d'une croix.

Argument défense : Bezand refuse la juridiction du bureau.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 569.

- **Affaire n° 278**

Date : 05/02/1858

Plaignant : Ovide Martin

Défenseur 1 : Gelmert

Défenseur 2 : Veuve Compte

Défenseur 3 : Lafitteau

Défenseur 4 : Gosse frères

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'objets en fonte de fer.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Gelmert doit payer 50 F de dommages ainsi que les frais et abandonner les objets. La veuve Compte s'engage à payer 50 F à Gosse frères chez lesquels la saisie a été faite. Lafitteau, Gelmert et Gosse frères se partagent le paiement des frais de saisie.

Références : 106AS/5, p. 569.

- **Affaire n° 279**

Date : 05/02/1858

Plaignant : Marotte

Défenseur : Lesieur

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 569.

- **Affaire n° 280**

Date : 11/02/1859

Plaignant : Garnier

Défenseur : Cauchy

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle de lampe. Cauchy a demandé un modèle de lampe à Garnier qui demande 250 francs. Cauchy refuse de payer car il trouve le modèle défectueux.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Le bureau décide que Cauchy paiera à Garnier 150 F plus les 2/3 des frais du jugement, l'autre tiers sera payé par Garnier.

Références : 106AS/5, p. 578-579.

- **Affaire n° 281**

Date : 18/03/1859

Plaignant : Girardin

Défenseur : Vandran

Description de l'affaire : Copie d'un corps de lampe estampé.

Avis de la RFB : Vandran n'est pas là. Charpentier propose de les convoquer chez lui.

Références : 106AS/5, p. 579.

Date : 08/04/1859

Plaignant : Girardin

Défenseur : Vandran

Accord : Vandran devra briser la matrice.

Références : 106AS/5, p. 581

- **Affaire n° 282**

Date : 18/03/1859

Plaignant : Marchi

Défenseur : Ettliger

Description de l'affaire : Copie d'un Christ en ivoire édité par Marchi.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 579-580.

Date : 08/04/1859

Plaignant : Marchi

Défenseur : Ettlinger

Avis de la RFB : « pour justifier de la propriété du christ en question M. Marchi devra soumettre le plâtre ayant servi à la reproduction ».

Références : 106AS/5, p. 580-581.

Date : 29/04/1859

Plaignant : Marchi

Défenseur : Ettlinger

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît une trop grande similitude entre les deux modèles. Ettlinger doit modifier l'expression de physionomie et on lui interdit la vente de moulages identiques.

Références : 106AS/5, p. 581.

02/05/1859 : Il s'agit d'une « image sainte de tradition ancienne dont chacun ne peut revendiquer le droit de propriété » (106AS/5, p. 585).

- **Affaire n° 283**

Date : 18/03/1859

Plaignant : Boy

Défenseur : Liandier

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Charpentier s'occupe de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 580.

- **Affaire n° 284**

Date : 08/04/1859

Plaignant 1 : Regnault

Plaignant 2 : Pincherat

Défenseur 1 : Louste

Défenseur 2 : Fandard

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de pendule représentant une fileuse.

Accord : Louste et Fanchard devront modifier leur sujet en supprimant le fuseau et la quenouille tenue par la statuette.

Références : 106AS/5, p. 580.

- **Affaire n° 285**

Date : 08/04/1859

Plaignant : Cornu

Défenseur : Journeux

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 581.

Date : 29/04/1859

Plaignant : Cornu

Défenseur : Journeux

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Bion et Fleurey sont désignés pour évaluer les marchandises livrées par Journeux.

Références : 106AS/5, p. 582.

Date : 23/07/1859

Plaignant : Cornu

Défenseur : Journeux

Avis de la RFB : Le rapport de Bion et Fleurey sera remis au Tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 589.

- **Affaire n° 286**

Date : 08/04/1859

Plaignant : Boyer

Défenseur : Loquet

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 581.

Date : 29/04/1859

Plaignant : Boyer

Défenseur : Loquet

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Raulin est chargé de terminer l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 582.

- **Affaire n° 287**

Date : 08/04/1859

Plaignant : Boy

Défenseur : Liandier

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Charpentier se charge de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 580.

Date : 08/04/1859

Plaignant : Boy

Défenseur : Liandier

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 581.

- **Affaire n° 288**

Date : 29/04/1859

Plaignant : Vecten

Défenseur : Czapek

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la commande d'une pendule.

Requête : La commande n'est pas arrivée à destination.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement sur demande de Vecten.

Références : 106AS/5, p. 581-582.

Date : 10/06/1859

Plaignant : Vecten

Défenseur : Czapek

Avis de la RFB : Un rapport est remis au Tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 587.

Date : 14/10/1859

Plaignant : Vecten

Défenseur : Czapek

Avis de la RFB : Le rapport pour le Tribunal de commerce est adopté.

Références : 106AS/5, p. 589.

- **Affaire n° 289**

Date : 10/06/1859

Plaignant : Boy

Défenseur : Defonds

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 587.

- **Affaire n° 290**

Date : 15/07/1859

Plaignant : Poussielgue-Rusand

Défenseur : Foecx

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 588.

Date : 23/07/1859

Plaignant : Poussielgue-Rusand

Défenseur : Foecx

Requête : Poussielgue-Rusand renonce momentanément aux poursuites.

Références : 106AS/5, p. 589.

- **Affaire n° 291**

Date : 23/07/1859

Plaignant : Couppé

Défenseur : Veuve Duchesne

Description de l'affaire : Couppé est le créancier de la veuve Duchesne de 508 francs. Cette dernière conteste la créance.

Accord : La créance est ramenée à 477 francs et sera payée en 3 fois.

Références : 106AS/5, p. 589.

- **Affaire n° 292**

Date : 09/12/1859

Plaignant : Hadrot neveu

Défenseur : Renauld neveu

Description de l'affaire : Hadrot demande la livraison d'une suspension.

Accord : Renauld devra faire la livraison à condition que Hadrot ne l'expose pas en montre dans son magasin.

Références : 106AS/5, p. 593.

- **Affaire n° 293**

Date : 09/12/1859

Plaignant : Préault (?)

Défenseur : Bavozet

Description de l'affaire : Préault présente une réclamation « relativement à une pièce d'un modèle de pendule rocaille dont M. Bavozet lui rend son modèle incomplet, que les parties de la dite pendule doivent être accompagnées d'un ornement fleurette exécuté en double et en contrepartie ».

Argument défense : Pour Bavozet, il n'y a qu'un modèle qu'on recourbe selon l'emplacement.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 593-594.

- **Affaire n° 294**

Date : 09/12/1859

Plaignant : Perilliat

Défenseur : Lecour

Accord : Perilliat annonce que l'affaire a été conciliée.

Références : 106AS/5, p. 594.

- **Affaire n° 295**

Date : 13/01/1860

Plaignant : Buignier

Défenseur : Collet

Description de l'affaire : Contremoulage

Buignier se plaint « que depuis 1857 où à cette époque sa vente se montait à 7000 F s'est arrêtée d'un coup, les bénéfices qu'il faisait sur les modèles que lui a contremoulés M. Colet s'élevaient annuellement à 25 mille francs ». Il demande 10 000 francs de dommages et intérêts.

Argument défense : Collet reconnaît la contrefaçon mais d'après ses livres il n'a vendu que pour 400 francs.

Saisie / Preuve : Saisie faite le 28 décembre.

Avis de la RFB : Le président plaide pour Collet, expliquant qu'il ne fond pas chez lui. Buignier a fait 7 000 francs avec 500 modèles, on n'en a saisie chez Collet que 6 ou 7. Affaire ajournée.

Références : 106AS/5, p. 594.

Date : 10/02/1860

Plaignant : Buignier

Défenseur : Collet

Avis de la RFB : Delatour rend compte de son examen des livres de Collet. Buignier démontre un accroissement de ses ventes d'épingles en 1857 et 1858, puis un écroulement car Collet vend à prix très bas. L'examen des livres de Collet montre un bénéfice de 800 francs sur 2 000 b de chiffre d'affaires. Buignier estime une perte de 15000 francs que le bureau lui demande de prouver. Le bureau propose une indemnité de 1200 francs, ainsi que le paiement des frais par Collet (qui a livré 858 pièces depuis décembre 1858, pour une somme totale de vente de 2104,50 francs).

Références : 106AS/5, p. 596.

23/04/1860 : Buignier a remis 40 francs à la bienfaisance (106AS/5, p. 604).

- **Affaire n° 296**

Date : 13/01/1860

Plaignant : Renauld

Défenseur : Jeantils

Description de l'affaire : Ressemblance d'un modèle de lampe.

Argument défense : Jeantils affirme qu'une seule lampe a été fabriquée.

Accord : Jeantils s'engage à ne pas continuer.

Références : 106AS/5, p. 594-595.

- **Affaire n° 297**

Date : 13/01/1860

Plaignant : Bourrief

Défenseur : Fuzelier

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 595.

- **Affaire n° 298**

Date : 13/01/1860

Plaignant : Mayer

Défenseur : Marty

Description de l'affaire : Mayer a vendu à Marty une lampe, qui ne correspond pas à son attente.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Les deux parties se partageront les frais.

Références : 106AS/5, p. 596.

- **Affaire n° 299**

Date : 10/02/1860

Plaignant : Sainte-Beuve

Défenseur 1 : Fontaine

Défenseur 2 : Maréchal

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 597.

Date : 09/03/1860

Plaignant : Sainte-Beuve

Défenseur 1 : Fontaine

Défenseur 2 : Maréchal

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle de porte-selle.

Sainte-Beuve avait commandé à M[...], sculpteur, un porte selle dont il lui a donné le dessin. Il a demandé ensuite plusieurs modifications au sculpteur, mais entre temps son modèle a été contrefait par Fontaine. Celui-ci déclare avoir lui aussi commandé un porte selle, accepté le modèle proposé par M[...]. Pour sa défense, M[...] dit que les modèles ne

sont pas les mêmes, il y a des chevaux et des chiens sur les deux mais que les ornements sont différents

Accord : Oui. Le modèle sera remis à Sainte-Beuve mais sans d'indemnités ; les frais seront payés par Fontaine ; M devra rembourser à Fontaine la somme du modèle.

Références : 106AS/5, p. 598-599.

- **Affaire n° 300**

Date : 10/02/1860

Plaignant : Bousrieff

Défenseur : Fuzelier

Description de l'affaire : Bousrieff demande conseil pour son procès contre Fuzelier au Tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Le bureau recommande à Bousrieff de demander l'arbitrage de la Réunion.

Références : 106AS/5, p. 597.

- **Affaire n° 301**

Date : 10/02/1860

Plaignant : Marchand

Défenseur : Bernard

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 597.

Date : 09/03/1860

Plaignant : Marchand

Défenseur : Bernard

Accord : Arrangement entre les deux parties.

Références : 106AS/5, p. 599.

- **Affaire n° 302**

Date : 10/02/1860

Plaignant : Régent

Défenseur : Haas

Description de l'affaire : Différent financier non explicité à propos d'une affaire de 2000 francs proposée par Haas à Régent.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 597.

- **Affaire n°303**

Date : 10/02/1860

Plaignant : Jacquemin

Défenseur : Boyer (rue Vieille-du-Temple)

Jacquemin « dit avoir reçu de M. Boyer la commande du modèle qu'il a édité et qu'il représente ».

Argument défense : Boyer réplique « que M. Jacquemin lui a été présenté par un ami, qu'il n'a pas donné d'ordre, que six mois après M. Jacquemin lui a livré le modèle, et qu'il avait formulé une quantité d'observations et de changements à opérer au modèle ».

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : L'argument de Boyer prouve le modèle avait bien été commandé à Jacquemin.

Accord : Jacquemin se dit prêt à faire les changements demandés par Boyer : un allongement de 6cm du socle, moins profond de 5cm, la remise d'aplomb de la lunette et la séparation de la moulure. Les frais du tribunal seront partagés.

Références : 106AS/5, p. 597.

- **Affaire n°304**

Date : 10/02/1860

Plaignant : Boyer (rue du chemin vert)

Défenseur 1 : Douart

Défenseur 2 : Locot

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 598.

- **Affaire n°305**

Date : 09/03/1860

Plaignant : Boyer

Défenseur 1 : Douard / Douart

Défenseur 2 : Lorot

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Requête : Boyer réclame à Lorot 214 F.

Argument défense : Lorot a commandé à Granguillot de solder. Boyer a été nommé liquidateur de Granguillot & Ridoux. Douard et Lorot reconnaissent Boyer comme fournisseur, mais demandent à ne payer que le prix qu'ils obtiennent habituellement ailleurs.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Boyer remettra les raccords en bon état, sa facture sera réduite à 200 francs.

Références : 106AS/5, p. 599.

- **Affaire n°306**

Date : 09/03/1860

Plaignant : Boyer

Défenseur : Rottée

Description de l'affaire : Demande en paiement

Requête : Boyer demande le paiement de sa facture, qui remonte à deux ans.

Argument défense : Rotté fait la même demande.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : Arrangement entre les deux parties.

Références : 106AS/5, p. 599.

- **Affaire n°307**

Date : 06/04/1860

Plaignant : Durenne fils

Défenseur 1 : Lepet

Défenseur 2 : Gravet / Gradet

Description de l'affaire : Contrefaçon.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 600.

Date : 18/05/1860

Plaignant : Durenne fils

Défenseur 1 : Lepet

Défenseur 2 : Gravet / Gradet

Description de l'affaire : Contrefaçon d'appliques en fonte de fer pour poêle.

Requête : Durenne accuse Lepet et Gradet de contrefaçon pour la 2e fois d'un modèle. Lepet et Gradet avaient été condamnés à l'époque à 1000 francs de dommages et intérêts et à la restitution des modèles. Ils auraient encore plus de 12 modèles. Durenne demande 4 000 francs de dommages. Lepet déclare que : « les pièces qui lui étaient revenues depuis avaient été achetées à M. Gastambide stipulant qu'elles étaient achetées pour modèles mais qu'il ne pouvait pas donner de preuves ». Il reconnaît qu'il a copié, apporte ses livres. Il a depuis un an un magasin à Paris et propose de prouver qu'il n'a pas vendu pour 200 francs sur les modèles saisis.

Avis de la RFB : Examen des livres du 21 avril 1859 au 24 février.

Accord : Lepet et Gradet verseront 500 francs à Durenne, paieront les frais (11,50 francs) et restitueront les modèles.

Références : 106AS/5, p. 606-607.

- **Affaire n°308**

Date : 20/07/1860

Plaignant : Brochon-Déforgeries

Défenseur 1 : Colet aîné

Défenseur 2 : Dieudonné fils

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Brochon-Déforges a reçu la commande de deux bustes en fonte de fer par Colet.

Argument défense : Colet prétend n'avoir commandé qu'un seul buste et juge la fonte mauvaise. La commande a été faite au nom de Dieudonné.

Avis de la RFB : Le bureau trouve que les pièces sont réussies et ne pouvaient pas mieux venir, Colet et Dieudonné doivent les accepter et payer la commande.

Références : 106AS/5, p. 607-608.

- **Affaire n°309**

Date : 20/07/1860

Plaignant : Fontant / Fontanet

Défenseur : Haret

Description de l'affaire : Demande en paiement pour une garniture d'appartement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 608

Date : 21/09/1860

Plaignant : Fontant / Fontanet

Défenseur : Haret

Avis RFB : Bernard et Delatour rendent compte de leur expertise (pas transcrite).

Références : 106AS/5, p. 609.

Date : 16/11/1860

Plaignant : Fontanet / Fontanet

Défenseur : Haret

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 614.

Date : 18/01/1861

Plaignant : Fontant / Fontanet

Défenseur : Haret

Accord : Non.

Références : 106AS/5, p. 616.

Date : 15/03/1861

Plaignant : Fontant / Fontanet

Défenseur : Haret

Avis de la RFB : Le rapport est transmis au tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 617.

- **Affaire n°310**

Date : 20/07/1860

Plaignant : Lambert

Défenseur : Leroy

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 608.

- **Affaire n°311**

Date : 20/07/1860

Plaignant : Berthelier

Défenseur : Lemoine

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Références : 106AS/5, p. 608.

- **Affaire n°312**

Date : 21/09/1860

Plaignant : Christofle

Défenseur : Pischi

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de rosace en bronze et une épreuve en plâtre achetés chez Pischi, mouleur en plâtre.

Argument défense : Pischi dit ne pas avoir fait le moulage, mais l'avoir acheté.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît la contrefaçon et demande le paiement de 100 francs de dommages et intérêts.

Accord : Pischi paie les dommages et intérêts et rend le modèle.

Références : 106AS/5, p. 609

- **Affaire n°313**

Date : 21/09/1860

Plaignant : Jacquet

Défenseur : Gué

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 609.

- **Affaire n°314**

Date : 21/09/1860

Plaignant : Couturier

Défenseur : Humbert

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement

Références : 106AS/5, p. 609

- **Affaire n°315**

Date : 21/09/1860

Plaignant : Deprez

Défenseur : Veuve Nanon

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 609.

Date : 12/10/1860

Plaignant : Deprez

Défenseur : Veuve Nanon

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 610.

- **Affaire n°316**

Date : 16/11/1860

Plaignant : Mengin

Défenseur 1 : Jules

Défenseur 2 : Guy

Défenseur 3 : Lyonnet

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Argument défense : Il va y avoir dissolution entre les associés Jules et Guy ; Guy doit payer ses factures.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Le bureau ne comprend rien !

Références : 106AS/5, p. 614.

Date : 07/12/1860

Plaignant : Mengin

Défenseur 1 : Jules

Défenseur 2 : Guy

Défenseur 3 : Lyonnet

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 615.

- **Affaire n°317**

Date : 07/12/1860

Plaignant : Weisse
Défenseur 1 : Bonnemain
Défenseur 2 : Guillard
Défenseur 3 : Belley
Défenseur 4 : Nery, Chanteclair, Marion et Defromont
Saisie / Preuve : Oui.
Accord : Oui. 40 francs sont remis à la bienfaisance.
Références : 106AS/5, p. 615.

- **Affaire n°318**

Date : 07/12/1860
Plaignant : Boujat
Défenseur : Boy
Avis de la RFB : Ajournement.
Références : 106AS/5, p. 615.

- **Affaire n°319**

Date : 07/12/1860
Plaignant : Mazelin
Défenseur : Legrand
Description de l'affaire : Contestation au sujet du prix de dorures.
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.
Avis de la RFB : Melon conciliera l'affaire..
Références : 106AS/5, p. 615.

- **Affaire n°320**

Date : 07/12/1860
Plaignant : Ducarre
Défenseur : Marquis
Description de l'affaire : Problème de commission.
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.
Références : 106AS/5, p. 615.

Date : 15/03/1861
Plaignant : Ducarre
Défenseur : Marquis
Avis de la RFB : Le rapport est transmis au tribunal de commerce.
Références : 106AS/5, p. 617.

- **Affaire n°321**

Date : 18/01/1861

Plaignant : Marquis

Défenseur : Demarre

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 616.

- **Affaire n°322**

Date : 15/03/1861

Plaignant : Getting

Défenseur : Lefèvre

Description de l'affaire : Demande en paiement de creusets vendus

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Wagner est chargé de concilier l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 616.

Date : 17/05/1861

Plaignant : Getting

Défenseur : Lefèvre

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 627.

- **Affaire n°323**

Date : 15/03/1861

Plaignant : Gruais

Défenseur : Graux

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 616.

Date : 05/04/1861

Plaignant : Gruais

Défenseur : Graux

Avis de la RFB : Clavier est chargé de l'examen.

Références : 106AS/5, p. 619.

Date : 17/05/1861

Plaignant : Gruais

Défenseur : Graux

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 627.

- **Affaire n°324**

Date : 05/04/1861

Plaignant 1: Boujat

Plaignant 2 : Buisson

Défenseur 1 : Boy

Défenseur 2 : Humbert et Cie (Ravier)

Description de l'affaire : Copie d'un rinceau de lustre.

Requête : Boujat et Buisson demandent 500 francs de dommages et intérêts.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : La copie est reconnue par le bureau mais le dommage est nul.

Accord : Boy et Humbert et Cie (Ravier) paient 50 F de dommages et intérêts ainsi que les frais et restituent le modèle.

Références : 106AS/5, p. 618.

22/04/1861 : Les 50 francs ont été abandonnés à la bienfaisance (106AS/5, p. 623).

- **Affaire n°325**

Date : 05/04/1861

Plaignant : Gervais

Défenseur : Gillet

Description de l'affaire : Imitation d'une coupe.

« Gervais explique que ce modèle a été édité par M. Moraye [Morage] sculpteur et qu'il l'a achetée à sa vente ».

Argument défense : Gillet a acheté une coupe à Moraye [Morage] et dit qu'elles sont différentes.

Avis de la RFB : Le bureau blâme le sculpteur et demande à Gillet un changement du modèle.

Références : 106AS/5, p. 618-619.

- **Affaire n°326**

Date : 05/04/1861

Plaignant : Prevost

Défenseur : Cassard

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 619.

Date : 21/06/1861

Plaignant : Prevost

Défenseur : Cassard

Références : 106AS/5, p. 628-629.

- **Affaire n°327**

Date : 20/07/1860

Plaignant : Leroy

Défenseur : Lambert

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 608

Date : 05/04/1861

Plaignant : Leroy

Défenseur : Lambert

Références : 106AS/5, p. 619

- **Affaire n°328**

Date : 22/04/1861

Plaignant : Nicolas Rozier

Défenseur : Brouard

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de chasse.

Accord : Nicolas Rozier a abandonné à la bienfaisance les 100 francs qu'il a reçut.

Références : 106AS/5, p. 623.

- **Affaire n°329**

Date : 17/05/1861

Plaignant : Emile Nicolle

Défenseur : Coupé

Description de l'affaire : Copie d'un modèle de branche Louis XV.

Argument défense : Coupé fait observer que le modèle est dans le domaine public.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Après examen, le bureau décidé que Coupé n'est pas coupable.

Accord : Nicolle doit payer les frais et restituer les objets.

Références : 106AS/5, p. 627.

Date : 21/06/1861

Plaignant : Emile Nicolle

Défenseur : Coupé

Requête : Nicolle demande que le montant fixé par le bureau soit abaissé à 150 francs au lieu de 300 francs.

Argument défense : Coupé a porté plainte pour préjudice fait par la saisie.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : L'affaire est arrangée à l'amiable.

Références : 106AS/5, p. 628.

- **Affaire n°330**

Date : 21/06/1861

Plaignant : Prévost

Défenseur : Cassard

Références : 106AS/5, p. 628-629

- **Affaire n°331**

Date : 11/10/1861

Plaignant : Martin

Défenseur : Desprez

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un pied de coupe.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Desprez fera un changement pour que la dissemblance soit plus grande et paiera les frais.

Références : 106AS/5, p. 631.

21/10/1861 : La contestation porterait sur une moulure triangulaire à coins arrondis (106AS/5, p. 632).

- **Affaire n°332**

Date : 11/10/1861

Plaignant : Rigolet

Défenseur : Trouillard

Description de l'affaire : Demande au sujet d'un droit de reproduction

Rigolet fait une demande « sur reproduction en grand ou en petit d'une levrette qu'il a déposée au bureau pour savoir s'il était dans son droit, après l'avoir achetée à M. Trouillard sans avoir fait spécifier sur facture à son profit une reproduction autre que celle achetée par lui et dont le modèle en grand a été acheté postérieurement par M. Michel, rue Vendôme 7 ».

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 631.

- **Affaire n°333**

Date : 21/11/1861

Plaignant : Rainot

Défenseur : Charles

Défenseur : Duncfour

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle (?)

Argument défense : Pour Duncfour, les modèles ont été faits en compte à demi, puis le prix ayant été élevé, il a dû se pourvoir ailleurs. Il a donc commandé à Charles des modèles proches de ceux de Rainot.

Accord : Rainot doit payer 50F de dommages et intérêts ainsi que les frais et restituer les matrices.

Références : 106AS/5, p. 638.

- **Affaire n°334**

Date : 16/12/1861

Plaignant : Barbedienne

Défenseur : X

Description de l'affaire : Contremoulage en plâtre.

Requête : Barbedienne demande le concours de la RFB sur l'exposé qu'il fera pour expliquer l'affaire devant le tribunal de Commerce.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce : Barbedienne a saisi le tribunal de Commerce.

Avis de la RFB : Ont été appelés pour cette affaire : Barbezat, Charpentier, Christophe, Eck, Figaret, Bion et Matifat. Le texte est adopté après quelques modifications.

Références : 106AS/5, p. 639.

- **Affaire n°335**

Date : 16/12/1861

Plaignant : Collard

Défenseur : Gaillot

Description de l'affaire : Malentendu dans une commande de lithographie

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Gaillot paie 50 francs de dommages et intérêts, les frais sont partagés entre les parties.

Références : 106AS/5, p. 639.

- **Affaire n°336**

Date : 27/02/1862

Plaignant : Bertren

Défenseur : Vineaux

Description de l'affaire : Demande en paiement (8 000 francs)

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Vineaux propose de rendre la marchandise et un arrangement est trouvé pour étaler le paiement.

Références : 106AS/5, p. 640.

Date : 28/03/1862

Plaignant : Bertren

Défenseur : Vineaux

Avis de la RFB : Le bureau estime que Betren « rentre dans les premières conditions de la demande d'exiger immédiatement au comptant les 8 000 F ».

Un rapport est envoyé au tribunal de Commerce.

Références : 106AS/5, p. 641.

- **Affaire n°337**

Date : 28/03/1862

Plaignant : Emerique

Défenseur : Leclerc

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Blot est chargé du règlement l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 641.

- **Affaire n°338**

Date : 16/05/1862

Plaignant : Gastambide

Défenseur : Zoetler

Avis de la RFB : Ajournement. Gastambide apportera le cercle, Zoetler le dessin.

Références : 106AS/5, p. 648.

Date : 18/07/1862

Plaignant : Gastambide

Défenseur : Zoetler

Avis de la RFB : L'affaire ne peut être terminée à l'amiable « vu les réponses peu polies de ce dernier [Zoetler] ».

Accord : Zoetler est condamné à restituer le modèle cuivre et à payer les frais passés. Il sera appelé devant le bureau s'il n'obtempère pas.

Références : 106AS/5, p. 649.

- **Affaire n°339**

Date : 16/05/1862

Plaignant 1 : Louste

Plaignant 2 : Fandard

Défenseur : Breysler

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Argument défense : Breysler refuse le paiement car il n'est pas satisfait de la dorure de pendules.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Louste et Fandard feront les réparations demandées, Blot vérifiera.

Références : 106AS/5, p. 648.

- **Affaire n°340**

Date : 18/07/1862

Plaignant : Horsin

Défenseur : Fratin

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Fratin consent finalement à payer 536 francs (100 francs ont déjà été donnés).

Références : 106AS/5, p. 649.

- **Affaire n°341**

Date : 22/08/1862

Plaignant : Viardot

Défenseur : Daubrée

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajourné et renvoyé devant Bernard fils.

Références : 106AS/5, p. 650

Date : 19/09/1862

Plaignant : Viardot

Défenseur : Daubrée

Avis de la RFB : Un rapport doit être envoyé au tribunal de Commerce, Paillard et Bernard s'en occupent.

Références : 106AS/5, p. 651.

- **Affaire n°342**

Date : 17/10/1862

Plaignant : Melfredeque

Défenseur : Bertrand

Description de l'affaire : Contestation au sujet du prix de la dorure de boutons de porte.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Le bureau fixe le prix des boutons de portes.

Références : 106AS/5, p. 654.

- **Affaire n°343**

Date : 07/11/1862

Plaignant : Descole

Défenseur 1 : Boy

Défenseur 2 : Humbert

Défenseur 3 : Ranvier

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de rinceau à tête de griffon et de 5 suspensions.

Requête : Descole dit que Boy, Humbert et Ranvier ont contrefait un modèle. Il demande 4 000 francs de dommages et intérêts plus 70 francs pour chaque épreuve vendue.

Argument défense : Boy, Humbert et Ranvier disent qu'il n'y a pas contrefaçon, se plaignent du préjudice et demandent des indemnités.

Avis de la RFB : Pour le bureau, il y a copie servile.

Accord : Le rinceau à tête de griffon et les cinq suspensions terminées sont confisquées, de même que les surmoulés du rinceau et les objets saisis. Boy, Humbert et Ranvier devront payer 1 000 francs de dommages et intérêts et les frais.

Références : 106AS/5, p. 656.

Date : 14/11/1862

Plaignant : Descole

Défenseur 1 : Boy

Défenseur 2 : Humbert

Défenseur 3 : Ranvier

Références : 106AS/5, p. 657.

08/12/1862 : Boy « a cédé trop facilement aux suggestions intéressées de jeunes associés dont l'esprit d'indépendance ne comprend pas assez le respect dû à la propriété d'autrui » (106AS/5, p. 659).

- **Affaire n°344**

Date : 07/11/1862

Plaignant : Schlossmacher

Défenseur : Descole

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une clef de lampe.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 656.

- **Affaire n°345**

Date : 07/11/1862

Plaignant : Lemaire

Défenseur : Ferrat

Description de l'affaire : Droit d'adaptation et de reproduction

Lemaire informe qu'un procès lui est fait par Ferrat sculpteur qui « entre autres prétentions élève celle d'empêcher un fabricant de bronze ou autre métal à qui il vendrait un modèle de vendre le dit modèle tout à la fois en pendule, en statuette et en candélabre. Si nous signalons ce fait ridicule, c'est uniquement pour rappeler qu'on ne saurait jamais prendre trop de précautions lorsqu'on achète la propriété d'un modèle ».

Références : 106AS/5, p. 657.

- **Affaire n°346**

Date : 14/11/1862

Plaignant : Barbezat

Défenseur : Juehl / Juhel

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 657.

Date : 15/12/1862

Plaignant : Barbezat

Défenseur : Juehl / Juhel

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 662.

Date : 08/05/1863

Plaignant : Barbezat

Défenseur : Juehl / Juhel

Description de l'affaire : Contestation au sujet de fontes demandées par un M. Renard, maçon, chez Barbezat pour Juehl et sans son consentement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Barbezat doit s'adresser à Renard.

Références : 106AS/5, p. 669-670.

Date : 12/06/1863

Plaignant : Barbezat

Défenseur : Juehl / Juhel

Avis RFB : Juehl n'y est pour rien.

Références : 106AS/5, p. 679.

- **Affaire n°347**

Date : 08/12/1862

Plaignant : Descole

Défenseur : Graux

Références : 106AS/5, p. 659.

Date : 23/01/1863

Plaignant : Descole

Défenseur : Graux

Description de l'affaire : Perte d'un modèle de héron.

Requête : Descole réclame 150 F pour la valeur d'un modèle de héron prêté à Graux qui l'a perdu.

Argument défense : Graux a envoyé un représentant.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Oui. Graux devra payer en plus les frais.

Références : 106AS/5, p. 663

- **Affaire n°348**

Date : 15/12/1862

Plaignant : Lafoye

Défenseur : Lafontaine

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 662.

- **Affaire n°349**

Date : 23/01/1863

Plaignant : Hilaire

Défenseur : Fillion

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Fillion n'est pas là, mais il est quand même condamné. Schlossmacher est chargé des rapports.

Références : 106AS/5, p. 663.

- **Affaire n°350**

Date : 30/01/1863

Plaignant : Gillot

Défenseur : Reinert

Description de l'affaire : Contrefaçon.

Avis de la RFB : Charpentier fait part du résultat du procès. Gillot, dont les modèles paraissent avoir été contrefaits, a perdu son procès. Gillot sera invité à donner des explications sur cette affaire.

Références : 106AS/5, p. 664.

- **Affaire n°351**

Date : 13/02/1863

Plaignant : Lapelle
Défenseur 1 : Horrie
Défenseur 2 : Lucq
Défenseur 3 : Millot de Ligny
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.
Avis de la RFB : Ajournement.
Références : 106AS/5, p. 665.

- **Affaire n°352**

Date : 13/02/1863
Plaignant 1 : Emmanuel
Plaignant 2 : Charles
Défenseur : Mousseron
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.
Avis de la RFB : Ajournement.
Références : 106AS/5, p. 665.

Date : 06/03/1863
Plaignant 1 : Emmanuel
Plaignant 2 : Charles
Défenseur : Mousseron
Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une garniture de cheminée.
Accord : Oui.
Références : 106AS/5, p. 666.

- **Affaire n°353**

Date : 13/02/1863
Plaignant : Clause
Défenseur : Gournay
Description de l'affaire : Problème de réparation de deux pendules intitulées *L'oiseau de Lesbie*.
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.
Accord : Clause devra reprendre les deux pendules commandées à Gournay. Schlossmacher est rapporteur.
Références : 106AS/5, p. 665

- **Affaire n°354**

Date : 13/02/1863
Plaignant : Emerique
Défenseur : Baudrit
Description de l'affaire : Demande en paiement.

Requête : Emerique réclame à Baudrit 8 431 francs pour livraison de fonte de bronzes.

Argument défense : Baudrit conteste le prix.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Boyer, Gastambide et Legrand sont chargés de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 665.

- **Affaire n°355**

Date : 13/02/1863

Plaignant : Desartre

Défenseur : Mage

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un prix.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Mage devra payer. Legrand est nommé rapporteur.

Références : 106AS/5, p. 665.

- **Affaire n°356**

Date : 13/02/1863

Plaignant : Rigolet

Défenseur 1 : Bourdon

Défenseur 2 : Mourin

Description de l'affaire : Surmoulage d'un groupe *La poule et ses poussins*.

Argument défense : La fonte et la livraison ont été faites par Mourin, qui reconnaît en avoir fondu 6 exemplaires pour un inconnu « qui aurait réclamé son moèle, sans prendre livraison des surmoulés et que par suite il aurait placé ces surmoulés au lieu de les détruire ».

Saisie / Peuve : Saisie faite chez Bourdon.

Accord : Mourin doit payer 50 francs de dommages et intérêts ainsi que les frais de saisie, et restituer les pièces.

Références : 106AS/5, p. 665.

- **Affaire n°357**

Date : 06/03/1863

Plaignant : Doublet

Défenseur : Laurette

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : L'affaire est confiée à Blot.

Références : 106AS/5, p. 666.

- **Affaire n°358**

Date : 06/03/1863

Plaignant : Desartre
Défenseur : Mage
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.
Accord : L'affaire a été conciliée par Legrand.
Références : 106AS/5, p. 666.

- **Affaire n°359**

Date : 06/03/1863
Plaignant : Corbay
Défenseur : Delacour
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.
Avis de la RFB : Ajournement.
Références : 106AS/5, p. 666.

Date : 10/04/1863
Plaignant : Corbay
Défenseur : Delacour
Description de l'affaire : Contestation au sujet de la réparation d'une pendule.
Références : 106AS/5, p. 667.

- **Affaire n°360**

Date : 10/04/1863
Plaignant : Boy
Défenseur : Emerique
Description de l'affaire : Demande en paiement.
« M. Boy a prêté à M. Emerique deux modèles de figures et l'a autorisé à faire fondre sur chacune un surmoulé destiné à l'exposition de Metz, à la condition que ces surmoulés seraient remis à M. Boy après l'exposition moyennant 4 F le kilo ; mais M. Emerique réclame indépendamment du prix de la fonte pour monture, ciselure et bronze une somme de 550 F ».
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.
Avis de la RFB : Le bureau décide que soit Emerique demandera 4 francs du kilo plus 200 francs, soit il gardera les figures en payant 500 francs. Bion est nommé rapporteur.
Références : 106AS/5, p. 667.

- **Affaire n°361**

Date : 10/04/1863
Plaignant : Leguay
Défenseur : Damyot
Description de l'affaire : Demande en paiement.
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Boyer est nommé rapporteur.

Références : 106AS/5, p. 667.

- **Affaire n°362**

Date : 10/04/1863

Plaignant : Bauchot

Défenseur : Bondoux

Description de l'affaire : Fonte sur plusieurs modèles de Bauchot, notamment une pendule.

Argument défense : Bondoux refuse la juridiction du bureau.

Accord : Bauchot fera procéder à une saisie et assignera Bondoux.

Références : 106AS/5, p. 667-668.

- **Affaire n°363**

Date : 08/05/1863

Plaignant 1 : Dufresne

Plaignant 2 : Prieur

Défenseur 1 : Dugour

Défenseur 2 : Francon

Défenseur 3 : Vincent

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un tourniquet porte-allumettes à l'usage des marchands de vin, dont le support en fonte de fer représente 2 barils superposés.

Avis de la RFB : Le modèle est la propriété de Dufresne et Prieur, qui en ont déposé des échantillons en 1861 et 1862 ; il a été contrefait par Vincent avec l'aide de Dugour et Francon. Vincent a également fait un dépôt mais en 1863. Or, il avait été employé de Dufresne et Prieur. C'est Dugour qui fournissait la fonte de fer comme ressort de facture de Plinchon, fondeur en fer (Plinchon a livré 960 kg de fonte au nom de Dugour) ; Francon est le monteur à façon de Vincent et Dugour.

Accord : Vincent et Dugour paient chacun 200 francs, Francon 100 francs et ils se partagent les frais. Ils abandonnent également les objets et arrêtent la fabrication.

Références : 106AS/5, p. 668-669.

- **Affaire n°364**

Date : 08/05/1863

Plaignant : Simonin

Défenseur : Gervais

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 669.

- **Affaire n°365**

Date : 08/05/1863

Plaignant : Bernard

Défenseur : Cailar

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 670.

Date : 12/06/1863

Plaignant : Bernard

Défenseur 1 : Cailar

Défenseur 2 : Fauveau

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de pièce de fonte pour meubles.

Arguments défense : Cailar dit que la pièce lui a été remise par Fauveau, mais Fauveau nie.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Pour le bureau, la culpabilité de Cailar et de Fauveau n'est pas prouvée. Mais ils doivent abandonner les objets saisis à Bernard.

Références : 106AS/5, p. 679.

- **Affaire n°366**

Date : 08/05/1863

Plaignant : Durenne

Défenseur : Touzan

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Références : 106AS/5, p. 670.

Date : 15/05/1863

Plaignant : Durenne

Défenseur : Touzan

Argument défense : Touzan demande une réduction sur un pare étincelles et autres.

Avis de la RFB : Legrand est nommé rapporteur.

Accord : Durenne refuse la proposition du bureau de réduire à 100 francs au lieu de 139 francs le dû.

Références : 106AS/5, p. 671.

Date : 12/06/1863

Plaignant : Durenne

Défenseur : Touzan

Accord : L'affaire a été arrangée par Legrand.

Références : 106AS/5, p. 678

- **Affaire n°367**

Date : 01/06/1863

Plaignant : Marchi

Défenseur : X

Description de l'affaire : Contremoulage de statuettes en plâtre stéariné.

Avis de la RFB : Compte-rendu du procès intenté à Lyon par Marchi : « [...] pour le contremoulage de statuettes en plâtre stéariné, dont les originaux qu'il nous a soumis presque tous sculptés en ivoire, et avec le plus grand soin, constituent de véritables œuvres d'art », Marchi vient d'obtenir satisfaction. « Un grand nombre de statuettes ainsi saisies sa propriété, les délinquants ont été condamnés à des dommages intérêts et à l'insertion des jugements dans 4 journaux à son choix ».

Références : 106AS/5, p. 674.

- **Affaire n°368**

Date : 12/06/1863

Plaignant : Bochot

Défenseur : Bondoux

Avis de la RFB : Gastambide fera un rapport (Bondoux n'est pas là).

Références : 106AS/5, p. 678.

- **Affaire n°369**

Date : 12/06/1863

Plaignant : Robillard

Défenseur 1 : Hucher

Défenseur 2 : Ziegler

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une poignée de piano par Hucher, qui en a vendu 24 à Ziegler.

Argument défense : Hucher reconnaît que la contrefaçon a été faite chez lui, mais en son absence (un voyage), depuis il a détruit tout ce qui a été fait. Ziegler dit qu'il ignorait la contrefaçon.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Hucher devra payer 100 francs et abandonner les objets.

Références : 106AS/5, p. 678.

- **Affaire n°370**

Date : 10/07/1863

Plaignant : Wagner

Défenseur : Miroy frères

Accord : Non. Miroy frères refusent la juridiction du bureau.

Références : 106AS/5, p. 680.

- **Affaire n°371**

Date : 10/07/1863

Plaignant : Renault neveu

Défenseur : Veuve Jeantils

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un appareil d'éclairage de billard en bronze

Requête : Renault neveu est venu consulté le bureau.

Avis de la RFB : Le bureau autorise Renault à faire saisir.

Références : 106AS/5, p. 680.

Date : 13/08/1863

Plaignant : Renault neveu

Défenseur : Veuve Jeantils

Accord : Le bureau condamne la veuve Jeantils à payer 200 francs de dommages et intérêts ainsi que les frais, et à abandonner les objets saisis.

Références : 106AS/5, p. 681.

- **Affaire n°372**

Date : 10/07/1863

Plaignant : Ovide Martin

Défenseur 1 : Donzel

Défenseur 2 : Sublet

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle de fleuron.

Argument défense : Donzel et Sublet plaident la bonne foi, ils ne savaient pas que Martin était propriétaire du modèle.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Donzel et Sublet paient 60 francs de dommages et intérêts, ainsi que les frais et abandonnent les objets saisis.

Références : 106AS/5, p. 680.

- **Affaire n°373**

Date : 10/07/1863

Plaignant : Brocheton

Défenseur : Lelièvre

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une bande de cuivre estampé et découpée formant galerie.

Argument défense : La matrice a été faite par le beau-père de Lelièvre, mais Brocheton l'a achetée à la vente Lelièvre de 1847.

Accord : Lelièvre paie 50 francs de dommages et intérêts, ainsi que les frais, et abandonne la matrice.

Références : 106AS/5, p. 680.

- **Affaire n°374**

Date : 13/08/1863

Plaignant : Bogaert

Défenseur : Goulard

Description de l'affaire : Contrefaçon des modèles de six pendules en zinc.

Requête : Bogaert demande 4 000 francs de dommages et intérêts.

Argument défense : Cathernier, sculpteur, reconnaît avoir surmoulé sur des articles de Bogaert remis à cet effet par Goulard.

Accord : Goulard est condamné à payer 600 francs de dommages et intérêts, ainsi que les frais et doit abandonner les modèles saisis.

Références : 106AS/5, p. 681.

- **Affaire n°375**

Date : 13/08/1863

Plaignant : Capdeville

Défenseur : Weill

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Boyer est nommé rapporteur.

Références : 106AS/5, p. 682.

- **Affaire n°376**

Date : 18/09/1863

Plaignant : Chaudet

Défenseur : Tessier

Description de l'affaire : Contremoulage d'un bouton de porte.

Saise / Preuve : Oui.

Accord : Rabourdin, le successeur désigné de Tessier, est mis hors de cause. Tessier doit payer des dommages et intérêts, ainsi que les frais, et abandonner les objets saisis.

Références : 106AS/5, p. 683.

- **Affaire n°377**

Date : 18/09/1863

Plaignant : Humbert

Défenseur : Lemoine

Description de l'affaire : Surmoulage d'une statuette.

Accord : Le surmoulé et la statuette sont remis comme indemnités.

Références : 106AS/5, p. 683.

- **Affaire n°378**

Date : 16/10/1863

Plaignant : Roquier

Défenseur : Lambin

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Avis de la RFB : Figaret est chargé de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 684.

- **Affaire n°379**

Date : 16/10/1863

Plaignant : Herbin

Défenseur : Deneuffour

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 684.

- **Affaire n°380**

Date : 27/11/1863

Plaignant : Wagner

Défenseur : Miroy frères représentés par Alfred Miroy

Description de l'affaire : Contestation au sujet de divers modèles de guerriers et animaux.

Wagner réclame « divers modèles de guerriers et animaux qu'il leur a prêtés et sur lesquels il avait permis à MM. Miroy de faire des creux et de fondre des surmoulés en zinc.

Wagner refuse la proposition de Miroy frères et propose de leurs rendre les modèles qu'il pourrait avoir à eux.

Miroy frères ne rendront les surmoulés que si Wagner leur paie les frais des creux (1830 francs).

Avis de la RFB : Le bureau décide que Miroy frères doivent rendre les modèles, briser les creux et payer les frais. Bion est nommé rapporteur.

Références : 106AS/5, p. 692.

- **Affaire n°381**

Date : 27/11/1863

Plaignant : Coquille

Défenseur : Abelous

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Références : 106AS/5, p. 693.

- **Affaire n°382**

Date : 27/11/1863

Plaignant : Millet

Défenseur : Loyez

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 693.

- **Affaire n°383**

Date : 18/12/1863

Plaignant : Thoumin

Défenseur : Tezier Ledel (représentant de Tezier)

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un lustre au gaz qui n'éclaire pas

Avis de la RFB : Le bureau demande une expertise chez Rozier, appareilleur.

Références : 106AS/5, p. 694.

- **Affaire n°384**

Date : 18/12/1863

Plaignant : André

Défenseur : Levy-Bonheur

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une lampe cassée.

Requête : André aurait confié le vernissage d'une pendule à Levy-Bonheur, qui l'aurait cassée.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Garnier est nommé rapporteur.

Références : 106AS/5, p. 694.

Date : 26/02/1864

Plaignant : André

Défenseur : Levy-Bonheur

Avis de la RFB : Garnier est nommé rapporteur.

Références : 106AS/5, p. 698.

- **Affaire n°385**

Date : 18/12/1863

Plaignant : Rolland

Défenseur : Gilbert

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une commande non ferme.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Chachoin est nommé rapporteur.

Références : 106AS/5, p. 695.

- **Affaire n°386**

Date : 18/12/1863

Plaignant : Virlet

Défenseur : Machenaud

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une livraison défectueuse.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Références : 106AS/5, p. 695.

- **Affaire n°387**

Date : ??/01/1864

Plaignant : Barjon

Défenseur : Doré

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 696.

Date : 15/04/1864

Plaignant : Barjon

Défenseur : Doré

Avis de la RFB : Garnier est chargé de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 700.

- **Affaire n°388**

Date : 01/1864

Plaignant : Collard

Défenseur : Charlier-Duprez

Description de l'affaire : Contestation au sujet du coût d'une réparation.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Références : 106AS/5, p. 695-696.

- **Affaire n°389**

Date : 01/1864

Plaignant : Durenne fils

Défenseur 1 : Ingé

Défenseur 2 : Dientz

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une marchandise rendue défraîchie à Durenne par Ingé et Dientz

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement jusqu'à la remise des objets.

Références : 106AS/5, p. 695-696.

02/05/1864 : « Nous avons le regret de dire en cette circonstance que notre jeune confrère s'est singulièrement oublié ; nous n'acceptons pas la leçon qu'il a eu la prétention de nous donner ; votre bureau n'en reçoit de personne ; il sait faire son devoir ; il juge selon sa conscience et ne doit compte de ses actes qu'aux assemblées générales qui ont seule le droit de les blamer ou de les approuver ». (106AS/5, p. 706)

- **Affaire n°390**

Date : 01/1864

Plaignant : Vanconsant

Défenseur : Mezondé

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Paillard est nommé rapporteur.

Références : 106AS/5, p. 696.

- **Affaire n°391**

Date : 01/1864

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Freville

Description de l'affaire : Contrefaçon du modèle de lanterne à gaz en bronze fait par Lerolle pour l'éclairage intérieur du Théâtre français.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Non. Absence de Freville (qui ne reconnaît pas la juridiction du bureau).

Poursuite : devant le tribunal de Commerce.

Références : 106AS/5, p. 696.

- **Affaire n°392**

Date : 26/02/1864

Plaignant : Pons

Défenseur : Robin

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 697.

Date : 15/04/1864

Plaignant : Pons

Défenseur : Robin

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une livraison.

Références : 106AS/5, p. 700.

Date : 15/04/1864

Plaignant : Pons

Défenseur : Robin

Avis de la RFB : Bion est nommé rapporteur.

Accord : Murat devra payer.

Références : 106AS/5, p. 700.

- **Affaire n°393**

Date : 26/02/1864

Plaignant : Chevrillon

Défenseur : Graux-Marly

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une garniture de cheminée *La Toilette de Vénus*.

Requête : Cette garniture, fournie par Graux-Marly, n'a pas été vendue par Chevrillon, qui veut que Graux-Marly la reprenne.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Le bureau décide que Chevrillon doit la conserver et la payer. Paillard est nommé rapporteur.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 698.

- **Affaire n°394**

Date : 26/02/1864

Plaignant : Clause

Défenseur : Murat

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 698.

- **Affaire n° 395**

Date : 26/02/1864

Plaignant : Marchi

Défenseur : X

Description de l'affaire : Contrefaçons.

Requête : Salvator Marchi vient consulter le bureau sur des poursuites en contrefaçons contre diverses personnes à Caen.

Avis de la RFB : La Réunion s'est déjà engagée dans des frais importants pour les poursuites de Salvator Marchi. Par ailleurs, s'agissant de plâtre et de bronzes, cette question sera soumise à l'Assemblée générale.

Références : 106AS/5, p. 699.

Date : 06/05/1864

Plaignant : Marchi

Défenseur : X

Avis de la RFB : La Réunion paiera les frais pour l'affaire de Lyon, mais à l'avenir « elle ne se chargera pas des frais de poursuites contre les mouleurs en plâtre ».

Références : 106AS/5, p. 709-710.

Date : 16/09/1864

Plaignant : Marchi

Défenseur : X

Accord : Paillard a arrêté avec Marchi la somme que lui versera la RFB : 1200 francs.

Références : 106AS/5, p. 718.

- **Affaire n°396**

Date : 15/04/1864

Plaignant : Duponchel

Défenseur : Révil

Description de l'affaire : Contrefaçon de modèles de cafetières.

Révil a longtemps travaillé chez Duponchel et aurait utilisé ses modèles.

Avis de la RFB : Le bureau décide que Duponchel reste le propriétaire des dessins, Révil doit donc s'abstenir de les reproduire.

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 700.

- **Affaire n°397**

Date : 15/04/1864

Plaignant : Guillot

Défenseur : Carmine

Description de l'affaire : Perte de modèles.

Guillot a livré de la fonte de fer à Carmine, mais en a égaré les modèles. Les pertes s'élèvent à 30 francs.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Ils partagent les frais.

Références : 106AS/5, p. 701.

- **Affaire n°398**

Date : 06/05/1864

Plaignant : Besnard / Bénard

Défenseur 1 : Bouttier

Défenseur 2 : Barthélemy

Description de l'affaire : Contrefaçon de pendules.

« Barthélemy a fait la sculpture de trois pendules dont une pour lui et deux pour Bouttier, lesquelles se ressemblent tellement que l'une peut être prise pour l'autre ».

Avis de la RFB : Le bureau décide qu'il n'y a pas de contrefaçon mais invite Barthélemy à éviter à l'avenir ces rapprochements de modèles.

Références : 106AS/5, p. 709.

- **Affaire n°399**

Date : 10/06/1864

Plaignant : Estivent frères

Défenseur : Mayer

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Requête : Estivent frères étaient créanciers de la maison Mayer, Lippmann et Cie lorsque cette maison a été obligé de cesser ses affaires.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Références : 106AS/5, p. 711-712.

- **Affaire n°400**

Date : 10/06/1864

Plaignant : Veuve Girardeau-Bullier

Défenseur : Lemièrre

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 712.

- **Affaire n°401**

Date : 10/06/1864

Plaignant : Dufresne

Plaignant 2 : Prieur

Défenseur : Vincent

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un tourniquet de marchand de vin à gravure coloriée au milieu avec porte-allumettes en bas.

Dufresne et Prieur ne revendiquent ni la forme ni dessin de l'objet saisi, mais seulement la composition ou l'assemblage de la pièce. Ils disent l'avoir déposé aux Prud'hommes.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Non.

Poursuite : devant le tribunal de Commerce.

Références : 106AS/5, p. 712.

- **Affaire n°402**

Date : 24/06/1864

Plaignant : Passy

Défenseur : Gourgues

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Requête : La marchandise livrée est jugée de mauvaise qualité.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Références : 106AS/5, p. 713.

- **Affaire n°403**

Date : 24/06/1864

Plaignant : Desartre

Défenseur : Richard

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de caves à liqueur en bronze et en cristal.

Desartre a fabriqué « pendant un certain nombre d'années pour le dépôt de cristaux Saint-Louis des caves à liqueur en bronze et en cristal dont la composition et le mécanisme lui sont particulier ». Suite à des oublis de paiement, il a cessé toute activité avec eux. Le directeur du dépôt s'est cru en droit de faire fabriquer les mêmes.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît qu'il y a copie servile entre la cave de Richard et celle de Desartre.

Accord : Richard doit cesser la fabrication et modifier la forme.

Références : 106AS/5, p. 713-714.

- **Affaire n°404**

Date : 08/07/1864

Plaignant : Hottot

Défenseur : Bourgeotte

Description de l'affaire : Contrefaçon de flambeaux nègres.

Hottot « a créé à la fin de l'année dernière des flambeaux nègres qui ont eu un très grand succès et se sont vendus en grande quantité ». Puis la vente s'est ralentie, et il a trouvé des flambeaux semblables chez Bourgeotte, fabricant de composition.

Argument défense : Bourgeotte dit que les statuettes nègre et négressee ne sont pas faites pour contrefaire celles de Hottot. Il présente deux de ces statuettes portant des oiseaux qu'il dit être les premières et faites avant le creux. Bourgeotte croyait pouvoir faire des flambeaux comme Hottot « puisqu'il n'avait que le mouvement des bras à changer ».

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît la copie servile.

Accord : Bourgeotte paie 100 francs de dommages et intérêts, ainsi que les frais. Il abandonne à Hottot les objets saisis, les 5 paires qu'il a en magasin ainsi que les creux et les surmoulés. Mais « faculté lui est laissée d'employer ses figures en statuettes ou à tout autre usage que des flambeaux ».

Références : 106AS/5, p. 715.

- **Affaire n°405**

Date : 05/08/1864

Plaignant : Blancheteau

Défenseur : Firmin

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une garniture de sabre.

Argument défense : Firmin refuse la garniture de sabre commandée à Blancheteau car il trouve son prix trop élevé et les médaillons ne correspondent pas selon lui au programme fixé.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Blancheteau accepte de faire le changement, et le bureau fixe le prix à 400 F.

Références : 106AS/5, p. 716.

- **Affaire n°406**

Date : 05/08/1864

Plaignant : Martin

Défenseur : Meyer

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture de monture en porcelaine.

Argument défense : Meyer refuse de payer car Martin a cassé deux vases dont la valeur est plus élevée que la facture.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Martin doit payer.

Références : 106AS/5, p. 716-717.

- **Affaire n°407**

Date : 05/08/1864

Plaignant : Courtois

Défenseur : Cuisinier

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Chachoin est chargé de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 717.

Date : 16/09/1864

Plaignant : Courtois

Défenseur : Cuisinier

Accord : Non. Chachoin n'a pas pu concilier. Il a rédigé un rapport pour le tribunal de Commerce.

Références : 106AS/5, p. 718.

- **Affaire n°408**

Date : 05/08/1864

Plaignant : Poulet

Défenseur : Wasmus / Wasmies

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 717.

Date : 16/09/1864

Plaignant : Poulet

Défenseur : Wasmus / Wasmies

Avis de la RFB : Garnier est chargé de l'affaire.

Références : 106AS/5, p. 718.

- **Affaire n°409**

Date : 05/08/1864

Plaignant : Leblanc frères

Défenseur : Hadin

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un groupe *Enfants à la coquille*.

Leblanc dit avoir acheté ce groupe en 1843 à la vente de Poileux.

Argument défense : « Hadin présente au bureau un bordereau de vente par commissaire priseur constatant qu'il vient d'acheter ce modèle dernièrement à la vente de M. Mariette. Il n'est donc pas contrefacteur et se croit bien réellement possesseur de ce modèle ».

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît que le modèle est malgré tout un surmoulé de celui de Leblanc. Il est confisqué au profit de ce dernier.

Accord : Hadin dit avoir encore plusieurs surmoulés, Leblanc propose de les prendre au prix de revient. Comme la bonne foi de Hadin est entière, les frais sont partagés entre les deux parties.

Références : 106AS/5, p. 717.

- **Affaire n°410**

Date : 16/09/1864

Plaignant : Evrard

Défenseur : Dangla

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 718.

Date : 21/10/1864
Plaignant : Evrard
Défenseur : Dangla
Avis de la RFB : Ajournement.
Références : 106AS/5, p. 720.

Date : 18/11/1864
Plaignant : Evrard
Défenseur : Dangla
Avis de la RFB : Le bureau décide qu'en l'absence de toute preuve, Dangla doit payer.
Accord : Non. Dangla refuse la décision du bureau. Un rapport est envoyé au tribunal de Commerce.
Références : 106AS/5, p. 720.

- **Affaire n°411**

Date : 16/09/1864
Plaignant : Girardin
Défenseur : Domont
Description de l'affaire : Contrefaçon d'une plaque estampée ayant pour sujet un aigle.
Saisie / Preuve : Oui.
Accord : La matrice revient à Girardin, qui achète les estampés au prix du cuivre.
Références : 106AS/5, p. 718-719.

- **Affaire n°412**

Date : 21/10/1864
Plaignant : Lombard
Défenseur : Girard
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce
Avis de la RFB : ajournement.
Références : 106AS/5, p. 719.

- **Affaire n°413**

Date : 21/10/1864
Plaignant : Meyer
Défenseur 1 : Jérôme
Défenseur 2 : Degeorge
Affaire renvoyée par le tribunal de commerce
Avis de la RFB : Ajournement.
Références : 106AS/5, p. 719.

Date : 18/11/1864

Plaignant : Meyer

Défenseur : Jérôme

Accord : Jérôme livrera la garniture de cheminée qu'il a dorée contre paiement (en suspens depuis un an).

Références : 106AS/5, p. 721.

- **Affaire n°414**

Date : 21/10/1864

Plaignant 1 : Mathiez

Plaignant 2 : Micault

Défenseur : Coupée

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 720.

- **Affaire n°415**

Date : 21/10/1864

Plaignant : Godin

Défenseur : Charbonnier

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 720.

Date : 18/11/1864

Plaignant : Godin

Défenseur : Charbonnier

Accord : Non. Godin réclame le paiement d'objets en fonte de fer et refuse l'autorité du bureau.

Poursuite : devant le tribunal de Commerce avec envoi d'un rapport.

Références : 106AS/5, p. 721.

- **Affaire n°416**

Date : 18/11/1864

Plaignant : Hadin

Défenseur : Dalifol

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 721.

Date : 18/11/1864

Plaignant : Hadin

Défenseur : Dalifol

Accord : L'affaire est annulée car Hadin n'est jamais là.

Références : 106AS/5, p. 722.

- **Affaire n°417**

Date : 18/11/1864

Plaignant : Madame Pradier

Défenseur : Maudelonde

Description de l'affaire : Maudelonde a l'entretien à l'année des pendules d'une maison dont madame Pradier est propriétaire, hors les pendules ne marchent pas.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Oui.

Références : 106AS/5, p. 722.

- **Affaire n°418**

Date : 13/01/1865

Plaignant : Duquesnoy

Défenseur : Winthernitz

Description de l'affaire : Winthernitz se dit dans l'impossibilité de payer. Il dit avoir laissé des modèles valant plus que sa facture.

Avis de la RFB : Le bureau demande une enquête.

Références : 106AS/5, p. 724.

- **Affaire n°419**

Date : 13/01/1865

Plaignant : Vanderworde

Défenseur : Desrosiers

Description de l'affaire : La société Desrosiers & Cie a été dissoute à la suite d'un arrangement d'affaires. En l'absence de preuves, l'affaire est ajournée.

Références : 106AS/5, p. 724.

- **Affaire n°420**

Date : 13/01/1865

Plaignant : Gastambide

Défenseur : Auclair

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/5, p. 724.

- **Affaire n°421**

Date : 17/02/1865

Plaignant : Hadin (représenté par Boville)

Défenseur : Dalifol

Description de l'affaire : Reproduction par galvanoplastie d'un plateau de fonte malléable.

Hadin a été chargé Dalifol de reproduire par la galvanoplastie et de poser un cercle ou galerie sur chacun des deux plateaux. Hadin ajoute que lorsqu'il a confectionné les deux plateaux, Dalifol lui a également demandé de les monter sur deux pieds statuettes et en candélabre. Hadin a pour cela fait un modèle dont il a présenté le dessin, mais que ce modèle n'ayant pas convenu à Dalifol, il l'avait remporté en laissant à celui-ci les deux plateaux.

Argument défense : Dalifol a répondu qu'il n'avait commandé que le cercle du plateau de fonte malléable, et qu'il ne refusait pas de payer ce travail, mais qu'il estimait que Hadin ayant exécuté le second plateau sans commande, devait en supporter les frais.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : « Considérant que M. Dalifol, après livraison des plateaux exécutés par la galvanoplastie, sans qu'il justifie d'une protestation ; qu'il a gardé en sa possession ces deux plateaux rapportés par lui-même sur la table du bureau, ainsi que la facture qui lui avait été remise ; que ce qui indique de sa part l'intention de garder ces plateaux, c'est qu'il a fait remporter à M. Hadin, les pieds qui ne lui convenaient pas, que dès lors, il est tenu de payer le travail exécuté pour lui ; Mais, considérant que la facture produite par M. Hadin est sujette à réduction et que le bureau a tous les éléments nécessaires pour le faire ».

Accord : Le Bureau condamne Dalifol à payer à Hadin 175 francs.

Références : 106AS/6, p. 6-7.

- **Affaire n°422**

Date : 17/02/1865

Plaignant : Gastambide

Défenseur : Auclair

Description de l'affaire : Demande en paiement (441,30 francs)

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le bureau décide le règlement du mémoire objet de la demande. Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 7

Date : 17/03/1865

Plaignant : Gastambide

Défenseur : Auclair

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 12.

Date : 21/04/1865

Plaignant : Gastambide

Défenseur : Auclair

Avis de la RFB : Un rapport est présenté au bureau sur le règlement du mémoire des fournitures faites par Gastambide à Auclair. Ce règlement, fixé à 371,40 francs, est approuvé par le bureau.

Références : 106AS/6, p. 14.

- **Affaire n°423**

Date : 17/02/1865

Plaignant : Van de Voorde

Défenseur : Desrosiers

Description de l'affaire : Demande en paiement

Requête : Van de Voorde a exposé que dans le règlement qu'il a fait avec M. Desrosiers, cette fourniture a été omise par erreur.

Argument défense : Desrosiers a déclaré que : « le règlement des autres factures avait été consenti par M. Van de Voorde, comme par tous ses créanciers à 32 p% ; que si l'erreur dont parle Van de Voorde n'avait pas été commise, le règlement de cette facture se serait fait aux mêmes conditions, qu'il ne peut donc offrir que 32 p % ».

Signature d'un compromis.

Accord : La facture a été réglée par le bureau à 150 francs sur lesquels Desrosiers paiera 32 %, dépens compensé sur les frais de chambre supportés par moitié.

Références : 106AS/6, p. 7.

- **Affaire n°424**

Date : 17/02/1865

Plaignant : Rigolet

Défenseur 1 : Fiot

Défenseur 2 : Allard

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une statuette (28 francs).

Argument défense : Fiot et Allard ont exposé que cette statuette ne leur avait remise qu'en dépôt.

Avis de la RFB : Le bureau décide que Fiot et Allard doivent payer le montant de la facture et les frais.

Références : 106AS/6, p. 7-8.

- **Affaire n°425**

Date : 17/02/1865

Plaignant : Hadrot

Défenseur : Saulnier

Description de l'affaire : Demande en paiement de 550 francs. pour monture de deux potiches en lampes modérateurs [?] et pour une autre potiche montée en bronze doré

Argument défense : « M. Saulnier, en réponse à la demande a dit qu'il avait en effet commandé ce travail à M. Hadrot ; mais qu'il avait été convenu que le prix serait celui déjà payé par un ami de M. Saulnier pour un travail semblable, c'est-à-dire 100 f. par vase ; qu'il était du reste à payer ce qui serait arbitré par le bureau ».

Avis de la RFB : « Le bureau décide que chacune des parties devant supporter par moitié les frais de chambre. Le bureau a témoigné à M. Hadrot son regret de ce qu'il n'avait pas averti M. Saulnier de la différence qui devait exister entre le travail précédemment exécuté pour son ami & celui commandé par lui ».

Accord : La décision est exécutée à l'instant.

Références : 106AS/6, p. 8.

- **Affaire n°426**

Date : 17/03/1865

Plaignant : Contamine

Défenseur : Valerie

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture de 367, 2 francs pour fourniture de garnitures de meubles ; sur laquelle il y a à déduire 143 francs pour fourniture de meubles par Valérie à Contamine.

Argument défense : Valérie dit qu'il n'a jamais refusé de payer ce qu'il doit et que si Contamine était venu le trouver, ils auraient réglert cette affaire à l'amiable.

Affaire renvoyé par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Le bureau a diminué la facture à 200 francs, déduction faite des 143 francs ; les frais de chambre devront être supportés par moitié par chacune des deux parties.

Références : 106AS/6, p. 9.

- **Affaire n°427**

Date : 17/03/1865

Plaignant : Barbedienne

Défenseur 1 : Robillard

Défenseur 2 : Defen

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une figure en bronze de *Pénélope*

Barbedienne donne lecture d'un procès verbal dressé par M. Winter, commissaire de Police du quartier des archives duquel il résulte que : « sur la réquisition de M. Barbedienne, M. le commissaire de Police a fait la saisie chez M. Defen, sculpteur rue des trois bornes, n°15 de la figure en bronze de Pénélope dont le modèle est la propriété du requérant ; que M. Defen ayant dit tenir cette sculpture de M. Robillard, fondeur, rue St Maur n°210, pour lui faire un socle, M. le Commissaire de Police s'est transporté avec M. Barbedienne chez M. Robillard qui a reconnu avoir remis cette figure à M. Defen &

déclaré l'avoir reçue comme gage d'amitié de M. Muller, décédé ; sur quoi M. le Commissaire de Police a constaté l'inculpation de détention d'une figure arguée de contrefaçon et dressé le procès verbal pour être envoyé à M. le Procureur Impérial. [...] Barbedienne s'est borné à investir les membres du bureau à comparer la figure de Pénélope qu'il a fait apporter et celle qui est arguée de contrefaçon ».

Argument défense : Robillard a dit qu'il était étranger à la contrefaçon. Il a répété les explications données au commissaire de Police pour établir sa bonne foi.

Saisie / Preuve : Oui.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le bureau reconnaît le surmoulage et la contrefaçon.

Accord : Le bureau décide que la figure saisie sera rendue à Barbedienne et que Robillard paiera les frais de poursuite.

Références : 106AS/6, p. 10-11.

- **Affaire n°428**

Date : 21/04/1865

Plaignant : Brossier

Défenseur : Coustant

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 14.

- **Affaire n°429**

Date : 21/04/1865

Plaignant 1 : Barbezat

Plaignant 2 : Ovide Martin, Ducel et Pinard

Défenseur : Paravicini

Description de l'affaire : Lettre proposant d'intenter une action en contremoulage.

« Les quatre fabricants qui ont à se plaindre du contremoulage de leurs modèles, feront les frais du procès, mais qu'ils réclament le concours de la Réunion des fabricants de bronzes afin que M. Rigaud soit autorisé à se mettre en rapport avec eux et diriger la marche à suivre dans ce procès ».

Avis de la RFB : Le bureau donne cette autorisation à Rigaud qui lui rendra compte des phases de cette affaire.

Références : 106AS/6, p. 14-15.

- **Affaire n°430**

Date : 21/04/1865

Plaignant : Susse

Défenseur : Millaud

Description de l'affaire : Contrefaçon de deux statuettes de Pradier, *Phryné* et *Atalante*.

Références : 106AS/6, p. 15.

Date : 16/06/1865

Plaignant : Susse

Défenseur : Millaud

Avis de la RFB : « M. le Président expose le résultat de l'examen qui a été fait à la demande de M. Susse tendant à poursuivre la contrefaçon de l'Atalante et de la Phryné de Pradier. Il pense que, si ces deux statues ont été vendues par Pradier sans réserve, M. Susse n'a aucun droit de poursuivre, à moins que les droits de M. Susse ne fussent antérieurs à la vente faite par Pradier au gouvernement. Qu'à l'égard de la Sapho reproduite en plâtre & vendue sur la voie publique, M. Susse est dans le cas de M. Mène qui a fait une demande verbale tendant à demander l'appui de la Société dans les poursuites en contrefaçon qu'ils désirent faire et de lui-même, M. Barbedienne, et que la poursuite pour les unes et les autres serait fondée ».

Références : 106AS/6, p. 39.

- **Affaire n°431**

Date : 19/05/1865

Plaignant : Fontanet / Fontaney

Défenseur : Mme Antoine Delileu / Delilu

Description de l'affaire : Contrefaçon.

Dans une lettre, Fontanet se plaint de la contrefaçon et demande l'autorisation d'appeler Mme Delileu devant le bureau.

Avis de la RFB : L'autorisation est accordée.

Références : 106AS/6, p. 18-19.

Date : 18/08/1865

Plaignant : Fontanet / Fontaney

Défenseur : Mme Antoine Delileu / Delihu

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une moulure à feuilles d'acanthé et godrons.

Fontaney dit que : « la moulure qu'il représentait était sa propriété et que Mad Delihu en vendait depuis longtemps, ce qui lui a causé un grand préjudice qu'il portait à la valeur de deux mille francs ».

Argument défense : « Mad. Delihu a dit, qu'à la vérité croyant que cette moulure était dans le domaine public, elle en avait vendu mais seulement jusqu'au jour où elle a connu le droit de M. Fontaney ; que, du reste, cette vente était si peu importante qu'elle ne comprenait pas comment M. Fontaney avait pu faire de cela une affaire ; elle a ajouté que de son côté, elle aurait pu se plaindre aussi de M. Fontaney en d'autres circonstances notamment pour un médaillon qui est sa propriété et que M. Fontaney a chez lui ; Sur ce dernier point M. Fontaney a dit que son médaillon n'était pas pareil à celui de Mad Delihu ».

Avis de la RFB : La commission chargée des affaires de contrefaçon explique aux parties combien « étaient déplorables [sic] cet habitude de vendre des objets qui constituent des délits de contrefaçon, sous prétexte que l'on croit ces objets dans le domaine public et s'en [sic] prendre la peine de rechercher si en effet on a le droit de les vendre ».

Accord : Delihu devrait payer à Fontaney 60 francs de dommages intérêts.

Références : 106AS/6, p. 44-45.

- **Affaire n°432**

Date : 19/05/1865

Plaignant : Vernède

Défenseur : Graux-Marly

Description de l'affaire : Contestation au sujet de deux lustres.

Saisie / Preuve : Visite chez Delileu pour apprécier le travail par un membre de la Commission des affaires renvoyées par le Tribunal de Commerce.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Lemerle-Charpentier est chargé de voir Graux-Marly pour lui demander quelques nouveaux détails.

Références : 106AS/6, p. 19.

- **Affaire n°433**

Date : 21/07/1865

Plaignant : Grivaux

Défenseur : Ratel

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de poule.

« Grivaux se plaint, de ce que dans les magasins de M. Ratel, il s'est trouvé une poule dorée par celui-ci dont le modèle est sa propriété ».

Argument réponse : Ratel répond qu'il n'a nullement connu l'existence de cette poule dans ses magasins, et que si elle y a été dorée, c'est à son insu et sans doute par un de ses ouvriers.

Avis de la RFB : Le Président fait observer à Ratel que ce système est presque toujours celui des contrefacteurs et qu'il faut pour sa justification qu'il apporte des documents certains, tels que : la désignation de l'ouvrier auteur de la contrefaçon et autres circonstances servant à prouver à quel atelier l'objet a été fondu et comment il a été doré dans ses ateliers. Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 41.

- **Affaire n°434**

Date : 21/07/1865

Plaignant : Guillot

Défenseur : Marcaille

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture s'élevant à 98, 22 francs pour fourniture de chenets, de porte chapeaux et de [?]

Argument défense : Marcaille expose, en réponse à cette demande que les prix sont trop élevés et trop différents de ceux portés sur des factures antérieures pour les mêmes objets.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Le bureau invite Marcaille à fournir des éléments sur ce point (le prix trop élevé).

Références : 106AS/6, p. 41

Date : 18/08/1865

Plaignant : Guillot

Défenseur : Marcaille

Avis de la RFB : Avis est donné à Marcaille de faire des offres réelles à Guillot.

Références : 106AS/6, p. 43.

Date : 20/10/1865

Plaignant : Guillot

Défenseur : Marcaille

Description de l'affaire : Contestation au sujet du prix de la fourniture d'objets de fonte Guillot a exposé : « qu'il a fait à M. Marcaille une fourniture d'objets de fonte dont la facture s'élève à 98,29 F, qu'avant de faire la livraison il avait prévenu M. Marcaille par lettre du 12 novembre 1864, qu'il ne pouvait lui vendre qu'aux prix figurant sur la facture ; prix que Guillot reconnaît être de dix pour cent au-dessus du cours, mais qu'il l'avait ainsi fixé dans la pensée que Marcaille refuserait la livraison ».

Argument défense : « Marcaille a répondu qu'il n'avait pas reçu la lettre par laquelle Guillot fixait des prix au-dessus du cours et qu'il ne pourrait être admis par un tribunal qu'un fabricant puisse vendre au-dessus du cours à un négociant qui n'achète que pour revendre alors qu'il ne s'agit pas d'objets de modes ou de luxe dont les prix peuvent dépendre de la perfection de l'œuvre, de la concurrence ou du caprice de l'acheteur et se fixant après débat avec le vendeur ; que, dès lors qu'il ne s'agit que d'un objet purement commercial, le prix doit en être réduit à celui du cours ».

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : « La majorité du bureau a pensé que tout fabricant est libre de mettre à la marchandise le prix qu'il veut et que lorsque ce prix a été demandé et la marchandise déjà reçue par l'acheteur aucune réduction ne saurait être faite, puisqu'il y avait eu consentement réciproque aux conditions de la vente. En conséquence le bureau a été d'avis d'inviter d'abord Marcaille à payer, en tachant d'obtenir la remise de huit francs et à défaut d'accord entre les parties, de déposer un rapport au tribunal de commerce dans le sens exprimer plus haut ».

Références : 106AS/6, p. 51-52.

Affaire renvoyée à l'examen du bureau par jugement du Tribunal de commerce du 27 juin 1865 (106AS/6, p. 52).

Date : 22/12/1865

Plaignant : Guillot

Défenseur : Marcaille

Accord : Marcaille paie la somme de 121 francs.

Références : 106AS/6, p. 75

- **Affaire n°435**

Date : 21/07/1865

Plaignant : Colin

Défenseur : X

Description de l'affaire : Imitation d'un candélabre

Colin expose que : « le Sr. F. autre fabricant a imité un de ses candélabres de manière à tromper l'œil de l'acheteur et à empêcher la vente de son modèle par la réduction du Prix. Il dépose sur le bureau les deux candélabres et ajoute qu'il a vraiment invité le Sr. F. à venir s'expliquer devant le bureau ; qu'il lui a fait même une sommation par huissier mais que le Sr repousse toute voie amiable ».

Avis de la RFB : Le bureau, après avoir examiné les deux candélabres, invite Colin à agir par la voie civile devant le tribunal de Commerce, pour concurrence déloyale.

Références : 106AS/6, p. 41-42.

- **Affaire n°436**

Date : 21/07/1865

Plaignant : Ovide Martin

Défenseur : Fiori

Description de l'affaire : Contrefaçon (la plainte est adressée par courrier).

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 43.

- **Affaire n°437**

Date : 18/08/1865

Plaignant : Levy

Défenseur : Jules Graux

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle *Andromède*.

Levy expose qu'il est propriétaire d'un modèle, *Andromède*, que lui a vendu Vittoz fils en mai 1864 contre une quittance.

Argument défense : Jules Graux déclare être propriétaire de la même figure également acquise de Vittoz, par acte notarié, sans qu'il puisse aujourd'hui en préciser la date.

Avis de la RFB : « Il résulte des explications fournies que M. Levy serait le véritable propriétaire, conseil est donné aux parties de s'entendre en voyant le vendeur afin de faire rectifier le double emploi. Le bureau n'étant pas en nombre, aucune décision n'est prise ». Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 43.

- **Affaire n°438**

Date : 15/09/1865

Plaignant : Warin

Défenseur 1 : Broquin

Défenseur 2 : Lainé

Description de l'affaire : Demande en résiliation suite à la non livraison d'une commande.

Warin a exposé que : « Broquin & Lainé lui ayant fait faire des offres de service, il leur avait commandé trente paires de sabots en cuivre sur modèle, que le prix avait été débattu et que les payant à Piquet 7,28 F la paire avec une remise de 3 p%, il avait obtenu de Broquin & Lainé le prix de 6,50 F la paire ; que ces messieurs n'avaient pas fait la livraison à l'époque convenue et qu'ils avaient même refusé de lui rendre son modèle, ce qui lui avait causé un préjudice en lui faisant perdre les avantages de la commande qu'il avait lui-même et rompre avec la maison qui la lui avait faite ; que quinze paire lui avait été envoyées par Broquin & Lainé ; mais qui les avait laissées dans l'enveloppe qui les couvraient ; cette livraison partielle et tardive ne lui étant plus d'aucune utilité et d'ailleurs Broquin & Lainé ayant élevé la prétention de les lui faire payer 6,50 F par pièce et non par paire ».

Argument défense : Broquin, représentant sa maison, a dit : « qu'il n'était pas dans l'habitude de compter les sabots à la paire ; il a montré ses livres pour prouver cette articulation ; il a ajouté qu'il était impossible de fabriquer au prix prétendu par Warin ; que s'il n'avait pas fait la livraison, c'était qu'après la première quinzaine fabriquée il avait vu que l'on était pas d'accord sur le prix ; qu'il avait offert de rendre le modèle contre règlement au prix de 6,50 F la pièce et qu'il était prêt à le rendre lorsque le bureau aurait déterminé lui-même le prix des quinze paires fabriquées ».

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le bureau a décidé que : « la commande des trente paires de sabots avait été faite de bonne foi par Warin à raison de 6,50 F la paire ; que Broquin & Lainé l'avaient accepté sans faire connaître à Warin la distinction qu'ils disent être dans leurs habitudes ; qu'il est d'usage au contraire pour tous les objets qui ne vont que par deux, de ne les compter qu'à la paire ; que d'ailleurs le prix stipulé est en rapport avec celui que Warin paie à d'autres fabricants et que les sabots commandés pouvaient être fabriqués à ce prix, que Broquin & Lainé ont donc eu tort de ne pas faire la livraison à l'époque convenue ; qu'il y a donc lieu de résilier le marché faute d'exécution ; que ce défaut de livraison à causer Warin un préjudice que le bureau est à même d'apprécier.

Accord : Oui. Broquin et Lainé reprendront les quinze paires de sabots fabriqués, rendront le modèle à Warin et lui paieront en outre 50 francs à titre de dommages intérêts et les dépens liquidés à 30 francs.

Références : 106AS/6, p. 45-47.

- **Affaire n°439**

Date : 15/09/1865

Plaignant : Grivot

Défenseur : Klein (représenté par Grivot)

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un bronze représentant un chien léchant un plat qu'il tient entre ses pattes.

Grivot a exposé que : « le modèle qu'il a représenté a été contrefait et que Klein trouvé détenteur d'une contrefaçon qu'il [tenait ?] dans son magasin de vente, s'il n'est pas l'auteur du délit, doit être traité comme en étant le complice ».

Argument défense : Clerc a soutenu que : « la contrefaçon avait été faite à Vienne et que Klein y était étranger, que l'exemplaire trouvé dans le magasin n'était pas en vente ; qu'il était caché derrière une colonne, et que Klein l'avait reçu d'un ami, qui l'avait apporté de Londres ; il a invoqué la bonne foi de Klein, bonne foi dont les juges tiennent compte en matière de délit ».

Saisie / Preuve : Oui.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Conciliation à l'amiable moyennant le paiement par Klein d'une somme de 300 francs auxquels s'ajoutent les frais.

Références : 106AS/6, p. 47-48.

- **Affaire n°440**

Date : 20/10/1865

Plaignant : Latry (représenté par Fevret)

Défenseur1 : Guengnier

Défenseur 2 : Levasseur

Défenseur 3 : Martin Pinsard

Description de l'affaire : Contrefaçon de camées en bois durci

Argument de la défense : Guengnier a déclaré : « qu'il n'était qu'acheteur de bonne foi, ayant ignoré que les objets avaient été fabriqués en délit ; Levasseur & Martin Pinsard ont reconnu qu'ils avaient en effet contremoulé les modèles de Latry & Cie mais que dans ce genre de fabrication il était presque généralement convenu que par réciprocité chacun pouvait travailler sur les modèles d'autrui, tant qu'il n'y ait jamais plainte, le préjudice se trouvant pour ainsi dire compensé avec l'avantage que chacun trouvait dans ce mode de procéder ; que du reste, le dommage pour Latry était insignifiant vu le peu de vente de ces articles qui les concernent. Levasseur, notamment, a dit que poursuivi dans cette affaire il pourrait à son tour se constituer poursuivant, ajoutant

même que le tort qui lui est fait est bien plus grand que l'avantage qu'il peut trouver dans cet espèce de communisme spécial à ce commerce ».

Saisie / Preuve : Oui.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : « Le Président a fait observer aux parties combien elles étaient dans l'erreur en pensant que pour ce genre de fabrication, il pouvait y avoir exception aux droits de la propriété et qu'ils se trompaient aussi en croyant qu'il n'y avait préjudice pour personne ; qu'il y avait d'abord préjudice sous le rapport de l'art cette malheureuse habitude de pillage étant une cause de découragement pour les auteurs des modèles qui donnent moins de soins à leur travail par cela seul que la propriété ne leur en était pas assurée ; qu'il y avait aussi un préjudice pour le commerce en ce que les objets fabriqués, contrefaits, imités ou altérés étaient mal vendus et qu'il importait autant à leur intérêt qu'à leur caractère, de renoncer à d'aussi regrettable moyens de concurrence. Les défendeurs ont compris ces observations et ont promis d'introduire dans ce commerce des habitudes meilleures en respectant la propriété de chacun. Latry et Cie, invités à formuler le chiffre de leur demande, ont conclu à 2000 F de dommages intérêt ».

Accord : Oui. Guengnier est mis hors de cause. Levasseur, Martin et Pinsard sont condamnés à payer chacun par moitié la somme de 500 francs, ainsi que les frais liquidés à 53,50 francs, y compris les frais de saisie. Les objets saisis, seront attribués aux Plaignants à titre de dommages intérêts.

Références : 106AS/6, p. 48-51.

- **Affaire n°441**

Date : 20/10/1865

Plaignant : Danteuil

Défenseur : Hubert

Description de l'affaire : Contestation au sujet du mode de paiement d'une commande de dorure s'élevant à 203,31 francs.

« Danteuil a nié que ce fut lui qui ait fait des offres de service à Hubert, que l'espoir de crédit dont parle Hubert ne pouvait exister, que lui-même sans doute ne refusait pas crédit aux négociants solvables qui le lui demandait, mais qu'il était libre de l'accorder ou de le refuser & qu'un tribunal ne pouvait pas le forcer à avoir confiance dans un débiteur qui ne lui inspirait pas ».

Argument défense : « Hubert a prétendu que lorsqu'il avait accepté pour doreur Danteuil qui est venu lui faire des offres de services pour l'un de ses employés, il avait entendu maintenir l'usage qui existe dans ce genre d'affaires de ne régler que par trimestre et à quatre vingt dix jours, il a fait les mêmes conditions à Danteuil mais que celui-ci a refusé ce mode de règlement et exigé le paiement comptant ».

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 52-53.

- **Affaire n°442**

Date : 20/10/1865

Plaignant : Poussielgue

Défenseur : Fedide

Description de l'affaire : Contrefaçon de chandeliers et de croix.

Arguments défense : Fedide déclare avoir demandé un modèle à son dessinateur qui a travaillé pour Poussielgue-Rusand, et que celui-ci s'est inspiré d'œuvres du Moyen Âge conservés aux musées de Cluny et d'Autun. Il ajoute que toutes les parties des chandeliers de Poussielgue sont dans le domaine public, et que d'ailleurs aucune de ces parties ne se trouve exactement reproduite dans le chandelier saisi. Il est donc selon lui impossible de les confondre et, dès lors, il n'y a ni contrefaçon, ni concurrence déloyale.

Saisie / Preuve : Oui. « [...] chez MM. [blanc] & [blanc], négociants demeurant à Paris, rue Cassette n°13 et chez M. Fedide »

Avis de la RFB : le Président demande à Fedide d'indiquer d'une manière précise les œuvres ayant pu servir de modèle à son dessinateur et à faire paraître celui-ci devant le bureau.

Références : 106AS/6, p. 53-54.

Date : 07/11/1865

Plaignant : Poussielgue-Rusand

Défenseur : Fedide

Arguments Plaignant : Poussielgue-Rusand donne des explications sur la ressemblance des croix saisies avec celles qui lui appartenaient, selon lui : « le support de la croix est d'abord le même que la partie inférieure du chandelier et que la croix a une ressemblance exacte : par la tige, par les rosaces placées aux extrémités des branches et par le Christ ». Le modèle de Poussielgue-Rusand a été exécuté par le père Martin.

Arguments défense : Pour Fedide, les croix sont très différentes dans leur composition d'ensemble et les détails viennent d'œuvres de musées. Fedide s'est fait assister par Belnot, fabricant de bronzes à Paris. Le Président a demandé. Belnot, s'il avait des observations à présenter ; celui-ci a déclaré « que la fabrication des chandeliers et des croix, composés tous de parties trouvées dans le domaine public, il ne pouvait y avoir ni propriété industrielle ni contrefaçon ; que si M. Poussielgue avait raison dans sa poursuite, il n'y avait pas à Paris qui ne put tenter des poursuites semblables contre d'autres fabricants ; qu'il y avait dans le commerce une sorte de tolérance, par la difficulté qu'il y avait à préciser le point où l'imitation doit s'arrêter [...] ». Fedide a également fait venir son dessinateur, Regnier. Le président lui a demandé des explications sur la manière dont il avait composé le modèle. Regnier a dit que ce dessin lui avait été demandé par Fedide et qu'il l'avait composé en prenant dans tous les modèles existant les différentes parties. Le Président lui a demandé comment il avait été amené à composer précisément un ensemble présentant autant de ressemblances avec le chandelier de Poussielgue-Rusand. Regnier a répondu que Fedide l'avait engagé à s'inspirer de ce chandelier en y introduisant quelques légères modifications. Le

président ayant demandé à Regnier si après avoir fait un tel chandelier, il se serait cru autorisé à le vendre, Regnier s'est empressé de dire que non.

Accord : Oui. Fedide ne peut plus ni fabriquer ni vendre des chandeliers et des supports de croix semblables à ceux qui ont été saisis. Par ailleurs, les chandeliers saisis chez Fedide seront détruits dans leur ensemble et les pieds seuls, modèl et surmoulés, seront attribués à Poussieltgue-Rusand à titre de dommages intérêts

Références : 106AS/6, p. 58-59 (décision du 13/11/1865, transcrite à la suite).

- **Affaire n°443**

Date : 17/11/1865

Plaignant : Petitpas

Défenseur : Rognon

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle d'aigle.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 60.

- **Affaire n°444**

Date : 17/11/1865

Plaignant : Marchand

Défenseur : Sisley

Description de l'affaire : Refus de la livraison d'une paire de lampes et supports
Marchand a exposé « qu'une paire de lampes & supports lui avaient été commandés par M. Sisley, pour un marchand d'objets d'art de Londres ; que le prix avait été fixé à 500 F avec remise de 20 p% pour le marchand anglais & 2 p% pour M. Sisley ; qu'un croquis avait été fait & accepté par M. Sisley ; qu'il avait fait tout exprès pour la commande le modèle de supports et que M. Sisley ayant refusé la livraison, il l'avait assigné devant le T[ribun]al de Co[mmer]ce ».

Argument défense : Sisley déclare : « qu'il avait refusé la livraison par le motif que le travail avait été mal exécuté ; qu'il avait demandé à M. Marchand, un objet d'art sans le marchander sur le prix, et que M. Marchand n'avait livré que des objets n'ayant rien de fini dans la monture ni dans la ciselure ; le débat ne porte, ni sur le prix, ni sur la forme reconnue conforme au croquis & au modèle, le seul point à examiner était l'exécution du travail »

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Signature d'un compromis :

Accord : Oui. Marchand a fait les retouches nécessaires et Sisley doit accepter la livraison.

Références : 106AS/6, p. 60-61.

- **Affaire n°445**

Date : 15/12/1865

Plaignant : Chanat

Défenseur : Barrepin

Description de l'affaire : Demande en paiement de 587,70 francs pour dorure de diverses pièces.

Argument défense : Barrepin oppose à cette demande le fait que les pièces confiées à Chanat pour les dorer, ont été détériorées par les acides. Barrepin évalue à 388 francs le préjudice que lui cause la détérioration de 44 pièces.

Saisie / Preuve : Oui.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 73.

Date : 22/12/1865

Plaignant : Chanat

Défenseur : Barrepin

Avis de la RFB : Barrepin a été invité à rechercher avec les membres du bureau quelles pièces sur les 40 pouvaient être déclarées utilisables. Il a été reconnu qu'il y en avait 18. Barrepin a été autorisé à détruire les 22 pièces détériorées qui sont hors d'état d'être mises dans le commerce et à en déduire le montant de la facture de Chanat, sauf 8 francs pour la matière restant à Barrepin.

Accord : Barrepin paie la somme de 348,15 francs due à Chanat. Chaque partie supporte les frais qu'elle a fait et ceux de l'arbitrage sont supportés pour moitié par chaque partie.

Références : 106AS/6, p. 74-75

- **Affaire n°446**

Date : 15/12/1865

Plaignant 1 : Garnier

Plaignant 2 : Vandenbergue

Défenseur : Valobra

Description de l'affaire : Demande en paiement de 187 francs pour fournitures d'horlogerie.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Valonbra a promis de payer le 30 décembre courant.

Références : 106AS/6, p. 73.

- **Affaire n°447**

Date : 15/12/1865

Plaignant : Raingo

Défenseur : Bouquet

Description de l'affaire : Contrefaçon du groupe *Les Bacchantes* de Clodion.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 73.

Date : 22/12/1865

Plaignant : Raingo

Défenseur : Bouquet

Avis de la RFB : Le bureau a reconnu la bonne foi de Bouquet mais les deux groupes ont été surmoulés sur le modèle appartenant à Raingo.

Accord : Raingo consent à rétrocéder le modèle à Bouquet moyennant une somme de 300 francs.

Références : 106AS/6, p. 74.

- **Affaire n°448**

Date : 22/12/1865

Plaignant : Patry

Défenseur : Ziegler

Description de l'affaire : Demande en paiement

Avis de la RFB : Les parties avaient déjà comparu devant le bureau qui avait délégué de deux ses membres, Barbedienne et Lemerle Charpentier, l'expertise du travail fait par Ziegler. Il en est résulté que les prix ont été établis par Patry dans des conditions commerciales très modérées.

Accord : Oui. Ziegler est condamné à payer à Patry 732,30 francs, montant de la facture, et les dépens.

Références : 106AS/6, p. 75

- **Affaire n°449**

Date : 22/12/1865

Plaignant : Robert

Défenseur : Magne

Description de l'affaire : Demande en paiement de 64 francs pour réargenture de couverts.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Les parties ont déjà comparu devant un membre délégué du bureau et elles y ont fourni leurs explications. Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 75.

- **Affaire n°450**

Date : 16/04/1866

Plaignant : Popon

Défenseur 1 : Desorcy

Défenseur 2 : Mongin

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle de tors de laurier.

« Desorcy, après avoir vendu pour cause de cessation de commerce, un modèle de tors de laurier, s'adaptant à des candélabres, en aurait fait fondre à son profit par M. Mongin ».

Argument défense : Desorcy déclare « qu'il n'avait pas donné suite à la vente de son fonds, mais qu'il était toujours prêt cependant à le céder à celui qui en voudrait ; qu'il ne niait pas avoir vendu à M. Popon la toute propriété du tors de laurier, mais que M. Popon avait refusé de prendre les surmoulés qu'il lui restaient et que c'était par erreur que l'un de ces surmoulés avait été envoyé à M. Mongin que du reste il était prêt à abandonner à M. Popon la pièce saisie ».

Saisie / Preuve : Oui.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Le bureau a nommé une commission chargée de faire une enquête sur cette affaire (Delafontaine, Garnier et Boyer).

Références : 106AS/6, p. 97-98.

Date : 20/04/1866

Plaignant : Popon

Défenseur 1 : Desorcy

Défenseur 2 : Mongin

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 99.

Date : 16/07/1866

Plaignant : Popon

Défenseur 1 : Desorcy

Défenseur 2 : Mongin

Avis de la RFB : Le bureau attribue à Desorcy un blâme sévère pour concurrence déloyale, rend l'objet saisi au Plaignant, et condamne Desorcy aux dépens et à des dommages et intérêts. Le bureau engage ses membres à prendre toutes les précautions nécessaires lorsqu'ils achètent un modèle en vente par cessation de commerce pour s'assurer que le vendeur n'a pas gardé un exemplaire en sa possession, et de toujours faire valoir leurs droits dans le cas contraire.

Références : 106AS/6, p. 113-115.

- **Affaire n°451**

Date : 25/05/1866

Plaignant 1 : Quentin

Plaignant 2 : Lambert

Défenseur : Tribout

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une cinquantaine de douzaine de couverts argentés (1000 francs)

Arguments défense : Tribout déclare que la livraison a eut lieu trop tard et que les couverts n'étaient pas conformes à l'échantillon présenté

Saisie / Preuve : Oui.

Signature d'un compromis.

Accord : Oui. Tribout est condamné à prendre la livraison et payer les dépens.

Références : 106AS/6, p. 98-99.

- **Affaire n°452**

Date : 15/06/1866

Plaignant : Malidor

Défenseur : Trouvin

Description de l'affaire : Contestation au sujet du montant de la facture de la dorure de deux lanternes.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Signature d'un compromis.

Accord : Les deux parties sont tombées d'accord pour réduire à 15 francs le prix de la dorure (initialement porté à 50 francs).

Références : 106AS/6, p. 102.

- **Affaire n°453**

Date : 27/07/1866

Plaignant : Desorcy

Défenseur : Popon

Description de l'affaire : Demande en paiement de modèles.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Accord : Oui.

Références : 106AS/6, p. 121.

- **Affaire n°454**

Date : 27/07/1866

Plaignant : Legallois

Défenseur : Vincent

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture s'élevant à 383 francs et d'une demande reconventionnelle en restitution de modèles

Accord : Rigaud a concilié les parties. La facture a été payée, les modèles ont été vendus, et il a été fait masse des frais dont chacun a payé la moitié.

Références : 106AS/6, p. 121

- **Affaire n°455**

Date : 21/09/1866

Plaignant : Bouquet

Défenseur : Descoles

Description de l'affaire : Contestation au sujet de deux suspensions de lampes à contrepoids brevetées.

Avis de la RFB : Le bureau conseille à Bouquet de ne pas poursuivre Descoles en contrefaçon et l'invite à lui proposer de se présenter devant le bureau.

Références : 106AS/6, p. 123.

- **Affaire n°456**

Date : 21/09/1866

Plaignant : Mascart

Défenseur : Betrem

Description de l'affaire : Demande en paiement de 1891 francs pour prix de fonte de modèles.

Le débat porte surtout sur une somme de 500 francs pour laquelle Betrem avait donné en paiement un effet de pareille somme en l'endossant au profit de Mascart et celui-ci a négligé de faire le paiement à l'échéance, ainsi que sur une augmentation de 20 cents par kilogramme portée sur le mémoire de Janvier 1866 à avril.

Argument défense : Pour Betrem, la somme ne s'élève qu'à 894 francs et il dit avoir fait des offres réelles à Mascart pour s'en acquitter. Concernant le billet de 500 francs, il soutient que Mascart a perdu son recours contre lui et, à l'égard de l'augmentation, qu'elle n'a pas été convenue.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le bureau décide que Mascart a perdu son recours contre Betrem pour le billet de 500 francs, et que l'augmentation de 20 cents par kilogrammes n'étant pas justifiée, elle n'est pas admise. Le mémoire de Mascart se trouve réduit à la somme de 894 francs, montant des offres faites par Betrem. Celui-ci en sera libéré par le paiement de cette somme. Mascart est condamné à tous les dépens faits devant le tribunal de commerce, ainsi qu'au paiement du droit de chambre et timbre du compromis.

Références : 106AS/6, p. 124.

- **Affaire n°457**

Date : 19/10/1866

Plaignant : Annès

Défenseur : Betrem / Berthin

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture pour argenture de couverts

« Annès expose qu'un ouvrier employé par Berthin l'a chargé au nom de celui-ci d'argenter des couverts, et que la facture s'élevant à 24 F, n'ayant pas été soldée, il a assigné M. Berthin ».

Argument défense : Berthin répond qu'il n'a pas chargé son ouvrier de faire ce travail.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Annès sera payé par l'ouvrier auquel il est accordé les délais nécessaires ; Berthin s'engageant à lui faire des retenues. Les frais faits devant le tribunal seront supportés par moitié par les deux parties ; le bureau leur fait remise du droit de chambre en raison de l'exiguité de l'affaire.

Références : 106AS/6, p. 129-130.

- **Affaire n°458**

Date : 19/10/1866

Plaignant : Durenne

Défenseur : Dietz

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la livraison de cercles en cuivre.

« Il s'agit de cercles en cuivre commandés par Dietz à Durenne, et dont la livraison a été refusée par le motif que la commande avait été faite avec indication de la grandeur pour circonférence et que l'exécution était d'une grandeur par diamètre ».

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Le bureau a pensé que rien ne justifiait l'erreur de l'exécution, que Durenne ayant réduit à 36 francs et que les frais dans lesquels entreraient 10 francs pour droits de chambre, seraient supportés par un quart par Durenne, trois quarts par Dietz.

Références : 106AS/6, p. 130.

- **Affaire n°459**

Date : 19/10/1866

Plaignant : Cantin

Défenseur : Tribout

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Il y a eut exécution du marché pour moitié, c'est-à-dire livraison de 25 douzaines de couverts contre paiement, et rupture à l'amiable du marché pour l'autre moitié.

Références : 106AS/6, p. 130-131.

- **Affaire n°460**

Date : 19/10/1866

Plaignant : Durenne

Défenseur : Amant fils

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Durenne garde les bobèches, il prend en compte la matière et le surplus est payé par Amant et fils moyennant une remise de 10%.

Références : 106AS/6, p. 131.

- **Affaire n°461**

Date : 23/11/1866

Plaignant : Miroy

Défenseur : Renou

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une somme de 190 francs pour le prix d'une pendule vendue par Miroy frères à Renou sous la déduction de 10%.

Renou soutient que le prix avait été convenu à 150 F.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Barbedienne est délégué par le bureau pour examiner la pendule. « Après examen, le bureau, considérant que la pendule a été livrée avec la facture énonçant le prix de 190 F, qu'à la vérité Renou objecte que ce n'est pas à lui que la livraison a été faite, que ce n'est pas à lui mais à la personne à laquelle elle était destinée et avec laquelle le prix de 190 F aurait été convenu mais que le marché remonte au mois de mai 1866, que depuis longtemps Renou aurait pu vérifier la différence prétendue entre le prix porté à la facture et le dire du tiers acheteur, qu'aucune justification n'est faite sur ce dire, que l'on doit dès lors s'en rapporter à la facture conforme aux livres de Miroy ».

Accord : Le tribunal arbitral condamne Renou à payer à Miroy frères la somme de 190 francs avec la remise convenue de 10% et les frais.

Références : 106AS/6, p. 137-138.

Date : 03/05/1867

Plaignant : Miroy

Défenseur : Renou

Requête : Miroy exige le dépôt de la sentence du tribunal arbitral, qui n'a pas été faite en raison des promesses faites par Renou de s'exécuter.

Avis de la RFB : Le dépôt de la sentence sera effectué si l'exécution n'a pas lieu mercredi prochain.

Références : 106AS/6, p. 151.

- **Affaire n°462**

Date : 21/12/1866

Plaignant : Fetu

Défenseur : Michaut

Description de l'affaire : Demande en paiement de 300 francs

« Michaud était responsable de deux candélabres qui lui avaient confiés pour en opérer le transport et qui aurait été volé chez lui. Fétu dit que les 300 F demandés ne représentent que le prix de revient sans aucun bénéfice ».

Argument défense : Michaud ne dénie pas sa responsabilité mais il demande à ne payer que la valeur de l'objet volé.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 140-141.

- **Affaire n°463**

Date : 21/12/1866

Plaignant : Perrot

Défenseur : X

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle d'encrier

Avis de la RFB : Le bureau décide qu'une enquête sera faite.

Références : 106AS/6, p. 141.

- **Affaire n°464**

Date : 18/01/1867

Plaignant : Hadin

Défenseur : Marienal

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Il a été convenu entre les parties que Hadin garderait les pièces qui n'ont pas été exécutées sur les dessins de Marimont et qu'il en exécuterait d'autres. Les frais de l'assistance judiciaire et le droit de chambre sont partagés.

Références : 106AS/6, p. 149.

- **Affaire n°465**

Date : 18/01/1867

Plaignant : Poussielgue

Défenseur : Morel Capello

Description de l'affaire : Contrefaçon.

Poussielgue avait envoyé au bureau une burette qui lui avait été donné en réparation et dont le modèle de l'anse est sa propriété. Il a demandé au bureau ce qu'il devait faire en déclarant toutefois qu'il ne voulait pas attacher à cette affaire une grande importance.

Avis de la RFB : Le bureau a décidé que Morel Capello, auteur de la contrefaçon, serait appelé.

Références : 106AS/6, p. 150.

- **Affaire n°466**

Date : 03/05/1867

Plaignant : Widder / Vedder

Défenseur : Cornu

Description de l'affaire : Contrefaçon de cariatides ornements de meubles.

Requête : Vedder veut exercer des poursuites contre Cornu aux frais de la société.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Ajournement jusqu'à la présentation par Vedder du plâtre sur lequel le modèle a été exécuté.

Références : 106AS/6, p. 150-151.

Date : 07/07/1867

Plaignant : Widder / Vedder

Défenseur : Cornu

Avis de la RFB : Le bureau ayant à statuer sur la question de savoir s'il y a lieu pour la société de poursuivre à ses frais Cornu à la requête de Vedder, Morisot se charge de voir Cornu pour obtenir une conciliation.

Références : 106AS/6, p. 152.

Date : 25/06/1867

Plaignant : Widder / Vedder

Défenseur : Cornu

Avis de la RFB : La faillite de Cornu ayant été déclarée, le bureau décide qu'il n'y a pas lieu d'exercer de poursuites contre lui aux frais de la société. Le commissaire de police sera invité à lever les scellés apposés sur les objets saisis, lesquels, ainsi que Cornu a déclaré y consentir, pourront être attribués à Vedder pour le dédommager des frais de saisie qui retombent à sa charge.

Références : 106AS/6, p. 154.

- **Affaire n°467**

Date : 03/05/1867

Plaignant 1 : Franche

Plaignant 2 : Frenais

Défenseur : Mme Ray

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Instruction.

Références : 106AS/6, p. 151.

Date : 07/07/1867

Plaignant 1 : Franche

Plaignant 2 : Frenais

Défenseur : Mme Ray

Avis de la RFB : Le bureau pense qu'il y a lieu de consulter Christofle sur la facture.

Références : 106AS/6, p. 152.

- **Affaire n°468**

Date : 03/05/1867

Plaignant : Bertren

Défenseur : Neumann

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Instruction

Références : 106AS/6, p. 151.

Date : 13/01/1869

Plaignant : Bertrem / Bertren

Défenseur : Neumann

Description de l'affaire : Cette affaire avait été terminée par un arbitrage, « mais l'un des membres du bureau, ou peut-être un tiers avait écrit en marge avant le dispositif, (en conséquence nous sommes d'avis que) ce lui qui a écrit ces mots, confondant un Jugement arbitral avec un rapport au tribunal de commerce qui ne contient qu'un simple avis. Ces mots en marge n'avaient été ni paraphés, ni approuvés, cependant le greffier du Tribunal civil, les avaient insérés dans l'expédition de la sentence arbitrale ».

Argument défense : « Neumann qui perdait son procès, recevant la signification de la sentence, avec ces mots, a formé opposition à l'ordonnance, d'Exquatur, et a soutenu que ce n'était pas une sentence, qu'il n'y avait qu'un simple avis ».

Accord : Un jugement du tribunal de la Seine l'a débouté de cette prétention.

Références : 106AS/6, p. 253.

- **Affaire n°469**

Date : 03/05/1867

Plaignant : Veuve Machenaud

Défenseur : Hazzéfilo/ Hazifilo

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une pendule

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Instruction.

Références : 106AS/6, p. 151.

Date : 25/06/1867

Plaignant : Veuve Machenaud

Défenseur : Hazzéfilo/ Hazifilo

Argument défense : Hazzéfilo annonce qu'il a payé les frais à l'huissier de Mme Machenaud, et il verse 93 francs pour le paiement de la pendule.

Accord : Oui. Les 93 francs sont remis à Machenaud.

Références : 106AS/6, p. 153.

- **Affaire n°470**

Date : 13/08/1867

Plaignant : Fasquelle

Défenseur : Benard

Description de l'affaire : Demande d'admission à la faillite de Bernard pour une somme de 550 francs et propriété d'un modèle de régulateur à glace Louis XVI.

« Fasquelle fonde sa demande de ce qu'il a été chargé par Bénard de composer le dessin et le plan d'un régulateur à glace Louis XVI et d'exécuter le modèle en laiton pour surmoulé, le tout estimé par lui à 850 F, qu'il a reçu 300 F de Bénard, ce qui réduit la facture à 550 F. Par ailleurs, Fasquelle n'avait jamais pensé abandonner à Bénard la propriété du modèle et que ce n'est que parce que Destouches, successeur de Bénard, se l'appropriait qu'il l'avait réclamé ».

Argument défense : « Bénard a opposé que Fasquelle, en lui livrant la pendule, n'avait réclamé que 350 F, qu'il avait reçu 300 F pour acompte, et qu'il était bien entendu entre eux qu'il n'y avait plus que 50 F à payer, que ce n'était que postérieurement à la déclaration de faillite que Fasquelle avait élevé sa facture à 850 F ».

Avis de la RFB : « Sans examiner la question de propriété, le bureau a pensé que Fasquelle n'avait donné facture de 350 F que parce qu'il était dans l'intention de Bénard de faire exécuter ce modèle par Fasquelle, que cette condition manquant le travail de Fasquelle valait plus que 350 F et qu'on pouvait l'évaluer à 550 F, que conséquemment il devait adjugé admis à produire la faillite pour 250 F ».

Accord : Oui.

Références : 106AS/6, p. 157-158.

- **Affaire n°471**

Date : 13/08/1867

Plaignant : Domange Raulin

Défenseur : X

Description de l'affaire : Surmoulage d'une pendule

Argument défense : X a reconnu qu'il avait en effet exécuté ces surmoulés pensant que les parties contrefaites, par leurs formes antiques, étaient dans le domaine commun.

Avis de la RFB : « M. le Président fait remarquer combien était erronée l'opinion de ceux qui croyaient pouvoir surmouler sur une œuvre qui était le travail personnel du compositeur et le résultat de dépenses faites par lui, sous prétexte que l'œuvre exécutée était de l'antique ».

Accord : X s'étant engagé à faire des changements à la pendule, et même à ne pas exiger la restitution de celle que Domange Raulin s'était procurée, l'affaire n'aura pas d'autres suites.

Références : 106AS/6, p. 158.

- **Affaire n°472**

Date : 13/08/1867

Plaignant : Huard

Défenseur : Rigolet

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 158.

Date : 11/09/1867

Plaignant : Huard

Défenseur : Rigolet

Accord : Rigolet paiera la facture entière et supportera la moitié des frais.

Références : 106AS/6, p. 160.

- **Affaire n°473**

Date : 13/08/1867

Plaignant : Rivière

Défenseur : Alexandre

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Oui.

Références : 106AS/6, p. 158.

- **Affaire n°474**

Date : 11/09/1867

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Boisville

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une facture de 900 francs pour 34m de chaînes.

Argument défense : Lerolle soutient que les chaînes n'ont pu servir à leur destination, ce qui lui a causé un grave préjudice, et assigne Boisville en dommages et intérêts.

Accord : Il est convenu que Lerolle paiera à Boisville 737 francs et gardera les chaînes. Les frais seront supportés par moitié pour chacun d'eux.

Références : 106AS/6, p. 159.

- **Affaire n°475**

Date : 11/09/1867

Plaignant : Loyer

Défenseur : Coquelle

Description de l'affaire : Contestation au sujet du concours de 1865.

« Loyer se plaint de ce que Coquelle, qui avait concouru avec lui pour la monture dans le concours ouvert par la Société en 1865 et qui avait eu le 2e prix, avait annoncé sur ses cartes de visite qu'il avait eu le 1er prix, décerné à Loyer ».

Argument défense : « Coquelle a dit que c'était par une erreur de l'imprimeur qui avait fait ses cartes, que le 1er prix avait mentionné au lieu du 2e, mais que cette erreur avait été réparée ainsi que le constatent les nouvelles cartes ».

Accord : La réparation est acceptée par Loyer.

Références : 106AS/6, p. 159-160.

- **Affaire n°476**

Date : 11/09/1867

Plaignant : Laulergue

Défenseur : Kieulé

Description de l'affaire : Demande en paiement de 60 francs pour travail de ciselure.

Argument défense : Kieulé a soutenu que le travail n'étant pas bien exécuté, il avait été obligé de faire retoucher, moyennant 15 francs. Par ailleurs, il avait été convenu que Laulergue ferait le travail pour 45 à 50 francs.

Accord : Oui. Kieulé paiera 45 francs et supportera la moitié des frais.

Références : 106AS/6, p. 160.

- **Affaire n°477**

Date : 11/09/1867

Plaignant 1 : Lefort

Plaignant 2 : Peyron

Défenseur : Auzio

Description de l'affaire : Livraison de marchandises (lampes) en mauvais état.

Peyron et Lefort voudraient rendre responsable Auzio d'avaries constatées à l'arrivée de marchandises.

Argument défense : Auzio déclare « qu'il a livré sa marchandise ainsi qu'elle lui avait été demandée, dans des caisses non fermées, qu'il n'a pas été chargé de les expédier, qu'il en a reçu le paiement au moment de la livraison et qu'il ne connaissait même pas leur destination ».

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 160

Date : 25/09/1867

Plaignant : Lefort

Demateur : Peyron

Défenseur : Auzio

Avis de la RFB : Auzio a comparu seul. Lefort et Peyron seront appelés de nouveau, et s'ils ne paraissent pas, il sera fait un rapport au tribunal.

Références : 106AS/6, p. 162.

Date : 02/10/1867

Plaignant : Lefort

Plaignant : Peyron

Défenseur : Auzio

Avis de la RFB : Ajournement en attendant d'entendre Galland, l'homme d'affaires de Lefort.

Références : 106AS/6, p. 164.

- **Affaire n°478**

Date : 11/09/1867

Plaignant : Mascart

Défenseur : Bonnafé

Accord : Abandon des poursuites.

Références : 106AS/6, p. 160.

- **Affaire n°479**

Date : 11/09/1867

Plaignant : Lecoursonnais

Défenseur : Guignon

Références : 106AS/6, p. 160-161.

Affaire ayant déjà été présentée devant la RFB mais aucune trace.

Date : 25/11/1867

Plaignant : Lecoursonnais

Défenseur : Guignon

Avis de la RFB : Ajournement au 9 octobre. « Les parties ont été mises d'accord sur tous les points, sauf la fixation de l'indemnité réclamée par Guignon et résultant de ce que Lecoursonnais lui ayant refusé communication des livres et des documents constatant des prix de revient, il avait subi une augmentation dans les fournitures à lui faites, par le beau-frère de Lecoursonnais. Les parties doivent fournir de nouvelles conclusions sur ce point ».

Références : 106AS/6, p. 163.

- **Affaire n°480**

Date : 25/11/1867

Plaignant : Dufour

Défenseur : Pomey

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 161.

- **Affaire n°481**

Date : 25/11/1867

Plaignant : Delage

Défenseur : Veuve Turlin

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Demande en paiement de 122 francs pour travaux de fonte et 150 francs pour une machine confiée par Delage à la veuve Turlin pour la vendre et qui ne lui a pas été rendue.

Argument défense : « Le nouveau mari de la veuve Turlin, qui a été son contremaître pendant 40 ans, déclare n'avoir vu dans l'établissement la machine réclamée par Delage ».

Accord : Delage ne pouvant fournir aucune preuve concernant la machine, cette partie de la requête est abandonnée. Il est convenu que la veuve Turlin paiera les 122 francs réclamés, et qu'il y aura entre les parties échange d'environ 33 francs de déchets, contre une valeur égale de fonte restant à Delage. Remise est faite du droit de chambre.

Références : 106AS/6, p. 162.

- **Affaire n°482**

Date : 25/11/1867

Plaignant : Garcia

Défenseur : Rey

Description de l'affaire : Demande en paiement de 122,70 francs

Argument défense : « Rey s'est rendu reconventionnellement Plaignant en paiement de 300 F de dommages intérêts à raison d'une commande de 1200 F faite par Garcia et décommandée alors que les objets étaient confectionnés et prêts à être livrés ».

Avis de la RFB : Ajournement au 9 octobre.

Références : 106AS/6, p. 162-163.

- **Affaire n°483**

Date : 25/09/1867

Plaignant : Dormois

Défenseur : Hadin

Description de l'affaire : Demande en indemnités de 625 francs

« Cette demande est formée par Dormois en exécution d'un jugement du Tribunal de commerce du 13 juillet 1867 contre Hadin qui s'est rendu reconventionnellement Plaignant en dommages intérêts ».

Avis de la RFB : Ajournement au 2 octobre pour la présentation du médailler que Dormois dit avoir été obligé de faire faire à défaut par Hadin d'en avoir livré un d'acceptable.

Références : 106AS/6, p. 163.

Date : 02/10/1867

Plaignant : Dormois

Défenseur : Hadin

Accord : Le tribunal arbitral déboute Dormois et Hadin de leurs demandes respectives, ordonne que les anciennes reproductions du médailler de Hadin seront rendues à Dormois, et que la mitraille sera la propriété de Hadin, ainsi que le velours, le cadre du médailler restant à Dormois qui l'a fourni.

Références : 106AS/6, p. 164-165.

- **Affaire n°484**

Date : 25/10/1867

Plaignant : Leblanc & Cie

Défenseur 1 : Martel

Défenseur 2 : Desrues

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une coupe.

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Martel est propriétaire du modèle, il a permis à Pereillat de le reproduire. Celui-ci a transmis cette permission à Desrues, lequel aurait vendu à Leblanc la propriété du modèle sans faire connaître les droits à Martel. Le modèle saisi a été rendu à Martel qui n'a réclamé ni frais ni dommages intérêts. Leblanc peut attaquer Desrue s'il s'y croit fondé.

Références : 106AS/6, p. 166.

Date : 15/11/1867

Plaignant : Leblanc & Cie

Défenseur 1 : Martel

Défenseur 2 : Desrues

Accord : Après la comparution de Péreillat, il a été convenu que celui-ci reprendrait le modèle vendu à Leblanc en lui remboursant ce qu'il avait payé. Pas de droit de chambre.

Références : 106AS/6, p. 167.

- **Affaire n°485**

Date : 15/11/1867

Plaignant : Mayeux / Mahieu (représenté par Godin)

Défenseur : Borgnio

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture de 810 francs

Argument défense : Borgnio dit avoir perdu la facture dont il s'est acquitté à Jouas, commis de Godin.

Accord : Godin est reconnu non recevable et mal fondé dans sa demande ; il est condamné aux dépens liquidés, à la somme de [?] et au droit de chambre.

Références : 106AS/6, p. 168-169.

- **Affaire n° 486**

Date : 23/12/1867

Plaignants (action commune) : Barye, Mène, Marchi, Barbedienne, Peyrol, Susse, Fremiet, (représentés par Dufailly)

Défenseur : Mouleurs

Description de l'affaire : Contremoulage

Poursuite : devant la 7^e chambre correctionnelle

Références : 106AS/6, p. 178.

- **Affaire n° 487**

Date : 17/01/1868

Plaignant : Susse

Défenseur : Jules Graux (Représenté)

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la vente de modèles de Susse

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : « Ce débat ayant été jugé par le tribunal de commerce, et la cour d'appel en étant saisie, le bureau a pensé qu'il ne pouvait s'en saisir que du consentement des deux parties, ou si la cour d'appel demandait l'avis du bureau ».

Références : 106AS/6, p. 180.

- **Affaire n° 488**

Date : 17/01/1868

Plaignant : Duval

Défenseur : Jules Graux (représenté)

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture.

Avis de la RFB : Ajournement en attendant de savoir si Graux accepte l'arbitrage.

Références : 106AS/6, p. 180.

Date : 17/04/1868

Plaignant : Duval

Défenseur : Jules Graux

Arguments défense : Graux oppose un compte à faire en raison d'un dégât occasionné à une coupe qu'il avait placé au Pavillon de l'Empereur à l'Exposition universelle, dégât qu'il veut faire supporter à Duval. Graux demande une remise pour répondre à l'exposé fait par Duval.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement afin que Graux présente la coupe.

Références : 106AS/6, p. 188.

Date : 24/04/1868

Plaignant : Duval

Défenseur : Jules Graux (représenté)

Requête : Jules Graux conclut au paiement de 200 francs pour le dégât de sa coupe.

Argument défense : Duval soutient que le pied de la coupe lui a été commandé par Jules Graux et qui lui a coûté 400 francs. Graux dit au contraire que ce pied existait dans la décoration du pavillon, décoration à la charge de Duval.

Accord : Oui. « Le bureau décide que le dégât de la coupe, quoique ayant été fait par un ouvrier de Duval, la perte revient à la charge de celui-ci. La somme des réparation est fixée à 300 francs, que Duval sera tenu de payer à Graux, ou de composer avec lui. Relativement au prix de la coupe, le bureau considérant que ce pied n'a pu être fait que pour la coupe, qu'il était étranger à la décoration du pavillon, que dès lors il avait été commandé par Graux, il y avait lieu de le mettre à la charge de celui-ci. Appréciant ensuite sa valeur, le bureau l'a estimée à 300 F que Graux sera tenu de payer à Duval ».

Références : 106AS/6, p. 190-191.

- **Affaire n° 489**

Date : 17/01/1868

Plaignant : Miroy

Défenseur : Vassy

Description de l'affaire : Contestation au sujet de 4 chapiteaux commandés au prix de 20 francs pièce.

Miroy a mis sous les yeux du bureau les termes de la commande, et a démontré que les chapiteaux étaient conformes.

Argument défense : Vassy a soutenu que les chapiteaux n'étaient pas tels qu'il les avait commandés, que notamment il devait y avoir une partie dorée et brunie. Vassy finit par déclarer qu'il ne refusait pas le paiement du prix convenu, mais qu'il ne pensait pas devoir les frais faits.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le bureau considère que les chapiteaux sont conformes à la commande, et que les frais doivent être à la charge de Vassy.

Accord : Oui. Il est décidé que Vassy paiera les frais, mais que remise lui sera faite des droits de chambre qui, avancés par Miroy, lui seront rendus sauf un franc pour timbre des compromis.

Références : 106AS/6, p. 180-181.

- **Affaire n° 490**

Date : 17/01/1868

Plaignant : Vassal

Défenseur : Carré

Description de l'affaire : Contestation d'une facture d'appareils à gaz.

Argument défense : Carré, ayant fait régler la facture par un architecte, ne veut payer que ce qui résulte de ce règlement.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Delatour est chargé de vérifier la facture et de donner son avis au bureau.

Références : 106AS/6, p. 181.

Commentaire : Des explications ont été données à une précédente séance mais aucune trace n'en a été conservée.

- **Affaire n° 491**

Date : Date : 17/01/1868

Plaignant : Picard

Défenseur : Flateau

Description de l'affaire : Contestation au sujet du prix de mouvements de pendules

Avis de la RFB : Le bureau charge l'un de ses membres de vérifier les mouvements fournis.

Références : 106AS/6, p. 181

- **Affaire n° 492**

Date : 17/01/1868

Plaignant : Morisot

Défenseur : Fournier

Description de l'affaire : Morisot a obtenu un jugement par défaut contre Fournier et c'est par l'opposition de celui-ci que le renvoi au bureau a été prononcé par le tribunal.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Il sera donné avis à Fournier que s'il ne donne pas des explications sur ce qu'il a opposé contre le jugement par défaut, le rapport sera envoyé au tribunal.

Références : 106AS/6, p. 182.

- **Affaire n° 493**

Date : 21/14/1868

Plaignant : Barillet

Défenseur : Desmarais

Description de l'affaire : Débat sur la manière de fixer le prix de revient d'un objet tourné en cuivre (il s'agit de savoir s'il faut tenir compte de la tournure tombante [?]).

Avis de la RFB : Après des explications fournies par les parties et par Chachoin et Pichard, le bureau décide que la tournure doit profiter par 4/5 au vendeur.

Références : 106AS/6, p. 183.

- **Affaire n° 494**

Date : 21/14/1868

Plaignant : Sanson

Défenseur : Cotty

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Règlement à l'amiable, la facture a été payée devant Rigaud, les frais ont été payés par Cotty et le droit de chambre par Sanson.

Références : 106AS/6, p. 184.

- **Affaire n° 495**

Date : 20/03/1868

Plaignant : Penau

Défenseur : Leguay

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 184.

- **Affaire n° 496**

Date : 20/03/1868

Plaignant : Flateau

Défenseur : Aviet

Description de l'affaire : Demande en paiement de fournitures.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 184.

Date : 03/04/1868

Plaignant : Flateau

Défenseur : Aviet

Avis de la RFB : Le bureau a arrêté le sens du rapport à adresser au tribunal.

Références : 106AS/6, p. 187.

- **Affaire n° 497**

Date : 20/03/1868

Plaignant : Allard

Défenseur : Salomon

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'un modèle de petit buste en bronze.

Argument défense : Selon Salomon, les 30 premières épreuves sur les 260 commandées n'étaient pas conformes au modèle.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 185.

Date : 03/04/1868

Plaignant : Allard

Défenseur : Salomon

Argument défense : Il est reconnu que quelques bustes devaient être retouchés.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 186.

Date : 17/04/1868

Plaignant : Allard

Défenseur : Salomon

Avis de la RFB : Après examen des retouches faites sur quelques bustes, le bureau décide que Allard fera les réparations et livrera les exemplaires faits, à moins que Salomon ne les prenne comme ils sont, moyennant un rabais de 50 cts sur ceux qui seraient reconnus défectueux.

Références : 106AS/6, p. 189.

Date : 26/05/1868

Plaignant : Allard

Défenseur : Salomon

Avis de la RFB : Salomon ne s'exécutant pas et ne se faisant pas représenter, le bureau engage Allard à procéder à la retouche des bustes et à faire la livraison complète.

Références : 106AS/6, p. 210.

Date : 19/02/1869

Plaignant : Allard

Défenseur : Salomon

Description de l'affaire : Il a été écrit au bureau que Flan consent à achever les bustes, mais qu'il demande en raison des difficultés de cette affaire que le prix du nouveau travail soit déposé d'avance. Adam Salomon n'a pas encore répondu.

Références : 106AS/6, p. 260.

- **Affaire n° 498**

Date : 20/03/1868

Plaignant : Hadin

Défenseur : Brisson / Bisson

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture de 75 francs pour 25 médailles.

Argument défense : Bisson prétend n'avoir reçu que 17 médailles et n'offre que 51,50 francs.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 185.

Date : 03/04/1868

Plaignant : Hadin

Défenseur : Brisson / Bisson

Avis de la RFB : Le bureau a pensé que Hadin ne représentant des bons signés de Bisson que pour 17 médailles, il y avait lieu de décider que la facture devait être réduite à 51,50 francs selon les offres faites.

Accord : Il est décidé que les offres étaient suffisantes et Hadin est condamné aux dépens.

Références : 106AS/6, p. 186-187.

- **Affaire n°499**

Date : 20/03/1868

Plaignant : Lecoq

Défenseur : Maconnet

Avis de la RFB : Ajournement, les parties n'ont pas comparu.

Références : 106AS/6, p. 185.

- **Affaire n°500**

Date : 03/04/1868

Plaignant : Perrin

Défenseur : Coulon

Description de l'affaire : Deux contestations sur le prix de vente d'une pendule et de candélabres et sur le prix d'une dorure.

Avis de la RFB : Perrot est chargé de voir la dorure pour en régler la valeur.

Références : 106AS/6, p. 187.

Date : 26/05/1868

Plaignant : Perrin

Défenseur : Coulon

Accord : « Perrin s'excuse et prie le bureau de remettre son affaire. Coulon était présent et il lui est donné lecture de la sentence qui réduit sa facture de dorure à 200 F. Il dit qu'il verra Perrin et s'entendra avec lui pour le règlement de son compte. Il priera Perrin d'en écrire au bureau ».

Références : 106AS/6, p. 209.

Date : 17/04/1868

Plaignant : Perrin

Défenseur : Coulon

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 188.

Date : 19/02/1869

Plaignant : Perrin

Défenseur : Coulon

Requête : « Il est donné lecture d'une lettre par laquelle Perrin annonçant que Coulon n'est nullement disposé à payer, il demande que le rapport du bureau soit déposé au greffe du Tribunal ».

Avis de la RFB : « Le Président fait observer à ce sujet qu'il est fâcheux que par une trop grande condescendance pour les convenances des parties des affaires restent si longtemps pendantes devant le bureau, que désormais il faudra accorder de courts délais de rigueur, afin que le Tribunal de commerce ne puisse pas nous imputer des retards dans l'expédition des affaires ».

Références : 106AS/6, p. 260-261.

- **Affaire n°501**

Date : 03/04/1868

Plaignant : Geoffroy

Défenseur : Floc-Robert

Description de l'affaire : Contestation au sujet de modifications et des ornements sur une lampe Limonier (?)

Accord : Il a été convenu que Floc-Robert payerait à Geoffroy 600 francs et que les frais seraient partagés entre les parties.

Références : 106AS/6, p. 187.

- **Affaire n°502**

Date : 03/04/1868

Plaignant : Descolle

Défenseur : Lay

Accord : Il a été convenu que Lay paierait 290 francs sur lesquels 13 francs s'imputeraient sur les frais et le surplus des frais resterait à la charge de Descolles.

Références : 106AS/6, 187-188.

Cette affaire a déjà été portée devant la RFB mais il n'y en a aucune trace.

- **Affaire n°503**

Date : 17/04/1868

Plaignant : Emerique

Défenseur : Marcaille

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 189.

Date : 26/05/1868

Plaignant : Emerique

Défenseur : Marcaille

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 210.

Date : 20/06/1868

Plaignant : Emerique (Représenté)

Défenseur : Marcaille

Accord : Non. Le Président demande s'il y a possibilité d'éviter le rapport au tribunal par un arrangement amiable. Le conseil de Emerique déclare que tout arrangement est impossible, et qu'il y a nécessité de laisser l'affaire suivre son cours. Le rapport sera donc prochainement déposé.

Références : 106AS/6, p. 212.

- **Affaire n°504**

Date : 26/05/1868

Plaignant : Carpentier

Défenseur : Dutot

Description de l'affaire : Demande en paiement.

« Dutot devait apporter la facture de Carpentier, réglée par son architecte. Il apporte une lettre dudit architecte qui dit que la facture Carpentier est encore chez le vérificateur et qu'il l'a plusieurs fois réclamée ».

Avis de la RFB : Le Président fait remarquer à Dutot que le règlement de l'architecte seul ne servira peut-être pas de loi pour terminer cette affaire et que le bureau appréciera en fonction. Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 210.

Date : 20/06/1868

Plaignant : Carpentier

Défenseur : Dutot

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 212.

- **Affaire n°505**

Date : 26/05/1868

Plaignant : Faure

Défenseur : Brag

Description de l'affaire : Faure apporte une copie des lettres et donne lecture d'une dans laquelle il reconnaît avoir promis à Brag 1% en plus par mille francs, ce qui fait 15 et 6%. La différence entre les parties se réduit donc à 4%, soit environ 240 francs.

Avis de la RFB : Le Président engage les parties à s'entendre pour éviter de nouveaux frais. Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 210.

Commentaire : L'affaire a sûrement été présentée précédemment mais il n'y en a aucune trace.

Date : 20/06/1868

Plaignant : Faure

Défenseur : Brag

Description de l'affaire : Les deux parties sont d'accord sur le montant de la facture due par Brag, mais celui-ci offrant de payer par des règlements à diverses échéances, Faure ne peut accepter ce moyen de paiement en raison de son état de liquidation.

Références : 106AS/6, p. 212.

- **Affaire n°506**

Date : 26/05/1868

Plaignant : Ambroise

Défenseur : Overbeck

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Argument défense : Overbeck reconnaît bien devoir le 1642 francs réclamés par Ambroise, et s'offre à les payer contre les factures ou mémoires de fournitures et travaux exécutés chez lui par Ambroise. Il refuse de payer les 42 francs de frais.

Avis de la RFB : Le président fait observer à Overbeck qu'il ne peut faire la loi lui-même et que le tribunal seul est appelé à juger.

Accord : Ambroise dit qu'il consent à partager les frais. Overbeck refuse tout arrangement à cet égard, et répète que demain, 27 mai, il sera prêt à payer les 1642 francs réclamés.

Références : 106AS/6, p. 210-211.

- **Affaire n°507**

Date : 20/06/1868

Plaignant : Borrias

Défenseur : Pelleux

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 212.

- **Affaire n°508**

Date : 20/06/1868

Plaignant : Geoffroy

Défenseur : Popon

Requête : Geoffroy annonce que l'affaire est portée devant le procureur impérial.

Argument défense : Popon demande à donner des explications, mais le bureau se trouve dessaisi par la lettre de Geoffroy.

Références : 106AS/6, p. 212.

Date : 20/07/1868

Plaignant : Geoffroy

Défenseur : Popon

Requête : Nouvelle convocation à la demande de Geoffroy, mais Popon est absent de Paris.

Argument défense : Henry d'Escamps, inspecteur des beaux-arts est invité par la V[eu]ve Buault à donner des explications sur cette affaire. Il en fait connaître l'origine au bureau, et explique comment Popon s'est trouvé en possession du modèle de la statue qui fait débat.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 214.

Date : 21/08/1868

Plaignant : Geoffroy

Défenseur : Popon

Signature d'un compromis: Après quelques explications tant sur la demande de Geoffroy contre Popon que sur celle de Destouches contre Geoffroy, les parties ont signé un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 216.

Date : 12/09/1868

Plaignant : Geoffroy

Défenseur : Popon

Avis de la RFB : Le tribunal arbitral déboute Geoffroy et Destouches de leur demande en dommages intérêts contre Popon. Il décide que celui-ci ne pourra plus reproduire la statue la Baigneuse et, par voie de conséquence, déboute Destouches de son action contre Geoffroy. Geoffroy et Destouches sont condamnés aux dépens à l'égard de Popon ; Destouches est également condamnés aux dépens envers Geoffroy.

Références : 106AS/6, p. 219-224.

Date : 01/10/1868

Plaignant : Geoffroy

Défenseur : Popon

Accord : Il est donné lecture de la sentence arbitrale et toutes les parties déclarent y acquiescer.

Références : 106AS/6, p. 217.

- **Affaire n°509**

Date : 20/07/1868

Plaignant : Acier

Défenseur : Pougeois

Description de l'affaire : Imitation d'un modèle de pendule de voyage.

« Il s'agit de pendules de voyages fabriquées par Acier, [...] qu'il soutient avoir été servilement imitée par Pougeois par une concurrence déloyale et pour lui enlever des clients en offrant ces objets à meilleur marché que lui. Acier justifie du départ de son modèle ».

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : « Considérant que le modèle fabriqué par Pougeois est une imitation de celui de Acier de manière à les confondre même à côté l'un de l'autre, qu'il est impossible d'admettre que celui de Pougeois n'ait pas été fait en ayant sous les yeux celui de Acier que le fait de concurrence déloyale est donc constant. Considérant que Pougeois conscent [sic] à ne plus fabriquer sur ce même modèle, mais que cette offre ne serait pas une suffisante réparation. Par ces motifs le bureau décide que Pougeois s'abstiendra de fabriquer ce même modèle de pendule de voyage, et le condamne à cinquante francs de dommages intérêts et aux dépens, dans lesquels entreront les frais faits devant le tribunal de commerce sur l'assignation donnée à Acier ».

Accord : Report de la lecture de la sentence à une prochaine séance.

Références : 106AS/6, p. 214-215.

Date : 21/08/1868

Plaignant : Acier

Défenseur : Pougeois

Accord : Il leur est donné lecture de la sentence arbitrale rendu dans leur affaire. Ils déclarent y acquiescer et en consentir l'exécution amiable dans un mois à compter de ce jour.

Références : 106AS/6, p. 216.

- **Affaire n°510**

Date : 21/08/1868

Plaignant : Marchi

Défenseur : Berquet

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une statuette Notre-Dame de Fourvière.

Berquet a soutenu que sa statuette avait été faite sans aucune pensée d'imitation de celle de Salvator et que son auteur sans avoir celle-ci sous les yeux n'avait imité que la Notre-Dame qui est à Fourrières et qui est dans le domaine public.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Les statuettes ont été mises sous les yeux des membres du bureau. Ajournement. L'affaire a été remise à un autre jour pour avoir une photographie de la Notre-Dame qui est à Fourvière.

Références : 106AS/6, p. 216-217.

Date : 04/11/1868

Plaignant : Marchi

Défenseur : Berquet

Avis de la RFB : « Des photographies sont produites de Notre-Dame de Fourvière, telle qu'elle est dans cette église, en faisant observer toutes fois que l'aspect extérieur de cette image varie selon les cérémonies de l'Eglise, et selon les Vêtements dont on la couvre. Ajournement à une autre séance pour entendre la lecture de la sentence ».

Références : 106AS/6, p. 227-228.

Date : 27/11/1868

Plaignant : Marchi

Défenseur : Berquet

Avis de la RFB : « Le bureau délibérant sur l'affaire entre Salvator et Berquet a rendu la décision suivante. Considérant que si le modèle de Notre Dame de fourvière de Mr Berquet n'est pas une contrefaçon par voie de surmoulage de Mr Salvator, il en est malgré les modifications qui y ont été introduites une telle imitation, un trompe l'œil tel que même l'acheteur qui en choisirait l'un pourrait recevoir l'autre des mains du vendeur, sans le reconnaître, qu'une telle imitation est comme le contre moulage, puisqu'elle a pour résultat de faire son profit de la propriété d'autrui, contrefaçon que vainement Bequet a-t-il articulé que Salvator comme lui n'avait qu'imiter l'image de Notre-Dame de Fourvière qui se trouve à l'Eglise de ce nom, que de toutes les photographies produites il est résulté au contraire la preuve que le modèle crée par Salvator Marchi n'est point la reproduction d'une image se trouvant dans le domaine public, que c'est son œuvre propre, qu'il y a donc eu de la part de l'imitateur une intention évidente d'établir une concurrence et que Salvator a éprouvé par ce fait un préjudice que le tribunal arbitral est à même d'apprécier, tout en tenant compte à Berquet de s'en être rapporté avec loyauté à la décision d'un arbitrage amiable. Par ces motifs le tribunal arbitral condamne Berquet à payer à Salvator à titre de dommages intérêts la somme de trois cents francs, décide que Berquet sera tenu de livrer à Salvator les creux et modèles ainsi que les exemplaires qu'il devra retirer du commerce, réserve à Salvator ses droits a de nouveaux dommages intérêts, si cette partie du présent jugement n'était pas fidèlement exécuté, condamne Mr Berquet aux dépens liquidés à

onze francs, à ce non compris les frais d'enregistrement et de dépôt de la présente sentence ».

Références : 106AS/6, p. 231.

Date : 04/12/1868

Plaignant : Marchi

Défenseur : Berquet

Accord : Il est donné lecture de la sentence arbitrale rendu dans leur affaire. Les parties déclarent y acquiescer.

Références : 106AS/6, p. 240.

- **Affaire n°511**

Date : 01/10/1868

Plaignant : Fromentin

Défenseur : Picard

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de serrure gauche à répétition avec ciselure Louis XVI.

« Fromentin a exposé que suivant le procès verbal du Commissaire de Police en date du 12 7bre 1868, il a fait saisir dans les magasins de Picard marchand quincailler rue Réaumur n°37 une serrure gauche à répétition, avec ciselure Louis XIV que le modèle de cette serrure est sa propriété, que cette contrefaçon lui causait un grand préjudice il demande des dommages intérêts que le tribunal arbitrera ».

Argument défense : Picard a répondu : « qu'il ignorait que le modèle de serrure fut la propriété de Fromentin, qu'il a acheté le modèle en plâtre d'un sculpteur qui travaille pour lui ainsi que le constate la facture qu'il présente, qu'il reconnaît maintenant la contrefaçon, mais que le préjudice causé à Fromentin est très peu important, puisqu'il n'a été vendu aucun de ces exemplaires, fabriqués seulement au nombre de sept, ainsi qu'il offre de le prouver par ses livres, et ainsi qu'il le justifie par les factures du ciseleur ».

Saisie / Preuve : Oui.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : « Le Tribunal a entendu ensuite le sculpteur auteur du modèle vendu à Picard. Il a reconnu qu'il avait eu tort d'imiter le modèle de Florentin. Le Président représente à ce jeune homme combien est répréhensible l'acte qui lui est reproché, acte de nature à lui faire fermer la porte de tous les établissements s'il ne prenait la résolution de ne pas récidiver ». Le plâtre original, les modèles en bronze et les exemplaires saisis ou en magasin sont abandonnés à Fromentin. Picard est condamné à payer les frais de saisis et d'arbitrage.

Références : 106AS/6, p. 217-218.

Date : 16/10/1868

Plaignant : Fromentin

Défenseur : Picard

Accord : Il est donné lecture de la sentence arbitrale et toutes les parties déclarent y acquiescer. Il est convenu que Picard fera apporter au bureau de la réunion les objets à livrer à Fromentin et qu'il paiera les frais en même temps.

Références : 106AS/6, p. 224.

- **Affaire n°512**

Date : 01/10/1868

Plaignant : Meisner / Messner

Défenseur 1 : Barrault

Défenseur 2 : Deschamps

Défenseur 3 : Prévost

Description de l'affaire : Contrefaçon exécutée en Prusse d'une aiguère renaissance avec plateau et d'un poignard.

Requête : Meisner est le propriétaire éditeur de de cette auigière avec plateau et du poignard.

Saisie / Preuve : Oui. Le 15 septembre 1868 chez Barrault (magasin d'articles de fonte de fer, 33, boulevard Saint-Martin, chez Prévost, joaillier, 126, rue de Rivoli, et chez Deschamps, marchand de meubles, 8, rue Bochart de Saron.

Avis de la RFB : « Le Président ayant demandé à Barrault de qui Prévost et Deschamps tiennent les objets saisis, s'il acceptait le bureau comme arbitre. Barrault a répondu que lui-même n'était que dépositaire du Comte de Stolberg fondateur à Islembourg (Prusse) qui lui avait écrit pour lui faire part des réclamations de Messner et qu'il attendait sa réponse pour savoir s'il devait consentir à un arbitrage pour le règlement des dommages intérêts demandés par Messner. Ajournement ».

Références : 106AS/6, p. 219.

Date : 16/10/1868

Plaignant : Meisner / Messner

Défenseur 1 : Barrault

Défenseur 2 : Deschamps

Défenseur 3 : Prévost

Argument défense : Dans une lettre, Stolberg dit s'en remettre au choix de Barrault. Celui-ci accepte donc la Réunion des fabricants de bronze comme arbitre. Il lit ensuite diverses lettres dans lesquelles la maison Stolberg explique comment elle a pu croire ne pas commettre un fait répréhensible et dommageable en reproduisant l'aiguère avec plateau, et le poignard, objets du procès. L'aiguère et son plateau ont été achetés chez Barbedienne, et il leur a été dit que le modèle était au musée de Cluny. Par ailleurs, ils n'ont pas vu sur ces objets de marque de dépôt attestant, selon la loi de leur pays la propriété du modèle. Ils ont donc pensé que ces objets étaient dans le domaine commun. Le poignard a été acheté à un individu disant se l'être procuré à Florence. Barrault a précisé que, d'après la correspondance, les livres et les factures, il n'avait été envoyé en

France que 22 aiguères et plateaux, et qu'il en avait été vendu que 13 pour 277, 50 francs. Cinq poignards ont été envoyés et deux ont été vendus.

Signature d'un compromis.

Accord : Barrault est condamné, tant en son nom personnel que comme représentant de la maison Stolberg, à payer à Messner la somme de 55 francs à titre de dommages intérêts. Il est également condamné à présenter dans le mois le modèle qui a servi à la contrefaçon afin qu'il soit détruit. Les exemplaires saisis, tant chez Barrault que chez les autres dépositaires, sont abandonnés à Messner.

Ajournement à une autre séance pour entendre la lecture de la sentence.

Références : 106AS/6, p. 224-226.

- **Affaire n°513**

Date : 04/11/1868

Plaignant : Collin

Défenseur : Lapostalet

Description de l'affaire : « Il est donné lecture d'une lettre par laquelle Collin donnant avis que son débat avec Lapostalet est terminé amiablement demande s'il n'y a pas lieu de lui rendre les 10 francs qu'il a consignés ».

Avis de la RFB : Le bureau décide qu'il n'y a pas lieu de rendre les dix francs.

Références : 106AS/6, p. 227.

- **Affaire n°514**

Date : 27/11/1868

Plaignant : Gombault

Défenseur : Flan

Accord : Il est donné connaissance au bureau de l'arrangement amiable d'une affaire qui devait être soumise à son examen entre Gombault et Descleres, orfèvres, contre Flan, ciseleur.

Références : 106AS/6, p. 228.

- **Affaire n°515**

Date : 27/11/1868

Plaignant : Blot

Défenseur 1 : Rigolet

Défenseur 2 : Comoléra

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la vente d'un modèle dit *La Sarcele*.

Blot expose qu' : « étant créancier de Comoléra d'une somme de 150 francs, il avait reçu de celui-ci à titre de gage un petit modèle la Sarcele. Qu'en mai 1865 il a consenti à remettre ce modèle à Rigolet à titre de dépôt mais à la condition que si au bout de 18 mois, Comolera n'avait pas payé les 150 francs à lui Blot, le modèle la sarcele lui serait

rendu, qu'il reste encore créancier de Comolera pour cent francs, et qu'il demande à Rigolet l'exécution de la convention ».

Arguments défense : Rigolet a répondu que : « la convention dont parle Blot n'a été faite que comme moyen de déterminer Comolera à payer Blot, le modèle la sarcele ayant été vendu par le sculpteur à Rigolet alors qu'il était en gage chez Blot ». Rigolet ajoute qu' : « il avait été dit lors de cette convention, que Blot se proposait de faire travailler Comolera, et qu'il aurait ainsi la facilité de se faire payer des 150 francs, que Blot avait commencé à se conformer à ce qui avait été entendu en retenant 50 francs sur un modèle de héron de 100 francs, mais qu'il s'était arrêté là alors cependant que depuis il avait fait travaillé Comolera pour une somme excédant 1000 francs, qu'il n'était pas possible d'admettre que Blot s'il avait voulu exécuter dans son esprit la convention, n'eut pas trouvé le moyen de retenir à Comolera cent francs par de légers acomptes sur des paiements successifs s'élevant à plus de 1000 francs, qu'au surplus il suffit que Blot se soit trouvé dans l'espace de trois ans écoulés, un seul moment débiteur de Comolera pour des modèles livrés, et en même temps créancier pour que la compensation ne se soit pas opérée, même d'après les usages, entre Maître et Ouvriers, que s'ils n'autorisent pas une compensation entière, autorisent au moins des retenues partielles ».

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Non. « Rigolet ne paraissait pas éloigné d'accepter ce mode d'arrangement, mais il a déclaré qu'ayant invité depuis longtemps Blot à régler amiablement cette petite affaire devant le bureau de la Réunion dont ils faisaient tous les deux parties, et Blot ayant répondu à cette invitation par une assignation suivie d'un jugement de renvoi devant ce bureau il croyait ne pas devoir les frais qui avaient été occasionnés par le mauvais vouloir de Blot. Celui-ci ayant déclaré à son tour ne pas vouloir supporter les frais, l'affaire n'a pas pu être conciliée, et le bureau aura à délibérer sur le rapport à faire au tribunal ».

Références : 106AS/6, p. 228-230.

- **Affaire n°516**

Date : 27/11/1868

Plaignant : Cousturier

Défenseur : Miroy frères

Description de l'affaire : Demande en paiement

Arguments défense : Par lettre, Miroy frères déclarent, comme ils l'ont fait avant de recevoir l'assignation de Cousturier, qu'ils sont prêts à payer la facture fin novembre, mais qu'ils n'entendent pas payer les frais faits mal à propos par Cousturier.

Avis de la RFB : Le Président a fait observer à Cousturier que Miroy frères étant dans l'usage de faire des commandes dans sa maison avec engagement de payer à 90 jours, il n'aurait pas du faire de frais lorsqu'on s'engageait à le payer à la fin du mois.

Accord : Oui. Cousturier se rendant à cette observation a consenti à supporter les frais.

Références : 106AS/6, p. 230.

- **Affaire n°517**

Date : 27/11/1868

Plaignant : Auxenfans

Défenseur : Marnyhac

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Accord : Les parties ont comparu et après quelques explications le bien fondé de la demande de Auxenfans a été reconnu par [?] qui paiera le jour suivant le montant de la facture et les frais.

Références : 106AS/6, p. 230-231.

- **Affaire n°518**

Date : 13/01/1869

Plaignant : Hadin

Défenseur 1 : Hustin

Défenseur 2 : Hautin

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une livraison de médailles.

Hustin et Hautin ont refusé la livraison en raison de son retard.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Accord : Appelées pour donner de premières explications, les parties se sont amiablement arrangées devant Rigaud.

Références : 106AS/6, p. 253.

- **Affaire n°519**

Date : 19/02/1869

Plaignant : Florin

Défenseur : Boursier (représenté par Bonnelotte)

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la vente / propriété d'un coffret en bronze doré.

« En février 1868, un marché avait été passé entre Florin et Boursier, celui-ci devait livrer à Florin un lot de vieux bronzes à 5 francs le kg, et Florin devait le payer en marchandises. Ce marché a reçu son exécution et les parties sont d'accord sur les quantités livrées à Florin, mais celui-ci avait chez lui un coffre en bronze doré qu'il désirait vendre, à Boursier l'envoya chercher au mois de Mai 1868 pour l'exposer en vente dans son magasin. Le débat porte sur la question de savoir si ce coffret doit être considéré comme vendu à Boursier. Postérieurement à la livraison du coffret, la livraison du vieux bronze continuèrent [sic] ainsi que les paiements en marchandise. Au 11 octobre 1868 Florin avait reçu de Boursier pour 940 francs de vieux bronzes, il avait livré à celui-ci 670 francs de marchandises, il était son débiteur de 270 francs. Dès le 16 septembre, Florin écrivit à Boursier de remettre au porteur son coffret dont il disait avoir la vente à moins toutefois que vous le gardiez pour le prix de 400 f. Boursier ne répondit pas et garda le coffret. Florin considérant son coffret comme vendu à Boursier

l'a porté sur sa facture pour la somme de 400 francs, il y a ajouté 22,50 f pour déchet, dans la marchandise qui lui avait été livrée de sorte qu'il réclame à Boursier la somme de 152 francs 50 centimes. Boursier a opposé à cette demande qu'il n'est jamais convenu avec Florin de lui acheter son coffret, dont le prix n'a jamais été débattu entre eux, que lorsque Florin le lui a fait réclamer, il était son débiteur et ne lui avait pas envoyé deux cartels Louis XVI n°1 et 2 qu'il lui avait demandés, que conservant quelque défiance à l'égard de Florin, il avait cru pouvoir garder en garantie le coffret, que par conséquent au lieu d'être le débiteur de Florin, il était son créancier ».

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Signature d'un compromis.

Accord : Oui. Le tribunal arbitral a condamné Boursier à payer à Florin la somme de 152,50 francs en espèces dans un délai de quinze jours et aux dépens.

Références : 106AS/6, p. 257-259.

Date : 05/03/1869

Plaignant : Florin

Défenseur : Boursier

Description de l'affaire : Il est donné lecture aux parties de la sentence arbitrale.

Références : 106AS/6, p. 262.

Date : 19/03/1869

Plaignant : Florin

Défenseur : Boursier

Avis de la RFB : Ajournement. « Les parties ont soumis au bureau une difficulté élevée sur l'exécution de la sentence arbitrale. Le représentant de Boursier a dit que celui-ci ne reconnaissait pas avoir consenti la réduction à 100 kilos d'une facture portant sur 119 kilos de marchandises livrées par lui à Florin, celui-ci ayant déclaré que c'était Boursier lui même qui avait surchargé les chiffres en substituant 100 kilos à 119 kilos et 500 francs à 595 francs. Le bureau ajourne l'affaire pour entendre Mr Boursier en personne ».

Références : 106AS/6, p. 264-265.

- **Affaire n°520**

Date : 19/02/1869

Plaignant : Martinet

Défenseur : Coquillon

Description de l'affaire : Demande en paiement / estimation d'une garniture de foyer et d'un éventail

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le tribunal arbitral fixe la somme à verser par Coquillon à 410 francs.

Références : 106AS/6, p. 259.

Date : 05/03/1869

Plaignant : Martinet

Défenseur : Coquillon

Description de l'affaire : Il est donné lecture aux parties de la sentence arbitrale.

Références : 106AS/6, p. 262.

- **Affaire n°521**

Date : 05/03/1869

Plaignant : Marchi

Défenseur : Corto Passy / Corto-Passi

Description de l'affaire : Contrefaçon d'une Notre-Dame des Victoires

« Salvator expose au bureau qu'il avait fait dresser un procès-verbal contre Corto-Passi, mouleur à raison d'une contrefaçon d'une Notre-Dame des Victoires, que dans le procès-verbal, Corto-Passi avouait la contrefaçon d'une Notre Dame des Victoires, mais que cette pièce n'a pas été retrouvée chez le commissaire de Police ».

Avis de la RFB : Sur la demande de Salvator, le bureau autorise Dufailly à faire les diligences nécessaires pour qu'il soit donné suite à cette affaire.

Références : 106AS/6, p. 262-263.

Date : 19/03/1869

Plaignant : Marchi

Défenseur : Corto Passy / Corto-Passi

Accord : Non

Poursuite : devant le tribunal de commerce.

Références : 106AS/6, p. 265.

Date : 06/08/1869

Plaignant : Marchi

Défenseur : Corto Passy / Corto-Passi

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 295.

Date : 01/07/1869

Plaignant : Marchi

Défenseur : Corto Passy / Corto-Passi

Avis de la RFB : Ajournement pour signer un compromis

Références : 106AS/6, p. 287.

Date : 24/09/1869

Plaignant : Marchi

Défenseur : Corto Passy / Corto-Passi

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 304.

Date : 26/10/1869

Plaignant : Marchi

Défenseur : Corto Passy / Corto-Passi

Les deux parties déposent sur le bureau leurs statuettes ainsi que d'autres pouvant servir de comparaison.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 306.

Date : 29/10/1869

Plaignant : Marchi

Défenseur : Corto Passy / Corto-Passi

Avis de la RFB : Le Tribunal arbitral valide la saisie qui a été pratiquée et attribue les statuettes saisies à Salvator Marchi, ainsi que le modèle en ivoire produit par Corto-Passy. Dans le cas où Corto-Passy ne livrerait pas ce modèle, il serait condamné à 500 francs de dommages intérêts. Il est par ailleurs condamné ux dépens liquidés à [blanc] pour tous dommages intérêts.

Références : 106AS/6, p. 308-309.

- **Affaire n°522**

Date : 05/03/1869

Plaignant : Tournay

Défenseur : Cairon

Description de l'affaire : Imitation d'un modèle de feuille d'eau.

Argument défense : Cairon reconnaît qu'il a eu tort de chercher à imiter la feuille de Tournay.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Tournay prendra au prix coutant les feuilles fabriquées par Cairon, et celui-ci effacera les matrices et payera les frais.

Références : 106AS/6, p. 263.

- **Affaire n°523**

Date : 05/03/1869

Plaignant : Dervez

Défenseur : Boudin

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Signature d'un compromis.

Références : 106AS/6, p. 263.

- **Affaire n°524**

Date : 19/03/1869

Plaignant : Delorme

Défenseur : Chéron

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 264.

Date : 30/04/1869

Plaignant : Delorme

Défenseur : Chéron

Avis de la RFB : Les parties ont mis sous les yeux du bureau, les objets en contestation et toute tentative de contestation étant inutile le rapport sera déposé.

Références : 106AS/6, p. 266.

- **Affaire n°525**

Date : 19/03/1869

Plaignant : Susse

Défenseur : Bournat

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une corbeille.

Susse a fait saisir chez Bournat une corbeille dans la composition de laquelle est entré un dessin de sa propriété.

Argument défense : Bournat tenait cette corbeille comme dépositaire de Emery, fabricant de bronzes, rue du Petit Thouars n°18, qui lui-même la tenait de Caron, peintre en porcelaine.

Saisie / Preuve : Oui.

Accord : Oui. Caron est venu reconnaître la contrefaçon et offrir d'abandonner la corbeille à Susse et de payer les frais, ce qui est accepté par Susse. Il est fait remise à Caron du droit de chambre.

Références : 106AS/6, p. 264.

- **Affaire n°526**

Date : 19/03/1869

Plaignant : Housel / Husel

Défenseur : Vuillerme

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Husel, sculpteur, a fait assigner Vuillerme en payement d'une somme de 460 francs.

Argument défense : Vuillerme demande une réduction des prix de divers objets portés sur la facture.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce

Avis de la RFB : Les objets ont été présentés aux membres du bureau, qui considère qu'aucun des objets portés sur la facture n'est susceptible d'une réduction dans les prix indiqués.

Accord : Oui. Le tribunal arbitral condamne Vuillerme à payer à Husel la somme de 460 francs et aux frais dans lesquels entreront ceux faits devant le tribunal de commerce.

Références : 106AS/6, p. 265.

- **Affaire n°527**

Date : 19/05/1869

Plaignant : Deway / Dervez

Défenseur : Baudon

Références : 106AS/6, p. 275.

Commentaire : Affaire citée lors de l'AG, pas d'apparition avant.

Date : 02/06/1869

Plaignant : Deway / Dervez

Défenseur : Baudon

Avis de la RFB : Ajournement. « Après examen de cette affaire et de l'avis de Benner Président de la Chambre Syndicale des Fabricants d'enseignes, la solution est ajournée jusqu'à vérification nouvelle par un fabricant de bronzes d'imitation ».

Références : 106AS/6, p. 281-282.

Date : 18/06/1869

Plaignant : Deway / Dervez

Défenseur : Baudon

Avis de la RFB : Le Président demande quelques nouvelles explications à Baudon. Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 282-283.

- **Affaire n°528**

Date : 19/05/1869

Plaignant : Bavelaert

Défenseur : Dupin Varenne

Références : 106AS/6, p. 275.

Commentaire : Affaire citée lors de l'AG du 19/05/1869, pas d'apparition avant.

Date : 02/06/1869

Plaignant : Bavelaert

Défenseur : Dupin Varenne

Argument défense : Dupin Varenne comparait seul ; il a donné quelques nouvelles explications et produit deux certificats dont il a été donné lecture.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 280.

Date : 18/06/1869

Plaignant : Bavelaert

Défenseur : Dupin Varenne

Description de l'affaire : Un nouveau débat s'engage sur le règlement de la facture de 1469 F et sur la livraison d'un cartel Louis XVI et d'une pendule pour Bavelaert.

Avis de la RFB : Ajournement pour la décision à rendre par le bureau constitué en tribunal arbitral.

Références : 106AS/6, p. 283.

Date : 01/07/1869

Plaignant : Bavelaert

Défenseur : Dupin Varenne

Accord : Oui. Il est donné lecture de la sentence arbitrale. Les deux parties déclarent y acquiescer sans qu'il soit nécessaire d'en faire le dépôt.

Références : 106AS/6, p. 285-287.

Date : 24/09/1869

Plaignant : Bavelaert

Défenseur : Dupin Varenne

Requête : « Il est donné lecture d'une lettre par laquelle Bavelaert se plaint de ce que Dupin-Varenne condamné par le tribunal arbitral à lui livrer une Pendule dite Cartel Louis 16 ne veut la livrer qu'à l'état brut sans dorure ni mouvement ».

Avis de la RFB : Le bureau dit que la pendule sera livrée complète.

Références : 106AS/6, p. 304.

- **Affaire n°529**

Date : 02/06/1869

Plaignant : Guy

Défenseur : Tissot

Description de l'affaire : Demande en paiement de travaux de ciselure.

Pour Guy, son travail est conforme au modèle que lui a livré.

Argument défense : Tissot a soutenu que les moules pour lesquels il avait livré la fonte à Guy n'avaient pas été ciselés par celui-ci à l'intérieur de manière à recevoir le verre fondu selon leur destination et produire les flacons sans qu'ils soient fendus ou fracturés.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le tribunal arbitral a réduit à 50 francs la somme due par Guy à Tissot et le condamne à payer cette somme ainsi que tous les dépens.

Références : 106AS/6, p. 280-281.

Date : 18/06/1869

Plaignant : Guy

Défenseur : Tissot

Accord : Il est donné lecture aux parties de la sentence arbitrale.

Références : 106AS/6, p. 282.

- **Affaire n°530**

Date : 18/06/1869

Plaignant : Bachollet

Défenseur : Grouard

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une livraison de déchets de plaqué.

« Il s'agit de 220 kilos de déchets de plaqué, vendu par Mr Bachollet et Grouard à Mr Chapsal à 3 f le kilo et sur lesquels celui-ci prétend qu'il a manqué 12 kilos ».

Accord : Oui. Les parties se concilient devant le bureau.

Références : 106AS/6, p. 283.

- **Affaire n°531**

Date : 01/07/1869

Plaignant : Camus

Défenseur : Marande

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture de 157,15 francs pour argenture.

« Camus a opposé à la demande de Marande que l'argenture était mal faite, qu'il a du faire réargenter, que de plus Marande lui avait retenu six couverts à filets et douze porte carafes ».

Argument défense : Marande a soutenu qu'il avait rendu les six couverts et les portes carafes.

Avis de la RFB : Le tribunal arbitral a réduit à 120 francs la facture de Marande et ordonné qu'il soit fait masse des frais qui seront supportés moitié par chaque partie, tous les autres chefs de demande étant mal fondés.

Références : 106AS/6, p. 287.

- **Affaire n°532**

Date : 06/08/1869

Plaignant : Langlet

Défenseur : Compagnie chemin de fer du Nord

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une livraison.

« Langlet a exposé que le 4 juillet 1869, il a expédié par le chemin de fer du Nord grande vitesse un colis renfermant des modèles de Bronzes adressés à M... fondeur à Cambrai que ces objets qui devaient être livrés le lendemain même n'ont été reçus par le fondeur que le 10, que ce retard lui a causé un grand préjudice, et qu'il avait assigné

l'administration du chemin de fer du Nord par devant le Tribunal de commerce en paiement de 300 francs de dommages intérêts. Langlet a produit des documents constatant qu'en effet le colis avait été remis au chemin de fer le 4 Juillet mais il a été remis à une autre séance pour apporter la preuve que le colis n'avait été livré que le 10».

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 294.

- **Affaire n°533**

Date : 06/08/1869

Plaignant : Rigolet

Défenseur 1 : Legallois

Défenseur 2 : Delort

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une livraison.

Rigolet souhaite obtenir la livraison d'un groupe Le faisan et ses petits, de 12 épreuves d'un cheval par Fratin et de 12 épreuves du paon.

Argument défense : Legallois, Delort et Cie ont répondu avoir déclaré à Rigolet que les douze épreuves du paon étaient prêtes mais que, dans le groupe du faisan et ses petits, l'un des petits avait été égaré. Ils avaient demandé à Rigolet de le faire refaire par Arson, auteur du modèle, en offrant de le payer. Il en était de même du cheval Fratin dont le modèle avait été égaré également et dont ils avaient un surmoulé en proposant à Figaret de le faire retoucher. Rigolet, au lieu de se prêter à ces arrangements, avait préféré les assigner. Ils renouvellent les mêmes offres devant la Tribunal arbitral.

Affaire renvoyée par le tribunal de commerce.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le président fait observer à Rigolet que s'il ne veut ni faire refaire le faisan, ni faire retoucher le cheval Fratin, il doit préciser les dommages intérêts auxquels il croit avoir droit. Rigolet fixe à 200 francs sa demande pour le petit faisan et pour le cheval de Fratin. Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 294-295.

Date : 24/09/1869

Plaignant : Rigolet

Défenseur : Legallois

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 303-304.

Date : 26/10/1869

Plaignant : Rigolet

Défenseur : Legallois

Requête : Rigolet déclare vouloir restreindre l'arbitrage auquel il a consenti, ce qui fait l'objet du renvoi prononcé par le Tribunal de commerce.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 306.

Date : 14/01/1870

Plaignant : Rigolet

Défenseur : Legallois

Accord : Il est décidé à titre de conciliation amiable que Legallois paiera à Rigolet la somme de 150 francs et les frais liquidés à 30 francs. Rigolet livrera à Legallois le petit poussin et le cheval dont les modèles perdus par celui-ci et qui ont été refaits par ses soins.

Références : 106AS/6, p. 332.

- **Affaire n°534**

Date : 21/08/1869

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Pinédo

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle d'encrier et d'une paire de flambeaux.

« Mr Lerolle expose ses griefs et présente un encrier et une paire de flambeaux en cuivre poli qu'il a fait saisir le [blanc] à l'Exposition de l'union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, à l'étalage de Mr Pinédo Fabricant de bronzes rue de Bondy n°42. Mr Lerolle appelle [sic] l'attention du bureau sur la ressemblance évidente et délictueuse entre ces Modèles et ceux qu'il a depuis longtemps mis dans le commerce, et qui figuraient déjà à l'Exposition de 1867. Mr Lerolle explique qu'à cette époque Mr Pinédo qui venait souvent à sa vitrine le féliciter de l'heureux choix de ses Modèles exécutés en cuivre poli, lui emprunta la paire de flambeaux et l'encrier qui fait l'objet du débat. La paire de flambeaux seule fut achetée par Mr Pinédo et l'encrier après être resté quelque temps en sa possession fut rendu à Mr Lerolle. Ce dernier fait remarquer ce qui à son sens prouve la contrefaçon. La forme extérieure rappelant celle d'un canapé, forme qui avant lui n'avait jamais été adoptée pour ces encriers. L'aspect, les dimensions, les détails principaux au moins pour leur disposition tels que la tête, les consoles, les moulures, les à jours conservés, il est vrai qu'ils sont exécutés dans un autre style, mais l'imitation est telle qu'à une certaine distance, il est impossible de ne pas les confondre. Mr Lerolle montre une photographie et ajoute que si un acheteur doit choisir ce modèle en ne voyant pas le dessin il sera infailliblement trompé ».

Arguments défense : Pinédo argue de sa bonne foi : il n'a pris l'encrier que pour un acheteur qui n'en a pas voulu et aussitôt il l'a rendu à Mr Lerolle. Par ailleurs, il dit que l'encrier a été exécuté par son sculpteur, Lalouette, qui l'a fait pour lui ne l'a exécuté qu'un an après. Pinédo dit qu'il n'a pas eu d'autres inspirations que celle qu'il a puisée dans les dessins des maîtres des XVI^e et XVII^e siècle qui sont à sa disposition comme à celle de Lerolle et il présente une ou deux gravures.

Saisie / Preuve : Oui. Sur le stand de Pinédo à l'Exposition de l'union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement. Il est décidé que les flambeaux de Mr Pinédo, très de ceux de Lerolle, sont mis hors de cause. Quant à l'encrier, le bureau décide que deux de ses Membres se rendront chez le sculpteur Lalouette.

Références : 106AS/6, p. 296-297.

Date : 03/09/1869

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Pinédo

Royer rend compte de la visite qu'il a faite à Lalouette. Il explique que Lalouette avait présenté à Mr Pinédo un projet de garniture complète pour bureau dont l'encrier était conçu dans un ordre d'idées tout à fait différent. Pinédo accepta les autres pièces mais demanda à Lalouette de faire un nouveau projet d'encrier. Pinédo ne le trouvait jamais à son goût, il le voulait en forme de lit, et pour mieux le faire comprendre au sculpteur, il lui remit un dessin. Lalouette affirme n'avoir jamais eu l'encrier Lerolle entre les mains. Perrot confirme les renseignements de Royer car il a vu les premières esquisses qui en différaient totalement.

Arguments défense : Pinédo présente différents croquis qu'il a fait faire au musée de Cluny depuis la dernière séance, et entre autres celui d'un encrier en faïence provenant de la collection de Levrel.

Avis de la RFB : « Considérant qu'en admettant même, ainsi que l'article Mr Pinédo, que son seul sculpteur n'ait pas eu sous les yeux l'encrier de Mr Lerolle lorsqu'il a fait sa composition, il est évident qu'il s'est inspiré de la même idée empruntée à Mr Lerolle, et que les détails n'ont été modifiés que de manière à ne pas détruire l'assimilation dans l'ensemble, si bien qu'il pourrait arriver que l'acheteur qui la veille, aurait fait choix de l'un des deux encriers pourrait recevoir livraison de l'autre le lendemain sans se douter de la substitution. Qu'il est démontré aux yeux du Tribunal que la forme de cet encrier crée par Mr Lerolle n'existe pas au musée de Cluny ; que la production faite sur ce point par Mr Pinédo ne justifie nullement son dire, que le plagiat dans un intérêt mercantile est donc constant. Considérant que la comparaison des deux Encriers, dans leur ensemble comme dans leurs détails, il ressort que celui de Mr Pinédo a été fait sur le même plan et avec certaines dispositions de coffre à couvercle qui se trouvent exceptionnellement dans le modèle de Mr Lerolle ».

Accord : Oui. Le Tribunal arbitral décide à l'égard de l'encrier, que le modèle, et surmoulés non vendus, et existant soit dans les magasins de Pinédo, soit dans les dépôts seront détruits. À cet effet, Pinédo sera tenu de faire la déclaration de leur nombre, DE même que du nombre d'exemplaires vendus. Il n'y a pas lieu à autre indemnité, Pinedo est condamné aux dépens, et Lerolle est débouté de son chef de demande relatif au chandelier. Sur ce point, il sera fait main levée de la saisie.

Références : 106AS/6, p. 299-302.

Date : 24/09/1869

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Pinédo

Accord : Il est donnée lecture de la sentence arbitrale. Les parties déclarant être prêts à l'exécuter, et il est convenu que Pinédo fera la déclaration d'après ses livres et que l'exécution sera amiablement faite en présence d'un membre du bureau.

Références : 106AS/6, p. 303.

Date : 29/10/1869

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Pinédo

Accord : Exécution de la sentence arbitrale (destruction du modèle et du surmoulé de l'écrivoire).

Références : 106AS/6, p. 307-308.

Date : 26/10/1869

Plaignant : Lerolle

Défenseur : Pinédo

Accord : Exécution de la sentence arbitrale.

Références : 106AS/6, p. 305-306.

- **Affaire n°535**

Date : 03/09/1869

Plaignant 1 : Martin

Plaignant 2 : Carson / Caron

Défenseur : Vidal

Description de l'affaire : Propriété d'un modèle et vente de surmoulés.

« Martin expose qu'il a fait en 1863 avec Vidal sculpteur aveugle, un traité par lequel ce dernier l'autorise à fondre sur ses modèles, et à vendre les surmoulés, et plus tard avec ce même Vidal, une sorte d'acte de société dans laquelle devait entrer une autre personne apportant des fonds pour exploiter ces modèles par la fonte et la vente. Le bénéfice devait être partagé par les associés. Aujourd'hui Vidal qui a signé le 2ème traité sans témoin le nie, et veut reprendre ses modèles que Martin refuse. Il voudrait avant tout être payé de ce que lui doit Vidal pour surmoulés faits sur son compte ».

Avis de la RFB : Le Président explique à Martin que le bureau n'étant pas saisi de l'affaire ne peut s'en occuper utilement mais conseille Martin d'assigner Vidal au Tribunal de commerce, qui pourra les en saisir régulièrement.

Références : 106AS/6, p. 302-303.

- **Affaire n°536**

Date : 24/09/1869

Plaignant : Ducros / Ducrot

Défenseur : Clemençon / Clemançon

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 304.

Date : 26/10/1869

Plaignant : Ducros / Ducrot (représenté par Courtois)

Défenseur 1 : Clemençon / Clemançon

Défenseur 2 : Gautier

Affaire renvoyée par le Tribunal civil

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 306.

Date : 29/10/1869

Plaignant : Ducros / Ducrot

Défenseur : Clemençon / Clemançon

Avis de la RFB : Ernest Royer et Marchand se chargent de voir chez Clemançon les objets litigieux en y convoquant Courtois qui leur fournira une note sur les changements effectués et sur les sommes demandées.

Références : 106AS/6, p. 308.

Date : 23/11/1869

Plaignant : Ducros / Ducrot

Défenseur : Clemençon / Clemançon

Avis de la RFB : Le bureau entend le rapport d'Ernest Royer et ajourne la décision jusqu'après la production des pièces justifiant les changements effectués.

Références : 106AS/6, p. 314.

Date : 24/12/1869

Plaignant : Ducros / Ducrot

Défenseur : Clemençon / Clemançon

Accord : Oui. Le tribunal arbitral jugeant condamne Clémançon à payer la somme de 1000 francs avec les intérêts à compter du jour de la demande en justice ainsi que les dépens. Sur les autres chefs de demandes et conclusions, le tribunal met les parties hors de cause.

Références : 106AS/6, p. 329-332.

Date : 14/01/1870

Plaignant : Ducros / Ducrot

Défenseur : Clemençon / Clemançon

Accord : Lecture de la séance arbitrale

Références : 106AS/6, p. 332.

- **Affaire n°537**

Date : 26/10/1869

Plaignant : Hias / Hiez

Défenseur : Delaunay

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une livraison de thermomètres
Hias avait commandé 75 thermomètres à Delaunay, fabricant de galvanoplastie. Il dit que ces thermomètres ne seront pas acceptés par son commettant à raison des défauts qu'ils présentent.

Argument défense : Delaunay répond qu'il s'est conformé aux dessins qu'il a présentés.

Avis de la RFB : Ajournement des parties au jour suivant pour connaître la décision du

Accord : Oui. Le tribunal demande à Delaunay de redresser les thermomètres et de renforcer les dents de loup, au moyen de quoi Hiez [Hias] devra le montant de la facture.

Références : 106AS/6, p. 306-307 et 310.

Date : 29/10/1869

Plaignant : Hias / Hiez

Défenseur : Delaunay

Avis de la RFB : Il est donné lecture du projet de sentence arbitrale. Une rédaction définitive est adoptée dans les termes suivants.

Accord : Oui. En dehors de la sentence les parties ont transigé.

Références : 106AS/6, p. 308.

- **Affaire n°538**

Date : 14/01/1870

Plaignant : Couttier / Courtier

Défenseur : Coffignon

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 332.

Date : 21/01/1870

Plaignant : Couttier / Courtier

Défenseur : Coffignon

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture de 91, 50 francs pour travail de ciselure

Argument défense : Coffignon explique que : « Sovelé lui devant quelque argent, il l'avait chargé d'un travail de ciselure. Celui-ci en avait chargé à son tour Couttiers, sans que lui, Coffignon, eut connu cette substitution, qu'il avait reçu de Sovelé les objets ciselés (et qu'il avait réglé avec lui ne restant lui devoir que 33 francs) ».

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 334.

- **Affaire n°539**

Date : 21/01/1870

Plaignant : Duvinage

Défenseur 1 : Speiss

Défenseur 2 : Rechkaminer

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de presse-papier dit le chien au poteau.

Argument défense : « Speiss a dit avoir reçu Schlestegrok [?] fabricant à Vienne (Autriche) le presse papier dit le chien au poteau, que sachant qu'il appartenait Duvinage, il lui avait envoyé l'objet pour l'avertir de la contrefaçon. Duvinage avait aussitôt demandé à l'acheter, ce que Speiss n'avait cru pouvoir lui refuser. Duvinage s'est servi de cet objet comme preuve d'une contrefaçon commise à son préjudice. Speiss a dit c'était le seul exemplaire qu'il ait reçu qu'il n'en avait pas d'autres dans ses magasins et qu'ayant recommandé à tous les fabricants de ne lui envoyer jamais des objets contrefaits, il n'avait jamais l'intention de tenir cet article de Schlestegrok de Vienne ».

Saisie / Preuve : Elle a été pratiquée à la suite du procès-verbal du 8 décembre 1869.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement. Pendant ce temps, Duvinage enverra le presse papier dont le modèle lui appartient pour le comparer avec celui qui a été saisi, et Speiss écrira à Schlechtegrok pour lui annoncer la saisie pratiquée, l'instance engagée et lui demander d'accepter, par une adhésion à l'arbitrage les conséquences de sa contrefaçon.

Références : 106AS/6, p. 333-334.

Date : 11/02/1870

Plaignant : Duvinage

Défenseur 1 : Speiss

Défenseur 2 : Rechkaminer

Argument défense : « Speiss a produit un document duquel il résulte que le sieur ... qui lui a envoyé de Vienne le presse papier, objet des poursuites, tout en reconnaissant que ce modèle est fabriqué à Vienne par [blanc] et en s'étonnant cependant des poursuites exercées déclare couvrir Speiss des condamnations qu'il pourra encourir ».

Accord : Le tribunal arbitral déclare valable la saisie pratiquée, attribue à Duvinage la propriété de l'exemplaire saisi, ordonne la restitution à celui-ci de la somme de 24 francs qu'il a payé, décide que le modèle contrefait sera représenté et détruit dans le délai de quinze jours, et faute de ce faire condamne Speiss à payer à Duvinage à titre de dommages intérêts une somme de 500 francs et le condamne aux dépens.

Références : 106AS/6, p. 335-337.

Date : 18/03/1870

Plaignant : Duvinage

Défenseur 1 : Speiss

Défenseur 2 : Rechkaminer

Accord : Lecture de la séance arbitrale.

Références : 106AS/6, p. 338.

Date : 08/04/1870

Plaignant : Duvinage

Défenseur 1 : Speiss

Défenseur 2 : Schlichtégrol

Argument défense : Il est donné lecture d'une lettre par laquelle Speiss annonce que son correspondant de Vienne, Schlichtégrol [?], en exécution de la sentence rendue par le bureau, a envoyé le modèle du chien à l'attache qui a servi à la contrefaçon.

Requête Plaignant : « Sur les déclarations faites par Beinze, fabricant de bronzes à Vienne et auteur de la contrefaçon, ainsi que par Schlichtégrol [?], correspondant du sieur Speiss que l'objet envoyé par eux, est bien le modèle et le type unique sur lequel le chien saisi a été moulé, et acceptant comme sincères ces déclarations à l'égard desquelles manquent les éléments de contrôle, Duvinage dit qu'il ne peut que faire la réserve de tous ses droits pour poursuivre ultérieurement dans les cas où il viendrait à découvrir que soit à Vienne soit à Paris ou en tout autre lieu la contrefaçon se produirait encore ».

Accord : Oui. Le bureau accepte le consentement de Duvinage à considérer la sentence comme exécutée et lui donne acte de ses réserves.

Références : 106AS/6, p. 340.

- **Affaire n°540**

Date : 21/01/1870

Plaignant : Continuant

Défenseur : Lugol

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de coupe paon et de modèles d'appliques.

Argument défense : Lugol a dit que cette affaire était connexe à une autre affaire entre lui et Dubois et a demandé qu'elles fussent jointes.

Saisie / Preuve : Oui. Chez Constant Doyet monteur en bronzes.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le bureau, après lecture d'un autre procès-verbal dressé à la requête de Dubois contre Lugol et contenant la saisie d'une griffe d'angle de marbre de pendule, ajourne l'affaire.

Références : 106AS/6, p. 334.

Date : 18/03/1870

Plaignant : Continuant

Défenseur : Lugol

Argument défense : Lugol soutient que, contrairement à ce que Boyer a déclaré dans le procès verbal, il ne lui a rien donné à fondre du modèle de Continant, sauf une petite aigrette servant à compléter ce que Dubois lui avait vendu.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 339.

Date : 08/04/1870

Plaignant : Continuant

Défenseur : Lugol

Avis de la RFB : Le bureau entend, Boyer fondeur, et Doyet monteur.

Références : 106AS/6, p. 340.

Date : 24/06/1870

Plaignant : Continuant

Défenseur : Lugol

Accord : Oui. Le tribunal arbitral déclare Continant et Dubois non recevables et mal fondés dans leur demande en contrefaçon, les en déboute, et ordonne que la coupe, les appliques ainsi que les deux griffes saisies chez Doyet soient rendues à Lugol. Continant et Dubois sont condamnés au paiement des dépens.

Références : 106AS/6, p. 363.

- **Affaire n°541**

Date : 11/02/1870

Plaignant : Dancart

Défenseur : Martin

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Avis de la RFB : Delatour et Marchand sont chargés de vérifier les écritures des parties.

Références : 106AS/6, p. 335.

- **Affaire n°542**

Date : 11/02/1870

Plaignant : Rivaud

Défenseur : Mme Denis

Description de l'affaire : Demande en paiement.

Accord : Mme Denis ayant déclaré par l'organe de son mandataire qu'elle n'avait pas à contester le montant de la facture, le bureau décide qu'il sera fait un rapport au tribunal.

Références : 106AS/6, p. 335.

- **Affaire n°543**

Date : 11/02/1870

Plaignant : Singres

Défenseur : Bouchard

Description de l'affaire : Contestation au sujet d'une suspension.

Accord : Il sera fait un rapport au tribunal concluant à la condamnation de Bouchard.

Références : 106AS/6, p. 335.

- **Affaire n°544**

Date : 18/03/1870

Plaignant : Dulac

Défenseur : Lobrau

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture composée de 3 dessins de patères à 20 francs chaque et d'un modèle de patère Louis XIV évalué à 300 francs.

Le débat porte sur la question de savoir si Lobrau doit payer les trois dessins et à quel prix, et si le montant de la facture quant au modèle doit être réduit.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Le bureau décide que la facture y compris les dessins doit être réduite à la somme de 276 francs sur laquelle 150 francs ont été payés à compte. En payant le surplus de 126 francs, Lobrau aura le droit de garder les dessins.

Références : 106AS/6, p. 338-339.

Date : 08/04/1870

Plaignant : Dulac

Défenseur : Lobrau

Accord : Dulac a comparu seul, après avoir entendu la lecture de la sentence, il déclare être prêt à l'exécuter.

Références : 106AS/6, p. 340.

- **Affaire n°545**

Date : 18/03/1870

Plaignant : Dubois

Défenseur : Lugol

Saisie / Preuve : Oui

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 339.

- **Affaire n°546**

Date : 08/04/1870

Plaignant : Camus

Défenseur : Saint-Priest

Description de l'affaire : Demande en paiement d'une facture.

Affaire renvoyée par le tribunal de justice de paix.

Avis de la RFB : Perrot est chargé d'aller vérifier ces objets chez Saint-Priest.

Références : 106AS/6, p. 340.

- **Affaire n°547**

Date : 20/05/1870

Plaignant : Royer

Défenseur 1 : Levy

Défenseur 2 : Worms

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la propriété d'un modèle / contrefaçon d'un modèle.

« Royer, propriétaire et créateur de ce modèle dont il a présenté le dessin original a exposé que Mr Worms lui avait demandé au mois de janvier 1868 de lui confier ce dessin, disant qu'il pourrait obtenir une commande de torchères en bronze sur sa seule vue. Worms lui rendit le dessin quelques mois plus tard, disant n'avoir pu rien faire. Royer constata la contrefaçon chez Stifanelli, puis chez Girard (deux autres modèles). Il demande que les objets saisis lui soit attribués, et que Worms, soit condamné à des dommages intérêts dont le tribunal arbitral fixera l'importance à raison des préjudices de toute nature que cette contrefaçon lui a causés ».

Argument défense : Après la saisie chez Stifanelli, Worms déclara que c'était les deux seuls exemplaires qu'il ait fait faire. Par ailleurs, il ne pensait pas avoir commis une contrefaçon. Le dessin du candélabre dont il s'agit ayant été publié, il avait cru pouvoir commander un dessin semblable et composer un modèle. Il n'avait exécuté ce modèle que sur bois, ce qui ne constituait pas une concurrence à Royer.

Saisie / Preuve : Pratiquée le 5 mai 1870 par Dorville, commissaire de Police, chez Stifanelli, doreur sur bois.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Worms est mis en demeure par le bureau de s'expliquer sur sa déclaration ; il garde le silence. le bureau écoute le rapport de Delatour qui a rendu visite au sculpteur ; celui-ci a déclaré avoir travaillé sans modèle ni dessin.

Accord : Le tribunal arbitral valide la saisie pratiquée par Dorville et ordonne la remise des objets saisis à Royer pour qu'ils soient détruits. Il condamne en outre Levy et Worms à payer à Royer à titre de dommages-intérêts la somme de 2500 francs.

Références : 106AS/6, p. 342-346

Date : 24/06/1870

Plaignant : Royer

Défenseur 1 : Levy

Défenseur 2 : Worms

Accord : Lecture de la séance arbitrale.

Références : 106AS/6, p. 360.

- **Affaire n°548**

Date : 20/05/1870

Plaignant : Gaudray

Défenseur : Poirey

Description de l'affaire : Contestation au sujet de la propriété d'un modèle de ruban de cadre

Saisie / Preuve : Oui.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Ajournement.

Références : 106AS/6, p. 346.

Date : 24/06/1870

Plaignant : Gaudray

Défenseur : Poirey

Avis de la RFB : Gaudray avait été invité à donner la preuve de la propriété de son modèle. Dans la séance de ce jour, la preuve n'a pas encore été trouvée suffisamment faite, les parties ont été ajournées.

Références : 106AS/6, p. 362.

- **Affaire n°549**

Date : 24/06/1870

Plaignant : Morneau

Défenseur : Levy-Garsau

Description de l'affaire : Contrefaçon d'un modèle de griffe d'angle de pendule

Saisie / Preuve : Oui.

Signature d'un compromis.

Avis de la RFB : Après des explications et la comparaison des deux modèles, il est reconnu qu'ils ne sont pas conformes, en conséquence la demande de Morneau est déclarée mal fondée.

Références : 106AS/6, p. 362.

- **Affaire n°550**

Date : 24/06/1870

Plaignant : Dujeu

Défenseur : Valdun

Saisie / Preuve : Oui.

Avis de la RFB : Valdun n'ayant pas comparu, il a été dit à Dujeu que la juridiction de la chambre syndicale était toute volontaire, il fallait attendre que son adversaire consenti à venir devant la chambre.

Références : 106AS/6, p. 362-363.

Liste des objets à l'origine des arbitrages effectués par la Réunion des fabricants de bronze, entre le 22 avril 1839 et le 24 juin 1870 (A.N. 106AS/5 et 106AS/6)

Dans ce tableau ne figurent que les objets clairement identifiés ou suffisamment décrits dans les procès-verbaux pour que l'on puisse en déterminer la nature.

Par ailleurs, nous avons conservé les termes employés dans les archives pour désigner les litiges (surmoulage, contremoulage, copie, imitation). Lorsque les mentions étaient trop imprécises ou lacunaires, nous avons indiqué « contestation au sujet de... »

AFFAIRE N°	OPPOSANTS	ŒUVRES
1	Vittoz / Dupuis	Propriété d'une figure de <i>Polymnie</i>
4	Thomire / Bourland	Propriété d'un groupe représentant un Satyre et une Bacchante
5	Ledure / Pradier, Fontaine	Propriété de deux statuette de Pradier
6	Foyatier / Jeannest, Vittoz	Imitation du <i>Spartacus</i> de Foyatier
7	Marochetti / Toussaint, Mori[ec] ?	Copie en réduction de la statue équestre d' <i>Emmanuel Philibert</i> de Marochetti
8	Lacarrière aîné / George	Contremoulage d'une <i>lampe à gaz</i>
9	Villemsens / Tirrart	Contremoulage d'un modèle de chandelier d'église en carton-pierre
10	Vittoz / Mader	Reproduction sur papier peint d'un modèle en bronze
11	Gamberg / Tirrart	
12	Gault aîné / Gotten	Contremoulage d'un modèle de lampe.
13	Maillard / Viennot	Contremoulage d'un dessus de papier représentant la statuette de <i>Peter Gaspard</i>
14	Delahaye / Frigerio	Contremoulage de deux enfants
15	Raulin / Raynal	Contrefaçon d'un modèle de flambeau rocaille
16	Gosset / Toussaint	Imitation d'une statuette de <i>Jeanne d'Arc</i>
17	Gosset / Coulon	Contrefaçon en biscuit d'un modèle de <i>Jeanne Hachette</i>
18	Sayer / Aumont	Contremoulage d'un socle de pendule renaissance
19	Maine / Frigerio	Contremoulage d'une chèvre en plâtre
20	Bauby / Luc	Contremoulage de deux petites pièces
21	Bauby / X	Contremoulage d'une lampe pour éclairage au gaz (à Lyon)
22	Martinet / Chevalier	Contremoulage d'un culot de flambeau
25	Frigerio / Chemin	Contremoulage d'une moulure
26	Finimo jeune / Fourment	Contrefaçon en zinc d'un modèle de levrette
24	Giot / Carré	Contremoulage de la plaque de la compagnie générale des voitures
27	Briant / Pinchon	Contremoulage d'un bougeoir
28	Hazard / Martigny	Contremoulage d'un socle de rocaille pour pendule
29	Lacarrière jeune / Péchard	Contremoulage d'un porte-étiquette
30	Brunet / Chaumont	Bris d'une palme à feuille pour lustre

31	Leblanc / Martinet	Imitation d'un modèle de chien dogue
32	Massin / veuve Dantony courtièr, Delrue	Surmoulage de trois modèles de mains à essuie-plumes
33	Bordeaux / Gambette, Fougère	Contremoulage d'une moulure d'ameublement/ de perle estampée
34	Cailloué / Brunet	Imitation de tirants de sonnettes
37	Lacomme / Mimart	Contremoulage d'une statuette représentant <i>Callot</i>
38	Susse / Pischì [Picci], Hébert	Contremoulage d'un petit buste d'enfant riant
39	George / Barreau, Vaudey	Contrefaçon d'un modèle de pendule dite la muse <i>Calliope</i>
40	Quesnel / Susse	Contrefaçon d'un modèle de pied de coupe
41	Petit / Delahaye	Propriété d'un modèle de petit flambeau candélabre composé d'un socle, d'une branche, et de deux petites figures, un petit Savoyard et une petite vielleuse
42	Frigerio / Billey	Surmoulage d'un modèle de balancier
43	Toussaint / Finimo jeune	Surmoulage d'une réduction de la statue équestre d' <i>Emmanuel Philibert</i>
44	Chaumont, Marquis / Barbier	Contremoulage d'un modèle d'embrasse à rinceaux.
46	Lacomme / Allard	Contremoulage en porcelaine de deux modèles de statuettes : <i>Jeanne d'Arc</i> et <i>Jeanne Hachette</i>
47	Gault aîné / Delahaye, Lalaude, Petit	Propriété d'un modèle de candélabre, le même vendu par Delahaye à Petit
48	Toussaint / Miannay, Doutrolot, Héricourt	Surmoulage d'un modèle de figure dite le <i>Pétrarque</i>
49	Deux fabricants non membres de la RFB	Copie d'un modèle de sanglier
50	Susse / Charalle	Propriété d'un modèle de couteaux à papier, de deux statuettes représentant un ange tenant un pupitre et d'un petit groupe satyre
51	Contamine / Robert	Surmoulage d'un modèle de tourette pour bouton de porte
52	Benoît / Brault, Petit	Contrefaçon d'un modèle de pendule représentant <i>le roi Jean à la bataille de Poitiers</i> (d'après une gravure)
53	Pretot / Gsell	Contrefaçon d'un modèle de figure de cariatide garniture de meuble
54	Thomas / Deriperbé	Contrefaçon d'une figure dite <i>Le Joueur de cornemuse</i>
56	Dafrique / X	Contrefaçon d'une chaîne dite Arlequin
57	Benoît / Michel Valin	Propriété d'un modèle de pendule tiré de la gravure <i>Le roi Jean à la bataille de Poitiers</i>
58	Bavozet / Lombard	Imitation de deux modèles de pendule
59	Éditeur de gravure / Vaugermé	Propriété d'un modèle de pendule tiré de la gravure dite <i>La Permission de dix heures</i>
60	Tessier / Boutillier	Contremoulage de 3 porte-pelles et pincettes
61	Dupont / Brault	Copie d'une pendule représentant <i>Richelieu dans sa jeunesse</i> , recopiée sous le nom de <i>Bassompierre à la Bastille</i>
62	Leroy / Dumont, Chiavasse	Propriété et droit de reproduction d'un modèle <i>Petit Bacchus</i> (jouant avec une pantère)
63	Briant / Richard, Ledieu, Cottiaud, Boissard	Contremoulage d'un bougeoir dit <i>Chardon</i>
65	Gillot / Mourier	Surmoulage de deux statuettes, <i>Cinq Mars</i> et <i>Callot</i>
66	Vittoz / Houdebine, Deriberpré	Contrefaçon d'un modèle d'ange gardien dans une pendule avec ange aux ailes étendues protégeant un repos de la Vierge
67	Vittoz / Boyer	Imitation d'une pendule dite <i>Les Muses</i>

67 ¹	Boyer / Vittoz	Imitation d'une pendule dite <i>Trois enfants</i>
68	Gechter / Vittoz, Charpentier, Toussaint	Copie d'un modèle <i>Charles Martel</i>
69	Vittoz / Gechter	Contrefaçon d'un modèle de cheval
70	Dupuis / Boyer	Imitation d'une pendule dite <i>Platon</i>
71	Bavozet / Bellenot	Imitation en plâtre d'une pendule de style oriental
72	Susse / X	Surmoulage d'un modèle en bronze représentant <i>Shakespeare</i>
73	Bezançon / Dufailly	Surmoulage d'un ornement
76	Caillouée / Noël	Surmoulage d'un lézard pour dessus de papier
77	Brunet / Grondart, Boutté	Imitation d'une entrée de serrure poignée de tiroir dite <i>La Marine</i>
78	Lullier / Antoine	Contremoulage de deux figures d'un grand flambeau style Louis XIV
79	Caillouée / Raynal	Imitation d'un bouton de tirant de sonnette
80	Decalonne / Boyer	Imitation d'une pendule dite <i>Platon</i>
81	Vallet-Cornier / Gérard	Imitation d'un de ses modèles de <i>Lion</i> de Canova
82	Contamine / Marçaille	Imitation d'un modèle de béquille
83	Caillouée / Raynal	Contrefaçon d'un gland de sonn[te]
85	Thoumin, Corbière / Bauchery	Imitation d'un modèle de patère gravé sur cuivre
86	Gechter / Vittoz	Imitation d'une groupe Charles le Téméraire
87	Massin / Tessier	Contremoulage de deux petites figurines
88	Vittoz / Raulin	modèle de la pendule <i>L'Ange gardien</i>
89	Renault / Robert	Contremoulage de fleuron
90	Contamine / Auger	Contrefaçon d'un bouton de porte
91	Nicolas / Dumont	Surmoulage d'une écritoire dite <i>Gallilé</i>
92	Pretot / Dupré [Duprez], Lebroc	Imitation d'un candélabre avec une figure d'enfant, dit <i>Le Silence</i>
93	Choiselat / Mallet	Contremoulage d'une tête d'ange
94	Vittoz / Quillet Noël aîné	Copie d'une coupe composée d'une coquille, d'un serpent et d'une tortue
95	Leclercq / Victin [Vecten ?]	Imitation du groupe d'une pendule un berceau
96	Tessier / Defaux	Surmoulage d'un porte-parapluie
98	Lagrange / Bayle	Contrefaçon d'un croisillon de lanterne
99	Soyer / Langlois	Contremoulage d'un modèle de poignée
101	Guerin / Leloup	Surmoulage de porte-pelles et de pincettes.
102	Guerin / Hochard	Surmoulage d'un croissant
103	Bavozet / Grenouillet, Luzarche, Devoy	Surmoulage en fonte de fer d'une pendule
104	Gravonna / Lhouistel	Imitation d'un modèle de lunette de pendule
107	Leheman / Letourbet	Contremoulage de baguettes
108	Durenne / Maudar	Contremoulage de poignée espagnolette
109	Gravonna / Potiron	Surmoulage d'un modèle de lunette
110	Tessier / Boutillier, Godefert	Surmoulage de porte-pelles et pincettes
111	Susse / Miannay	Contremoulage d'un modèle de petit Napoléon
112	Pompon / Bauby	Reproduction en lithographie de modèles en bronze
114	Laforge aîné / Magniadis [Magniadas]	Propriété de la matrice de l'estampe <i>La Permission de dix heures</i>
115	Vittoz / Bertault	Imitation d'un modèle de socle en marbre Louis XVI
116	Susse / Matifat	Imitation d'un modèle servant de poignée et poignard
117	Raulin / Marin	Contrefaçon d'une console servant de pieds ornement rocaille

¹ Les deux affaires sont réunies sous le même numéro.

119	Delahaye / Lafosse	Contremoulage d'un flambeau doré
120	Journeux / Anouilh	Contremoulage des modèles de deux bras de lumière, d'une poignée à charnière et de deux paires de pédales pour piano
121	Béguin / Jacob Petit	Propriété d'un modèle de levrette
122	Revillon / Vecten	Propriété d'une pendule représentant Molière
123	Desrués / Ganleck et Denamp	Surmoulage d'un modèle de candélabre
124	Laforge fils / Dupil, Buiguier, Cotelte père et fils, Coquerel	Surmoulage de modèles de pommes de cannes
125	Journeux, Fétu /Thuillier, Fétu aîné	Surmoulage de flambeaux
126	Marsaux / Bar, Boucarut, Trouve	Contrefaçon d'une palmette de galerie décroisée
127	Vittoz / Grignon-Meusnier	Contrefaçon de deux modèles d'enfants, <i>La Poésie</i> et <i>La Peinture</i>
128	Villemsens / Bourgeois	Surmoulage de deux pièces venant d'un bénitier
129	Lamy / Mercier	Surmoulage d'un modèle de cadre en bois noir
131	Guérin aîné / Rivs [Rifs]	Contremoulage de porte-parapluie et croissant
132	Nicolle / Bauby	Surmoulage d'une lampe à gaz
133	Graux-Marly / Wagner	Imitation d'un feu volute (chenets)
134	Durenne / Lepit	Surmoulage d'une frise et autres objets imitation
135	Georgi / Basnier, Bauby, Moulin	Imitation d'une branche de lustre d'appareil de gaz
136	Pompon / Philippe aîné, Gaudier	Surmoulage d'un rinceau de console à étalage
138	Debraux d'Anglure / Doisteau, Létourneaux, Moreau	Surmoulage de trois statuettes en bronze
139	Nicolas / Vinot	Contestation au sujet d'un modèle de pendule avec deux femmes couchées de chaque côté du cadran
140	Graux-Marly/ Weiswald	Imitation d'un lustre avec une figure d'enfant
141	Quillet-Noël aîné / Patry, Varin, Tremblay, Bouquet	Contremoulage de deux statuettes, <i>Voltaire</i> et <i>Rousseau</i>
142	Quillet Noël aîné / Pinédo	Contremoulage de statuettes <i>Voltaire</i> et <i>Rousseau</i>
143	Susse / Marchi	Imitation d'un groupe de <i>Paul et Virginie</i> par Cumberworth
144	Graux-Marly / Mène fils aîné	Imitation d'une chasse au sanglier
145	Caillouée / Tuviv [Tuvien]	Surmoulage d'un modèle de petit anneau
146	Monbro aîné / Marquis	Surmoulage d'une pendule
147	Vittoz / Royer	Imitation d'une pendule aux enfants liseurs
149	Barreau / Gérard	Imitation d'une lampe d'église (?)
150	George / Dupont	Imitation d'une balustre et d'une clef formant appareil à gaz
151	Laureau [Lauriau] / Kauffman, Gerson	Contremoulage et moules de modèles d'encriers
152	Vedder / Hoefer	Contrefaçon de modèle de cariatides
153	Gantier / Thoyer	Saisie de lustres.
154	Renauld / Thoyer	Imitation d'un modèle de lustre à 6 branches
155	Becar / Hugot, Romagnesi	Imitation en carton-pierre d'une petite figure de <i>Vénus</i>
156	Boutrais / Miroy frères	Contremoulage d'une pièce ciselée pour garniture
157	Dumont / Picard, Glaise, Henry Annosens	Surmoulage d'un modèle de dauphin
158	Delafontaine / Léotard fils	Contrefaçon d'un flambeau à 3 griffes et tige à lézard
159	Nicolle / George	Imitation de potence et bras de réflecteur pour appareil à gaz
160	Durenne / Gradet	Contrefaçon d'un ornement de meuble
161	Feuchère / Rudolphe	propriété d'un modèle de bas-relief en plâtre

162	Desastre / Vedder	Contrefaçon d'une frise de meuble
163	Susse / Perrilliat	puits briquet fosforique à moulie mobile
164	Hadrot / Cassenave	Contrefaçon de sa marque Estampille
165	Bécar, Leblanc / Prud'homme, Leroy	Contremoulage de 4 statuettes en fonte de cuivre et de deux modèles de Gechter
166	Veuve Février / Bertault père et fils	Imitation en marbre du socle en cuivre de sa pendule dite <i>des Moissons</i>
167	Marquis / Launay-Hautin	Imitation d'un lustre en cristal, dont le modèle appartient à Godart, propriétaire de la cristallerie Baccarat
168	Mercier / Michaux	Copie d'un socle de pendule
169	Thiéfenbruner / Dubourg	Copie de poignées de caves à liqueurs
170	Martinet / Marge, Dumour	Contrefaçon de bras de cheminée
171	Laforge / Peroche	Imitation de pomme de canne
172	Vittoz / Guérard	Édition de deux groupes <i>Daphnis et Chloé</i> ,
173	Hubert Obry / Lateltin, Payen	Exploitation frauduleuse de modèles d'animaux et de sujets de chasses appliqués sur des montures de chaînes, d'épingles et de cachets
174	Obry / Alphen	Imitation de deux modèles
175	Gault aîné / Hubert	Imitation d'une lampe en forme de gourde
177	André / Martin Ovide	Imitation d'une croix gothique ayant un ange au bas
178	Hazart / Millet	Imitation d'une pendule modèle enfant doré à tambour et quelques pièces de fonte
179	Villemsens / Figaret	Imitation d'un grand flambeau d'église gothique
180	Georgi / Dore	Imitation de branches de lustres
181	Rivière / Marchi, Persani	Imitation d'une paire de statuettes dites <i>Vendangeuses</i>
182	Victor Paillard / Kreisser	Surmoulage de deux figures, <i>Amour et Vénus</i> et d'un groupe d'oiseaux
183	Collen / Bouvier	Surmoulage de modèles de crochets de montre
184	Marchi / Duchemin, Verry, Jouanneaux	Contrefaçon de deux modèles de statuettes de Pradier
185	Robert / Monbro aîné	Imitation d'une anse de vase
186	Leblanc / Bailly	Contrefaçon d'un <i>Enfant dit à la coquille</i>
187	Graux-Marly / Delafontaine	Imitation d'un garde-feu, servant de pelle et pincette et surmonté d'une lampe antique
188	Susse / Fournier, Belnot, Rotschild, Gomer, Guérard	Surmoulage d'une statuette de Napoléon
189	Boy / Chassagne	Contrefaçon en imitation d'un trépied de lampe
190	Durenne / Besquet	Contremoulage d'une rosace
191	Marchi / Fouquet	Contremoulage de statuettes en plâtre
192	Laureau / Collard	Imitation du modèle dit <i>Départ du bal</i> dans le modèle <i>Chevalier et dame Louis XV</i>
193	Hadrot / Capy, Truc	Copie de formes de gourdes pour lampes (?)
194	Rouyer / Duchateau & Cie	Copie d'une pendule, <i>La Terre et l'Eau</i> , et d'une composition, <i>Le Rhône et la Saône</i>
195	Théodon fils / Lemarchand	Contrefaçon d'une petite modelure dessus de coffret
196	Humbert / Mallet	Contestation au sujet de la fourniture et de la façon de candélabres et bras de bronze
197	Legrand / Hardy	Imitation d'un aigle entouré d'une couronne de laurier
198	Lafon contre Besset	Contremoulage de modèles de lettres
199	Susse / Lemaire	Imitation de la <i>Sapho</i> de Pradier
200	Poussielgue / Chetelot	Surmoulage de deux Christs
202	Adolphe Thoumin /	Copie d'un modèle de rinceau de fleur de lys

	Demarquette, Burnet	
203	Marchi / Richebourg, Dubosc, Bertrand, Demonfort, Samson, Duchamps	Reproduction au daguerréotype de statuettes de Pradier
204	Leclercq / Continant	Contrefaçon de son modèle de figure de <i>Turenne</i>
205	Leclercq / Paril, Vincent	Contrefaçon des modèles de trois socles de pendules, une petite figure dite <i>La Moissonneuse</i> , une figure Jean-Jacques Rousseau, une figure <i>La Peinture</i> , une figure <i>La Chevreière</i>
206	Lafon / Duquesnoy	Contremoulage de moulures en plâtre
207	Victor Paillard / Obry, Huart, Rudolphi, Brailly	Contremoulage d'une figure dit <i>l'Espérance</i> destinée à une broche pour châles
208	Janselm /Doerschuck	Contrefaçon de poignée de fauteuil et canapé
209	Susse / Lagory	Contremoulage en plâtre de ses modèles la <i>Femme à l'urne</i> et la <i>Femme aux raisins</i>
210	Susse / Jannini	Contremoulage en plâtre du <i>Danseur napolitain</i> et de la <i>Femme aux raisins</i> de Pradier
211	Desrues / Héricourt	Contrefaçon d'une paire de candélabres, dit <i>La Chasse</i> et <i>Psyché</i>
212	Susse / Veuve Cumberworth	Propriété du groupe <i>Paul et Virginie</i> de Cumberworth
213	Walz, Quillet / Bourgeotte	Contrefaçon d'un pied de lampe en zinc
214	Labroue / Biagi	Contrefaçon de statuettes, dont le modèle dit <i>L'Amour captif</i>
215	Fontaine / Sainte-Beuve	Contrefaçon de pièce garniture de crémone / boule de crémaillère
216	Patry / Loury	Contrefaçon de cariatide garniture de meubles
217	Burnet / Gambette, Adrien	Imitation d'un modèle de patère
218	Lerolle / Humbert	Imitation d'un lustre à vignes
219	Leblanc / Lebellegent, Arnauld, Cecconi	Surmoulage en pâte d'une statuette dite <i>L'Innocence</i> (modèle de Cumberworth ?).
220	Jouvencel / Saunière, Peron	Surmoulage de modèles de bouilloires, cafetières et théières
222	Bourdon / André, Hur, Brot, Puhard [Pichard], Galopin	Contestation au sujet de corps de lampes
223	Thoumin / Houbée	Contrefaçon d'un rameau à fleurs
224	Hadrot / Bosselut	Reproduction d'un médaillon enfant fleuri sur un corps de lampe
225	Bourdon / Lieux	Contrefaçon d'un modèle de corps de lampe avec cannelure et perle
226	Jeanselme jeune / Boerchut, Alexis Gastambide, Desnouchy, Roux	Contestation au sujet de garnitures de meubles en cuivre pour canapés et fauteuils
227	Révillon jeune / Bauchot	Imitation d'un modèle de pendule dit <i>Les Enfants chanteurs</i> , avec ornements Louis XVI
228	Bacon, Levrat / Isaure	Surmoulage de modèles de flambeaux en fonte de fer
229	Legraverand, Boyer/ Perrilliat	Copie servile d'un groupe <i>Jument avec poulain</i>
230	Jugier / Laviaille	Contremoulage d'un petit modèle de garniture de meuble
231	Muller / Landois	Contremoulage d'un modèle de cariatide
234	Vannieven-Houven / Lecourt	Contestation au sujet d'un modèle de petite rocaille
235	Marchi / Destrier	Contestation au sujet d'un médaillon à deux figures en plastique
239	Paillard / Neuburger	Contestation au sujet d'un modèle enfant cariatide
240	Desrues / Barbot, Fil	Surmoulage d'une figure dite <i>L'Innocence</i>
241	Legost / Harvoit, Gadan	Contestation au sujet de deux figures appartenant à une pendule, <i>L'Astronomie</i> et <i>La Poésie</i>

243	Bavozet fils, Régent / Trouillard	Contestation au sujet d'un modèle de pendule <i>L'Enfant vengeur</i>
244	Hippel / Demonchy	Contremoulage de bande
245	Patry / Rollin	Contrefaçon d'un modèle d'applique
246	Bourdon / Roussel	Surmoulage d'une pièce de lampe
247	Davignon / Lhuillier	Contrefaçon d'un modèle servant à la fabrication de balances
249	Vannievien-Houven	Contestation au sujet de pieds de lampes
250	Delafontaine / Contour	Imitation d'un modèle de candélabre
251	Boulonnois / Allez frères	Surmoulage de chaufferettes
252	Aubert / Duval	Contremoulage de trois statuette en plâtre
253	Ovide Martin / Garnier, Richy	Contrefaçon de piques en fer pour grilles
254	Cain / Charles Patry, Poincelet, Van Krucke	Imitation d'un modèle de coq perché et un panier servant de porte-allumette
257	Michaux / More	Copie servile de deux modèles de petites pendules enfants
260	Chevallier, Jacob, Maillard / Coupier, Peyret, Dépensier et Ricelot	Surmoulage d'un flambeau à griffe et à chaînes
261	Bion / Deher, Seguin, Allez frères	Contestation au sujet d'une cuvette servant aux porte-pelles et pincettes
264	Veuve Alexis Gastambide et fils / Chaix	Contestation au sujet de la propriété d'une bande de raie de cœur
265	Veuve Gastambide et fils / Lavalie, Garnier, Prunet	Surmoulage de moulure
267	Dufour / Bouttier	Imitation d'une pendule représentant un enfant monté sur un cheval, intitulé <i>Le Retour des champs</i>
269	Gantier / Vaudoré	Contestation au sujet d'une statuette <i>L'Étoile (de Poler)</i>
270	Briant / MacKcay	Contremoulage d'un modèle de flambeau
271	Girardin / Guignard	Reproduction en porcelaine du profil d'une lampe en bronze estampé
272	Durenne fils / Laderière, Fouquet	Surmoulage de patères et ornements de meubles
273	Dufour / Putheaux	Contestation au sujet d'un socle de pendule
274	Adrian / Lejeune	creux devant servir à faire des figures gothiques en caoutchouc
277	Figaret / Bezand	Surmoulage d'une croix
278	Ovide Martin / Gelmert, veuve Compte, Lafitteau, Gosse frères	Contestation au sujet d'une série d'objets en fonte de fer
281	Girardi / Vandran	Copie d'un corps de lampe estampé
282	Marchi / Ettlinger	Copie d'un Christ en ivoire
284	Regnault, Pincherat / Louste, Fandard	Contrefaçon d'un modèle de pendule représentant une fileuse
293	Bavozet / Préault	Contestation au sujet d'une pièce d'un modèle de pendule rocaille
296	Renauld / Jeantils	ressemblance d'un modèle de lampe
298	Mayer / Marty	une lampe
299	Sainte-Beuve / Fontaine, Maréchal	Contrefaçon d'un porte-selle en fonte de fer
307	Durenne / Lepet, Gradet	Contrefaçon d'appliques en fonte de fer pour poêle.
308	Brochon-Déforges / Colet aîné, Dieudonné fils	Contestation au sujet de la qualité de la fonte des deux bustes
309	Fontant / Haret	Facturation trop importante par rapport au devis effectué concernant une garniture d'appartement.
312	Christofle / Pischi	Contrefaçon d'un modèle de rosace en bronze et une éprouve

		en plâtre
324	Boujat, Buisson / Boy, Humbert & Cie	Copie d'un rinceau de lustre
325	Gervais / Gillet	Imitation d'une coupe
328	Rosier / Brouard	Contrefaçon d'un modèle de chasse.
329	Nicolle / Coupé	Copie d'un modèle de branche Louis XV
331	Martin / Desprez	Contestation au sujet d'un pied de coupe / une moulure triangulaire à coins arrondis (?)
334	Barbedienne / X	Contremoulage de réduction d'antiques
335	Collard / Gaillot	malentendu dans une commande de lithographie
343	Descoles / Boy, Humbert, Ranvier	Surmoulage d'un rinceau à tête de griffon
345	Schlossmacher / Descole	Contestation au sujet d'une clef de lampe
347	Descole / Graux	Perte d'un modèle de héron
352	Mousseron / Emmanuel	Contestation au sujet d'une garniture de cheminée
353	Clause / Gournay	Réparation de deux pendules dites <i>L'oiseau de Lesbie</i>
356	Rigolet / Bourdon, Mourin	Surmoulé d'un modèle <i>La poule et ses poussins</i>
369	Corbay / Delacour	Réparation d'une pendule
362	Bauchot / Bondoux	Fonte sur plusieurs des modèles de Bauchot, notamment d'une pendule
363	Dufresne, Prieur / Dugour, Francon, Vincent	Contrefaçon d'un tourniquet porte allumettes à l'usage des marchands de vin
365	Bernard / Cailart, Fauveau	Contremoulage de pièces de fonte pour ameublement
366	Marchi / X	Contremoulage de statuettes en plâtre stéariné
367	Robillard / Hucher, Ziegler	Contrefaçon d'une poignée de piano
371	Renault neveu / veuve Jeantils	Contrefaçon d'un appareil d'éclairage de billard en bronze
372	Ovide Martin / Donzel, Sublet	Contrefaçon d'un modèle de fleuron
373	Brocheton / Lelièvre	Contrefaçon d'une bande en cuivre estampée et découpée formant galerie
374	Bogaert / Goulard	Contrefaçon des modèles de six pendules en zinc
376	Chaudet / Tessier, Rabourdin	Contremoulage d'un bouton de porte
377	Humbert / Lemoine	Surmoulage d'une statuette
380	Wagner / Miroy frères	Contestation au sujet de divers modèles de guerriers et animaux
391	Lerolle / Freville	Contrefaçon du modèle de lanterne à gaz en bronze pour l'éclairage intérieur du Théâtre français
393	Chevrillon / Graux-Marly	Contestation au sujet d'une garniture de cheminée <i>La toilette de Vénus</i>
396	Duponchel / Révil	Contrefaçon de modèles de cafetière
398	Besnard [Bénard] / Bouttier, Barthelemy	Imitation de 3 pendules
401	Dufresne / Prieur	Contestation au sujet d'un tourniquet de marchand de vin à gravure colorisée au milieu avec porte-allumettes en bas
403	Desartre / Richard	Copie de caves à liqueur en bronze et cristal
404	Hottot / Bourgeotte	Copie de flambeaux nègres.
405	Blancheteau / Firmin	Contestation au sujet d'une garniture de sabre
409	Leblanc / Hadin	Contrefaçon d'un petit groupe d' <i>Enfants à la coquille</i>
411	Girardin / Domont	Contrefaçon d'une plaque estampée ayant pour sujet un aigle
421	Hadin / Dalifol	Reproduction par galvanoplastie d'un plateau en fonte
427	Barbedienne / Robillard, Defen	Contrefaçon d'une figure en bronze de Pénélope
428	Susse / Millaud	Contrefaçon de deux statuettes de Pradier, <i>Phryné</i> et <i>Atalante</i>
431	Fontanet [Fontaney] / Fontanet	Contrefaçon d'une moulure à feuilles d'acanthé et godrons

	[Fontaney]	
432	Vernède / Graux-Marly	Contestation au sujet de deux lustres
433	Grivaux / Ratel	Contrefaçon d'un modèle de poule
435	Colin / X	Imitation d'un candélabre
438	Levy / Graux	Propriété d'un modèle <i>Andromède</i>
439	Grivot / Klein	Contestation au sujet d'un bronze représentant un chien léchant un plat qu'il tient entre ses pattes
440	Latry / Guengnier, Levasseur, Pinsard	Contrefaçon de camées en bois durci
442	Poussielgue-Rusand / Fédide	Contrefaçon de chandeliers et de croix
443	Petitpas / Rognon	Contrefaçon d'un modèle d'aigle
447	Raingo / Bouquet	Contrefaçon du groupe <i>Les Bacchantes</i> de Clodion
450	Popon / Desorcy, Mongin	Contestation au sujet d'un modèle de tors de laurier
455	Bouquet / Descoles	Contestation au sujet de deux suspensions de lampes à contrepoids
463	Perrot / X	Contrefaçon d'un modèle d'encrier
466	Vedder [Widder] / Cornu	Contrefaçon de cariatides ornements de meubles
469	Veuve Machenaud / Hazzéfilo [Hazifilio]	Contestation au sujet d'une pendule
471	Domange Raulin / X	Surmoulage d'une pendule
484	Leblanc & Cie / Martel, Desrues	Contrefaçon d'une coupe
487	Susse / Graux	Contestation au sujet de la vente de modèle de Susse
497	Allard / Salomon	Contestation au sujet d'un modèle de petit buste en bronze
501	Geoffroy / Floc-Robert	Contestation au sujet de modifications et des ornements sur une lampe Limonier (?)
509	Acier / Pougeois	Imitation d'un modèle de pendule de voyage
510	Marchi / Berquet	Contrefaçon d'une statuette Notre-Dame-de-Fourvière
511	Fromentin / Picard	Contrefaçon d'un modèle de serrure gauche à répétition avec ciselure Louis XVI
512	Meisner [Messner] / Barrault, Deschamp, Prévost	Contrefaçon d'une aiguière renaissance avec plateau et d'un poignard
515	Blot / Rigolet, Comoléra	Contestation au sujet de la vente d'un modèle dit <i>La Sarcele</i>
519	Florin / Boursier	Contestation au sujet de la vente / de la propriété d'un coffret en bronze doré
521	Marchi / Corto-Passy [Corto-Passi]	Contrefaçon d'une Notre-Dame des Victoires
522	Tournay / Cairon	Imitation d'un modèle de feuille d'eau
525	Susse / Bournat	Contestation au sujet d'une corbeille
534	Lerolle / Pinédo	Contrefaçon d'un modèle d'encrier et d'une paire de flambeaux
539	Duvinage / Speiss, Rechkaminer	Contrefaçon d'un modèle de presse-papier dit <i>Le Chien au poteau</i>
540	Continuant / Lugol	Contrefaçon d'un modèle de coupe paon et de modèles d'appliques
544	Dulac / Lobrau	Contestation au sujet d'une suspension
548	Gaudray / Poirey	Contestation au sujet de la propriété d'un modèle de ruban de cadre
549	Morneau / Levy-Garsau	Contrefaçon d'un modèle de griffe d'angle de pendule

Annexe 8

TRÈS JÉGAL
Seine
1856

LE MOULE

ODE

A

M. MARCHI SALVATORE

PAR

FRANÇOIS CAMPADELLI



PARIS

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST
338, RUE SAINT-HONORÉ

1856

+ ye

(C.)

39728

ODE

A chacun son sillon à tracer dans le monde,
A chacun son sol à fouiller,
A faire épanouir sur la terre féconde
Les fleurs qui doivent l'émailler.

La gloire qui s'attache aux œuvres de mérite,
L'un la demande à son pinceau,
Et l'autre, pour atteindre aux régions d'élite,
L'attend du modeste ciseau.

Vous, *Marchi Salvatore*, en des routes ardues,
Comme un athlète vigoureux,
Vous atteignez d'un bond aux cimes défendues
A plus d'un champion courageux.

Vos travaux sont marqués au vrai coin de l'artiste;
Toutes vos reproductions
Des talents réunis d'auteur et de copiste
Portent l'empreinte et les rayons.

Eh! vraiment, que serait sans vous la statuaire
Avec ses groupes merveilleux?
Des modèles légués à quelque sanctuaire,
Sans descendants et sans aïeux.

Grâce à votre art savant, qui sait les reproduire,
A travers les flots inconstants
Vers la postérité le *moule* peut conduire
Les chefs-d'œuvre de chaque temps.

C'est ainsi qu'à jamais, en l'honneur du génie
Et de son ciseau créateur,
Vous nous multipliez l'œuvre la plus finie
Dans sa primitive splendeur ;

Qu'à l'admiration qui sous vos pas s'empresse
Vous abandonnez tour à tour
L'amoureuse Lédà, Diana chasserresse,
Apollon, Vénus et l'Amour ;

Le radieux Silène, et l'ardente Bacchante
Qui respire la volupté,
L'heureux Faune des bois, et la Nymphé tremblante
Dans sa limpide nudité.

C'est ainsi qu'à votre art nous devons rendre hommage
Et qu'en vos reproductions
L'avenir vous devra le brillant héritage
Des plus belles créations.

Grâce à vous désormais toute œuvre est immortelle ;
Et, si le temps les a brisés,
Des modèles de prix la perte est moins cruelle :
Vous les avez éternisés.

F. CAMPADELLI.

TROIS SOUS.

MARCHANT, boulevard Saint-Martin, N° 12. 491973

ARTISTE ET ARTISAN,

OU

LES DEUX EXPOSITIONS,

COMÉDIE-VAUDEVILLE EN UN ACTE,

PAR MM. DELABOULLAYE ET ETIENNE JOURDAN.

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS A PARIS, SUR LE THÉÂTRE DE L'AMBIGU-COMIQUE,
LE 11 JUIN 1834.

PERSONNAGES.

M. DUMONT, fabricant de bronze.....
M^{me} DUMONT, sa femme..
HERMINIE } leurs filles.
CONSTANCE }
JULES DERBIN, jeune peintre.....
ADRIEN, chef d'atelier chez

ACTEURS.

M. CULLIER.
M^{me} DESPREZ.
M^{lle} BALTHAZAR.
M^{lle} SOPHIE.
M. ANDRÉ.

PERSONNAGES.

M. Dumont..... M. FOSSE.
LORD MURSON, riche Anglais..... M. CONSTANT.
JOHN, son groom..... M. PROSPER.
MADELON, servante de M. Dumont..... M^{lle} HÉLOÏSE-PROVOST.

OUVRIERS DE LA FABRIQUE.

La scène se passe à Paris, chez M. Dumont.

Le théâtre représente l'intérieur d'un magasin de bronze; dans le fond est un arrière-magasin formant salon dans lequel il y a un piano; dans le magasin à droite de l'acteur est un comptoir. Au second plan du même côté une porte donnant sur les ateliers de M. Dumont. A gauche et en face une autre porte servant d'entrée au magasin.

SCÈNE PREMIÈRE.

Au lever du rideau, CONSTANCE est assise au comptoir où elle est occupée à compulser des registres; HERMINIE exécute sur son piano les dernières mesures de la valse de Robin des Bois; M^{me} DUMONT, auprès d'elle, suit tous ses mouvements; DERBIN est debout, à un des côtés du piano.

CONSTANCE. Profitons, s'il se peut, de ce moment de silence pour achever mon calcul.

DERBIN. Ravissant encore, encore!

HERMINIE. Ma mère?

MADAME DUMONT. Ne résiste pas, mon Herminie.

DERBIN. C'est pour en mourir.

HERMINIE. J'y consens.

CONSTANCE. 17 et 5 22... 22 et... (*Herminie reprend les dernières mesures de a valse avec une fermeté marquée.*) C'est inutile, il n'est pas possible de vérifier ce compte.

MADAME DUMONT. Oh! parfait, parfait!
DERBIN. Délirant! Ma parole d'honneur.

SCÈNE II.

LES MÊMES, MADELON, JOHN.

MADELON. Par ici, par ici, monsieur l'English; voyons, expliquez-vous.

JOHN. Oh! vous étiez, vous, trop confortable pour le marchement et beaucoup trop vif pour le parlement.

MADELON. C'est que je suis pressée, voyez-vous.

JOHN. Et moi, je l'étais encore plus. Je demandais M. Dumont tout de suite.

MADELON. Adressez-vous à madame.

(Elle sort.)

SCÈNE III.

LES MÊMES, excepté MADELON.

JOHN. Je voyais trois, medème! Entrons toujours dans le musique. (*Se présentant à l'entrée de l'arrière-magasin.*) Medème?

MADAME DUMONT. Qu'est-ce?

JOHN. Je demandais pour voir à présent M. Dumont.

MADAME DUMONT. Est-ce pour affaires de commerce?

JOHN. Non, medème, c'était pour acheter quelque chose.

MADAME DUMONT. Donc c'est pour affaires... Adressez-vous à ma fille Constance, là-bas au comptoir.

JOHN. Je voyais parfaitement. (*A Constance.*) Good morning, miss.

CONSTANCE. Que désirez-vous, mon ami?

JOHN. Je voulais donner cette lettre à M. Dumont.

CONSTANCE. De quelle part?

JOHN. De la part de milord Murson, qui venait pour acheter quelque chose avec le place de la révolution, où il y avait toutes sortes de marchandises qui étaient... en danger.

CONSTANCE. Comment, en danger? que dites-vous donc?

JOHN. Je disais toutes sortes de marchandises qui étaient... Attendez.

CONSTANCE. Exposées?

JOHN. Yes, absolument exposées avec le place de la Révolution.

CONSTANCE. Je comprends. Mon père est dans ses ateliers; je vais vous y conduire.

JOHN. Je dirai toujours à vous que milord Murson...

CONSTANCE. Je n'ai pas l'honneur de le connaître; mais probablement que mon père...

JOHN. Non, lady; mais c'était parfaitement tout de même.

AIR : *Dans la paix et l'innocence.*

Partout dans l'Angleterre,

Mon maître était fort connu;

Partout dans Péris, j'espère,

Milord sera bien venu.

Quand il veut faire une emplette,

Pour que chacun soit content,

Il payait ce qu'il achète

Avec de l'argent... joyeux.

CONSTANCE. Vous voulez dire avec de l'argent comptant.

JOHN. Yes, avec de l'argent content. Je n'avais pas trompé moi.

CONSTANCE. Eh bien! venez à l'atelier.

SCENE IV.

HERMINIE, M^{me} DUMONT, DERBIN. *Ils sortent de l'arrière-magasin.*

MADAME DUMONT. En vérité, c'est insupportable; il faut que nous soyons interrompus toutes les fois que nous voulons faire de la musique. Ce petit maladroit t'a fait manquer le si bémol.

HERMINIE. Vous vous trompez, ma mère, c'était un fa dièze.

DERBIN. Un si bémol, un fa dièze, qu'importe! votre exécution a été parfaite, divine, votre pose gracieuse! le ravissement de votre mère... mon émotion, ça faisait tableau, parole d'honneur.

MADAME DUMONT. Moi, j'ai pleuré! Cette musique est si large, si sévère! Grand Rossini! quel pouvoir n'exerces-tu pas sur notre sensibilité... c'est qu'en vérité, il n'y a que lui pour produire de pareils effets.

HERMINIE. Mais, ma mère, ce sont tous morceaux de *Robin des Bois*.

MADAME DUMONT. Eh bien! quand je dis grand Rossini?

DERBIN. C'est Weber que vous voulez dire.

MADAME DUMONT. Eh bien, va pour Weber! Le moyen, au surplus, de s'y reconnaître avec ces allées et venues continuelles!

HERMINIE. C'est bien vrai.

AIR : *Du premier prix.*

Comment veut-on que j'exécute,

Avec quelque perfection?

A chaque instant, chaque minute,

C'est nouvelle interruption!

DERBIN, *par'ant*. Qu'est-ce que cela fait?

Par votre touche enchanteresse

Malgré ces importunités

Vous savez vous rendre maîtresse

De toutes les difficultés.

MADAME DUMONT. Vous avez raison; son talent la met au-dessus de toutes ces contrariétés: vous êtes à même d'en juger, vous, monsieur Derbin, qui êtes lancé dans les arts et qui avez déjà acquis une si haute réputation.

DERBIN. Il est de fait qu'il y a peu de peintres qui puissent se flatter d'avoir fait un aussi beau chemin que moi, tout jeune que je suis.

MADAME DUMONT. Oui, vous êtes excessivement jeune! Convenez, monsieur, que ma fille et moi nous sommes bien malheureuses. Reléguées dans un fond de magasin pour y cultiver les arts, et près de qui? d'un M. Dumont, mon cher mari, bon homme de soixante ans, qui n'y entend rien du tout, et qui, de sa vie, ne s'est occupé que de fonte, de ciselure! que sais-je? près d'une petite sotte, je veux parler de mon autre fille, que vous voyez toujours fourrée dans les calculs; sachant faire très-bien une facture, mais d'une ignorance déplorable en toute autre matière... beaucoup plus empressée de seconder son père dans ce qu'il appelle ses honorables travaux, que de chercher à briller dans le monde et à se rendre digne comme cet ange... je veux parler de ma fille Herminie, des soins et des attentions délicates de ces jeunes illustrations qui sont la gloire et l'ornement de la société. Cela fait mal!

DERBIN. Madame, il faut être appelé à

l'étude du beau, à la connaissance du vrai par ses affections naturelles; tout le monde ne peut pas être artiste.

HERMINIE. Il est certain que si ma mère eût voulu donner à mes penchans pour la musique et la danse une autre direction, je n'eusse peut-être pas réussi.

DERBIN. C'est ce qui vous trompe; il y a des êtres privilégiés et vous êtes du nombre. C'est comme moi, tenez: je suis peintre, j'aurais pu être tout autre chose et toujours avec succès, toujours très-bien!...

MADAME DUMONT. Quelle différence avec ce cher M. Dumont! Mon mari n'a jamais rien su faire que des bronzes... et sa fortune.

DERBIN. C'est déjà bien quelque chose.

MADAME DUMONT. Bah! montrez-vous donc avec ces recommandations-là! De l'argent, rien que de l'argent... quelle misère!...

AIR : *Autant n'en pas avoir.*

Cette idée importune,
Car on sait en un mot
Qu'avec de la fortune
On n'est souvent qu'un sot!
Oui, l'argent, sur mon ame,
Rend absurde, appauvrit.

DERBIN.

Sous ce rapport, madame,
Moi j'ai beaucoup d'esprit.

MADAME DUMONT. Aussi, malgré l'opulence dont nous jouissons, mon cher mari veut-il rester éternellement enseveli dans ses magasins! libre à lui... Mais voici le retour de la belle saison; ma fille et moi nous allons en profiter. Je vais lui signifier que dans deux jours nous partons pour notre campagne.

DERBIN. Quoi, déjà! (*A part.*) Cela ne fait nullement mon compte. (*Haut.*) Me priver sitôt du charme de nos entretiens.

MADAME DUMONT. Pourquoi? nous n'allons qu'à Saint-Mandé, à deux pas de Paris; nous espérons bien pour cela ne rien changer à nos habitudes; au contraire, nous allons à la campagne pour voir du monde, pour y recevoir une société choisie: vous y viendrez...

HERMINIE. A Saint-Mandé on fait de la musique, on danse.

MADAME DUMONT. Nous y formerons un petit cercle de littérateurs, d'artistes; oh! vous serez là en pays de connaissance.

DERBIN. Certainement... J'ose dire qu'il y a peu d'hommes de lettres et d'artistes que je ne connaisse... mais je vous l'avouerai, ce départ précipité de la capitale dans un moment pareil contrarie mes projets. Je vous ai fait part de mes intentions, de mes espérances; vous-même avez daigné

n'encourager... vous désirez que je ne parle à M. Dumont qu'après la distribution des récompenses que le gouvernement doit accorder aux artistes qui se sont le plus distingués à l'exposition du Musée.... Je ne doute pas que je ne sois du nombre.... mais si vous partez, où serez-vous? où sera votre adorable fille, aux pieds de qui je veux déposer ma couronne?

MADAME DUMONT. Nous serons à Saint-Mandé, je vous l'ai dit. D'ailleurs, nous ne partons qu'après-demain, et d'ici là j'aurai trouvé l'occasion de faire savoir à M. Dumont que nos dispositions vous sont favorables. Malheureusement mon mari aime peu la peinture!

HERMINIE. Nous n'avons pas pu le décider à aller une seule fois au salon.

DERBIN. C'est désolant, car mon grand tableau y a fait fureur... vous avez pu vous en convaincre! Ce n'est pas que je veuille dénigrer mes confrères; mais excepté trois ou quatre tableaux, qu'est-ce qu'il y avait à cette exposition?

HERMINIE. Et ces trois ou quatre tableaux, quels sont-ils?

MADAME DUMONT. Parbleu... le sien, d'abord; et puis, ma foi, après, je ne vois plus...

DERBIN, *avec une fausse modestie.* Oh! vous êtes bien bonne! mon tableau n'était pas le seul; celui de *Delaroche*, par exemple, n'était pas trop mal...

MADAME DUMONT. Ah! oui, sa *Psyché*....

HERMINIE. Vous voulez dire sa *Jeanne Grey*.

MADAME DUMONT. *Psyché, Jeanne Grey*; je m'embrouille avec tous ces noms de *mythologie*.

DERBIN, *à part.* Cette chère maman Dumont est aussi forte sur l'histoire que sur la musique!

HERMINIE.

AIR : *Le tendre amour que je porte à ma fille.*

Sans le juger exempt d'aucun reproche,
Un tel tableau doit faire honneur aux arts.
Rendons hommage à ce Paul Delaroche:
Sa Jeanne Grey fixe tous les regards.
Près du billot, dans ce lieu funéraire,
Quand sa main cherche et craint de rencontrer,
Au coup fatal on voudrait la soustraire,
Mais on ne peut que frémir ou pleurer.

DERBIN. Eh bien! il ne m'a pas produit tout-à-fait cet effet-là. Mais c'est égal: si tous lui ressemblaient, ça serait plus supportable. Au surplus, c'est leur faute, ils encouragent si mal le talent! Aussi sur dix-huit tableaux que j'ai composés depuis l'année dernière...

HERMINIE. Comment, vous avez composé

dix-huit tableaux dans une année? Quelle facilité de travail!

MADAME DUMONT. Il est prodigieux!

DERBIN. Eh bien! je ne leur ai donné que celui-là. (*A part.*) Ils auraient été capables de ne pas apprécier les autres.

MADAME DUMONT. Et vous privez ainsi le public de vos œuvres?

DERBIN. Il n'en sera pas privé pour cela; j'en fais chez moi une exposition particulière: tout Paris y viendra. Ah! je leur prouverai qu'on peut se passer d'eux. Je concours avec moi-même; j'appelle le public à me juger. Il désignera celle de mes productions qui doit l'emporter sur les autres.

MADAME DUMONT. Excellente idée! d'un côté ou de l'autre vous ne pouvez pas échapper au couronnement.

DERBIN. Mais parlons de ce qui m'intéresse. Vous me promettez d'instruire dès aujourd'hui M. Dumont de vos intentions.

MADAME DUMONT. Je vous le promets.

DERBIN. Sans la circonstance de votre départ, j'aurais volontiers attendu la décision du jury; mais qu'est-ce qu'une décision du jury prouve? et en supposant qu'on me rendît justice, qu'en résultera-t-il? qu'est-ce qu'on me donnera? quelque bagatelle, une misérable croix d'honneur.

MADAME DUMONT. Oh! n'allez pas la refuser: c'est un moyen de nous plaire et peut-être de décider M. Dumont en votre faveur.

HERMINIE. Cela fait si bien sur un habit bleu!

DERBIN. C'est possible; mais personne n'en veut plus. Non, c'est devenu tout-à-fait mauvais ton.

MADAME DUMONT. Je ne dis pas, mais voyons! un peu de franchise!

AIR : *Ça fait toujours plaisir.*

Sur cette croix en France
Que n'a-t-on pas écrit!
Avec quelle assurance
On en glose, on en rit!
Chacun conte la sienne:
C'est à n'en pas finir.
Pourtant qu'elle vous vienne,
Il faut en convenir,
Messieurs cela vous fait plaisir,
Ça fait, ça fait toujours plaisir.

DERBIN. Eh bien! alors qu'ils se dépêchent. Je vais de ce pas à la direction des beaux-arts, et s'ils ne se décident pas immédiatement, je suis bien déterminé à traiter avec un négociant anglais qui m'a fait des propositions. Ils le regretteront plus tard; mais il ne sera plus tems.

MADAME DUMONT. Allons, tout cela finira mieux que vous ne pensez.

DERBIN.

AIR : *Amis de la philosophie.*

Je vole où la gloire m'appelle
Adieu, je vais accomplir mon destin.
Aux beaux-arts, à l'amour fidèle,
Je serai couronné demain.
Mon triomphe est certain,
Peut-être avant demain.
Vous seule enflamez mon génie,
De mon bonheur quel est l'excès!
C'est pour vous, aimable Herminie,
Que je suis fier de mes succès.
Je vole, etc.

M^{me} DUMONT.

Faites-vous, amant trop sensible,
Et des arts heureux favori,
Couronner le plus tôt possible
Pour triompher de mon mari.

REPRISE EN CHOEUR.

DERBIN.

Je vole, etc.

M^{me} DUMONT, HERMINIE.

Volez, la gloire vous appelle,
Accomplissez votre noble destin.
Aux beaux arts, à l'amour fidèle,
Vous serez couronné demain,
Le triomphe est certain,
Peut-être avant demain.

(Derbin sort.)

SCENE V.

M^{me} DUMONT, HERMINIE.

MADAME DUMONT. Ce jeune homme est charmant. Allons, mon Herminie, je te vois bientôt la femme d'un artiste et d'un artiste en renom; car M. Jules Derbin a prodigieusement de talent; il ne s'en cache pas, tu le vois.

HERMINIE. Il faut convenir qu'il ne brille pas par la modestie.

MADAME DUMONT. Eh bien, moi, je lui en trouve encore trop. On a du mérite ou on n'en a pas; si on en a, pourquoi le dissimuler? on n'est jamais mieux apprécié qu'en se faisant valoir soi-même.

HERMINIE. Mais, ma mère, croyez-vous que mon père veuille consentir?...

MADAME DUMONT. S'il le voudra! est-ce qu'un père peut se refuser au bonheur de sa fille! car ce mariage te rendra heureuse, n'est-ce pas, Herminie? Ce jeune peintre t'aime et t'admire de si bonne foi.

HERMINIE. C'est vrai, ma mère.

AIR de la *Courte-Paille.*

Avec délicatesse
A mes faibles talens
Il prodigue sans cesse
Les encouragemens.
Se peut-il qu'on résiste,
Ma mère, à tant d'égards?
On doit aimer l'artiste
Qui fait aimer les arts.

MADAME DUMONT. J'entends mon mari... il vient avec ce domestique anglais!.. Monte un instant à ta toilette; je reviendrai ensuite te trouver, et ce sera une affaire bientôt arrangée.

SCÈNE VI.

M. DUMONT, JOHN, ADRIEN.

DUMONT, à John, en entrant. Vous direz à votre maître que je suis à ses ordres ; je ne compte pas sortir de la journée.

JOHN. Yes ; mais le réponse.

DUMONT. La réponse ? eh bien ! la voilà... je vous la donne.

JOHN. J'entends bien ; mais le réponse pour les objets que mon maître il voulait conquérir.

DUMONT. Je m'en entendrai avec lui.

JOHN. Oh ! vous lui donnerez l'explication ; suffit. (*Fausse sortie. Il revient sur ses pas.*) Je vais donc dire à milord que vous attendre lui et qu'il pouvait venir voir vous à quelle heure est-il.

DUMONT. Diable de bavard ! oui, à l'heure qu'il est, s'il le trouve bon.

JOHN. C'est que milord il est fort impatient dans les affaires. Good bye sir.

DUMONT. Adieu, adieu.

SCÈNE VII.

DUMONT, ADRIEN.

DUMONT. Ces Anglais sont étonnans ! Quelle idée a celui-ci de se faire précéder d'un message pour visiter ma fabrique et m'acheter ce qui pourra lui convenir ? Mon magasin n'est-il pas ouvert pour tout le monde ? Il faut avouer, du reste, que sa lettre est flatteuse ; il ne m'épargne pas les complimens, et c'est toi, Adrien, qui me vauds cela...

ADRIEN. Moi, monsieur !

DUMONT. Certainement. Cet étranger est allé à l'exposition, il a admiré comme les autres ton travail. C'est encore une commande que je vais te devoir. Il faut convenir aussi que tu t'es surpassé ! Jamais rien de plus parfait, de plus élégant, n'est sorti des ateliers de Ravrio ou de Thomire ! (*Mouvement d'Adrien.*) Oh ! je n'exagère pas, et ce que j'en dis ce n'est pas par orgueil. Je ne suis pas de ceux qui disent : Ma fabrique c'est moi ! le public fait la part du maître, c'est au maître à faire celle de l'ouvrier.

ADRIEN. Vous êtes trop bon, monsieur Dumont, et si tous les fabricans pensaient comme vous...

DUMONT. Tant pis pour ceux qui ne pensent pas de même.

AIR d'Aristippe.

L'industrie est une famille.
Dont tous les membres sont égaux.
Par le talent seul ou y brille,
Nos seuls titres sont nos travaux.
S'il débuta plus tôt dans la carrière,
Le maître aussi fut jadis ouvrier,

Dans l'ouvrier il ne doit voir qu'un frère,
Malheur à lui s'il vient à l'oublier !

ADRIEN. Tenez, monsieur Dumont, ce que vous me dites là me fait un plaisir ! aussi, maintenant, je ne sais plus comment vous parler de ce que j'avais à vous dire moi-même... Vrai, me voilà comme un enfant.

DUMONT. Est-ce que je fus jamais sévère envers toi ?

ADRIEN. Bien au contraire, et c'est justement votre bonté qui m'intimide.

DUMONT. Voyons, est-ce un service que tu veux me demander ? As-tu besoin d'argent ? aurais-tu quelques dettes ?

ADRIEN. Des dettes ! oh ! non, jamais. A compter du jour où j'ai eu terminé mon apprentissage, qui, grâce à vos bontés, ne m'a rien coûté, j'ai été accoutumé à suffire à mes besoins, à ceux de ma mère que j'aime tant !

DUMONT. Je le sais, tu es bon fils.

ADRIEN. Loin d'avoir des dettes, j'ai même fait quelques économies.

DUMONT. Eh bien ! qu'est-ce donc ? Allons, parle-moi franchement.

ADRIEN. Monsieur Dumont, je vous dois tout. Cet état dans lequel je suis parvenu à acquérir quelque talent, c'est vous qui me l'avez appris. Si je vous vauds aujourd'hui quelques éloges, ils sont la récompense des soins et des conseils que vous m'avez prodigués : aussi, ma reconnaissance sera éternelle. J'aurais voulu ne vous quitter jamais, consacrer le reste de mes jours à vous indemniser de ce que vous avez fait pour moi ; mais ma mère vieillit... d'un jour à l'autre elle peut devenir infirme... je sens qu'il faut lui assurer un sort pour ses vieux jours, et ce n'est pas sur ma paie d'ouvrier que je puis y arriver, tandis qu'au contraire (*avec embarras*) en m'établissant, je pourrais...

DUMONT, d'un air préoccupé. Ah ! tu songes à t'établir !

ADRIEN. C'est-à-dire, j'y sorge ; si cela ne vous gêne pas... je ne veux pas vous contrarier au moins, et puis rien ne presse, dans trois mois, dans six mois, dans un an, quand vous m'aurez remplacé à l'atelier. Mais pour s'établir, il faut des fonds et je suis loin d'en avoir assez... Si j'osais vous prier de m'aider, de me cautionner !

DUMONT. Écoute, Adrien, ton désir n'a rien qui me surprenne. Il y a long-tems que j'ai pensé à ce qui arrive aujourd'hui. Tu es actif, industrieux ; tu as en un mot tout ce qu'il faut pour faire prospérer une maison : il est tout naturel que tu cherches à travailler pour ton compte... Je m'étais,

SCÈNE VI.

M. DUMONT, JOHN, ADRIEN.

DUMONT, à John, en entrant. Vous direz à votre maître que je suis à ses ordres ; je ne compte pas sortir de la journée.

JOHN. Yes ; mais la réponse.

DUMONT. La réponse ? eh bien ! la voilà... je vous la donne.

JOHN. J'entends bien ; mais la réponse pour les objets que mon maître il voulait conquérir.

DUMONT. Je m'en entendrai avec lui.

JOHN. Oh ! vous lui donnerez l'explication ; suffit. (*Fausse sortie. Il revient sur ses pas.*) Je vais donc dire à milord que vous attendez lui et qu'il pouvait venir voir vous à quelle heure est-il.

DUMONT. Diable de bavard ! oui, à l'heure qu'il est, s'il le trouve bon.

JOHN. C'est que milord il est fort impatient dans les affaires. Good bye sir.

DUMONT. Adieu, adieu.

SCÈNE VII.

DUMONT, ADRIEN.

DUMONT. Ces Anglais sont étonnans ! Quelle idée a celui-ci de se faire précéder d'un message pour visiter ma fabrique et m'acheter ce qui pourra lui convenir ? Mon magasin n'est-il pas ouvert pour tout le monde ? Il faut avouer, du reste, que sa lettre est flatteuse ; il ne m'épargne pas les complimens, et c'est toi, Adrien, qui me vauds cela...

ADRIEN. Moi, monsieur !

DUMONT. Certainement. Cet étranger est allé à l'exposition, il a admiré comme les autres ton travail. C'est encore une commande que je vais te devoir. Il faut convenir aussi que tu t'es surpassé ! Jamais rien de plus parfait, de plus élégant, n'est sorti des ateliers de Ravrio ou de Thomire ! (*Mouvement d'Adrien.*) Oh ! je n'exagère pas, et ce que j'en dis ce n'est pas par orgueil. Je ne suis pas de ceux qui disent : Ma fabrique c'est moi ! le public fait la part du maître, c'est au maître à faire celle de l'ouvrier.

ADRIEN. Vous êtes trop bon, monsieur Dumont, et si tous les fabricans pensaient comme vous...

DUMONT. Tant pis pour ceux qui ne pensent pas de même.

AIR d'Aristippe.

L'industrie est une famille,
Dont tous les membres sont égaux.
Par le talent seul on y brille,
Nos seuls titres sont nos travaux.
S'il débuta plus tôt dans la carrière,
Le maître aussi fut jadis ouvrier,

Dans l'ouvrier il ne doit voir qu'un frère,
Malheur à lui s'il vient à l'oublier !

ADRIEN. Tenez, monsieur Dumont, ce que vous me dites là me fait un plaisir ! aussi, maintenant, je ne sais plus comment vous parler de ce que j'avais à vous dire moi-même... Vrai, me voilà comme un enfant.

DUMONT. Est-ce que je fus jamais sévère envers toi ?

ADRIEN. Bien au contraire, et c'est justement votre bonté qui m'intimide.

DUMONT. Voyons, est-ce un service que tu veux me demander ? As-tu besoin d'argent ? aurais-tu quelques dettes ?

ADRIEN. Des dettes ! oh ! non, jamais. A compter du jour où j'ai eu terminé mon apprentissage, qui, grâce à vos bontés, ne m'a rien coûté, j'ai été accoutumé à suffire à mes besoins, à ceux de ma mère que j'aime tant !

DUMONT. Je le sais, tu es bon fils.

ADRIEN. Loin d'avoir des dettes, j'ai même fait quelques économies.

DUMONT. Eh bien ! qu'est-ce donc ? Al-lons, parle-moi franchement.

ADRIEN. Monsieur Dumont, je vous dois tout. Cet état dans lequel je suis parvenu à acquérir quelque talent, c'est vous qui me l'avez appris. Si je vous vauds aujourd'hui quelques éloges, ils sont la récompense des soins et des conseils que vous m'avez prodigués : aussi, ma reconnaissance sera éternelle. J'aurais voulu ne vous quitter jamais, consacrer le reste de mes jours à vous indemniser de ce que vous avez fait pour moi ; mais ma mère vieillit... d'un jour à l'autre elle peut devenir infirme... je sens qu'il faut lui assurer un sort pour ses vieux jours, et ce n'est pas sur ma paie d'ouvrier que je puis y arriver, tandis qu'au contraire (*avec embarras*) en m'établissant, je pourrais...

DUMONT, d'un air préoccupé. Ah ! tu songes à t'établir !

ADRIEN. C'est-à-dire, j'y songe ; si cela ne vous gêne pas... je ne veux pas vous contrarier au moins, et puis rien ne presse, dans trois mois, dans six mois, dans un an, quand vous m'aurez remplacé à l'atelier. Mais pour s'établir, il faut des fonds et je suis loin d'en avoir assez... Si j'osais vous prier de m'aider, de me cautionner !

DUMONT. Écoute, Adrien, ton désir n'a rien qui me surprenne. Il y a long-tems que j'ai pensé à ce qui arrive aujourd'hui. Tu es actif, industriel ; tu as en un mot tout ce qu'il faut pour faire prospérer une maison : il est tout naturel que tu cherches à travailler pour ton compte... Je m'étais,

brette de comédie ou de roman! Enfin, Fanchette ou Fanny je n'y tiens pas.... ce que je désire avant tout c'est la paix et la tranquillité.... voyons : il y a peut-être moyen de nous entendre.

MADAME DUMONT. Je ne demande pas mieux ; et si vous voulez être raisonnable, si vous consentez à quitter le commerce.

DUMONT. Eh bien ! je l'avouerai que j'y pense.

MADAME DUMONT. A la bonne heure.... vous voilà donc revenu à des idées plus saines !

DUMONT. Oh ! ce n'est pas comme toi, par orgueil, mais par raison... J'ai le besoin d'assurer l'avenir de cet établissement que j'aime plus que ma vie, en prenant un successeur.

MADAME DUMONT. Et ce successeur, vous l'avez trouvé ?

DUMONT. Oui... Une autre pensée a contribué aussi à me faire prendre cette détermination... Herminie a vingt ans... j'ai cru que le moment était venu de songer à l'établir...

MADAME DUMONT. L'établir... vous voulez dire la marier ?

DUMONT. Eh ! mon Dieu ! l'établir ou la marier, est-ce que ce n'est pas la même chose ?

MADAME DUMONT. Je suis charmé de vous voir dans de pareilles dispositions, car c'est là précisément l'objet dont je voulais vous entretenir... j'ai trouvé pour elle ce qu'il lui faut.

DUMONT. Oh ! c'est que j'y ai pensé aussi, et j'avais fait mon choix.

MADAME DUMONT. Quelle est la personne que vous aviez choisie ?

DUMONT. La même à qui je cède mon établissement... Adrien.

MADAME DUMONT. Qu'est-ce que c'est que ça, Adrien ?

DUMONT. Mon chef d'atelier.

MADAME DUMONT. Votre chef d'atelier ! en voilà bien d'une autre ! et vous croyez que je consentirai à devenir la belle-mère d'un chef d'atelier ?

DUMONT. Il ne le sera plus, puisque je lui cède mon établissement.

MADAME DUMONT. Votre établissement, soit ! mais il n'aura pas ma fille... Il faudrait bien voir que mon Herminie, avec toutes ses grâces, tous les talents dont elle est pourvue, fût condamnée à végéter toute sa vie dans le commerce ; c'est bien assez que j'aie été forcée d'y passer les plus belles années de mon existence ; mais ma fille ! décidément, monsieur Dumont, vous ne parlez pas sérieusement...

DUMONT. Très-sérieusement, je vous assure.

MADAME DUMONT. Sérieusement ou non, cela ne sera pas.... d'ailleurs vous n'avez sans doute pas engagé votre parole, et moi j'ai engagé la mienne.

DUMONT. Puis-je vous demander de mon côté quel est celui que vous avez en vue ?

MADAME DUMONT. Un jeune homme charmant, et qui a le plus bel avenir en perspective... un artiste, et non pas un artisan comme votre Adrien ; en un mot M. Derbin...

DUMONT. Qui ? ce petit peintre ?

MADAME DUMONT. Lui-même !

DUMONT. A votre tour, madame Dumont, c'est vous qui n'y pensez pas ! marier votre fille à un jeune homme qui n'a rien !

MADAME DUMONT. Il a sa réputation, son mérite...

DUMONT. Je n'ai jamais entendu parler de l'une, et je me méfie de l'autre.

MADAME DUMONT. Vous ne savez donc pas le succès que son tableau a obtenu au Musée ? vous ne savez donc pas les honneurs qui l'attendent ?...

AIR : *Un homme pour faire un tableau.*

C'est bien le gendre qu'il nous faut.

Il a du talent et de reste.

Je ne lui connais qu'un défaut
Celui d'être un peu trop modeste.

Ses tableaux partout avoués
Rendent sa gloire assez complète.

Tout le monde les a loués,

DUMONT.

Mais personne ne les achète.

MADAME DUMONT. Ah ! bah ! c'est ce que vous verrez bientôt.

DUMONT. Nous verrons, soit. En attendant, trouvez bon, ma chère amie, que je refuse ma fille à M. Derbin. C'est dans le commerce que je veux choisir un gendre, et non pas parmi vos petits freluquets qui, n'ayant pas le sou, nous croiront faire encore beaucoup d'honneur en acceptant avec la main de notre fille une partie de notre fortune... C'est à un commerçant, à un industriel comme moi, que je donnerai l'une et l'autre. Ce n'est pas que je veuille ravalier les artistes, au moins ; personne ne les estime plus que moi... mais j'entends les véritables artistes, et non pas ceux qui s'en donnent le titre... votre M. Derbin me fait bien l'effet d'être de ceux-là.

MADAME DUMONT. Je vous déclare, moi, que mon Herminie ne sera jamais M^{me} Adrien... voyez-vous cette chère enfant dame de boutique aux ordres de tout le monde, astreinte à la sonnette, et attachée

à une paire de balances ! ah ! l'horreur !
monsieur Dumont, n'y comptez pas !

SCENE IX.

LES MÊMES, HERMINIE en toilette.

HERMINIE. Ma mère, me voilà prête à partir.

MADAME DUMONT. Je suis à toi dans l'instant... le tems de mettre mon schall et mon chapeau. (*Bas à Dumont.*) Mais regardez-la donc, monsieur Dumont, et dites en conscience si un pareil trésor doit être enterré dans un magasin ? (*Haut à Herminie.*) Viens dans ma chambre, je t'y rejoins dans une minute. (*Bas.*) J'ai abordé la grande question.... je te conterai cela tout à l'heure.

HERMINIE. Adieu, mon père.

DUMONT. Adieu, ma fille.

(Herminie sort.)

MADAME DUMONT. Vous l'avez entendu, monsieur Dumont.... je ne céderai en rien...

DUMONT. Je sais ce qui me reste à faire.
(M^{me} Dumont sort.)

SCENE X.

DUMONT, seul.

Voilà ce que je redoutais réalisé ! c'est ma faute aussi..... pourquoi ai-je laissé prendre à ma femme ces habitudes de toilette ? Il est vrai qu'occupé tout entier des soins de mon commerce, je ne vois pas, la moitié du tems, ce qui se passe autour de moi ; au surplus, je devais m'attendre à ce premier mouvement, mais je la ramènerai à d'autres idées... laissons passer l'été.... à son retour je la trouverai peut-être plus raisonnable.... J'aurais pourtant bien voulu terminer les deux affaires à la fois.

SCENE XI.

DUMONT, ADRIEN, *il entre précipitamment.*

DUMONT. Ah ! c'est toi, Adrien ?

ADRIEN. Oui, monsieur.

DUMONT. Qu'as-tu donc ? comme tu es agité !

ADRIEN. Monsieur Dumont, vous me voyez bien malheureux.

DUMONT. Que veux-tu dire ?

ADRIEN. Je vous ai quitté tout à l'heure le cœur bien content... ce que vous m'avez dit ne sortira jamais de ma mémoire, car j'y ai trouvé une preuve de votre amitié, de l'estime dont vous m'honorez, et cela m'a fait un bien... quand vous m'avez recommandé ensuite de ne pas m'éloigner, en ajoutant que vous aviez d'autres projets ; j'ai réfléchi... une idée m'est venue aussitôt... je n'ai pas cru pouvoir m'y arrêter,

car, malgré ce que vous veniez de faire pour moi, ceci passait tout ce que je pouvais attendre de votre bonté... cependant, je ne m'étais pas trompé.... ce n'était pas assez de faire de moi votre successeur... vous vouliez que je devinsse votre gendre, vous me destiniez la main de M^{lle} Herminie...

DUMONT. Qui a pu te l'apprendre ?

ADRIEN. M^{me} Dumont, que je viens de rencontrer.

DUMONT. Ma femme !

ADRIEN. « Adrien, m'a-t-elle dit, vous êtes un honnête garçon, je vous estime.... mais je vous défends de penser à ma fille : je connais vos projets... M. Dumont m'a tout dit... Qu'il vous cède, s'il le veut, son établissement, mais jamais vous ne serez l'époux d'Herminie » J'ai voulu répliquer, lui protester que jamais je n'avais eu cette ambition... elle ne m'en a pas laissé le tems.

DUMONT. Eh bien ! oui, Adrien, c'est là mon dessein, et plus que jamais j'y tiendrai.

ADRIEN. Monsieur Dumont, j'ai pu accepter l'offre généreuse que vous m'avez faite de me céder votre maison, parce qu'avec de l'ordre et de l'économie, guidé par vos conseils, j'aurais espéré en quelques années m'acquitter envers vous.... j'eusse été fier de vous appartenir par un lien plus intime, d'associer mon nom au vôtre ; mais ce bonheur, il faut y renoncer. Je vous dois tout, et ce n'est pas moi qui veux devenir un sujet de discorde pour votre famille.

DUMONT. Adrien, tu connais ma femme, elle a bon cœur, mais elle est vive et emportée ; le désir qu'elle a de quitter le commerce et de voir briller sa fille dans le monde lui a fait repousser une idée à laquelle elle finira par se rendre, j'en suis sûr... Jusqu'ici elle n'a vu en toi qu'un ouvrier... mais quand elle sera habituée à te considérer comme chef de cet établissement, elle reviendra à d'autres sentimens.

ADRIEN. Non, monsieur Dumont, ce qui vient de se passer m'a ouvert les yeux.... je n'ai plus à hésiter ; il m'en coûtera, sans doute ; mais je ne saurais rester ici un jour de plus.

AIR de Colatto.

Un espoir trop doux, trop flatteur,
Un instant enivra mon ame.

Il faut partir, renoncer au bonheur ;
Pour moi c'est un devoir : mon cœur en vain réclame.
De vos bontés je ne puis profiter,
Que votre estime au moins me reste :
Gardez-la-moi ; dans cet exil funeste
C'est le seul bien que je veuille emporter.

DUMONT. Tu me quitterais ?

ADRIEN. Aujourd'hui même. Entrer dans une autre maison me serait trop pénible... eh bien ! je travaillerai pour mon compte.

DUMONT. Adrien, cela ne se peut pas, tu n'abandonneras pas cette fabrique !

SCÈNE XII.

LES MÊMES, CONSTANCE.

CONSTANCE. Mon père, cet Anglais dont le domestique vous a apporté une lettre ce matin est ici ; il vous attend à l'atelier.

DUMONT. J'y vais. (*Bas à Adrien.*) Adrien, nous reprendrons cet entretien...

(Il sort.)

SCÈNE XIII.

ADRIEN, CONSTANCE .

CONSTANCE, à Adrien, qui paraît plongé dans ses réflexions. Vous ne suivez pas mon père, monsieur Adrien ?

ADRIEN. Ah ! pardon, mademoiselle.... j'oubliais...

(Fausse sortie.)

CONSTANCE, à part. Qu'a-t-il donc ? comme il est triste !.. (*Haut.*) Monsieur Adrien, vous paraissez souffrant ; j'aperçois des larmes dans vos yeux.

ADRIEN, avec embarras. Oh ! ce n'est rien... une explication que je viens d'avoir avec M. Dumont...

CONSTANCE. Avec mon père ? lui habituellement si bon ! Se serait-il emporté contre vous ?

ADRIEN. Oh ! non, j'aimerais mieux que ce fût cela...

CONSTANCE. Eh bien ! qu'est-ce donc ? dites-le moi...

ADRIEN. Je ne le puis.

CONSTANCE, étonnée. Vous ne le pouvez !

ADRIEN. Croyez qu'il m'en coûte de vous refuser... vous aussi vous fûtes toujours si bonne pour moi ! vous m'avez toujours témoigné tant d'intérêt, tant de bienveillance !

CONSTANCE. Dites tant d'amitié, monsieur Adrien, et ce sentiment n'est-il pas bien naturel de ma part ? n'avons-nous pas pour ainsi dire été élevés ensemble ? je me souviens encore de toutes vos complaisances pour moi quand j'étais enfant, de ces petits ouvrages que vous fabriquiez pour moi quand j'étais en pension, et que vous me teniez en réserve pour mes jours de sortie... et depuis deux ans que je suis ici, n'ai-je pas été à même d'apprécier tous les services que vous rendez à mon père ? mais ce serait ingratitude à moi que de ne pas avoir d'amitié pour vous. (*Gaiement.*) Allons, quittez cet air rêveur, vous vous serez affecté d'un rien, j'en suis

sûre... quelque mal-entendu ! Pourquoi avoir du chagrin, quand tout le monde ici vous aime ?

ADRIEN. Tenez, mademoiselle Constance, je ne saurais avoir de secret pour vous... aussi bien ne tarderiez-vous pas à apprendre ce qui s'est passé. Je vais vous le dire, et vous jugerez si j'ai lieu d'être triste : apprenez donc que je vais sortir d'ici.

CONSTANCE, vivement surprise. Mon père vous renvoie ?

ADRIEN. Oh ! non, c'est moi qui veux m'en aller...

CONSTANCE. Eh ! pourquoi?... serait-ce que par hasard vous ne gagneriez pas assez... oh ! si c'était là le motif, je connais mon père, il n'est pas de sacrifice qu'il ne fit pour vous conserver.

ADRIEN. Bien loin de là.... M. Dumont veut encore améliorer ma position : il m'offre des avantages auxquels je ne devais pas m'attendre... il m'a proposé de me céder sa fabrique...

CONSTANCE. Et c'est pour cela que vous voulez partir !

ADRIEN. Mais en même tems il avait projeté un mariage pour moi, et...

CONSTANCE. Eh bien ! ce mariage...

ADRIEN. Il ne peut avoir lieu.

CONSTANCE. Vous le refusez ?

ADRIEN. Ce n'est pas moi... c'est votre mère...

CONSTANCE. Ma mère.

ADRIEN. Oui, mademoiselle, car la personne que votre père me destinait, c'est votre sœur.

CONSTANCE. Ma sœur ! oh ! alors je ne m'étonne plus, ma mère a de l'ambition, elle dédaigne le commerce. Herminie, constamment auprès d'elle, a fini par suivre son exemple. Pauvre sœur ! je crains qu'elle ne se prépare bien des chagrins.

ADRIEN. Pour moi, je n'ai le droit d'en vouloir à personne. Votre sœur a reçu une éducation brillante ; elle est accoutumée à se faire remarquer dans les bals, dans les fêtes. Il lui faut un mari qui partage ses goûts, un homme du monde enfin ; tandis que moi, simple ouvrier, que pourrais-je lui offrir en perspective ? Que trouverait-elle en moi ? un homme honnête, un bon mari, je ne dis pas : oui, un bon mari, aimant sa femme, prêt à sacrifier tout pour elle, excepté l'intérêt de son commerce ; mais hors de là, bien gauche, bien timide, sans dehors, sans tournure, et enfin étranger à tous ces plaisirs, à toutes ces habitudes, qui seuls peuvent faire le bonheur d'une femme comme elle.

CONSTANCE. Et ne comptez—vous donc pour rien le bonheur domestique, ce charme d'un intérieur modeste, mais embelli par l'amitié, par ces soins, par ces prévenances mutuelles qui se renouvellent à chaque instant ! Moi aussi, j'ai pensé quelquefois au mariage, et c'est ainsi que je me le figurais.

AIR de Valse (LA CHANOINESSE).

Où mon cœur content
A bien souvent
Du mariage
Rêvé l'image ;
Et voici dans mes doux projets
Ce que je désirais :
Un époux qui, toujours constant,
Prévient les désirs de sa femme,
Toujours aimable et complaisant,
Qui laissât lire dans son ame.
Ah ! c'était cela
C'était bien là
L'image chérie
Qui de ma vie
Devait en tout tems
Embellir les instans !
Mon cœur par un tendre retour
Devait répondre à sa tendresse
Heureuse de son seul amour
Près de lui je restais sans cesse.
N'est-ce pas cela ?
Oui c'est bien là
L'image chérie
Qui de la vie
Devrait en tout tems
Embellir les instans.

• ADRIEN.

Ah ! je sens en vous écoutant
Mon cœur qui bat avec ivresse
Mais hélas ! ce tableau charmant
Ajoute encore à ma tristesse.
Car c'est bien cela
Ah ! c'est bien là
L'image chérie
Qui de la vie
Devrait en tout tems
Embellir les instans.

TOUS DEUX ENSEMBLE.

N'est-ce pas cela
Oui c'est bien là
L'image chérie, etc.

ADRIEN. Mais ce bonheur-là n'était pas fait pour moi.

CONSTANCE. Oui, ma mère a d'autres idées ; j'ai cru d'ailleurs m'apercevoir qu'elle avait des projets d'établissement pour ma sœur.

ADRIEN. Que ne les avait-elle révélés à votre père ! elle m'aurait épargné bien des peines (*vivement*), ou plutôt (*à part, en montrant Constance*) pourquoi n'est-ce pas elle que M. Dumont me destinait !

CONSTANCE. Monsieur Adrien, je comprends votre position ; je voudrais vous détourner de votre dessein, et cependant ce qui vient de se passer...

SCENE XIV.

ADRIEN, CONSTANCE, LORD MURSON.

MURSON, à la cantonade. Non, monsieur Dumont, non ; continuez, je ne souffrirai pas que vous vous dérangiez ; c'est toujours pour moi que vous travaillez, et je serai fort bien ici. (*Entrant en scène.*) Je ne serai pas fâché d'ailleurs de réfléchir un moment..... Récapitulons un peu le total de mes acquisitions. (*Il consulte son calepin.*) Que de choses superbes je viens de noter là ! Pendant que je suis seul, je puis le dire, la France, toujours la France pour le génie et la création. Mais nous avons bien aussi notre mérite.

AIR : *Si malgré moi.*

Si jamais l'Anglais il n'invente
Tous ces objets d'art et de goût,
Il sait du moins, et je m'en vante,
Perfectionner après tout.
Oui, loin de nous donner au diable,
Si, pour briller par le talent,
Nous ne faisons rien d'admirable,
Nous payons admirablement.

(Apercevant Constance et Adrien.)

Pardon, je n'avais pas vu que vous étiez avec moi.

CONSTANCE. Milord, si vous désirez écrire, veuillez vous placer à ce bureau.

MURSON. Oh ! j'étais très-bien debout. Ces jeunes gens, ils paraissent dans le tristesse !...

ADRIEN, à Constance. Croyez que si je m'arrête à ce parti, il m'en coûtera beaucoup.

AIR de la Robe et des Bottes.

N'est-ce donc pas à votre père
Que je dois le peu que je suis ?
Il m'a tiré de la misère,
Ah ! plaignez-moi si je vous suis !

CONSTANCE.

Je le vois, je ne puis contraindre
Les vœux que vous manifestez.
Mais croyez-vous être le seul à plaindre
Adrien, si vous nous quittez ?

ADRIEN. Mademoiselle, n'ajoutez pas à mes regrets.

MURSON. Je voyais bien, ils étaient toutes les deux dans l'affliction.

SCENE XV.

LES MÊMES, DUMONT.

DUMONT. Pardon, Milord, si je vous ai fait attendre, tout est maintenant numéroté, étiqueté, il ne reste plus qu'à emballer les objets.

MURSON. C'est très-bien..... A propos, monsieur Dumont, j'avais dit à John de faire transporter ici divers articles d'autres espèces que j'avais achetées, et que je voulais joindre à nos emballages.

DUMONT. A merveille, Milord : ma fille va préparer la facture, d'après la note que nous en avons arrêtée ensemble.

MURSON. J'en avais le double.

DUMONT, à Constance, lui remettant un papier. Tiens, mon enfant ; et comme Milord veut absolument payer comptant, tu enverras quelqu'un avec lui pour recevoir.

MURSON. C'était mon habitude.

CONSTANCE, à Adrien. Monsieur Adrien, voulez-vous m'aider à vérifier ces calculs ?

(Ils se placent tous deux au comptoir.)

DUMONT. Quant à moi, puisque nous sommes d'accord, je vous demanderai la permission de vous quitter ; une lettre que je viens de recevoir m'appelle à l'instant à l'Hôtel-de-Ville.

MURSON. Très-bien. Je voudrais cependant dire encore un mot à vous-même.

DUMONT. Parlez, Milord.

MURSON, bas, lui montrant Adrien. Eloignez ce jeune homme.

DUMONT. C'est mon chef d'atelier, j'ai toute confiance en lui. Vous pouvez parler sans inquiétude ; d'ailleurs il est occupé.

MURSON. Ah ! fort bien..... C'est égal, j'aime mieux parler à vous en particulier. (Il s'enfuit dans un coin.) Tous ces objets, monsieur Dumont, ils étaient fort bien faits, oh ! très-confortablement. Mais j'avais encore autre chose dont je voulais traiter.

DUMONT. Qu'est-ce donc ?

MURSON. Ces deux grands vases si magnifiques, que j'avais vus à la place de la Concorde.

DUMONT. Milord, je regrette infiniment de vous refuser ; mais ce que vous me demandez est impossible.

MURSON. Vous avez déjà vendu ces curiosités ?

DUMONT. Non, Milord, et j'espère bien ne jamais les vendre.

MURSON. Oh ! oh ! comment donc cela ?

DUMONT. Milord, ces deux vases ont coûté beaucoup de soin et de travail.

MURSON. C'était à cause de cela qu'il fallait en tirer beaucoup d'argent, et j'étais disposé à en donner à vous tout le prix que vous vouliez.

DUMONT. De tous les produits de ma fabrique qui figurent à l'exposition, ce sont les plus remarquables, ils m'ont valu quelques éloges et je tiens à honneur de les conserver. Ils resteront dans mes ateliers, ce sera pour mes ouvriers un encouragement à continuer de faire aussi bien, mieux encore s'il se peut.

MURSON. Si cependant je donnais à vous force livres sterling ?

DUMONT. Milord, je vous le répète, je ne m'en déferais à aucun prix... (Montrant Adrien.) Tenez demandez plutôt à Adrien, c'est lui qui les a fabriqués.

MURSON. C'était M. Adrien qui les avait... oh ! oh !

DUMONT. Oui, milord, il vous dira si je puis les vendre : si j'y consentais, il serait le premier à m'en faire un reproche, et il aurait raison. Mais l'heure s'avance ; eh bien ! mes enfans, cette facture...

CONSTANCE. Elle est parfaitement juste.

MURSON. En ce cas je vais appeler John.

ADRIEN. Ne vous donnez pas la peine, monsieur, je vais vous l'euvoyer.

(Il sort.)

DUMONT. Adieu, milord... j'espère avoir le plaisir de vous revoir... Dans tous les cas, permettez-moi de vous remercier de la préférence que vous avez donnée à ma fabrique.

MURSON. Elle était méritée, monsieur Dumont, vous êtes un habile homme. (A part.) J'aurais pourtant bien voulu avoir les deux vases !

DUMONT. Milord, je vous ai dit mon dernier mot.

(Il salue et sort.)

SCENE XVI.

MURSON, CONSTANCE, JOHN, ADRIEN, MADELON. (John entre en baillant.)

MURSON. Eh bien ! qu'avez vous mester John ?

JOHN. J'avais endormi moi dans le fabrique en croquant le petite marmotte.

(Il bâille de nouveau.)

MURSON. Alors il fallait réveiller vous en emballant les marchandises.

JOHN. Yes, milord, yes.

(Il se bat les bras.)

CONSTANCE, à Madelon. Madelon, viens avec nous, (à John) suivez-nous, mon ami.

JOHN. Oh ! je connais bien le chemin à présente.

(Il se dirige de l'autre côté.)

MADOLON, à part. Il dit qu'il connaît le chemin et il s'en va par là ! Encore une drôle de tête ! (Haut.) mais par ici, donc ! par ici !

JOHN. Yes, j'avais oublié dans le sommeil.

CONSTANCE, à Adrien. Venez-vous avec nous, Adrien ?

(Adrien va pour la suivre. Murson l'arrête.)

MURSON. Un mot, monsieur Adrien.

(Constance, Madelon, et John sortent.)

SCÈNE XVII.

MURSON, ADRIEN. *Murson, après avoir regardé si Constance et John sont sortis, prend Adrien par le bras et l'amène sur le devant de la scène.*

MURSON. Monsieur Adrien, il faut que nous ayons une explication ensemble. Ce chef-d'œuvre il était de votre fabrication ?

ADRIEN. Quel chef-d'œuvre, milord ?

MURSON. Eh bien ! ces deux vases !

ADRIEN. Oui, milord, c'est moi qui les ai fabriqués avec les conseils et sous la direction de M. Dumont.

MURSON. Savez-vous que vous aviez beaucoup de génie ?

ADRIEN. Milord est trop obligeant.

MURSON. Et que M. Dumont était bien heureux d'avoir un ouvrier tel que vous.

ADRIEN. Milord, les bons ouvriers sont moins rares que les bons maîtres.

MURSON. Et M. Dumont il était un bon maître ?

ADRIEN. Le meilleur des hommes.

MURSON. Cependant vous avez du chagrin ?

ADRIEN. Milord !

MURSON. Oh ! j'ai jugé cela à votre physionomie tout de suite. Je étais bon physiologue moi !

ADRIEN. Il est vrai, milord, je souffre en ce moment.

MURSON. Eh bien ! confiez vos peines à moi, je pourrai peut-être les consoler... voyons : serait-ce par hasard que vous aimeriez la petite ?

ADRIEN. Mademoiselle Constance ?

MURSON. Yes, mademoiselle Constance Dumont. Est-ce que le papa ne voudrait pas consentir ? parlez-moi avec confiance, je pourrai peut-être aplanir les difficultés.

ADRIEN. Vous êtes trop bon, milord, permettez-moi de ne pas entrer dans d'autres explications ; qu'il vous suffise de savoir que par des motifs que je ne puis vous dire je me vois forcé de quitter cette maison où j'ai été élevé, M. Dumont, mon bienfaiteur.

MURSON. Et où donc allez-vous ?

ADRIEN. Je l'ignore encore, mais il faut que je m'éloigne, que je porte ailleurs mon industrie.

MURSON, à part. Oh ! quelle idée ! (*Haut.*) Eh bien ! jeune homme il ne faut pas vous décourager... vous avez du talent, des sentimens très-nobles, une belle conduite, vous devez réussir partout. Venez avec moi, quittez la France, cette pays où vous êtes malheureux (*mouvement d'Adrien*) ; sui-

vez-moi en Angleterre, vous travaillerez pour nous ; nous autres Anglais nous sommes grands, généreux, nous saurons récompenser votre zèle, nous vous couvrirons de guinées.

ADRIEN. Que me proposez-vous ?

AIR de Garrick.

Eh quoi ! monsieur, pour quelques vœux trahis,
De l'étranger accepter le salaire ?

N'est-ce donc pas reniant son pays,

Faire métier d'indigne mercenaire ?

Moi qu'à ce point je me laisse égarer !

Dieu me garde de ce délire !

Agir ainsi c'est se déshonorer :

Un tel ingrat ne peut se comparer

Qu'au poète qui vend sa lyre !

MURSON. Ah ! vous avez de l'orgueil, c'est bien.

ADRIEN. Non milord, mais j'ai du patriotisme.

MURSON. Touchez-là... vous étiez digne d'être Anglais.

ADRIEN. Je suis Français milord et voilà pourquoi je refuse vos offres.

AIR des Comédiens.

Ah ! désormais, connaissez mieux la France :

Si trop long-tems le Français fut léger,

En recouvrant sa noble indépendance

Il a brisé le joug de l'étranger.

Vous souvient-il que pendant vingt années

Vous avez vu nos drapeaux triomphans

Du monde entier changer les destinées ?

De Mars alors nous étions les enfans.

Puis, quand un jour de souvenir funeste

A Waterloo vint arrêter nos pas,

De nos soldats un redoutable reste

A su mourir, mais ne se rendit pas.

La trahison livrait notre patrie,

Sur ses débris on croyait l'immoler ;

Mais on ne peut étouffer le génie,

De nos revers il sut nous consoler.

Bientôt alors, des rives de la Loire

Plus d'un héros passa dans l'atelier,

Et sur son front blanchi par la victoire

Il écrivit honneur à l'ouvrier !

Par nos travaux, la France rajeunie

Vit son commerce en tous lieux respecté,

Mais tu manquais hélas ! à l'industrie

Feu créateur, air de la liberté !

La liberté, compagne de la gloire

A relevé ses brillans étendards,

Et l'industrie au temple de mémoire

Inscrit encor la cité des beaux-arts.

Je rends pourtant justice à l'Angleterre

De Londres aussi j'admire les produits,

Mais, si Paris n'est plus son tributaire,

Que chacun reste enfin dans son pays.

Où désormais, ect.

MURSON, à part avec émotion. Quelle chaleur ! ce jeune homme il m'a rendu tout autrement.

ADRIEN. Milord, on peut avoir besoin de moi : jusqu'au dernier moment, je veux remplir mon devoir.

(Il sort.)

SCENE XVIII.

MURSON, *seul.*

Je ne reviens pas de ma surprise... Ces Français qu'on disait si étourdis, si insoucians! oh! je vois qu'ils ont aussi leur esprit national!

SCENE XIX

MURSON, M^{me} DUMONT, HERMINIE.

MADAME DUMONT, *entrant avec Herminie.* Sois tranquille, mon Herminie... je tiendrai bon et tu ne seras passacrifiée... (*Apercevant Murson.*) Quel est ce monsieur? on dirait un étranger...

HERMINIE. C'est probablement cet Anglais...

MURSON. Ces dames demandent sans doute M. Dumont?

MADAME DUMONT. Nous sommes de la maison, monsieur.

HERMINIE, *bas à sa mère.* Maman, dites milord.

MADAME DUMONT. Oui, monsieur milord, nous sommes de la maison; je suis madame Dumont et voici ma fille.

MURSON, *à part.* Oh! la dame Dumont, elle était bien fashionable pour la boutique!

HERMINIE. Milord a-t-il vu mon père?

MURSON. Yes, miss; mais M. Dumont il a été obligé de sortir pour une affaire et je restais là en attendant que les commis ils aient emballé les objets que j'avais achetés.

MADAME DUMONT. Très-bien, milord; que nous ne vous dérangions pas...

MURSON. J'allais passer à l'atelier. Milady et vous miss, excusez-moi...

(Elles le saluent. Il sort.)

SCENE XX.

M^{me} DUMONT, HERMINIE.

MADAME DUMONT. J'aime beaucoup les Anglais, moi? Celui-ci surtout a une tournure très-distinguée.

SCENE XXI.

LES MÊMES, DERBIN.

DERBIN. Combien je suis ravi, mesdames, de vous trouver de retour?...

MADAME DUMONT. Nous rentrons à l'instant.

DERBIN. J'arrive à propos; car si je ne vous avais pas trouvées, il m'aurait fallu attendre à demain... et vingt-quatre heures sans vous voir, c'eût été pour moi un supplice... Eh bien! avez-vous parlé à M. Dumont?

MADAME DUMONT. Oui, j'ai abordé la question.

DERBIN. A-t-il paru favorablement disposé?

MADAME DUMONT. Vous connaissez le caractère de mon mari; c'est un homme tout positif. Il lui faut le tems de la réflexion, et puis il avait en tête un projet, mais un projet tellement absurde, qu'il ne vaut pas même la peine que nous nous en occupions... J'arrangerai tout cela...

DERBIN. Vous me mettez au comble de la joie.

HERMINIE. Et que vous a-t-on dit à la direction des beaux-arts?

DERBIN. Mon Dieu, ce qu'on y dit toujours; on m'a gratifié de force complimens, mais avec tout cela on ne finit rien, et je suis bien déterminé à retirer mon tableau... je l'exposerai chez moi avec les autres.

HERMINIE. Vous nous avez parlé ce matin d'un Anglais.

DERBIN. C'est vrai; je suis en arrangement avec lui... le marché ne tient plus qu'à un billet de mille francs... Oh! il le donnera!

MADAME DUMONT. Il y avait là tout à l'heure un de ses compatriotes...

DERBIN. Ah! ah!...

MADAME DUMONT. Oui, il paraît qu'il a traité de quelques objets avec mon mari... mais tenez, le voici.

SCENE XXII.

LES MÊMES, MURSON.

DERBIN, *apercevant Murson.* Lord Murson! la drôle de rencontre!

MURSON. Tout va être prêt; et si M. Dumont rentrait...

MADAME DUMONT. Je vais appeler ma fille Constance; en l'absence de mon mari, elle pourra vous donner votre facture.

MURSON. Ah! je sais; mais je voulais revoir M. Dumont... j'ai encore à parler à lui... C'était un galant homme, que M. Dumont. (*A part.*) Si je pouvais encore pour les deux vases...

MADAME DUMONT. Monsieur milord est bien bon...

MURSON, *apercevant Derbin.* Eh! mais je ne me trompe pas, c'est monsieur Derbin!

MADAME DUMONT. Vous le connaissez, monsieur?

MURSON. Yes, j'étais en marché avec lui pour des tableaux.

MADAME DUMONT, *à Derbin.* Et vous qui ne disiez rien?

DERBIN, *avec suffisance.* Je le laisse venir.

MADAME DUMONT. Eh bien! il faut vous mettre d'accord. Attendez, je me connais en affaires, et je vais terminer celle-ci.

DERBIN. Qu'allez-vous faire ?

MADAME DUMONT. Vous allez voir. (*A Murson.*) Monsieur milord !

MURSON. Madame milady ?

MADAME DUMONT. M. Derbin est de nos amis... très-intimes; j'espère même que bientôt il sera de la famille...

MURSON, *à part*. Ah ! le petit peintre il voulait se mettre dans le commerce !

MADAME DUMONT. C'est un jeune homme de beaucoup de talent et qui ira loin... Milord ne tiendra sans doute pas à une bagatelle de mille francs.

DERBIN, *à part*. Ce serait du dernier ridicule; marchander un homme comme moi !

MURSON. Milady, je aimais beaucoup les arts et je avais pour habitude d'encourager les artistes qui commençaient, voilà pour quoi je avais offert trente napoléons à M. Derbin; il en voulait cinquante, mais, en conscience, je pouvais pas.

MADAME DUMONT. Milord, nous ne nous entendons pas; je parle du port de mer qui a figuré à l'exposition.

MURSON. Justement le port de mer : je offrais pour le port de mer quinze napoléons et puis encore quinze napoléons pour les trois petites esquisses que j'avais vues chez monsieur. Je ne donnerai pas un schelling de plus, et encore c'était par considération de ce que monsieur il m'avait dit qu'il avait besoin d'argent.

DERBIN. Il est vrai que dans un moment d'embarras!...

MADAME DUMONT. Comment monsieur, vous avez des momens d'embarras ?

DERBIN. Madame, les artistes les plus célèbres ont passé par là...

MADAME DUMONT. C'est une raison... mais dans un moment d'embarras on n'a jamais donné pour six cents francs. pour mille francs même des tableaux comme ceux-là... des tableaux qui ont droit aux récompenses nationales.

DERBIN. Aussi n'ai-je rien terminé. (*A Murson.*) Milord, voyez... autrement j'aimerais mieux les garder, les mettre dans ma salle à manger, (*à part*) quand j'en aurai une.

HERMINIE. Moi je pense que milord vous fera d'autres offres quand le jury aura prononcé.

MURSON. Le jury il a prononcé, miss.

MADAME DUMONT. Comment !

SCENE XXIII.

LES MÊMES, DUMONT.

DUMONT, qui a entendu les derniers mots. Ils parlent du jury ! sauraient-ils déjà !...

MURSON. Oui, milady, le jury a prononcé, tenez lisez le Moniteur...

MADAME DUMONT, lisant. « Liste des artistes auxquels le gouvernement a accordé... MM. Ingres, Delaroche... » Mais je ne vois pas votre nom, monsieur ?

DERBIN. Je vous l'ai bien dit, madame, il faut s'attendre aux passe-droits, aux injustices, ils veulent absolument me détourner de ma carrière !...

MURSON. Jugez mieux de votre pays, monsieur le jeune homme.

AIR de Turenne.

Le moindre obstacle vous irrite,
Quand il ne faut que l'aplanir :
Sachez bien qu'avec du mérite,
Tôt ou tard on doit parvenir ;
L'intrigue en vain, ou la disgrâce,
De grands travaux troublent le cours,
Le vrai talent perce toujours
Et marque lui-même sa place.

DERBIN. Aussi j'ai marqué la mienne, et parfaitement bien.

MADAME DUMONT. Regarde, Herminie ! pas même une mention honorable ; et moi qui depuis un mois avais annoncé à tous nos amis que vous auriez au moins la médaille d'or...

DUMONT. Consolez-vous, madame Dumont et toi aussi ma fille. Vous vouliez une médaille d'or, la voici (*il tire une médaille de sa poche; ouvrant son habit*), regardez maintenant si ce ruban va bien à ma boutonnière !...

HERMINIE. La croix d'honneur !

DUMONT. Oh ! moi je ne crains pas de la porter, car elle est le fruit de trente années de travaux, qui peuvent n'être pas brillans, mais qui sont utiles.

MADAME DUMONT. Vous êtes décoré !...

DUMONT. Tu le vois.

MADAME DUMONT. Allons voilà qui me raccommode un peu avec le commerce.

DUMONT. J'espère bien que désormais tu lui rendras justice. Mais où est donc Constance ? où est donc Adrien ? ce pauvre Adrien que tu as humilié tantôt... c'est cependant encore à lui que je dois cela.

(Il sonne.)

MURSON. C'était un digne jeune homme que M. Adrien.

DUMONT. A qui le dites-vous ?

MADELON, accourant. Qu'est-ce qui appelle ?

DUMONT. Où est Constance ?

MADELON. M^{lle} Constance ? elle est à l'atelier.

DUMONT. Fais-la venir, ainsi qu'Adrien.

MADELON. Oh ! mon Dieu ! je ne me trompe pas, M. Dumont a la croix d'honneur ! Je vais le dire à tous les ouvriers,

DUMONT. Tu le vois, c'est une joie pour toute la maison.

DERBIN, à part. Cela devient attendrissant. Il y a un tableau à faire là dessus!

SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, CONSTANCE, ensuite ADRIEN, JOHN et les OUVRIERS.

CONSTANCE, se jetant dans les bras de son père. Mon père!

DUMONT, l'embrassant. Ma bonne Constance... Mais, où est donc Adrien?

CONSTANCE. Le voici!

DUMONT. Viens, Adrien, viens jouir de ton triomphe.

ADRIEN, avec modestie. Monsieur.

DUMONT. Que ne puis-je partager ces récompenses avec toi?

ADRIEN. Croyez que je suis aussi heureux que vous de ce qui vous arrive.

DUMONT. Je le sais.

MURSON. Mais ce que vous ne savez pas, ce sont les offres que je lui ai faites, et qu'il a rejetées.

ADRIEN, l'interrompant. De grâce, Milord.

MURSON. Oh! je voulais parler, moi! Je voulais dire à M. Dumont, à tout le monde, que j'avais voulu emmener vous en Angleterre, et que vous aviez refusé mes guinées.

DUMONT. Rien de ce qui est bien ne peut m'étonner de sa part. (à Adrien.) Ah çà! j'espère que maintenant tu ne songes plus à nous quitter? Tu ne le peux pas? Ma femme approuve l'abandon que je te fais de ma maison de commerce, n'est-ce pas Fanch... n'est-ce Fanny?

MADAME DUMONT. Je n'y mets aucun obstacle.

DUMONT, à Adrien. Tu l'entends... Quant à un mariage, nous nous en occuperons plus tard... (Avec intention et regardant Constance.) A moins que quelqu'un d'ici ne voulût m'aider à acquitter ma dette envers toi? (A madame Dumont.) Elle n'a pas été élevée dans le grand monde, elle!

MADAME DUMONT. C'est à elle de prononcer.

CONSTANCE, avec embarras. Mon père, vous le désirez?

ADRIEN. Quoi! mademoiselle Constance, vous consentiriez?

CONSTANCE. Adrien, rappelez-vous notre conversation de tout à l'heure.

DUMONT, à sa femme. Je savais bien, moi, que tu étais raisonnable. Eh bien! pour te récompenser, j'achète demain la maison de Saint-Mandé. (A Derbin.) Pour vous, monsieur j'ai tout entendu, Mais

vous êtes jeune, avec du travail vous pouvez acquérir une réputation que l'orgueil et la jactance procurent rarement. Étudiez les bons modèles; quoi qu'on puisse dire, nous n'en manquons pas. Tâchez de marcher sur leurs traces, et... nous verrons.

DERBIN. C'est un parti pris. Ils se sont tous donné le mot pour me faire de la morale.

LES OUVRIERS entrent précipitamment en criant: Vive M. Dumont!

JOHN, qui entre, suivi de Madelon et chargé de paquets. Vive M. Dumont! (A part.) Je savais pas pourquoi ils criaient; mais c'est égal, je criais tout de même.

DUMONT. Merci, mes amis, merci. (Prenant Adrien par la main.) Mes amis, je vous présente mon gendre.

LES OUVRIERS. Adrien!...

DUMONT. Lui-même qui, pour rester avec vous, a refusé les offres brillantes que lui faisait milord.

LES OUVRIERS. Vive Adrien!

JOHN. Il a refusé! Le Français il était bien difficile! je refusai jamais les guinées, moi.

MURSON. Allons, mester John, vous allez faire le appel de toutes les objets dont je m'étais rendu acquéreur.

JOHN. Yes, milord.

DUMONT. Mes amis, l'atelier sera fermé le reste de la journée. C'est aujourd'hui fête pour nous tous.

AIR du Bal Champêtre.

Célébrons l'industrie,
Ses généreux bienfaits
Donnent à la patrie
Le bonheur et la paix.

DUMONT.
Fruits d'un travail utile,
Que nos produits divers
Aillent de ville en ville
Au bout de l'univers. (1)

JOHN, appelant sur sa liste. Les cylindres, les mécaniques, les nouvelles instruments pour les progrès de l'agriculture...

CHŒUR.

Célébrons, etc.

ADRIEN.

La paix à notre France
Promet des jours bien doux.

(1) Les couplets qui suivent, jusqu'à celui au public, ont été supprimés aux dernières répétitions, comme faisant longueur. On a cru cependant devoir les conserver ici, afin que MM. les Directeurs des théâtres de départemens qui monteront l'ouvrage puissent les faire chanter, s'ils le jugent convenable.

Qu'une guerre commence
Et nous reprendrons tous.

JOHN, *continuant d'appeler.* Les armes.
Célébrons, etc.

MURSON.
Dans ce siècle on s'honore
De nous dire : avançons.
Mais que de gens encore
Marchaient à reculons.

JOHN. Perruques ! fameuses perruques !
Célébrons, etc.

DUMONT.
Autrefois comme un prince
Sur sa route fête
Que va dans sa province
Trouver maint député ?

JOHN. Le petite musique.
(Il essaie plusieurs instrumens à la fois.)
Célébrons, etc.

HERMINIE.
Les amans à leurs belles
Jurent fidélité.
Mais ce n'est pas pour elles
Que vient d'être inventé.

JOHN. Le papier de sûreté.
Célébrons, etc.

MADÉLON.
D'une taille parfaite
Not' voisin' s'dit pourvu
Hier à sa toilette
Devinez c'que j'ai vu.

JOHN. Maillots, faux mollets, corssets,
faux toupets !
Célébrons, etc.

MADAME DUMONT.
Jadis sur mon passage
Je voyais accourir :

La jeunesse est volage,
Comment la retenir ?

JOHN. L'eau de Jouvence, la crème des
Sybarites, toutes sortes de comestiques.
Célébrons, etc.

DERBIN.
De notre vieille gloire
Nous perdons les débris ;
Mais qui doit à l'histoire
Léguer des noms chéris ?

JOHN. Un temple de mémoire.
Célébrons, etc.

JOHN.
Admirons tous ce phare
Il n'a point de parcil,
Ce chef-d'œuvre si rare
Brillait comme un soleil !

Lisant l'adresse. Oh ! justement il était
de M. Soleil. Je crois que j'avais fait une
calembourg.

Célébrons, etc.

CONSTANCE, *au public.*

AIR de l'Angelus.

Animés d'un zèle nouveau
Nos auteurs avec confiance,
Vous offrent un petit tableau
Né d'une grande circonstance.
Messieurs par acclamations
Veuillez, loin qu'ils vous indisposent,
Grâce aux deux expositions,
Accueillir ce qu'ils vous exposent.

REPRISE DU CHOEUR.

Célébrons l'industrie,
Ses généreux bienfaits
Donnent à la patrie
Le bonheur et la paix.

FIN.